This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RELEVÉ DES DOCUMENTS

INTÉRESSANT

LE DÉPARTEMENT

DE

SEINE-ET-MARNE.

Digitized by Google

Digitized by Google

RELEVÉ DES DOCUMENTS

INTÉRESSANT

LE DÉPARTEMENT

DE

SEINE-ET-MARNE,

FRANCE (DEPT)
ARCHIVES

Conservés dans les bibliothèques communales

DE MEAUX, MELUN ET PROVINS;

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, A PARIS,

AUX ARCHIVES NATIONALES

ET AUX ARCHIVES DES MINISTÈRES DES FINANCES

ET DES TRAVAUX PUBLICS;

Recueillis sous les auspices du Conseil général,

PAR L'ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT.

FONTAINEBLEAU

TYPOGRAPHIE DE ERNEST BOURGES

IMPRIMEUR DE L'ÉCOLE D'APPLICATION.

1883.

Digitized by Google

CD
1215
A2
S3E
A4

Digitized by Google

Stacks
Cont
Hachette
3-13-68
612619-012.
add. 5.1

INTRODUCTION.

Ainsi que son titre l'indique, le présent volume ne se rattache qu'indirectement aux quatre, publiés antérieurement, sur les Archives départementales communales et hospitalières. En effet, celui-ci se compose de renseignements puisés : d'abord aux Archives nationales, à la Bibliothèque de la rue de Richelieu, aux Archives du ministère des Travaux publics, dans les Bibliothèques communales de Provins, Meaux et Melun, et enfin aux Archives générales du ministère des Finances.

Si l'ordre qui précède n'est pas méthodique, il donne chronologiquement celui qui a été suivi dans les recherches.

Dès 1840, j'avais eu la pensée de consulter le grand dépôt de l'hôtel Soubise, afin de prendre spécialement connaissance des plans topographiques qui pouvaient concerner les différentes localités du département de Seine-et-Marne ; là devaient se borner mes investigations, et, en conséquence, le 23 juin je me rendis au dépôt précité. Je dois dire, tout d'abord, que cette date avait quelque chose de néfaste, car c'est celle où l'on procédait aux obsèques du savant et illustre garde général des Archives du Royaume, M. Daunou[1].

C'est M. Natalis de Wailly, alors chef de section, qui voulut bien me mettre à même de remplir la mission que je m'étais imposée. Mais, après avoir constaté que les plans dont il s'agit, divisés en trois parties, étaient au nombre de 383, savoir : 75 de première classe (grandes dimensions), 73 de seconde et 235 de troisième, plus 43 atlas, outre 48 autres plans de provenance diverse, je reconnus de suite qu'il me serait impossible de prendre note de tous ces plans sans passer là plusieurs jours ; j'ajournai donc mon travail, et ce n'est que dix-sept ans plus tard, aux mois d'avril et de mai 1857, que je pus mettre mon projet à exécution. Après avoir fait le dépouillement du catalogue des plans (série O), plusieurs fonctionnaires des Archives voulurent bien m'indiquer quantité de documents qui pouvaient aussi être utiles au public, et, avec l'autorisation de M. le comte Alexandre de La Borde, alors directeur des *Archives impériales*, je me mis à faire extrait des inventaires qui me furent confiés, et d'où je tirai encore plus de 1,400 articles consignés dans le volume qui suit.

On trouvera, dans les analyses souvent trop succinctes de ce travail, outre les plans énumérés plus haut, l'énoncé d'un assez grand nombre de titres féodaux : Aveux et dénombrements, terriers, censiers, etc., la plupart provenant des grands établissements religieux de Paris, soit séculiers, soit réguliers qui, en raison de leur proximité avec la Brie, y possédaient de nombreux domaines utiles ou

1. Daunou (Pierre-Claude-François), membre de l'Institut, pair de France, mort le 22 juin 1840, est né à Boulogne-sur-Mer, le 18 août 1761, de Pierre Daunou, maître en chirurgie, et de Jeanne-Marie Sauzet.
(*Moniteur universel*, 1840, pages 1517 et 1993.)

Digitized by Google

censuels. Parmi les premiers de ces établissements, on pourrait citer le chapitre de l'église métropolitaine, dont les revenus devaient être immenses.

Après avoir terminé mes travaux aux Archives, je me rendis à la Bibliothèque, d'où je ne tirai que peu de chose : 10 articles seulement, qui comprennent des cartulaires provenant des abbayes de Barbeaux, de Saint-Jean du Jard, du Jouarre, de Lagny, etc.

C'est alors que je pensai devoir consulter les Archives du ministère des Travaux publics, dans la partie qui comprend le dépôt des cartes et plans, où, grâce à la bienveillante obligeance de M. Garnier, chef du bureau de ce dépôt à l'époque, je pus relever, d'après les inventaires, 466 articles de plans de routes, dessins de ponts, etc., le tout rattaché, autant que possible, comme ceux des Archives nationales, à nos voies de communication existantes aujourd'hui.

Le 23 septembre 1864, d'après un rapport de M. Francis Wey, inspecteur général des Archives départementales, communales et hospitalières, je reçus du Ministre de l'Intérieur l'invitation de me rendre à Provins, pour inventorier, sur place, les chartes et les registres manuscrits provenant de la succession Ythier et de la donation Michelin. La dépêche ministérielle porte : qu' « il serait extrêmement » regrettable que des documents aussi importants, par leur ancienneté, ne figurassent point dans les » inventaires imprimés, etc. »

« Cette collection formera un supplément à l'inventaire départemental, avec l'indication de la » provenance des documents et du dépôt auquel ils appartiennent. »

Ce n'est qu'au mois d'octobre 1865 que je pus me rendre à Provins pour inventorier les chartes, registres et autres documents manuscrits signalés par M. l'Inspecteur général, en laissant, à mon grand regret, sans pouvoir les classer, une certaine quantité de titres et actes divers, qu'une influence occulte empêcha l'administration municipale de me confier, pour en faire l'inventaire à mon bureau, et les renvoyer ensuite. Je rapportai de là 115 analyses comprises sous les numéros 67 à 182 de ce volume.

Là ne s'est pas bornée ma tâche. La Bibliothèque et les Archives du ministère des Finances devaient contenir aussi des documents manuscrits utiles à consulter. Par l'intermédiaire de M. Sers, secrétaire général du département, je fus accrédité auprès de M. Pierre Clément, bibliothécaire-archiviste, membre de l'Institut, le savant auteur de la publication des Lettres, Instructions et Mémoires de J.-B. Colbert, et plus tard auprès de M. Peyronnet, successeur de M. Pierre Clément, qui ont bien voulu, l'un et l'autre, mettre à ma disposition les 92 registres, objet des analyses comprises sous les numéros 2074 à 2166. Malheureusement, de toute cette importante collection, il ne reste plus rien ; tout a été consumé dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, époque où disparaissaient à la fois le ministère des Finances, les Tuileries et la partie du Louvre qui renfermait des ouvrages absolument uniques.

Les cinq premiers registres dont je me suis occupé, au dépôt du ministère des Finances, contenaient des documents généraux sur la consistance et la réformation des forêts du domaine; les 87 autres se composaient de copies des arrêts du Conseil d'État, commissions, édits, ordonnances, etc., concernant les Eaux et Forêts, par ordre de départements des grandes Maîtrises. On trouvait là, notamment, les arrêts relatifs à l'ouverture de nombreuses routes, non seulement dans les forêts royales, mais encore dans des bois particuliers, jusqu'aux portes de Melun, et quelquefois à travers les plaines pour joindre un buisson à un autre : telles les forêts de Rougeau et d'Arcueil, près de Nandy, au bois Saint-Père, sur le territoire de Cesson ; routes qui ont assez souvent donné lieu à d'importants procès entre acquéreurs de domaines nationaux, qui ne se doutaient guère que le sol et la superficie de ces routes avaient été payés par les rois qui en avaient prescrit l'établissement pour faciliter le plaisir de la chasse.

La collection dont il s'agit, commencée en octobre 1661, avait été continuée jusqu'en 1790; toutefois il est à remarquer que le registre de 1750 manquait, et qu'il y a été pourvu au moyen des minutes conservées aux Archives nationales.

Pour rentrer dans l'ordre d'idées émises par la dépêche ministérielle du 23 septembre 1864, je crus

Digitized by Google

devoir me rendre à Meaux, pour y inventorier, comme je l'avais fait à Provins, les manuscrits que renferme la Bibliothèque communale. Ce travail, peu considérable du reste, comprend les numéros 1 à 43 du volume.

On peut considérer, je crois, comme les plus importants, parmi ces manuscrits, l'histoire de Meaux, par Claude Rochard, premier chirurgien du grand Hôtel-Dieu de cette ville; mais il est à regretter qu'une partie de cette histoire ait été perdue. Le cartulaire de l'abbaye de Chelles, en deux volumes in-folio vélin, d'ensemble 494 feuillets, fournit nécessairement beaucoup de faits d'histoire locale. On y voit à combien de vicissitudes furent soumises les religieuses de cette abbaye, pendant les guerres civiles si fréquentes au quinzième et au seizième siècle.

Citons encore, mais sans nous y arrêter longtemps, la vie de saint Blandin, à cause de ses insignes miracles, et l'histoire merveilleuse de saint Fiacre, fils d'un roi d'Écosse, venu se fixer dans la Brie. Les reliques de ce saint, volées en partie dans le cours de l'année 1557, furent transportées à Meaux en 1585, d'où les religieux du monastère de Saint-Fiacre comptaient bien pouvoir les retirer un jour. Mais le clergé de la cathédrale, sachant tout le parti que l'on pouvait tirer d'un semblable trésor, se refusa obstinément à le rendre. Les plaintes des premiers détenteurs, portées devant Louis XIV, échouèrent, et le grand Bossuet lui-même s'opposa énergiquement à la restitution.

Le moment arrivé de livrer à l'impression l'ensemble de mes recherches, je ne crus pourtant pas inutile de visiter la bibliothèque de Melun, où se trouve une collection de 22 volumes manuscrits que je ne connaissais pas. Le premier a pour titre : « *Copie des anciens arrêts du Parlement, dits Olim:* les autres sont des copies de registres du *Conseil du Parlement et des plaidoiries*[1]. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que cette collection n'ait pas été poussée plus loin que l'année 1626 et que le cinquième volume (mai 1515 au 11 nov. 1530) manque.

Les deux derniers registres comprennent la relation des principaux événements survenus pendant le temps où Jean-Baptiste-Élie Camus de Pontcarré, seigneur de Viarmes, Seugy, etc., a exercé l'office de prévôt des marchands à Paris (1757 à 1764). C'est probablement à lui qu'est due la collection précitée; et si elle se trouve à la bibliothèque de Melun, il y a lieu de présumer que c'est par suite du séquestre des biens, meubles et immeubles de l'émigré Louis-François-Élie Camus de Pontcarré, fils ou petit-fils du précédent, et que l'administration du district de Melun ne crut pouvoir mieux faire que d'envoyer les registres dont il s'agit à la bibliothèque de la ville, alors en voie de formation.

Bien que les tables alphabétiques, qui se trouvent à la fin du volume, puissent dispenser d'entrer dans de longs détails sur son contenu, je crois cependant utile, sinon d'en grouper entièrement le contenu, puisqu'il est déjà rappelé en partie, au moins d'indiquer quelques faits pour appeler l'attention du chercheur. D'abord les quarante-trois premiers articles contenant l'analyse sommaire des manuscrits de la bibliothèque de Meaux, indiqués plus haut, contiennent naturellement des faits d'histoire locale, mais aussi un certain nombre de faits d'histoire générale. Il en est de même pour la bibliothèque de Provins, où l'on peut remarquer, dans la première catégorie, l'action héroïque d'Anne Musnier (ou Meunier), bru du prévôt de la ville, qui, après avoir découvert un complot formé contre la vie de Henri III, comte de Champagne, par trois de ses chevaliers, poignarda l'un d'eux et mit les autres en fuite; ce qui valut à cette femme courageuse d'être ennoblie, ainsi que Gérard de Langres, son mari.

Les vingt-deux volumes manuscrits de la bibliothèque de Melun sont fort curieux à parcourir. On y trouve de temps à autre des édits, déclarations, ordonnances, lettres patentes et missives des souverains, bien connus des savants et des érudits, sans doute, mais dont il est peut-être bon de rappeler quelques-uns. Ainsi, au mois de mars 1515, peu après son avènement à la couronne, François Ier donnait à Lyon des

1. Registres du Conseil, c'est-à-dire des Assemblées du Parlement délibérait dans la Chambre du Conseil, sur les affaires publiques ou privées. (Inv. des Archives nationales, p. 291.)

Digitized by Google

ordonnances au sujet des Eaux et Forêts, ordonnances dont le Parlement s'était ému, et avait cru devoir faire des remontrances à S. M., notamment sur le 6e article, à propos duquel « le Roy étoit » supplyé de conuertir la peine de mort, a auoir les oreilles couppées, flétry ou tout autre griefue peyne, » *citra mortem*. »

Citons encore de ce roi, père ou restaurateur des lettres, une missive par laquelle il rappelle que, dès le 13 janvier 1534, il avait prohibé et défendu « que nul n'eus dès lors, en auant, à imprimer ou faire » imprimer aucuns liures en son royaume, sous peine de la hart »; toutefois, cet ami des lettres a bien voulu ordonner que ses prohibitions demeurassent en suspens jusqu'à ce que, par lui, il y ait été pourvu.

Aller plus loin serait superflu, croyons-nous. Ce qui vient d'être dit relativement aux vingt registres renfermés à la bibliothèque de Melun, indique de quelle importance sont pour l'histoire les registres et pièces, au nombre de plus de 25,000, provenant du Parlement de Paris, conservés aux Archives nationales depuis 1848, et antérieurement au Palais de Justice.

J'ai annoncé, dans le dernier paragraphe de la note placée en tête du second volume de nos inventaires, que les articles ou analyses recueillis aux Archives de l'empire, à celles du ministère des Travaux publics et à la Bibliothèque impériale, se trouveraient imprimés à la fin de ce volume. C'est un fait erroné qu'il convient de rectifier ici pour faire cesser les doutes survenus à l'esprit de quelques lecteurs qui ont bien voulu en faire la remarque. Le volume eut été trop considérable d'abord, et les notes recueillies ultérieurement trop peu nombreuses pour faire l'objet d'une publication séparée; tandis qu'en y joignant les premières on est arrivé à former un volume de 34 feuilles ou 270 pages, non compris les tables.

Arrivé à la fin de ma carrière, après plus de soixante ans de services, soit comme dessinateur de topographie au cadastre de Seine-et-Marne, soit comme archiviste du département, je n'ai pas la prétention de croire qu'il me sera donné de publier autre chose que ce volume, encore bien que la matière soit loin d'être épuisée, puisqu'il est entré dans notre dépôt, depuis le mois d'octobre 1876 jusqu'au commencement d'avril 1881, plusieurs milliers de registres et liasses de documents judiciaires antérieurs à 1791.

Pénétré de cette pensée, je demande la permission de profiter de la circonstance présente pour rectifier une erreur que l'on m'a fait commettre, en me donnant un acte pour un autre, erreur que je considère comme grave, puisqu'elle concerne la mémoire d'un homme dont le nom est acquis à l'histoire.

Je veux parler de la naissance de Beaurepaire, le valeureux défenseur de Verdun, assassiné dans la nuit du 1er au 2 septembre 1792, pour n'avoir pas voulu, avec la municipalité, consentir à rendre la place dont la garde lui avait été confiée.

L'acte de baptême qui m'a été fourni, et qui se trouve inséré au IVe volume, page 63 de nos inventaires, est celui d'un frère aîné de Nicolas. Celui-ci est né le 7 janvier 1740, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la lecture de la pièce suivante :

« L'an mil sept cent quarante, le 8 janvier, a été baptisé par moy, prestre, vicaire soussigné, Nicolas, » fils né d'hier du légitime mariage de Nicolas Beaurepaire, marchand épicier, et de Marguerite-Françoise » Lallemand; son parrain Claude Beaurepaire, la marraine Marguerite Thomas, fille de Claude Thomas, » laboureur, qui a déclaré ne savoir signer, de ce requise.

» Signé à la minute : Claude Beaurepaire, Noblet, vicaire. »

Un autre document, qui peut trouver place ici, est l'acte d'inhumation du commandant Beaurepaire, en voici la teneur :

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Sainte-Ménehould, pour l'année 1792.

« Le deux septembre est décédé, à Verdun, Nicolas Beaurepaire, commandant le premier bataillon

Digitized by Google

» des volontaires de Mayenne-et-Loire, et commandant militaire de la ville et citadelle de Verdun, âgé
» de cinquante-trois ans, et le lendemain son corps a été inhumé au cimetière de cette paroisse, par moi,
» curé soussigné, en présence de Louis Lemoine, lieutenant-colonel dudit bataillon, et d'Augustin Péhu,
» capitaine audit bataillon, qui ont signé avec nous.

» Signé au registre : GAMBET, curé; LEMOINE, commandant en second, PÉHU, capitaine. »

On pourrait être surpris de voir que le corps d'un homme mort à Verdun ait été inhumé à Sainte-Ménehould; voici ce qui est arrivé : soit que Louis Lemoine, dénommé dans l'acte qui précède, ait obtenu des Prussiens l'autorisation d'emmener le corps de son chef, soit qu'il l'ait dissimulé dans l'un de ses fourgons en abandonnant la place qui venait de se rendre, toujours est-il qu'il n'a pas voulu laisser à l'ennemi la dépouille mortelle de son supérieur, qui était aussi son ami.

La loi qui a conféré aux municipalités le devoir de constater la naissance, le mariage et le décès des citoyens, n'avait pas encore été rendue; elle est du 20 septembre 1792, et elle a été promulguée le 25; c'est ce qui explique pourquoi on ne trouve pas trace, à Verdun, du décès de Beaurepaire.

Melun, le 26 mars 1883.

L'Archiviste du département,

LEMAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

RELEVÉ DES DOCUMENTS

INTÉRESSANT LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSERVÉS

DANS LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES DE MEAUX, MELUN ET PROVINS,

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, AUX ARCHIVES NATIONALES

ET AUX ARCHIVES DES MINISTÈRES DES FINANCES

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Bibliothèque communale de Meaux.

N° 1. (Volume.) — In-4°, 295 feuillets, papier.

542-1398. — Histoire de la ville de Meaux, par Claude Rochard, lieutenant du 1er chirurgien du Roi, premier chirurgien du grand Hôtel-Dieu de ladite ville. — 1re Partie extraite des mémoires de Jean Lenfant, procureur, et de Pierre Janvier, curé de la paroisse Saint-Thibault. — Description de la ville, origine de son nom; — de la capitainerie de Montceaux; — démolition de la porte Saint-Melor ou de l'Hôtel-Dieu (1637;) — noms anciens des rues et places. « En premier lieu le carrefour Saint-» Rémy estoit anciennement appelé le carrefour des » Forges, parce qu'en cet endroit l'on forgeait la mon-» noye, par la permission de l'évêque, » etc.; — 1710, construction de l'Hôtel de ville. (Il a été rebâti en 1843;) — description de l'église Saint-Étienne; — évêché, établissement des paroisses, origine des chanoines, chapitre, chantres, sous-chantres, etc.; — des comtes de Brie et Champagne; — des vicomtes de Meaux; — des baillis et lieutenants généraux; — des assises; — catalogue des baillis de Meaux, de leurs lieutenants, des capitaines et des lieutenants de ceux-ci; — du vidame de Trilbardou, ses droits et ses devoirs, consistant principalement à porter, avec d'autres seigneurs, l'évêque nouvellement nommé, depuis les Saints-Pères de Cornillon jusqu'à l'église Saint-Étienne. Le prélat devait alors audit vidame, 10 tournois et en outre il était tenu de le défrayer de sa *chevauchée;* — irruption des Normands dans le pays Meldois; — fondation du grand Hôtel-Dieu, date incertaine (de 1100 à 1200;) — persécution des juifs, leur sortie de Meaux; — 1198. « En cette année arriva un très » grand miracle à Rozoy en Brie, diocèse de Meaux. Le » vin fut changé en sang et le pain en chair, sensible-» ment et visiblement au sacrement de l'autel. » — Description du Grand Marché de Meaux. Sa construction, en 1200, par Thibault V, comte de Meaux, Brie et Champagne. Cette place n'était alors qu'un simple faubourg, le comte Thibault en fit une forteresse garnie de 30 tours défendues : d'abord par la rivière de Marne, et, en outre, par un fossé joignant leur base et celle des courtines construites entre elles. C'est de cette époque que date le canal de Cornillon qui, lui-même, servait de défense au Grand Marché, vers le sud; — 1536, construction du pont du Marché. Avant cette époque la ville et le Marché étaient reliés par un simple pont de bois. Ses abords étaient défendus par un châtelet composé de deux tours très fortes, et un pont levis garantissait les habitants du Marché des entreprises de ceux de la ville; — obligation des meuniers des moulins du pont d'aider l'exécuteur de la haute justice et d'aller *hâller et tirer à la potence les criminels condamnés à mort.* » Les meuniers furent affranchis de cette ignoble servitude par appointement de la Chambre

Digitized by Google

des Comptes, au mois d'avril 1423; — privilèges et franchises de la ville et des habitants de Meaux (1222); — 1226, fondation de l'abbaye du Pont-aux-Dames par Hugues de Châtillon, comte de Saint-Paul et par Marie d'Avesne, sa seconde femme, fille unique de Gaucher, sire d'Avesne, de Guise, de Condé, de Leuze, de Landrecies, etc., et de Marguerite, comtesse de Blois; — résumé de l'histoire des Templiers; — fondation de l'hôpital Jean-Rose (1356) et documents qui y font suite; — 1358, relation de la Jacquerie du Beauvaisis, d'après Jean Froissart; incendie de la ville de Meaux par les gens du Roi, après la défaite des *Jacquiers;* — Jean Soulas, maire et autres, pendus pour cause de trahison; — perte des privilèges du maire et des échevins pour avoir favorisé la Jacquerie; — inimitié des habitants de la ville et du Marché, les derniers ayant contribué à la destruction des premiers; — perte des titres et papiers de la ville, par suite de son incendie en 1358. (Cet incendie dura 15 jours;) — suit à la fin du volume, une table alphabétique des noms de personnes, des noms de lieux et des matières, travail terminé en 1735.

N° 2. (Registre.) — In-4°, 200 feuillets, papier.

1546-1610. — Antiquité de la ville de Meaux, par Rochard (Claude), — 2e partie. — 1547, représentation des mystères de l'ancien et du nouveau testament, sur un théâtre établi en la rue Poitevine, à l'endroit où a été construit plus tard le couvent des Ursulines. Les représentations durèrent deux années, excepté les hivers; — dimanche 17 février 1554, vol des reliques de Saint-Faron; — 1557, mariage contracté au Marché de Meaux, suivant les formes adoptées à Genève; — 16 mai audit an, entrée du roi Henri II à Meaux. Le Roi fut conduit, sous un dais, à la cathédrale; ses valets arrachèrent ce dais comme leur appartenant, et ils voulaient aussi prendre les robes des échevins, « lesquelles estoient de drap fin et à » grand rebras ou renuercé de velours sous prétexte, comme » ils disoient, que lesdites robes auoient esté payées » des deniers de la ville; » — le 10 juillet 1559, furent brûlées en effigies, au Marché de Meaux, seize personnes, tant hommes que femmes, qui s'étaient retirés à Genève lors du prononcé de leur sentence; — abolition des franchises du Marché parce que les habitants, à l'imitation des protestants, chantaient des psaumes en françois, ce qui fut qualifié crime de lèse majesté divine et humaine; — défenses aux habitants de Meaux, par le procureur du Roi, de se servir de domestiques de la religion réformée; — 2 août 1560, bris de plusieurs croix de pierres, par les huguenots, « même de deux figures de lionnes fort » grandes, qui estoient à l'entrée du petit parvis de l'é- » glise Saint-Étienne; les images de l'église Saint-Saintin » furent aussi rompues, et les meubles et ornements pris » et pillés; » — novembre 1561, cession aux Huguenots, devant notaire, par Pierre Dantan, curé de Saint-Martin, de l'église de ce nom, après avoir « esté entendre prescher » les ministres desdits hérétiques. » Il n'y avait plus alors, au Marché, que 12 catholiques, sur 1,200 feux; — construction d'un fort audit Marché et d'un temple au faubourg de Cornillon; — 1563, Charlotte de Bourbon, fille du duc de Montpensier, petite-fille de Jeanne, douairière d'Angoulême, abbesse de Jouarre, épouse Guillaume de Nassau, prince d'Orange; — 1572, action de la Saint-Barthélemy, à Meaux, massacre effroyable qui en fut la suite, attribué notamment à Louis Cosset, procureur du Roi au bailliage, « fils d'un père qui, pour sa teste mon- » strueuse, estoit appelé teste de veau; homme qui, en sa » vie, a souillé sa conscience d'infinies concussions, vol- » leries et meurtres; traistre et dissimulateur en beaucoup » de sorte et qui persécuta ceux de la religion, sans respit » aucun. Combien que plusieurs d'entre eux luy ayent » fait confesser maintes fois, que les cérémonies de l'é- » glise romaine ne sont pas si saintes que les catholiques » le font croire, » etc.; — médailles commémoratives du massacre des Huguenots, présentées au Roi, par Favier, général des monnaies, l'une à l'effigie de Charles IX, avec les attributs de la royauté, « *ayant sous les pieds les corps morts de ses rebelles* » et pour légende : *Virtus in Rebelles.* « L'autre médaille, à l'antique, contient l'effigie du Roy » exprimée près du naturel avec ses armes et dicton fran- » çois : Charles IX dompteur des Rebelles, le 24 août » 1572, » etc.; — 17 décembre 1589, débordement considérable des eaux de la Marne, lesquelles firent crouler les murailles nouvellement construites au faubourg des Vieux-Moulins; — 12 janvier 1590, publication d'un arrêt du Parlement de Paris, contenant convocation des États en la ville de Melun; — 19 du même mois, lecture d'une déclaration du cardinal de Bourbon, (datée du 21 déc. précédent,) sous le nom de Charles X, portant qu'il ne voulait qu'aucun tort fût fait aux maisons de ceux qui tenaient le parti du Roi de Navarre; — Entrée du roi Henri IV à Meaux. Le samedi 1er juin 1594, le Roi Henri IVe partit de Dammartin et arriva à Meaux à cinq heures du soir, par le faubourg Saint-Nicolas, au devant duquel furent 200 hommes de pied conduits par le capitaine Bonnet. Sa majesté fut attendue à l'endroit des Cordeliers, par le corps de justice composé de 36 personnes de robe longue. Maître Bertrand Grandin, président du présidial, « *estant* » *à genoux sur la terre*, lui fit une belle et excellente ha- » rangue » en demandant au Roi de maintenir dans leurs

Digitized by Google

privilèges les habitants de la ville, et priant « Dieu qu'il » lui donnast chacun jour de l'année une pareille estrenne » que celle qu'il recevoit ce jour là. Le Roy l'écouta fort » attentivement et s'adressant audit président et à ceux » qui l'assistoient : *Vous avez été cy-deuant abusés par » mes adversaires sous prétexte de religion, mais vous » avez bien connu qu'il y a de l'ambition et qu'ils n'ont » d'autre but que de mettre ce royaume ès mains de l'é- » tranger, vous vous en estes retirés les premiers, et pour » cette cause, je ne vous veux seulement maintenir et con- » server en vos privilèges anciens ; mais je veux les aug- » menter et vous en laisser une marque.* » Le Roi fut ensuite conduit à la cathédrale où le clergé l'attendait. A une harangue qui lui fut adressée par le chantre du chapitre, maître Pierre Poussemie, Henri IV promit de maintenir l'église catholique et ses ministres en leurs franchises et libertés. — Articles accordés par le Roi aux habitants de Meaux. — (Voir les inventaires de l'Hôtel-Dieu et de la ville de Meaux, H. 7 et AA. 2. Voir encore l'inventaire sommaire des archives départementales E. 1937.)

N° 3. (Volume.) — In-4°, 383 feuillets écrits, papier.

1704-1725. — Suite de l'histoire de Meaux, par Claude Rochard. — 6e partie (les 2e, 3e, 4e et 5e parties manquent.) — 12 avril 1704, quatre heures du matin, mort de Jacques Bénigne Bossuet, arrivée à Paris, en son hôtel place des Victoires ; il était âgé de 76 ans 6 mois et 16 jours ; — généalogie de la maison de Thyard de Bissy ; — lettres du Roi Louis XIV à M. le comte de Bissy, sur la bataille de Saint-Gothard, contre les Turcs. — 1715, réparation des bâtiments du chapitre de Meaux avec des matériaux pris dans le rocher de Crégy ; — dissertation sur ce rocher appelé *la Roche de Crégy*, dans laquelle on rencontre de nombreuses pétrifications, dues aux eaux qui traversent sa masse ; — pose, dans le chœur de l'église des Cordeliers de Meaux, de quatre tableaux exécutés par un religieux du même ordre. L'un de ces tableaux « re- » présentait la Magdeleine occupée à sa toilette, percée » de la grâce ; » — 14 juin 1715, passage à Meaux de la Reine d'Angleterre, veuve du Roi Jacques ; — 21 septembre 1716, mort du sieur Chardon, commissaire de police, qui se noya dans le ruisseau de la rue Saint-Nicolas, au carrefour de l'Écorcherie. Ce Chardon, ancien meunier, avait quitté son état parce que les diseurs de bonne aventure lui avaient prédit qu'il se noyerait ; — impression à Meaux, d'un journal ou Gazette, par Frédéric Allart, imprimeur privilégié à cet effet, demeurant alors rue de la Cordonnerie et plus tard devant l'église Saint-Étienne où il avait acheté une maison ; — 5 décembre 1716, exécution d'une femme, pendue pour avoir assommé, à coups de maillet, « une de ses amies ; » — 9 mars 1717, démolition de la demi-lune construite en tête du pont Cornillon ; — mercredi 30 juin 1717, arrestation d'environ 300 huguenots du village de Nanteuil, « trouvés dogma- » tisant ensemble, » au hameau de Chermont. — Arquebusiers : 1717, mandat et conditions sous lesquelles le prix général sera tiré à Meaux, déclaration ou note de la valeur des prix, montant ensemble à 3,000 livres, dont « un » bassin rond de 300 livres ; » inscriptions, devises, chansons, adresses, etc., composées à ce sujet ; liste des président, officiers et chevaliers qui ont tiré audit prix. A cette réunion assistaient les compagnies de : Chalons, 1re brigade ; Nogent-sur-Seine ; Meaux, 2e brigade ; Suippe ; Dormans, 2e brigade ; Melun, 1re brigade ; Guignes, 1re brigade ; Provins, 1re brigade ; Noyon, 2e brigade ; Mézières, 1re brigade, et 73 autres compagnies ou brigades. Les tireurs étaient au nombre de 591, ils ont tiré ensemble 2,364 coups d'arquebuse ; — règlement du noble jeu de l'arquebuse de Meaux ; — 15 décembre 1717, passage, en cette ville, d'un ambassadeur du grand duc de Moscovie, envoyé à Paris pour complimenter le Roi sur son avènement à la couronne. « Cet ambassadeur coucha à *l'Ours* » devant Saint-Étienne ; » — 14 janvier 1718, bannissement de méchants garnements et maléficiers, après toutefois, que leurs livres et papiers eurent été brûlés par le bourreau ; — arrestation de mendiants envoyés enchaînés à la Salpêtrière et de là dans les ports d'embarquement pour être transférés au Mississipi, en exécution d'une ordonnance royale du 10 novembre 1718 ; liste signalétique de ces malheureux, hommes, garçons, femmes et filles ; — 20 novembre 1719, exécution par effigie, au Grand Marché de Meaux, de deux gardes du Roi pour s'être battus en duel ; — 22 janvier 1720, publication d'une ordonnance du lieutenant général de police, portant défense de faire des réjouissances publiques, parce que le sieur Morlon, curé de la paroisse Saint-Rémy, en avait été éloigné, au moyen d'une lettre de cachet obtenue par l'évêque de Meaux, contre ledit sieur curé « qui s'était » ingéré d'écrire contre ledit seigneur évêque, au sujet de » la constitution *unigenitus ;* » — 23 mai 1720, arrivée à Meaux de la nouvelle d'une diminution de 20 pour cent sur les billets de banque ; modèle de ces billets ; — « re- » lation imprimée (intercalée par l'auteur dans son ou- » vrage), de la cérémonie et procession qui s'est faite » dans la ville de Meaux, au sujet des captifs rachetés » par les révérends pères de l'ordre de la sainte Trinité, le » 8 mai 1720 ; suivie de la « *Liste de ceux qui ont esté » Anges à la procession des captifs,* » au nombre de quatre-vingt-dix-neuf ; — 17 novembre 1720, installation de

Digitized by Google

M. Chabouillé de Brumière, comme lieutenant général criminel du bailliage de Meaux; — 3 février 1723, destruction du jubé de la cathédrale; — 29 avril suivant, procès-verbal de reconnaissance des tombes existant dans cet édifice, à l'occasion des travaux exécutés au monument; ledit procès-verbal dressé par maître Denis Muly, bailli et juge ordinaire, civil, criminel et de police de la juridiction temporelle du bailliage du chapitre de Meaux, à la requête des chanoines parmi lesquels était M. Achilles-Louis-Michel de Chabouillé, etc., etc.

N° 4. (Registre.) — In-4°, 221 feuillets, papier.

1er Siècle-1721. — Antiquités de la ville de Meaux d'après les mémoires de Jean Lenfant, procureur ès sièges royaux dudit Meaux, corrigées et augmentées par Claude Rochard, maître chirurgien-juré et chirurgien du grand Hôtel-Dieu de Meaux.—1er volume accompagné d'une table alphabétique. — Assiette et étendue de la ville; — catalogue des évêques depuis Saint-Denis jusqu'à M. Auguste Allou; — nomenclature des bénéfices de la ville et du diocèse de Meaux, suivie du pouillé, par doyenné, des hôpitaux et Hôtels-Dieu, ainsi que des léproseries ou maladreries, au nombre de seize; — vicomtes et vicomtesses de Meaux depuis l'an 1042; — baillis de cette ville : « Au » livre de l'antiquité et origine des Bourguignons, » chapitre XXXI, il est dit que les noms des baillis viennent de *Baal* « idole représentant le dieu Mars, que les payens et » idolâtres reconnaissaient pour une divinité et comme » dieu des armées. Les baillis avaient l'administration de » la justice tant au civil qu'au criminel, » etc. Ayant recherché les noms des baillis dudit Meaux, M. Rochard a recueilli ceux qui suivent d'après plusieurs titres, actes et comptes de la ville : 1318, Hérard d'Allemand; — 1363, Tristan Du Bois, chevalier, seigneur de Famechon, il était aussi bailli de Troyes, en la même année; — 1393, Guillaume de Chantemerle; — 1439-1464, Denis de Chailly, seigneur du lieu, de La Motte-lez-Nangis, chevalier, conseiller et chambellan du Roi Charles VII; — 1464-1469, Philippe de l'Ouan; — 1469, Guillaume de Gascongne, échanson du Roi; — Regnault de Giresme, écuyer, seigneur de Cernon, conseiller et chambellan du Roi. (Il entra en jouissance de sa charge en 1465); — 1475, Philippe des Essards, écuyer, seigneur de Thieux; — 1477, Antoine des Essards, seigneur du même lieu, conseiller, chambellan du Roi Louis XI; — 1488, Jacques d'Orléans (Dorléans?) — Gabriel de Montfaucon, chevalier, seigneur de Tours. Il prit possession le 8 avril 1489; — François Vérard, chevalier, seigneur de Chisé (Chicey) et de Bel-Air, conseiller, chambellan du Roi. Il sollicita et obtint des lettres d'affranchissement et d'exemption de tailles pour le Marché de Meaux; il exerça son office jusqu'en 1498; — 1499, Étienne de Vuest, chevalier, seigneur de Gruost, de Caron, de Savigny et de Hersin en Artois, sénéchal de Carcassonne-sur-Orge (Seine-et-Oise); — 1505, Jean de Saint-Amador, chevalier, seigneur de Livrion, chambellan du Roi Louis XII; — 1521-1542, Griguardin de Landifay, chevalier, seigneur de Gauchy, Pontreuil et de Messy en France; — 1560, Antoine de Buz, seigneur de Villemareuil et de La Haute-Maison; — Claude de Buz, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Villemareuil et de Nogent-l'Artault. Comme il était en bas âge, à la mort de son père, la charge de bailli fut exercée, jusqu'en 1574, par Louis de Fleury, écuyer, seigneur de La Carouge, son oncle maternel.... — 1620, Vespasien Granger, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Montceaux, Chalifert, Jablines, etc.; — 1678, Antoine-Hyacinthe de Montmerel, chevalier, seigneur de Montguichet, Signy, Signets, Champversy, Bézu-le-Guerry et autres lieux, lieutenant aux gardes du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre;.... — Charles Sévin, marquis de Quaincy? — 1716, Philippe-Auguste Le Hardy, seigneur de Boliard et, en partie, de Neufmontiers. Il prit possession de l'état et office de bailli et capitaine de Meaux, le lundi 7 décembre 1716, état qu'il avait acquis du précédent. (Ici s'arrête la liste de M. Rochard.) — Abrégé de l'histoire de Saint-Fiacre; — décret portant défenses d'enterrer les corps morts dans les églises; — peste occasionnée par des sauterelles : L'an 873 il y eut en France une terrible abondance de sauterelles. Elles avaient « *six ailes,* » *cinq pieds et deux dents, elles gastoient toutes les herbes,* » prez et arbres; elles furent chassées dans la mer par un » vent de midy, du costé de l'Angleterre, et de rechef » furent rejettées sur le rivage, » etc.; — privilèges, franchises, etc., etc.

N° 5. (Registre.) — In-folio, 364 feuillets, papier.

1615-1625. — Histoire. — Mémoire du maréchal de Bassompierre, touchant ce qui s'est passé de particulier en France, pendant sa vie.—2e volume, (le 1er manque,) ce qui ne permet pas de savoir d'où partirent les troupes qui étaient à la suite du maréchal et de ses compagnons. On lit à la première page de ce second volume : « Nostre » armée vint le samedy 20e octobre 1615, loger à Joigny, » mais comme quelques uns des quartiers estoient plus » avancés et que l'on auoit enuoyé plus auant battre l'es- » trade pour prendre langue des ennemis, nos coureurs » vindrent jusques à un ruisseau qui estoit deuant de

Digitized by Google

» deux bourgs nommés Chanlay, et sans trouuer per-
» sonne. Un gentilhomme des miens, nommé Lambert, et
» un de M. de Praslain (Praslin,) nommé Descombes, don-
» nèrent jusques aux portes de Chanlay, qu'ils trouvèrent
» fermées et les ponts leués. » — Prise, pillage et incen-
die de Chanlay, occupé par le maréchal de Luxembourg,
dont les troupes ne firent aucune résistance. Continua-
tion des étapes de l'armée du maréchal de..... par Joigny
et Châtillon-sur-Loire, dans les environs duquel il man-
qua l'occasion de battre son ennemi, malgré les observa-
tions de ses lieutenants, contre lesquels il se fâcha « et dict
» à ceux qui luy parlèrent, qu'il sçauoit son mestier; qu'il
» auoit les ordres du Roi; qu'il sçauroit bien exécuter et
» luy en respondre, ainsy il nous laissa canoner par les
» ennnemis près de 4 heures sans s'advancer n'y recu-
» ler.... M. de Praslin nous manda qu'il estoit enragé de
» voir que M. le maréchal laissoit passer touttes les
» belles occasions, et que pour luy il ne sauroit plus que
» luy dire; qu'il feroit simplement ce qu'il lui comman-
» deroit puisqu'il ne vouloit point se servir de son con-
» seil; » à cela le maréchal fit répondre : « bon, bon voyla
» qui va bien, je ne demande pas mieux, dites leur qu'ilz
» viennent demain de bon matin, nous tiendrons conseil de
» ce qu'il faudra faire. » — Suite de l'itinéraire des troupes
sous les ordres du maréchal de.... en passant par Gien,
Boiscommun, Gédy, Beaugency, Mer, Blois, Pont-le-Noir...
l'Isle-Bouchard, Chinon, etc., tout en bataillant..... — Siège
de Négreplisse, travaux d'attaque, reconnaissance de la
brèche, assaut donné à la ville, qui fut emportée sans ré-
sistance; « tout y fut tué, hormis ceux qui se peurent re-
» tirer au chasteau, et les femmes, dont quelques unes
» furent forcées et les autres se laissèrent faire de leur
» bon gré. On en sauva néanmoins ce que l'on peut: mais
» non pas la ville d'être entièrement bruslée, le château
» tint bon jusqu'au lendemain, qu'il se rendit à discré-
» tion. L'on fit pendre 12 ou 15 des plus mutins. » — ....
Mercredi 22 juin (1625?) reddition de la ville de Saint-
Antonin; — 30 juin, investissement et prise de Carman;
à cette nouvelle les habitants de Toulouse firent aprêter,
pour M. de Bassompierre « un beau logis; les capitouls
» vinrent le remercier et le prier de venir le lendemain
» disner en la maison de ville où ilz feroient une belle as-
» semblée et le bal ensuite pour l'amour de luy, » etc.

N° 6. (Registre.) — 421 feuillets, papier.

1621-1626. — Histoire. — Ambassade extraordi-
naire du maréchal de Bassompierre en Espagne et en An-
gleterre. — Motif et sujet de la première ; instruction.
— Mémoire du sieur de Borstel, agent de l'Electeur Pala-
tin, pour joindre à ladite instruction. — Lettre du Roi
(Louis XIII) au Roi d'Espagne (Philippe IV.) « Très-haut,
» très excellent et très-puissant prince, nostre très cher et
» très âmé bon frère et beau-père, nous envoions exprès
» nostre ambassadeur extraordinaire par de là, le sieur
» de Bassompierre, chevalier de nos ordres, conseiller en
» nostre conseil d'Estat et colonel général des Suisses, sur
» les affaires qui se passent à la *Valtoline*, importantes
» au bien et repos public, comme à nostre intérest et à
» celluy de nos anciens amis et alliez; et comme nous es-
» timons de l'amitié et équité de V. M. qu'elle voudra
» rendre, en cette occasion, les témoignages ordinaires de
» son affection à la manutention de la concorde générale
» de la chrestienté, nous la prions aussi de mettre en
» considération ce que ledit sieur de Bassompierre luy
» exposera plus particulièrement, de nostre part, sur ce
» subiect, » etc.; — mémoire de la Reine (de France): —
lettre de M. Du Fargis, ambassadeur ordinaire en Es-
pagne, à M. de Bassompierre, Madrid, 15 février 1621 :
« Monsieur, ce porteur vous dira les termes où nous
» sommes avec ces gens icy, et les occasions qui ont fait
» naistre nos dificultés, par le récit desquelles vous
» jugerez ce qui sera plus convenable au service du Roi,
» selon votre prudence, » etc.; — lettre écrite du *Castelet*,
le 20 du même mois, par M. de Bassompierre, à M. de Pui-
sieux.... — Lettre du Roi à M. de Bassompierre. « Monsieur
» de Bassompierre, je vous tiens maintenant arrivé à Ma-
» drid. Sur ce que vous aurez sceu de M. du Fargis, qu'ils
» se sont mis en quelque debuoir de faire réparations
» conuenables des choses mal-passées auec luy, des-
» quelles à bon droict j'auois receu mescontentement,
» comme j'auois faict entendre icy à l'ambassadeur du
» Roi d'Espagne, et qu'il estoit raisonnable et entendois
» qu'il m'en fust faict satisfaction, » etc. — Propositions
faites par M. de Bassompierre à Madrid, le 22 mars 1621,
devant les commissaires députés pour l'ouïr, au sujet de la
restitution de la *Valtoline*; — réplique de l'ambassadeur de
France à la harangue de Dom Balthazard de Zuniga. —
Traité entre le gouverneur de Milan et les ambassadeurs
de la Ligue grise (9 janvier 1721); — lettre de M. de Bas-
sompierre à M. le duc de Luynes. « Madrid le 30e jour de
» mars 1621. Monsieur, Il me semble que la comète
» dont nous nous mocquions à Saint-Germain, ne s'est
» pas mocquée d'auoir mis par terre en deux mois, un
» pape, un grand duc et un Roi d'Espagne. Le dernier
» vient d'expirer si sainctement que, si après les longues
» années que ie vous souhaite en toutte prospérité, vous
» faictes une pareille fin, vous aurez le comble du bon-
» heur en tous les deux mondes, » etc. — Autre lettre...
« Ce pauvre prince auoit une conscience si tendre que les

Digitized by Google

» moindres péchés vénielz le perçoient à jour. Il a laissé » peu de regrets de luy, bien que ce fust un très bon et » sainct prince, parce que le gouvernement du duc d'U- » cède et du confesseur, estoit en telle horreur, que le » changement a esté désiré d'un chacun. » (Ce Roi est mort d'une *fiebure de pourpre*, le 30 mars 1621.) etc.

N° 7. (Registre.) — In-folio, 521 feuillets, papier.

1625-1640. — Histoire. — Mémoire du maréchal de Bassompierre. 3e volume. — Le lundi 17 juillet, le Roi vint à Béziers, où il lui fut aussi fait entrée.... L'armée s'achemina vers Montpellier, autour duquel il y avait quelques troupes de M. de Montmorency.... Le vendredi 5e (août) M. le Prince envoya quérir le conseil de guerre et là, mit en avant la proposition que je lui avais faite le jour précédent, d'aller en personne forcer les ennemis dans Cauvisson. MM. de Praslin, Montmorency et Schomberg, voulurent l'accompagner, de sorte que je fus laissé pour faire le siège... — Attaque de Lunel. La place reçoit des renforts; — le samedi les dispositions étant faites pour l'attaque, « le ravelin tira tout le jour, le feu prit à » trois caques de poudre, comme j'estois en la batterie, » qui emporta la compagnie entière Du Gast de Pié- » mont, qui en estoit proche. J'y fus eschaudé, mais non » brulé, Dieu mercy, car j'en sortois et en estois à 40 pas; » — 31 août, campement sous Montpellier, le Roi présent; préparatifs d'attaque; — blessure et mort de Zammet faisant charge de maréchal de camp du quartier de Piguardé, pendant qu'il allait en reconnaissance, « durant » qu'une escarmouche qu'il auoit faicte exprès attaquer, » un coup de *moyenne*, tiré de la ville, lui cassa la cuisse, » dont il mourut trois jours après; le même coup em- » porta une fesse au sieur de Moulon, aide de camp, dont » il guarit; » — lundi 10 septembre, conclusion de la paix; — le mercredi 12, « je vins au conseil, dit Bassom- » pierre, et me sembla que le Roi me faizoit moins bon » visage que de coustume et ne me parla point. Il estoit » au cabinet de ses oiseaux, et peu après dit à la com- » pagnie qu'ilz vinssent tenir le conseil en sa chambre. » M. de Bassompierre s'y rendit aussi et là le garde des sceaux lui dit : je pensais pour reconnaître les obligations que je vous ai, vous envoyer vos *lettres parfumées*, mais le Roi me pressa si extrêmement par Bautru, que je n'en eus pas le temps. Bassompierre ayant demandé de quelles lettres il s'agissoit, le garde des sceaux lui répondit : « celles de mareschal de France, dont vous allés prester » le serment, et à mêsme temps le Roi dit ces motz : » Monsieur, iay intention de recognoistre les bons et » grandz seruices que iay reçus despuis plusieurs années » de M. de Bassompierre, tant aux guerres que iay eues » qu'en d'autres occasions, d'une charge de maréchal de » France, croyant qu'il m'y seruira dignement..... et là, » sans me dire autre chose, il me print par la main et » s'estant assis sur une chère, me fist mestre à genoux » et prester le serment, puis me mist le baston à la » main, » etc.

N° 8. (Registre.) — In-folio, 400 feuillets, papier.

XVIe siècle. — Histoire. — Histoire de tous les grands hommes du dernier siècle (XVIe,) italiens, espagnols et portugais, desquels les faits héroïques et autres actes de leur vie ont été recueillis par M. Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme. — Tome I, précédé d'une dédicace à la reine Marguerite, commençant par ces mots : « Madame, » Vostre Maiesté a reçu de si grands avantages du ciel qu'il » n'y a puissance qui ne se veuille comparer à la sienne; » vous le voyés, Madame, par les respects que lui viennent » rendre les Empereurs, Rois, et grands capitaines étran- » gers du siècle dernier, » etc. Ensuite l'auteur expose qu'il commencera la vie de ses grands hommes par les Espagnols et étrangers, et qu'après il viendra aux Français, « voulant imiter ces divins architectes qui embel- » lissent leurs bâtiments par des plus orgueilleux frontis- » pices qu'ils peuvent; » c'est en effet Charles-Quint dont il fait son premier héros, qui, pour son coup d'essai chassa de la Hongrie le sultan Soliman qui ravageait le pays tout à son aise, (24 avril 1548.) — Le seigneur de Brantôme continue en disant que Louis d'Avilla, voulant exalter son maître « par trop, dit que ça esté un grand cas de luy, » que Charlemagne demeurast 30 ans à subiuguer les » Saxons, et l'Empereur Charles n'y demeura que 3 mois; » print prisonnier leur principal chef, le duc de Saxe, avec » d'autres de ses grands seigneurs et capitaines. » Ceux- ci demandant ce qu'ils avaient à faire, « il ne leur répon- » dait que, comme dit l'Espagnol, *cada ceposa garda su* » *cola*, chaque renard garde sa queue..... Enfin il fallut » qu'il vint boucquer et se rendre prisonnier à sa misé- » ricorde, demander pardon et le prier de ne le tenir point » en prison perpétuelle. » L'empereur est représenté là, comme « si mal mené de ses gouttes, qu'il portoit une de » ses jambes apuiée dans un linceul ou nappe attaché à » l'arçon de la selle de son cheval; sur quoi nos farçeurs » et brocardeurs françois firent cette rime : L'Empereur » Charles le Quint, — Ne portant hotte ni manequint, — » Auec ses finesses toutes, — Fut fort tourmenté de ses » gouttes. » — .... Cet empereur estimait beaucoup ceux qui parlaient plusieurs langues, aussi fut-il fort curieux d'attirer à soi le drogman du grand sultan, jusqu'à lui pro-

Digitized by Google

poser dessous mains des grands gages et pensions.... Il parlait distinctement, et bien parfaitement, dix-sept langues, « qui sont : grec vulgaire et litéral, turc, arabe, » more, tartare, persian, arménien, hébrieu, hongre, » moscovite, esclavon, italien, espagnol, alleman, latin et » françois; ..... et l'Empereur le devoit bien estimer et » désirer, puisque luy mesme parloit cinq ou six langues.» L'auteur continue ainsi, ne tarissant pas sur les mérites de son héros, et arrive à cette conclusion : « Ainsy Charles » le Quint, tant de fois auguste, après avoir affronté les » Roys ses voisins, foudroiez touttes les parts de l'Uni- » vers, deffait tant d'armées, *fait mourir tant de millions* » *de personnes*, ensanglanté les mers et la terre, pris un » pape et un Roy de France, triomphé d'eux et voyant » qu'il n'en pouuoit plus, se retira *au seruice de Dieu*, et » ainsi se soubmetant à ses saincts commandements pour » les observer, et aussi pour pratiquer le proverbe : *de* » *moco diabolo, vicio hermitand.* (De jeune diable, vieux » hermite,) » etc.

N° 9. (Registre.) — In-folio, 555 feuillets, papier.

XVIe siècle. — Histoire. — Histoire des hommes illustres et grands capitaines par Pierre de Bourdeilles. Second volume. — Voici l'entrée en matière de l'auteur en ce second livre : « Pour venir à nos grands capitaines » et personnages françois, je ne puis mieux commencer » mon livre que par nostre petit Roi Charles huictiesme. » Petit l'appelè-je, comme plusieurs de son temps et après, » par une certaine habitude, l'ont appelé tel à cause de sa » petite stature et débille complexion; mais très grand de » courage, d'âme, de vertu et de valeur. » Ce grand Roi fut nourri par Louis XI, son père, au château d'Amboise, presque séparé du monde, et élevé, non en fils de Roi, ni même d'un simple gentilhomme, « affin qu'il perdit cœur » et n'attentast rien contre luy. Il le traictoit selon la ma- » ladie qu'il auoit eu, tant il estoit jaloux de son Estat, » et de sa personne encore plus, et pourtant telle mau- » uaise nourriture n'offença jamais son généreux cou- » rage. » ..... Il entreprit la conquête de Naples contre le conseil de tous ceux qui l'entouraient, n'ayant que peu de ressources, puisqu'il n'avait pas parcouru la moitié de son voyage que l'argent lui fit défaut, ce qui le contraignit d'emprunter les bagues de (madame de) Savoie et de madame la marquise de Montferrat, toutes deux très bonnes françaises..... Le pape crut lui opposer une barrière par ses excommunications, mais il passa outre et marcha droit vers Rome, faisant répondre à..... qu'il avait fait un vœu à saint Pierre, et que, nécessairement, il fallait qu'il l'accomplit au péril de sa vie. Charles VIII entre à Rome, armé de toutes pièces, en bel et furieux ordre de bataille, trompettes sonnant et tambours battant, se logeant là où il lui plaît; faisant *planter ses justices, potences et estrapades en plusieurs endroits*, et publier ses édits et ordonnances comme s'il était à Paris.... Ensuite il tire vers Naples à petites journées, entre sans peine dans la ville, par une porte, tandis que Ferdinand, son ennemi, sortait par l'autre. Les châteaux se mettent en défense, il les assiège, les bat et descendant en personne dans les tranchées, il y faisait apporter son dîner en attendant l'issue des combats. Après avoir triomphé des efforts qui lui étaient opposés, le Roi de France fit son entrée dans Naples. Il était « vestu en habit impérial, d'un grand » manteau d'escarlatte avec son grand collet renuersé, » fourré de fines hermines mouchetées, tenant la pomme » d'or ronde et orbiculaire en sa main droicte, et en la » senestre un grand sceptre impérial. » — A cette entrée on ne trouva rien à dire, excepté qu'on remarquait près du Roi, le seigneur de Beaucaire, faisant l'office de connétable du royaume de Naples, « ce qui n'estoit guère beau, » car il ne venoistz que de frais estre son valet de » chambre. Et luy veoir porter l'espée, cette veue estoit » odieuse. » — Après avoir fait connaître la perte de Naples, M. de Brantôme décrit les faits et gestes de plusieurs hommes remarquables qui avaient accompagné Charles VIII, ou s'étaient distingués sous le Roi Louis XII, tels que : M. d'Aubigny qui reprit la ville de Naples, « mais sa » bonté et la fiance qu'il eut en la foy un peu trop légère » du Roy Ferdinand, la lui fit perdre.... nonobstant ayant » bandé contre lui le pape Jules II, par trop ingrat des » bienfaits qu'il auoit receus de lui, il ne s'en estonna » autrement, » etc.; — M. d'Alègre, qui ne fut pas heureux dans ses expéditions d'Italie et mourut à la bataille de Ravanne (Ravennes). Il était taxé d'aller un peu vite en besogne, M. de La Palisse fut le contraire. Il était très sage et très vaillant capitaine quand il le fallait, et s'il n'eut été tel, il n'aurait pas obtenu les grandes charges et les grades que lui accordèrent ses maîtres et notamment Louis XII qui l'aimait beaucoup, etc., etc.

N° 10. (Registre.) — In-folio, 432 feuillets, papier.

XVIe siècle. — Histoire. — Mémoires de messire Pierre de Bourdeilles, abbé de Brantôme. — IIIe livre des hommes illustres et grands capitaines français du dernier siècle. — « M. le maréchal de Termes a été, en son temps, » un très grand capitaine. Après le départ de M. d'Essé (de » Montalembert,) il fut envoyé en Écosse pour tenir sa » place, ce dont il s'acquitta très bien. Aucun gentil- » homme de sa qualité n'a été plus savant lieutenant de

Digitized by Google

» Roi que lui en Écosse. Le Roi Henri (II,) bien averti des » menées du pape Jules (III,) l'envoya en ambassade à » Rome, ce que voyant le pape il s'écria : le Roi ne m'a » point envoyé ici un ambassadeur, mais un capitaine, » le meilleur des siens; il faudra prendre garde à moi; » — M. de Vassé fut aussi un très vaillant capitaine, il eut cet honneur d'avoir rompu la paix de Piémont, par le commandement du Roi. Sa valeur fut cause de son avancement, mais M. le connétable n'y fut étranger, M. de Vassé ne l'ayant jamais quitté; ce qui fit qu'à la mort du Roi François, le connétable étant retourné à la cour, son protégé eut le gouvernement du marquisat de Saluces qu'il « entretint fort sagement, bien qu'il fut haut, collère et » bizarre, *dont il me souvient qu'aux chevaliers de Poissy*, » ..... j'ouis M. de Guise dire en parlant de MM. de Montluc et Vassé, réunis pour la cérémonie, les voilà bien accouplés ensemble, car ils sont « autant bizarres, hauts à la » main et colères, que pas un de la troupe; mais pour» tant très braves et vaillants capitaines..... Or, parlons as» teure (à cette heure) » de ce brave M. de Salvaison qui a été, en son temps, un aussi vaillant capitaine que le Roi de France ait eu, et s'il ne fût mort sitôt, il eut fait beaucoup parler de lui. Il était tel, que pour les belles choses qu'il exécutait, plusieurs français, espagnols et italiens croyaient fermement qu'il avait un esprit familier qui lui dressait tous ses mémoires, dessins et les lui conduisait si bien qu'aucuns, en Piémont, ont affirmé que le diable le vint prendre à sa mort et l'emporta. « Mais ce sont abus, son » gentil esprit et entendement, son grand savoir, sa vigi» lance, sa sagesse, son bon cœur et son bonheur, ont été » son seul vrai démon et esprit familier, » etc. — Le duc de Guise. L'abbé de Brantôme parlant de ce personnage, dit qu'il fut grand entre les grands et que les étrangers se plaisaient à le qualifier ainsi; qu'ils faisaient très grande estime de son fils, et qu'ils entraient aussi en grande admiration de madame de Guise, sa femme, autant pour sa grande beauté et sa belle grâce, qu'à cause de son titre de femme de M. de Guise. Il faut louer et estimer le grand capitaine dont il s'agit, non pour un beau chef d'œuvre de guerre, mais pour plusieurs, dont les principaux à mettre en avant et admirer, sont : le siège de Metz, la bataille de Ranty, qu'il soutint; le voyage d'Italie, la prise de Calais, Guines et Hames (Ham?); celle de Thionville, le camp d'Amiens, et pendant la guerre civile, les prises de Bourges, Rouen, la bataille de Dreux et le siège d'Orléans, etc.

N° 11. (Registre.) — In-folio, 250 feuillets, papier.

1468-1565. — Histoire. — Traités de paix entre les Rois de France et leurs voisins, accords et autres actes diplomatiques. — 14 octobre 1468, traité de paix conclu à Péronne, entre le Roi Louis XI et le duc Charles de Bourgogne, suivi des doléances, remontrances et requêtes de celui-ci, avec les provisions et réponses qui lui furent accordées; — ratification du présent traité, sa vérification au Parlement, à la Chambre des Comptes et à la Cour des Aides de Paris; — traités ou trèves marchandes faites entre lesdits Roi et duc, à Soleure, le 13 septembre 1475; — 19 janvier 1493, traité de confédération et d'alliance entre Charles VIII, roi de France, d'une part; Ferdinand et Isabelle, Roi et Reine de Castille, d'Arragon, etc. Par ce traité le Roi de France abandonne à l'Espagne la possession des comtés de Roussillon et de Cerdagne, en Catalogne; — 5 août 1498, traité de paix, de confédération et d'alliance, entre Louis XII, Roi de France, et le Roi et la Reine d'Espagne. Cet acte est daté du monastère des Célestins, près Marcoussis; — 13 octobre 1501, traité de même nature consenti avec la France, par Maximilien Ier, roi des Romains. Par un autre traité en date, à Blois, du 22 septembre 1504, les parties contractantes sont encore convenues du mariage de Charles, duc de Luxembourg, depuis Charles Ve du nom, empereur, avec madame Claude, fille de Louis XII; — .... bulle du pape Jules II, par laquelle il entre en la ligue conclue contre Vénitiens, entre l'Empereur Maximilien Ier, Louis XII et Ferdinand d'Arragon à Cambray, l'an 1508; — serment fait par les ambassadeurs des parties susnommées, pour l'observation du traité de Cambray; — 24 mars 1514, traité de confédération et d'alliance entre François Ier, roi de France, et Charles, prince d'Espagne, depuis Ve du nom, Empereur, par lequel ils conviennent du mariage de Renée de France, belle-sœur dudit Roi et fille de Louis XII, avec ledit prince; — 1516, Bulle du pape Léon X, donnant absolution au Roi de France et à sa femme, de ce qu'ils n'ont pas tenu la promesse contenue au traité susdaté; — 5 août 1529, à Cambray, traité de paix entre l'Empereur Charles V et François Ier, roi de France; — 11 janvier 1537, aux Cabanes de Fiton, entre Narbonne et Perpignan, trève de 6 mois entre les mêmes; — 8 juin 1538, autre trève pour 10 ans, concernant tous leurs royaumes, pays et seigneuries; — 1er février 1538, à Tolède (1539), déclaration de l'Empereur Charles V, contenant que le traité de Trèves, fait à Nice le 8 juin précédent, « sera tenu » et observé pour une ferme et asseurée paix; et lui et le » Roy François Ier demeureront vrais amis leurs vies du» rant, encores que leurs différens ne soyent vuidez; » — 5 février 1555, à l'abbaye de Vaucelles, près Cambray, trève de cinq ans, en tous lieux et endroits quelconques, entre l'Empereur Charles V, et Philippe, roi d'Angle—

Digitized by Google

terre, depuis Roi d'Espagne, d'une part; et le Roi Henri II, d'autre; — addition au traité de Trèves, susdaté, comprenant divers articles touchant le duc de Savoie; le trafic des Français aux Indes; la délivrance des prisonniers de guerre, et les alliés de Philippe II, roi d'Espagne, etc.

N° 12. (Registre.) — In-folio, 248 feuillets écrits, papier.

1743-1746. — Histoire. — Lettres originales de M. de Voyer d'Argenson, ministre de la guerre, à M. le comte de Bercheny, maréchal de camp, seigneur de Luzancy, commandant un régiment de hussards de son nom, etc., etc.; — 22 mai 1743, à Versailles, « j'ai reçu, » monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'é- » crire d'Oppenheim, le 12 de ce mois, en m'envoyant l'es- » tat des quartiers occupés par les troupes, dont M. le ma- » réchal de Noailles vous a donné le commandement. Le Roy » ne doute pas que vous ne vous acquittiez de tout ce qui » vous sera confié, avec le zèle et la fermeté que sa Majesté » vous connoist pour ce qui intéresse son service. Je suis, » avec un parfait attachement, Monsieur, vostre très humble » et très obéissant serviteur. » Signé : *d'Argenson.* — 31 juillet 1743, P. S. de la main du ministre : « Je rendray compte » au Roy, monsieur, de la proposition que vous m'avez » faite par rapport au corps de Hussards, et quelque party » qu'elle prenne, à ce sujet, elle ne peut qu'approuver la » vue que vous avez dans le nouvel arrangement que » vous avez imaginé. » — Fontainebleau, le 14 octobre 1743, « Vous recevrez, monsieur, par la voye de M. de La » Grandville, sous l'adresse supposée de M. Corneman, » banquier à Strasbourg, avec ce mot : *Cito, cito*, des » lettres du sieur Wakassowitz, capitaine de Licaniens » ou Croates, qui, se disant mécontent du service de la » Reine de Hongrie, a proposé à M. Vincent, à Vienne, » d'entrer à celui du Roy, avec plus de mille de ses com- » patriotes; » — 8 décembre 1749, le ministre annonce à M. de Bercheny que le Roi lui a confié l'inspection générale des régiments de Hussards étant à son service, y compris celui de *Raugrave;* — 12 mars 1744, M. de Bercheny est informé que le Roi l'a nommé, pour servir pendant la campagne à ouvrir, avec son grade de maréchal de camp, dans l'armée de Flandres, placée sous les ordres du maréchal de Noailles; — le 22 mars 1744, le Roi approuve que M. de Bercheny continue à servir avec l'habit hongrois, à la condition d'être pourvu d'un habit d'ordonnance, en sa qualité de maréchal de camp; quant à la broderie qu'il ambitionne, M. d'Argenson, lui mande « qu'il » la lui procurera le plustot possible; » — 23 mars 1744, état des régiments de Hussards, dont M. de Bercheny avait l'inspection : Bercheny, 4 escadrons, 2 à Givet, 1 à Philippeville, 1 à Mariembourg; — Raugrave, 4 escadrons ainsi que les suivants, à Givet; — Beausobre, à Stenay et Mouza; — David, à Sarable, Bouquenon, Sarreguemines, etc.; — Pollerestky, à Sarrebourg et Molsheim, en Alsace; — et Lynden, à Lauterbourg; — états de sommes dues à M. Pierre Boyer et frères, marchands à Lyon, montant à 16,720 livres 17 sous 5 deniers 1/2, pour fourniture d'habillement à diverses compagnies de hussards; — 30 décembre 1746, permission à M. de Bercheny de passer le mois de février suivant à sa terre de Luzancy, à condition de ne pas paraître à la cour, avant le milieu de mars, sa présence devant y causer un mauvais effet attendu que le Roi avait refusé à tous les autres officiers généraux, employés sur les frontières, de s'en absenter, etc.

N° 13. (Cahier.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1732. — Histoire. — Expédition d'Oran, en juin et en juillet 1732, par les troupes de Sa Majesté catholique, sous les ordres de M. le comte de Montemart. — « L'armée qui » était de 25,000 hommes de pied et de 3,000 chevaux, » qu'on avait cru longtemps regarder l'Italie, s'est trouvée » avoir une toute autre destination. Sa Majesté ayant jugé » de sa gloire et de sa religion de recouvrer une place » telle qu'Oran, qui avait été enlevée à l'Espagne au com- » mencement de son règne, se détermina à nous y en- » voyer pour la reprendre. » — Notre armée partit d'Alicante le 15 de juin pour cette conquête. « La flotte était » de plus de 500 voiles. » Vents difficiles; — 15 jours de traversée au lieu de 48 heures; — conquête d'Oran par le cardinal Ximénès; — arrivée en vue de la place, le 29 juin; — débarquement en trois parties : grenadiers et picquiers, au nombre de 6,000 hommes; — reste de l'infanterie; — cavalerie et dragons; — les Maures ne font nulle résistance, et, au contraire, se retirent dans les terres; — difficultés d'accéder à la plaine à cause des rochers qui bordent la mer, ce qui rendait, de la part des Maures, le terrain très facile à défendre; — l'ennemi laisse tout le temps nécessaire pour gagner la plaine en question; — inquiétude au sujet des vivres; — découverte de sources; — souffrances causées par la chaleur du jour et par la fraîcheur des nuits; attaques et combats; — mort d'un des plus braves capitaines de l'expédition, de qui un cavalier maure fit sauter la tête d'un coup de sabre; — l'ennemi refoulé et chassé des hauteurs qu'il occupait; — nouvelle apportée par un turc déguisé, envoyé par les consuls d'Angleterre et de France, de l'abandon de la ville par le bey d'Oran et de tous les forts qui commandaient la place, à l'exception de celui du *Mazalquivir;* — égorgement, par les Maures,

Digitized by Google

du chancelier du consulat de France ; — reconnaissance de la place ; — prise du fort resté occupé ; — abandon, par l'ennemi, d'environ 140 pièces de canon, de beaucoup de blé, de farine, laine, huile, paille, etc. ; — réparation de moulins ; — assurance donnée au commandant de l'armée, par les Consuls, que les Maures, avant l'attaque, étaient au nombre de plus de trente mille, etc., etc.

N° 14. (Volume.) — 35 feuillets, papier.

1619-1640. — Histoire de Madame de Savoie (Christine), deuxième fille du Roi Henri IV. — « L'an 1619, Victor » Amédée, prince de Piémont, fils de Charles-Emmanuel, » duc de Savoye, estant venu à Paris, espousa Christine de » Bourbon, seconde fille d'Henry-le-Grand, Roi de France, » et de Marie de Médicis. Peu de temps après son mariage » ce prince mena sa femme en Piémont, » où elle fut reçue avec affection de la part de son beau-père et de tout le peuple. Elle vécut avec la réputation d'une femme d'honneur jusqu'en 1627, mais en ce temps elle commença à donner des soupçons de sa mauvaise conduite. Le duc en avertit son fils, qui s'en offensa, etc. Suivent des révélations indignes d'être citées. L'auteur termine en disant : « Ne vous fiez pas à l'abbé de Castillon ni à Caprionna de » Genne, ce sont des plumes vénales payées pour mentir » et pour jetter des nuages et des ténèbres dans les es- » prits, affin de leur oster la lumière des horribles vérités » qui composent l'histoire de madame de Sauoye. »

N° 15. (Registre.) — In-folio, 124 feuillets, papier.

1204-1660. — Histoire. — Mémoire descriptif et topographique de la province et duché d'Alençon, avant les démembrements qui ont été faits des vicomtés d'Argentan, Verneuil et Domfront. — Duché : Le duché d'Alençon, selon son ancienne étendue, avait environ 20 lieues de longueur sur 40 de largeur. — Rivières qui s'y trouvent comprises : la Sarthe, qui prend sa source près de l'abbaye de La Trappe ; l'Aure, commence près de la forêt du Perche ; l'Iton, à Rouxois ; le Rueil, prend naissance au village du même nom ; La Rille, commence à Saint-Vandrille ; la Grenne, prend sa source dans la vicomté de Mortain ; l'Orne, au village d'Aumont, près de Séez ; la Dive, à Courmenil ; la Vie, commence en la paroisse des Astelles ; la Toucques, à Champfaut, elle joint près de Lizieux, l'Orbiquet, et là elles deviennent navigables pour certains bateaux plats appelés gabares ; la Charenthonne, le Cernant, la Conches, l'Eure et l'Ante. — Climat ; — qualité du terroir d'Alençon ; — description des pays : d'Oulmes, du Thimerais et d'Auge ; — mines ; — marais à dessécher. — Histoire particulière du duché d'Alençon : « La réunion des comtés d'Alençon et du Perche est si » ancienne qu'on ne trouve rien des temps qui l'ont pré- » cédé. Cette réunion existoit dès le XIIe siècle. L'on voit » par la fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alençon, faite en l'an- » née 1204, qu'elle l'a esté par les comtes d'Alençon et » du Perche, » etc. — États ecclésiastiques. Prieurés ; — abbayes et prieurés de filles ; — chapitres et églises collégiales ; — monastères ; — commanderies ; — chapelles, personnats et maladreries ; — cures ; — nombre des ecclésiastiques, environ 2,285 ; — religieux, 337 ; — religieuses, 877. L'on peut dire, en général, que les uns et les autres « sont de très bonnes mœurs et qu'ils s'acquittent des » devoirs et fonctions de leur état ; mais l'on ne voit pas » que beaucoup se distinguent dans aucun genre de » science, piété ou vertu. On dira seulement que du costé » d'Argentan et de Falaise les ecclésiastiques et les reli- » gieux s'appliquent d'avantage à l'estude et à la prédi- » cation. » — Familles des évêques de Lizieux et de Séez. — Gouvernement militaire. — Justice : le duché d'Alençon est du ressort du parlement de Rouen, à l'exception du Thimerais qui ressortit à celui de Paris. — Finances. Le duché d'Alençon et les pays qui en dépendent sont divisés en huit élections, plus celle de Mortagne. « Ces » neuf élections portaient en 1682, que la guerre dernière » a commencé, 1,313,476 livres de tailles, non compris » la capitation qui a produit chaque année, 428,610 livres, » ni des autres affaires extraordinaires auxquelles ont » donné lieu les dépenses de la guerre. » — Manufactures et commerce ; — foires et marchés ; — ponts et chaussées. — Noblesse : le comte de Toulouse, possesseur du duché de d'Anville ; — le duc de Vendôme, engagiste du domaine d'Argentan ; — le duc de Bouillon, possesseur de Conches et de Breteuil dépendant d'Évreux ; — le comte de Marsan, (par son épouse, de la maison de Matignon,) le marquisat de Louray ; — le comte d'Harcourt, d'où relèvent 17 fiefs ;.... — le marquis de Vieuxpont, possesseur de la baronnie de ce nom, qui est celui de sa famille, etc., etc.

N° 16. (Registre.) — In-4°, 308 feuillets, papier.

610-1672. — La vie ou l'éloge de saint Faron, évêque et comte de Meaux, tirée des auteurs anciens et modernes qui en ont parlé, par M. Hébert de Rocmont (1689,) avec une dédicace à Mgr J.-B. Bossuet, suivie d'une préface. Ce manuscrit orné d'assez mauvaises aquarelles, est d'une bonne écriture, claire, soignée et très régulière. — L'ouvrage est divisé en 8 chapitres, dans l'ordre suivant : Livre Ier. De la noblesse, de ses ancêtres

Digitized by Google

et de la piété de la famille. — II. De l'arrivée de saint Colomban en France, et comme il prédit la naissance de saint Faron; — III. De son éducation; — IV. De sa manière de vivre dans sa jeunesse; — V. Des emplois qu'il exerça à la cour et comment il y vécut; — VI. De son mariage; — VII. De la charité qu'il exerça envers une pauvre femme, et comme il sauva la vie à des ambassadeurs (Saxons); — VIII. De la naissance de sainte Fare, de sa vie et de ses actions; — IX. Entretien de sainte Fare et de son frère, saint Faron; — X. De la mort de sainte Fare, son testament et ses miracles. — Livre second. Chapitre Ier. De la retraite de saint Faron dans le monastère de Luxeuil, et des vertus qu'il y pratiqua; — II. Comme saint Faron fut élevé à la dignité de prêtrise; — III. Comme saint Faron fut élu évêque de Meaux, et de la manière dont il y gouverna; — IV. De la tentation dont saint Faron fut attaqué; — V. Saint Faron fait bâtir un monastère où il se retire pour y goûter les douceurs de la solitude; — VI. Saint Fiacre vient en France, où il est reçu dans le monastère de Sainte-Croix, et saint Faron lui donne un lieu pour bâtir un ermitage; — VII. Des miracles que saint Faron a opéré pendant sa vie; — VIII. De la mort de saint Faron et de ses funérailles; — IX. Des miracles que saint Faron a faits après sa mort... « Les démoniaques et » les possédez étoient délivrés dès qu'ils approchoient de » son tombeau, et on en rapporte plusieurs exemples qui » font voir combien ce sépulcre est glorieux pour saint » Faron et utile pour ceux qui s'en approchent avec foy.» ..... Un jeune homme ayant battu sa mère, ses bras s'étaient tellement contournés qu'il était impossible de les remettre dans leur situation naturelle et il se donnait continuellement de si grands coups sur l'estomac qu'il faisait peur à tout le monde. Il fut guéri en visitant l'église et ses bras se retournèrent comme ils étaient auparavant. Voir encore la guérison du bienheureux Loup Servat, abbé de Ferrières, et surtout la paralisye des chevaux des Normands à leur approche du monastère de sàint Faron.

N° 17. (Registre.) — In-folio, 290 feuillets, papier.

1561-1586. — Assemblée de Poissy. — Bref recueil et sommaire de ce qui s'est fait en la ville de Poissy, durant l'assemblée des prélats de l'église gallicane, savoir : depuis le 26 juillet jusqu'au 14 octobre 1561. — « Premièrement, faut noter que la ville de Poissy a esté » trouuée fort commode pour faire ladite assemblée, pour » plusieurs causes. Ire Pour autant que le monastère des » nonais (sic) dudit Poissy, qui sont de nombre de six-» vingts, de l'ordre de saint Dominique, toutes gentilles-» femmes et de noble maison, et six religieux pour dire » les messes et les aider à leurs autres services; est assés » loin des maisons de la ville et séparée d'elle, pour estre » secrètement et sans grande foulle. — IIe A cause de l'am-» plitude et capacité de la salle ou réfectoire en laquelle » se fait ordinairement l'Assemblée et congrégation des » docteurs, prélats et députez du clergé. — IIIe Pour ce que » les prélats estoient logés près les uns des autres pour » facilement communiquer ensemble. — IVe Pour ce que » ladite ville n'est qu'à une lieue de Saint Germain en Laye, » où a été toujours ledit temps durant, le Roy auec lequel » ils pouuoient communiquer de jour en jour, des affaires » qui suruenoient, s'il étoit expédient. — Ve A cause de la » salubrité de l'air, pour autant que ladite ville de Poissy » est environnée, d'un costé de bois où l'on peut aller le » matin se promener, et de l'autre costé la rivière de Seine » où il y a plusieurs prairies pour s'aller recréer au soir » et prendre un peu d'exercice, » etc. — Liste des cardinaux, archevêques et évêques présents à l'assemblée; — harangue du chancelier, l'évêque de Chartres, comme diocésain, s'asseoit le premier; — articles sur lesquels il y avait à délibérer concernant la réformation de l'église; — liste des théologiens et des canonistes qui devaient délibérer sur ces articles. — Discours du colloque de Poissy, par M. d'Espence, du 27 janvier 1561, envoyé par la Reine mère aux théologiens de Paris, arrivés à Saint-Germain. — Proposition des points principaux qui séparaient les docteurs. Sur le premier, de l'usage des images : « M. Théodore de Bèze, accompagné de trois ministres, » parla de cet article et le lendemain 28, leur envoya cet » abrégé : Tout ce que nous avons aujourd'hui déduit, » touchant la matière des *Images*, tend à montrer trois » points : le premier qu'il n'est licite peindre Dieu en fa-» çon et en lieu quelconque. Le second que l'usage des » images n'est tolérable ès églises des chrétiens. Le tiers » qu'encores qu'elles fussent tolérables, il ne leur faut » faire aucun honneur ni service... Décisions... Tierce-» ment puisque les images sont les *livres des idiots*, sup-» plié soit remonstré que les Images scandaleuses soient » du tout tollies, comme les images de la Trinité, selon » qu'en plusieurs lieux est figurée; celles aussi de plu-» sieurs saints deshonestes et dont la vie est reiettée par » l'église comme apocriphes. Quartemens que toutes » autres images, que de la *croix*, soient déplacées des au-» tels et mises ès parvis des églises, en tels lieux que » plus on ne les puisse adorer, saluer, vestir, couronner » de fleurs, bouquets, chappeaux; leur offrir vœux, les » porter par les rues et temples sur les épaules ou bas-» tons, comme même le défendit le dernier concile de » Sens tenu à Paris. » — Discours du colloque de Poissy,

Digitized by Google

par M. d'Espense. — 25 septembre 1567, procès-verbal de l'assemblée du clergé. — Mémoire des différences existant entre la jurisprudence du Parlement et celle du Grand Conseil, sur : les dîmes novales, les menues et vertes dîmes, les portions congrues; — les résignations de bénéfices en faveur des tiers; — les regrets « de ceux qui, » ayant résigné en extrémité de maladie et qui sont re- » venus en convalescence (admission par le Parlement, » rejet par le Grand Conseil); — la garde des corps de » bénéficiers décédés. « Il arrive souvent qu'un résigna- » taire ne pouvant faire admettre sa résignation, durant » la vie du résignant, parce que le résignant décède in- » continent après sa procuration passée, les amis et pa- » rents du résignataire cachent la mort du résignant, » *font saler ou ambaumer son corps* et le gardent comme » s'il estoit vivant, jusqu'à ce qu'ils croient la résignation » admise, » etc.; — les distributions manuelles; — procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France tenue à Paris en l'année 1596. — En fin du registre est écrit : « Collationné sur l'original en grand papier relié en » parchemin, par moy secrétaire du Roy, des couronne et » maison de France, à Paris ce quinziesme du mois » d'aoust de l'an mil six cent quatre-vingt-six. » Signé : *Tiercellet.*

N° 18. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier.

1746-1756. — Histoire. — Copies de lettres, mémoires, etc., du maréchal de Bercheny, adressés à MM. le maréchal de Belle-Isle, d'Argenson, etc., etc. — Luneville, 21 novembre 1746, à M. le comte d'Argenson au sujet des draps de la manufacture de Seignelay, proposés pour l'habillement des hussards, et qui n'ont pu être acceptés, attendu que des marchés étaient dejà passés, savoir : pour les pelisses et manteaux, à Strasbourg; — pour les vestes et culottes, à Ath; — les harnais à Condé, et l'armement, compris le sabre, à Liège; — copie de la lettre du Roi Louis XV, écrite au Roi Stanislas, au sujet de la princesse de Saxe, choisie pour dauphine : « Monsieur mon » frère et beau-père, la nécessité de remarier prompte- » ment mon fils, les circonstances présentes, le peu de » princesses à portée d'y prétendre, et le bien infini qui » m'est revenu de la princesse Marie-Josephe de Saxe, a » fixé mon attention sur elle. Le Roi, son père, vient de » me l'accorder et je me hâte d'en faire part à V. M. en » luy demandant l'agrément et la permission pour son » petit fils, ainsy que celuy de la Reine, son épouse, a » qui je n'écris pas présentement crainte de l'importuner. » Je suis avec l'amitié la plus sincère, la plus tendre et la » plus parfaitte, Monsieur mon frère et beau-père, de V. » M. le bon frère et gendre, *Louis.* » — Malines, 15 avril 1747, au maréchal de Saxe, accusé de réception de ses ordres; — à M. de Séchelles, observations sur une retenue de 40,000 livres, faite au régiment de M. de Bercheny; — circulaire de celui-ci aux lieutenants-colonels de divers régiments pour les informer qu'ils ont été mis sous ses ordres; — 27 mai 1747, de l'abbaye de Grimberg, envoi des révélations d'un officier hongrois, concernant l'armée ennemie, (Anglais, Hollandais, Prussiens, Autrichiens, etc.); — état de ce que coûte un hussard monté, armé et équipé de tout point : habillement, 148 livres 10 sous 6 deniers; armement, 50 livres 10 sous (une carabine avec pistolets pris aux magasins du Roi, 33 livres, un sabre et son ceinturon, 11 livres 10 sous, une cartouche (cartouchière?) et sa courroie large, 3 livres, la bandouillière et son porte-carabine, 3 livres;) — pour un cheval, prix fait, 230 livres; harnachement du cheval, 72 livres 16 sous; total, 494 livres 16 sous 6 deniers; — de plus, un capitaine qui n'est pas malheureux perd 20 hussards par campagne, à 494 livres 16 sous 6 deniers, soit 9,896 livres 10 sous; il faut indépendamment de cela habiller et botter de neuf, réparer les harnais et les armes des 30 hussards qui restent, « tout équivalé et à grand » marché, » 1,500 livres, ou 11,396 livres 10 sous. Le Roi donne de remonte, par année, 1,000 livres, outre l'ustensile, moins l'écu de campagne et les 4 deniers pour livre, reste 3,675 livres, et tous comptes faits le capitaine redoit 5,221 livres 10 sous, s'il n'a tous les ans un quartier d'hiver et qu'il l'économise bien; — 18 août 1747, demande, par M. de Bercheny, du gouvernement de Péronne. Dans sa lettre M. de Bercheny expose au ministre, qu'il n'a d'autre protecteur que lui, et il ajoute : « Je suis né d'une » des plus grandes, des plus illustres et des plus puis- » santes maisons du royaume d'Hongrie; mon père se mit » à la tête des seigneurs de cet État, qui prirent les armes » pour y faire une diversion, par le conseil de la France, » pour la conservation de leur liberté et se délivrer de l'op- » pression injuste où les tenait la maison d'Autriche. » Promesses de la France; — la bataille d'Hochstedt remet les Hongrois dans l'esclavage; — ruine de la famille de Bercheny, etc.; — de Lunéville le 22 avril 1748, M. de Bercheny se plaint au maréchal de Belle-Isle qu'on lui ait retiré le gouvernement de Lorraine pour le donner au maréchal du Châtelet; — Metz, 23 décembre 1748, compte rendu à M. d'Argenson de la nouvelle formation de trois régiments hongrois, sur le pied de 16 compagnies, etc.

N° 19. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1789. — Histoire. — 9-21 mars. Minute du cahier

Digitized by Google

de la noblesse du bailliage de Meaux, convoquée en exécution de la lettre close du Roi, en date du 24 janvier et du règlement rédigé pour la nomination des députés aux États Généraux du royaume; l'assemblée dudit bailliage a été présidée par M. le marquis du Coudray, doyen d'âge, et ensuite par M. d'Aguesseau, élu à cette fonction. — Lecture d'un mémoire sur le but de la réunion, par l'un des membres de cette assemblée (M. le marquis de Montesquiou,) qui a dit entr'autres choses : « Un cri général » s'est élevé du fond des provinces contre la multitude » des privilèges qui, depuis trop longtemps, soulageoient » le riche oisif aux dépends du pauvre laborieux. Ces privilèges, en effet, infiniment multipliés par le nombre » prodigieux de charges que l'avidité du fisc avoit créées » à différentes époques présentoient une masse d'exemptions effrayantes pour le peuple. Il se croyoit chargé et » l'étoit en effet de tout ce dont les autres étoient affranchis; le Tiers-État alors, n'a vu que des ennemis dans » ce même ordre, composé de ses deffenseurs; et au moment où la Nation alloit s'assembler, il a réclamé hautement une composition nouvelle des États Généraux, » afin que l'égalité de forces lui permît au moins d'espérer une égalité de traitement, » etc. — Vœu unanime de l'ordre de la Noblesse, porté à celui du Tiers État : « L'ordre de la Noblesse du bailliage de Meaux, déclare à » l'ordre du Tiers État que, librement et unanimement, il » n'entend conserver aucune distinction dans sa contribution aux charges publiques; qu'il renonce à tous privilèges pécuniaires en matière d'impôts et de subsides, » et que la Noblesse soumet toutes ses propriétés aux » règles de la plus exacte et de la plus égale répartition. » Cette déclaration a été transmise immédiatement à la chambre du Tiers État par MM. les marquis de Montesquiou et de La Châtre; les comtes de Clermont et de Constant. — Observations sur le règlement du 24 janvier; — samedi 14 mars, constitution ou articles du cahier de la Noblesse, divisés en trois chapitres et en 37 articles; — 19 mars, élection comme député de la Noblesse, aux États Généraux, de M. d'Aguesseau; suppléant, M. le comte de Clermont-Tonnerre; — 21 mars, lecture du discours de clôture des travaux de l'Assemblée, prononcé par M. d'Aguesseau, à la suite de son élection. (Voir : *Histoire de Meaux*, par M. A. Carro, chapitre 26, page 393.) — Membres présents : MM. de Sancy, seigneur du lieu; de Chavigny, à Chavigny, paroisse de Saint-Cyr; le comte Courtin d'Ussy, seigneur du lieu; de Sanois, seigneur d'Isles; le marquis de La Châtre, seigneur de Chalendos, paroisse de Saint-Siméon; de La Myre, comte de Mory; d'Honneinghem, seigneur de Congis; Menjot, seigneur de Dammartin; Descourtils, seigneur de Bessy, paroisse de Tigeaux; Lenoir, seigneur de Trilbardou; le marquis de Thomé, seigneur de Rentilly, paroisse de Bussy-Saint-Martin; Decan, seigneur d'Automne, paroisse de Villevaudé; Quatresolz, seigneur de Marolles; le comte Delamartellière, seigneur d'Amillis; Quatresolz de La Hante, à Coulommiers; de Reilhac, seigneur de Montry; le baron de Constant, seigneur de Moras (Jouarre;) le marquis de Lamarlière, à Meaux; de Mondollot, à Coulommiers; le marquis de Cordouan, seigneur de Montebise; le marquis de Montesquiou, seigneur de Coulommiers; le baron Dujay, à Meaux; Oudan, lieutenant des maréchaux de France, à Coulommiers; Ménage (de Montdésir,) seigneur de la Chapelle (sur-Crécy;) Rochard, à Meaux; Le Rahier de l'Herbé, à Coulommiers; Ogier de Baulny, au même lieu; de Rézy, seigneur de Guérard; Breteau, à Crégy; d'Aguesseau, seigneur de Vincy-Manœuvre; Royer, seigneur de Belou; Royer de Maulny; Huby de Lagny, à Meaux; le baron de Maistre, seigneur de La Ferté-Gaucher; de Ricouart, à Meaux, etc.

N° 20. (Registre.) — In-folio, 242 feuillets, papier.

1606-1680. — Jurisprudence. — Mémoire sur les ordonnances en général, fait par ordre de M. Colbert, volume Ier, contenant : Libertés de l'église gallicane; — de la prétendue infaillibilité du pape; — de sa prétendue autorité monarchique; — de sa primauté; — histoire abrégée des libertés de l'église gallicane; — en quoi consistent ces libertés; — de la première maxime dépendant de celles qui suivent; — de la seconde maxime suivent les autres; — de la forme de convoquer les assemblées du clergé, art. 2; — des dons faits au Roi par le clergé, art. 3; — des assemblées du clergé; — des décimes; — mémoire sur les levées qui se peuvent faire sur les ecclésiastiques et le clergé de l'église gallicane; — que le pape ne peut faire aucune imposition et levée en France, sans le consentement du Roi; — qu'il est permis au Roi de faire des levées sur les ecclésiastiques en cas de nécessité, sans avoir recours au pape; — mémoire concernant les rentes du clergé; — des universités et particulièrement de celles de Paris. En marge du 1er feuillet on lit : « Mémoire des » traités qui doivent être faits par M. de Seignelay, après » ses études du droit, avec leur distribution. »

N° 21. (Registre.) — In-folio, 255 feuillets, papier.

1343-1576. — Jurisprudence. — Mémoires sur les ordonnances, etc. 2e volume. — Règlements tant pour l'université de Paris que pour les autres du royaume; — règle de chancellerie de Rome, édits du contrôle et de ré-

Digitized by Google

vocation. Préface ; — des pensions ; — des États ; — États de 1588, tenus à Blois ; — États de 1611, tenus à Paris ; — traités des États et de la Noblesse ; — traité du droit des coutumes de France et de leurs réformations ; — de l'autorité du Roi sur les coutumes et du pouvoir de celles-ci ; — comment on peut connaître, en général, l'esprit de chaque coutume ; — s'il y a différence entre Lois, Ordonnances et Édits ; — les différences entre Édits et Déclarations ; en quels temps et à quelles occasions on s'est servi de la diversité de ces termes ; — des déclarations publiées au sceau ; — des grâces, abolitions et rémissions ; — en quel temps on s'est servi des arrêts du Conseil, et de la différence de tous ces arrêts ; — des résignations des offices et de la survivance des 40 jours, parties casuelles et marc d'or ; — des sceaux grands et petits, contre-sceaux royaux et de leur usage ; — Édits ; — Annoblissements ; — Abolitions ; — Rémissions ; — rappel de ban et de gallères à perpétuité ; — commutation de peines, amortissements ; — don de confiscation et aubaines ; — légitimations ; — naturalité ; — établissements de foires et marchés ; — confirmations des statuts ; — érection des terres en fiefs, union d'iceux ; — châtellenies, baronnies, comtés, marquisats, duchés et pairies ; — commutation de nom ; — changement de chemin ; — confirmation de privilèges des villes et communautés ; — ..... traité sur les mariages ; — du mariage des princes ; — des impuissants ; — des veuves qui se marient avec leurs valets ;... — mémoire sur les privilèges et exemptions des officiers commensaux du Roi, de la Reine et des maisons royales, etc.

N° 22. (Registre.) — In-folio, 186 feuillets, papier.

509-1667. — Jurisprudence. 1re race. — Mémoire sur les ordonnances en général, etc., 3e volume. — Des maîtres des requêtes ; — des ducs, comtes et pairs de France ; — autre traité des ducs, comtes et pairs de France ; — Juridictions ; — Parlement de Paris ; — Philippe le Bel, 1302, art. 45 ; — chambres diverses du Parlement de Paris ; — Parlements de Toulouse ; — Parlement de Bordeaux ; — cassation de ce Parlement sous Louis XI (1469 ;) — son rétablissement, 12 mai 1472 ; — Chambre des Comptes ; — bureau des trésoriers de France, Chambre du trésor et Cour des monnaies ; — argent de France ; — or étranger ; — des Universités ; — mémoire sur les cures ; — ce qu'il faut faire pour avoir le patronnage d'une église paroissiale ; — sur les trois chefs de plainte par les officiers de la prévôté de Québec ; — mémoire des anciens comtes du pays de Quercy et du comté de Cahors, etc.

N° 23. (Registre.) — In-folio, 242 feuillets, papier.

1374-1680. — Jurisprudence. — Mémoire sur les ordonnances en général, etc., — 4e volume. — Du domaine, des lois et ordonnances principales, concernant le domaine ; — divisions générales du domaine ; — si le domaine est aliénable et si la propriété s'en peut prescrire contre lui ; — des droits d'aubaine et de bâtardise ; — des confirmations et des amortissements ; — des trésors, épaves, murs, fortifications, fossés des villes, lais et relais de la mer ; rivières, îles, îlots, attérissements et alluvions ;.... — du conseil du Roi, des personnes dont les rois ont composé leur conseil et qui ont eu l'entrée, séance et voix en iceluy ; — des différends conseils que les Rois ont trouvé bon d'avoir et d'établir auprès d'eux ; — .... de la séance des conseillers au conseil privé du Roi en la cour de Parlement, l'an 1556 ; — que le conseil a été autrefois appelé le Conseil Étroit ou le Grand Conseil ; — l'ordre du conseil et de ceux qui durent y entrer à l'avènement du règne de Henri II (3 avril 1547 ;) — règlements divers pour les conseils du Roi ; — ordre que le Roi veut être observé par celui qui conduit les ambassadeurs ;.... — avis sommaire sur la direction des finances, donné à Sa Majesté par les intendants pour activer les affaires pressées, etc.

N° 24. (Registre.) — In-folio, 237 feuillets, papier.

XVIe Siècle. — Jurisprudence. — Instruction générale des Ambassadeurs (pour les,) dressée par M. de L'Hospital, chancelier de France. — « De tous les offices nécessaires au maintien d'un État, il n'y en a point de plus » difficile à exercer que celui d'ambassadeur. Cette charge » là est si importante, qu'un sage en a dit : celui qui commet erreur au choix des ambassadeurs est très malheureux. Cet office est très différent de tous les autres..... » puisque Dieu a dit aux proverbes : le fidelle ambassadeur est le vent frais des moissons, la neige qui rafraîchit l'été, etc..... Les Athéniens reconnurent cette charge » de très grand prix, lorsque pour essayer d'obtenir la rémission d'une peine à quoi la République de Rome les » avaient condamnés, ils y envoyèrent non seulement un, » mais trois ambassadeurs..... L'ambassadeur se doit étudier avec une diligence particulière, de connaître non » seulement le naturel du prince vers lequel il est envoyé, » mais encore celui de ses ministres avec lesquels il négocie. Pour cet effet Canonhérius conseille de prendre » garde aux traits du visage, au teint et au mouvement, » pour inférer de là une connaissance physique de leurs » inclinations et de leurs humeurs, science qui n'est pas » trop difficile à pratiquer ; les voies pour y parvenir sont

Digitized by Google

» assez larges.... » Un ambassadeur peut prendre le déguisement de quelque personne que ce soit, comme Aurélius, ambassadeur de Clovis, roi de France, en usa pour connaître la beauté de Clotilde, fille du duc de Bourgogne, qui ne sortait que rarement. L'ambassadeur quitta ses habits de ministre et prit ceux d'un mendiant, et de cette « façon là fut attendre en une église où quelques jours de » la sepmaine cette dame descendit par une petite gallerie » pour donner elle mesme l'aumosne aux pauvres, » etc. — Ruses d'ambassadeurs; — quels sont les absolus et parfaits ambassadeurs; — ambassadeurs excédant le devoir de leur charge causent beaucoup de maux à leur patrie, etc., etc.

N° 25. (Registre.) — In-folio, 224 feuillets, papier.

XVIe Siècle. — Jurisprudence. — Instruction générale d'un ambassadeur ou agent. Ouvrage qui paraît être le complément du précédent. — Différence entre un ambassadeur et un agent. « Ambassadeur et agent est une » mesme chose, si nous considérons la seule fonction de » leurs charges; mais ils sont différents pour l'honneur » et le respect que l'on porte plus grand à un ambassa- » deur qu'à un agent. Celui-ci a charge de représenter les » affaires seulement; mais un ambassadeur doit repré- » senter la grandeur de son maître et ses affaires, » etc. — Qualités et perfections requises en un ambassadeur; — comment il se doit gouverner avec les étrangers en leurs pays. — Des traités en général soit par l'entrevue des princes ou par leurs députés et ambassadeurs. « Les Estats » ressemblent aux bâtimens hauts et eslevez, lesquels » bien qu'ils soient bastis de bonnes estoffes et de fortes » murailles, toutes fois pour subsister longuement ont » besoin d'estre apuyez et estayés par de hors, avec jam- » bages, pilliers et arcs-boutans, » etc. — Des traités secrets et des diverses intentions pour lesquels ils se font. — Des traités de paix et de trèves; — des traités d'alliance; — des différents qui surviennent entre alliés et voisins et de la décision d'iceux; — de la rupture des traités et de la constance et fermeté de la parole d'un prince en ses traités; — considérations pour un prince qui veut vivre en bonne intelligence avec ses voisins; — traité de la charge et dignité de l'ambassadeur, de ses mœurs et qualités; — de ses privilèges; — de ses domestiques, etc.

N° 26. (Registre.) — Grand in-4°, 43 feuillets; parchemin.

1547-1560. — Terrier de la seigneurie de Claye établi sur le vu des Lettres patentes du Roi Henri II, obtenues par Claude Anjorrant, coseigneur de la châtellenie, terre et seigneurie de Claye, seigneur de Latingy et de Pisseleu, conseiller au Parlement de Paris, etc., et de la commission de sieur Antoine Duprat, chevalier, baron de Thieux et de Viteaulx, seigneur de Nantouillet et de Précy, conseiller du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre et garde de la prévôté de Paris.—« S'ensuiuent les droictz » de chastellenye, honneurs, prérogatives et préhémi- » nances, appartenances et deppendances audict droit de » chastellenye. »—Du mercredi IVe jour d'avril MV^cXLVIII, après Pasques, tenue des assises de ladite châtellenie pour la reconnaissance des droits dont il s'agit, et où assistaient : le seigneur sus-nommé, honorable personne frère Jacques Dupuy, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, prieur-curé de Claye, et frère Nicolas Dumoulin, aussi religieux dudit ordre, prieur-curé de Souilly-lez-Claye; honorable homme et sage, maître Jehan Péricard, docteur en droits, avocat en Parlement, bailly de Claye; Jehan Rousseau, son lieutenant; Guillaume de La Châtre, greffier du bailliage, absent;..... Pierre Lefebure, sergent, geolier et garde des prisons de la châtellenie; Mahiet Delor, sergent, crieur et trompette; Jehan Mahette, sergent et garde des bois; les fermiers du rouage et du forage; le « receveur des » aulbeynes, forfaictures, confiscations, espaues et biens » vaccans; »..... le « garde des mesures, estallons et ad- » justaiges d'iceux; le voyer-juré; le mesureur et arpen- » teur, le barbier et cirurgien; Pierre Julien, musnier des » moulins dudict Claye et Souilly, pour la quarte partie » d'iceux appartenant à mondit seigneur; Charles Destrée » et Germain Vausset, fermiers du trauers et péage pour » la part et portion afférent à mondit seigneur, » etc. Suivent les noms des « hostes, subietz et justiciables » du même seigneur, ainsi que l'énonciation de tous ses droits, la déclaration des fiefs et arrière-fiefs mouvants de sa seigneurie « lesquelz ne sont déclaréz au long et par » le menu, pourceque le seigneur n'en a encores receu les » adueuz et dénombremens. — S'ensuit la déclaration du » domaine de ladite châtellenie, terre et seigneurie de » Claye,.... ainsi qu'il en appert par premier : L'hostel » seigneurial de Claye, couuert d'ardoise et de plomb, de- » dans lequel hostel y a caues voultées, laicterye joignant, » et ès murailles d'icelluy y a des barbacanes; salle haulte, » quatre chambres haultes et cuysine basse, greniers et » galletatz au hault dudict hostel; la basse-cour première » fermée de murailles à l'entour dudict hostel seigneurial, » contenant ung petit corps d'hostel sur le portail auquel » y a une grande et petite porte et barrière de boys de- » vant..... au dessus de laquelle barrière y a deulx lyons » tenans les armoyries dudict seigneur de Claye et de ma- » demoiselle sa femme, » etc., etc.—Censitaires : Jacques Sannevières, marchand à Claye, au lieu de feu Pierre Da-

Digitized by Google

vid et Nicole Hardy sa femme; d'Étienne de Cressy et de Marion de Lucheulx, etc.; — Noël Delor, joueur d'instruments, demeurant à Claye, rue de Voisins; — Paul Pouliot, laboureur de vignes à Annet-sur-Marne; — Michel Meusnier, laboureur et meusnier à Carnetin; — Barthélemy Prévost, marchand, bourgeois de Paris, en son nom à cause de Marie Boucher, sa femme, et comme tuteur de Guillaume l'aîné, Guillaume le jeune; Germain, Pierre, Denis, Jehanne, Madeleine et Catherine Boucher, enfants mineurs d'ans, de feu maître Béranger Boucher, vivant prévôt de Corbeil, etc.

N° 27. (Registre.) — In-folio, 277 feuillets, papier.

1659-1668. — Évêché de Meaux. — Sommier des décimes « anciennes, » suivant le compte de 1659, pour tenir lieu des 1er, 2e, 3e et 4e départements. La première imposition a été de la somme de 17,688 livres 2 sous, savoir : 13,603 livres 6 sous 5 deniers anciennement imposés sur le diocèse pour les décimes ordinaires et pour les gages du receveur ancien, etc. Sur les quinze impositions mentionnées au commencement de sommier, l'évêque a dû payer, au total, 1,406 livres 16 sous 6 deniers; — le chapitre de l'église Saint-Étienne, 1,517 livres 18 sous 6 deniers; — l'archidiacre de Meaux, 192 livres 19 sous; — l'archidiacre de Brie, 136 livres 5 sous 2 deniers; — les curés de : Saint-Christophe, 95 livres 17 sous 4 deniers; — Saint-Nicolas, 136 livres 15 sous 1 denier; — Notre-Dame de Chaage, 56 livres 17 sous 1 denier; — Saint-Remy, 52 livres 19 sous 10 deniers; — Saint-Thibault, 27 livres 19 sous 8 deniers; — Saint-Martin, 33 livres 7 sous 8 deniers; — Saint-Germain-lez-Cornillon, 7 livres 14 sous 9 deniers; — le curé et les chanoines de Saint-Saintin, 270 livres 16 sous 5 deniers; — l'abbé de Saint-Faron, 1,849 livres 14 sous 6 deniers; — le couvent du même nom, 300 livres 7 sous 2 deniers; — l'abbé de Chaage, 345 livres 16 sous 4 deniers; — le couvent, 141 livres 4 sous 4 deniers; — le prieur de Saint-Rigomer, 39 livres 14 sous 3 deniers; — le prieur de Saint-Père, 106 livres 10 sous; — le prieur de Sainte-Céline, 358 livres 14 sous 6 deniers; — le maître de l'hôpital Jean Rose, 50 livres 10 sous 11 deniers; — le Ministre de la Trinité, 50 livres 5 sous; etc.; suivent les cures du diocèse, divisées par doyennées, ainsi que les chapellenies et autres établissements religieux.

N° 28. (Registre.) — In-folio, 258 feuillets, vélin.

1127-1544. — Cartulaire ou livre de plusieurs chartes, lettres, titres et privilèges appartenant à mesdames les religieuses, abbesse et couvent de Chelles Sainte-Baulteur reformées du diocèse de Paris, de l'ordre de saint Benoist. « A esté composé, faict et rédigé en l'an » mil cinq cens et trente, du temps et par le commande- » ment de révérende dame et bonne mère de religion, » sœur Magdaleine Deschelles, abbesse dudict lieu, et de » son temps l'an quatriesme. — Et premièrement, Lettres » contenans plusieurs terres, seigneuries et droictz qui » ont appartenu à ladicte abbaye, c'est assauoir : Chelles, » Mittry avecques le patronnaige de l'église de Couloms, » Berron (Baron), Noisy et Ony, aueques tous droictz de » justices, voyries, terres labourables, boys, prez, vignes, » pressouers, pour l'entretènement des religieuses, et » aussi que lesdictes religieuses ont droict d'eslyre leur » abbesse. — Sentence de l'official de Paris par laquelle » appert que les habitans dudict Chelles ne peuvent » vendre audict lieu, aultre vin que du creu dudict lieu » sans le congié des religieuses; » — avril 1319, arrêt du Parlement de Paris « contre les habitans de Chelles ou » quel est contenu que lesdictz habitans n'ont maire, » communité (communauté), ne iurez et les sceaulx qu'ils » auoyent faict faire ausdictes fins, cassez et rompus; et » les procureurs qui auoyent usurpé ladicte communauté » condamnés et 200 liures tournoys d'amende; — 8 octobre 1474, sentence du prévost de Paris donnée contre » ung voicturier par caue qui auoit heurté et rompu, en » passant, aulcuns pieux du moulin bannier appartenant » à l'abbaye de Chelles, et par icelle fut condamné ledict » voicturier à restablir ce qu'il auoit desmoly, et ès des- » pens; — 7 octobre 1525, deffenses faictes par le prévost » au mounyer de Noisiel de ne venir quérir aulcunes farines dedans la terre de Chelles; — comme ceux qui » ont vignes au terroer de Chelles sont tenus apporter » leur marc au pressoer sans le garder plus d'ung jour et » d'une nuyct après que le vin en est tiré, sur peine de » 60 solz parisis d'amende; — 1348, sentence formelle du » prévost de Paris, par laquelle appert que les religieuses » de Chelles ont audit lieu bailly et assises; » — sentences diverses concernant la boucherie; — mai 1192, vidimus d'une charte octroyée auxdites religieuses par Philippe (Louis II), roi de France, « de ne recevoir religieuses » au monastère oultre le nombre de quatre-vingtz; » — 13 septembre 1513, « publication faicte en chastelet des » chartres contenant l'octroy de deux foires et deux jours » de marché, aux religieuses de Chelles; » — mars 1400, « privilège octroyé aux habitans de Chelles de n'estre » subiectz à quelques prinses en livrant au Roy, en la ville » de Paris ou à 4 lieues de ladicte ville de Chelles, » 30 chartées de paille; » — 6 avril 1511, sentence des requêtes contenant la forme de l'installation des abbesses

Digitized by Google

de Chelles, et du droit que l'archidiacre de Paris prend pour ce faire; — 2 décembre 1530, emprisonnement, par Jehan Gobelin, sergent, de plusieurs bêtes trouvées en dommage sur 7 arpents de pré sis en la prairie et seigneurie de Chelles, près Gournay; — 8 janvier 1444, autorisation donnée à Jehan Camus de faire construire « ung » petit four pour cuyre pastez, tartres, flaons, talmouses » et toute autre menue paticerye, pour luy et ceulx qui » de luy auront cause tant seulement, sans y cuire pain, » si ce n'est par nécessité ou aucune contraincte de fain » ou de fortune de gens de guerre, » etc. — Montfermeil. Aveux de plusieurs terres, vignes et bois assis en ce lieu, tenus en fief des religieuses de Chelles. — « S'ensuit les » noms des abbesses qui ont esté en ce devost monastère, » Nostre-Dame de Chelles saincte-Baulteur, depuis l'an » 662 jusques à ceste présente 1542; lequel monastère a » esté fondé par la bonne et saincte royne madame saincte » Baulteur, royne de France, et audict an se rendit religieuse avecques les sainctes vierges qu'elle auoit introduictes audict monastère avec leur principale conduicte, » la bonne et saincte vierge madame saincte Bertille, lesquelles avoit prinses en l'abbaye de Jouerre. Et les a » faict escrire en ce cartulaire notre bonne et révérende » mère abbesse de Chelles, seur Jacqueline Amignon, au » plus près qu'elle les a pu trouvez et sont les surnoms » des rulaingnes mys en oubly par les papiers, mesmes » le temps auquel elles estoient en ladicte charge, parquoy » les a faict mectre au commencement, à ce que toutes » ayons souvenance prier pour leurs âmes. — Premièrement, madame saincte Bertille, en l'an 662, et trespassa » de ce ciècle en l'an 708, le 5e de novembre;—madame Sigisla, en l'an 708;—madame Emengardis;—Clémence, » Ascelina, Sibille, Masille, Regiluich, 835. En son temps » feut faicte la 1re translation de notre bonne mère et fondatrice; et pour la singulière déuotion que auoit le Roi » Loys I, débonnaire et la roine Judich, sa femme, fille de » la susdicte bonne abbesse Regiluich, à la sainte Royne, » donnèrent à ce monastère de Chelles la seigneurie de » Coulombs et toutes les appartenances d'icelle. — Et en » l'an 890 feut prins par le roy Loys faicnéant, une religieuse par force au monastère de Chelles, laquelle il » espousa. Et elle saichant de vray les grandz biens que » avoit donnez la saincte royne Baulteur audict lyeu, feignit y aller par bonne dévotion et demanda à l'abbesse » qui estoit pour lors, veoir toutes les chartres du monastère, lesquelles luy feurent présentées, et à la propre » heure mist le feu dedans, en disant que l'abbaye de » Chelles valloit myeulx en son endroict, que le royaulme » de France au syen. Et depuis ledict temps n'a esté possible recouurer les terres, grandes pocessions et héritages que avoit donné la saincte royne, qui a esté grosse » perte audict monastère. Et à la mesme heure, ladicte » religieuse, regniée, feut fouldroyée du ciel. (Pieux mensonge.) Ce faict merueilleux ne nous a esté déclaré par » escripture, pour aultant, que par les guerres qui ont » esté depuis ledict temps, la pluspart des papiers ont esté » brullés, mais le sçauons par le récit des bonnes mères » du temps passé, qui ont touiours tenu le faict estre vray » et aduenu en la manière cy-dessus escript. » (Naturellement!) — Mesdames Aveline, 1027; Beluissa, 1156; Marie, première du nom, 1185; Florence, 1226; Emelina, 1203; Marie de Méry, 1208; Mahault de Berchières, 1218; Mahault de Corbeil, 1220; Marguerite de Méry, 1232; Pétronelle de Mareuil, 1232 à 1250; Mahault de Nantheuil, 1250. « En son temps a faict plusieurs belles acquisitions, » comme ont peut veoir par nos cartulaires; et en auons » trouué aulcungnes dedans la bible que a escript M. Saint » Esloy, que auons mis en cest escript. » Suit l'énumération desdites acquisitions. — Mesdames Adeluye de Nantheuil, 1280; Alis d'Othis, 1314; Marguerite de Pacy, 1317-1348; Pétronelle de Paroy, 1348; Adeluye de Pacy, 1361. « En son temps, par fortune de grosses guerres et » grande nécessité, à la requête du couuent, feut vendu la » couuerture du messel Saint-Esloy, 6 galices, 2 chandeliers d'argent, la croix Saint-Esloy, troys petites croix et » une grande d'or; et en ce temps estoit les deuant et derrière la châsse madame Sainte-Baulteur, d'or massif. » Le tout feut prins pour viure. Et depuis ladicte abbesse » print encore le chef monsieur Saint-Gènes, la platine » Saint-Esloy et aultres choses d'argent pour faire la » montre de ladicte châsse. Et pour icelle guerre, allèrent » les religieuses, à Paris à leur maison du mouton, et y » feurent depuis le mois de may jusques en juillet. » — Madame Jehanne de Soisy, 1363; elle ne fut abbesse que depuis la Sainte-Croix jusques à la Saint-Denis; — madame Agnès de La Queue, 1368. « En son temps a faict » plusieurs belles réparations en l'esglise de Saint-Georges » qui estoit toute découverte et en grand danger de cheoir, » et a faict faire l'arche du meilleu de ladicte esglise, de » pierre de taille, en laquelle on ne avoit chanté messe l'espace de deulx ans pour la grand ruyne qui y estoit; pareillement a faict refaire les sainctz fontz et les chapelles » Saint-Estienne et Saint-Pierre de la Boucherye. — Madame Jehanne de Forestz, 1369, morte en 1379. Et en » ceste année mena lez religieusez à Paris, pour les guerres, » le IIe jour de septembre. En son temps a faict refaire la » chapelle Saint-Esloy qui estoit cheutte, et les voultes; » et pareillement la sépulture de madame Sainte-Baulteur, royne de France, » etc. — Madame Jehanne de Roye, 1387. (Élue en 1379, morte en 1399.) « En son temps

Digitized by Google

» feut esbergé le sang monsieur Saint-Jehan-Baptiste, et » mena les religieuses à Paris, pour les guerres. » — Madame Agnès de La Neufville, 1410; — madame Alix de Tholose, 1414-1419; — madame Marie de Cléry, 1420-1439. En son temps mena les religieuses à Paris pour la guerre qui estoit contre les Angloix. — Mesdames : Ysabeau Pollye, 1443-1470; Katherine de Lignières, 1479, et trespassa l'an 1504, le xe jour du moys de novembre. Au temps de cette dernière prit fin la perpétuité des abbesses, et le monastère fut réformé par Jean Simon, évêque de Paris. Il prit douze religieuses tant à Fontaines qu'aux Filles-Dieu-lez-Paris, entre lesquelles il y en avait une très vénérable et dévote, nommée Jehanne de La Rivière, entre les mains de qui se demit madame de Lignières. Jehanne de La Rivière était religieuse de La Madeleine-lez-Orléans; elle est la première qui ait fait vœu de clôture. « Elle a esté l'espasse de huyct ans abbesse. Nonobstant » qu'elle feust béniste et abbesse perpétuelle, ce demist » après les troys ans accomplis..... En ses ans a faict » beaucoup de bien tant au spirituel qu'au temporel, et a » faict édifier le chœur où se tiengnent les religieuses qui » sont de présent en nombre quatrevingtz, qui auparauent » la refformation n'estoient que douze. L'an 1507, après » le trespas de nostre susdicte très réuérende mère, feut » esleue abbesse de Chelles, nostre réuérende mère seur » Marie de Reilhac; et estoit une de cellez qui estoient » venues de Fontaines, pour la refformation du monastère, » où elle a esté l'espasse de 3 ans en cette charge; au- » quel temps a faict faire les chaises du cœur et les voi- » rières. Elle a aussi faict enchasser le chef de ma- » dame Saincte-Bertille. — L'an 1510, après nostre » susdicte mère, feut eleue abbesse nostre révérende mère » Marie Cornu qui estoit vne des réformatoires venue de » Fontaines, et depuis enuoyée à Montmartre pour la ré- » formation de ce lyeu, auquel estoit pour lors abbesse..... » qui feut esleue de nostre monastère. Et l'espasse de » huict ans qu'elle a esté en la charge, a louablement » gouuerné le bien spirituel et temporel de nostre mo- » nastère. En son temps ont esté suprimez six chanoines » et ordonné en leur lyeu six religieux, et reduy tout leur » reuenu à la crosse. Aussy a esté dédiée nostre grand' » esglise et nostre cœur par M. Ponchez, pour lors eueşque » de Paris. Et est décédée nostre susdicte réuérende mère » au monastère de Faremoutier où elle feut enuoyée, tant » pour estre abbesse que pour la réformation dudict lyeu, » et auec feut prinses huict religieuses et professes de ce » monastère. En son temps feut faicte la réformation de » Jouerre où feut enuoyé vingt deulx religieuses. Pareille- » ment à Drigny, seize religieuses et deux à Gif..... Et ne » voullons, en cest escript, obmectre que nostre susdicte » mère, en son temps, a faict le 1er bornage de nos boys » des forêtz de Liury.—L'an 1517, feut esleue abbesse de » Chelles, nostre réuérende mère, sœur Marguerite de » Champront et trespassa le siziesme d'aoust 1518. » Après le décès de celle-ci, fut élue abbesse sœur Barbe de Tallensac qui est restée 10 ans 1/2 en cette charge. Elle a fait faire de grands travaux à son abbaye. « A escript de » sa main, en grosses lectres, huyt grandz volumes en » parchemain où est comprins le graduel et les antiphonez, » et les a tous riglés et nottez..... L'an 1528, le IX aoust, » feut éleue abbesse de Chelles nostre révérende mère » sœur Madeleine Deschelles, en laquelle charge a esté » l'espace de XIV ans. » Elle a aussi augmenté le bien de son abbaye et fait faire différents travaux, comme aussi « a faict escrire troys liures de cartulaires en parchemin, » collationnés de deux notaires (R. Champin et P. Raud,) » qui ont cousté 351 livres 12 sous tournois. *Item*, a faict » faire le terrier de Chelles, Villiers et Mitry. *Item*, en ce » temps a esté faict la mayson de l'Escreuisse, tout de » neuf, laquelle a cousté 932 liures 19 sols tournois. *Item*, » en son temps a esté faicte quatre trauées de prisons en » Gathinois, qui ont cousté 400 liures, etc. Et trespassa, » nostre susdite tant bonne et très regrettée mère, l'an 1542, » le 14 de novembre. » Le même jour fut élue abbesse sœur Jacqueline Amignon, religieuse et professe du même monastère. « Et en ce temps, feut donnée l'abbaye de » Chelles, par le roy Francoys premier de ce nom, à très » illustre et noble dame Madame Renée de Bourbon, reli- » gieuse de Fonteuraulx; laquelle en l'an 1543, 5e jour » de feburier, enuoya prendre pocession de ladicte abbaye » par procureur, et feut commys au gouuernement de la » maison nostre sudicte réuérende et tant aymée seur Jac- » queline Amignon, et en ce temps print fin la triennalité » des abbesses. En l'an 1544, estant en la charge de mère » vicaire, nostre susdite tant bonne mère, pour une grande » guerre qui feut entre l'Empereur et le Roi de France, » furent contrainctes toutes religieuses sortir hors de leur » monastère. Et le IX de septembre feut faict grand effray » en nostre abbaye, pour aultant que le camp du Roy estoit » assiz en la prairie, entre Chelles et Gournay, et furent » contrainctes les religieuses partir, veille (vieilles) ou » non, qui est la plus grande désollation qui soit point » aduenue en ladicte abbaye depuis la réformation. Et » mena nostre susdicte mère, en nombre soixante seize » religieuses, à Paris, en nostre maison du mouton, et » quatre qu'elle layssa pour garder le monastère. » Elles ne restèrent en cette maison que depuis 6 heures du soir jusqu'au lendemain 8 heures, qu'elles furent obligées d'en sortir à cause du mauvais accueil qu'elles reçurent de leur locataire qui se plaignait d'être forcé de les loger, et qui

Digitized by Google

d'ailleurs, avait mis le logis « cy mal en ordre qu'il estoit » meilleur ce départir qu'y demeurer. Et ce retirèrent, les- » dictes religieuses, en la mayson de M. Legrain, leur bon » amy, en laquelle furent l'espace de 12 jours, » etc.

N° 29. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, vélin.

1298-1554. — « 2e volume du cartulaire de la » terre et seigneurie de Chelles saincte Baulteur, com- » mençant l'an 1547 par l'ordonnance de très révérende » mère seur Jacqueline Amignon, religieuse professe de » ce monastère, en son 5e an; vicaire générale de très il- » lustre et révérende dame seur Renée de Bourbon, ab- » besse; de laquelle terre, justice et seigneurie toutes » les autres despendent et sont amorties du Roy. » Ce se- cond volume est divisé en sept parties qui sont relatives à : Chelles, Montfermeil, Maurepas, paroisse de Mitry; Baron; Noisy et Le Vaudoué en Gâtinais; Coulombs et Clermont comprenant Nully et Uny-sous-ledit Clermont. — Du 1er septembre 1517, résignation, par Nicole Rebri- cart, de la cure de Saint-André, entre les mains de l'ab- besse de Chelles; — 23 juin 1550, permission du lieute- nant du bailliage de Chelles, au receveur des religieuses du lieu, de faire lever un corps mort trouvé dans une pièce de terre près l'île Barruyer, tirant vers Noisiel; — 21 juil- let 1552, arrêt du Parlement de Paris qui a condamné Pe- rette Mablon, femme de Jehan Doulx, à être battue et fus- tigée nue, de verges, sous la custode, pour cause de larcins commis par elle. « Et si l'a bannist de la seigneurie de » Chelles le temps et espace de deux ans, sur peine de la » hart, » avec deffenses de « tenir taverne et vendre vin à » asseoir, à potz ne aultrement et de recepter aulcunes » personnes et prendre d'elles aulcuns biens, » etc.; — 26 juin 1551, vidimus des lettres patentes du Roi (Henri II) de l'amortissement général accordé par composition à tout le clergé de la province de Sens, en lui payant 21,000 livres tournois; — 1er juin 1547, sentence rendue par Charles Cavart, prévôt des religieuses de Chelles en leur mairie de Maurepas, portant condamnation à 5 sous parisis d'amende contre Pierre Dommaige, « soy-disant sergent et officier » de la seigneurie du lieu, en cas d'injures atroces et » scandaleuses; » — arrêt du parlement qui condamne Jehan, sire de Rambures, et dame Françoise d'Anjou, sa femme, comte et comtesse de Dammartin, en 8 livres pa- risis « pour la rompure et démolition des septz de la jus- » tice de Maurepas, faicte par leurs officiers et en 16 livres » parisis pour les dommaiges et intérests envers lesdites » religieuses. » — « Gastinois. Et premièrement, comme la » haulte justice de Noisy et Vauldoué a esté mise en la » main du Roy, et de l'auctorité de messeigneurs de la » Court de Parlement fut ordonné que information et en- » queste en seroit faicte, par laquelle fut trouué que le Roy » n'y auoit nul droict (1298;) » — rapport de Guillaume Du Tartre, sergent à cheval au Châtelet de Paris, sur plu- sieurs extraits de lettres, titres, cartulaires et arrêts de la Cour pour mesdames de Chelles, contre Louis, seigneur de Graville, amiral de France; — 20 février 1517, sentence de Gabriel, baron et seigneur d'Alègre, Saint-Just, etc., garde de la prévôté de Paris, donnée au profit desdites dames, contre les héritiers de Graville, qui ont été con- damnés à se désister de 80 arpents de terre en la seigneu- rie de Noisy; — « comme les habitans de Vaulgrimault » ont prins (à tiltre de chief cens) arpent et demy de terre » ou pastis pour pasturer leurs bestes, moyennant que cha- » cun oste et feu payera ausdictes dames chacun an, XII de- » niers parisis; » — 28 novembre 1545, sentence d'An- toine Duprat, seigneur de Nantouillet, prévôt de Paris, qui adjuge aux religieuses de Chelles la haute justice, moyenne et basse de la commanderie de Fourches, contre frère Philippes de Proisy, commandeur de Saint-Jean de Beau- vais en Gâtinais; — dénombrement du fief de Carrouge appartenant aux héritiers Fauveau, assis en la haute jus- tice dudit Noisy; — arrêt du parlement portant condamna- tion de Claude Lebègue, coupable d'homicide, à être fustigé par les carrefours de Noisy et du Vaudoué et par trois dif- férents jours, « et envoyé à perpétuité forfaire aux gal- » laires du Roy. » Cet arrêt mis à exécution les 14, 16 et 17 janvier 1547, reformait une sentence du juge de la pré- vôté et châtellenie de Noisy et du Vaudoué qui avait con- damné le meurtrier « a estre trayné sur une claye, depuis » les prisons dudit Noisy jusques à la rue tendant de ce » lieu à Hauneau d'Amos? et là deuant les maisons de » Mathurin Bastard et Jehan Delat, lieu où le crime au- » roit esté commis, ou près de là, auoir le poing du bras » dextre couppé et iceluy audict lieu, cloué et attaché à » ung posteau. Ce faict pendu et exécuté aux Fourches » patibulaires dudict Noisy, tant que mort s'en en- » suiuist, » etc., etc.; — Le 26 mai 1554, « Lazare de » Tournebeuf, seigneur d'Oncy, a faict la foy et hommaige, » à mesdames de Chelles, du fief assis à Noisy au lieu dict » la pierre aux Prebtres et Vierrault, nommé le fief des » Tournebeufz, au deuant l'hostel seigneurial de Poire- » seaulx (Poisereau;) » — 2 août 1554, arrêt du Parle- ment, « comme Perrette Rondeau natifue de Presles, près » Tournan, prisonnière ès prisons de la conciergerie du » Palais, a esté condampnée à estre battue et fustigée de » verges, la corde au col, par les carrefourgs de Noisy, » pour l'homicide commis à la personne d'un jeune fils, et » bannye, icelle Perrette Rondeau, du royaulme de France. » (Ce jeune fils était un homme de 35 ans, inconnu dans

Digitized by Google

» le pays.) » — Coulombs. Sentence des requêtes du Palais qui maintient les religieuses de Chelles dans le droit de se dire dames hautes justicières de la rue, place et voirie « estant entre le cymetière de Crouy-sur-Ourt et la mai- » son appartenant à Baudin Vasses, y faire tenir les plais » par leur maire et officiers de Coulombs, faire cris et » tous autres actes de haults justiciers, donner congé aux » marchans, et estaller leurs marchandises les jours de » foires et marchez. » — 27 novembre 1534, sentence de Jehan de Hodicq, garde des sceaux de la prévôté de Meaux, qui homologue une reconnaissance des habitants de Crouy, portant qu'ils sont redevables, par chaque feu, envers les abbesse et religieuses de Chelles, « d'une poule, » le jour de Noël, pour les boys menuz assis au-dessus » du village dudict Crouy; » — lettres de Gabriel Du Vergier, écuyer, seigneur du Mesnil, Trasseboule et Rotheleu, lieutenant général du bailli-gouverneur de Clermont en Beauvaisis, commissaire du Roi à l'effet de ce qui suit, savoir : que lesdites religieuses étant de fondation royale et leur revenu amorti, elles ont été « tenues quictes et » exemptes de la contribution du ban et arrière-ban, pour » raison de leur fief assis à Uny et le fief de Boisicourt; » — du 8 avril 1550, « lectres de donation de bien insi- » nuées, par lesquelles appert, Noël Aubert lesné, auoir » donné à l'esglise et abbaye de Chelles, une maison, » jardin, terres, vignes et plusieurs héritages assis à Boi- » sicourt, pour estre participans ès prières, à la charge de » faire célébrer une messe par chacun jour à tous- » iours, » etc.

N° 30. — (Registre.) — In-folio, 229 feuillets, vélin.

1608-1635. — Abbaye de Chelles. — Censives. « Pappier terrier et cartulaire faict par Pierre Germain et » François Laurens, nottaires royaux gardenottes en la » ville, bailliage et chastellenie de Senlis, act ce commis » et depputez de par M. le Bailly du lieu, suiuant le pou- » uoir à luy donné par Sa Majesté, » à la requête des religieuses de Chelles, dames, en partie, de Baron, et pour le tout de Roziers, au bailliage de Valois. Suivent la copie des lettres patentes du Roi Henri IV, la commission de Louis de Montmorency, chevalier, baron de Boudeville, bailli et gouverneur de Senlis, au premier sergent à cheval du bailliage, afin qu'il ait à faire publier à son de trompe et cri public, « ès carrefours, places accoustumées » à faire cris et publications, mesmes ès proues des es- » glises de Barron, Roziers, villages circonvoisins et aultres » lieux conuenables, par trois jours et le quart d'abon- » dant, de 14e en 14e, que tous ceulz qui tiennent aulcuns » héritages esdites terres et seigneuries » viennent ou envoient en bailler déclaration; procès-verbal de Jean Methelet, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, constatant que les publications requises ont été faites conformément au mandement du bailli de Senlis. — Déclaration et dénombrement des maisons, granges, étables, cours, jardins, terres labourables, prés, bois, etc., appartenant aux religieuses, abbesse et couvent de Chelles, à cause de leur église et abbaye, assis audit bailliage de Senlis, et de plusieurs droits de cens, rentes, « chapons, » poules, avoine, grosses et menues dîmes, à cause de » leur hôtel seigneurial nommé la Grange à l'abbesse » sis au village de Baron, etc. — Déclaration du revenu temporel de Rosiers. — Délimitation du dîmage de Baron. — Dénombrement des fiefs relevant de la seigneurie dudit Baron, fournis par : Charles d'Anthonis, écuyer, seigneur de ce lieu et de Perreux; Nicolas Trouillart, écuyer aussi seigneur de Baron, tant pour lui que se portant fort de damoiselle Geneviève Trouillard, sa sœur, femme de Mathurin de Pontbrillant; Jean Descroisettes, propriétaire du fief de Mullot et de Cardonnel, autrement dit de Russon; dame Suzanne Le Maire, veuve de Claude Evrard, vivant portemanteau du prince de Condé, etc.

N° 31. (Registre.) — In-folio, 359 feuillets, vélin.

1614-1626. — Abbaye de Chelles. — Censives. 2e volume d'un terrier de la seigneurie de Chelles comprenant les fiefs de Savigny, paroisse de....., Hangest et Bérigny; Malnoue, du Temple, de Montfermeil, de Pomponne et « des clercs de Bayeulx. » — Déclarants : noble homme Hilaire Lhoste, conseiller, secrétaire du Roi, seigneur châtelain de Montfermeil, demeurant à Paris, rue Thibault-aux-Dez; — honorable homme Hiérosme Lambert, maître apothicaire, bourgeois de Paris, rue de l'Arbre-Sec; — Jehan, David, Denis et Françoise Néret, tous enfants et héritiers de Denis Néret, ancien échevin de la ville de Paris; — Gilles Becquemont, sergent au bailliage de Chelles; — Toussaint Lemaire, meunier au moulin banal du lieu; — Jehan Le Regratier, procureur du Roi en la châtellenie de Gournay-sur-Marne; — Antoine Antheaulme, marchand à Livry en Laonais. — Jehan Gosseau, receveur des tailles en l'Élection de Château-Thierry; — frère Adrien Lebon, prieur de Saint-Lazare-lez-Paris; — noble personne maître Nicolas Piètre, docteur de la faculté de médecine en l'Université de Paris, à cause de Marie Niollin; — honorable homme Simon Marces, marchand, bourgeois de Paris, « l'ung des seize quartiniers » d'icelle ville, y demourant au bout du pont aux chan- » geurs, paroisse Saint-Jacques de la Boucherie, » etc.

Digitized by Google

N° 32. (Registre.)—In-folio, 192 feuillets, parchemin (latin.)

1005-1699. — 1er volume du cartulaire de l'église de Meaux, suivi d'une table chronologique des matières, avec l'indication des pages où commencent les titres, dressée par André Aphton, *natif de Rebais*, secrétaire de M. Thomé, chanoine de ladite église. — 12 mars 1004 (1005,) donation de Gilbert, évêque de Meaux, en faveur des chanoines de son église, pour les aider à vivre, consistant en terres, prés, bois, moulins, métairies, avec plusieurs églises; ladite donation confirmée par le pape Léon IX, au mois d'avril 1049; — mai 1135, charte de Manassès II (évêque,) par laquelle il donne au chapitre la 3e partie des moulins sous Fublaines, l'autel de Tresme, avec *cynode et circade*, l'autel de Congis et une portion des cures de Saint-Rémy, Saint-Saturnin et Sainte-Aulde; (6e année du pontificat d'Innocent II.) — 1148, donation d'une maison sise au cloître Saint-Étienne, par Thibault, comte de Blois, à Guillaume son clerc. Cet acte est daté à Meaux, dans la chapelle du donateur; — 1154, composition ou transaction faite sous l'autorité des évêques de Noyon et d'Auxerre, délégués du pape Anastase IV, entre les chapitres de Meaux et de Reims, concernant les cures de Jouy et de Bannost, par laquelle il a été décidé que le premier payerait annuellement 25 sous, monnaie de Provins, et qu'il nommerait à la cure de Jouy. Acte consenti à Sézanne, au chapitre des religieux de Saint-Julien; — 1177, à Vertus, charte d'Henri, comte palatin de Troyes, relative au four que Ade, sa mère, vicomtesse de Meaux, avait fait construire en cette ville et qu'elle avait donné au monastère de Collinances; — 1206, charte de l'évêque Anceau, par laquelle il confirme la donation faite par le chapitre (prieur?) de Saint-Rémy à l'Hôtel-Dieu, à la prière de Blanche, comtesse de Champagne, pour avoir, surtout, un cimetière et des fonts, à condition que l'Hôtel-Dieu payeroit 25 sous au chapitre et 5 sous à l'archidiacre de Meaux; de plus que le chapitre aurait les maisons que possédait l'église Saint-Rémy dans la rue des Moulins, avec les dîmes, terres, vignes et cens appartenant à la cure; qu'il jouira aussi de la maison sise rue Saint-Melor que Gauthier, ancien prêtre de ladite église, avait donnée pour son *obit*, etc. — 1218, charte de Guillaume, évêque de Meaux, portant approbation de l'acquisition faite par le chapitre, d'une partie du moulin de Changis, moyennant 12 livres 10 sous;—confirmation, par le même évêque, de la donation par échange, de Pierre de Cornillon, chevalier, et de Giles, son épouse, aux frères du Temple de la maison de Coulommiers, de ce qu'ils possédaient à Quincy, etc.; — décembre 1221, prière au chapitre, par l'évêque Amaury, de faire cesser l'office dans l'église, parce qu'on avait emprisonné ses gens; — mai 1223, sentence rendue par Pierre, doyen de Meaux et Aubert, abbé de Chaage, au sujet des hommes et femmes de corps du village de Barcy, que se disputaient les chanoines et le chapitre Saint-Faron de Meaux; — mai 1226, charte de Pierre III, évêque de ce lieu, qui reconnaît que des 18 muids de blé que lui devait annuellement l'abbaye de Jouarre, pour la paix consentie entre eux, et pour avoir réformé son église, il donne à celle-ci, deux grands cierges destinés à brûler jour et nuit, devant l'autel Saint-Étienne, aux fêtes annuelles, etc.; — condamnation prononcée par ledit évêque contre Philippe, trésorier du chapitre, pour l'obliger à faire nettoyer l'église *du haut en bas;* — octobre 1232, décision de Guillaume, archevêque de Sens, au sujet du différend qu'avaient entre eux le chapitre et le comte de Champagne, à l'occasion des chemins de Meaux et du gué de la ville; — juillet 1234, cession audit chapitre, par Guillaume Des Barres, chevalier, de tout le droit féodal qu'il avait sur 5 arpents de terre à Gesvres, vendus au premier, par Simon de Saint-Souplets; — mars 1263, accord entre Thibault, roi de Navarre, *cuens* palatin de Champagne et de Brie, l'évêque et le chapitre, au sujet des réparations à faire aux voies publiques de Meaux, « pourquoi seront tendu des chaînes » pour faire payer les passants; » — septembre 1295, bail à vie de moitié d'un moulin, sis à Meaux, appelé Passavent, placé entre deux autres moulins, moyennant 50 sous de Tours par an; — 1320, vente de la coupe de 140 arpents de bois à Ussy et Changis, au prix de 3 livres 10 sous l'arpent, etc.

N° 33. (Registre.) In-folio, 114 feuillets, parchemin (latin.)

1049-1489. — 2e volume du cartulaire de l'église de Meaux, suivi, comme le 1er, d'une table chronologique des matières, et précédé d'une note portant que M. Thomé, chanoine, après avoir été prié par la compagnie de faire extrait des titres contenus aux cartulaires, avait mis sur le bureau (vendredi 9 août 1765,) un bref état des matières, avec prière de nommer des députés pour examiner son travail; en conséquence, MM. Pidoux, doyen; Pintrel, Anthaume, Desain et Huet furent désignés à cet effet, etc. — 1178, charte de Henri, comte palatin de Troyes, qui confirme aux hommes du chapitre, habitant Boutigny, Fublaines, Brinches, Baubry et Prévillers, l'usage du bois mort, dans la forêt du Maant (Mant) pour brûler, se fermer et faire échalats aux vignes. A Provins, de la main d'Étienne, chancelier du comte; — 1192, donation par Marie, comtesse de Troyes, fille de Philippe II, roi de France, au chapitre de Meaux, pour l'anniversaire

Digitized by Google

du comte Henri, son mari, de 40 sous de rente, monnaie de Provins, à prendre sur son péage de Trilport; — juin 1207, acte par lequel Anceau, évêque de Meaux, reconnaît que c'est par pure grâce, que le chapitre accorde à lui et à son chapelin, les distributions qui se font à l'office; — juillet 1226, donation, devant l'official de Meaux, par les maître et frères de Saint-Lazare, à Vinfrède, chanoine de Meaux, de la maison où il demeurait, sise proche celle d'Odon de Clairemont, à la charge d'en payer les cens aux donateurs; — décembre 1229, statut du chapitre qui établit pendant un an, pour le service de l'église, huit vicaires qui assisteront aux heures quotidiennes et aux matines, dont chacun recevra un denier à matines, un autre denier à midi, pourvu, toutefois, qu'ils soient à prime, à tierce, à la grande messe, etc.; — mars 1231, acte de l'évêque de Meaux, Pierre III, relatif à l'accord fait entre le chapitre et le seigneur de Forfry, au sujet des écluses du moulin *Hoe;* — 1234, foi et hommage fourni au chapitre par Thomas de Sancy, pour le fief et la dîme inféodée du lieu, avec droit de suzeraineté; — juillet 1234, confirmation, par ledit seigneur évêque, de l'engagement pris envers le chapitre par Guillaume Des Barres, chevalier, et Hélcide, sa femme, de 20 setiers d'hibernage et 4 setiers d'avoine *ad opus Philippi*, trésorier de Meaux, et un muid de blé pour l'usage des vicaires, à prendre sur sa dîme d'Oissery; — accord entre le chapitre et Thibault, roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie, pour les usages de la forêt du Mant, la gruerie de 50 arpents de bois, appartenant audit chapitre, et la forteresse du marché qu'il avait fait construire (avril 1235;) — octobre de la même année, acquisition par Pierre, évêque de Meaux et son chapitre, de Jean de Boularre, chevalier, de 10 muids de blé, deux parts hibernage, la 3e partie en avoine, à prendre sur la grange dimeresse, savoir : 8 pour ledit chapitre et 2 pour l'évêque, et en outre 18 setiers de grain sur le moulin de Huibout, moyennant 463 livres, monnaie de Provins; — novembre 1242, bail à vie d'une maison sise en la rue de la Savaterie, moyennant 15 sous par an; — 6 juin 1250, donation par Henri VI, comte palatin de Troyes, au chapitre de Meaux, de plusieurs hommes de corps, pour le remède de son âme et celui de l'âme de son père. Au château de Meaux, ledit jour; — 7 septembre 1489, permission du chapitre, en l'absence du doyen, donnée aux religieuses de Fontaine-les-Nonnes, de faire établir une conduite d'eau en la rivière de Tresmes, pour alimenter leur monastère; — 18 mai 1191, bulle du pape Célestin III, qui autorise le chapitre à prononcer l'excommunication contre les malfaiteurs, ainsi que contre ceux qui molestent les membres de ce chapitre, ou ravissent ses biens, etc.

N° 34. (Registre.) — In-folio, 135 feuillets, parchemin (latin.)

1005-1283. — 3e volume du cartulaire de l'église de Meaux, suivi d'une table chronologique des matières. — 1123, charte de Burchard, évêque de Meaux, relative à la prébende Hersende (recluse) destinée aux réparations de l'église, du cloître et des autres bâtiments du chapitre, comme avait fait Gautier, son prédécesseur; — 1206, échange, entre le chapitre et l'abbesse de Jouarre, de deux filles de corps; — mars 1209, donation par Philippe de Mareuil, chantre de l'église de Meaux, aux chanoines de cette église, de dix grands muids de vin pour son anniversaire; — avril 1211, donation par l'évêque Geoffroy, à son chapitre, d'un fille à Villenoy; — juillet 1215, approbation par Marie? comtesse de Bourgogne, vicomtesse de Meaux, d'un mariage fait entre une de ses femmes et un homme du chapitre; — septembre 1217, échange, entre Hersende de Touquin, abbesse de Faremoutiers, et le chapitre, d'une femme de corps pour une fille; — janvier 1217 (1218,) approbation, par l'évêque Guillaume, de l'acquisition faite par le chapitre, d'une partie du moulin de Changis, moyennant 12 livres 10 sous; — mars 1220, approbation, par le même évêque, de la vente faite au chapitre, par noble femme..... dame de Poincy, Guy, Odon (chevaliers,) et Jean ses fils, d'une maison située à Meaux, laquelle a appartenu à Drocon, leur oncle, moyennant 80 livres de Provins; — novembre 1229, achat par le chapitre, de Laurent dit Porriaux, au prix de 9 livres de même monnaie, d'une place à Meaux entre le pressoir de l'Hôtel-Dieu et le cimetière des Juifs; — décembre 1231, état des dîmes de Pommeuse et environs, appartenant au chapitre ainsi que les tourtels, chandelles, etc., etc., donnés par *Gaufridus*, doyen de l'église Saint-Quiriace de Provins, suivi de l'état des dîmes possédées par les seigneurs voisins et par les curés; — décembre 1232, acte passé devant l'évêque de Meaux, par lequel Thomas Billart, de Jouarre, ancien prévôt dudit Meaux, s'engage à payer au doyen du chapitre, 40 sous de rente, monnaie de Provins, pour plusieurs hommes de corps qu'il avait pris dans l'exercice de ses fonctions; — 1249, vendredi le plus avant des Rameaux, statuts approuvées par l'évêque de Meaux, portant : qu'aucun ne parlera dans le chœur, assez haut que pour être entendu d'une stale à la 4e, à moins que cela ne concerne l'office; qu'aucun ne passera d'un côté à l'autre, excepté les enfants et ceux qui sont dans les ordres mineurs, etc.; — mai 1241, accord entre Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol et de Blois, seigneur de Crécy, et le chapitre, touchant la justice, les corvées et le droit de servitude sur les hommes dudit chapitre, habitant Vigneux, Moulignon, Montpichet,

Digitized by Google

Champigny, Martigny, Le Montcel et Guaargny ; — janvier 1245 (1246,) acte portant que Émériarde, fille de Mélisende de Crégy, reconnaît être femme de corps du chapitre, et fait serment, sur les évangiles, qu'elle n'aura pas d'autre maître. Simon, qui avait promis d'épouser ladite Émériarde, fait aussi le même serment ; — 1253, bail à vie d'un étau à la porte de Meaux, sous la maison de Jean de *Solio*, où se fait la vente de la viande, entre les étaux de Sainte-Céline, moyennant 4 livres de Provins ; — 1272, permission donnée aux chanoines de Juilly d'élire un abbé en place de Simon, nouvellement décédé ; — 1273, le samedi avant *reminiscere*, acte par lequel Guillaume de Villars se rend pleige (caution) pour Du Fourre de Drancy, mort excommunié ; — 1273, le mardi après la Saint-Martin d'été, taxe par l'official de Sens, montant à 16 livres, pour frais de procès, contre ledit Du Fourre ; — 1282, vendredi avant les Rameaux (1283,) conclusion capitulaire de laquelle il appert que : outre le le pain distribué chaque jour, on faisait encore une distribution de blé en certain temps ; — sans date, accord devant Manassès Ier, évêque de Meaux, entre le chapitre et Hugues de Bouillancy, touchant la forêt de Gaudrielle, par lequel ils sont convenus que les paysans qui voudront aller dans cette forêt donneront : de *cassa facienda*, 15 deniers ; et *de borda*, 8 deniers ; *de bordello*, 3 deniers ; *de asino*, *sive ad dorsum*, *sive ad cadrigam*, 1 denier à la fête de Saint-Jean, 1 à la Nativité, etc.

N° 35. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, parchemin.

1289-1697. — 4e volume du cartulaire de l'église de Meaux, avec table chronologique des matières. — Juin 1289, transaction entre Adam, évêque, et le chapitre, au sujet du droit de justice de Barcy, appartenant audit chapitre, et la maison de l'évêque ; les dîmes, le synode et *circades* dans l'église de May et autres ; ainsi qu'au dîner que devaient donner audit évêque les habitants des paroisses ; — 1340, le lundi après la Saint-Vincent, accord entre le chapitre et l'archidiacre de Brie, au sujet des hommes de corps et des hostises ; — charte de Jeanne, reine de France et de Navarre, qui accorde au chapitre la moyenne et basse justice sur Champagnemer et Tréfol, donnée à Brie le mercredi après Pâques-Fleuries, 5 avril 1367 (1368 ;) — bulle de Clément VII, portant pouvoir au chapitre de Meaux de reconcilier l'église cathédrale ainsi que les églises et cimetières dépendant dudit chapitre, donnée à Avignon, le 6 des ides de décembre 1383 ; — mai 1401, amortissement par le roi Charles VI, de la maison de la *Tête-Noire*, en faveur du chapitre, par suite de l'échange d'une partie de la barge de *Tris-le-Port* entre ledit chapitre et Guillaume de Dormans, archevêque de Sens ; — 25 octobre 1409, procuration de Jean de Saints, nommé évêque de Meaux, à divers, pour prendre possession en son nom ; — 24 novembre 1409, procès-verbal dressé au prieuré de Cornillon, concernant le tapis de soie, prêté par le chapitre, pour orner la chaise de l'évêque porté par ses vassaux, depuis la porte Cornillon jusqu'à la cathédrale. L'évêque prétendait que ce tapis devait être fourni par le chapitre, et celui-ci soutenait qu'il devait être fourni par lesdits vassaux, et leur appartenir ; — 19 décembre 1411, nomination par le chapitre, avec l'agrément du chancelier, d'un maître « des écoles » grammaticales, » pour la ville, le marché et les faubourgs de Meaux ; — 14 juillet 1464, accord entre le chapitre et le prieur de Soisy (Choisy-le-Temple) touchant le droit de dîme « des angneux, bestiaux et autres choses dont on a » accoustumé lever dismes menue ou mixte, en son » hostel à Nantheuil les Meaux. » — 27 août 1490, sentence des requêtes du Palais, à Paris, rendue entre les doyen et chapitre de l'église de Meaux, et le duc de « Nemoux » au sujet de 20 livres tournois de rente par lui dues aux anniversaires, sur le péage et toute sa seigneurie de Coulommiers ; — arrêt rendu en la chambre des enquêtes du Palais, qui fixe la mesure du muid de blé à payer au chapitre, par le seigneur de Fresnoy-lez-Gombries, à 12 setiers et mine, mesure de Meaux ; — 24 juillet 1497, donation de 10 livres tournois de rente, par honorable homme et sage maître Jehan Richer, secrétaire du roi, élu à Meaux, « pour l'entretènement de la » procession qui faicte est le jour et solenité M. Sainct » Jacques-le-Grant, qui est le vingt cinquiesme jour de » juillet, par les grans, petitz chapellains, vicaires, en- » fants de cuer et habituez de l'église ; à avoir, prendre et » parcevoir ladicte rente en et sur la maison, court, lieu et » pourpris auquel de présent demeure ledit Richer, séant » audict Meaulx, en la rue du vielz chasteau, etc. »

N° 36. (Registre.) — Petit in-folio, 135 feuillets, papier.

1711-1731. — Abbaye de Saint-Faron. — Cueilleret contenant copie de toutes les déclarations des particuliers qui possédaient des héritages sur la seigneurie de Bussières, Le Moncel et Le Grand-Flégny dépendant de la paroisse dudit Bussières, collationnées à leurs originaux passés devant Charles, notaire à Meaux, en vertu des lettres de chancellerie obtenues par les religieux de Saint-Faron. Censitaires : Philippes Thibault, vigneron à Bussières ; — Clément Nitot, tonnelier à Sablonnières ; — François Vallé, maçon à Saint-Ouen ; — Louis de Vezier, écuyer, seigneur d'Artillet ; — dom Augustin Barat, pro-

Digitized by Google

cureur général des Célestins de Paris ; — messire Zacharie Morel, conseiller au Parlement de Paris, chevalier, seigneur de La Brosse, Saint-Ouen, Charnesseuil, Les Perrons, Busserolles, Corbois, etc. ; — M. François Pillon, seigneur, en partie, de Saint-Cyr ; — maître Pierre Mestais, procureur en Parlement, étant alors en sa ferme de Bussières ; — M. Félix Himbert, courrier des dépêches de la Cour, demeurant à La Ferté-au-Col ; — Pierre Bernier, laboureur à La Corne, paroisse de Saacy ; — Pierre d'Hérot, curé de Bussières ; — Jean Gruguelu, notaire à Saint-Cyr, etc., etc. — Table alphabétique, par noms de baptêmes, desdits censitaires, après laquelle est la suite du terrier qui commence par le nom de messire François Lempereur, de Morfontaine, prêtre, curé de Bassevelle, se portant fort de sieur Michel Lempereur, son frère, écuyer, seigneur du fief de Courchevreuil et Sablonnières, en partie, l'un des deux cents chevaux-légers de la garde du Roi, alors présent en quartier ; — Claude Blavet, vigneron à Courcilly ; — demoiselle Marie-Madeleine de Manneville de Séricourt, héritière, par bénéfice d'inventaire, de messire Dominique de Manneville, son oncle, vivant chevalier, sieur de Séricourt ; — dame Marie Chevalier, veuve d'Alexandre Regnault, sieur de Grand-Maison, lieutenant des chasses de la capitainerie et maison royale de Montceaux ; — Pierre Robiche, marchand à Charly, etc.

N° 37. (Registre.) — In-folio, 281 feuillets, papier.

1551-1561. — Abbaye de Jouarre. — Seigneurie de Mail (May) en Multien. — Terrier de partie de cette seigneurie dressé par Antoine Lenfant, notaire royal juré en la châtellenie de Crépy en Valois, branche d'Acy, à ce commis par maître Jacques Rangueil, licencié ès lois, lieutenant-général en ladite chatellenie, en vertu des lettres obtenues par les religieuses de l'église et abbaye Notre-Dame de Jouarre, dames, par moitié indivise, » avecques et à l'encontre de damoiselle Perette de Giresme, fille et héritière de deffunct Jehan de Giresmes, « de la terre et seigneurie de Mail en Multien. » — Copie des lettres à terrier ; commission du lieutenant général susnommé ; affirmation des religieuses portant qu'elles sont bien dames, pour moitié, de la seigneurie dont il s'agit, et qu'en cette qualité elles ont droit de justice haute, moyenne et basse, « auec droict de mynaige et » mesuraige tant à vin que à grain et aultres bruuaiges, » et pour l'exercice d'icelle justice, fourches patibulaires, » carcan, maire, greffier, sergens et aultres officiers ; » et en outre droit de ban, « qui est tel que nul ne peult » vendre vin en détail, durant le mois d'aoust, qu'il ne » soit tenu payer la première pinte ou vaisseau qui sera » exposé en vente, ausdictes de Jouerre, et demoiselle par » indiuis, sur peine de 60 solz tournois d'amende » etc. — Vassaux et censitaires. Aveu et dénombrement du fief de Crécy, dit de Montregnier, appartenant à noble homme Tristan de Radinghant, écuyer, seigneur d'Ocquerre ; ledit fief mouvant de haute et puissante dame Loïse de Givry, abbesse de Jouarre ; — Guillaume Legros, marchand à Meaux ; — Pierre Buisson, laboureur à Rozoy en Multien ; — Robert Champ, de même état, demeurant à May ; — Étienne Vodde, dit Thevenin, marchand à Lizy ; — honorable homme maître Jacques Michel, seigneur de Galchault ; — Pierre Machot, « ouvrier de layne demou- » rant à Mail ; » — Jehan Goujon, huillier à Acy, et Claudine Thomas, sa femme ; — honnête personne Valentin Cosset, marchand à *Villiers-Costeretz ;* — noble homme Thomas de Méry, écuyer, seigneur du lieu ; — les chanoines de la collégiale de Saint-Saintin de Meaux ; — noble homme et sage maître René Baillet, conseiller du Roi, président au Parlement de Paris ; — noble damoiselle Marguerite, veuve de noble homme maître Pierre d'Asnières, vivant conseiller à la Cour des Aides du Palais, à Paris ; — Pierre Gaultier, laboureur à Rozoy en Multien ; — honorable homme et sage, maître Loïs Cosset, procureur du Roi à Meaux, etc.

N° 38. (Volume.) — In-4°, 36 feuillets, papier.

630-1070. — Histoire. — Vie de saint Blandin, ermite de la Brie, par Fulcoi, du diocèse de Beauvais, sous-diacre en l'église de Meaux, tirée d'un manuscrit de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Beauvais, traduite du latin en français, par Nicolas Le Coq, diacre du diocèse de Meaux, chanoine de Courpalay, en l'année 1605. — Dédicace : « Aux vénérables frères de l'Hermitage de » Saint-Blandin, proche Faremoutier en Brie. Mes vénérables frères, lorsque je m'engageai à traduire en notre » langue le manuscrit latin que l'un de vous m'a mis » entre les mains, on m'avoit fait entendre qu'il ne con- » tenait qu'environ une 40e de vers, et c'est ce qui me » détermina si facilement à vous donner ma parole ; » néan-moins, il s'en est trouvé plus de 400, qui, pour » certain, non obstant leur simplicité, m'ont couté plus de » peine que ne m'aurait fait un volume entier de quelque « poëte ancien des plus difficiles. » — Avis au lecteur.... L'auteur déclare ensuite qu'on ne connaît pas les parents de son héros, mais qu'il eut pour parents spirituels, aux saints fonts du baptême, Raimerie et l'incomparable Sion, au service desquels il s'attacha avec toute la simplicité d'un jeune enfant.... Pendant qu'il était appliqué à servir

Digitized by Google

son bon père, il s'attira l'envie de ses camarades,.... ils l'accusèrent d'avoir dérobé quelques-uns des porcs confiés à sa garde..... Mais le saint jeune homme n'eut pas plutôt fait retentir les bois du son de son cornet, qu'il accourut plus de porcs qu'il n'y en avait jamais eus avant dans la cour de son maître ; *chose surprenante et que nous savons par la tradition de ceux que vivaient alors...* Qu'on ne fasse point difficulté d'ajouter foi à l'histoire d'une si belle vie, et à ces miracles qui, dans un homme rempli de sainteté n'ont pas été des prestiges d'une vaine superstition, etc. Saint Blandin fait ensuite couler du vin qui avait refusé de sortir d'un tonneau, au contact d'un sommeiller haineux qui n'avait pas voulu donner à boire à son compagnon. Et ce qui remplit de joie les convives de son maître, c'est, non seulement d'avoir été témoins du prodige, mais ce qui redouble leur étonnement, *c'est de voir que plus on boit, plus la boisson se multiplie entre leurs mains*..... Le saint fait allonger de deux coudées une poutre qui se trouvait trop courte pour la charpente de l'église construite sous les auspices de Sainte-Fare. Autre merveille! Il fit sortir des entrailles de la terre, une belle et claire fontaine à laquelle, par reconnaissance, on a donné le nom de son auteur, etc., etc. — Les reliques de saint Blandin étaient déposées dans le trésor des Bénédictins de La Celle-sur-Morin, ce qui a été attesté par certificats authentiques.

N° 39. (Registre.) — In-folio, 167 feuillets, papier.

1504-1671. — Prieuré de Saint-Pierre et Saint-Paul de Reuil. — 20 janvier 1624, accord entre les religieux de ce prieuré et le sieur François Bonnot, aumônier ordinaire du Roi, leur prieur; portant règlement de ce que les premiers devaient recevoir pour leur nourriture, vestiaire et entretien, etc., « lesquels pour leur deffenses » auroient rapporté une transaction par eux faicte avecq » deffunct frère Adrien de L'Hospital, lors prieur dudict » prieuré, le 25 aout 1598, contre laquelle ledit sieur prieur » se seroit pourveu, » etc. ; — 15 novembre 1504, donation au couvent de Reuil, par frère Jacques Foulé, son prieur, d'une maison et dépendances à Beauvoir, près Lizy, avec 150 arpents de terre, à charge de services religieux ; — 25 avril 1625, vente par M. Rolland de Vernon, élu à Meaux, acquéreur de dame Marie Chabouillé, de dame Marguerite de La Voste, veuve de M. Nicolas Chabouillé, vivant aussi élu à Meaux ; de M. Roland Chabouillé, procureur au bailliage de la même ville, aux religieux, sous-prieur et couvent de Reuil, de la ferme des Guerreaux alors en masure, « fors une grange contenant « cinq travées et un petit volet à pigeons, qui sont encore » debout, cour, jardin, séant, lesdits lieux, à Beauvoir, » paroisse du Plessis-Placy, » moyennant 278 livres 2 sous tournois argent franc ; — baux à loyer et procès-verbal de mesurage de ladite ferme et de ses dépendances ; — des dîmes de Lizy et de terres à Tancrou, Rouget, Sainte-Aulde, etc. ; — procès-verbal de délimitation desdites dîmes de Lizy et de celles de Congis, etc.

N° 40. (Registre.) In-folio, 162 feuillets, papier.

1613-1628. — Domaine et revenus. — « S'en-» suivent les cens, rentes, grains et aultres revenus » appartenans aux relligieux et couuent de Rueil en Brye, » receus par moy domp François Le Redde, recepueur » dudict couuent, pour une année escheue aux jours » Sainct-Remy, Sainct-Martin, » etc. Et premièrement. Luzancy et Messy : Charles Millon, Abraham Chapperon et consorts doivent 2 sous tournois de cens, le jour Saint-Rémy, chef d'octobre, à cause d'une pièce de vigne, séant près de l'église de Luzancy ; — Jehan de Laurencery, Nicolas Lemoine et autres, 6 sous de cens et rente, etc. — Noms des autres localités chargées de cens et rentes envers le prieuré ou couvent de Saint-Pierre et de Saint-Paul de Reuil : Sainte-Aulde, Lizy et Beauvoir (Beauval,) Croûtes et Nanteuil (sur Marne ;) Reuil, La Ferté-au-Col, Ussy, Le Moncel, La Saulsaie, etc. — Redevables : les héritiers de noble homme Jehan de Montigny, seigneur de Bournonville, XII livres ; — M. de Pavant, XII sous IX deniers, etc.

N° 41. (Volume.) — Petit in-folio, 262 feuillets, papier.

263-1764. — Histoire de la maison ou monastère de Saint-Fiacre, contenant une préface, une table chronologique de l'histoire de Saint-Fiacre en Brie, commençant en 263 et finissant en 1764 ; un catalogue des abbés de Saint-Faron, depuis celui qui porte le nom d'Elie jusqu'au 70e : François-Camille de Lorraine, clerc du diocèse de Paris, qui prit, par procureur, possession de son bénéfice le samedi 26 août 1747 ; — d'un catalogue des prieurs titulaires de Saint-Fiacre depuis la nouvelle forme de gouvernement établie dans ce prieuré, en 1313, par l'abbé Adam de La Cloche..... Cette prétendue histoire n'est qu'une compilation de tout ce qui a été dit par des gens qui ne voyaient que miracles dans les faits les plus simples en les exagérant d'une manière ridicule..... Voici ce qui est dit au chapitre VI, après avoir parlé des missionnaires irlandais, dans le précédent : « Ce fut dans » cet état florissant de sa patrie et dans ce beau siècle » de l'église d'Hibernie, que naquit *saint Fefre*, dans la

Digitized by Google

» langue de son pays et connu parmi nous, depuis plus » de 800 ans, sous le nom de saint Fiacre. Il eut pour » père Eugène IV, roi d'Écosse, appelée depuis *Irlande* »... Saint Faron lui donna la terre de Breuil, dans la Brie, à deux petites lieues au sud-est de la ville de Meaux. Là, le nouvel anachorète s'appliqua à bêcher la terre et à vivre du travail de ses mains. Trop à l'étroit dans sa première demeure, il pria saint Faron de lui accorder, dans la forêt voisine, le terrain qu'il pourrait défricher et entourer d'un fossé en 24 heures. Il part sur la parole du saint, il trace sur la terre, avec sa bêche, l'enceinte qu'il se propose de joindre à son ermitage; à mesure qu'il avance les arbres tombent de part et d'autre et le fossé se creuse de lui-même. Injurié par une femme qui le prenait pour un sorcier, Fiacre, livré à la tristesse, abandonne son travail, et, découragé, il s'assied sur une pierre qui se trouvait auprès de lui. La pierre s'amollit comme cire et reçoit l'empreinte de son... corps. Le second miracle, auquel il ne s'attendait pas lui-même, fait éclater son innocence; saint Faron en glorifie le Seigneur, et l'injuste accusatrice est confondue. « On conserve depuis plusieurs siècles, » dans la nef de l'église qui porte aujourd'hui le nom du » saint anachorète, une grosse pierre de forme ronde, » creusée vers le centre de sa surface; elle est placée à » main gauche en entrant, et pour la commodité des pè- » lerins, *aussi bien que pour la décence*, on l'a posée sur » une espèce de socle..... Ceux qui sont affligé des hé- » morroïdes vont s'y asseoir, avec modestie, *sans se dévê- » tir ni relever leurs habits*, et on peut attester, sans » craindre d'être démenti, que plusieurs personnes, » hommes et femmes, y ont trouvé une entière et parfaite » guérison. » — On trouve plus loin la relation des faits et gestes de MM. les prieurs de Saint-Fiacre; le vol des reliques du saint, et notamment de son chef, en 1557, dont deux particuliers de Meaux, Alexis et Laurent Langlois, furent accusés et menés en prison où ils moururent. Le mardi 27 août 1585, sur les conseils d'un ecclésiastique nommé Alexandre Dabibert, petit-fils d'un tavernier du bourg de Saint-Fiacre, les religieux transportèrent le corps entier de leur patron (moins la tête apparemment) dans l'église cathédrale de Meaux. « La paix étant rendue au » royaume, les religieux ne négligèrent point de rede- » mander leur sacré trésor, mais quelque instance et quel- » que diligence qu'ils aient pu faire, depuis qu'ils l'avoient » cru mettre en sureté, ils n'ont plus eu la consolation de » le recevoir dans leur église. Le roi Louis XIV, au retour » de sa visite des frontières, passa à Saint-Fiacre avec » la reine, son épouse, au mois de juillet 1683, et les reli- » gieux se plaignirent alors à ce prince, du clergé de la » cathédrale qui leur retenoit, contre toute justice, un bien » dont ils devoient être seuls les légitimes possesseurs. » Leurs plaintes furent inutiles : Mgr Bossuet, qui était » présent, fit entendre à Sa Majesté, que ces précieuses » reliques étoient à la garde des magistrats et de toute la » ville, et qu'ils ne pouvoient, ni lui ni son chapitre, en » disposer en aucune manière. » etc.

N° 42. (Registre.) — In-folio, 265 feuillets écrits, papier.

1620-1624. — Prieuré et seigneurie de Saint-Fiacre. — Censives. Terrier des seigneuries de Saint-Fiacre et de Tancrou, dressé en vertu des Lettres patentes obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, par M. Pierre Bénard, prieur commendataire et seigneur spirituel et temporel desdits lieux. — Censitaires de Saint-Fiacre : Massé Bourgouin, manouvrier; — Jullien Pouldrier, vigneron à Bobery, paroisse de Boutigny; — Guillaume Baret, tisserand à Saint-Fiacre; — Jean Lefebure, tailleur d'habits au même lieu; — Jean Leloup, laboureur à Vincelle, paroisse de Boutigny; — Jean Goussard, boucher à Saint-Fiacre, « pour une maison, logis, granges, estables » couvertes de thuilles; courtz, jardins, le lieu comme » il se comporte, assis audit Saint-Fiacre, en la rue de » Paris, appellé d'ancienneté *l'Hostel de la Roue*, et de » présent divisé en deux hostelz appelez : *L'Ours* et *les* » *Quatre fils Aymon;* » — messire Thomas Travers, curé de Saint-Fiacre; — maître Charles Feret, contrôleur ordinaire de la maison de Mgr le prince de Condé; — Geneviève Duclerc, veuve de maître Jacques Jolimois, vivant lieutenant en la justice et prévôté de Saint-Fiacre; — « Pierre Loysel, maître orphèvre demeurant à Meaux; » — Claude de Normandin, écuyer, sieur de La Grille, pour 4 travées de bas logis sises à Saint-Fiacre, « montée hors- » œuvres sur laquelle il y a un vollet à *boujottes;* » — Nicolas Chabouillé fils et héritier, par bénéfice d'inventaire, de défunt maître Gilbert Chabouillé, demeurant à..... — Etienne Cimetière, maître chirurgien ordinaire de M. le prince de Condé, demeurant à Paris, pour une maison manable et logeable, sise au bourg de Saint-Fiacre, appelée *l'Image Saint-Pharon*, etc. — Feuillet 153, Tancrou. Censitaires : Jesson Mortier, marchand à La Trousse, en son nom et à cause de Catherine Henry, sa femme, avant veuve de Jean Rochefort; — Louis Bacouet, pêcheur à Tancrou; — Simon Marteau, maçon à Sammeron; — Pierre Thibault, laboureur à Mary, pour une maison sise en ce lieu; — Claude Queusse, receveur de la terre et seigneurie de Lizy; — Pierre Guyot, mesureur et arpenteur à Tancrou; — Louis Luart, laboureur au même lieu, en son nom et comme procureur fondé de demoiselle Alise Loysel, femme de Jean Houdichon, sieur Du Pré, exempt

Digitized by Google

des gardes du corps du Roi, et de M. Barnabé Le Vest, sieur de Rocmont, avocat au Parlement de Paris, demeurant en cette ville, rue de la Harpe ; — Antoine Vaillant, maître de la poste de La Ferté-au-Col, en son nom et en celui de Jacques Vaillant, son frère, marchand tavernier à Gandelu ; — noble homme maître René Bauldry, commis au contrôle général des postes de France, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques ; — Félix Trouet, tisserand en drap à Lizy-sur-Ourcq, à cause de Huberde Marteau, sa femme.

N° 43. (Registre.) — In-folio, 347 feuillets, parchemin.

1602-1626. — Monastère de Fontaine-les-Nonnes. — Terrier de la seigneurie de ce lieu, établi en vertu de Lettres patentes obtenues du roi Henri IV, par ses bien-amées les religieuses, prieure et couvent du prieuré de Fontaine, au diocèse de Meaux, de l'ordre réformé de Fontevrault, auxquelles « sont deubs, par leurs tenanciers » et subiets, plusieurs beaux droits, comme : cens, sur-» cens, rentes, terraiges, dixmes, champarts et autres » droits, debuoirs et redevances, tant en deniers, grains, » que chapons, poulles qu'autrement. Et à cause de leurs » seigneuries ont droit de voyries sur tous les destroits » d'icelles, » etc.; — lettres de commission délivrées par Claude de Buz, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Villemareuil et de Nogent-l'Artault, bailli et capitaine de Meaux, afin d'entérinement et d'exécution de celles du Roi, qui ont été publiées partout où besoin a été. — Déclaration de la maison, terres, prés et héritages dépendant de la ferme de Champfleury, appartenant auxdites religieuses, mesurés par Claude Touppet, arpenteur-juré à Puisieux ; — du moulin de la Chaussée ; — de la maison, granges, étables, cour, jardin, pourpris et acceint, bois, terres et prés, dépendant de la ferme du Grand-Poligny ; — de la ferme de Nojon et des terres de La Chapelle-sous-Nojon ; — de la ferme de May en Multien ; — des terres de Fontaine assises au territoire de Rozoy en Multien ; — des héritages sis à Etrépilly et environs ;—de la ferme, terres, prés, etc., situés à Chambry ; — des terres, prés, bois et acceint de la ferme du Mitoy, paroisse du Plessis-Bouillancy ; — des terres de Saint-Soupplets ; — des héritages situés aux territoires de Gesvres, Saint-Pathus, Oissery, au Plessis-le-Vicomte dit Belleville et de Lagny-le-Sec. — Censitaires : Antoine Mouillart, tisserand en drap, demeurant à Echancu ; — François Loiseau, marchand à Coulommiers ; — Marguerite Huillot, femme de Jehan Humini, sommeiller de Madame de Longueville, pour elle et pour Toussaint Huillot, son frère, demeurant à Paris ; — Daniel Deligny, mégissier à Coulommiers ; — Berthault Fournaise, boucher à Acy, détenteur d'une maison à deux étages, cour commune appelée *la Grosse tête*, sise audit Acy devant la fontaine ; — Jacques Thellier, meunier à Tresme ; — noble homme messire Pierre Boucher, conseiller et commissaire aux requêtes du Palais, à Paris, seigneur de Houille et de Vernoy, à cause de damoiselle Louise Hennequin, sa femme ; — maître Guillaume de La Voisière, avocat en Parlement à Paris ; — Nicolas Lucy, laboureur à la ferme de Pligny, paroisse de Ouisi. — Rémy de La Garde, aussi laboureur, demeurant à Thury en Valois ; — Gabriel Le Sueur, écuyer, seigneur de Mauny et de Puisieux, en partie ; — damoiselle Perrette de Camprémy, veuve de Jehan de Meaux, vivant écuyer, seigneur de Douy, et Antoine de Meaux, son fils. — Chessy : Jean Bichot, Jehan Filion, Jacques Valin, Jehan Lefèvre, François Fuyron et Nicolas Lechat, tous vignerons à Chessy en Brie. — Rentes dues à l'établissement par : M. de Sainct-Simon, écuyer, seigneur du Plessis-Choissel, près Senlis, 21 écus d'or couronnés, à la charge d'un salut à chanter tous les ans, à chaque fête solennelle de Notre-Dame, par les religieuses de Fontaine, à l'intention des fondateurs de la rente ; — noble homme Simon de Tassart, écuyer, seigneur de Montfort, demeurant à Nesle en Picardie, 72 livres tournois de surcens et rente foncière, pour appréciation de 6 muids de blé, un setier de pois avec la somme de 6 livres, « ung porcq ou estimation » d'iceluy à 16 sols tournois de rente » ; — noble homme Charles de Marc, écuyer, seigneur de Montcrespin, 15 livres tournois, etc. Au verso du 1er feuillet de ce registre est la mention suivante : Donné en 1842, à la bibliothèque de la ville de Meaux, par madame veuve Fournier, de la commune de *Mai*.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE MELUN.

N° 44. (Registre.) — In-folio, 356 feuillets, papier.

1254-1543. — Jurisprudence. — Droit français. — Copie des anciens arrêts du Parlement de Paris, dits Olim. — Du jeudi avant Pâques fleuries, 1308, ordonnance de Philippe, roi de France, concernant les vivres à fournir à sa maison, à celle de la Reine, et aux grands officiers de la Couronne et autres ; — 1er mai 1313, règlement imposé aux juges du Châtelet de Paris, au sujet d'extorsions qui se pratiquaient en cette juridiction ; — » ordonnances royaux faictes sur le faict et estat de la cour » de Parlement du Roy, ordonnée seoir à Poitiers. Pre-» mièrement, Nous deffendons estroictement que nul des » maistres de la cour soit président ou autres, n'empêchent » ou n'interrompent les besongnes ordinaires de la cour,

Digitized by Google

» pour leurs propres besongnes..... et qu'ils ne tiennent » leurs conseaux en la chambre de la cour, et que depuis » qu'ils seront assis à la chambre ils ne se lèvent pour » aller avec d'autres, de quelque besongne que ce soit, si » ce n'estoit de la besongne de la cour, » etc.; — ordonnance touchant les huissiers. « Que tous les huissiers, et » au moins quatre, soient toujours à la cour. *Item* que » les huissiers ne viennent pas au conseil, mais parlent » de l'huis, et se gardent de vendre l'entrée de la » chambre de la cour; » — du 27 juillet 1424, il a été ordonné que la charte de la donation « ou vendition de » mort, faicte par le Roy à M. d'Alençon, sera publiée; » — réception de M. Jean de Vailly, fils de M. le premier président, comme conseiller, en conséquence de la volonté du Roy; — du 20 février 1425, ce jour il a été délibéré et conclu, pour le bien et profit du Roi et de son royaume, qu'il n'y ait qu'un Parlement, et que le Parlement de Languedoc « soit uni à celui de par de çà, et » que l'union faicte, le lieu le plus convenable pour tenir » le Parlement, quand à présent, est la ville de Lyon; » — le 25 janvier 1430, le procureur général s'est opposé à ce que la reine de Sicile se dise duchesse de Touraine; — du 23 décembre 1533, le Prévôt des marchands et les échevins sont venus en la Cour, ont dit que pour le payement de 50,000 livres restant de 150,000 livres octroyées au Roi, par la ville de Paris, pour sa délivrance et celle de ses enfants, il a éte conclu, au conseil étroit du Roi, que ladite somme seroit avancée par aucuns notables bourgeois. Depuis deux marchands « ont con- » tracté au Conseil estroit à payer ladite somme de » 50,000 livres, en 27,000 escus d'or sol, à 41 sol » pièce, » etc.

N° 45. (Registre.) — In-folio, 389 feuillets écrits, papier.

1364-1395. — Arrêts du Conseil du Roi, au Parlement de Paris, intitulés : Registres du Conseil du Parlement et des plaidoiries, (1er volume.) — Du 28 février 1364, arrêt rendu contre certains juifs qui auraient du au Roi « le touage tant d'antrée que de chevage, » etc.; — l'an de grâce 1370, le vendredi 14e jour d'aout, la Cour à ouï « aucunes causes dont les noms s'ensuivent, c'est » assauoir : la comtesse de Harcourt et d'Aumale, contre le » comte de Harcourt, son fils, » etc.; — le 16 avril, après pâques 1371, entre les courtiers non aplégez de drap, d'une part; et les aplégez de drap, d'autre part; la cour a ordonné que les premiers et autres, jusqu'au nombre de douze, demeureraient courtiers et pourraient exercer ledit métier, ainsi que les courtiers aplégez; — du 30 avril 1371, plaintes de Pierre de Landes, concierge du palais, contre le procureur du Roi et le prevôt de Paris, qui avaient fait prendre par leurs sergents, en la salle du palais royal, Drouen de Sauvigny et Jean de Saint-Benoit, clercs et écoliers de Paris, quoique ledit concierge ait toute haute, moyenne et basse justice audit palais, pour quoi il requérait que lesdits prisonniers lui fussent rendus et restitués; — du 29 novembre 1372, conclusions du procureur du Roi contre le curé de Larchant, au sujet de procès par lui poursuivis en cour de Rome, contre le chapitre de Paris; — du dimanche 12 décembre 1372, le Roi tenant son Conseil, vint le comte de Ligny qui présenta, de par le comte de Flandre, lettres closes de créance, au sujet de l'arrestation de la comtesse de Bar; — le 30 mai 1381, messire Audouin Chauveron, docteur en droit, a été reçu prévôt de Paris; — le mardi 24 novembre 1383, le sire de Budos a exposé à la cour que Budos est assis à cinq lieues de Bordeaux, en pays de frontière « et vault ou souloit valoir bien 2,000 livres » de terre, » et qu'au commencement de la guerre, le père de l'exposant tenait pour le roi Philippe, alors que les Anglais avaient grande puissance au pays de Guyenne, ce dont le seigneur de Budos, baron de Porte-Bertrand, eut beaucoup à souffrir, et qu'il fut contraint de prendre le parti des Anglais, pourquoi le roi de France mit en sa main la baronnie de Porte-Bertrand, etc.; — extrait d'un plaidoyé, en date du 7e jour de juillet 1385, entre l'évêque, les doyen et chapitre de Noyon et les habitants du lieu, au sujet de la refection d'une porte tombée et autres réparations de ladite ville, etc.; — du 30 mai 1295, sur la requête des consuls de Montpellier, le procureur du Roi a dit que cette ville « a esté d'ancienneté très noble, de dix » mille feux et faisant bien proffict au Roy, trante mil » francs, et de présent ilz ne font que huit cens francs, » qui ne montent pas à payer la charge deue aux officiers » que les consuls veulent auoir, car il y quatre jurisdic- » tions, et tout pour le gouvernement des consuls, qui » tousiours soustiennent les uns les autres, » etc., etc.

N° 46. (Registre.) — In-folio, 632 feuillets, papier.

1400-1419. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 12 novembre 1400 et finissant le 8 novembre 1419, (2e volume.) — Du 26 août 1402, rapport fait au Parlement sur une sédition survenue au couvent des Cordeliers, pour raison de la démolition d'une étable, ordonnée par le provincial de France, d'où il suivit une rébellion contre les gens du Roi; il fallut rompre les portes, « et y eut conflit et tant que plusieurs furent

Digitized by Google

» navrez, » etc.; — du lundi 22 mai 1402, rapport constatant que le samedi précédent, environ les six heures du matin, vint en la chambre du Conseil le fondé de pouvoir de M. le duc de Bourgogne, au sujet d'une grande taille montant à 12 ou 13 mille livres, « nonobstant les autres » grandes et nouvelles subsides qui courrent par le » royaume, et que pour le présent n'y auoit nulles guerres » apparentes; et si montoit bien ladite taille à plus le tiers » qu'une qui, dernièrement, fut faicte pour mariage de l'ais- » née fille du Roy, nostre sire, au Roy d'Angleterre, » etc. — Le mercredi, 5 septembre 1408, les conseillers au Parlement furent en la grande salle du Louvre, où étaient en personnes : la Reine, le duc de Guyenne, le duc de Berry, le duc de Bretagne, le comte de Saint-Paul et beaucoup d'autres personnages, en la présence desquels M. Jean Jouvenal, avocat du Roi, publia « la puissance octroyée » et commise par le Roy et la Royne, à M. de Guyenne, » sur le gouvernement du royaume, le roi empesché » ou absent; » — le 14 mai 1411, le sire de Hély a été, par lettres royaux, reçu gouverneur et capitaine de La Rochelle et a prêté le serment accoutumé; mais le procureur des maire et commune dudit lieu a protesté contre la qualification de capitaine, entendant qu'elle ne préjudicie aux droits, libertés et franchises de la ville et du maire de La Rochelle, etc.; — du 3 août 1412, lecture d'une lettre écrite d'Auxerre, par le Roi, portant injonction à la Cour d'envoyer devers lui six notables personnes, en la compagnie du premier président du Parlement, afin de conférer sur le bien et la sûreté du royaume; — le surlendemain il y eut *vaccat* avant diné, parce que les Chambres sont allées « par manière de cour » à Saint-Anthoine, hors Paris, querir et accompagner le » corps de messire Pierre de Nauarre, comte de Mortaing, » cousin germain du Roy, qui a trespassé au voyage de » Bourges; » — le 14 juillet 1413, M. P. des E., chevalier, naguère prévôt de Paris, souverain maître des finances du Roi, grand bouteiller de France, a été mené sur une claye, attachée à la queue d'une charrette, jusque devant l'hôtel de *La Coquille*, en la grande rue Saint-Denis, et de là mis dans ladite charrette et transporté aux halles pour y être décapité; — du lundi 16 août 1416, délibération relative à ce qu'il conviendrait de faire contre les pillards et bannis qui courent par le royaume, pillant et meurtrissant toutes manières de gens; — du mercredi 16 mars 1417, délibération des prélats, gens du Grand Conseil du Roi et autres, au sujet de la réponse qu'il convenait de faire à Mre Louis de Flico, qui était venu vers le Roi et le Dauphin, pour leur signifier « l'eslection de celluy que on » dict estre le pape et leur en apporter bulle, etc. »

N° 47. (Registre.) — In-folio, 532 feuillets, papier.

1419-1515. — Registre du Conseil du Parlement commençant le 13 novembre 1419 et finissant le 25 septembre 1515, (3e volume.) — Du lundi 20 mai 1420, ce jour le roi d'Angleterre entra en la ville de Troyes, pour traiter avec le Roi de France, la Reine, le duc de Bourgogne et autres barons, tant de la paix que du mariage d'entre ledit Roi d'Angleterre et de Madame Catherine de France; lequel mariage fut célébré le lendemain en l'église Saint-Pierre de Troyes, par l'archevêque de Sens, en présence de la Reine; — le lundi 2 décembre 1420, les Reines de France et d'Angleterre « retournèrent et entrèrent à Paris; les- » quelles, parauant, auaient esté en la ville de Corbeil » pendant le siège qu'auroient tenus les Rois de France » et d'Angleterre, devant la ville de Melun, laquelle auait » esté réduite et remise en la puissance et obéissance du » Roy de France et dudict Roy d'Angleterre, héritier et » régent de ce royaume. » La veille les deux Rois étant allés à Paris y « furent moult joyeusement et honorablement « receuz, et furent, les rues, parées et tendues à grand » solennité selon la puissance et possibilité des bourgeois, » manants et habitants de ladite ville de Paris, qui es- » toient moult diminuez en toutes manières, tant de » nombre de personnes que de leur chevance, par le faict » des guerres et mortalitez; » — du 3 juin 1421, arrestation de M. Jean de Villiers, chevalier, seigneur de l'Isle-Adam, maréchal de France, par l'ordonnance des gens du Conseil du Roi et par le commandement du duc d'Exester, capitaine de Paris; lequel sieur de Villiers fut amené prisonnier en la *bastide de Saint-Anthoine*, pour avoir essayé de faire entrer, à Paris, les gens du Dauphin; — du jeudi 14 février 1422, ordonnance du Conseil et de l'évêque de Paris, afin de faire processions et prières pour le salut du royaume et de la bonne ville de Paris, ainsi que des habitants d'icelle ville et de tous les autres bienveillants « du Roy, et spécialement pour » ceux qui tenaient le siège de la forteresse de Meulan;» du lundi, 6 mars 1496, ordonnance relative à certaine maladie contagieuse *nommée la grosse vérole*, qui, depuis deux ans, avait cours dans le royanme. « Premièrement, » sera faict cry public, de par le Roy, que tous malades » de cette maladie de grosse vérole, estrangers, tant » hommes que femmes, qui n'estoient demeurants et ré- » sidens en cette ville de Paris, alors que la maladie les » a pris, XXIIII heures après ledict cry faict, s'en vinssent » et partent hors de cette dicte ville, et s'en aillent ès pays » et lieux dont ils sont natifs, » etc.; — du 16 novembre 1503, lecture de lettres missives du Roi, adressées à la Cour, au sujet de l'entretien des armées de terre et de

Digitized by Google

mer, pour lequel il est besoin de trouver une grosse somme, ce qui, vu l'arrière-saison, ne peut avoir lieu qu'en levant tous les deniers des consignations faites dans les cours de Parlement, bailliages, sénéchaussées et justice du royaume; — le 21 février 1510, la Cour est allée en procession, de la Sainte-Chapelle en l'église de Paris, « en laquelle a esté porté le fust de la croix nostre » seigneur, au couuert du poëlle, pour la prospérité du » Roy et du royaume, et aussy de son armée estant de là » les monts, etc. »

N° 48. (Registre.) — In-folio, 604 feuillets, papier.

1515-1525. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 14 novembre 1515, et finissant le 27 avril 1525, (4e volume.) — Du 11 février 1516, lecture, en la Cour, des ordonnances du Roi, par lui faites à Lyon, au mois de mars 1515, sur le fait des eaux et forêts, et pour lesquelles il sembla à ladite Cour « qu'il y auait aucuns articles fort » rigoureux et subjects à quelque modération. » Suivent les remontrances à faire au Roi sur les articles de ses ordonnances : « Sur le sixiesme article, soit supplyé le » Roy de conuertir la peyne de mort a auoir les oreilles » couppées, flétry ou tout autre griefue peine, *citra mor-* » *tem*, » etc.; — du 13 juillet 1517, délibération sur le fait des concordats consentis entre le Pape et le Roi, et envoyés à la Cour pour les faire publier et enregistrer. « Ladicte Cour a délibéré qu'elle ne les peut, ne doibt » faire publier ne enregistrer; mais doibt on tousiours en- » tretenir la pragmatique comme on a fait par cy-devant, » et mieux qui pourra, et qu'on doibt donner audience à » l'Université de Paris, » etc.; — le 26 mars 1518, messire Louis de La Trémouille, chancelier de l'ordre, premier chambellan, aurait dit aux présidents de la Cour qu'il serait bon qu'elle envoyât bon nombre desdits présidents et conseillers, pour congratuler le Roi de ce qu'il a plu à Dieu de lui donner un fils, ce qui pourrait donner occasion de parler de plusieurs choses concernant le bien de la justice, ainsi que des articles étant en concordat; — le 19 novembre 1519, la Cour a délibéré que des procureurs, admis aux grands jours tenus en la ville de Poitiers, seront reçus procureurs en ladite cour; — le même jour les parents et amis de feu messire Jacques Olivier, vivant chevalier, premier président en la cour, ont convoyé celle-ci à accompagner le corps du défunt, de sa maison en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, où il sera enterré à trois heures; — du 11 février 1522, toutes les chambres assemblées, le comte de Saint-Paul a dit que le Roi lui avait donné charge d'avertir la Cour qu'elle eut à publier l'édit portant création de vingt conseillers nouveaux; le même jour la Cour a délibéré que l'édit ne serait pas publié « et qu'elle escrira au Roy lettres humbles » pour lui faire remontrances; » — du 4 janvier 1523, arrêt rendu entre messire Arnoul Ruzé, conseiller du Roi en la Cour de Parlement et aux Requêtes du Palais, abbé commendataire de l'abbaye Notre-Dame de La Victoire-lez-Senlis, demandeur en exécution d'arrêt relatif aux taux des vivres, vestiaire et entretien des religieux de ladite abbaye. Après observations des parties il a été convenu, savoir : qu'il y aurait quatre convers en cette abbaye pour le service des religieux. *Item*, que lesdits religieux auraient chaque année 18 muids de blé froment, mesure de Paris, revenant à 54 muids de celle de Senlis, et 50 muids de vin, bon et raisonnable, etc.; — du 17 mars 1524, MM. Thomas Postel et Martin Hannequin, conseillers au Parlement de Rouen, sont venus en la Cour, et ont présenté lettres missives et après la lecture qui en a été faite, ledit Postel a fait connaître que le Parlement de Rouen se recommandait à la bonne grâce des officiers de la Cour de céans, et qu'il les avait envoyés par devers eux pour les avertir que Madame, mère du Roi, régente en France, leur avait fait savoir les piteuses nouvelles et l'inconvénient qui était arrivé au Roi et au royaume, leur recommandant la justice, et qu'ils eussent à regarder au fait de la police, tant du duché de Normandie que de la ville de Rouen, etc.

N° 49 (Registre.) — In-folio, 564 feuillets, papier.

1530-1547. — Registre du conseil du Parlement, commençant le 12 novembre 1530, et finissant le 12 octobre 1547, (6e volume, le 5e manque.) — Le 1er décembre 1530, le sieur de Verts, gouverneur et bailli de Paris, a présenté à la Cour certaines missives du Roi, écrites à Blois, le 20 novembre précédent, par lesquelles le seigneur Roi a déclaré que son intention était que la Reine fît son entrée à Paris, environ la fête de Chandeleur prochaine, et qu'il « vouloit qu'elle fut plus honorablement et somp- » tueusement faicte que n'eurent esté faictes les entrées » d'aucunes Reynes de France, par cy-devant, à l'oca- » sion des estrangers qui si doiuent trouver, » etc.; — le jeudi 16 mars 1530 (1531,) la Cour s'est assemblée au Palais, vers midi, pour aller au-devant de la Reine, Mme Léonore d'Autriche, sœur aînée de l'Empereur, laquelle faisait, ce dit jour, son entrée en la ville de Paris; suit l'ordre du cérémonial, et la description du cortège; — le 13 mai 1531, la Cour, vu les charges et informations faites contre messire François de Tintenille (évêque) d'Auxerre, abbé de *Montirander*, et les conclusions du procureur général du Roi, a ordonné que ledit de Tintenille serait « arresté

Digitized by Google

» prisonnier et mis en la maison de M. J. Parent, cha-
» noine de la Sainte Chapelle, » pour être interrogé, à sa confusion; — du 13 septembre 1533, ordonnance qui prescrit à tous propriétaires et locataires de maisons atteintes de la peste, alors régnant à Paris, qu'ils aient à faire mettre « ès fenestres desdictes maisons, ou autres » lieux plus apparents, une croix de bois, et au milieu » de la principale porte, huis et entrées d'icelles maisons, » une autre croix de bois clouée et affichée contre les- » dites portes et huis, à ce que chacun en puisse auoir » cognoissance et s'abstenir d'y entrer, » avec défense de faire ôter lesdites croix avant deux mois; — il est aussi enjoint à toute personne ayant été malade de la peste, de ne pas sortir de leurs maisons, sans avoir, à la main, une verge blanche, sous peine d'amende arbitraire, etc., etc.; — du mercredi 14 janvier 1533 (1534,) défenses aux « lizeurs du Roy, en l'Université de Paris, de lire ni » interpréter aucun livre de la sainte écriture en langues » hébraïques ou grecques; » — du vendredi 26 février 1534 (1535,) lecture d'une lettre du roi François Ier, par laquelle il rappelle que, dès le 13 janvier 1534, par ses lettres patentes, et pour les causes et raisons y contenues, il avait prohibé et défendu « que nul n'eus dès » lors en auant, à imprimer ou faire imprimer aucuns » liures en son royaume, sous peyne de la hart; » toutefois le Roi a ordonné que l'exécution de ses lettres de prohibition, demeurent en suspens et surséance, jusqu'à ce que, par lui, il y ait été pourvu; — le vendredi 2 juin 1536, il a été fait lecture d'une lettre de messire Anne de Montmorency, grand maître et maréchal de France, par laquelle il informe la Cour de l'état des affaires qui étaient alors entre le Roi et l'Empereur; — le 19 août 1539, toutes chambres assemblées, M. Crespin, conseiller en la Cour, « a apporté lettres missives du Roy, adressantes à ladite » Cour, ensemble un cahier d'ordonnances escript en par- » chemin et scellé de cire verte en lacs de soye, signé, » par le Roy : Breton; que ledict Crespin a dict être les » ordonnances nouvellement faictes par le Roy, en son » privé Conseil; lesquelles ledict seigneur veut estre en- » tretenues et gardées et a ceste fin estre lues, publiées » et enregistrées en ladicte Cour; » — du 7 septembre suivant, lecture et enregistrement desdites ordonnances « faictes par le Roi à Villiers-Cottrez, au mois d'août. » Ce n'est qu'après diverses injonctions et missives réitérées, que la Cour s'est enfin rendue aux ordres qui lui étaient signifiés. — Vérification des bulles octroyées au cardinal de « Frainèze, » légat du Pape, touchant les bénéfices qui dépendent des églises cathédrales et collégiales (20 février 1540,) etc.

N° 50. (Registre.) — In-folio, 446 feuillets, papier.

1547-1551. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 14 novembre 1547 et finissant le 17 juillet 1551, (7e volume.) — Du mercredi 16 novembre 1547, la Cour avertie de la grande nécessité de bois de chauffage étant en la ville de Paris, malgré la grande abondance qui s'en trouvait sur les ports et rivages de Seine, Marne, Yonne et autres fleuves et rivières y descendant, « que les » marchands et voicturiers qui l'ont achepté le retiennent » là, en attendant de le faire amener batteau à batteau » pour le vendre à leur mot, » en conséquence ladite Cour a ordonné au prévôt des marchands, d'aller ou envoyer sans délai, sur tous les ports, et de faire amener par bateaux ou chariots, en plus grande diligence, tout le bois qui sera trouvé sur lesdits ports et rivages des fleuves, etc.; — le mercredi, 1er février 1547 (1548,) il a été remontré à la Cour, de la part de l'évêque de Meaux, abbé de Saint-Faron, que pour l'entretien du service divin, au prieuré conventuel de Saint-Fiacre, membre de ladite abbaye, et suivant la fondation d'icelle, il doit y avoir neuf religieux, neuf convers et une converse, sans le prieur, et, néantmoins, messire Charles Du Bus, prieur dudit Saint-Fiacre, avait mis et chassé hors dudit prieuré, depuis peu de temps en ça, quatre desdits religieux, et que les cinq restant étaient maltraités, tant en vivres que vestiaire, par la faute du prieur; « lequel, outre les ruines aduenues » ès cloîtres, dortoirs et lieux réguliers, » tenait ménage scandaleux, ce à quoi ledit sieur évêque n'avait pu donner ordre, etc.; — du 1er juin 1548, ordonnance donnée pour la réformation du monastère de Montmartre, dont était abbesse la sœur Marguerite Chavart; — du jeudi 23 mars 1549, lecture d'une lettre adressée à la Cour, par le Roi, au sujet des séditions et émotions populaires survenues l'année précédente, aux pays de Guienne, Saintonge, Anjou et Angoumois, « et principale- » ment la grande faute commise par ceux de Bourdeaux » où le sieur de Monneins, lieutenant général, audit pays » de Guienne, fut inhumainement meurtry, » etc.; — le 16 juin 1549, la Cour s'est réunie pour aller au devant du Roi qui, en ce jour, faisait sa nouvelle entrée à Paris : « et estoient, lesdits seigneurs de la Cour, vestu et sont » alez à cheual en l'ordre acoustumé, c'est assauoir : les » huissiers les premiers, tenant chacun sa verge en la » main, fors celuy des Enquestes qui n'en porte point.... » Messieurs les présidens, deux à deux, vestus de robbes » et manteaux d'escarlatte, lesdicts manteaux fourrez, et » portants leurs chaperons fourrés bordés d'or, » etc.; — du mardi 17 juillet 1549, réception, en la Cour du Parlement, de Henri II, roi de France, qui, en cette occasion,

Digitized by Google

« a dict tout haut que, estant venu en cette ville (de Pa-
» ris,) il avoit voulu voir et honorer la Cour de sa pré-
» sence, lui recommandoit la justice et principalement le
» faict de la religion, lui feroit dire le surplus par son
» chancelier. » Celui-ci prenant la parole a dit : « Mes-
» sieurs, le Roy, nostre souuerain seigneur, estant venu à
» la couronne par le déceds du feu Roy, son père, prince
» de très heureuse mémoire, n'a rien en plus grande re-
» commandation que de pouruoir, en premier, aux affaires
» de son estat, qui luy estoient plus importans, parquoy
» incontinent, après son sacre, alla visiter en personne
» sa prouince de Picardie, » etc., etc.

N° 51. (Registre.) — In-folio, 585 feuillets, papier.

1551-1554. — Registre du conseil du Parlement, commençant le 3 août 1551 et finissant le 31 décembre 1554, (8e volume.) — Le 28 août 1551, une députation de la cour s'est rendue à Fontainebleau où était le Roi, afin de lui faire des remontrances sur diverses affaires de l'État, et notamment sur un édit concernant les hérétiques, « à sauoir l'article par lequel il est permis aux juges pré-
» sidiaux juger en dernier ressort, et l'autre par lequel
» est donné aux accusateurs la tierce partie des confisca-
» tions, » etc.; — du 10 décembre 1551, arrêt concernant la vente et la distribution du papier, qui ne pouvait avoir lieu « que préalablement il n'ayt esté veu et visité
» par les visiteurs en titre, sur peyne de confiscation et
» d'amende arbitraire, et aux papetiers jurez et vingt-
» quatre libraires-imprimeurs et autres, subjects à ladite
» visitation, » etc.; — le mardi 16 février 1551 (1552,) le Garde des Sceaux est venu en la Cour; il lui a été remontré, par M. le premier président, le murmure que causait l'exemption des privilèges pour le payement des II sous V deniers d'entrée du vin, sur chaque muid; que le corps de la Cour en devait autant ou plus être exempt; à quoi M. le Garde des Sceaux fit réponse que cela procédait de la faute de l'avoir demandé, et qu'il en parlerait au Roi; — du 13 mars 1552 (1553,) instance entre le procureur général du Roi, demandeur, pour la nourriture et l'éducation des enfants trouvés exposés en la ville et faubourgs de Paris, d'une part; et les doyen, chanoines et chapitre de l'église Notre-Dame de cette ville, défendeurs, d'autre part. La Cour, faisant droit sur les conclusions prises par le procureur général à l'encontre de l'évêque de Paris, doyen, chanoines, etc., et consorts, a condamné lesdits defendeurs à nourrir et alimenter les pauvres enfants trouvés exposés en ladite ville; et que, par provision, ils seront tenus de payer respectivement, chaque année, la somme de 960 livres tournois; — du dimanche 8 janvier 1552 (1553,) la Cour s'est assemblée au Palais pour aller à la procession que faisait le seigneur Roi, afin de rendre grâces à Dieu « du siège leué de deuant la ville de
» Metz, auquel l'Empereur a esté trois mois en personne
» avec son armée, la plus grosse qu'il eust auparauant
» assemblée, et combien qu'il eust foudroyé les murailles
» et faict tous efforts possibles; par l'ayde du ciel, vigi-
» lence, hardiesse et constance d'une poignée de François
» estant en nombre de 5,000 hommes de guerre, desquels
« estoit chef et lieutenant du Roy, M. le duc de
» Guise, » etc.; — septembre 1553, longues délibérations de la Cour au sujet de placards séditieux trouvés attachés à l'église des Saints-Innocents, et ordonnance portant défense de faire aucune assemblée ni de porter des armes sur peine de la hart, « au surplus fera le sieur
» prévost de Paris, mettre chandelles ardentes ès fe-
» nestres des maisons, redoubler le guet et marcher toute
» la nuict, pour quelque temps, signement la nuict de
» la veille Sainct-Rémy, » etc.

N° 52. (Registre.) — In-folio, 367 feuillets écrits, papier.

1555-1557. — Registre du conseil du Parlement, commençant le 1er juillet 1555, finissant le 30 décembre 1557, (9e volume.) — Le 23 juillet 1555, les gens du Roi sont venus prier la Cour de faire la procession générale et solennelle où l'on a accoutumé porter le corps de saint Marcel et de sainte Geneviève, à cause de la grande intempérie de l'air, pluie et grêle, etc.; — octobre 1555, remontrances de la Cour faites au Roi, au sujet de la vérification d'un édit sur le fait de la religion; — le mercredi 11 décembre 1555, les duc d'Enghien et de Montpensier sont entrés en la Cour, ayant l'épée au côté, et se sont assis aux bas sièges, l'un vers les laïques, joignant le cardinal de Vendôme, son frère; l'autre du côté des gens d'église, vis-à-vis des premiers; — du 20 juin 1556, envoi à la Cour, par le Roi, des bulles du pape concédées à son légat, avec injonction, à ladite Cour, de faire lire, publier, homologuer et registrer les bulles précitées; — du vendredi 19 février 1556 (1557,) remontrances et plaintes de la Grand'Chambre et de la Tournelle, de ce que, le jour précédent, le sieur de T... condamné à être décapité, n'avait été exécuté, quoiqu'il eut commis plusieurs homicides. « *Nota*, que depuis le Xe jour de mars, en suiuant,
» ledit P. de T... a esté executé a mort, suivant l'arrest
» à luy prononcé le 18 février; » — du samedi, 20 mars 1556 (1557,) délibération décidant que M. le premier président portera la parole en la semonce qu'on doit faire pour le feu cardinal de Bourbon, pair de France, abbé de Saint-Denis, et qu'avec ledit sieur président assisteront

Digitized by Google

quatre anciens conseillers; — du lundi 3 avril 1556, apport fait à la Cour, par les gens du Roi, d'un édit portant suppression générale des offices, Cours souveraines, Chambres des comptes, Cours des Aides et des Monnaies du royaume, jusqu'à ce que ces offices soient revenus à leur ancien nombre; — le 21 mai 1557, la Cour a été informée de ce que, nonobstant les arrêts, inhibitions et défenses faites, réitérés et publiés à son de trompe par les carrefours et universités de Paris, l'on a mis et affiché plusieurs placards et libelles ès dits carrefours, tendant à sédition et *commodition* populaire, vrais crimes de lèze majesté; et que, la veille au soir, « aucuns escoliers, en » grand nombre, ont démoli la barrière des sergens, qui » est près la croix des Carmes, aueq menaces d'y mettre » le feu, » etc.

N° 53. (Registre.) — In-folio, 580 feuillets, papier.

1557-1561. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 4 janvier 1557, finissant le 3 mars 1561 (1562,) (10e volume.) — Le 1er jour de mars 1557, la Cour a vu les lettres patentes données à Paris, le 2 avril 1556, par lesquelles le Roi a déclaré que les présidents du Parlement auraient lieu et place de président en toutes les autres cours souveraines du royaume, et que les conseillers dudit Parlement aient telle place et pareille entrée que les autres conseillers des cours susdites, sans aucune distinction. Après délibération, la Cour a décidé qu'elle ne pouvait obtempérer au commandement du Roi; — du lundi 2 mai 1558, enregistrement de lettres patentes portant vente de 3,000 livres de rente, faite par les commissaires députés sur le fait des emprunts à la charge de la généralité de Champagne, et les maire et échevins de la ville de Troyes, pour recouvrer promptement, des habitants de ladite ville, la somme de 36,000 livres pour les affaires de la guerre; — le dimanche 22 janvier 1558 (1559,) la Cour s'est assemblée, en la grande salle du Palais, pour aller aux épousailles de Mme Claude de France, seconde fille du Roi, avec M. le duc de Lorraine, et sur les huit heures du matin ladite Cour est partie à pied, « pour esuiter la presse estant par les rues, des lit- » tières, cheuanx et coches du Palais, par la rue Sainte- » Croix et cloistre, jusques à l'église Notre-Dame de » Paris, en l'ordre accoustumé, » etc.; — du samedi 5 août 1559, les Grand'Chambre, Chambre du Conseil, entre neuf et dix heures, (et non ceux de la Tournelle, parce qu'alors on y plaidait,) les vingt-quatre crieurs de de la ville, en robe de deuil, ayant les armoiries de France couronnées du grand ordre, sont entrés en la Chambre du Parlement, et étant au long de la muraille, le premier a fait le cri, après le son de leurs cloches, ainsi qu'il suit : « Nobles et devotes personnes, priez pour l'âme de très » hault et puissant, très vertueux et magnanime Prince » Henry, par la grâce de Dieu, Roy de France très chres- » tien, de ce nom, en son viuant prince très relligieux, » l'amour de tous estats, accomply de bontés, secours » des affligés, plain de vaillance et adresse, qui trespassa » le xe jour de juillet dernier passé; priez Dieu qu'il en » ayt l'ame. Sera le corps dudict deffunct seigneur, en- » leué des Tournelles le vendredi xie de ce mois, enuiron » midy, et apporté en l'église Notre-Dame de Paris le sa- » medy 12, porté en l'église Saint-Denis en France, ou il » sera, le dimanche 13 d'icelluy, enterré. Et après a esté » faict semblable cry sur la table de marbre, en la salle, » sur les grands dégrez du perron et en la chancellerye; » — du 2 juillet 1560, enregistrement des lettres de provision de Chancelier de France, octroyées par le Roy à messire Michel de L'Hospital, chevalier, conseiller dudit seigneur en son Conseil privé, et président des comptes, etc.; — le mardi 10 décembre 1560, la Cour a reçu les lettres du Roi lui annonçant la mort de son frère, François II, dont la vie promettait beaucoup de bien, de repos et de consolation à ses pauvres sujets, etc.

N° 54. (Registre.) — In-folio, 566 feuillets, papier.

1561-1564. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 4e jour de mars 1561, (11e volume.)— Ce dit jour ont été portées à Saint-Germain, les remontrances de la Cour de Parlement, au sujet de la publication d'un édit concernant la religion, et de lettres closes du Roi, « con- » tenant recharges, » données le jour précédent, signées Charles et contresignée Bourdin. Ces lettres lues, le porteur « a dict que depuis son partement la Reyne luy a » escrit que l'on a eu aduertisssement que de toutes » parts gens s'assemblent pour venir par de ça et que » surtout, pour le service du Roy et asseurance de l'Estat, » estoit besoing publier l'Edict. Hier, après disner, vindrent » en son logis plus de xm personnes; comme il pense les » aucuns, et la plupart de nostre religion, qui tous s'en « allèrent fort contans et satisfaicts; et désirant, après » l'auoir ouy parler, que la publication de l'Edict soit » faicte, y en eust un seul ou deux qui insistast, disant » auoir *assistance* et asseurance de la Reyne, qu'il ne se- » roit pas publié, ce qui n'est croyable, » etc.; — le 29 mai 1562, M. Chevalier, premier président, et M. le président de Saint-André, furent mandés par le Roi de Navarre et MM. du conseil privé, ainsi que les gens du Roi qui se trouvèrent tous à Saint-Germain-l'Auxerrois; les cardinaux de Lorraine, de Guise, d'Armagnac; les ducs de

Digitized by Google

Guise et de Montmorency, connétable; le maréchal de Saint-André et l'évêque d'Amiens se retirèrent à part et appelèrent les premiers pour conférer avec eux, « et leur » fut dict, par la bouche dudict sieur cardinal de Lorraine et MM. du conseil priué que, au moyen de plusieurs séditions, surprises de plusieurs grandes villes de ce royaume, par faute d'y donner ordre, iceux de la nouvelle relligion prétendue, ont pris par force et violence lesdictes villes, et qu'il faloit pouruoir que cela n'aduint en cette ville de Paris. A cette cause ledit Roy de Nauarre, lieutenant du Roy, et MM. du Conseil pour empescher que tels inconueniens n'aduiennent, ont aduisé que tous ceux de la nouvelle relligion, qui estoient en cette ville, vuideroient hors, pour seureté d'icelle, » etc.; — du 12 novembre 1562, rapport, par M. Edmond Boucherat, sur « la mort cruelle et inhumaine » de feu M. Baptiste Sapin, en son vivant conseiller en la » Cour de céans, » etc.; — du mercredi 2 mai 1563, lecture de plusieurs édits et ordonnances du Roi sur la pacification et sur la vente des biens de l'église, jusqu'à concurrence d'une somme de 100,000 écus de revenu annuel; — du 15 avril 1564, enregistrement des lettres du Roi, données à Fontainebleau le 25 février, portant réunion à l'Hôtel-Dieu de Paris, du revenu de la maladrerie assise près le Bourg de la Reine, vulgairement dite la maladrerie de *la Banlieue*, etc.

N° 55. (Registre.) — In-folio, 575 feuillets, papier.

1564-1568. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 12 novembre 1564, finissant le 8 novembre 1568, (12e volume.) — Du 28 du mois de novembre 1564, enregistrement des lettres patentes, en forme de charte, données à Roussillon, par lesquelles le Roi a retenu, pour lui et ses successeurs, la foi et hommage de Chevreuse, appartenances et dépendances, avec les terres, bailliages, chatellenies, terres et domaines de Meudon, Dampierre, Beauvais, et la quatrième partie des terres et fiefs d'Ambervilliers, Camard et toutes leurs juridictions; — le 11 mai 1565, le prince de Condé est venu saluer la Cour, accompagné du marquis de Conti, son fils, et du sieur maréchal de Montmorency. Les chambres assemblées, le prince « a dict qu'il eust pensé faire tort à soi de voir si, » après sa santé recouurée, il n'eust employé ses premiers pas de venir visiter cette compagnie dont il est » du corps, de sa naissance, pour offrir les mesmes offres » que ci-deuant ont faict ses prédécesseurs, et la seruir et » honorer d'affection, » etc.; — du 20 août 1665, délibération de la Cour, prise d'après les remontrances du procureur général, sur la nécessité de pourvoir à la cherté des blés provenant, non de la stérilité de l'année présente, mais de la malice d'aucuns marchands, tant de la ville de Paris que forains, et autres personnes, auxquels il sera défendu d'acheter des blés ès villes et villages circonvoisins, comme : Chaalons et Châteauthierry, Meaux, Provins, Melun, Étampes et autres villes proches des fleuves, etc.; — le 30 décembre 1565, la Cour a ordonné que l'évêque de Paris, ce requérant le procureur général du Roi, irait sur les lieux des abbayes, couvents et monastères de : Longchamp, Yères, La Saussaye, Le Pont-aux-Dames, Port-Royal et autres de son diocèse, pour procéder à la visitation et réformation qui se trouveront être nécessaires, tant pour la discipline régulière, que pour la forme de vivre et administration de leur temporel, ainsi qu'il verra être à faire; — du 12 juillet 1566, délibération de la Cour sur les lettres patentes du Roi, portant que les commissaires députés par lui pour faire les baux et ventes des terres, prés, paluds et marais vagues, à lui appartenant, ont fait entendre audit seigneur qu'ils ne trouvent personne qui voulut prendre lesdites terres à ne payer que cens et rentes, selon qu'il est contenu en un arrêt donné sur la vérification de l'édit relatif aux terres vagues, « d'autant que lesdits cens et » rentes monteraient à grandes sommes de deniers et se» roit charges perpétuelles, » etc.; — 1567, première année où l'on a commencé compter du 1er janvier. — Le 28 février 1567, la Cour a reçu des lettres missives du Roi, pour lui faire savoir que MM. Christophe de Thou, premier président, Barthélemy Faye et Jacques Violle, conseillers au Parlement de Paris, ont été commis pour se transporter ès lieux de Péronne, Montdidier et Roye, afin de vaquer à la rédaction des coutumes de ces lieux et pays circonvoisins; — du 27 novembre 1567, les officiers de la Cour se sont assemblés au Palais, pour aller à la procession générale, ordonnée être faite, afin d'implorer la grâce de Dieu contre les hérétiques et rebelles réunis en armes contre le Roi, ayant essayé de prendre sa personne, celle de la Reine, Messieurs et Madame, « la vigile Saint» Michel dernier, entre Meaux et cette ville (de Paris,) » faisant maux infinis, inhumains et excécrables aux fi» delles et catholiques subjects, » etc.

N° 56. (Registre.) — In-folio, 632 feuillets, papier.

1568-1574. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 12 novembre 1568, finissant le 14 janvier 1574, (13e volume.) — Du lundi 20 décembre 1568, enregistrement des bulles du pape données à Rome, le 8 des calendes du même mois, autorisant le Roi à imposer, sur les biens immeubles du clergé, une somme de

Digitized by Google

50,000 écus de rente ; — le 5 octobre 1569, le sieur de Villeroy, conseiller du Roi en son Conseil privé, et prévôt des marchands de Paris, est venu en la Cour, et a dit que le matin M. le duc d'Alençon, frère du Roi, avait reçu, par un courrier exprès, des lettres de la Reine mère, l'avertissant que, par la bonté de Dieu, qui a eu pitié du royaume et de son peuple, la bataille (de Montcontour) a été gagnée, le 3 du mois ; grand nombre des ennemis et rebelles tués, et un petit nombre de ceux du Roi occis ou blessés ; — du 13 octobre 1570, lecture de lettres du Roi par lesquelles il fait savoir à la Chambre des vacations, qu'il a donné tout pouvoir à Christophe de Taxis, allemand, qui a promis de faire venir de grandes sommes de deniers pour la subvention du Roi, sans foule ni charge de son peuple, en prenant, par ses mains, cinq pour cent et six du cent pour les pauvres, au moyen de quelques inventions que ledit de Taxis a prétendu avoir et qu'il n'a voulu déclarer que, préalablement, elles n'aient été vérifiées par la Compagnie ; — le 16 novembre 1570, le procureur général du Roi, assisté de M. Augustin de Thou, avocat dudit seigneur Roi, a dit qu'il avait plu à Sa Majesté vouloir décharger les villages « d'autour ceste ville » (de Paris,) des tailles pour autant de sommes à quoy se » montent les pertes, exactions et rançonnements faictes » par les soldats des gardes, ayant logé esdicts villages, » et prendre icelles sommes sur les gaiges des capitaines » desdicts soldats, » etc. ; — du 4 décembre 1570, communication, à la Cour, de lettres patentes, en forme de chancellerie, contenant autorisation d'établir une académie que le Roi « institue de deux sciences, l'une de poésie et » l'autre de musique, de laquelle soient entremetteurs » MM.... de Baïf et.... Tibaut de Couruille ; » — du 25 octobre 1572, réception, par la Cour, de lettres patentes du Roi, pour raison de 150,000 livres à lever sur les habitants de Paris, pour subvenir à ses urgentes affaires ; — le 11 mars 1573, lecture d'autres lettres patentes, données à Paris le 15 février précédent, « contenant que le seigneur Roi pour refformer le luxe et superfluité d'habits » de soie, en renouvellant et réiterant l'ordonnance du » feu Roi, son père, faict de rechef et d'habondant, suivant les ordonnances, les prohibitions et deffences y » contenues, lesquelles il veut être gardées, comme les » contiennent amplement lesdictes lettres. » Sur les conclusions du procureur général la Cour a prescrit l'enregistrement de ces lettres, et a ordonné que les petits enfants seraient habillés selon la qualité et condition des pères, « demeurant l'amende de mil escus d'or sol pour les » draps de thoille d'or et d'argent, parfileries ou broderies, » etc., etc.

N° 57. (Registre.) — In-folio, 504 feuillets, papier.

1574-1581. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 18 janvier 1574, finissant le 17 mars 1581, (14e volume.) — Le lundi 14 février 1575, la Cour a ordonné que l'arrêt, par elle donné le 18 février de l'année précédente, pour la distribution de subsides aux malades, serait lu et publié ; — 24 janvier 1576, délibération relative à la construction d'étaux à bouchers, en la ville de Paris ; — du 17 février 1576, la cour a examiné une requête présentée par les *chevalier*, chanoines et chapitre de l'église Saint-Georges de Vendôme, tendant à ce qu'il plut à ladite cour, confirmer certain statut et ordonnance capitulaire par eux faits l'année précédente, par lesquels ils auraient arrêté que les jeunes chanoines et chapelains qui seront reçus en leur église, seraient enseignés et instruits ès lettres humaines et autres sciences convenables à l'état ecclésiastique, jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, en l'Université de Paris, etc. ; — le 8 janvier 1577, la Cour s'est assemblée en la Grand'Chambre du Parlement, et est partie à trois heures, étant, messieurs, vêtus de robes noires et de chaperons à bourlet ; ils sont allés par la rue de la Calandre en l'église de Paris, pour assister, suivant le commandement du Roi, aux vêpres des morts dites pour le repos de l'âme du defunt empereur Maximilien ; — le mercredi 7 août 1577, la cour a délibéré sur la requête du procureur général, qui, prenant fait et cause pour les pauvres de la ville et des faubourgs de Paris, le prévôt des marchands et échevins de la ville joints ; contenant, ladite requête, que dès la création et érection du bureau des pauvres, il fut ordonné que la collecte des aumônes de chaque paroisse se ferait par les bourgeois, les uns après les autres, et ce gratuitement et à tasse ouverte, etc. ; — du 26 avril 1578, réception de M. Charles de Lorraine, duc de Mayenne, pair et grand chambellan de France, etc., à prêter serment comme amiral de France, en la survivance du comte de Lude, son beau-père, etc., etc.

N° 58. — (Registre.) — In-folio, 445 feuillets, papier.

1581-1594. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 30 mars 1581, finissant le 31 avril 1594, (15e volume.) — le 3 juillet 1581, la cour a reçu commission pour tenir les grands jours en la ville de Clermont, selon le mandement du Roi, porté par ses lettres closes. Lecture faite de ces lettres, il a été ordonné qu'elles seraient publiées et enregistrées ; — du même jour, lecture de divers édits concernant : la création d'un contrôleur des titres et contrats en chaque bailliage et sénéchaussée ; l'augmentation de la traite et imposition

Digitized by Google

foraine; la création d'offices de changeurs; la vente du bois, par chacun an, pour 25,000 livres, outre les ventes ordinaires; l'augmentation de droits et subsides de la douane; la création d'un siège présidial à Niort; celle de procureur du Roi près chaque juridiction des prévôts des marchands, lieutenants de robe courte, etc., etc.; — du 6 mai 1583, délibération relative à la contagion qui régnait alors, et aux moyens à employer pour en combattre les effets; — le 9 février 1584, le procureur général du Roi a remontré à la Cour que le prévôt des marchands de Meaux, M. Pierre Le Conte étant décédé, l'ancien des avocats du siège voulait faire exercer la juridiction par les lieutenants et conseillers du bailliage et siège présidial, jusqu'à ce que, par le Roi, il en ait été autrement ordonné, etc.; — du 17 février 1586, refus, par la Cour, de procéder à la vérification des lettres patentes données sur un édit d'aliénation de bois « pour 30,000 escus ès » forêts du Gault, de la Traconne, du chasteau du Loir, de » Meru et d'Espernay; et en celles des duchez d'Alençon, » d'Evreux et comté *de Mou*, de Dreux et du Perche, etc.; — lundi 25 septembre 1589, la Cour, toutes Chambres assemblées, a fait inhibitions et defenses à tous, en général, de quelqu'état et dignité qu'ils soient, « à toutes villes » et communautés de tenir et souffrir autre exercice que » de la relligion catholique, apostolique et romaine, ne » favoriser le party des hérétiques, leurs fauteurs ou » adhérans; ne leur assister, prester confort, ayde, n'y » faire leuée de deniers pour eux, sur peyne d'être déclarés criminels de lèze majesté, » etc.; — le 3 décembre 1591, le duc de Mayenne, lieutenant de l'État Royal et couronne de France, est venu à la Cour à laquelle, toutes chambres assemblées, il a dit avoir reçu avec grand déplaisir ce qui s'était passé le matin à l'endroit d'aucuns coupables du misérable et détestable massacre des défunts sieurs président MM. Barnabé Brisson, Larcher, conseiller en la Cour, et Tardif, conseiller au Châtelet de Paris, etc.

N° 59. (Registre.) — In-folio, 512 feuillets écrits, papier.

1594-1607. — Registre du Conseil du Parlement, commençant en avril 1594, (16e volume.) — Du 28 avril 1594, ordonnance de la Cour, rendue sur les plaintes des habitants de Paris, pour le recouvrement de leurs meubles, vendus depuis le 23 décembre 1588 jusqu'au 22 mars 1594; — le samedi, 16 juillet 1594, la Cour a délibéré sur le plaidoyé fait entre les curés et recteurs de Paris, d'une part; et les Jésuites de l'autre. De cette délibération il appert : « que l'on auoit intention sur les Jésuittes, toutesfois » n'estoit à propos d'y toucher crainte de mescontenter le » Pape auecq qui l'on estoit après pour traicter, » etc.; — le 15 décembre 1594, le procureur général du Roi a remontré à la Cour, que la couronne de France et autres meubles « ont esté mal pris et ja commencé d'en recou- » urer, mesme la Licorne; et pour ce qui concerne ces » crimes, commis en beaucoup de mauvaise façon, re- » querroit commission estre adressée au Séneschal d'An- » jou, » pour en informer; — le 21 mars 1595, le procureur général a rapporté à la Cour qu'il avait été averti que la veille, sur les neuf heures du soir, il se présenta, à la porte de la chambre du Roi, un homme qui feignant être insensé, voulut attenter à sa personne. Le procureur général étant allé vers le Roi, est revenu en disant qu'il n'avait pu parler audit seigneur « d'autant qu'il estoit en un pro- » fond sommeil; » — du 27 février 1596, enregistrement de trois arrêts du Conseil d'État, tenu à Lyon le 9 octobre précédent, pour le payement des sommes dues par le Roi aux cantons suisses et Ligues grises; — du vendredi, 9 mai 1597, conférence entre les gens du Parlement et le Roi, au sujet des affaires de l'État; que S. M. avait estimé que par l'assemblée de Rouen « y eust esté donné ordre, mais » que la prise d'Auxerre auoit rompu son dessein. La perte » estoit grande, l'ennemy puissant; à cause de cette » perte plusieurs provinces s'embrouillent, aucuns en » voulant faire leur proffict particulier; la Bretaigne ref- » froidie, le Poictou en rumeur, ses tailles leuées; ceux » de la religion P. R. pareillement, mesme leuent les » tailles, jusques à la Beauce; jusques à dix lieues de » Paris y auoit à craindre qu'il n'arriuast inconuenient. » La France estoit comme sur son précipice, si l'on don- » noit loisir à l'ennemi de se fortiffier et leuer son ar- » mée, » etc.; — du 16 mars 1598, enregistrement des lettres patentes, en forme d'édit, données à Paris, contenant le traité fait sur la réduction de la ville de Nantes, au service du Roi, et soumission du duc de *Mercure*, avec abolition de tout ce qui s'est passé durant les troubles; les articles secrets accordés audit sieur de Mercure, etc.; — du 12 juin 1598, arrêt qui prescrit la publication du traité de paix conclu entre Henri IV, Roi de France, Philippe, Roi d'Espagne et Charles-Emmanuel, duc de Savoye; — du vendredi, 8 janvier 1599, les Grand'Chambre et Tournelle assemblées, M. le premier président a fait entendre à la Cour le commandement du Roi pour la publication de l'édit obtenu par ceux de la R. P. R., lequel commandement il reçut la veille, en sa chambre au Louvre, etc. Ce jour la Cour, toutes chambres assemblées, après avoir vu les lettres patentes, en forme d'édit, données à Nantes au mois d'avril (le 15) précédent, concernant les articles accordés « à ceux de la R. P. R., a esté arrêté et ordonné » que, ce jourd'hui (heure) de relleuée, seront assemblés, » auecq l'un des présidents, deux conseillers de la Grande

Digitized by Google

» Chambre et un des conseillers de chacune chambre des » Enquêtes et Requestes du Palais, pour conférer des » articles dudict édict et autres articles secrets, » etc.

N° 60. (Registre.) — In-folio, 444 feuillets écrits, papier.

1607-1620. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 14 février 1607, (17e volume.) — Du 9 mars 1607, enregistrement des lettres patentes du roi Henri IV, par lesquelles il fait défense à tous seigneurs, gentilshommes, justiciers et autres, de quelqu'état et condition qu'ils soient, de chasser ou faire chasser « auecq bestes » fauues et noires, perdrix, lièvres, faisans et autres gi- » bier deffendus par les ordonnances, » etc.; à peine, auxdits seigneurs et gentilshommes, de 1,500 livres d'amende, et pour les roturiers être menés et conduits aux galères; — du 9 février 1608, érection du marquisat de Fronsac en duché-pairie, en faveur de M. François d'Orléans, comte de Saint-Paul, et de ses successeurs; — du 24 juillet 1608, la Cour, vu les lettres patentes du Roi, obtenues par M. Louis de Castille, par lesquelles le seigneur Roi quitte et transporte audit de Castille et aux successeurs, hoirs et ayant cause, seigneurs et détenteurs du village, terre et seigneurie de Chenoise, le droit de haute justice, dont le sieur de Castille jouissait par engagement; — du 20 mars 1609, enregistrement de lettres patentes données à Paris, au mois de septembre 1608, ayant pour objet de pourvoir aux abus qui se commettent « en la » vente des oyseaux que les marchands étrangers ap- » portent en ce royaume; » — du 12 septembre 1609, la Cour, vu les lettres patentes du Roi données à Meaux, au mois de mars 1599, par lesquelles ledit seigneur déclare tenir et reputer Pierre et Antoine de Criteaux, et leurs prédécesseurs et postérité à venir, nobles, gentilshommes nés, et procédés de famille et maison noble, tant du côté paternel que maternel. Sur les conclusions du procureur général du Roi, ladite Cour a ordonné que les lettres susdatées soient « registrées ès registres d'icelle; » — du 5 avril 1610, lettres de cachet ordonnant à la Cour d'aller tenir ses séances au couvent des Augustins, et laisser le palais libre aux ouvriers pour y travailler « à ce qui est » nécessaire pour les entrées et festins de la Reine, » épouse du Roi Henri IV, après son sacre et couronnement; — du 14 mai suivant, « ce jour l'audience tenant » de releuée, la Cour s'est leuée sur les quatre heures, à » cause du bruict suruenu au barreau, de la blessure du » Roy, et, néantmoins, arreste qu'elle ne se sépareroit » point qu'elle ne fust informée de l'occasion de ce bruit, » et à ceste fin ordonne que les gens du Roy se trans- » porteront au Louvre, » .... etc. Après avoir conféré avec la Reine, celle-ci a été déclarée régente de France, pour avoir l'administration des affaires du royaume, pendant le bas âge du seigneur, son fils; — du samedi, 25 février 1614, communication faite à la Reine régente, d'une lettre du prince de Condé, « contenant, en substance, qu'il sça- » uoit auoir este calomnié en beaucoup de lieux; que l'on » cognoissoit ses intentions estre justes, et pour le bien » de l'Estat, desquelles il vouloit rendre compte à la » Cour qui estoit tutrice des Roys, pendant leur mino- » rité, » etc.

N° 61. (Registre.) — In-folio, 554 feuillets, papier.

1620-1634. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 14 novembre 1620, finissant le 21 janvier 1634, (18e volume.) — Le lundi 18 février 1621, la Cour, sur la remontrance du procureur général du Roi, a ordonné que les personnes qui se trouveraient malades, durant le carême, pourront, après en avoir reçu permission de l'évêque de Paris, envoyer querir de la chair, à elles nécessaire, à la boucherie de l'Hôtel-Dieu et non ailleurs. « Enjoinct au boucher d'icelle de se garnir de » bonne chair, et de toutes sortes, pour subuenir aux ma- » lades; icelle vendre à bon prix, » etc.; — le 26 mars 1622, toutes les chambres assemblées, le roi Louis XIII est venu au Parlement tenir son lit de justice, en l'ordre suivant : Le Roi, à ses pieds le prince de Joinville, grand chambellan de France; aux hauts sièges, à dextre, le prince de Condé, le comte de Soissons, le duc de Vendôme, le duc de Luxembourg, le maréchal de Vitry, etc., etc. La tenue de ce lit de justice avait pour objet la levée de nouveaux impôts, afin de parer à l'épuisement des finances causé par les excessives dépenses nécessaires aux affaires de l'État; — le 19 novembre 1624, sont venus, de la part des parents et amis de M. A. Séguier, vivant conseiller en la Cour, les domestiques du défunt, assistés des crieurs dont l'un, après avoir sonné deux fois de sa clochette, a dit : Nobles et illustres seigneurs, priez Dieu pour l'âme de M. A. Séguier, vivant conseiller du Roi en ses conseils d'État et Privé, second président en ladite Cour, sieur de Villiers et de Fourqueux; le corps duquel gît en l'église Saint-André-des-Arts, vous êtes priés d'assister au service qui se dit en cette église, etc.; — du 10 février 1626, injonction faite par la Cour au lieutenant criminel d'aller par la ville, assisté des sergents et de l'un des serviteurs de l'exécuteur de la haute justice afin de faire fustiger, pour la première fois, les vagabonds valides qui se trouveront en ladite ville; pour la deuxième, outre la peine du fouet, les faire appliquer au carcan, et pour la troisième les condamner aux galères, etc.; — le mardi, dernier février 1628,

Digitized by Google

la Cour, avertie que le Roi désirait la voir se réunir auprès de lui, s'est rendue au Louvre, où étant le premier président, après avoir salué Sa Majesté, l'a complimenté sur les victoires qu'elle venait de remporter sur les hérétiques, et, spécialement, sur la prise de La Rochelle; — le 24 avril 1630, le procureur général a apporté à la Cour les lettres de cachet du Roi, desquelles la teneur suit : « Nos amez et féaux, avant nostre partement de nostre » bonne ville de Paris, nous vous mandasme et firent entendre les subjects qui nous amenoient en nostre province de Champagne, où ayant séjourné autant de temps » que le bien de nostre seruice l'a requis, estant près d'en » partir, nous avons bien voulu vous en informer; dès lors » nous vous recommandasme d'auoir soin de la ville où » nostre lict de justice repose, et d'y contenir nos subjects » dans l'obéissance qu'ils nous doiuent, » etc.; — du 10 juin 1633, lecture des lettres patentes par lesquelles le Roi donne, accorde et délaisse au sieur Louis de *Vallois*, comte d'*Allois*, en considération de ses services, les duchés d'Angoulême, châtellenie de *Coignac* et *Mespuis*, ainsi que le comté de Ponthieu, etc., pour en jouir, après le décès de son père, en usufruit, sa vie durant seulement, etc., etc.

N° 62. (Registre.) — In-folio, 580 feuillets, papier.

1634-1640. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 1er février 1634, finissant le 30 janvier 1640, (19e volume.) — Le samedi 14 février 1634, la Cour, vu la requête présentée par les gouverneurs de l'Hôtel-Dieu des 15-20 de Paris, de laquelle il résulte que, par privilège ancien, les frères aveugles de l'établissement, à l'exclusion de tous autres aveugles, ont droit de porter robes et bassins et de quêter par les églises de la ville et faubourgs de Paris, pour subvenir à leur nourriture; desquelles aumônes ils sont entièrement frustrés, par ce que les autres aveugles, qui ne sont dudit hôpital, entreprennent journellement sur eux, etc.; — du 31 janvier 1635, enregistrement des lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de mars 1634, par lesquelles le Roi, de l'avis de son Conseil, a ordonné, veut et lui plaît, que les maire, échevins, bourgeois et habitants de sa ville de Bourges et leur postérité, née et à naître, jouissent du privilège de noblesse et autres exemptions à eux cidevant accordées en 1474, 1483 et 1487; — le lundi, 21 mai 1635, le procureur général a présenté à la Cour les lettres de cachet du Roi, dont la teneur suit : « Nos amez » et féaux, étant en termes d'entrer en rupture avec l'Espagne, nous avons jugé à propos, en attendant que nous » vous puissions faire entendre les graves et justes causes » qui nous y obligent, de faire saisir les marchandises des » sujets et vassaux du roi d'Espagne. A ces causes, nous » vous mandons et commandons que vous ayiez à faire ladite saisie en la manière accoutumée; » — du 30 décembre 1635, prestation de serment, devant la Cour, de Philippe de Rosnes, bourgeois de Paris, élu maître, administrateur et patron *lay* de l'hôpital Saint-Jacques, Girard Bricot, François de La Vau, Sébastien Cramoisy et Jean Gon, aussi bourgeois de Paris, nommés pour administrer le revenu temporel dudit hôpital; — du 18 mars 1636, visa, par la Cour, des lettres patentes données à Saint-Germain, au mois de janvier, par lesquelles le seigneur Roi a homologué, approuvé et autorisé les statuts du métier des torcheurs et blanchisseurs de la ville et faubourgs de Troyes; — le 14 novembre 1636, le Roi a fait inviter la Cour à se rendre en l'église Notre-Dame afin d'assister au *Te Deum* qui devait être chanté pour rendre grâce à Dieu d'avoir réduit les ennemis de l'État, non seulement à quitter la ville de Corbie, mais encore à abandonner la Bourgogne où ils étaient entrés avec une puissante armée; — le 28 mai 1637, la Grand'Chambre, la Tournelle et la Chambre de l'Edit assemblées, en présence des gens du Roi, M. le premier président a fait rapport à la Cour de ce qui s'était passé à Versailles, où lui et MM. les députés s'étaient rendus. Là, le seigneur Roi leur aurait dit, après les avoir fait approcher : « Je trouue bien estrange les lon» gueurs que vous apportez à l'exécution de mes édicts, » desquels je vous ai déjà parlé tant de fois; cependant » toutes mes affaires se perdent faute d'argent; si vous » sçauiez ce que faict un soldat quand il n'a point d'ar» gent vous ne feriez pas ce vous faictes; l'argent que je » demande n'est pas pour jouer ni pour faire des folles » dépenses; ce n'est pas moy qui parle, c'est l'État, » etc.

N° 63. (Registre.) — In-folio, 570 feuillets, papier.

1640-1643. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 1er février 1640, finissant le 6 octobre 1643, (20e volume.) — Ledit jour, 1er février 1640, ont prêté serment, comme juge et consuls, les sieurs : Adrien Devin, marchand drapier; François Lescot de même état; Nicolas de Poix, ancien échevin; Jean Cavalier, marchand bonnetier, et Denis Héron, marchand apothicaire et épicier; — du 7 septembre 1640, lecture de lettres patentes données à Saint-Germain, le 22 mai 1639, par lesquelles le Roi désirant traiter favorablement Georges Baudoin, son écuyer de cuisine et bouche, et aussi pour la commodité publique, « mande à la Cour que s'il luy appert la transla» tion et establissement du marché aux porcs pouuoir » commodément estre faict en la place du bout du fau-

Digitized by Google

» bourg Saint-Victor, proche la croix de Clamart, et que » ledict establissement ne puisse nuire ny incommoder le » jardin royal des plantes médicinales, situé en ce mesme » faubourg; qu'en ce cas la translation soit faicte en la » manière et par les formes requises, » etc.; — du 20 avril 1641, lecture de lettres patentes par lesquelles il est fait très expresses inhibitions et défenses à tous comédiens de représenter aucune action malhonnête « ny aucunes parolles lasciues, ny a double entendre, qui » puissent blesser l'honnesteté publique, à peyne d'estre » déclarés infâmes et procédé contr'eux par telles voyes » que les juges aduiseront, » — 7 février 1642, vérification des lettres patentes qui ont commis le prince de Condé, premier prince du sang, au gouvernement de la ville de Paris et de l'Isle de France, et lui confèrent plein et entier pouvoir de commander pendant le voyage que le Roi se proposait de faire vers la frontière du Languedoc; — du 2 avril 1642, autre vérification de lettres patentes par lesquelles le Roi a fait, constitué et établi messire François de Choiseul, marquis de Praslin, son lieutenant général au gouvernement des bailliages de Troyes, Sens et Chalons; — du 5 décembre 1642, lecture de lettres de cachet, portant déclaration d'oubli et pardon accordés par le Roi, « à son très cher et très amé frère unique, le duc » d'Orléans, malgré la faute, par lui commise, d'avoir » formé un parti dans l'Estat et faict un traicté avec » le Roi d'Espagne; avec permission de jouir de ses » pensions et de son apanage, » mais sans venir à la Cour, s'il n'en a obtenu permission; — le 26 janvier 1643, les gens du Roi sont entrés en la Grand'Chambre, et par M. Omer Talon, avocat dudit seigneur, ont rappelé qu'environ six mois avant, ils avaient apporté des lettres patentes par lesquelles Sa Majesté, exécutant le traité fait avec le prince de Monaco, et prenant en considération les services rendus par lui, le Roi lui avait donné les domaines de Crest, Montélimart, Romanet et autres, assis en Dauphiné, et les avait érigés en titre de duché sous le nom de Valentinois, etc., etc.; — du 15 mai 1643, lecture des lettres closes de Louis XIV, portant ce qui suit : « Nos amez et féaux, la perte que nous venons de faire » du feu Roi, notre très honoré père, nous touche d'un » regret si extrême qu'il nous serait impossible d'avoir » à présent d'autres pensées que celles que la perte et » l'amour nous demandent pour le repos et le salut de » son âme, » etc., etc.

N° 64. (Registre.) — In-folio, 584 feuillets.

1643-1646. — Registre du Conseil du Parlement, commençant le 12 novembre 1643, finissant le 20 avril 1646, (21e volume.) — Du 24 novembre 1643, enregistrement des lettres de don et remise, au profit de messire Henri de Bourbon, prince de Condé, et à dame Marguerite-Charlotte de Montmorency, son épouse, des terres et seigneuries de Chantilly, Dammartin, etc.; — du samedi 20 février 1644, délibération de la Cour, prise sur la plainte du procureur général, contenant que la veille au soir, « par » une violence extraordinaire, l'on avoit tiré de la chaine » deux laquais condamnés aux gallères, par jugement du » prévost de Paris; » — le vendredi 8 avril 1644, la Cour a arrêté et ordonné que M. J. Molé, conseiller du Roi et maître ordinaire des requêtes de son hôtel, fils de M. le premier président, aurait séance en ladite cour et audience ès chambre du conseil; — du 20 août 1644, présentation à la Cour de lettres de cachet closes, portant que le Roi avait résolu, de l'avis de la Reine régente, sa mère, de faire chanter, en ce jour, un *Te Deum* en l'église Notre-Dame, pour rendre grâces à Dieu des nouvelles arrivées de l'heureux succès des armées en Allemagne, étant sous la conduite du duc d'Enghien; — du 4 février 1645, lecture, à la Cour, de lettres patentes données à Fontainebleau, le 17 octobre précédent, portant permission à Jean Théson, écuyer, de mettre en usage « un petit carosse à » quatre roues, mené sans aucuns cheuaux, mais seulement par deux hommes assis, par luy inuenté, et en » seruir et faire seruir, pendant xxx années, les subjects » tant à Paris que autres villes et endroits de son royaume, » faisant deffenses à toutes personnes de se seruir de la » petite invention de carosses, ny d'en vendre, pendant » ledict temps, sans l'expresse permission dudict Théson, » etc.; — du 20 avril 1646, rapport de M. Omer Talon, avocat du Roi, qui a dit à la Cour : « Messieurs, Nous » avons été avertis que depuis quelques jours ou a distribué, en cette ville de Paris, une bulle datée du 20 février dernier, publiée le lendemain, dans les places » publiques de la ville de Rome, par laquelle notre Saint-» Père le pape, sous prétexte d'abolir un règlement pour » la résidence des cardinaux et les obliger de ne pas » s'absenter hors l'état ecclésiastique, sans son congé, » s'est laissé surprendre aux artifices des ennemis de la » France; lesquels, sous couleur d'autoriser la puissance » du saint siège, l'ont persuadé de faire un acte dont les » conséquences sont préjudiciables à l'unité de l'Église, » et capables de produire un chisme à l'avenir. L'honneur » de nos charges, le souvenir de notre serment et le sentiment de nos consciences, contre lequel nous ne pouvons prescrire, nous oblige d'en faire la plainte et vous » supplier avoir agréable les précautions que nous estimons être raisonnables, vu l'importance de l'affaire,» etc.

Digitized by Google

Ce discours continue, il occupe encore les 16 derniers feuillets du volume; et il se termine brusquement et sans conclusion.

N° 65. (Volume.) — In-folio, 85 feuillets écrits, papier.

1757-1760. — Recueil des principaux événements qui ont occasionné des réjouissances ou cérémonies pendant les prévôtés de M. Jean-Baptiste-Élie Camus de Pontcarré, chevalier, seigneur de Viarmes, Seugy, Belloy, etc.; conseiller d'Etat, prévôt des marchands de la ville de Paris. Extraits des registres de greffe de l'Hôtel de ladite ville, contenant la première prévôté dudit sieur de Pontcarré, du 16 août 1758 au 16 août 1760. — 1re partie. — Novembre 1757, lettre du cachet du Roi adressée au Corps de ville pour le prévenir du choix, fait par Sa Majesté, de la personne de M. de Pontcarré, pour prévôt des marchands, à l'expiration du septième exercice de M. de Bernage. — Dépouillement du scrutin ouvert à l'effet d'élire un prévôt et deux échevins. Pour le premier office, M. de Pontcarré à obtenu toutes les voix (le procès-verbal n'en donne pas le nombre;) pour échevins M. Boutray a eu 60 voix, etc.; — événements divers énumérés en une table placée en tête du volume : Maladies ou indisposition du Roi, de la Reine, de la Dauphine et des princesses; — mort de Mme la duchesse d'Orléans, du comte de Charolais, de la duchesse de Parme, du Roi et de la Reine d'Espagne, de la princesse de Condé, du duc de Luynes, père de M. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris; — victoires remportées par les troupes du Roi sur les Anglais, en Amérique, près du lac Champlain et dans l'anse de Saint-Cast, près Saint-Malo (octobre 1758;) — sur les Hessois et Hanovriens, par l'armée placée sous le commandement du prince de Soubise; — à Berghen, sur l'armée des alliés, par les troupes françaises commandées par le duc de Broglie; — visite et compliments à M. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, à l'occasion de sa nomination comme chevalier des ordres du Roi, (1er janvier 1759;) — au même, lors de son départ pour l'armée, etc.

N° 66. (Volume.) — In-folio, 247 feuillets, papier.

1760-1764. — Recueil des principaux événements qui ont occasionné des réjouissances ou cérémonies pendant les seconde et troisième prévôtés de M. Camus de Pontcarré. Seconde partie. — Élection et continuation de M. Camus de Pontcarré, en la charge de prévôt des marchands de la ville de Paris. — Le 28 août 1760, mourut, à l'abbaye de La Saussaye, Mme de Bourbon-Condé, princesse du sang, abbesse de l'abbaye royale de Saint-Antoine; cette princesse, morte à l'âge de soixante-neuf ans, avait été transférée, par ordre du Roi, il y avait près de vingt ans, à ladite abbaye de La Saussaye; — 20 janvier 1761, mort de la duchesse de Modène; — 22 mars 1761, mort du duc de Bourgogne, fils de Louis, Dauphin de France; le 30 son cœur fut porté, en grande pompe, à l'abbaye du Val de grâce; — 18 juin 1763, relation de ce qui s'est passé à l'occasion de la publication de la paix conclue entre le Roi de France, conjointement avec ceux d'Espagne et de la Grande Bretagne, et le Roi de Portugal; — du 21 du même mois, procès-verbal de publication de la paix, à laquelle assistait le bureau de la ville et spécialement le prévôt des marchands, revêtu d'une robe de velours mi-partie, de couleur cramoisie et tannée, avec collet aussi mi-partie; une soutanne de satin de couleur pourpre, fermée avec boutons et boutonnières d'or, ceinture de soie de même couleur, garnie aux deux extrémités de glands d'or, avec franges et graines d'épinard, aussi d'or; le chapeau garni d'une tresse de même matière, etc.; — 20 du même mois, inauguration de la statue équestre du Roi; cette cérémonie ayant été fixée audit jour, 10 juin, le bureau de la ville avait donné les ordres nécessaires pour que le piédestal fictif, qui devait représenter le véritable, fut poussé à sa perfection et que la place, qui n'était pas encore pavée, fut dressée et regalée dans son entier; la fête, ordonnée par la ville, après l'inauguration, devait être confondue avec celle de la publication de la paix. Suivent les détails des cérémonies, notamment l'ordre de marche depuis l'Hôtel de ville jusqu'à la place Louis XV; pendant le trajet le gouverneur de Paris et le prévôt des marchands jetèrent de l'argent au peuple. Après avoir salué la statue, le cortège se remit en marche et le gouverneur fut reconduit à son hotel; — délibération du bureau de la ville ayant pour objet de faire don au Roi d'un vaisseau de ligne, de 74 pièces de canons, qui serait construit aux frais de ladite ville et qui porterait son nom, avec prière à Sa Majesté de vouloir « le recevoir comme » le monument de son respect, de son zèle et de sa re- » connaissance, et comme un témoignage solennel, aux » ennemis de l'État, que, tant qu'il existera des François » le Roy ne manquera ny d'hommes, ny de vaisseaux, ny » d'argent pour soutenir une guerre juste, faire respecter » son pavillon et maintenir le commerce de ses sujets. » — 3 mai 1764, accouchement de Mme la Dauphine, naissance d'une princesse. Fin du volume.

Digitized by Google

Bibliothèque communale de Provins.

Fonds Ythier.

N° 67. (Cadre.) — 1 pièce, parchemin, sous verre, de 0,47 sur 0,34.

1141. — Charte par laquelle Thibault III, comte de Blois, après avoir confirmé différents dons faits à l'Hôtel-Dieu de Provins, accorde lui-même à cet établissement divers privilèges et libertés, notamment le droit de loger dans ses hôtels (maisons,) les étrangers pendant le temps de la foire de mai, et d'en percevoir le prix des loyers, le tonlieu, etc. (N° 76 du catalogue.)

N° 68. (Cadre.) — 1 pièce, parchemin, sous verre, de 0,63 sur 0,53.

1164. — Charte du comte Henri *le Large*, *le Libéral*, *le Riche*, qui, après information, fixe d'une manière définitive les limites des foires de mai, lesquelles limites avaient été originairement déterminées par le comte Thibault le Grand, son père, et dont le titre avait été brûlé dans un incendie; prononce la peine de la confiscation contre les marchands qui s'établiraient en dehors de ces limites, et règle ensuite les droits qu'il entend prélever sur les marchandises. (N° 77 du catalogue.)

N° 69. (Cadre.) — 1 pièce, parchemin, sous verre, de 0,47 sur 0,34.

1165. — Charte de Thibault le Bon, comte de Blois, qui confirme et renouvelle les concessions faites par son père, et la délimitation des foires de mai ainsi déterminées par son frère Henri le Libéral : « A partir de la tour » de Girard et des maisons de Pierre Bursault et d'Anseau- » le-Gras, qui sont dans les limites des foires, en suivant » la rue qui, située entre la maison de Saint-Quiriace et » celle de Pierre dit le Diable, conduit à l'*ancienne porte* » *de Jouy*, et s'étend en ligne droite, jusqu'à l'église de » Notre-Dame, à travers le Bourg-Neuf; en suivant d'autre » part, depuis la même tour Girard, la voie publique qui » va au faubourg Saint-Jean, et de celle qui, de la mai- » son de Richer de Verdun, mène à la *nouvelle porte de* » *Chavigny*, et passe devant la prison, à travers la *Petite* » *Chapelle;* enfin, pour tout dire en un mot, l'espace com- » pris entre les *anciens et nouveaux murs* et les rues sus- » dites, est le vrai lieu des foires de mai établies par mon » père. » (N° 78 du catalogue.)

N° 70. (Cadre.) — 20 pièces, parchemin, 24 sceaux et 3 bulles en plomb; sous verre, de 0,87 sur 0,64.

1134-1310. — Charte du comte Thibault III, qui rend à toujours, aux hommes du vieux marché de Provins, la foire de Saint-Martin, dans les limites où elle tenait d'antiquité, à la condition, principalement, qu'il aura la moitié du prix de tous les logements et le tout des autres revenus et coutumes, comme il avait habitude de les avoir dans le lieu d'où il retire la foire. Ainsi loué et accordé par la comtesse Mathilde, sa femme, ayant apporté Provins en dot, et par Henri, son fils, etc.

N° 71. (Rouleau.) — 1 pièce, renfermée dans un étui en cuir historié, parchemin, un sceau.

1176. — Grande charte de l'église collégiale Saint-Quiriace de Provins, par laquelle Henri le Libéral, comte palatin de Troyes, déclare « qu'il est tenu de chérir cette » église du fond du cœur » et exempte de toute justice, exaction, taille et violence, le cloître et les maisons des chanoines, etc.; voir, pour la suite de cet article, le IV° volume, Série G., 440, page 7. (Cette charte conservée par les fabriciens de l'église Saint-Quiriace, contre les dispositions de la loi du 5 novembre 1790, a été remise à la bibliothèque communale de Provins, suivant procès-verbal de dépôt du 14 septembre 1866, conformément à la décision de S. Ex. M. le Ministre de l'Intérieur, du 23 septembre 1864, prise sur le rapport de M. Francis Wey, inspecteur général des archives départementales.)

N° 72. (Portefeuille.) — 1 pièce parchemin; 28 pièces, papier (18 imprimées.)

1512-1788. — Recueil de pièces diverses. — Testament de Pierre de Poisien, prêtre, chantre et chanoine de Saint-Quiriace, par lequel il « recommande son âme à » Dieu le créateur, à la glorieuse vierge Marie, à M. saint » Michel l'ange, à M. saint Quiriace et à toute la cour » célestrale de paradis; » ledit testament suivi de l'inventaire des biens meubles et lettres étant de la succession du testateur, trouvés en une maison située auprès de la chapelle dite des orfèvres; — autres testaments et inventaires; — copie collationnée des statuts des maîtres maçons et tailleurs de pierre, dressés en 1493, le lundi 23e jour de septembre, par Jehan Froment, licencié en droit, lieutenant à Provins, de noble homme messire François Bérard, chevalier, seigneur de Chicey, capitaine et bailli de Meaux; — statuts et règlements de la communauté des marchands de la ville de Provins, (23 juillet 1599;) — procédures : mémoires, factum, arrêts du Parlement de Paris; — guérison miraculeuse de la sœur Antoinette de Sigy, religieuse professe du monastère de la congrégation de Provins : « fidelle récit de l'estat dans

Digitized by Google

» lequel je me suis retreuuée pendant ma maladie et de » la manière de ma guérison ; » — lettre circulaire du sieur Jean-Baptiste Piart, chanoine régulier, premier assistant de la congrégation de Notre-Sauveur, adressée aux religieuses de la congrégation de Provins, au sujet de la béatification et canonisation du vénérable Pierre Fourier de Mattaincourt, abbé de Domêvre ; procédure faite en cour de Rome, à ce sujet, etc.

N° 73. (Volume.) — In-8°, 79 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Livre des cérémonies et prières qui se font aux vétures et professions des religieuses de la congrégation Notre-Dame, selon le concile de Trente. — Questions adressées aux postulantes par l'officiant : « Que demandez-vous ? Je demande d'être reçue en l'ordre » et union des religieuses du très saint père Augustin et » en la congrégation de la bienheureuse Vierge Marie. — » Pouvez-vous observer la règle et manière de vivre de » saint Augustin et les statuts de la congrégation ? Je » l'espère, auec l'aide de Dieu. — Puisqu'ainsi est, vous » voulez receuoir l'habit de probation au monastère de » Notre-Dame en ce lieu de Provins ? Je le veux mon ré- » vérend père, s'il vous plaît, » etc. — Ordre et cérémonie pour recevoir les religieuses à profession. — Élection de la mère supérieure. « La sacristine ayant préparé, près la » grille, une table couverte d'un tapis et sur icelle deux » grandes boîtes à recevoir les billets, et un vase dans » lequel soient les noms des religieuses qui ont voix pas- » sives, escrits autant de fois comme il y a de religieuses » qui ont voix active, et au dehors, près la mesme grille, » il faudra des chaises pour le seigneur evesque ou son » député, et pour quelques autres personnes qui pour- » roient être invitées, » etc.

N° 74. (Registre.) — In-4°, 195 feuillets, papier.

650-1699. — Manuscrit de MM. Billate et Grillon, (ce dernier, médecin de l'Hôtel-Dieu,) mort en 1699, contenant des renseignements sur un grand nombre de localités du royaume de France. — Remarques historiques sur les antiquités de Provins et sur les comtes de Brie et de Champagne ; — capitulaires de Charlemagne ; — remarques pour l'éclaircissement de l'histoire de Brie et Champagne, tirées des cartulaires de plusieurs abbayes : Saint-Pierre de Lagny, Marmoutiers, Saint-Martin de Tours, Fleury-sur-Loire, Molesme, Pontlevoy, Mont Notre-Dame de Provins, Valsecret, Hainvilliers (abbaye reconstruite vers 650, par saint Nevard, archevêque de Reims,) La Celle-lez-Troyes, Farmoutiers, etc. — Procès-verbal de la translation de saint Ayoul de Bourges à *Provins* ; — inscription de la moyenne cloche de la tour, donnée par la ville à MM. de Saint-Quiriace, aux charges de faire sonner la retraite et l'horloge tous les soirs ; — dessin de 2 médailles trouvées à Châteaubleau ; — généalogie des comtes de Champagne, avec preuves à l'appui ; — charte de Henri le Libéral, qui soumet l'Hôtel-Dieu de Troyes à l'église et hôpital Saint-Bernard de Montjon, etc.

N° 75. (Registre.) — In-4°, 272 feuillets, papier.

1248-1739. — Cartulaire de l'abbaye du Mont Sainte-Catherine-lez-Provins, dite des dames Cordelières. — « Livre escrit et fait par sœur Jehanne d'Allonville, » abbesse de Sainte-Catherine » (en 1630,) et annoté par l'abbé Nicolas Pâques, auteur d'une histoire manuscrite de Provins. — Fondation du monastère. — « En l'an de » grâce 1248, au moys d'aout, du temps de Eugène qua- » triesme, pape, et de saint Loys, roy de France, Thibault » quatriesme, fils de Thibault troisiesme, surnommé Pos- » thume, pour estre nay après le décès de son père, dit » le Grand, à cause de ses vertus et actions héroyques, » conte palatin de Champagne et Brye, sieur fédal des » contez de Chartres, Blois, Sancerre et de la vicomté de » Châteaudun ; roi de Navarre par le décès de son oncle » maternel, a donné et ordonné le lieu où est basti nostre » monastère. » — Donation par le même, audit monastère, de 30 muids de froment à prendre sur les moulins de Provins ; — autre donation par Thibault V, du droit de pêche dans les fossés entourant la ville de Provins ; — exemption du droit de sceau. — Recueil de quelques an- » tiquitez quy nous fera connoistre nostre fondation, et » côme nostre reigle nous a esté donnée et quelz sont » nos fondateurs, et comme le séraphique père saint » François est nostre père et patron, et le temps qu'il a » commencé son ordre (1206 ;) » — vision du comte Thibault IV, pendant laquelle lui apparut « la bonne sainte » Vierge Catherine, espouse singulière du roy des roys » N. S. J. Ch., dont elle a esté, par un privilège tout sin- » gulier, de son vivant, faicte sa chère espouse, luy » ayant promis sa virginité, chasteté et fidélité, dont à » bon droit elle est l'azile et gardienne de celles quy, en » ce lieu, ce destinent et consacrent à Dieu. » — Introduction au monastère de Sainte-Catherine, pour enseigner, des filles de Sainte-Claire, qui lors demeuraient « en un » auspice au château de Provins ; » — dépôt, audit monastère, du cœur de Thibault IV, et du corps de Pierre, son fils ; — destruction de la tombe élevée aux comtes de Champagne, pendant la reconstruction de l'église du monastère en 1581, « laquelle a esté ruinée par le feu quy y

Digitized by Google

» a esté mis par les Anglois, lorsqu'ils s'estoient rendus » les plus forts en France ; — comme une religieuse en- » fonça dans la place où estoit le cercueil où fût veus les » ossements » des seigneurs et dames indiqués ci-devant ; — modification de la règle de Sainte-Claire, en faveur des religieuses de Sainte-Catherine, par le pape Jules II ; — nomenclature des abbesses de Sainte-Catherine, à l'exception de la première, dont le nom n'a pu être retrouvé, etc. — Suivent des actes de prises d'habit.

N° 76. (Volume.) — Petit in-folio, 108 feuillets, vélin.

XIVe siècle. — Missel de la chapelle Saint-Nicolas fondée en l'église Saint-Quiriace de Provins, contenant des chants notés, les évangiles, des hymnes, etc.

N° 77. (Volume.) — In-4°, 86 feuillets, parchemin.

XIVe siècle. — Obituaire. — Livre de fondations des bienfaiteurs d'un établissement non désigné (mais que l'on peut considérer comme étant l'Hôtel-Dieu de Provins,) suivi d'un martyrologe, d'un rituel ou bréviaire, des constitutions et statuts donnés par le pape Benoit XII, pour les chanoines réguliers de Saint-Augustin. — Noms de quelques personnes recommandées : Jehanne, sœur de secours ; — Aveline, converse ; — Houdealde, aussi sœur converse ; — Pierre, prieur de Chalmaison ; — Regnaud, abbé de notre église (est-ce Saint-Jacques ?) — Adam de Tachy, chevalier, bienfaiteur ; — Marguerite de Feuteline, notre converse ; — Emengarde, de Misseri, converse, et Hugues, notre frère, chanoine et prêtre ; — le même jour mourut maître Michel, de la rue Saint-Pierre de Sens, qui nous a donné sa maison de pierre et 2 arpents de vigne, etc.

N° 78. (Registre.) — Grand in-4°, 400 feuillets écrits, parchemin.

XIVe siècle. — Nécrologe de l'église Sainte-Croix de Provins, commençant par une table chronologique. — Fête de la dédicace, le dimanche après la Fête-Dieu. — « Premièrement, est à noter que la feste de la dédicace de » ladite église Sainte-Croix est solennisée et se doit célé- » brer, chascun an, le dimanche prochain, après l'octave » de la feste du sainct sacrement de l'autel que l'en dit la » Feste-Dieu, et que le fust de la Saincte-Croix de Notre » seigneur Jhésus, fut apportée divinement longtemps en » ladicte église Saincte-Croix. Laquelle église auparavant » estoit fondée en l'honneur de Mgr sainct Laurent, mar- » tyr, premier archidiacre en l'église de Rome. — Sen- » suivent les jours ausquelz se doivent faire et célébrer » les obitz, anniversaires ou services fundés en ladicte » église Sainte-Croix. — Le premier jour de janvier, une » messe basse pour Jehanne, vesve de feu Jehan Mahau- » det ; — le lendemain de la feste M. saint Sébastien, le » service de feu Pierre Fleury, en son vivant marchand » drapier et maistre de Croslebarbe ; ledit service à neuf le- » çons *commendaces*, messe propre à dyacre, soubz dyacre » et choriaulx ; à la charge de offrir 2 pains, 2 pintes de » vin et ung cierge de ung quateron de cire. Et pour ce » faire a laissé à ladicte église la somme de 20 solz tour- » nois de rente. — Jehan Beranjon, escuier, receueur des » Aydes et Tailles du Roy, nostre sire, en l'Eslection de » Provins, et Magdeleine Fréron, sa femme, ont ordonné » 2 services solennelz estre célébrez par chacun an, » pourquoi les fondateurs « ont aulmosné à la fabrice » Saincte-Croix la somme de 4 livres tournois, à prendre, » en partie, sur une maison sise à Montereau-faut- » Yonne, » etc. Ce nécrologe, préparé pour recevoir un très grand nombre de fondations, est resté en blanc, pour la plus grande partie.

N° 79. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

979-1697. — Manuscrit d'Eustache Grillon, médecin de l'Hôtel-Dieu, mort en 1699. (Ce manuscrit a été donné à la ville de Provins, par les héritiers de M. Simon.) — Catalogue des comtes de Blois et de Champagne, suivi de celui des doyens de l'église Saint-Quiriace, sous le nom desquels est une histoire de cette église, puis des prévôts, des chantres et des trésoriers, et enfin l'histoire de l'Hôtel-Dieu, de ses prieurs, maîtres et administrateurs. — Chapitre Ier. De l'hospitalité et de l'institution des Hôtels-Dieu, hôpitaux et autres lieux où elle s'exerce. — Chapitre II. Du temps de la 1re fondation de l'Hôtel-Dieu de Provins et du lieu où il fut fondé. « La négligence » d'escrire de nos pères où les désolations et calamités » que la ville de Provins a souffertes, durant les guerres » des Anglois qui en brûlèrent et enlevèrent les archives, » pour les emporter à Londres, où l'on nous assure » qu'elles sont encore, nous ont laissez dans une si grande » ignorance de son antiquité, que nous n'en savons que » fort peu de chose. » C'est donc sur des hypothèses « que » nous rapporterons l'établissement de l'Hôtel-Dieu à » Thibaut III, fils d'Eude II, dit le Champenois, comte » palatin de Blois, de Brie et de Champagne, peu à près » l'année de grâce 1050. » — Destruction des anciennes murailles de Provins, à la ville haute, et construction de nouvelles, plus fortes, plus solides, et plus belles que les premières, dans lesquelles le comte Thibault fit comprendre, non seulement les faubourgs de cette ville haute,

Digitized by Google

mais encore la bourgade de Saint-Ayoul, avec les hameaux et maisons de plaisance de ses chevaliers et officiers, notamment Buzençois, Culoison, Changy et les Bordes, qui donnèrent leurs noms aux principales portes. — Construction de palais et grands édifices, par le même prince; — établissement des foires; — édification de l'église et du prieuré de Saint-Ayoul, sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Médard; — naissance de saint Ayoul (630,) religieux bénédictin, fameux dans son ordre pour avoir été l'instrument de la translation des reliques de saint Benoit, du Mont Cassin, à Fleury-sur-Loire; — choix des endroits les plus commodes dans la ville haute, pour y bâtir l'Hôtel-Dieu et y conduire de l'eau; cette maison fut construite au lieu occupé plus tard par l'abbaye Saint-Jacques. — Construction de l'église dédiée à saint Jacques-le-Majeur. — Choix des administrateurs par Thibault IV, petit-fils du fondateur, qui fit venir des chanoines réguliers de Saint-Jean de Sens, et non de Soisy, ainsi que le dit Moissant. — Donations faites par des personnes de qualité, et par de riches marchands et bourgeois. — Chapitre III. De la translation des chanoines réguliers de Saint-Quiriace dans l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques. — Chapitre IV. De la seconde fondation du grand Hôtel-Dieu. — Chapitre V. De la véritable origine des comtes de Blois. — Chapitre VI. De l'antiquité de la ville de Provins et comment elle est tombée sous la domination des comtes de Blois, etc., etc.

N° 80. (Volume.) — In-4°, 45 feuillets, papier.

240-1788. — Généalogie des archevêques de Sens, avec leurs armoiries dessinées à la plume, précédées de celles de la ville, du chapitre métropolitain de Saint-Savinien et Saint-Potentien, patrons de Sens. — Après les cinquante-deux premiers prélats, inscrits au catalogue, on trouve les noms de : Daimbert de Rampillon, (d'azur à la croix d'or, cantonnée de 4 besans du même;) — Henri Sanglier, (d'or au sanglier de sable;) — Hugues de Toussy; — Guillaume de Champagne; — Guy de Noyers; — Michel de Corbeil; — Pierre de Corbeil; — Galterius Cornu; — Gilles Cornu; — Henri Cornu; — Guillaume de Melun; — Philippe de Melun, (d'azur à 7 besans d'or, posés 3, 3 et 1;) — Guillaume II, de Melun; — Jehan de Montaigu, (d'or à la croix d'azur, cantonnée de 4 aigles de...;) — Louis de Melun; — Tristan de Salazar, (écartelé au 1 et au 4e de gueules à 6 molettes d'or, au 2e et au 4e d'argent à 5 feuilles de....;) — Antoine Duprat, (d'or à la fasce de sable, accompagnée de 3 tiercefeuilles de sinople;) — Louis de Lorraine; — Jacques et Jean Davy Du Perron; — Louis-Henri de Gondrin de Montespan; — Jean de Montpezat de Carbon; — Hardouin Fortin de La Hoguette, (d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'argent, 2 et 1;) — Denis-François Bouthiller de Chavigny, (d'azur à 3 losanges d'or;) — Jean-Joseph Languet de Gergy, (d'azur au triangle ou tierce-point, cléché d'or, la pointe en bas, chargé de 3 molettes de gueules,) etc.

N° 81. (Registre.) — In-folio, 612 feuillets, papier.

980-1637. — Recueil de pièces et d'actes divers, connu sous le nom de cartulaire de Michel Caillot, avocat à Provins, suivi d'une table par messire Nicolas Billate, chanoine de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Quiriace. — « Roole » des bénéficiers contribuables. — Frais du député de » l'Estat de Champagne, pour le bailliage de Prouuins, et » cotte à quoi chacun d'iceux est cotizé et imposé. — » Roole des fiefs selon l'ordre qu'ils sont appelés à l'arrière ban, leur revenu et leur taxe. — Roole et departement des tailles établiz pour le remboursement des frayz » faictz aux Estats en l'an 1588, ledit roole (dressé) par M. le » lieutenant général et autres, suivant le mandement du » Roy, donné à Paris le 20 janvier 1589. — Coppie d'un » abornage des bailliages de Prouins et Joy-le-Châtel. — » Extraitz de divers cartulaires des églises de Provins. — » Extraict du livre *pelu* de saint Quiriace, ainsy dit pour » ce qu'il estoit couuert d'une peau, avec le poil, qui s'y » veoid encore sur le parchemin en plusieurs endroictz. » — Titres de la commanderie de Provins, pris par les Anglais en 1432. — Quittance donnée devant Jehan Accorre, maire de Provins par..... Abbice, marchand de Florence, et ses compagnons, au chapitre de Saint-Nicolas, de « vingt et » cinq livres et dix sols de bons tournois pour le paiement de six foires de Champaigne, c'est asauoir : pour la » foire de Troyes la Chaude, qui fut en l'an mil deux cens » soixante et dix et sept, quatre livres et cinq sols, » etc. — Titre relatif au passage « de tuaux des fontaines des » drapiers de Provins. » — Copie des lettres de franchise accordées aux habitants de Provins, par « Thibauz de » Champaigne et de Brie » en septembre 1230. — Privilèges accordés aux boulangers et aux « talmeliers » de Provins, par le même; — établissement de religieux au prieuré de Saint-Loup de Naud. — Tarif des droits de sceau dus aux foires de Champagne et de Brie, et coutumes des mêmes foires. — Des entrées de Troyes : « Le » char doit d'entrée 4 livres s'il y a plus de 5 trousseaux, » et s'il y a deux trousseaux ou moins, chacun cent pesant doit III sols; — la charette doit XL sols, s'il y a plus » de deux cens; — le cheval chargé doit X sols, s'il y a » plus de deux cens; — l'asne chargé doit VII sols VI » deniers. » — Affranchissement des foires de France,

Digitized by Google

notamment de celles de Troyes, Provins, Bar-sur-Aube, Lagny, etc., (1455.) — Département de la taille ordinaire sur les 57 paroisses de l'Élection de Provins, en 1596 (4,600 escus sol.) — État du prix des grains vendus à Provins pendant les années 1550 à 1632. — Copie de la grande charte de l'église collégiale Saint-Quiriace, par laquelle Henri le Libéral, après avoir expliqué sa conduite dans la translation des chanoines réguliers de Soisy, « introduits violemment à Saint-Quiriace, par suite de l'incurie des habitants, » accorde au chapitre des privilèges considérables, etc.

N° 82. (Registre.) — In-4°, 392 feuillets, papier.

1659-1785. — Minutes d'actes de prise de possession, dans le doyenné de la chrétienté de Provins, de divers bénéfices dépendant du diocèse de Sens. — Prise de possession de la : cure d'Aulnoy ou Courchamp, par maître Marc-Antoine d'Aignan, prêtre du diocèse « *Auci-tanensis* » (Auch?), à laquelle s'est opposé M. Jehan Des Coutures, capitaine du château d'Aulnoy, pour le seigneur du lieu; — cure de Lourps, par maître Etienne Rippart; — cure de Voulton, par Jacques Josset; — Chalautre-la-Petite, par Charles Thibault; — du prieuré de Sainte-Croix, à Provins, par messire François Hennequin, clerc du diocèse de Paris; — de la cure de Villiers-Saint-Georges, par messire Jacques Le Clerc, prêtre du même diocèse. — Prise de possession de la Commanderie du Saint-Esprit de Provins, de tous ses droits, revenus et émoluments, par messire Louis de Frugel, chevalier, capitaine de frégate du Roi, élu pour chevalier de justice de l'ordre ancien, hospitalier et militaire du Saint-Esprit de Montpellier, etc.

N° 83. (Volume.) — In-4°, 447 feuillets, papier.

1182-1782. — Histoire de la ville de Provins, par M. Pierre-Claude Rivot, docteur en médecine, ancien maire de cette ville, mort en 1784. II° volume. Partie civile. (Le Ier manque.) — Fontaines, Eaux minérales, Bains, Monnaies et Mesures de Provins. — Inondations. — Projet de rendre navigable la rivière de Voulzie : rapport fait à ce sujet, en 1531, par divers mariniers, à la requête d'honorable homme Jehan Guérin, marchand à Provins. — Établissement du jeu de l'arbalète et du noble jeu d'arc. — Nobiliaire du bailliage. — Portraits des hommes illustres de Provins. — Auteurs qui ont écrit sur cette ville. — Seigneurs du Pressis-aux-Tournelles ou aux Brébans : Milon Le Bréban, chambellan de la comtesse Marie, grand bouteiller de Romanie; — Mahieu de Merlingue, chevalier; — Beaudoin dit Le Bréban; — messire Claude Brinon; — Gabriel de La Vallée; — dame Marie de Leuze, veuve de François de La Noue, chef des huguenots, gouverneur de la Rochelle; — le sieur de Beaumarchais; — Charles de L'Hôpital, chevalier, seigneur de Vitry. « Les L'Hôpital descendaient de Jean L'Hôpital, » médecin du fameux connétable de Bourbon, en 1556. » — François de L'Hôpital, fils du précédent; — Louis de L'Hôpital, fils de François, capitaine de 50 hommes d'armes, marié à Anne de Brichanteau; ils ont eu pour fils Nicolas de L'Hôpital, capitaine des gardes, maréchal de France, mort (à Nandy, le 29 septembre 1644,) âgé de 63 ans. « Ce fut luy qui tua, le 24 avril 1617, le maréchal » d'Ancre, pourquoy il fut fait maréchal; ce fut luy aussi » qui arrêta le duc de Biron, décapité à la Bastille le » 31 juillet 1602, » etc. — Seigneurs de Villiers-Saint-Georges : Renaud de Verdelot (1200;) — Renaud de Verdelot, seigneur de Flaix, marié, vers l'an 1300, à Jeanne de Châtillon; — Frère Jacques de Verdelot, religieux, prêtre de l'Hôtel-Dieu de Provins, etc.

N° 84. (Volume.) — In-4°, 476 feuillets, papier.

978-1780. — Histoire de la ville de Provins, par M. Rivot. III° volume. — Partie ecclésiastique. — Archevêque de Sens ayant fait quelques actes juridiques ou accordé des privilèges aux églises de Provins; — archidiacre de cette ville; — doyens ruraux; — doyenné de Provins selon le département des conférences ecclésiastiques. — Histoire : du chapitre Saint-Quiriace; — de l'abbaye Saint-Jacques; — des chapitres Notre-Dame du Val et de Saint-Nicolas. — Sévin, archevêque de Sens, vient à Provins pour l'élévation des reliques de saint Ayoul; — en 980, il accorde à l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens, l'église Saint-Loup-de-Naud. — Richer reçoit les reliques de saint Thibault, apportées d'Italie par son frère Arnoul, abbé de Sainte-Colombe-lez-Sens. — Pierre de Corbeil fait la dédicace de l'église abbatiale de Jouy, le 31 août 1214. — Guillaume II de Melun, prisonnier à la bataille de Poitiers, renvoyé de Londres en France, après avoir payé sa rançon, donne à l'Hôtel-Dieu de Provins la permission de transférer les fonts baptismaux d'un lieu à un autre et d'élargir l'église; dans le cours de la même année (1314,) cet archevêque approuve la translation des chanoines de Notre-Dame du Val dans l'hôtel des Osches. — Jean de Montaigu, tué les armes à la main à la bataille d'Azincourt. — Jacques Davy Du Perron permet aux capucins de bâtir un couvent à Provins, sur la requête du maire et des échevins de la ville. — Louis-Henri de Gondrin approuve l'établissement des filles dévotes de Bray,

Digitized by Google

sous l'habit et la règle des religieuses de l'abbaye du Lys; en 1667, il s'oppose, avec vigueur, à l'établissement des jésuites dans le collège de Provins; en 1669, il obtient un arrêt du Parlement de Paris qui lui attribue la juridiction spirituelle et temporelle sur les cordeliers de Provins; en 1670, approbation, par le même prélat, du contrat fait avec les Oratoriens, pour la direction du collège. — Hardouin Fortin de La Hoguette approuve, en 1694, l'établissement de l'hôpital des Orphelines, fondé à Provins par l'abbé d'Aligre, etc.

N° 85. (Volume.) — In-4°, 575 feuillets, papier.

1178-1780. — Histoire ecclésiastique de Provins, par M. Rivot. IVe volume. — Chapelle de la salle du Roi, dite de Saint-Blaise. — Histoire des maladreries. — Fondation du collège de Provins : disputes à ce sujet; — contrat d'établissement des pères de l'Oratoire. — Vie de saint Ayoul et histoire du couvent de ce nom. — Cures de Saint-Pierre et de la paroisse Sainte-Croix. — Établissement des Cordeliers. — Translation des tribunaux de justice aux Cordeliers. — Fondation des Jacobins. — Histoire des Capucins. — Fondation de l'abbaye de Champbenoit et du monastère du Mont Notre-Dame. — Institution de l'école charitable de Jésus. — Chapelle de la salle du Roi : « Vers l'an 1178, le comte Henri (le Libéral) fit » bastir une chapelle sous l'invocation de la sainte Vierge, » dans son palais de Provins; il y fonda quatre chanoines » et un chapelain pour faire le service divin, en leur as- » signant un revenu considérable sur son domaine. » — Maladreries : « Ensuit la manière comme se doivent gou- » verner les lépreux après qu'ils sont séparés du peuple » et mis aux champs. Premièrement, on leur dit : Je te » deffens entrer ès églises, au marché, au molin, au four » et ès lieux ès quels y a affluence de peuple. Je te def- » fens laver tes mains et aultres choses nécessaires pour » ton usage, ès fontaines, ruisseaulx, et si tu veux boyre, » fault prendre auec vaisseau honnête. Je te deffens » d'auoir compagnie à aultre femme que celle que tu as » espousée en face de Sainte Église, » etc. — Histoire de la maladrerie de Closebarbe : privilège des habitants de Saint-Loup-de-Naud qui avaient droit d'envoyer à ladite maladrerie ceux d'entr'eux qui étaient attaqués de la lèpre. « Cette maladrerie ne connoit point de fondateur particu- » lier, et il est à croire qu'elle n'a esté bâtie et dottée que » des aumônes de quelques particuliers de Provins ou des » environs. » Par un acte de l'an 1165, le comte Henri ratifie la donation faite à la maladrerie, d'une maison en la rue Saint-Jean au « Châtel » de Provins. — Établissement d'un collège à Provins (1556,) d'après le vœu exprimé dans une assemblée générale de tous les habitants, soit ecclésiastiques, soit séculiers, etc.

N° 86. (Volume.) — In-4°, 416 feuillets, papier.

1045-1775. — Histoire ecclésiastique de Provins, par M. Rivot. V^e^ volume. — Couvent des Cordelières-Urbanistes, à présent l'hôpital général. — Hôtel-Dieu. — Orphelines. — Hôpital du Saint-Esprit. — Les 4 couvents réguliers d'hommes, hors la ville, (Jouy, Preuilly, Aulnoy, La Merci.) — Prieurés en commande. — Chapelles érigées en cures; — Chapelles de la ville et de la campagne; — Chapelles ruinées; — Ermitages; — Croix et calvaires. — Almanach spirituel et perpétuel pour les fêtes de Provins. — Règlement de l'archevêque de Sens au sujet des 4 processions générales annuelles. — Couvent du Mont Sainte-Catherine ou des Cordelières : causes de sa destruction; — mémoire des reliques conservées dans ce couvent : un morceau de la vraie croix enchâssé dans une croix de vermeil a été donné au monastère par le comte Thibault VII, son second fondateur; cette croix fut vendue, en 1567, par les religieuses, pour en employer le prix (744 livres) à la réparation de leur maison. — Érection du couvent en hôpital général. — Histoire particulière de l'Hôtel-Dieu de Provins. « Cet Hôtel-Dieu est de fondation » royale où l'on reçoit, suivant la fondation, non seule- » ment tous les malades de la ville et des environs, mais » encore tous les malades étrangers de quelque pays qu'ils » soient, pourvu que leur maladie ne soit ni contagieuse » ni incurable. La maison n'est unie à aucune congréga- » tion particulière; elle a toujours été sous la juridiction » immédiate du Roi, quant au temporel. La mense des re- » ligieux et des religieuses n'est point distincte de celle des » pauvres. » — Première Fondation. « Le sieur Grillon, » médecin à Provins, dans ses mémoires, place l'établis- » sement du grand Hôtel-Dieu de Provins vers l'an 1050, » après que le comte Thibault eut agrandi la ville et attiré » un grand nombre de citoyens par l'érection des foires. » — Hôpital du Saint-Esprit. La maison connue autrefois sous cette dénomination dépendait du monastère-hôpital de Saint-Bernard à Montjoux (Drôme?;) il était situé dans la ville haute, près la porte de Jouy, etc.

N° 87. (Volume.) — In-4°, 491 feuillets, papier.

760-1768. — Histoire de Provins, par M. Rivot. Tome VI. — Anecdotes. — Splendeur du commerce. Cette splendeur n'a duré qu'environ 80 ans, depuis 1200 jusqu'en 1280, époque à laquelle fut tué Guillaume Pentecôte, chevalier, maire de la ville, et où le commerce tomba

Digitized by Google

en décadence; on remarque qu'il y avait 3,200 métiers à drap qui, l'un portant l'autre, faisaient chacun 2 pièces de drap par semaine. Chaque pièce payait au prince un droit d'un écu, soit alors 36 sous, ou, au total, 599,140 livres. — Charte de Philippe-Auguste, qui permet à la comtesse Blanche de faire réparer les murailles de la ville de Provins, mais sans tournelles. — Servitude des habitants de Chalautre-la-Grande. — Fortifications de la ville basse : Vers l'an 1230, la ville basse de Provins fut fortifiée par les soins du comte Thibault V (le Chansonnier,) ainsi qu'il appert d'une charte datée du mois de septembre 1233. — Thibault assiégé dans Provins par Pierre, comte de Bretagne. — Arrêt des grands jours de Troyes, en faveur des maire et échevins de Provins, pour le rétablissement de l'échelle patibulaire que le prévôt de cette ville avait fait abattre. — « Levée de deniers : L'an 1203, » il y eut une levée de plus de 3,700 livres faite à Provins » par ordre du Roi (Philippe IV, le Bel), tant du corps de » la ville que du *Vilois*, pour la subvention de l'Ost de » Flandre, dont la ville paya 2,640 livres. » — Mal des ardents. — Voyage du Roi. « L'an 1308, Philippe le Bel » vint à Provins, avec la Reine, où on lui fit un don de » 4,000 livres. » — Hommes de corps, serfs et oblats. — Garde de nuit établie à Provins en 1314. — Prix de certaines marchandises et salaires des ouvriers : 1338, un millier de tuiles, 1 livre 5 sous; en 1398, le plomb valait 5 deniers la livre, et en 1592, 1 sou 8 deniers; en 1402, la journée d'un maçon se payait 3 sous 2 deniers, etc.

N° 88. (Volume.) — In-4°, 534 feuillets, papier.

1150-1789. — Histoire de Provins, par M. Rivot. Tome VII. — Anecdotes (suite.) — Réparation du pont aux Aveugles. — Démolition de la demi-lune de la porte de Culoison. — État des revenus, des dettes actives et passives, ainsi que des dépenses de la ville de Provins. — Rétablissement des 4 processions générales. — Fontaine de la rue aux Aulx. — Gratification de 5,000 livres faite à la ville par l'Intendant de la province. — Création d'un gouverneur à Provins. — Cérémonial observé lors de l'élection d'un maire. — Habillement des officiers municipaux. — Installation de M. Le Gentil, comme grand bailli de Provins; — ses provisions comme gouverneur de Brie et Champagne. — État des vins recueillis, en 1724, dans les paroisses de l'Élection de Provins, 6,798 muids. — Établissement des casernes en la rue de Changy. — Projet de construction d'un bâtiment pour la commodité des buveurs d'eau minérale, 1772 et 1775, etc.

N° 89. (Volume.) — In-4°, 191 feuillets, papier.

958-1782. — Ruffier. — Histoire généalogique des comtes de Brie et de Champagne, avec un mélange de l'histoire des comtes de Blois et de Chartres, depuis Thibault 1er, surnommé le Tricheur, jusqu'à Thibault V, dit le Bon, exclusivement; et un traité particulier de la ville de Provins, de sa monnaie, de ses poids et mesures, et des foires de Brie et de Champagne, par Louis Ruffier, apothicaire et ancien maire de la ville. — Succession chronologique des comtes de Brie et de Champagne, depuis leur établissement jusqu'à leur réunion à la Couronne de France : Robert de Vermandois, 958; — Herbert, 980; — Étienne Ier, mort en 993; — Eudes Ier, dit le Champenois, 1037; — Eudes II, 1045; — Thibault Ier, mort à Épernay, 1087; — Hugues, qui mourut templier; — Thibault IV, le Grand, fils d'Étienne II, mort sans enfants, 1152; — Henri Ier, le Libéral, 1180; — Henri II, 1197; — Thibault V, son frère, mort en 1201; — Thibault VI, le Posthume ou le Chansonnier, 1253; — Thibault VII, le Jeune, 1270; — Henri III, le Gros, 1274. — Jeanne de Navarre, mariée à Philippe le Bel; — Edmond, comte de Lancastre, son tuteur. — Longueur de l'aune de Provins, 2 pieds 6 pouces; — évaluation de la livre des comtes de Champagne, 5 sous 11 deniers 1 obole et 1/3 d'obole moins que la livre des rois de France, etc.

N° 90. (Volume.) — In-4°, 237 feuillets, papier.

1160-1771. — Histoire ecclésiastique de Provins, par l'abbé Nicolas-Pierre Ythier, doyen et chanoine théologal de l'insigne et royale église de Saint-Quiriace, doyen de la chrétienté de Provins. — Tome Ier. — Catalogue des doyens de Saint-Quiriace et ce qui s'est passé de leur temps. — Mémoire historique de la fondation et de la primatie de l'église de Saint-Quiriace. — Charte du comte Thibault (IV) qui reconnaît que le chapitre de la même église a contribué, en hommes et en chevaux, à la fortification de Provins. — Inscriptions des 6 cloches du chapitre. — Arrêt de main-levée de la justice du cloître. — Acte capitulaire qui donne pouvoir à MM. Nicolas Royer, doyen, et Jean de Boudreville, chanoine, de vendre « un grand pied d'argent doré, soutenu de 6 lions, pesant » environ 100 marcs; ensemble 3 marcs 1/2 d'or en lin- » gots pour employer les deniers, qui en proviendront, » pour les affaires urgentes de l'église. » — Note d'Abraham Quillet, sur le dommage causé à l'église Saint-Quiriace par l'effet d'une tempête (1599.) — Extrait de l'un des registres de la paroisse de Vieil-Champagne : « Le jeudy 17 aoust 1662, l'église de Saint-Quiriace, mi-

Digitized by Google

» couverte de plomb en fond et d'ardoise en frond, fut » lamentablement embrasée, comme d'un coup d'éclair » et en moins d'un quart d'heure. » — Foi et hommage rendu au Roi, à cause de sa grosse tour de Provins, pour le fief de Schlasticité, par messire Claude Godelle, prêtre, chantre et chanoine de Saint-Quiriace, etc.

N° 91. (Volume.) — In-4°, 238 feuillets, papier.

1196-1712. — Histoire ecclésiastique de Provins, par M. l'abbé Ythier. Tome II. — Chapitre de Notre-Dame du Val. L'église de ce nom était ainsi désignée parce qu'elle est située dans la ville basse de Provins; elle fut fondée d'abord, au faubourg de Fontenay ou Saint-Brice, vers l'an 1190. — Charte de Michel de Corbeil, archevêque de Sens, qui fixe à 34 le nombre des prébendes dudit chapitre. — Donation et vente faites au chapitre par Raoul et Henri Du Crochet, chevaliers. — Acquisition du moulin de la Ruelle, par le comte Thibault V, moyennant quelques redevances, au profit du chapitre (1231.) — Charte de Philippe de Valois, qui permet audit chapitre d'acquérir jusqu'à 60 livres de revenu, sans payer finances au fisc. — Titres de la translation du chapitre dans l'hôtel des Osches (1358.) — Inscription sur la ruine et le rétablissement de l'église Notre-Dame du Val, par Charles Moissy, chanoine de cette église (1585.) — Chapitre de l'église Saint-Nicolas du Martroy. Cette église était primitivement une chapelle dédiée au même saint; elle était placée dans le cimetière public de Provins, hors les murs de la ville haute. — Bulle du pape Honoré III, qui prend sous sa protection le chapitre Saint-Nicolas et ses biens. — Lettres de la dédicace de l'église de ce chapitre (1518,) etc.

N° 92. (Volume.) — In-4°, 225 feuillets, papier.

1160-1782. — Histoire ecclésiastique de Provins, par M. Ythier. — Tome III. — Abbaye Saint-Jacques; — paroisses Saint-Pierre et Sainte-Croix. — Extrait du cartulaire de Saint-Jacques : « En l'an 1377, le lundy jour » d'avril appellé 27, une heure devant minuit, avint mer- » veilleux fait de tonnerre et d'éclairs que vent d'Aquilon, » au Chastel de Provins, en 2 églises nobles. Chacun » cuida mori, tant clercs, lais come nobles. » — Titres des anciennes constitutions de l'abbaye Saint-Jacques. — Lettres de Jehan, humble abbé, qui s'engage à faire dire 2 messes par semaine, pour ceux qui contribueront au rétablissement du clocher et des cloches. — Établissement de la confrérie des pèlerins de Saint-Jacques en Galice, dans l'abbaye de Saint-Jacques, à Provins (1490.) — Inventaire des livres de la bibliothèque de la maison de Saint-Jacques. — Paroisse de Saint-Pierre : charte de Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, qui établit un coadjuteur au curé de Saint-Pierre. — Vol considérable commis dans l'église de cette paroisse en 1484 : « 8 ca- » lices d'argent, une imaige d'argent doré, de saint Jean » et un croissetin tout en argent et 2 tasses, avec une » petite croisette d'argent qui pendait à une chaine d'ar- » gent au bas de saint Pierre et de saint Formy (Firmin,) » Et si rompirent, les faux larrons, les doits de saint » Pierre et de saint Formy pour plusieurs anneaux et in- » signes d'or et d'argent qui estoient ès 2 bras, » etc.; — décorations faites à l'église. — Sainte-Croix : Titres qui prouvent que Sainte-Croix était un monastère; — procès-verbal de translation, par Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens, des reliques de la vraie Croix dans un buste d'argent richement travaillé, représentant l'impératrice sainte Hélène, etc.

N° 93. (Volume.) — In-4°, 263 feuillets, papier.

956-1780. — Histoire de Provins, par M. Ythier. Tome IV. — Ce volume comprend l'histoire particulière des abbayes de Jouy et de Preuilly, de l'ermitage de Limorel, du couvent de La Mercy, à Chenoise, et des prieurés de Voulton, de La Fontaine-aux-Bois, de Mouceaux, de Saint-Barthélemy, du Buisson, du Jariel, de La Chapelle-Saint-Nicolas, de Chalautre-la-Petite, de Sainte-Colombe-lez-Provins, du Mée-la-Madeleine, de Soisy, de Saint-Sauveur-lez-Bray, et de 21 croix érigées dans la ville et sur le territoire de Provins. — L'abbaye de Jouy passait pour une des plus considérables de l'ordre de Citeaux; elle était la cinquième fille de Pontigny. C'est le comte Thibault, dit le Grand, qui fit construire l'église du monastère en considération de saint Bernard, qu'il honorait de son amitié; — catalogue des abbés; — réparations et embellissements faits à l'abbaye, depuis 1755; — construction d'un canal le long du jardin potager; — réfection du beffroi, — fonte de cloches, etc. — Abbaye de Notre-Dame de Preuilly, fondée en 1118, par Thibault de Champagne et par sa mère Alix. Elle était la cinquième fille de Citeaux, et elle a donné naissance à trois autres, savoir : Vauluisant et Barbeaux dans le diocèse de Sens, et La Colombe au diocèse de Limoges. On voit à Preuilly une belle et grande église, des jardins spacieux et des bâtiments magnifiques, que Dom Bernard Watelet, prieur de cette maison, a conduits et achevés avant sa mort, arrivée le 15 décembre 1732, etc.

Digitized by Google

N° 94. (Volume.) — In-4°, 302 feuillets, papier.

1048-1765. — Histoire ecclésiastique de Provins et de ses environs, par l'abbé Ythier. — Tome V. — Histoire : du prieuré et de la paroisse Saint-Ayoul, — des Jacobins, — des Cordeliers, — des Capucins, — et des Minimes d'Aulnoy, au territoire de Courchamp. — Charte de Henri Ier, roi de France, portant institution des religieux de Saint-Ayoul à Provins; — autre charte donnée, en 1153, par Henri le Libéral, qui accorde à ces religieux la juridiction de la ville et banlieue de Provins, pendant les 7 premiers jours de la foire de septembre, commençant le 14 de ce mois. — Accord, entre le commandeur et les frères des maisons de la chevalerie du Temple de Provins, et le prieur de Saint-Ayoul, au sujet du droit de minage; sentence de la prévôté de Provins sur la mesure à percevoir au minage. — Charte de Marie, abbesse du Paraclet, qui cède aux Jacobins les censives qu'elle avait à recevoir sur un terrain occupé par ceux-ci; — lettres d'établissement d'une confrérie de la sainte Larme, dans l'église desdits Jacobins; — procès-verbal du *Te Deum* chanté dans cette église, par le chapitre de Saint-Quiriace seul, en présence des magistrats, à l'occasion de l'exaltation du pape Benoît XIII. — Charte du comte Thibault IV?, qui prouve que dès l'année 1233 les Cordeliers avaient une maison à Provins; — titre faisant mention du lieu où anciennement était situé le couvent de ces religieux; — devis pour la construction de leur église (1283;) — acte par lequel le maire de Provins reconnaît aux Cordeliers les droits à eux appartenant, sur une fontaine qui leur a été concédée, en 1267, par le comte Thibault V. — Consentement de la ville de Provins à l'établissement des Capucins (1613;) — histoire du père Pacifique, des Capucins de Provins, prédicateur, célèbre missionnaire en Perse et en Amérique. — Établissement à Aulnoy, en 1599, des Minimes, dans un ancien prieuré de l'ordre de Grandmont, etc.

N° 95. (Volume.) — In-4°, 348 feuillets, papier.

1141-1725. — Histoire ecclésiastique de Provins, par M. l'abbé Ythier. — Tome VI. — Grand Hôtel-Dieu; — petit Hôtel-Dieu de la rue de Troyes; — hôpital du Saint-Esprit à la ville haute; — maladrerie de Closebarbe et autres; — collège de Provins; — histoire de la famille Rose; — hôpital des Orphelines. — Confirmation par le comte Thibault II, en 1141, de plusieurs dons faits à l'Hôtel-Dieu; — charte de Michel de Corbeil, archevêque de Sens, qui prouve que l'Hôtel-Dieu desservait la chapelle de Grisy, paroisse de Mortery; — donation faite à l'établissement par le comte Thibault III, de 10 livres de rente pour le repos de l'âme de la comtesse Marie, sa mère (1198;) — autre donation par Milon Le Bréban, d'un four en la rue de Culoison (1202,) aujourd'hui l'hôtel des *Trois-Poissons;* — charte de Guillaume, archevêque de Sens, qui fixe le nombre des religieux de l'Hôtel-Dieu à quatre prêtres et un clerc, y compris le prieur, huit frères lais et vingt-cinq religieuses; — bulle du pape Martin IV, qui permet aux religieux et religieuses d'hériter de leurs parents; — procès-verbal de visite par Guillaume de Melun, à l'Hôtel-Dieu; — acte du prieur de la maison, qui permet à un de ses religieux, d'embrasser une règle plus austère; — échange entre l'Hôtel-Dieu et les maîtres, chapelains et écoliers du collège de Bourgogne; — actes du chapitre de Saint-Quiriace qui permettent la présence du prieur de l'Hôtel-Dieu au chœur de l'église dudit chapitre, pour cause de maladie, de pèlerinage et en raison de la peste qui était à Provins (1518;) — indulgences accordées à l'établissement; — nominations de prieurs, etc.

N° 96. (Volume.) — In-4°, 275 feuillets, papier.

1178-1776. — Histoire ecclésiastique de Provins, par M. l'abbé Ythier. — Tome VII. — Églises paroissiales; — prieurés de la ville et des environs de Provins; — chanoines; — supérieurs de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital général; — commanderie du Temple de Provins; — abbesses et prieures de Notre-Dame de Champbenoît-lez-Provins; — supérieurs de l'hôpital des Orphelines; — ermites de Notre-Dame de la Roche; — chapelains de divers établissements religieux, châteaux, Hôtels-Dieux, etc. — Histoire de l'église Notre-Dame du Châtel : inscriptions des cloches de cette église; — épitaphes; — incendie : « L'an 1483, » l'église Notre-Dame du Chastel fut brûlée par le feu du » ciel, et les cloches fondues. » — Extrait du compte de Nicolas Aubert, chambrier de Saint-Quiriace : « Le jour » que l'église de Notre-Dame du Chastel fut bruslée j'ai » payé 4 pintes de vin et chopine, avec 2 pains, le tout » IV solz II deniers. *Item*, payé le soupé d'un manouvrier » qui ouvra tout le jour à décombrer de dessus la voulte » et veilla toute la nuict à garder le feu, pour ce XV de- » niers; — *Item*, à luy baillé une paire de souliers parce » qu'il avoit brûlé les siens à oster le feu de dessus ladicte » voulte, et gardé l'église une nuict, pour ce III solz IV de- » niers. — Autres mises pour la réparation de l'église : » sept milliers et deux cents de lattes à 7 sols 8 deniers » l'un, 6 livres; — 22,300 de cloux à 4 sols 2 deniers le » millier, 4 livres 12 sols 11 deniers; — 17,300 de tuiles » dont le charroi a été fait gratis par les laboureurs du » Chastel, 28 livres 12 sols 4 deniers, les unes à 12 sols

Digitized by Google

» 6 deniers le millier, d'autres à 1 livre 5 sols 10 deniers, » d'autres à 14 gros. » — Listes chronologiques : des abbés de Notre-Dame de Jouy (1124-1776;) — des commandeurs de la milice du Temple à Provins; — des prieurs du grand Hôtel-Dieu de cette ville; — des prieurs de Saint-Ayoul, etc.

N° 97. (Volume.) — In-4°, 250 feuillets, papier.

1193-1789. — Histoire ecclésiastique de la ville de Provins, par M. l'abbé Ythier. — Tome VIII. — Établissement des Cordelières-Urbanistes au Mont-Sainte-Catherine-lez-Provins, aujourd'hui l'hôpital général. — Exécution, par dame Philippe de Nangis, femme de Bouchard de Montmorency, du testament de Marguerite, sa mère : « A » tous ceulx qui ces présentes lectres verront et orront, » Philippe de Nangis, fille et hoirs jadis, de noble homme » Mgr Jehan Britaud, chevalier, et de Marguerite, sa femme » léale, femme à noble homme Mgr Bouchard de Mont- » morency, chevalier, seigneur de Saint-Loup et de Nan- » gis, salut en Nostre-Seigneur. Seichent tuit que comme » Marguerite, noble dame notre mère, en sa dernière vo- » lonté de bon entendement, eut donné, octroyé et quitté » de sa bonne voulenté pour le regard de pitié, à Mar- » guerite, sa fille, de l'ordre des sœurs mineures de Pro- » vins, et notre sœur charnelle, 30 livrées de terre de » rente, à prendre sur son héritage propre, pour cause » d'entrer en religion », etc. — Histoire de l'abbaye et prieuré de Champbenoit-lez-Provins. — Acte de Guy de Noyers, archevêque de Sens, qui fait mention de l'établissement d'une communauté de filles auprès de Provins, auquel ce prélat avait contribué, de concert avec la princesse Marie; — donation à cette communauté, par Michel de Corbeil, aussi archevêque de Sens, de biens que les frères de Tourvoye lui avaient abandonnés pour servir à quelques œuvres pieuses; — charte d'Éremburge, abbesse de Champbenoist, qui abandonne aux frères hospitaliers de Rampillon, un muid de blé; — donations, testaments, privilèges, etc. — Requête de Jeanne de Pellevé, prieure de Champbenoit, à l'archevêque de Sens, afin d'obtenir la permission de résider à Villechasson, attendu la destruction de son prieuré, par suite des guerres civiles, et notamment par la défense de la ville de Provins; — commission de l'archevêque de Sens, pour la translation du prieuré de Champbenoit à Provins; — lettre de cachet qui défend aux maire et échevins de cette ville, d'y admettre un second monastère de Bénédictines. — Filles de l'École de Jésus. — Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, etc.

N° 98. (Volume.) — In-4°, 187 feuillets, papier.

1156-1770. — Histoire ecclésiastique de Provins, par M. l'abbé Ythier. — Tome IX. — Supplément à l'histoire : de l'Hôtel-Dieu; — de la maladrerie de Closebarbe; — de l'établissement du collège et de l'hôpital du Saint-Esprit. — Charte du comte Henri (le Libéral,) qui donne à l'Hôtel-Dieu la première prébende qui vaquera dans la chapelle de son palais de Provins; — charte de l'abbé d'Essommes pour le prieur de Voulton, qui convient de partager, avec l'Hôtel-Dieu, les enfants qui naîtront du mariage d'un homme et d'une femme appartenant à l'un et à l'autre (1245;) — bulle du pape Nicolas III, qui permet à l'Hôtel-Dieu d'avoir des fonts baptismaux dans son église; — sentence du bailliage de Provins réglant le vestiaire, la nourriture et autres dépenses des religieux et religieuses dudit Hôtel-Dieu; — sentences du prieur de cet établissement, contre le frère Guillaume de Nonnanville, « chargé et accusé par sœur Paule Boyn, relli- » gieuse professe, de l'avoir engrossée de ses œuvres, » en conséquence condamne le premier à garder la prison « du 25 novembre au 8 décembre 1579, et ledit jour » passé, ayant égard à sa maladie, sera élargi de la pri- » son et mis en l'une des chambres du dortoir des reli- » gieux, et là demeurera prisonnier jusqu'au jour de la » nativité de Notre-Seigneur; sera discipliné cejourd'hui » (15 novembre 1579,) et tous les vendredis dans la cha- » pelle, en la présence desdits religieux, afin de bailler » l'exemple aux autres, » avec défenses de fréquenter les religieuses, ni aller en leur dortoir sous peine de retourner en prison; de ne parler ni fréquenter avec ladite sœur Paule Boyn, sous peine de prison perpétuelle, etc.; — remontrances du grand Hôtel-Dieu aux États Généraux de 1614. — Maladrerie de Closebarbe : Sentence du bailli de Meaux qui donne mainlevée de la saisie des biens de cette maladrerie; — devis de la menuiserie à faire en son église; — marché passé avec Jacques Jubert, tailleur d'images demeurant à Troyes, pour l'exécution de plusieurs statues en pierre de Tonnerre, à placer dans la même église : « 1° Une image de Notre-Dame de pitié qui sera assise au » milieu de l'autel, tenant sur ses genoux la remembrance » de Notre-Seigneur, faisante même de grandes fleurs, » selon que l'histoire le requiert; » suit la description de 5 autres statues et groupes, le tout « moyennant et parmy » la somme de 90 livres tournois, avec les dépens de » bouche que ledit Jubert, son cheval et ses serviteurs » feront pendant l'assiette desdites images, seulement » (1526); » — état des dépenses de l'inhumation et services de Nicolas Besnard, lépreux, faits dans l'église de Closebarbe, totale 1 livre 13 sous 10 deniers (1526;) —

Digitized by Google

Procès-verbal d'assemblée de la ville de Provins, sur les motifs et moyens de dédommager les pères de l'Oratoire, de la privation des biens et revenus de la maladrerie de Closebarbe, qui leur avaient été concédés par les maire et échevins, suivant contrat du 7 janvier 1670; lesquels biens et revenus ayant été depuis réunis à l'ordre de Saint-Lazare, par déclaration du mois de décembre 1672, etc.

N° 99. (Volume.) — In-4°, 184 feuillets, papier.

1153-1777. — Histoire ecclésiastique de la ville de Provins, par l'abbé Ythier. — Tome X. — Supplément à l'histoire du prieuré et de la paroisse Saint-Ayoul, ainsi qu'à celle des paroisses Sainte-Croix et Saint-Pierre. — Procès-verbal dressé contre le sieur Louis Danse, curé de Saint Ayoul, au sujet du droit de porter l'étole; — charte du comte Henri le Libéral, qui accorde le droit de minage au prieur et aux religieux de Saint-Ayoul; — marché passé entre maître Richard, de Provins, verrier, et religieux homme et honnête Guichard, prieur dudit Saint-Ayoul, pour la façon de « toutes les verrières blanches de » la nuève église Saint-Ayoul, à deux imaiges de couleur, » une grant et une petite, c'est assavoir : chacun pied pour » 20 deniers tournois, prins à la mesure du pied de » Rheims. » — Poème sur l'histoire et la vie de Saint-Ayoul, par M. Bernard Lelleron, avocat à Provins. — Remarque curieuse et intéressante pour la paroisse de Saint-Ayoul : « Dans la marche des processions générales la croix de la » paroisse Sainte-Croix, marche immédiatement avant » celle du prieuré de Saint-Ayoul, parce qu'elle est la » croix du prieur de Sainte-Croix, et qu'anciennement la » paroisse de Saint-Ayoul n'avait point de croix proces- » sionnelle. Voicy à quelle occasion elle obtint la permis- » sion d'en avoir une : ayant osé l'arborer à une proces- » sion générale, un religieux du prieuré prit le bâton par » force, fit tomber la croix et frappa du bâton celui qui la » portait; il y eut action, et le religieux fut condamné à » faire amende honorable et banni par forme de répara- » tion. Il fut prescrit à la paroisse Saint-Ayoul de porter » la croix processionnelle en toute occasion; mais celle » de Sainte-Croix a toujours continué de la précéder. » — Procès-verbaux dressés à la requête du curé de Saint-Ayoul, contre les prieur et religieux du même titre, et réciproquement, ainsi que contre diverses communautés religieuses de la ville de Provins, etc.

N° 100. (Volume.) — In-4°, 206 feuillets, papier.

1202-1789. — Histoire ecclésiastique de la ville de Provins, par l'abbé Ythier. — Tome XI. — Supplément à l'histoire des chapitres de Notre-Dame du Val et de Saint-Nicolas, ainsi qu'à celle de la chapelle Saint-Blaise. — Charte de Thibault, comte de Brie et Champagne, qui confirme et amortit les biens acquis par le chapitre Notre-Notre-Dame du Val; — ratification de l'amortissement des acquisitions dudit chapitre, accordé par la comtesse Marguerite; — enquête sur le fait de la juridiction du même chapitre; — état de l'argenterie de l'église Notre-Dame du Val, en 1759 : 6 chandeliers d'autel, dont 4 ont été donnés par Edme Ythier, chanoine, docteur de Sorbonne, professeur en l'université de Douay, précepteur de M. le comte de Vexin, avec la croix processionnelle, en reconnaissance de ce qu'on l'avait tenu présent pendant son séjour à Douay, 36 marcs 6 onces 4 gros, etc., total 99 marcs 6 onces 6 gros. — « Le 14 décembre 1759, Mgr le » cardinal de Luynes écrivit au chapitre pour savoir en » quoy consistait l'argenterie de son église, on luy envoya » l'état cy-dessus; il répondit le 24 décembre qu'on ne » pouvoit et ne devoit envoyer à la monnoye que les » 6 chandellers; ils furent évalués à 1,933 livres 15 sols » 11 deniers, sur quoy on paya comptant 483 livres 15 sols » un denier, et on fit un billet de 1,450 livres portant in- » térêt à 5 pour °/₀; le chapitre a vendu ce billet 1,087 li- » vres 10 sols. » — Procès-verbal de visite du chapitre Notre-Dame du Val, par Mgr le cardinal de Luynes, archevêque de Sens; — autre procès-verbal dressé par les officiers municipaux de Provins, contre ledit chapitre; — statuts de ce même chapitre rédigés en 1770, etc. — Chapitre Saint-Nicolas : sentence du doyen de Saint-Symphorien de Reims, délégué du Saint-Siège, pour règler différentes contestations avec le chapitre Saint-Quiriace; — charte de l'archevêque de Sens qui enjoint au chapitre Saint-Nicolas, de laisser faire dans son église, l'office au curé de Saint-Quiriace, pendant l'interdit du chapitre de ce nom; — procès-verbal de l'état et du revenu de l'église Saint-Nicolas, etc.

N° 101. (Volume.) — In-4°, 248 feuillets, papier.

980-1760. — Histoire ecclésiastique de la ville de Provins, par M. l'abbé Ythier. Tome XII. — Supplément à l'histoire des abbayes de Jouy, de Saint-Jacques, du Mont Sainte-Catherine, des prieurés de Voulton et de Saint-Loup-de-Naud. — Démolition de la chapelle Saint-Eloy, au territoire de Chenoise; — transaction entre les religieux de Jouy et le seigneur du Plessis-Hainault; — — testament de noble dame Isabeau de Jouy, femme jadis feu messire Jehan de ....., chevalier, dame de Combles, par lequel elle donne, à ladite abbaye, 18 livres tournois, à prendre sur ses biens, à charge de

Digitized by Google

services religieux; — établissement de la réforme dans la même abbaye, par le cardinal de Richelieu; — inventaire des reliquaires, argenterie et ornements du trésor de l'abaye de Jouy, pour être transportés dans celle de Saint-Jacques, « afin de les mettre en lieu sûr pour en éviter la » perte, à cause des armées et gens de guerre qui sont » voisins, et en cette province. » — Abbaye de Saint-Jacques : droits, privilèges, confirmation; — sentence de l'officialité de Sens, contre l'abbé de Saint-Jacques, au profit du chapitre de Saint-Quiriace; — autre sentence de la même juridiction qui défend à l'abbé de Saint-Jacques de porter la mitre et autres insignes, dans les processions générales; — donation par messire François d'Aligre, conseiller, aumônier du Roi, abbé de Saint-Jacques, de sa bibliothèque aux religieux et au public; — état de l'argenterie de cette abbaye et de celle qu'elle envoya à la monnaie en 1790. Outre les objets énoncés dans l'état dont il s'agit, il a encore été envoyé à la monnaie 158 marcs d'argent et 5 marcs 1 once et 48 deniers en or. — Abbaye du Mont Notre-Dame : Procès-verbaux de la translation des reliques de cette abbaye dans celle de Jouy, après la prise de Provins par les Anglais, en 1432, et de Jouy au Mont Notre-Dame en 1668; — autre procès-verbal du transport des mêmes reliques à l'Hôtel-Dieu de Provins, après la suppression du monastère du Mont Notre-Dame. — Abbaye du Mont Sainte-Catherine : Charte du comte Thibault qui constate l'usage que doivent faire les religieuses de la fontaine qui est dans leur enclos; — bulle d'Innocent IV, qui excommunie ceux qui diffameraient les religieuses du Mont Sainte-Catherine (1248;) — bulle d'Urbain IV, qui permet aux mêmes religieuses de prendre la règle de Longchamp ou de saint Damien. — Prieuré de Saint-Loup de Naud : charte de sa fondation; transaction entre messire Gabriel de Saint-Belin, prieur commandataire du prieuré de Saint-Loup, et les habitants du lieu, au sujet des réparations de la nef de l'église et de la maison conventuelle, servant de logement aux vicaires perpétuels, etc.

N° 102. (Volume.) — In-4°, 174 feuillets, papier.

1170-1789. — Histoire ecclésiastique de Provins, par M. l'abbé Ythier. Tome XIII. — Supplément à l'histoire : de la chapelle Saint-Thibault, de la congrégation Notre-Dame, de l'Hôtel-Dieu, des Jacobins et des Cordeliers. — Histoire de l'archidiacre de Provins; — du doyen de la chrétienté, etc. — Abandon, pendant 20 ans, de toutes les oblations de la chapelle Saint-Thibault, par le chapitre Saint-Quiriace, aux habitants de Provins, à la charge par eux de réparer cette chapelle (1380;) — inscription placée sous un calice de vermeil ciselé, appartenant à la même chapelle : « Jehan de Mornay a donné ce » calice en 1202; » — donation des reliques de Saint-Thibault, aux habitants de Provins, par les abbé et religieux de Saint-Germain d'Auxerre (1381;) — bulle de Clément VII, pour les réparations de la chapelle; — lettres de Charles VI, au bailli de Meaux, relatives à la garde des reliques de Saint-Thibault, revendiquée par le chapitre Saint-Quiriace, et évocation de l'affaire au Parlement de Paris; — procès-verbal du maire et des échevins, relatif à la diminution de la châsse de saint Thibault, lequel fait aussi mention du passage de Sa Majesté Louis XIV (1650,) à son retour de Bellegarde, après la réduction de cette ville à son obéissance. — Requête présentée à Mgr le cardinal de Luynes, par le curé de Saint-Quiriace, expositive que la chapelle dont il est question tombe en ruines, et qu'il y a urgence de l'interdire. — Congrégation de Notre-Dame : opposition et protestation des religieuses, au nombre de vingt-quatre, contre une ordonnance de l'archevêque de Sens qui voulait leur interdire le droit d'élire les supérieures de leur maison; — assemblée des habitants de Provins, portant avis sur les plaintes formées par les maire et échevins contre lesdites religieuses, pour les « contraventions par elles commises aux clauses du » contrat de leur établissement. Messire François d'Aligre, » abbé de Saint-Jacques, a été d'avis que les dames de la » Congrégation soient requises de mettre hors de leurs » mains, les maisons et héritages qu'elles ont acquis » contre la prohibition de leur établissement, en cette » ville (de Provins,) ou de payer l'indemnité suivant qu'il » sera arbitré à cet effet; qu'elles seront vues par les sieurs » maire et échevins, et, à leur refus, poursuivies; à l'égard » de la fontaine qu'elles ont fait passer à travers des fossés, murs et remparts de la ville, pour la conduire chez » elles, leur demander une indemnité raisonnable; donner » un filet d'eau pour le public, et, pour droit d'indemnité, » donner 3,000 livres, etc. »

N° 103. (Volume.) — In-4°, 288 feuillets, papier.

1157-1789. — Histoire ecclésiastique de la ville de Provins, par M. l'abbé Ythier. Tome XIV. — Supplément à l'histoire du chapitre de Saint-Quiriace. — Charte du comte Henri (le Libéral,) qui accorde plusieurs beaux droits et privilèges à ce chapitre, après la séparation des chanoines réguliers; — acte du chapitre faisant mention de ses droits sur les habitants de Boisdon; — charte de Roger, abbé de Cormery, qui donne à Saint-Quiriace les cens et les familles que le prieuré de Notre-Dame de Pont-sur-Seine avait dans la paroisse de Sainte-Colombe;

Digitized by Google

— charte du comte Henri, par laquelle il donne à l'église Saint-Quiriace la terre et seigneurie de Bois-le-Comte; — bulle du pape Urbain IV, condamnant un chanoine à subir la punition que le chapitre lui avait infligée, pour avoir voulu tuer le prévôt de ladite église; — autre bulle du même pape, qui commet le prévôt de Saint-Étienne de Troyes, pour citer l'archevêque de Sens à comparaître devant le saint Siège, et y être jugé à l'occasion de l'interdit qu'il avait lancé contre le chapitre Saint-Quiriace; — description, toisé et estimation, montant à 940 livres 3 sous 4 deniers, des maisons abattues en 1432, par les Anglais, pour bâtir le cercle de pierre qui environne la tour le Roi, nommé le pâté aux Anglais; lesquelles maisons appartenaient au chapitre Saint-Quiriace; ladite estimation faite par le commandement de la Cour (du Parlement de Paris?) le 19 octobre 1433; — reconnaissance donnée par la ville de Provins, au chapitre Saint-Quiriace, des joyaux empruntés de lui, pour achever le payement de la taxe imposée sur les habitants, par les Anglais, en 1432; — procès-verbal d'estimation de ces joyaux évalués à 8 livres 10 sols le marc; — lettres patentes de François Ier, qui exemptent le chapitre Saint-Quiriace du logement des gens de guerre (1514;) — inventaire de l'argenterie et des reliquaires de l'église du même chapitre, portés à Paris, le 31 août 1568, par Isaac Michon, voiturier; — procès-verbaux dressés à la requête du chapitre susdit, contre celui de Notre-Dame du Val, au sujet de *Te Deum* chantés pour la naissance du duc de Berry (1688,) pour la convalescence du Roi, et pour la victoire remportée sur le duc de Savoie (1690;) — cahier de remontrances, demandes, plaintes et doléances des chanoines de Saint-Quiriace, aux États Généraux du royaume, en 1789, etc.

N° 104. (Volume.) — In-4°, 226 feuillets, papier.

1356-1789. — Histoire ecclésiastique de Provins, par M. l'abbé Ythier. Tome XIV *bis*. — Supplément à l'histoire des chapitres Saint-Quiriace et de Notre-Dame du Val, à l'éloge et aux portraits des hommes et des femmes illustres de Provins et des lieux circonvoisins. — Défense aux bénéficiers de l'église Saint-Quiriace de porter des gants pendant l'office du chœur, à la réserve du Chantre en dignité, auquel le chapitre en a donné permission; — transaction entre ce chapitre et les religieux de Saint-Jacques, au sujet du rang à tenir dans les assemblées et processions publiques; — consentement dudit chapitre à ce que le revenu d'une prébende vacante, soit affecté au précepteur des grandes écoles de Provins; — plainte du promoteur de Saint-Quiriace contre deux chanoines qui étaient « entrés en grandes querelles, s'in-» juriant l'un l'autre à haute voix, s'appelant yvrognes, » bélistres, se desmontrants et menaçants avec le poing » levé l'un sur l'autre, » en conséquence le promoteur a requis, contre eux, une amende « d'un écu sol et 40 sols, » et à tenir prison fermée par l'espace de 8 jours (1578.) » — Anecdotes extraites des comptes de la chambre de Saint-Quiriace : 1340, les marchands de Troyes avaient, dans la ville haute, une halle pour étaler leurs marchandises dans le temps des foires, pour laquelle ils payaient, au chapitre, une redevance de 6 livres 10 sous; — les commerçants de Lombardie payaient aussi 5 sous; — le muid de ble valait 5 livres 10 sous, ce qui porte le boisseau à 1 denier 1/2; (il doit y avoir là une erreur matérielle;) — la journée de location d'un cheval se payait 2 sous; — Philippe de Melun, archevêque de Sens, étant venu passer 3 jours à Provins, dans le mois de juillet 1340, le chapitre lui fit présent de 6 setiers de vin de Beaune, qui coûtèrent 48 sous; — l'organiste avait 30 sous de gages par an; — en 1348 il y eut grande mortalité à Provins; — en 1358, le duc de Normandie, Charles, régent du royaume pendant la captivité du roi Jean, son père, vint à Provins et y séjourna quelques temps; le chapitre fit sonner toutes les cloches à son arrivée, et lui présenta les vins d'honneur; — en 1370 le chapitre paya 15 livres pour les fortifications de la ville. — Projet d'établissement d'un évêché à Provins : nomenclature des villes et paroisses qui auraient composé le nouveau diocèse, etc.

N° 105. (Volume.) — In-4°, 180 feuillets, papier.

1101-1780. — Histoire civile de Provins, par M. l'abbé Ythier. Tome Ier. — Provins. Poème héroï-comique, par M. Michelin, de l'académie des Apathistes de Florence. Notes et éclaircissements sur ce poème. — Description historique de Provins. — Canons de cette ville : plusieurs communautés avaient leurs canons particuliers, dont elles se servaient dans les fêtes publiques; on les employait aussi pour la défense de la ville, en cas de besoin. — Ruisseau des Auges : il vient de Saint-Brice, et il entre dans la ville au moyen d'une auge en bois traversant le fossé. — Halle et « tirouers » : il y avait une halle en la rue de Troyes, les « tirouers » à draps étaient à Fontaine-Riante. — Fontaine de la Vennière : elle était située près d'un pont conduisant à la rue des Chaudières, sur le Durteint. Une partie considérable des maisons et jardins de cette rue a été renfermée dans l'enclos des Capucins. — Pont au Poisson : « en 1520, la » ville de Provins était encore fort peuplée et fort riche; » le commerce de draps y étant très grand, ce qui attirait un grand nombre d'ouvriers. Alors le pont qu'on

Digitized by Google

» appelle au Poisson n'occupait que moitié de ce qu'il oc-
» cupe aujourd'hui, et ne servait qu'aux gens de pied. »
— Acte qui prouve qu'il y avait une poissonnerie au château en 1241. — Maison des Petits Plaids : elle était située devant la grande place du château; son entrée était située au levant, près l'église Notre-Dame. — Palais des comtes de Champagne, servant d'auditoire. — Hôtel de Ville pris par violence pour y rendre la justice : « L'an 1540,
» Jehan Aleaume, seigneur de Chenoise, lieutenant du
» bailly de Meaux, à Provins, homme extrêmement fier et
» entreprenant, s'empara par violence de l'Hôtel de Ville,
» situé rue aux Aulx, pour y tenir ses audiences; » — cet édifice servait aux assemblées générales de la bourgeoisie et des corps de justice; il était assez considérable et bâti en pierre de taille. On voyait au frontispice les armes de France et de Bretagne, avec la salamandre, ainsi que les armes de la ville. En 1757, le 22 janvier, une inondation mit en péril l'Hôtel de Ville; des architectes envoyés de Paris constatèrent qu'il surplombait de 22 pouces. — Fours banaux : ils étaient au nombre de 5 à Provins. — 1719, mandement de M. Bignon, intendant de la Généralité de Paris, pour la construction des casernes; — état des localités qui devront fournir et voiturer, par corvée, la pierre et le sable pour cette construction, etc.

N° 106. (Volume.) — In-4°, 211 feuillets écrits, papier.

1118-1789. — Histoire civile de Provins, par M. l'abbé Ythier. — Tome II. — Des officiers de justice et de leurs charges : lieutenants généraux de police, prévôt des comtes et de la ville; — ce dernier prenait la qualité de conservateur des privilèges des foires de Champagne et de Brie; — tous les corps de métiers étaient soumis à à ses visites. — Liste des prévôts de Provins depuis 1118 jusqu'à 1721, époque où Jean-Denis Saulsoy a cessé ses fonctions, par suppression d'emploi. — « C'était un juge
» intègre et qui avait une grande justesse d'esprit. Il a fait
» des charités immenses, son corps a été inhumé à Saint-
» Pierre, auprès de la vierge, dans le tombeau de ses an-
» cêtres. » — Du Présidial de Provins : des sièges présidiaux ayant été érigés dans toutes les grandes villes de France en 1551, par le roi Henri II, Provins fut honoré de cette prérogative, comme ville principale de la Brie. — Engagement par le roi Louis XIII, à dame Françoise de Longuejoue, marquise de Montglat, gouvernante des enfants de France, de la ville et du domaine de Provins. — Création des élections pour la levée des deniers et impositions. Cette création remonte à l'an 1137, sous le règne du roi Louis VII. — Union des Greniers à sel aux Élections. — Certificat du chapitre Saint-Quiriace attestant que le corps de l'Élection a toujours eu le pas sur celui de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — État dressé en 1693, des fiefs du bailliage de Provins, et de leurs revenus; — liste des seigneuries ou fiefs, au nombre de 154, relevant de la grosse tour de ce bailliage, etc.

N° 107. (Volume.) — In-4°, 218 feuillets, papier.

1180-1460. — Histoire civile de Provins, par M. l'abbé Ythier. — Tome III. — Origine de la commune et des maires. — Avant Louis VI, il n'y avait en France que les ecclésiastiques et les gens d'épée qui fussent parfaitement libres, le reste de la nation se composait de serfs qui étaient la propriété du seigneur. Le roi remédia à cet abus par l'établissement des communes dans ses domaines. On forma de tous les serfs un corps qui devint par la suite le Tiers-État. — En 1304, leurs députés parurent pour la première fois aux assemblées générales de la nation. — Maires de Provins, depuis 1230. — Cens dus, par les boulangers et pâtissiers de Provins, envers les religieuses du Paraclet; — titre nouvel de cette redevance, montant à 3 deniers par chacun. — Règlement pour les drapiers de Provins. — Ordonnance du roi Charles le Bel, contre les foulons de cette ville. — Acte constatant que la profession de drapier ne faisait pas déroger la noblesse : « Comme
» Jehans de Rampillon, drapier, demeurant à Provins, se
» feust porté par longtemps home du Roy nostre sire,
» bourgeois et justiciable de la commune de Provins, et
» eust payé des coustz, fruiz, mises, tailles et imposts de
» ladite commune de sa bonne et libérale voulenté, sans
» contraincte, li diz Jehans vint pardevant Nicolas Le Vil-
» lois, maieur, et les eschevins, et dit : toutefois estoit
» venu de nouvel à sa connaissance que il estoit noble
» home et gentil, né et issu de gentil ventre. Pourquoy il
» ne li plaisoit plus, ne vouloit, ne devoit demourer en
» ladite commune, ne estre justicié par elle », etc. — Ordonnance de Henri VI, roi de France et d'Angleterre, rendue sur « l'humble supplication de la communaulté et
» gens du mestier de drapperie de sa ville de Provins,
» contenant comme anciennement laditte ville fu, ou la
» plus grand partie, fondée sur ledit fait et mestier, et y sou-
» loit avoir (comme on trouve par livres, lettres et autres
» enseignements) bien XXXII^cc (3,200) mestiers à textre
» draps, et de foulons et lanneurs bien aultant », etc., etc.

N° 108. (Volume.) — In-4°, 267 feuillets, papier.

1158-1780. — Histoire civile de Provins, par M. l'abbé Ythier. — Tome IV. — Fontaines de Provins subsistant en 1291. — Consentement de Thomas de La

Digitized by Google

Pisserotte, à ce que les tuyaux des fontaines de la ville passent sur sa vigne sise au lieu dit Val-Alart; — ordonnance du lieutenant de police qui défend de battre du linge sur le bord du bassin de la fontaine de l'Hôtel-Dieu; — découverte des eaux minérales de Provins, par maître Michel Prévôt, célèbre docteur en médecine, né à Donnemarie (1648;) — exemption de tailles accordée à M. Prévôt, à cause de sa découverte; — analyse des eaux minérales qui ont été reconnues contenir : « du vitriol naturel, » du sel marin, du bitume liquide, de la terre alkaline et » de la sélénite, inimitable par l'art. » — En 1709, la fontaine avec ses fossés et arrière-fossés, était louée 10 livres; — en 1754, 120 livres, à la condition, par le preneur, Pierre Martin, « de faire d'une tournelle ruinée une petite » maison; donner l'eau aux buveurs moyennant 1 sou » 6 deniers par jour, et gratuitement aux pauvres ». — Accord entre le chapitre Saint-Quiriace et Hélisande, abbesse du Paraclet, pour une somme de 50 sous de rente annuelle, que celle-ci et son couvent avaient à prendre « sur les » viés bains de Provins », laquelle somme leur était due dès l'an 1215. — En 1311, les bains étaient loués 240 livres au profit de la ville; — en 1315, 100 livres; — en 1320, 60 livres; — en 1325, 95 livres; on les appelait les bains neufs. — Les vieux bains étaient autrefois où est à présent l'hôtel des Lions. — Titre qui rappelle la monnaie et les bains de Provins, situés derrière l'Hôtel-Dieu. — Simon d'Avallon, dernier maître de la monnaie. — Inondations survenues à Provins, de 1511 à 1770, au nombre de 14. — Histoire de l'arquebuse, de l'arbalète et de l'arc, etc.

N° 109. (Volume.) — In-4°, 254 feuillets, papier.

1157-1678. — Histoire anecdotique de Provins, par l'abbé Ythier. — Tome Ier. — Usage de se chauffer dans les églises, notamment à Saint-Quiriace. — École tenue à Provins par Abélard. — Passage en cette ville, du pape Eugène III. — Formule d'affranchissement. — Levée d'une taille de 600 livres par le comte Henri, dit le Jeune, pour l'aider à passer en Syrie (1190;) — Splendeur et commerce de Provins. — Croisade contre les Albigeois. En 1208, cette croisade fut prêchée dans la Brie et dans la Champagne, et une partie considérable du peuple ayant suivi la noblesse, le commerce des foires en souffrit une grande diminution. — Rébellion des ouvriers à Provins, au sujet de la cherté du pain (1316;) — mariage de Charles le Bel audit lieu de Provins, avec la princesse Marie, fille de l'empereur Henri de Luxembourg; — sentence du bailli de Meaux, rendue en faveur de la ville de Provins, contre des hommes de corps de l'église de Rebais, du Temple et de l'hôpital, adjoints par mariage à des bourgeoises de la commune, qui refusaient de payer certaines impositions; — arrêté du chapitre Notre-Dame du Val qui défend à ses membres, sous peine de prison, de prendre aucune part à la fête des fous (1489;) — taxe du prix des denrées dans les hôtelleries de Provins, faite le 13 février 1563, par Jean Aleaume, bailli du lieu : le pain blanc de 12 onces, 4 deniers; — le vin blanc des environs, 1 sou 2 deniers la pinte; — la botte du meilleur foin, pesant 12 à 13 livres, de 10 deniers à 1 sou; — la livre de veau, 1 sou 1 denier; — la livre de mouton, 1 sou 4 deniers; — la livre de bœuf, 1 sou; — la livre de porc, 1 sou 4 deniers; — la carpe de 10 à 12 pouces entre tête et queue, 3 sous; — la livre de beurre frais, depuis Pâques jusqu'au 1er septembre, 2 sous; — après ce temps 3 sous 6 deniers; — la perdrix, 4 sols; — la bécasse, 3 sous; — le canard sauvage, 4 sous. — Défenses aux chanoines de Notre-Dame du Val d'avoir chez eux des femmes suspectes; de se torcher ou moucher avec leurs aubes durant le service divin (1583.)

N° 110. (Volume.) — In-4°, 249 feuillets, papier.

1564-1772. — Histoire anecdotique de Provins, par M. l'abbé Ythier. — Tome II. — Prêche établi à Provins, par les huguenots, sous les auspices du bailli Aleaume. — Fourniture de 200 muids de tous grains, aux armées de Charles IX, et taxation de la ville à une somme de 2,000 livres pour le payement des troupes étrangères; — en 1569, la ville de Provins fournit aux armées du Roi, 13,883 pains de munition; — en 1570, payement par forme de prêt, d'une somme de 12,000 livres; — ordonnance du roi Charles IX, adressée aux magistrats de Provins afin de taxer les ecclésiastiques du bailliage pour la subsistance de la garnison, 7 septembre 1572; — procession par le chapitre Saint-Quiriace, précédé du clergé de la ville, avec les reliques, à l'occasion de la mort de l'amiral Gaspard de Coligny. — Cherté du blé : en 1573, le blé se vendit à Provins jusqu'à 35 sous le boisseau; — le 10 août 1574, passage dans cette ville, de la Reine mère avec une nombreuse suite, pour aller au-devant du Roi de Pologne, son fils; — mandement de la même Reine aux habitants de Provins, d'avoir à fournir aux Reîtres, Suisses, Lansquenets, et autres étrangers regagnant leurs pays, après la conclusion de la paix, 30,000 pains, 30 muids de vin, 30 bœufs et autant de moutons. — 1581, peste à Provins apportée par la femme de maître Nicolas Vignier, professeur de langues et d'histoire à Paris; — la même année les habitants de Moulin-d'Ocle, paroisse des Ormes, obtinrent des lettres patentes pour fermer leur village, de fossés ayant 30 pieds de profondeur. — Voyage à Jérusalem, par plusieurs ecclésiastiques de Provins (extrait du

Digitized by Google

baptistère de Sainte-Croix, 1583.) — Services pour le repos de l'âme de Henri IV, etc.

N° 111. (Volume.) — In-4°, 220 feuillets, papier.

1607-1768. — Histoire anecdotique de Provins, par M. l'abbé Ythier. — Tome III. — Reconnaissance du chapitre de Saint-Quiriace envers la Reine mère, Anne d'Autriche, pour ses bienfaits. — Mercredi 22 février 1668, passage du roi Louis XIV, à Provins, à son retour d'un voyage en Franche-Comté; son logement chez M. Saussoy, lieutenant général. — *Te Deum* au sujet de la prise de Bouchain, de Valenciennes et de Cambray; Gand, Ypres; — processions à cause de la sécheresse; — autres processions à cause de la pluie; — le vendredi 16 juin 1680, tempête et tourbillon qui ravagèrent une partie de la Brie et de la Champagne; — 12 mai 1682, tremblement de terre à Provins; — 1692, dernier février, convocation de l'arrière-ban dans le bailliage de Provins, pour le service du Roi. — *Te Deum* pour la prise de : Montmélian, Heidelberg, et Roses en Catalogne. — Contestation entre le chapitre de Saint-Quiriace et les Cordeliers au sujet de la canonisation de saint Jean Canpistran; — passage à Provins du corps de François-Henri de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg; — exorcisme des Écrivains (insectes qui détruisent la vigne.) — Anecdotes mémorables sur l'hiver de 1709 : le beurre valait 12 sous la livre; — l'orge que l'on allait chercher en Champagne, pour la semer après la perte des blés, se vendit jusqu'à 4 et 5 livres le boisseau, après avoir valu 5 ou 6 sous; cette seconde semence fut du reste, si fructueuse, qu'un arpent de terre portait jusqu'à 70, 80 et 100 boisseaux; le froment se vendait jusqu'à 6 livres 5 sous; une infinité de famille mangeait du pain de son qui se vendait 30 sous le boisseau. — Arrêt du Conseil d'État du Roi qui concède à la ville de Provins 5 fours banaux, moyennant 200 livres de rente non rachetable, etc.

N° 112. (Volume.) — In-4°, 211 feuillets écrits, papier.

1184-1785. — Histoire anecdotique de Provins, par M. l'abbé Ythier. — Tome IV. — Targot du blé dans le cours de certaines années : en 1374, il valait 14 sous le setier, ou 1 sou 9 denier le boisseau; — en 1380, 6 livres le muid; — l'avoine, 15 sous le setier; — en 1408, le blé était à 1 livre le setier; — en 1410, 10 livres le muid; — en 1566, 6 sous le boisseau; — en 1570, 49 livres le muid; — en 1576, 70 livres; — en 1577, 40 livres, et en 1625, 90 livres. — Rixe entre le chapitre de Notre-Dame du Val et Jean Giraud, curé de Sainte-Croix, au sujet de l'enlèvement du corps de *Michel Guerton, prêtre*, chanoine théologal dudit chapitre, *décédé sur la paroisse* Sainte-Croix, au bout de la rue des Barbeaux (1680.) — Procès-verbal ou inventaire sommaire des titres et papiers qui étaient dans le coffre-fort de la ville de Provins, lorsqu'il fut amené, de la bibliothèque de Saint-Jacques, dans la chambre (commune?) le 9 août 1692; parmi les documents inventoriés on remarque : « un livre in-folio » relié en basane bleue, contenant 206 feuillets de par- » chemin, commençant par ces mots : C'est le registre du » corps de la ville de Provins, » etc. — Défenses des vicaires généraux de Sens, aux personnes du sexe d'entrer dans les églises sans avoir une ceinture à leur robe, et, en cas de refus de leur part, injonction aux ecclésiastiques de ne pas célébrer la messe en leur présence (1716.) — Prière des 40 heures dans les églises de Provins, pour demander à Dieu la cessation de la peste de Marseille. — Aplanissement des remparts de la ville de Provins, depuis la porte des Bordes jusqu'à celle du Buat, et du Boulançois aux Grandes-Planches. — Mortalité attribuée à l'ouverture du canal de Provins (1783-1784,) etc.

N° 113. (Volume.) — In-4°, 208 feuillets, papier.

1142-1789. — Miscellanées par M. l'abbé Ythier. — État des titres d'exemption du logement des gens de guerre, en faveur des ecclésiastiques de Provins. — 1er janvier 1780, pose d'un reverbère sur la place du Val, donné par la société de la Lanterne. — État du montant des décimes que payait, en 1789, le clergé de l'archidiaconé de Provins : le chapitre de Saint-Quiriace et ses doyen, prévôt, trésorier, vicaires, chapelains, etc., 1,364 livres; — le chapitre Notre-Dame du Val, 1,125 livres; — le chapitre Saint-Nicolas, 520 livres; — l'abbé de Saint-Jacques, 1,750 livres; — les chanoines réguliers de l'abbaye du même nom, 1,084 livres; — l'abbé de Notre-Dame de Jouy, 5,688 livres; — les religieux de cette abbaye, 2,189 livres, total général, 32,459 livres. — Épitaphe d'Abélard, mort à Châlons le 21 avril 1142. — Convention du prévôt de la maréchaussée de Provins, par laquelle il s'engage à mener à Paris, moyennant 30 livres, les prisonniers qui auront été condamnés par les différentes juridictions de sa résidence. — Transaction passée entre M. d'Aligre, abbé de Saint-Jacques, et la municipalité de Provins, pour parvenir au rétablissement des fontaines, du pavé, des portes, ponts, murs et fossés de la ville. — Brevet de Trincardin délivré à Jean-François Goury de Champgrand, commissaire des guerres, par la Société, toujours joyeuse et altérée, des frères de Coulommiers, légitimement assemblée en chapitre général dans la maison

Digitized by Google

du très cher frère en Bacchus, Louis-Philippe Le Roy des Bordes. — Abjuration de la religion prétendue réformée, par Jacob Brisson, natif de Blois. — Aveux et dénombrements des terres, fiefs et seigneuries : de Courchamp, autrefois Aulnoy; — de Marcilly, paroisse de Rupereux; — de Tachy, paroisse de Chalmaison. — Plaintes et doléances de la ville de Provins, portées aux États Généraux d'Orléans en 1560; — état des frais alloués par le clergé de Provins, à son député aux mêmes États, montant en total à 197 livres 18 sous 4 deniers. — Listes fournies par les curés de Saint-Pierre et de Sainte-Croix, des personnes soupçonnées de religion prétendue réformée, pour n'avoir pas fait leurs pâques en 1562. — Dénombrement général des habitants de l'Élection de Provins, fait au mois d'août 1780 : 21,668, etc.

N° 114. (Volume.) — In-4°, 393 feuillets, papier.

1163-1789. — Miscellanées par M. l'abbé Ythier. — Notes sur différentes églises et paroisses des environs de Provins. — Chartes des comtes et comtesses de Champagne en faveur de Milon Le Bréban. — Charte de la comtesse Blanche et du comte Thibault (IV?), qui donne la sénéchaussée de Champagne à Simon, sire de Joinville et à ses héritiers. — Testament d'Emaniarde, veuve d'Herbert de Montrognon, qui prouve qu'en 1251 il y avait encore des religieuses à Saint-Léonard (paroisse de Sourdun?)— Testament de Pierre de La Rochette, maire de la commune de Provins (1272.) — Vente par Milès et Giles, frères, écuyers, fils de Pierre de Paroy, chevalier, à Renier Accore, chambellan du comte de Champagne, de « leur fort » meson de Parois, à tous les fossés, tous les acceints et » le pourpris et les appartenances de cele meson et des » fossés, si comme ces choses s'estendent et compor- » tent, » etc., (1276.) — Ordonnance de Philippe le Bel, au sujet des droits de l'abbaye de Faremoutiers, sur la ville et châtellenie de Provins. — Charte de la comtesse Blanche, donnée en cette ville, au mois de juin 1205, qui prouve que Milon Le Bréban a fait le voyage d'outre-mer. — État des sommes fournies, en 1591, par le clergé de Provins pour les réparations et fortifications de la ville, suivant l'ordre du sieur de La Rochette, son gouverneur. — Sentence du bailli de Meaux, Jacques d'Orléans, qui condamne les habitants de Châteaubleau à faire guet et garde à Provins, en temps de guerre (1407.) — État au vrai, de la recette en grains muables et non muables, du domaine de Provins. — Procès-verbal constatant les violences faites à un chanoine de Saint-Quiriace, par le maire de la ville, afin d'obliger le premier à payer une somme de 60 sols tournois, pour avoir manqué à la garde, le dimanche 21 mars 1649. — Autre procès-verbal relatif au bris et au pesage de la cloche placée dans la grosse tour de Provins, en vertu du brevet de Louis XIV, du 9 février 1693, etc., etc.

N° 115. (Volume.)— In-4°, 388 feuillets, papier.

1351-1640. — Listes des officiers civils du bailliage de Provins, des gouverneurs de Brie et Champagne; des lieutenants de Roi au département de Brie; lieutenants des maréchaux, baillis de Meaux et Provins, etc. — Lieutenants généraux au gouvernement de Brie et Champagne : 1368, Pierre Le Bréban, conseiller, chambellan du Roi, amiral de France; — 1375, Jehan III, vicomte de Melun, comte de Tancarville, seigneur de Varenguebec et de Montreuil-Bellay, chambellan et connétable héréditaire de Normandie, chambellan de France, marié en 1348 à Ide, dame de Marigny; — 1550, Imbert de La Platière, seigneur de Bourdillon, maréchal de France, mort le 4 avril 1567; — 1568, Charles de La Rochefoucault, seigneur de Barbezieux, gouverneur de Paris, époux de Françoise Chabot, mort le 15 juin 1583;— Adolphe des Lyons, seigneur d'Espana, gouverneur de Stenay; — René Potier, duc de Gesvres, pair de France, capitaine des gardes du Corps du Roi, mort à Paris le 1er février 1670; il avait épousé Marguerite de Luxembourg, le 28 avril 1607; etc.— Gouverneurs de Brie et Champagne : Jehan de Châteauvieux; — 1418, Tanneguy Du Châtel, mort au siège de Bouchain, d'un coup de couleuvrine; —le comte de Salisbury, nommé par Henri V, roi d'Angleterre; — Arnauld-Guillem de Barbazan, chambellan de Charles VII, roi de France, mort en 1432, des blessures qu'il reçut à la bataille de Belleville, près de Nancy;— 1479, Charles d'Amboise, mort le 22 février 1581, etc.— Gouverneurs de Provins : 1359, Simon de Jouy, seigneur de Villeneuve-la-Cornue (Salins;) — 1367, Guillaume Du Plessis, seigneur du Plessis-aux-Tournelles, bailli de Troyes et de Meaux; — Pierre de Chailly, nommé en 1417, par Isabelle de Bavière; — Thomas Guérard, anglais, nommé gouverneur lors de la prise de Provins, en 1438. —Baillis de Meaux, de 1224 à 1544.— Baillis de Provins, de 1344 à 1765.—Lieutenants du bailli de Troyes, Meaux et Provins, au siège de cette dernière ville : 1295, Jacques de Dampierre ou de Saint-Quiriace; — 1557, Nicolas Verjus, qui mourut en 1561; le peuple ne voulut pas qu'on le mit en terre sainte parce qu'il était suspect d'hérésie. Sa maison fut pillée, les portes et les fenêtres furent traînées dans la rivière; sa femme et ses domestiques maltraités, etc., etc.

Digitized by Google

N° 116. (Volume.) — In-4°, 144 feuillets, papier.

990-1775.— Histoires des personnages illustres de Provins et supplément à l'histoire des gouverneurs de Brie et Champagne, par M. l'abbé Ythier. — Milon Le Bréban, chevalier, seigneur du Plessis-aux-Tournelles, nommé gouverneur de Constantinople, par l'empereur Beaudoin, d'où il envoya à Provins le chef de Saint-Quiriace (manuscrit Grillon.) Milon Le Bréban était à Nazareth en 1190; il se trouva au siège d'Acre en 1191; en 1198 il se croisa avec Garnier, évêque de Troyes; Novelon, évêque de Soissons, etc. — Saint Lié, patron de Savins, né dans cette paroisse, matyrisé en 1169, le 2 juillet, par deux de ses cousins; — Sainte Lucence, vierge, née à Provins, vers l'an 900; — Anne Musnier, sauva de la mort le comte Henri le Libéral, en tuant ou en mettant en fuite trois assassins, qu'elle savait avoir conspiré contre la vie du prince, lequel en reconnaissance du dévouement de cette femme courageuse, l'ennoblit, ainsi que Gérard de Langres, son mari, par lettres datées de l'année 1175, portant exemption envers eux et leurs descents, à perpétuité, de toutes tailles, subsides et autres charges; — Arnoul, abbé de Lagny et de Sainte-Colombe, frère de Saint-Thibault; — Guillaume Pentecôte, fils de Robert et d'Isabelle. Son père était seigneur d'un fief au Châtel de Provins; il suivit Milon Le Bréban, dans l'expédition de Constantinople. Guillaume Pentecôte fut élu maire de Provins en 1268, 1271 et 1277. Les besoins de l'État ayant engagé le roi Philippe le Hardy à lever de nouveaux impôts, le maire, pour appaiser les tisserands, drapiers, teinturiers et autres gens de commerce, ordonna que la journée des ouvriers serait prolongée d'une heure; ceux-ci refusèrent d'obtempérer au nouveau règlement. Un groupe des plus mutins alla assiéger le magistrat dans sa maison située auprès de la grosse tour; ces gens le massacrèrent avec plusieurs de ses domestiques, puis ils pillèrent son hôtel. Cette sanglante tragédie eut lieu en l'année 1280, le mercredi avant la Chandeleur (1279;) — frère Nicolas Durand de Villegagnon, né à Provins, fils de Louis Durand, lieutenant général au bailliage, et de Jeanne Du Fresnay. Admis de bonne heure dans l'ordre de Malte, il se distingua dans plusieurs expéditions. En 1541, il accompagna Charles-Quint à celle d'Alger; — Toussaint Rose : d'abord secrétaire de Jules Mazarin, qui ennoblit Etienne Rose, son père, et fit ensuite avoir au premier l'emploi de secrétaire du cabinet du Roi. Toussaint Rose recommandé à Louis XIV par Mazarin, laissa une fortune évaluée à 800,000 livres. (Voir le tome VI de l'Histoire ecclésiastique, folio 540.) — Noms des auteurs qui ont écrit sur Provins : — Renier Accore, — Claude Jubert, — Gabriel Couvent, — Claude Moissant, — Pierre Pithou, — Edme Broyon, — Claude Haton, (auteur des mémoires publiés par M. Félix Bourquelot, professeur à l'école des Chartes;) — Michel Caillot, — Charles Moissy, — Jehanne d'Allonville, — Martin Girard, — Jean Le Court, — Abraham et François Quillet, — Louis Ruffier, — Eustache Grillon, — Nicolas Billate, — Jacques Frelon, — Claude Rivot, — Louis Michelin, — N. Opoix (Christophe,) — et Nicolas-Pierre Ythier, décédé le 14 octobre 1809.

N° 117. (Volume.) In-4°, 228 feuillets, papier.

1268-1789. — Nobiliaire du bailliage de Provins, classé suivant l'ordre alphabétique des paroisses du doyenné, par M. l'abbé Ythier. — Augers : 1365, Philippe de Savoisy, seigneur de Seignelay; — Beauchery : Michel de Chantaloue, mort en 1404; — Anne-Edmée de Boulainvilliers, d'abord chanoïnesse de Poussay, épousa Bruno Riquetti, comte de Mirabeau, qui mourut à Provins, le 20 septembre 1729, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans; sa femme est décédée le 17 février 1733, à l'âge de quatre-vingts ans. Ils ont été inhumés à Beauchery; — Beton-Bazoches : Marie de Champarmoy, épouse de Gilles de Châtillon; — Cerneux : Jean Bureau, chevalier, maître de l'artillerie de France; — Geoffroy Cœur, seigneur de Montglat, à cause d'Isabelle Bureau, sa femme, dont il eut une fille unique, Germaine Cœur, mariée le 22 septembre 1493 à Louis de Harlay, seigneur de Beaumont; Louis de Harlay, seigneur de Montglat, Sancy et Champvallon, mourut le 17 mai 1544. Il eut de Germaine Cœur, sa femme, dix-huit enfants; — Chalautre-la-Petite : Thibault et Geoffroy Du Plessis, frères, étaient seigneurs de ce lieu en 1452; — Chalmaison : Guyard d'Andrezel, écuyer, seigneur en 1398; — Champcenest : Guillaume de Montmorency, seigneur de Champcenest, Nangis et Saint-Leu, mourut en 1385; — Alphonsine de Balzac, mariée le 10 octobre 1628 à Charles Martel, seigneur de Montpinçon et de Fontaine-Martel; — Chenoise : Milon Le Bréban (1200;) Jean de Gournay, Jean Alleaume (quatre seigneurs du même nom ont possédé la terre de Chenoise, de 1520 à 1580, environ.) Cette terre passa ensuite dans la famille de Castille, dont une fille, Rose-Adélaïde-Victoire, morte le 3 février 1773, avait épousé Louis-Michel-César Le Cat, chevalier, marquis de Chenoise et d'Hervilly, décédé le 20 janvier 1803; — Courchamp ou Aulnoy : Jeanne de Montbéliard, seconde femme de Miles, sixième du nom, seigneur de Noyers et de Vandœuvres, maréchal, porte-oriflamme et grand bouteiller de France; — Gimbrois : Antoine de Patras, seigneur en 1560, etc. — Suivent les fiefs du bailliage de Provins et la généalogie de quelques

Digitized by Google

familles de la ville qui, sans être nobles, ont occupé des places distinguées dans le clergé ou dans la magistrature.

N° 118. (Registre.) In-4°, 221 feuillets, papier.

1711-1789. — Recueil de pièces manuscrites, la plupart de la main de M. l'abbé Ythier (Nicolas-Pierre,) prêtre, chanoine théologal de l'insigne église Saint-Quiriace, doyen de la chrétienté « au district de Provins. » — Nomenclature de toutes les églises métropolitaines et cathédrales de France, avec le nombre des paroisses de chaque diocèse; — chronologie des grands pontifs, des empereurs romains, des rois de la Gaule présents aux conciles de Constance, documents recueillis par Joseph Boillève, chanoine régulier, pasteur de l'église paroissiale de « Sanctus Flosachus » de Constance. — Prises de possession de divers bénéfices. — *Te Deum* chanté par le clergé de Provins, assemblé à Saint-Quiriace, en actions de grâces de la victoire remportée sur les Anglais par l'armée navale de Sa Majesté, et de la prise d'Yorck (1781.) — Acte capitulaire du chapitre de Saint-Quiriace, qui accorde au maire de Provins, M. Saulsoy, la somme de 72 livres pour le rétablissement du chemin conduisant de la porte Saint-Jean à l'enclos de Vilcran, par suite de l'enlèvement de pierres et de la destruction de voûtes qui restaient en cet endroit. — Dotation, par le prince Frédéric-Othon-Jean-François-Henri de Salmm-Kirbourg, seigneur engagiste et propriétaire du canal de Provins, à l'occasion de la naissance du Dauphin, fils de Louis XVI, de six filles pauvres et vertueuses, choisies dans les quatre paroisses de Provins, à chacune desquelles le donateur remit une somme de 300 livres et une médaille à l'effigie de la Reine. — Présentation, par le père Lejour, cordelier, desservant la succursale de Meigneux, dépendant de la paroisse de Donnemarie, du mandement qu'il a reçu du cardinal de Luynes, pour prêcher à Provins pendant le temps de carême (1782.) — Devis des réparations à faire à l'horloge de Saint-Quiriace, etc.

N° 119. (Volume.) In-folio, 304 feuillets, papier.

1160-1599. — Mémoire commencé le 6 mars 1744, pour servir à l'histoire de l'abbaye Saint-Jacques de Provins, par le père Beudet, prieur de la maison, provenant de la bibliothèque de M. l'abbé Ythier. 1er volume. — Avertissement : « L'église de Saint-Jacques fut érigée en » abbaïe dans le cours de l'année 1160. Le lieu où est » aujourd'hui cette abbaïe était auparavant l'Hôtel-Dieu » ou la maison des pauvres de Provins. — Privilèges, » donations, ventes, échanges, baux à rentes et à » loyers, etc. — On s'était flatté qu'en examinant les » titres de l'abbaïe on y trouverait quelque chose qui » pourroit concerner l'histoire de l'église; mais on n'a » pas même trouvé de quoi faire l'histoire de cette ab- » baïe. Les différents incendies et les guerres ont fait » perdre beaucoup de titres dont on auroit tiré des lu- » mières; on se borne donc à dresser de simples mémoires » en formes d'annales, sans trop s'inquiéter de les lier » entr'eux. Le but qu'on se propose est de mettre celui » qui sera chargé du temporel en état de s'instruire, à peu » de frais, de tous les biens dont jouissent aujourd'hui les » chanoines réguliers de Saint-Jacques, et de satisfaire, » s'il est poursuivi, à la déclaration du Roi, du 20 no- » vembre 1725, concernant les foy, hommage, aveus et » dénombrements que Sa Majesté demande au clergé, dont » le dernier article oblige à représenter des titres justifi- » catifs de la possession des biens à déclarer, qui seront » antérieurs à l'édit de Melun, de l'année 1581, » etc.

N° 120. (Volume.) In-folio, 283 feuillets, papier.

1600-1733. — Mémoire pour servir à l'histoire de l'abbaye Saint-Jacques. Tome II. — Le 27 avril 1600, l'abbé et les chanoines de Saint-Jacques obtinrent une sentence de la Table de Marbre, par laquelle, sur le vu des pièces par eux produites et de l'avis des officiers des Eaux et Forêts, il leur fut donné mainlevée des deux pièces de bois qu'ils possédaient en la forêt de Jouy, l'une de 109 arpents 41 perches, l'autre de 45 arpents appelée la Queue-l'Abbé. — Du 8 février 1610, permission donnée par l'abbé et les chanoines de Saint-Jacques, aux religieux réformés du tiers ordre de Saint-François, de s'établir à Limoreau, et approbation, par les premiers, de la résignation faite du prieuré de ce lieu par M. Lazare de Sériau, alors prieur commendataire. Ceux de Saint-Jacques cédèrent le droit de patronage, mais ils réservèrent le droit de dîme et autres; on convint, en outre, que si ces religieux venaient à quitter la maison de Limoreau, l'abbaye de Saint-Jacques rentrerait dans tous ses droits. — Des 4 et 5 mars 1610, arpentage de la ferme du Chasnoy-l'Abbé, qui fut trouvée contenir 211 arpents 98 perches, tant terres que prés, y compris l'emplacement de la maison.

N° 121. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1652-1789. — Actes capitulaires de l'abbaye Saint-Jacques concernant les affaires temporelles. — Ventes de récoltes; — consentement donné à la confrérie de Saint-Thibault de faire établir un bassin à la fontaine du même

Digitized by Google

nom;—refus fait au sieur Flocelle Ogier, prêtre du diocèse de Coutances, de lui conférer l'habit des chanoines réguliers, qu'il demandait afin de pouvoir posséder un bénéfice; — admission de plusieurs frères aux ordres, jusqu'au sous-diaconat, inclusivement; — élection d'un député pour assister au chapitre provincial de Champagne, en l'abbaye Saint-Denis de Reims; — engagement de faire célébrer une grande messe tous les ans et une basse messe chaque semaine, en reconnaissance d'une somme de 1,200 livres donnée à l'abbaye par demoiselle Louise Collin, bourgeoise de Provins; — projet de faire construire une maison de campagne à La Grange-Rouge, commune de Vulaines, pour la récréation des religieux, en raison de leurs études perpétuelles, et échange de terrains pour l'établissement d'un jardin à joindre à ladite maison; — procès-verbal d'évasion du frère Étienne Blanchon, chanoine régulier, clerc minoré, étudiant en théologie dans la maison de Saint-Jacques; — admission à l'épreuve du nommé Nicolas Cheveriot, né à La Chapelle-Saint-Sulpice, reçu garçon jardinier, et qui a déclaré être dans le dessein de se donner à la maison, pour y rendre service, le reste de ses jours (1781;) élection du frère Michel Guignace, pour assister à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Provins, afin de nomination d'un député du clergé aux États Généraux (5 mars 1789,) etc.

N° 122. (Registre.) — In-folio, 338 feuillets, papier.

1529-1680. — Catalogue des livres de la bibliothèque de messire François d'Aligre, abbé du monastère de Saint-Jacques, ordre de Saint-Augustin, congrégation de France, donnée aux religieux de son abbaye et au public, par acte du 30 août 1681, et dont la plus grande partie provenait du chancelier d'Aligre, père du donateur. — Titres de quelques ouvrages inscrits audit catalogue : Œuvres de Pierre Abélard et d'Héloïse, abbesse du Paraclet; — Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt : Les apophtegmes des anciens et les stratagèmes de Frontin. In-4°. Paris, 1664; — traduction des Commentaires de César. In-4°. Paris, 1668; — relation contenant l'histoire de l'Académie. In-8°. Paris, 1653; — discours prononcé en 1675, à la réception de M. Rose. In-12. Paris, 1676; — Joseph d'Acosta, jésuite : Histoire naturelle et morale de l'Inde, 1591; — Christophe d'Acuna, jésuite : Le cours de la rivière des Amazones, divisé en quatre parties, traduit par le sieur de Gomberville. In-8°. Paris, 1682; — œuvres de saint Bernard, abbé de Clairvaux; — P. Bernard, conseiller au Présidial de Béziers : Explication de l'Édit de Nantes, par les autres édits de pacification, déclarations et arrêts de règlement. In-8°. Paris, Vitré, 1666; — Duchesne (André et François) : Histoire de France. Paris, 1636-1649, 5 volumes. — Histoire de la maison de Vergy. Paris, 1625. — Histoire généalogique de la maison de Chasteigniers, seigneurs de La Roche-Pozay. Paris, 1634. — Histoire des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand, de Courcy et autres familles. Paris, 1631. — Histoire de la maison de Châtillon-sur-Marne, avec les généalogies des anciens comtes de Saint-Paul, de Blois, etc. Paris, 1621. — Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne. Paris, 1619, etc. (Ce catalogue est établi par ordre alphabétique de noms d'auteur, et en l'absence de noms, dans le même ordre pour les matières.)

N° 123. (Volume.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

898-1788. — Martyrologe du doyenné de Provins, suivi d'un nécrologe, avec une table alphabétique des noms de personnes inscrites, par messire Nicolas-Pierre Ythier, doyen et chanoine théologal de l'insigne et royale église de Saint-Quiriace, doyen rural de Provins, archiprêtre. — Martyrologe : La circoncision de Notre Seigneur, l'imposition du nom de Jésus et l'octave de sa naissance; salut solennel et procession du saint Sacrement à quatre heures et demie dans l'église des R. P. Jacobins, avec grande illumination; quatre magistrats en robe portent le dais. — Sainte Geneviève, vierge; fête patronale de Cucharmoy. — Office solennel, sermon et salut du saint Sacrement dans l'église Saint-Ayoul, fondés le 12 janvier 1700 par Edme Guiot, président au grenier à sel. — Saint Antoine, abbé. Fête co-patronale des paroisses de La Chapelle-Saint-Sulpice, de Champcouelle, de La Chapelle-Véronge, de la chapelle de Maison-Rouge, paroisse de Courtevroust, et de la compagnie du noble jeu de l'arquebuse de Provins, qui fait célébrer la messe dans l'église des RR. PP. Cordeliers, ainsi que les charcutiers. — Saint Vincent, diacre et martyr. Fête patronale des vignerons de toutes les paroisses du doyenné de Provins où il y a des vignes. — Messe solennelle d'actions de grâces célébrée dans l'église Saint-Ayoul, à cause de la fameuse inondation et de l'incendie arrivés à Provins, dans la nuit du 21 au 22 janvier 1747. — Nécrologe : Louis XII, roi de France, père du peuple; — Christophe Lauret, conseiller au présidial de Provins; — Ludovic Perret, procureur au même siège; — sœur Anne de Jésus (de Lottre,) religieuse de Champbenoit; — Guillaume Pentecôte, écuyer, maire de la commune de Provins (mort en février 1279 (1280.) — Nicolas de La Balue, seigneur de Gouaix-Montramé, et, en partie, de Servoles, etc.

Digitized by Google

N° 124. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier (2 imprimés.)

1190-1789. — Recueil de pièces diverses. — Compte rendu aux chanoines de Saint-Quiriace par M. Nicolas-Pierre Ythier, doyen du chapitre, de toutes les recettes et mises, par lui faites en qualité de fabricier, au lieu et place de M. Jean-Baptiste-Louis-Clément de La Pujade, pour l'année 1780-1781. Recettes : Prises de possession de canonicats et deux portions de la chapelle Saint-Martin et de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine, 350 livres; — des religieux de Jouy-l'Abbaye, pour intérêt d'argent prêté, 70 livres. — Mises : — payé au sieur Jacquier, marchand bonnetier, pour 6 calottes fournies aux enfants d'aube à Noël, suivant l'usage, 4 livres 16 sous; — à Marie Ninost, blanchisseuse du linge de la sacristie, pendant l'année, 36 livres; — à Aubert, marchand fripier, pour les fournitures nécessaires au reposoir du jeudi saint, 6 livres; — Compte de l'église Saint-Quiriace; état des biens et revenus de cette église et de tous les bénéfices qui en dépendent; — inventaires des titres du chapitre et de toutes les chapelles érigées dans ladite église; — état des pièces concernant l'incendie de la même église, les réparations des ruines, la construction du dôme et les réparations de la tour où sont les cloches, ensemble les emprunts faits à ce sujet. (Voir ces pièces au portefeuille coté 49, 2e partie.) — Compte rendu par Chrétien Carrière, directeur des Aides à Provins, aux chanoines de Saint-Quiriace, de la recette et de la dépense par lui faites, des droits de tonlieu, forage et rouage, vulgairement appelés *Mérot*, appartenant au chapitre, sur les vins amenés en ville, pendant l'année 1778-1779. — Etat général des revenus de l'abbaye de Saint-Jacques. — « Ré» flexions recueillies par un étranger, sur la discussion » animée qui divise les habitants de Provins au sujet de » l'hôpital général. » — Nouveau pouillé des cures du diocèse de Sens, extrait de celui de l'archevêché, fait en 1732, etc.

N° 125. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin; 61 pièces, papier (9 imprimées.)

1165-1692. — Pièces diverses. Ire partie. — Extrait collationné d'un censier du treizième siècle, produit dans un procès soutenu par les chanoines de Saint-Quiriace, contre ceux de Saint-Nicolas. — Sentence et procès-verbal de réformation des foires de Champagne et de Brie, par les gardes Florent de Roie et Robert de Champagne, en juin 1299. — « Extrait du procès-verbal des » commissaires députez par le Roy, pour le récollement » des tailles et la réformation des abuz commis au faict » des finances, des tailles et gabelles en la Généralité de » Paris, contenant les noms et surnoms d'aulcuns résis» dentz, au ressort de l'Eslection de Provins, qui se pré» tendent issus de noble race, et, à cause de ce, doibuent » estre exempz de payer tailles. » — Compte de la confrérie de la Nativité de Notre-Dame, fondée en l'église du Châtel de Provins (1295.) — Projet d'union des chapitres de Saint-Quiriace et de Notre-Dame du Val. — Testament de Claude Ruffier, évêque de « la ville tricassine, vulgai» rement ditte de Saint-Paul-Trois-Chasteaux. » — Convocation du ban et de l'arrière-ban du bailliage de Provins, par Mathieu de Verdelot, seigneur et baron de Villiers-Saint-Georges, bailli et capitaine de la ville de Provins. — Ordonnance de Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens, contre l'entreprise des Jésuites sur le collège de Provins. — Procès-verbal de visite de l'église Saint-Quiriace, après l'incendie de 1662, et la chute du pignon dans lequel est le portail; — devis des réparations à faire à ladite église. — Confirmation par le roi Louis XIV, des privilèges, foires et marchés francs de la ville de Provins, etc.

N° 126. (Portefeuille.) — 20 pièces parchemin; 50 pièces, papier (1 imprimée.)

1689-1770. — Pièces diverses. (IIe partie.) — Etat des fiefs relevant du Roi, à cause de sa grosse tour de Provins : fiefs des bailliages de Montereau, Jouy-le-Châtel et Bray, avec les arrière-fiefs, taxés lors de la convocation du ban et arrière-ban en 1689; — testament de messire Regnault de Jolicœur, prêtre, doyen et chanoine de Saint-Quiriace, ancien aumônier de Monsieur, frère unique du Roi, demeurant à Provins, en sa maison appelée l'*hôtel des Brebans;* — projet de règlement pour l'hôpital des filles orphelines, établi dans la ville, dressé conformément au contrat de fondation, aux intentions du fondateur, aux lettres patentes obtenues en 1693, et à l'arrêt de leur enregistrement; copie collationnée de cet arrêt; constitutions de rentes par les chanoines de Saint-Quiriace; procédures; copies de chartes des comtes et comtesses de Brie et Champagne; état du revenu de l'hôpital des pauvres filles orphelines de Provins, montant au total à 4,437 livres 17 sous 4 deniers; charges : 449 livres 8 sous; — statuts de la charité des malades de la paroisse Saint-Pierre, de Provins, etc.

Fonds Michelin.

N° 127. (Registre.) — In-folio, papier; 207 feuillets.

1230-1430. — Cartulaire de la ville de Provins in-

Digitized by Google

titulé : « C'est le registre dou cors de la ville de Prouuins » et dou Vilois, feiz par deuant le maieur et par deuant » les eschevins, dou tens que Guillaume Penthecoste fu » meires en l'an de grâce MCC et LXXI, qui chez en l'an » LXXII. » — Lettres de franchise accordées aux habitants de Provins par Thibault le Chansonnier, septembre 1230 : « Gie Thibauz de Champaigne et de Brie, quens palazins, » fais assavoir à tous ceux qui sunt et que a venir sunt, » qui ces lettres verront, que gie franchis et quit, tous mes » hommes et mes fames de Provins et dou Vilois, » etc. — Privilèges accordés aux Templiers par Henri le Large ou le Libéral, comte de Champagne.— Charte par laquelle Thibault le Chansonnier s'engage à ne pas mettre hors de sa main la paroisse de Sourdun. — Règlements pour : la commune de Provins, donnés par le comte Thibault le Jeune ; — les boulangers et pâtissiers de la même ville, par le comte Thibault VII.— Acte de Jehan, sire de Joinville, sénéchal de Champagne, et de G. de Chambly, archidiacre de Coutances, contenant règlement d'une contestation survenue entre le Roi de France et la commune de Provins, au sujet des droits sur les forains. — Accord entre les drapiers des grands et des petits hôtels de la draperie de Provins. — Règlement pour les ouvriers de laine à l'éguille.—Liste des jurés de la ville de Provins, en 1313. — Sentence du bailli de Meaux relative aux formariages. — « C'est li atiremanz qui fu faiz et la devise qui furent » feiz en escheuinaige, 8 février 1330. » — Comptes municipaux tant en recettes qu'en dépenses, depuis l'année 1274 jusqu'en 1332. — Actes de juridiction volontaire, délibérations et sentences municipales : « Alès la Jocée, » fame feu Garnier Jocé, de Vuleines, vint par devant le » maieur Guillaume Penthecoste et Jean de Vilcran, et » mist hors de sa vouerie Gillot Jocé et Estevenet Jocé, en» fanz à cele Alès, et leur donna C solz en mueble et leur » partison de par leur père, et s'en tindrent à paié. Et fu » fet en l'an de grâce mil CC et LXXI, le lundi deuant Pas» ques-Fleuries.— Agnès de Monteigni, fame feu Liétaire » Le Surre, vint pardeuant le maieur Guillaume Penthe» coste, Jehan Chapuis, etc., et mist hors de sa avouerie » Estiennet, son fil, et li dona II bans et II huches, et les » fourmes de son père, et une met et I lit de paille et les » linciaus, et s'en tint à paiez » etc. — Commune de Provins : histoire et institutions; entrée en commune; étendue de la commune et de sa juridiction; huche aux privilèges et aux deniers. — Service militaire : defenses et garde de la ville; guet et milices; parts prises par la commune aux guerres nationales. — Comptes des recettes et dépenses. Recettes : « pour 1 hannap d'argent en gaiges, » de Guillaume Penthecoste, L sols ; — pour les services » des sergenz, d'une année, XXII livres; — pour le ser» vice au maieur, XL livres ; — pour son salaire, LX livres ; » — pour le service au clerc au maieur, XX livres. — » Guillaume Pentecouste antra en la merie à la Saint-Je» han, l'an MCCLXXVIII, et fut mere juques au noël en cel » an, et reçut des bones dettes que l'an devait à la ville, » VII^{XX}VI livres III sols II deniers. — Pour le salaire dou » maieur, des loiges et des clers, pour buiche, charbon, » oile et chandoile, VII^{XX}V livres; — pour despens dou » maieur et des escheuins, fez hors de Prouins, pour les » besoignes de la uile, XXV liures. — *Item*, à Hubert de » Fresnoi et Thomas Le Court, LX livres pour IIII queues » de vin de Saint-Pourçain. — *Item*, LVIII livres X sols » pour les bues (bœufs) qui furent présentés au Roy et » pour les coustemenz de garder les bues et les pourciaux, » qui furent achétés et revandus, pour ce que l'en net » (n'eut) pas consoil de présent (présenter) pourciaux au » Roy, et furent paié par Jehan Legras. »

N° 128. (Registre.) — Grand in-folio, papier, sur les feuillets duquel ont été fixées 163 pièces en parchemin.

1145-1786. — Chartes, lettres, privilèges, etc., des archevêques de Sens, des comtes et comtesses de Champagne, Henri le Libéral, Marie, Blanche, (1201,) Thibault VI, (1233) et autres. — Lettres patentes et brevets des rois de France. — Bulles des papes Clément IX, Benoit XIII, etc. — Extraits des registres de diverses juridictions : Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi; — trésoriers de France, généraux des Finances, etc. — Nomination d'officiers de justice par les seigneurs et dames engagistes du domaine de Provins. — Donation par Jehan de Roilli (Rouilly) au chapitre de Notre-Dame du Val, d'une « meson assise à Roilli, tenant le moutier, ensemble le » pourprins et les appartenances, si que tout se comporte » en lont et en large, » etc. — Bulle concernant les reliques de saint Thibault, prêtre et ermite (1385;) — procès-verbal de translation de ces reliques et de la châsse de saint Germain, évêque d'Auxerre, extraites de la chapelle dédiée à saint Thibault, située à l'entrée de la place du Châtel, dans l'église Saint-Quiriace, pour y être conservées dans le trésor, attendu l'état de délâbrement de ladite chapelle. — Description, par l'abbé Ythier, de 2 pièces de monnaie (de Jean II) trouvées dans un buste d'argent où étaient renfermées des parties du chef de saint Thibault (1785;) — Lettres de sauvegarde du roi Louis XIII, accordées à la dame de Monglat, ci-devant sa gouvernante, dame, par engagement, du domaine et Aides de Provins, par lesquelles Sa Majesté fait défense à tous ses gouverneurs de province, maréchaux de France, maréchaux de camp, colonels, chefs et conducteurs de ses gens de

Digitized by Google

guerre, tant de cheval que de pied, de quelque langue et nation qu'ils soient, de loger en la ville de Provins, comme aussi d'enlever « aucuns bleds, vins, foings, » pailles, avoynes, bestial, volailles, meubles, ni aucunes » choses généralement quelconques. » — Consécration, par Mgr Hardouin Fortin de la Hoguette, évêque de Poitiers, nommé par le Roi à l'archevêché de Sens, de « l'église nouvellement bâtie des religieuses de la Con- » grégation de Notre-Dame de la ville de Provins, et du » grand autel en icelle où ont été renfermées les reliques » des saints martyrs Fortunat, Hyacinthe, Abondat, » Prix, etc.; sœur Angélique d'Amours estant pour lors » supérieure et les sœurs Anne de Nangis de Brichanteau, » Marie Meignard, Anne Guyot et Gabrielle des Réaux, » assistantes et conseillères (1688.) » — Brevet du roi Louis XIV, portant permission aux doyen, chanoines et chapitre Saint-Quiriace de Provins, de mettre leurs cloches dans une ancienne tour de la ville, dépendant du domaine, à la condition d'en faire faire les réparations et de l'entretenir en bon état. — Pouvoir par Louise Chenevot, veuve de Jacques Thomassin, vivant marchand à Provins, pourvu de l'un des 4 offices de capitaine des bourgeois de la ville, afin de résigner, entre les mains du Roi, la charge dont il s'agit, pour en pourvoir honorable homme Jacques Thomé, marchand, bourgeois de Provins et non autre; — quittances données par ce dernier pour droits : de marc d'or, d'hérédité et d'augmentations de gage attribués aux officiers de milice bourgeoise. — Règlement d'armoiries par Charles d'Hozier, garde de l'armorial de France, pour Guillaume-Léger Lepelletier, sous-lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, en conséquence des lettres de son anoblissement du mois de juin 1714, etc.

N° 129. (Portefeuille.) — In-folio, papier, 120 pièces (12 imprimées.)

1134-1789. — Histoire civile. — Recueil de pièces diverses comprenant : histoire et description de la ville de Provins, — anecdotes, — journal historique, — hôtels, — murailles, — princes, — comtes de Champagne, — hôpital général, — Thibault V, — commune, — maires, — prévôts et baillis. — Draperie, — fontaines, — foires, — Juifs, — monnaie, — poids, — cartulaire de la ville, — chronique de Provins depuis l'an 1000, etc. — Journal historique ou mémoires pour servir de supplément à l'histoire civile et ecclésiastique, de 1730 à 1740; — copie du procès-verbal des docteurs Guyon, Salmon et Venevault, sur l'ouverture du cercueil de plomb des Thibault, trouvé dans l'ancien couvent des Cordelières, aujourd'hui l'hôpital général (1788.) — Mairie de Provins et nomenclature de ses maires. — Catalogue des anciens baillis et gouverneurs de Troyes, Meaux et Provins. — Draperie : « Re- » gistre pour la manufacture, contenant les noms de ceux » qui ont déclaré estre maistre et vouloir travailler de leur » mestier au désir du règlement de Sa Majesté, du mois » d'aoust 1669, statutz, ordonnances et instruction confor- » mément à iceux;—mémoire ou liste des maistres mar- » chands drapiers de la ville de Provins. » — Charte du comte Henri de Blois qui rend à toujours, et concède la foire de Saint-Martin aux hommes du Vieux-Marché de Provins. — Privilèges octroyés pour les foires de Champagne et de Brie, par Philippe VI de Valois. — Monnaies : en 1326 on fabriquait encore des monnaies à Provins, notamment des florins d'or très pur, dits à l'aignel; chaque pièce valait 21 sous 3 deniers, suivant Michel Grillon; le dernier maître de la monnaie fut Simon d'Avalon, mort en 1336. Il fut inhumé dans la chapelle Saint-Firmin, placée sous l'église Saint-Pierre, où l'on voyait sa tombe faisant connaître son nom et ses qualités. Ce fut Philippe de Valois qui priva la ville du privilège de battre monnaie, etc.

N° 130. (Portefeuille.) — In-folio, papier, 214 pièces (58 imprimées.)

1620-1789. — Histoire civile. — Recueil de pièces diverses concernant : la bibliothèque, — le collège, — l'imprimerie, — le canal, — les eaux minérales, — l'arquebuse, — les roses et les conserves, etc. — Règlement pour la bibliothèque de l'abbaye Saint-Jacques de Provins, dressé par messire François d'Aligre, abbé de cette abbaye, qui a donné sa bibliothèque anx chanoines à condition de la tenir ouverte une fois par semaine; — fragments d'ouvrages échappés à l'incendie de 1821. — Requête présentée au Roi et à son Conseil, par les habitants de la ville et du Châtel de Provins, par laquelle ils exposent: « que voyant résider parmi eux une extrême pauvreté que » la violence des guerres y a introduite, et leur jeunesse » réduite à l'oysiveté et qu'elle ne pouvoit vouer à quelque » profession honneste, ils ont pris desseing d'establir un » collège en ladite ville, affin de bannir, par l'exercice des » bonnes lectres qui s'y pratiqueroit, les mauvaises hos- » tesses et rappeler en leur lieu l'honneur et la vertu » 1620,) » etc.; conditions sous lesquelles les PP. de l'Oratoire acceptent la direction du collège projeté. — Imprimerie : Requête adressée aux maire et échevins de Provins par Nicolas Ménissel, imprimeur, afin d'être maintenu au rôle des tailles pour 10 sous seulement, et exempté du logement des gens de guerre, comme l'avaient été ses prédécesseurs (1676;) — nomination, comme imprimeur de la ville et du collège, de M. Louis Michelin, au lieu et place d'Edme Vée, décédé, et, en conséquence, faire jouir l'impétrant des prérogatives et privilèges accordés à son pré-

Digitized by Google

décesseur; — prospectus d'un ouvrage ayant pour titre : *Annales de Provins, pour servir à l'histoire de cette ville, par L. Michelin.* — Canal : Lettres patentes pour la construction du canal royal de Provins, accordées à divers, qui ont cédé leurs droits à S. A. S. Mgr Frédéric-Othon-Jean-François-Henri-Philippe, prince régnant de Salm-Kirbourg; — lettre du baron de Besenval aux officiers municipaux de Provins, relative aux travaux du canal dont la suspension avait causé une épidémie, en empêchant les eaux de s'écouler. — Eaux minérales : Analyses des eaux et propositions d'idées nouvelles sur la sélénite, par M. Opoix, maître apothicaire; — bail emphytéotique, pour 99 ans, par le maire, les échevins, etc., de la ville de Provins, à messire Pierre-Charles-Camille de Féra, marquis de Saint-Phal, chevalier, seigneur de Saint-Loup et de Lourps, des deux fontaines minérales sises hors les murs de ladite ville, moyennant 120 livres par an, et à la charge d'entretenir ces fontaines. — Conserves de roses : Mémoires des conserves fournies à la ville de Provins par : Simart, Posteau, Rivot, Constant, etc., apothicaires, pour être offertes au Roi, à la Reine, au duc d'Anjou et autres (1650;) — à Mgr de Harlay, intendant (1729,) etc., etc.

N° 131. (Portefeuille.) — In-4°, 1 pièce parchemin; 115 pièces papier (3 imprimées.)

1090-1789. — Histoire ecclésiastique de Provins. — Introduction. — Saint-Thibault, — Cordeliers, — fondation des églises collégiales, abbayes, prieurés et autres lieux de piété, tant de la ville que du voisinage de Provins; — chronologie des archevêques de Sens; — liste des curés du doyenné de Provins; — catalogue des archidiacres de la même ville; — almanachs spirituels et perpétuels pour la ville de Provins; — notes sur les croix placées en divers lieux de ladite ville et de son territoire; — état des registres de naissances, mariages et décès conservés à la mairie. — Saint Thibault : Abrégé de sa vie. — Mandement des gouverneurs de la ville et Châtel de Provins à Denis Nivert, receveur des deniers communs, de payer la somme de XXVII sous VI deniers tournois, pour des poires et des pommes qui ont été baillées aux enfants le jour de la fête M. saint Thibault, suivant la coutume (1517;) — procès-verbal constatant des troubles causés par le maire et les échevins de Provins, pendant un office célébré la veille de Saint-Thibault; — réparations de la chapelle, etc. — Cordeliers : Établissement, privilèges, donations. — Traité entre la ville et les Cordeliers pour la construction d'une fontaine nécessaire à la « Halle » de la grant Boucherie, » par lequel les premiers consentent qu'il soit établi un tuyau sur celui qui amène l'eau à « l'ostel et couvent desdits religieux, » — devis pour la reconstruction de l'église de ces religieux (1285;) — état des reliques de leur couvent; — épitaphes diverses existant dans leur église, etc.

N° 132. (Portefeuille.) — In-4°, 3 pièces, parchemin; 298 pièces, papier (3 imprimées.)

1430-1790. — Histoire ecclésiastique de Provins. — Cordelières. — Orphelines. — Abbaye de Champbenoit. — Copie d'une charte de Charles VII, portant confirmation du droit octroyé, par ses prédécesseurs, aux religieuses Cordelières de l'église Sainte-Catherine de Provins de se retirer « en la salle et hostel de Provins, en temps de » guerre; » — permission de l'archevêque de Sens, Tristan de Salazar, aux mêmes religieuses de faire quêter dans le diocèse, pour la réédification de leur église (1505,) et accordant 40 jours d'indulgences à ceux qui donneront quelques aumônes; — vente « par Gaace de Luigni, es» cuier, et damoiselle Agnès, sa femme, aux dames relli» gieuses et le couvent des suers meneurs, encloses en » l'église de Saincte-Catherine de hors les mers de Pro» vins, toutte la droiture et la rente que ils avoient, et » comme ils disoient pour quelque raison que ce fust, au » minage d'ou Chastel de Prouins; c'est assauoir : lou » minage de la tierce semaine de trestous l'an, fors les » mardis, et fors les sept jours des trois foires de » Prouins. » — Orphelines : Acte d'assemblée des notables de la ville, pour l'établissement d'une maison de filles orphelines; — requête du sieur abbé d'Aligre, à Mgr l'archevêque de Sens, pour parvenir à réaliser ce projet; — statuts et règlement pour l'hôpital de ces orphelines; — mémoire pour les directeurs dudit hôpital, appelants d'une sentence rendue au bailliage de Sézanne, siège de Chantemerle, le 4 mai 1719, contre dame Marguerite de Choiseul, veuve de messire Pierre de Pons, comte de Rennepont, et autres, au sujet de l'exécution du testament de la feue dame de Vapereux, etc. — Champbenoit : Notes historiques sur la fondation de l'abbaye de ce lieu, devenue plus tard un simple prieuré conventuel, à la collation de l'archevêque de Sens; — translation des religieuses dans la ville basse de Provins; — catalogue des abbesses et prieures. — Histoire de la croix de Voulton, possédée par le prieuré de Champbenoit. « Les dames de Champbenoit » conservent, parmi leurs reliques, un morceau considé» rable de la vraie croix, qui avait été donnée orginaire» ment à l'église Notre-Dame de Voulton, et qu'on y avait » gardé durant plusieurs siècles, enfermé dans une belle » croix d'argent doré; » — mandement des maire et échevins de Provins à Jehan Jacquemain, fermier de Cros-

Digitized by Google

lebarbe, de payer aux Bénédictines de Provins la somme de 161 livres 6 sous 8 deniers;—quittance de cette somme, donnée au mandant, par dame Anne de Fresnoy, abbesse du couvent de Notre-Dame de Champbenoit; — acte d'association de sœur Marie de Jésus, dite de La Rochefoucault, abbesse du Paraclet, avec les abbesse et religieuses de Champbenoit, etc.

N° 133. (Portefeuille.) — In-4°, 3 pièces, parchemin; 153 pièces, papier (5 imprimées.)

1198-1789. — Histoire ecclésiastique. — Sainte-Croix. — Notre-Dame du Val. — Notre-Dame du Châtel. — Saint-Nicolas. — Bénédictins. — Grange des dîmes. — Chapelle de la Salle du Roi, etc. — Acte par lequel Michel de Corbeil, archevêque de Sens, confirme l'abbé de Moutier-la-Celle dans le droit de patronage sur les cures de Saint-Ayoul et de Sainte-Croix de Provins. — Catalogue des prieurs de Sainte-Croix; — reliques du prieuré de ce nom; — 1519, reconstruction du chœur de l'église; — 1513, don par Gilette Ragot, femme de feu Guillaume Thierry, de l'aigle ou pupitre de cette église; — sentence de l'official de Sens qui condamne le chapelain ou curé de Sainte-Croix, à donner moitié des oblations au prieur; — statuts de la Charité des malades de la paroisse Sainte-Croix (1699.) — Chapitre Notre-Dame du Val : Titres de fondation et de translation de ce chapitre; — décret de l'archevêque de Sens, Michel de Corbeil, par lequel il révoque le droit d'écolâtre qu'il avait accordé, par surprise, au chantre de Notre-Dame du Val; — donation au même chapitre, par Godefroi de Pommeuse, Pierre de Guérard, prêtres, et Hugues de Champotran, chevalier, de biens situés à Francheville, à Villiers-lez-Coulommiers et à Dagny; ladite donation ratifiée par Anseau, évêque de Meaux; — bulle du pape Honoré III, qui met l'église, les personnes et les biens du chapitre Notre-Dame du Val sous la protection du Saint-Siège, et lui confirme le droit de patronage dans les églises de Saint-Hilliers et de Saint-Brice; — translation des chanoines en l'hôtel des Osches (1359;) — catalogue des doyens, chantres et préposés? de l'église royale et collégiale Notre-Dame du Val, depuis 1178 jusqu'en 1772. — Notre-Dame du Châtel : Fondation, dans l'église de ce nom, de la chapelle de la Madeleine, amortie par le roi Philippe le Bel et la reine Jeanne de Navarre, sa femme. — Chapelle de la salle du Roi : Lettre de M. Potet, chanoine de Saint-Quiriace, au supérieur du collège de Provins, par laquelle il lui mande qu'en l'année 1662, lors de l'établissement de ce collège, le chapitre Saint-Quiriace consentit que les pères de l'Oratoire pussent se servir de la chapelle Saint-Blaise ou chapelle basse, des lieux étant sous cette chapelle, du contour, jardin, etc. M. Potet fait observer qu'il y avait deux chapelles : l'une dessus, dédiée et fondée en 1176, par Henri le Libéral, comte de Brie et Champagne, sous le titre de la purification de la sainte Vierge; l'autre dessous, dite de saint Blaise, à cause des reliques de ce saint, qui y furent apportées; — extrait d'un compte des recettes et mises de la chapelle du Roi, etc.

N° 134. (Portefeuille.) — In-4°, 2 pièces, parchemin; 118 pièces, papier (2 imprimées.)

934-1784. — Histoire ecclésiastique. — Chapitre Saint-Quiriace : mémoire historique touchant la primauté de l'église insigne, royale, collégiale et paroissiale Saint-Quiriace de Provins, au-dessus de toutes les autres églises de la même ville; — catalogue des doyens de Saint-Quiriace; — règlements et statuts pour les maîtres et maîtresses d'école soumis à l'institution du chantre de Saint-Quiriace, dans toute l'étendue de la châtellenie, ville et doyenné rural de Provins, suivant le don qui lui en a été fait en 1146, par Guillaume de Champagne, archevêque de Sens; — catalogue des reliques de l'église Saint-Quiriace; — copie, faite au dix-neuvième siècle, d'une notice intitulée : « Ce que j'ai appris de deffunt mon grand père » au sujet du sacré lait de la très sainte Vierge Marie, qui » de longue main est dans notre famille. » A la fin de la notice on lit ce qui suit : « Ce laict sacré a esté donné » au couvent de Moret par Mlle Bernier, veufve de M. de » La Chevalerais, au mois de novembre 1686 »; — épitaphes et testaments des dignitaires de Saint-Quiriace, avec les inscriptions des cloches de l'église; procédures, usages, comptes, etc., précédés d'un avertissement ou mémoire historique pour servir d'introduction à la lecture des pièces du procès entre le chapitre Saint-Quiriace et celui de Notre-Dame du Val, au sujet des processions, de l'administration des sacrements et autres actes religieux, revendiqués avec acharnement par le premier, qui considérait toujours son église comme étant au-dessus de toutes celles de la ville; — bulle du pape Alexandre III, donnée à Sens, par laquelle il approuve et confirme tout ce qui s'était fait dans la séparation des chanoines réguliers de Saint-Quiriace d'avec les séculiers; — charte de Guillaume de Champagne, archevêque de Sens, où, après avoir confirmé les anciens privilèges de l'église dudit Saint-Quiriace, il lui donne la présentation des cures de Paroy et de Vulaines, avec le droit d'excommunier et d'absoudre, non seulement les paroissiens des églises de leur dépendance, mais encore ceux de Saint-Ayoul et de Fontenay, *alias* Saint-Brice; testaments de Jacques

Digitized by Google

de Saint-Quiriace ou de Dampierre, garde du scel de la prévôté de Provins, en 1296 et 1297, et d'Hermanse, sa femme; — grande charte de Henri Ier, donnée en l'église Saint-Quiriace, par laquelle ce prince confirme les principales donations qu'il lui avait déjà faites, et en ajoute plusieurs autres (1146;) — autre charte du même prince, où, après avoir déclaré comment ladite église avait été occupée quelques temps par des chanoines réguliers et ensuite rétablie dans sa première forme d'église séculière, il lui accorde plusieurs beaux droits et privilèges (1161;) — procès-verbal de la dédicace de cette même église, faite par Tristan de Salazar, archevêque de Sens (1504.) — Acte capitulaire du 24 août 1563, donnant pouvoir à maître Nicole Rayer, doyen, et à Jehan de Boudreville « de porter ou faire porter en la ville de Paris, vendre et » aliéner un grand pied d'argent doré, soustenu de » 6 lions aussi d'argent doré, pesant environ 100 marcs » d'argent, ensemble 3 marcs 1/2 d'or en lingots, pour » employer les deniers qui en proviendront, au proufit et » pour les affaires de l'église. » — Note : « Il y a appa- » rence que cet acte n'a point eu d'exécution, puisque le » pied d'argent doré et les lions qui le soutiennent se » voient encore au trésor de Saint-Quiriace, » etc.

N° 135. (Portefeuille.) — In-4°, 157 pièces, papier (3 imprimées.)

1048-1789. — Histoire ecclésiastique. — Saint-Quiriace (suite); — Saint-Ayoul; — Saint-Pierre et Saint-Firmin. — Nominations d'officiers de justice du chapitre Saint-Quiriace : — procès-verbal dressé à l'occasion du trouble causé par le doyen Ythier, le 15 août 1637, parce que maître Lecoq, licencié en théologie de la faculté de Paris, curé de la paroisse Saint-Ayoul, et maître Lefebvre, docteur de Sorbonne, curé de Sainte-Croix, assistaient à la procession du vœu de Louis XIII, revêtus de leurs chaperons violets herminés, pendant que ledit doyen qui présidait le clergé n'en portait point, quoiqu'il fut licencié en droit de la faculté de Reims; — notes de M. Ythier, chanoine, sur ce qui s'est passé de remarquable pendant son séjour à Saint-Quiriace; « 1758, le chapitre ayant voulu » se mettre à la mode, a fait marché avec le sieur Gras- » siot, sculpteur de profession, pour avoir un autel de » marbre en tombeau à la romaine, tel qu'on le voit au- » jourd'huy, moyennant la somme de 6,000 livres y com- » pris la croix, les chandeliers et les 2 consones (con- » soles?); l'ancien hôtel a été démoli, les pothins vendus, » l'autel de prime abattu; 1760, le jour de Pâques on a » officié à l'autel de marbre qu'on a été obligé de recevoir » tel qu'il est, le sieur Gratiot étant insolvable. Plusieurs » ont regretté l'ancien, je suis de ce nombre. M. Acier a » appelé les chandeliers : *cordons d'Espagne*, M. Grisard » a appelé l'autel un *sopha* ou un *canapé*. MM. de Notre- » Dame du Val se sont mocqués de nous, ils n'avaient » pas tort; cet ouvrage ne repond pas, disoient-ils, au » mérite d'un *insigne* chapitre. — 1760, le chapitre a été » compris dans les litanies des Innocents, dès qu'il a eu » envoyé 6 chandeliers d'argent à la Monnaye. — 1759, » M. Acier a, de son chef, fait abattre les anciennes » grilles. — 1760, les 6 grilles du chœur ont été faites et » posées par Hodierne, serrurier à Provins. MM. Constant » et Régnier en ont fait présent chacun d'une. — 1759, » le chapitre a fait transporter le tombeau de Mgr Pierrot » dans le bas côté gauche. Il y a dessous une boîte de » plomb qui renferme ses chairs embaumées; » etc. — Saint-Ayoul : Charte (imprimée) du roi Henri Ier, pour l'établissement des moines dans Saint-Ayoul, par laquelle il fait savoir à tous « qu'un haut et puissant seigneur, » nommé le comte Thibaut, l'étant venu trouver pour le » prier de lui permettre d'établir des moines du monas- » tère de Saint-Pierre de La Celle-lez-Troyes, dans une » certaine église, appelée l'église Saint-Ayoul, située soubs » la ville de Provins, et qu'il tenoit de sa pure bienveil- » lance, pour y faire à perpétuité le service de Dieu, qu'on » y faisoit ci-devant avec négligence, sauf néantmoins le » droit de l'archevêque de Sens sur laditte église. » — Histoire abrégée de la vie de saint Ayoul, de la translation de ses reliques à Provins, et de la fondation de son prieuré. — « Au douzième siècle un grand embrâsement » consuma entièrement le monastère dont on ne put sau- » ver que les précieuses reliques et les livres du chœur. » Pierre de La Celle fit rebâtir la maison en l'état, à peu » près, où elle est à présent. » — Église Saint-Pierre. Cette église est située sur la pente de la montagne, au-dessous du palais des comtes; elle domine toute la ville basse; son édifice est assez élevé, et on l'estime pour la hardiesse du dessin qui a été heureusement exécuté, au sentiment des connaisseurs. Elle est accompagnée d'une belle tour de pierre qui sert de clocher. — 1150, lettre du vénérable Pierre de La Celle, au curé de Saint-Pierre; — décret du cardinal Robert de Corceon, légat apostolique pour la croisade, qui ordonne que la moitié des revenus de l'église Saint-Pierre de Provins sera employée, par le chapitre Saint-Quiriace, *ad opus pauperum vicariorum*.

N° 136. (Portefeuille.) — In-4°, 4 pièces, parchemin; 188 pièces, papier (5 imprimées;) 1 plan.

1060-1789. — Histoire ecclésiastique. — Saint-Jacques. — Bénédictines. — Jacobins. — Capucins. —

Digitized by Google

Congrégation de Notre-Dame. — Filles dévôtes. — Hôpital du Saint-Esprit. — Petit Hôtel-Dieu. — Chevaliers du Temple. — Abbaye de Preuilly. — Maladrerie de Cros-le-Barbe (Closebarbe). — Abbaye Saint-Jacques : brevet d'armoiries délivré par Charles d'Hosier, garde de l'armorial de France, (d'azur à 3 coquilles d'or posées en bande, accompagnées de deux cotices bandées, potencées et contrepotencées de 10 pièces du même;) — notes historiques sur l'abbaye et sur les abbés de Saint-Jacques; — 1161, charte de Henri, comte de Troyes, qui accorde à l'abbaye plusieurs droits sur les foires de Provins; — 1160, établissement des abbés et chanoines réguliers dans l'église Saint-Jacques, qui, alors, était un Hôtel-Dieu; — autre charte du comte Henri où, après avoir expliqué toutes les formalités qui avaient été observées au sujet de la translation, dans l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, des chanoines réguliers qui étaient à Saint-Quiriace, ce prince accorde à la nouvelle abbaye plusieurs beaux droits et privilèges; — 1556, établissement de la confrérie de Saint-Edme, dans l'église abbatiale de Saint-Jacques; — 1693, bail à 99 ans, par les maire et échevins de la ville de Provins, au profit des chanoines réguliers de l'abbaye Saint-Jacques, du fossé qui est au-dessous des murailles de la bibliothèque publique, du dortoir, salle et autres logis, jardin de l'abbaye, etc., moyennant 30 sous et 2 deniers de cens; — plan figuré des bâtiments, cours et jardins de la maison de Saint-Jacques. — Bénédictines : acte de translation de ces religieuses, du lieu de Champbenoit, dans la ville basse de Provins (1er mai 1625.) — Jacobins : notes historiques sur ces religieux; — leur établissement au prieuré de Saint-Loup de Naud, en 1480; — mandements des maire et échevins de la ville de Provins, au receveur des deniers patrimoniaux de cette ville, pour le payement d'honoraires dus aux prédicateurs de la maison des Jacobins. — Capucins : fondation de ces religieux à Provins. — En 1613, le chapitre provincial, tenu à Paris au mois de septembre, désigna le R. P. Pacifique, prédicateur de la congrégation, pour solliciter leur réception dans la ville de Provins. Ce père y vint au mois d'octobre, et fut reçu chez M. Pierre Dubois, lieutenant-général, qu'il pria, de la part des Capucins de la province, de vouloir bien convoquer une seconde assemblée de ville (car ils avaient été refusés à la précédente,) etc. — 1629, fondation du monastère des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, dont était instituteur Pierre Fourrier, appelé le curé de Mattincourt. — Filles dévotes : bail à loyer d'une maison située au Châtel de Provins, pour les maîtresses et servantes de l'École de Jésus, établies en la paroisse Saint-Quiriace. — 1644, copie collationnée des lettres du roi Louis XIV, portant défense de laisser établir à Provins un second couvent de Bénédictines. — Hôpital du Saint-Esprit et petit Hôtel-Dieu : notes historiques sur ces établissements; — commission des grands jours de Troyes, décernée à la requête du procureur général, pour informer de l'état et rechercher les titres de l'hôpital du Saint-Esprit. — Chevaliers du Temple : échange entre messire Rénier Accore, chambellan de la Reine de Navarre, d'une maison sise à Changy, et de 10 sous de moison que lesdits chevaliers avaient à Provins sur le lieu où demeurent les frères de Saint-Jacques (1244,) etc. — Abbaye de Preuilly : vente par Guérin, abbé de ce lieu, à messire Jehan Martin, prêtre, curé de La Fermeté, au diocèse de Sens, d'une maison sise à Provins, au lieu dit le Martroy-Saint-Nicolas, provenant de Pierre Charte, couturier, et Marion, sa femme, qui s'étaient donnés et rendus, eux et leurs biens, aux religieux de Preuilly; — 1160, lettres de Pierre, abbé de Moutier-La-Celle, à Hugues, nouvellement élu abbé de Preuilly, qu'il exhorte à avoir un zèle modéré dans son gouvernement. — Maladrerie de Cros-le-Barbe, ou Closebarbe : inventaire des biens meubles de cette maladrerie, fait par maître Jehan Deschamps, maître et gouverneur de l'établissement, l'an 1391; — état de ce que doivent apporter les malades quand ils se rendent à Cros-le-Barbe, ainsi que de ce que l'hôtel doit leur faire et administrer, etc.

N° 137. (Portefeuille.) — In-4°, 4 pièces, parchemin; 123 pièces, papier (9 imprimées.)

1189-1778. — Histoire ecclésiastique. — Hôtel-Dieu de Provins fondé par Henri, comte de Champagne et de Brie, suivant ses lettres et chartes datées de l'an 1189, le 7 des Ides de février. — Cet Hôtel-Dieu est un prieuré conventuel et électif à la nomination du Roi. Le prieur-maître est élu par les religieux et religieuses de la maison; ensuite le Roi le confirme et le renvoie à l'archevêque de Sens pour la cure des âmes; — mémoire imprimé sur le droit d'élection dont jouissent les religieux et religieuses de l'Hôtel-Dieu (17 juillet 1742;) — propre des saints : « Lorsqu'une église particulière est obligée » de prendre le bréviaire du diocèse où elle est située, il » ne faut pas pour cela qu'elle abandonne son *Proprium* » *sanctorum;* mais elle doit conserver toutes les fêtes qui » lui sont propres, et l'évêque ne pourrait l'en dépouiller » sans un abus manifeste; » — martyrologe propre à l'église de l'Hôtel-Dieu de Provins; — remarques sur saint Fort et saint Guinefort; — bulle du pape Martin IV, en faveur de cet Hôtel-Dieu, dont il confirme les privilèges, libertés et exemptions; — certificat des religieux et religieuses de l'établissement donné au prieur Boturne de Bonturnes qui

Digitized by Google

était accusé (à ce qu'il paraît,) de divertir le bien des pauvres, tandis qu'il est à leur connaissance qu'il a « esté » desrobbé et mal prins, audict Hôtel-Dieu, 150 draps, » grande quantité de serviettes, couvertures et aultres » meubles servans aux pauvres de ladicte maison, par » plusieurs mal uivans, larrons et pillars feignans estre » malades (1555;) » — profession des sœurs Élisabeth Lelleron, Ayoulte Bureau, Antoinette-Ignace Coppin, etc.; — échange entre le chapitre Saint-Quiriace et l'Hôtel-Dieu, d'un jardin dit de la Monnaie, sis derrière Saint-Pierre, contre un autre jardin situé en la rue de Jouy; — mémoire pour l'Hôtel-Dieu contre les habitants de Provins qui prétendaient régir et gouverner la maison; — requête adressée aux maire et échevins de la ville de Provins par les pauvres, frères, sœurs, maître et administrateur dudit Hôtel-Dieu, afin d'obtenir la réparation du cours de la grande fontaine sise devant la maison, qui a été endommagé par la rigueur du froid extraordinaire de l'hiver (1709.) — « Ce sont les humbles remonstrances et sup- » plications que entendent faire et font les religieux, » prieur, maître, frères et sœurs du prieuré conventuel » de Saint-Jean l'Évangéliste du grand Hostel-Dieu de » Provins, à Sa Majesté, tenant ses États en la ville de » Paris, en l'an 1614; » — requêtes adressées au bailli de Provins par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, au sujet du droit qu'ils avaient de faire moudre le grain nécessaire à la maison, par le moulin de la Ruelle qui en était chargé par le comte Thibault, suivant qu'il appert par le titre de concession de l'an 1270; — plan de la maison; — correspondance, procès-verbaux, requête du procureur du Roi au lieutenant criminel du bailliage de Provins, le tout relatif à l'enlèvement, par le sieur d'Avranches, religieux Mathurin de la maison de Fontainebleau, demeurant depuis 10 mois à l'Hôtel-Dieu dudit Provins, en qualité de novice, de la sœur Biguet, religieuse de l'établissement, évadée le mercredi 18 mars 1778, sur les 7 heures du soir; laquelle est arrivée vers 8 heures 3/4 à l'auberge de la Baronnie, paroisse de Sourdun, étant à cheval et en croupe derrière ledit sieur d'Avranches, etc.

N° 138. (Portefeuille.) — In-4°, 3 pièces, parchemin; 153 pièces, papier (1 imprimée.)

980-1770. — Histoire ecclésiastique. — Abbaye de Jouy. — Prieuré de Voulton. — Saint-Léonard. — Saint-Loup de Naud. — Soisy. — Tourvoye. — Chalautre. — Champcouelle. — Le Jarriel. — Limoreau. — La Fontaine-aux-Bois. — Montceaux. — Saint-Barthélemy. — Le Mée-la-Madeleine. — Saint-Sauveur. — Abbaye de Jouy : La fondation de cette abbaye est due à Thibault le Grand, qui fit construire les bâtiments et l'église en considération de saint Bernard. Les moines prirent possession de l'établissement en 1124; — donations, franchises, privilèges et amortissements; — copies collationnées de certificats délivrés par le maréchal de Bassompierre, colonel général des Suisses, et le sieur de Viantais, capitaine d'une compagnie des gardes du Roi, à des soldats blessés aux barricades et au siège de Suze, afin de faciliter à ces soldats l'obtention de quelques secours ou de pouvoir se retirer, comme frères lais, en quelqu'abbaye qu'il plaira à Sa Majesté indiquer. — Prieuré de Voulton dépendant de l'abbaye d'Essommes, diocèse de Soissons : Ce prieuré paraît avoir été fondé en 1047, par Raynaud de Voulton et Edeline, sa femme, qui demandèrent à l'abbé d'Essommes un certain nombre de religieux pour y célébrer le service divin; — notes historiques sur ce prieuré; — noms de ses principaux bienfaiteurs; — donations, privilèges et amortissements. — 7 mai 1402, accident arrivé à une petite fille qui, étant tombée dans une cave pleine d'eau, d'où après avoir été retirée et considérée comme morte, fut rappelée à la vie après avoir été portée à l'église, devant l'image de la sainte Vierge; — délivrance de legs par Robert de Chantaloue, des biens et héritages donnés par Michel de Chantaloue, son père, aux prieur et trésorier de Voulton; — approbation par le frère Blaise Duchesne, abbé de Sainte-Geneviève (de Paris?), supérieur général des chanoines réguliers de la congrégation de France, du consentement donné par ceux de l'abbaye d'Essommes, pour l'extinction du titre du prieuré de Voulton, et pour l'union de ses fruits et revenus à ladite abbaye (24 avril 1754.) — Prieuré de Saint-Léonard situé à un quart de lieue de Provins : Ce prieuré est un membre de l'abbaye de La Pommeraie, près Sens, à laquelle les biens et revenus de Saint-Léonard ont été réunis par suite de la ruine des lieux réguliers, causée par les guerres civiles. — Prieuré de Soisy, membre de l'abbaye Saint-Jacques de Provins : C'était autrefois une abbaye de chanoines réguliers, ainsi qu'il appert de titres du douzième siècle. C'est dans le prieuré de Soisy qu'en 1240, mourut saint Edme, archevêque de Cantorbéry, etc.

N° 139. (Cahiers.) — In-4°, papier; 97 feuillets.

958-1775. — Histoire généalogique des comtes de Brie et de Champagne, avec un mélange de l'histoire des comtes de Blois et de Chartres, depuis Thibault I, dit le Tricheur, jusqu'à Thibault IV, le Bon, exclusivement. « Les comtes de Champagne se divisent en deux races : l'une de l'ancienne maison de Vermandois, l'autre de la

Digitized by Google

maison de Blois et de Chartres. En 958 Robert Ier a commencé la première race des comtes héréditaires de Brie et de Champagne de la maison de Vermandois. En 1019 elle fut éteinte dans Étienne de Vermandois, neveu de Robert; elle n'a existé que 61 ans (sous) les rois de France : Lothaire, Louis V, dit le Fainéant; Hugues Capet et Robert, dit le dévôt. En 1019 Eudes Ier, dit le Champenois, a commencé la seconde race des comtes de Brie et de Champagne, de la maison de Blois et de Chartres. Elle fut éteinte en 1274, dans la personne de Henri III, roi de Navarre, après avoir existé 265 ans, sous dix rois de France, dont le dernier, Philippe IV, dit le Bel, réunit ces comtés à la Couronne, par son mariage avec Jeanne de Navarre..... Thibault VI : La reine Blanche fatiguée de ses soins, lui commanda de sortir de France, et le relégua dans son royaume de Navarre. Le prince obéit. L'éloignement refroidit son amour. Il s'occupa du défrichement des terres devenues incultes pendant les guerres. *Des laboureurs appelés de la Brie et de la Champagne les rendirent fertiles.* » etc.

N° 140. (Volume.) — Grand in-8°, papier; 143 feuillets.

958-1762. — « Histoire généalogique des comtes de Brie et de Champagne, (même titre que ci-dessus,) justifiée par plusieurs chartes et autorisée de divers extraits des cartulaires de Brie et de Champagne, et des martyrologes de plusieurs églises, tant manuscrits qu'imprimés, avec un traité particulier de la ville de Provins; de sa monnaie; de sa livre; de son aulne; de son poids, et des foires de Brie et de Champagne, par Louis Ruffier, apothicaire, ancien maire de la ville. » — Chronologie des comtes de Brie et de Champagne. — De la ville de Provins. « Cette ville est fort ancienne. Sans qu'il soit nécessaire de lui chercher des fondateurs dans les fables, sa grosse tour, que Jules César a fait bâtir suivant ce que nous apprend l'ancienne tradition, suffit; ses précieux restes d'antiquités qui la font reconnaître, par plusieurs auteurs dignes de foi, comme l'AGENDICUM des anciens et les fréquents changements de la Fortune l'ont rendue assez célèbre à la postérité. C'est une des dernières qui restèrent aux Romains dans les Gaules. » etc. (On sait maintenant à quoi s'en tenir sur toutes ces assertions. M. Félix Bourquelot, dans son Histoire de Provins, a fait crouler l'échafaudage fantastique élevé par ses concitoyens de tous les temps.)

N° 141. (Registre.) — In-folio, papier; 118 feuillets écrits.

1200-1786. — Nobiliaire de bailliage de Provins. (Voir l'histoire civile de M. l'abbé Ythier, tome XII, dont ce registre n'est qu'une copie faite au dix-neuvième siècle.) Gouaix : Simon Bureau, conseiller, maître des comptes, seigneur de Gouaix, Bouy, Montramé, en partie, mourut sans enfants (1490.) — Morlet de Montmort, chevalier, seigneur dudit Gouaix, en 1392, père de Jacques de Montmort, chevalier, chambellan du Roi, maître enquêteur des Eaux et Forêts de France, Champagne et Brie en 1435, seigneur de Gouaix-lez-Provins, en 1399;..... Ferdinand-François de Poitiers, dit le comte de Poitiers, marié en premières noces à Marguerite-Françoise d'Aché, et en deuxièmes à Françoise d'Anglure, fille d'Arnoult, dit Saladin d'Anglure, marquis de Coublans, et de Christine du Châtelet. — Lizines : N. Le Bouteiller, maître d'hôtel ordinaire du Roi; — Jean Du Châtel, seigneur de Nangis, du Châtel et de Lizines; — Guillaume Stuart, de la maison royale d'Écosse; — Nicolas de Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier des ordres du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances;..... François-Pascal Dumesnil de Maricourt, chevalier, seigneur d'Aicles et de Lizines, a épousé Jeanne de Crécy. Cette famille a pour devise : *Intacti vivum, Intacti pereum.* Elle lui fut donnée par le Roi, après la bataille d'Aumale, où elle perdit trois frères auprès de la personne de S. M. — M. de Maricourt est mort le .. mai 1786, à sa terre d'Aicles, près Aumale, où il est inhumé; sa femme, morte à Lizines le 13 avril 1785, y est inhumée dans un caveau de famille. — Villers-Saint-Georges : Regnault de Verdelot, seigneur de ce lieu, en 1200, etc.

N° 142. (Cahier.) — In-4°, parchemin; 16 feuillets.

1388. — Copie collationnée d'une enquête faite par les gens du Roi, au bailliage de Provins, pour les causes contenues en la commission qui leur a été adressée par le bailli de Meaux, le pénultième jour de décembre 1388, sur la requête des doyen, chantre, trésorier et chanoines de Saint-Quiriace, qui prétendaient astreindre les habitants de Saint-Brice à leur payer le droit de tonlieu sur les vêtements qu'ils achetaient, et pour les draps tirés de la halle du Châtel de Provins; ainsi que les droits de chaussée pour les marchandises et denrées amenées à la ville par lesdits habitants. — Témoins entendus dans l'enquête : — Jehannin Loriot, bourgeois du Roi, demeurant à Flégny-le-Grand; — Jehan Matiot, meunier, aussi bourgeois du Roi, demeurant en la paroisse Saint-Ayoul; — Colet Garnier, maçon, demeurant au dehors de la porte de Troyes, en la même paroisse, ayant aussi demeuré près la porte de Culoison, lequel « deppose, par son ser- » ment, qu'il sçait bien que la ville de Sainct-Bris est

Digitized by Google

» assise et enclavée dans la banlieue de Provins, et a » dès oy dire que les habitants d'icelle ville peuuent » user de toutes les franchises et libertez dont les ha- » bitans de la ville de Prouins usent et jouissent en » drapperie, et a enuiron 6 ans, ne du temps n'est re- » cordz, il fut auec Henriot Ballofort, de Sainct-Bris, » qui portoit de (la) laine qu'il auoit fait appareiller en » sa maison, cheux Pierre Guinent, taincturier de » guesde, demourant audict Prouins, pour icelle teindre » en poix, pour faire de la robbe, pour luy et les gens » de sa maison vestir; » dit aussi, le déposant, « qu'il » a veu par tant de fois que nombre ne scauroit, les ha- » bitans dudict Sainct-Bris aller et venir à pied et à cheval » et mener denrées pour vendre audict Provins, sans » payer péage, chaussée ne aultre redeuance; et quand » le fermier qui tenoit la chaussée de ladicte porte li de- » mandoit chaussée, où aulcun d'eulx, ils disoient qu'ils » n'en débuoient poinct; et quant ilz auoient ce dict, ledict » fermier les laissoient passer franchement, sans rien » paier; dict encores que a ung mardy, enuiron 15 ans a, » il estoit au marchié des pourceaulx ou Chastel de Pro- » uins, ouquel marchié estoit le feu vieil boulenger de » Saint-Bris, aultrement de son nom n'est recordz, qui » achepta audict marchié, une quantité de pourceaulx » pour lesquelz le vieil Culet, autrement de son nom n'est » recordz, qui pour lors estoit fermier du tonlieu des » bestes à 4 pieds venduez audict Prouins, demanda au- » dict boulenger, pour chascun pourcel un denier de ton- » lieu, lequel respondoit qu'il n'en debuoit rien, car il » estoit des habitans de Saint-Bris; disant audict Culet » que s'il les reuendoit audict Prouins voulentiers il le » paieroit de ce qui pourroit luy debuoir à cause dudict » tonlieu et pour ce, laissa ledict Culet mener ses pour- » ceaulx sans rien payer, » etc.

N° 143. (Portefeuille.) — In-folio, papier, 89 pièces.

1789. — Bailliage de Provins. — États Généraux. — Projet d'instruction pour les députés des bailliages réunis de Provins et Montereau, aux États Généraux qui doivent s'assembler à Versailles le 27 avril 1789, proposé à l'assemblée de l'ordre de la noblesse par M. le marquis de Paroy, président, grand bailli de Provins; — procès-verbal de nomination des sieurs Vennevaut et Babée, comme députés des habitants composant le Tiers-État de la ville de Provins, qui ne se trouvent compris dans aucun corps communs ou corporations, pour, par lesdits députés, travailler à la rédaction des cahiers de doléances et remontrances de la ville. — Cahiers de remontrances, supplications, plaintes et doléances des doyen, chanoines et chapitre de l'insigne et royale église Saint-Quiriace; — supplique à l'archevêque de Vienne, ministre de la feuille des bénéfices, pour avoir un évêché à Provins; — remontrances, supplications, plaintes et doléances de MM. les officiers du bailliage et siège présidial, — de police, — de la Maréchaussée, — de l'Élection, — du Grenier à sel, — des notaires de la ville et du bailliage de Provins, etc., etc.

N° 144. (Volume.) — In-4°, papier; 81 feuillets.

1691-1789. — Présidial de Provins. — Recueil de ce qui s'est passé dans la compagnie depuis le 29 janvier 1691. — État des registres et papiers étant au coffre de ladite compagnie. — Ledit jour 29 janvier 1691, M. Trumeau, conseiller, a été installé au présidial et a donné à la Compagnie 500 livres et un repas, savoir : 300 livres pour le droit de chambre et de baise-main, et deux repas qu'il a racheté moyennant 100 livres chacun; ensuite il a régalé la Compagnie de son mieux. — Le lundi 8 mai suivant, M. Roger Conte a été installé, sur ses nouvelles provisions, et a pris le rang qu'il avait auparavant; il n'a rien donné à la Compagnie; — le 26 novembre de la même année, réception de M. Gouy, le père, dans la charge de receveur des amendes et des épices de juridiction royale de Provins; il a donné pour caution M. Edme Mathieu, procureur, son gendre, et a donné pour droit de baise-main 75 livres qui n'ont point été partagées; elles sont restées entre les mains de M. Achintre? conseiller, pour lors syndic. Le sieur Gouy a bien régalé la Compagnie; — le 12 janvier 1692 le sieur Desruelles apporta, à la chambre du Conseil, les 200 livres de buvette, lesquelles furent partagées en 13 parties, faisant chacune 15 livres 8 sous, et 7 sous restant qui furent données au sieur Lefebvre, greffier et concierge, etc.

N° 145. (Liasse.) — 665 feuillets, papier.

700-1787. — Notes qui paraissent être de la main de M. Rivot et qui lui ont servi à écrire une partie de son histoire de Provins. Ces notes ont été classées chronologiquement, et chaque siècle a sa table alphabétique. — « En 753 Charlemagne ordonna qu'on fît 22 sols d'une » livre d'argent, un sol vaudrait aujourd'hui 3 livres » 7 sols de notre monnaie. La livre d'or se tailloit en » 72 sols dont chacun vaudroit 15 francs. Un sol d'or va- » loit 40 deniers d'argent. — 768. Environ cette année, » Charlemagne commença à établir un hôtel des monnoies » à Provins. Il fit mettre sur chacune de ses pièces : *Pru- » vino*. Cette monnoie eut cours en France et dans l'Eu- » rope pendant 500 ans. Le presbytère de la paroisse

Digitized by Google

» Saint-Pierre servoit alors d'hôtel. On voit plusieurs » monnoies des descendants de Charlemagne, fabriquées » à Provins, sur lesquelles on lit cette légende : *Castris* » *Pruuinis* ou *Provino.* » — 1350. Prix de quelques denrées : le setier de froment valait de 1 livre 4 sous à 2 livres; — le pain, 2 à 4 deniers la livre; — à Paris le prix de la mouture d'un setier de blé était de 12 deniers parisis, ou d'un boisseau ras du blé moulu; — prix payé au charron pour une roue neuve, 16 sous; — pour une charrue, 10 sous; — journées d'ouvriers : maçons et couvreurs, de la Saint-Martin à Pâques, 26 deniers; — leur aide 16 deniers; et depuis Pâques jusqu'à la Saint-Martin d'hiver, 32 deniers; l'aide 20 deniers, etc. — 1081. Thibault maria son fils aîné, Henri-Étienne, à Alix d'Angleterre, fille de Guillaume le Conquérant. La cérémonie se fit à Breteuil et les noces à Chartres. — 1493. Établissement des mercuriales (Charles VIII,) etc.

N° 146. (Volume.) — In-4°, 250 feuillets, papier.

848-1699. — Recherches sur l'histoire des comtes de Champagne et de Brie, par Eustache Grillon, docteur en médecine, professant à Provins, mort le 12 avril 1699. — Généalogie des comtes de Champagne et de Brie, selon M. le greffier Dutillet. — Catalogue des maires de Provins depuis Guillaume Pentecoste (1272,) jusqu'à Gaultier de Durteint (1287.) — Autres généalogies des comtes héréditaires de Troyes et de Meaux, d'après Belleforest, Pithou, etc., etc.

N° 147. (Volume.) — In-8°, 233 feuillets, papier.

1137-1765. — Pièces diverses sur l'histoire de Provins, réunies et écrites par M. Maximilien Michelin. Dissertation sur les monnaies de Provins. — Note sur l'église des Cordeliers. — Histoire de la sœur Bidier ou Biguet, de l'Hôtel-Dieu (voir le n° 137, histoire ecclésiastique.) — 20 mai 1699, sur la demande des vignerons de la paroisse Saint-Quiriace, le chapitre se transporta processionnellement autour des fossés de la ville haute, pour exorciser les *Écrivains.* — Testaments, dispositions singulières : 1333, Pierre de Saint-Maurice, chapelain de Notre-Dame du Val, lègue à ceux de ses confrères qui assisteront à son service, le jour de sa mort, 20 sous *pour boire et manger ensemble;* — 1505, Nicolas Guilleminot, chanoine de la même église, lègue à l'Hôtel-Dieu 2 setiers de blé annuellement, à la charge de les convertir en échaudés et de les distribuer aux pauvres tous les jours de carême. Le trésorier fera la distribution, il aura un échaudé comme un pauvre. — Famines et mortalités; — maladies contagieuses. — Fêtes des Fous : arrêté du chapitre Notre-Dame du Val, portant que « dorénavant tous » les sujets de cette église ne feront aucune feste des » fols, à ce premier jour de l'an prochain venant (1489;) » ne sera faite aucune élection des grands gens pris de » ladite église, à peine d'être punis et corrigés par dé- » temption de prison et autrement. » — Peines prononcées contre des ecclésiastiques pour avoir vécu avec des femmes, joué aux cartes ou aux dés, etc. — 15 décembre 1591, ont été faites à tous les chanoines, chapelains et vicaires de céans (Notre-Dame du Val,) défenses de hanter les tavernes et tripots, et de courir les rues la nuit, sous peine de 10 livres d'amende, etc.

N° 148. (Portefeuille.) — In-folio, 41 pièces, papier.

1301-1775. — Notes historiques sur la ville de Provins et ses particularités; — le calendrier de la même ville; — les jubilés accordés par les papes Innocent XII, Innocent XIII, Benoit XIII, Benoit XIV, Clément XIII, Clément XIV, etc.; — les mandements des archevêques de Sens, etc. — Notice sur les États Généraux tenus en France depuis 1301 jusqu'à 1614. — Extrait du registre mortuaire de la paroisse Saint-Étienne *d'Argentinenses*, constatant le décès, par immersion, de M. de Chapes, cadet dans la Colonelle du régiment de Toulouse-infanterie (25 juillet 1716.) Au bas de cet acte est un certificat délivré à Strasbourg, le 17 août 1720, par le lieutenant-colonel dudit régiment, signé : Rochecolombe, attestant le fait, etc.

N° 149. (Cahier.) — In-4°, 7 feuillets, parchemin.

1360. — Ville de Provins. — Recettes et dépenses. — Compte du frère Pierre de Juilly, cellérier, des recettes et mises par lui faites pour la ville de Provins, des deniers à elle dus pour défaut des tailles jadis reçues par Pierre Le François et Pierre Despoigny, baillées et vendues pour leur compte. « *Item*, d'aucunes compositions de gens de » hors, vendues en défaut, » etc. — Mises par ledit cellérier : payé à Odart de Sinbaumes pour dépenses de M. Simon de Jouy, seigneur de Villeneuve-la-Cornue, en ce temps capitaine, faites à Paris, entre l'Ascension et la Pentecôte LIX, où il alla de par la ville « et fut, lorsque la » pescherie des fossez fut empetrée (et) vendue audit » Odart, par mandement de Jacques Hugues, ad ce com- » mis, XXIII escus II deniers, » etc.

N° 150. (Registre.) — In-4°, 35 feuillets écrits, papier.

1450. — Ville de Provins. — Recettes et dépenses.

Digitized by Google

— Compte de Pierre Fréron, receveur des deniers de la ville de Provins, « des receptes, mises et dépenses » par lui faictes pour le fait et gouvernement de ladite » ville, tant en réparations et ouvrages, comme autre- » ment, donné et ordonné par noble homme Mgr Denis, » seigneur de Chailly et de La Motte de Nangis, chevalier, » conseiller, chambellan du Roi, nostre sire, et bailli de » Meaux. » — Recettes ordinaires : du droit de « venues » et chaussées des portes de Provins, baillé à la chandelle, XXXIII livres VIII sous tournois; — de Guillaume Lefèvre, dit de Combles, pour la ferme des fossés et arrière-fossés, VII livres; — autre recette à cause des Aides octroyées par le Roi pour « l'emparement et fortification d'icelle » (ville,) c'est assauoir : de prendre sur chacune pinte de » vin vendue à détail, en la ville et quatre paroisses de » Provins, la unzième partie, appelée la diminucion, la- » quelle n'a point esté baillée à ferme pour l'an de ce » présent compte, mais ont esté, les tauerniers qui ont » vendu vin, abonnés par les commis au gouvernement » d'icelle ville, ainsi et de la manière qui s'en suit : De » Jehan Legendre, abonné pour ladite année, IX livres » tournois; — de Malnet des Roises, pour semblable » cause, XI livres, » etc. — Dépenses : à Gilet Pouard, hôtelier, pour dépense faite chez lui par M. le bailli de Meaux, accompagné de ses lieutenants, de plusieurs conseillers et gens notables; laquelle dépense a été payée par la ville, parce que ledit bailli était venu à Provins pour tenir une assemblée générale, XI livres II sous VI deniers, etc.

N° 151. (Cahier.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1688-1690. — Ville de Provins. — Compte des deniers communs et d'octroi de cette ville, pour deux années commencées le 1er mars 1688, présenté et affirmé au bureau par Beuvrey, procureur du comptable (M. Antoine Huerne.) — Recettes : de Laurent Magnier, adjudicataire du droit de Courtepinte, la somme de 2,200 livres. — Dépenses pour maçonnerie et autres ouvrages : payé à Nicolas Barier et Noël Mignot, « pour avoir décombré » et arraché quatre milliers de pavé couverts de terre, » XL livres; » — à François Nardeau, voiturier, pour avoir voituré lesdits pavés en la rue du moulin de la Ruelle, XXX livres; — à Jean Le Couturier, maçon, pour avoir rétabli à neuf la fontaine de la rue aux Os (Aulx,) fourni la pierre de taille et raccommodé celle de la boucherie, XXX livres; — à Toussaint Pasques, manœuvre, pour 100 boisseaux de ciment, XII livres X sols; — ..... Gages et taxations du comptable pour les deux années de sa gestion, IIcXX livres, réduites à Ic X, la Chambre? ayant ordonné que les taxations seraient passées au vrai, à raison de VI deniers pour livre, au lieu d'un sou, etc.

N° 152. (Registre.) — Grand in-4°, 26 feuillets écrits, papier.

1367-1368. — Ville de Provins. — Marchés passés avec divers ouvriers et marchands pour travaux à faire aux ponts, remparts et fossés de cette ville. — « Il est » marchandé à Raoulin Guichart, charpentier, demeurant » à Provins, de faire un pons nuefz de bois, pour che- » vaucher dessus. — Il est marchandé à maistre Jehan de » Maisières, pionnier, de faire un grand arrière-fossé con- » tenant IIc toises, à compter de la porte des Cordeliers » jusque à la porte de la chauciée Sainte-Croix, de XVI sols » la toise, de XX piez de large et de VI pieds de profont, » chascune toise, monte tout, VIIIxx livres tournois. Ce fut » fait en la main de noble homme M. Guillaume, seigneur » dou Plessis, bailli de Troyes et de Meaux, et capitaine » de Provins, le jour de feste de Toussains CCCLXVIII, » présenz, Ythier le Vilois, procureur dou roy; Jacques » Mairesse, Jehan Fèvre et aultres. — Il est marchandé » oultrement, à maître Jehan de Maisières, de faire en- » foncer et rabatre les douves dedans œuvre, de tous les » aultres fossez qui sont à faire depuis la porte de la » chauciée Sainte-Croix, jusques à la porte de Changi, en » prenant tout le belle qui est deuant la porte de Changi » jusques aux grans fossez. Et auec iceux tout autour, » doit approfondir III piez, » etc.

N° 153. (Cahier.) — In-folio, 4 feuillets, papier.

1560. — Procès-verbal de convocation des habitants de la ville de Provins, fait sous la présidence de Nicolas Verjus, lieutenant général du bailliage et siège présidial de ladite ville, à la requête de François de Boolot, procureur; Girard Janvier, François Leblanc et Paul Bouillard, échevins, en exécution des lettres patentes du Roy, données à Fontainebleau le dernier jour d'août 1560; ladite convocation ayant pour objet de faire connaître aux habitants ce qui avait été avisé en l'assemblée tenue au couvent des Jacobins le lundi 7 octobre suivant, et pour entendre le bon vouloir du Roi, contenu « es dictes lettres » patentes, afin de librement dire leurs plaintes et do- » léances, ad ce que cy après ils n'eussent à eulx excuser » et dire qu'ils n'auoient entendus aucune chose du vou- » loir dudit sire Roy. » Ensuite lecture a été faite des articles rédigés par les sus-nommés « afin de prendre » l'aduis et délibération d'iceulx habitans, pour estre dé- » livrés aux depputez esleuz le lundi 7 du mois d'octobre, » pour aller en la ville de Meaulx au jour déterminé. —

Digitized by Google

» Article I. Pour le faict de la religion il est besoing que » tous les prélatz et curéz, sans nul exception, facent ré- » sidence pour instruire le Tiers-Estat à bonnes meurs et » à la congnoissance de son salut, et que chacun d'eulx » n'ayt qu'un bénéfice. » A quoi l'assemblée a dit « qu'il » estoit bon de adjouster ces mots : il est besoing faire » concille général à celle fin d'oster et extirper les dis- » putes estans à présent entre le peuple; réformer les » prélatz et aultres ministres de l'Église, » etc.

N° 154. (Cahier.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1643-1721. — Copie collationnée et rendue exécutoire par Hercule de Rohan, d'un « règlement fait par le marquis de Vitry, premier maréchal de France, lieutenant général pour le Roi en Brie, et particulièrement pour la ville de Provins. » — Premièrement des capitaines en chef. « Les quatre capitaines cy-devant choisis et élus » sont approuvés comme dignes et capables d'exercer » leurs charges; comme aussi leurs lieutenans, enseignes » et sergents des quartiers. Il est enjoint à toutes per- » sonnes, de quelqu'état et condition qu'elles soient, de » leur obéir, à peine de 60 sols d'amende pour la 1re fois. » Auront lesdits capitaines, pouvoir et puissance de visi- » ter ceux de leurs quartiers quand bon leur semblera, » affin de connoître leurs armes et leur ordonner d'en » auoir, auec équipage selon leurs qualités et moyens. » Feront lesdits capitaines revue de leurs dixaines, les » augmenteront ou diminueront selon qu'ils jugeront à » propos, et y préposeront dixainiers suffisans et capables, » des plus notables de la dizaine; lesquels seront tenus » d'accepter ladite charge, à faute de laquelle acception » ils y seront contraints comme pour le service du » Roi, » etc., etc..... au Plessis-aux-Tournelles, ce 4e fé- vrier 1643, signé : Nicolas de L'Hôpital-Vitry.

N° 155. (Portefeuille.) — In-4°, 43 feuillets, papier.

1135-1789. — Liste des curés des paroisses de Provins et de celles environnant la ville, dressée par M. Ythier et écrite de sa main. — Saint-Quiriace : Mainard, 1153; — Galteras, 1235; — Thibault de Villerenard, 1293-1299; ..... Joseph Perrin, 1786. — Saint-Pierre : Alexandre, 1135; — Jean de La Chapelle, 1316; François de Florence ou Bernardi, 1361-1385; ..... Louis-Noël Guignet, 1786. — Saint-Ayoul : David de Tachy, 1196; — Guillaume de Lussenay, 1355; — François de Refuge, 1500; ..... François-Fiacre Lambert, 1785. — Sainte-Croix : Laurent Guespin, 1309; — Guillaume de Grassy ou de Giac, 1401; — Jean Barrier, cordelier, 1558; — ..... Pierre-Louis Théoin, 1788. — Paroisse Saint-Georges de Lizines : Jean Le Masson, 1413; — Guillaume de Moncel, 1650; — ..... Antoine Binard, 1785. — Paroisse Saint-Monge de Lourps : Robert, 1199; — Odart de La Mothe, 1593; — ..... Louis-Maurice Michaux, 1777. — Paroisse Notre-Dame des Ormes : Jacques, 1249; — Denis de Gouaix, 1346; — Claude Moissant, 1568, (installé à Saint-Quiriace;) — Michel Caillot, 1642; — ..... Simon-Jean-Pierre Penet, 1783, (aussi installé à Saint-Quiriace.) — Paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul du Mériot, Pierre Lefranc, 1585, etc., etc.

N° 156. (Portefeuille.) — In-folio, 570 feuillets, papier.

1000-1650. — Proviniana. — Recueil de pièces originales, de copies et de pièces imprimées. — Ire partie. — En 1136, Henri III, comte de Champagne, échappe au complot formé contre lui par trois chevaliers de sa Cour. Ce fut Anne Meunier, bru de Pierre Langlois, alors prévôt de Provins, qui, après avoir découvert le complot, poignarda l'un des assassins et mit les autres en fuite; — établissement et confirmation des foires de mai en la ville de Provins; — charte de franchise des foires de Brie et Champagne, accordée par le roi Louis XI, « pour ce que » par cy deuant les subjetz dudict Provins ayent eu et » supporté plusieurs grans nécessitez et affaires, et en » soient nos villes et chastel dudict Provins fort deppo- » pulez et inhabitez » etc.; — tarif pour le châtelain de la tour aux prisonniers, pour « les droitures que cil qui » garde la tour de Provins et ès prisonniers qui sont en » la tour de par la joustice, et comment on doit user et » comment on en usa selon les usages de Provins. » — Acte par lequel Guillaume des Barres, chevalier, et sa noble épouse Héloïde, vendent au comte Thibault, roi de Navarre, la vicomté de Provins, avec les droits qu'ils pouvaient avoir sur les paroisses de Beauchery, Louan, Villegruis, Villiers-Saint-Georges, Mont-le-Potier, Saint-Martin-Chennetron, Bonsac, etc., moyennant 330 livres, monnaie de Provins (1248.) Ordonnance de François I, rendue sur l'exposé fait au Roi par les manants et habitants de la ville dudit Provins, « que combien qu'ils n'ayent que » leur hostel de ville pour faire leur assemblée et actes » nécessaires à imposer et lever les tailles, emprunts et » aultres subsides qui leur convient à nous payer par » chacun un, pour nos affaires, et pour loger et serrer les » munitions d'icelle ville, tant en foing, aveynes, pouldre, » salpestre, artillerye et aultres munitions nécessaires au » fait de nos guerres et garnisons de nos gens d'armes, » esquelles est ladicte ville tousiours subjecte; que au- » dict hostel soient tous les chartres, tiltres et lectres

Digitized by Google

» d'icelle ville resserrées, desquelles choses est ledict » hostel assez empeschè. Ce néantmoins nos procureurs » et lieutenant dudict Provins, depuis 10 ou 12 jours en » ça, soubz vinbre (prétexte?) que l'auditoire où lesdicts » lieutenant et Prévôst souloient tenir et expédier leur ju- » ridiction, est tombé en ruyne, ils se sont voulu efforcer » de contraindre lesdicts escheuins, manans et habitans » d'icelle ville, de leur bailler leur dict hostel pour tenir » leur dicte juridiction. » etc.; — Copie d'un procès-verbal dressé par Jean Aleaume, bailli de Provins, constatant les désastres causés dans cette ville, par les grandes eaux dans la nuit du vendredi 2 juin 1570..... « Nous allasme » aussi ès rues des Marestz, Boulançois, Sire-Hugues, des » Barbeaux et en la Grande rue. Toutes les maisons des- » quelles auons troué percées, et pour la meilleure partie » ruinées. Plusieurs murailles abattues, les caves et cel- » liers pleins d'eau; les vins, bahuts, cofres et autres » meubles, draps de laine, draps de soye; toutes autres » merceries; les drogues et sucre des apothicaires perdus » et flotans sur les eaux, et tout le peuple le plus désolé » qu'il étoit possible. Puis aurions envoyé prendre les » femmes et enfans morts pour iceux inhumer, ce qui » auroit été fait; » etc. — Acte d'assemblée des habitants de Provins pour visiter la ville et aviser au moyen d'empêcher les inondations. — État des dépenses faites pour les malades de la contagion survenue dans ladite ville, le 2 août 1637 : 3,818 livres 5 sous 4 deniers, au total. — « Estat de la dépense faite au voyage de Paris, par » M. Martin, eschevin, et par moy (M. Gauthier, maire,) » auec chacun un cheval pour tascher à obtenir un contre- » ordre, afin d'empescher que le régiment de Conty n'en- » trast à Provins, pour lequel nous partismes le 15 juil- » let 1649, » etc.

N° 157. (Portefeuille.) — In-folio, 604 feuillets, papier.

1650-1788. — Proviniana. — Recueil de pièces originales, de copies et de pièces imprimées. — IIe partie. — Correspondance des maires et échevins de Meaux, Sens, Montereau, Poissy près Gien, Épernay, etc., adressée à ceux de Provins au sujet des mesures prises pour la garde de ces villes, et pour les prévenir des mouvements de troupes (1650.) — État des mises concernant les frais faits pour le passage du Roi, par la ville de Provins, le 1er jour de mai 1650. « Pour avoir envoyé un » exprès en la ville de Troyes, afin de savoir des nou- » velles de Sa Majesté, quatre journées, VI livres X sols. » *Item*, à un autre exprès chargé de porter une lettre » adressée au sieur Ruffier, échevin, pour faire achat de » satin et autres objets destinés à être donnés au Roi, » VIII livres X sols; — plus il convient payer au sieur » Ruffier, pour les satins, dentelles, or et argent, etc., » pour faire les présents au Roi, à la Reine, à Mgr le duc » d'Anjou et à M. le cardinal Masarin, XIc IIIIxx livres » III sols, » etc.; total général du compte 2,406 livres. — Procès-verbaux de visite de bâtiments sis en la ville de Provins, et notamment des portes, corps de garde et murailles; l'un desdits procès-verbaux dressé par Léon Gaultier, coutelier du Roi, maire de ladite ville, accompagné d'un maçon, d'un charpentier et d'un couvreur qui ont reconnu : qu'à la porte Saint-Jean il était nécessaire d'attacher « une chesne de fil à la bascule du pont-levis » pour le pouvoir lever et abaisser quant il sera besoin; » — plus nous avons aussy recongneu qu'il est besoin de » recouvrir le corps de garde qui est proche la porte, où » loge Colin, qui la garde, d'aultant qu'il pleut en plusieurs » endroits d'iceluy; — plus au corps de garde Flament il » est besoin faire une porte et une sonette, comme aussy » d'y faire une table, des bancelles et des ratelliers, » etc., etc., (1658.) — Ordonnance des gens de l'Élection de Provins qui, sur la requête des maire et échevins de la ville, prescrit la visite des terres emblavées pour constater les dégâts causés par la « foudre et orage de temps, » gresle d'une si horrible grosseur, et en si grand quan- » tité, que la plus grande partie des emblaveures en blé, » froment, mesteil, orge et avoine, fruictz de vigne et » autres fruictz, dans l'estandue de ceste Eslection, sont » ruinés, en telle sorte que la perte est grandement no- » table, et sans que les propriétaires et fermiers puissent » recueillir aucune chose, » etc., etc. — Rôle des gentilshommes possédant et non possédant fiefs et arrière-fiefs, du bailliage et ancien ressort de Provins, convoqués pour l'arrière-ban, publié de l'ordre de Sa Majesté, et appelés le samedi 1er avril 1680; — procès-verbal de reconnaissance des places qui, « ayant servi aux clostures et fortifications de la ville (de Provins,) sont vacantes ou occupées par les personnes qui s'en seroient emparées ou les posséderaient » (1695;) — requête des chevaliers du noble jeu de l'arquebuse afin d'être autorisés à s'assembler, et de se trouver à la publication qui doit être faite de la paix générale (1715,) etc.

N° 158. (Rouleau.) — 1 pièce, parchemin.

1521. — Foires de Champagne. — Publication, par Jehan Jacquinot, licencié en lois, garde et chancelier des foires de Champagne et de Brie, d'un extrait des mémoriaux de la Chambre des Comptes, portant que Simon de Champluisant, garde de la prévôté de Paris, lui a envoyé « le contenu ès feuilles dudit livre, CCLVIII, desquieux la

Digitized by Google

» teneur s'en suyt : Philippe par la grâce de Dieu, roy « de France, sauoir faisons à tous présens et aduenir que » comme notoire chôse, et de ce soyons souffisamment » informez, que nos foires de Champaigne et de Brye » furent fondées et cotées pour (le) bien et proffict com- » mun de tous pays, tant de notre royaulme comme de » hors, et furent assises et establyes en marches com- » munes pour tous les pays; remplir et garnir de toutes » denrées et marchandises nécessaires; » etc. — En conséquence le Roy a ordonné et ordonne : « Premièrement, » il nous plaist et voulons que nosdictes foires de Cham- » paigne et de Brye soient remises en leur droict estat » ancien, et ordonnons que les bons et anciens usages, » franchises, coustumes et libertés d'icelles soient gar- » dés entièrement, » etc.

N° 159. (Volume.) — In-4°, 129 feuillets, papier.

1660-1766. — Registre de la confrérie du bienheureux saint Blaise, martyr, évêque de Sébaste en Arménie. — Cette confrérie établie depuis longtemps en la chapelle des princes palatins, comtes de Brie et de Champagne, en la ville de Provins, était tombée faute de charités; ce qu'en 1633 « que l'esprit de Dieu visitant ses » fidèles a fait revivre parmy eux la mémoire de son » sainct; lesquels ayant eu recours à luy et inuoqué son » nom, se sont sentis heureusement soulagés et garantys » de diuers dangers et maladies. » — Noms des confrères : Frère Étienne Moré, religieux de l'Hôtel-Dieu; — Anne Mareille, femme de M. Moussier; — Pierre de Créquy, grand vicaire de Saint-Quiriace; — Madeleine Moreau, veuve Grégoire; — Madeleine Pochart et Marguerite Robert, filles; — Claude de Créquy, maître boulanger et pâtissier, etc. — Compte rendu par-devant ses confrères, par Pierre de Créquy, pour l'année 1677, tant des mises que des recettes qu'il a faites pour ladite confrérie, érigée dans la chapelle du collège.— Suivent les autres comptes jusqu'en l'année 1766.

N° 160. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1683-1684. — Église paroissiale Sainte-Croix de Provins. — Recettes et dépenses. — Compte rendu devant les curé, marguilliers et notables paroissiens du lieu, par Jean Verneil, notaire et tabellion royal à Provins, de la charge et administration qu'il a eue des biens et revenus de la fabrique de ladite église, tant en grains qu'en deniers, et de ceux de la confrérie de la conception Notre-Dame, érigée en la même église. — Recettes. Reliquats : « premièrement, est dû par M. de Beaufort, aduocat du » Roi, pour le *finito* du compte qu'il a rendu de sa charge » de marguillier en l'année 1676, IIIc LXXV livres II de- » niers; pour 4 années d'intérêt de cette somme, LXXV » livres. » — Chapitre des legs : reçu des héritiers de M. Pépin, receveur des tailles, XIIc livres; — par les héritiers de M. le président Truffé, XIIc livres. — Dépenses : premièrement, dit le rendant que pour la conservation des titres de l'église et empêcher leur perte à l'avenir, et afin qu'ils n'en sortent point, ni n'entrent dans les mains des procureurs ou sergents, il avait pris des lettres à débattre, de la Chancellerie du Palais, pour le coût et scel desquels le rendant a payé à M. Sognot, procureur, LX sous, suivant sa quittance du 23 décembre 1683, etc.

N° 161. (Volume.) — In-4°, 96 feuillets, papier.

628-1686. — Vie de saint Ayoul (*Aigulfus*,) abbé et martyr, par Louis Ruffier, apothicaire à Provins, ancien maire de cette ville. — « Saint Ayoul vint au monde » dans le septième siècle, environ l'an 628, au commen- » cement du règne de Dagobert Ier. — Blois, ville située » sur la rivière de Loire, eut l'avantage de lui donner » naissance. Ses parents, quoique très nobles, ne possé- » daient pas de grandes richesses, » etc..... — Ce travail est une compilation faite d'après Vincent, Barral, Charles Lecointe, Hémoin, Adrevald, Baron, etc. — L'ouvrage de M. Ruffier est suivi d'une autre vie de saint Ayoul, par l'abbé Pâques, ancien secrétaire de la société d'agriculture de Provins, bibliothécaire de la ville, etc., d'après une nouvelle histoire manuscrite de cette même ville, tirée des PP. Mabillon, Évrad, d'Achéry, etc.

N° 162. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1460. — Couvent de Saint-Ayoul. — Compte du pitancier. — Doivent les ci-après nommés : — Le trésorier de Saint-Ayoul pour une partie du jardin de la maison du Touppet, VIII sous tournois. — Rue de Troyes : les héritiers de Guillaume de Combles pour les maisons et jardins « où souloient estre les hales Dippre (d'Ypres) XV sous tournois; — Marguerite, veuve de Pierre Hostelin, pour une maison, voûte et jardin, V sous; — Jehan Le Roy, courtillier, pour les grands jardins du couvent avec la maison sise en ladite rue, III livres X sous; — les chapelains de Notre-Dame du Val, pour leur maison, cour et acceint, sis au coin de la rue « Hue le Grant » etc. — Recette en blé : de Jehan de Choisy, pour les maisons, acceint et pourpris, nommés l'hôtel du *Grand-Mouton*, sis en la rue de Provins, I setier de froment; — Jehan Thénart, pour plusieurs héritages qu'il tient du couvent

Digitized by Google

« séans au viez Gibet, » 3 bichets de froment; — Gauthier La Barbe, pour environ 22 arpents 3 quartiers de terre au finage du Petit-Mez, 6 setiers de froment. — Dépenses : « Despans de bouche ordinaires pour le soir de la » Saint-Martin, dîné : pour poisson, XIX solz IIII deniers » tournois; pour espices, IIII solz IIII deniers; pour une » pinte d'uille, II solz VI deniers; pour un pain blanc, » IIII deniers; pour ung quarteron de poires, V deniers; » pour fromaiges, œufs et fleur (de roses?) pour faire » une douzaine de tartelettes, pour fasson et pour tout, » V solz; pour sulcre pour lesdites tartelettes, X deniers; » pour vin nouvel prins en l'ostel Mahies des Roys, c'est » assavoir 24 pintes, et valloit la pinte V deniers, etc., » somme pour tout, IIII livres III solz V deniers tour- » nois, » etc.

N° 163. (Registre.) — Petit in-folio, 48 feuillets, papier.

1555. — Couvent de Saint-Ayoul. — Recettes et dépenses du marguillier en charge. — Recettes à cause des quêtes faites en l'église les dimanches et fêtes solennelles : « De Jehan Houviquet qui a questé la messe des » trespassez, par chacun dimanche et feste, durant l'an de » ce compte, CXV livres XVII sols tournois. — Aultre re- » cepte faicte par ledit marguillier tant à cause des legs » piteulx que aultres faitz à icelle église : des exécuteurs » du testament de feue Vincende Fleury, vefue de feu Sé- » bastien Fournier, pour la messe des trespassez et pour » le salut, III solz. » Mises : payé au curé, chapelains et aides de l'église, pour divers services, LV livres V sols; — à M. Lambert Girard, prêtre, curé et trésorier de Saint-Ayoul, pour avoir fait sonner la messe des trépassés, chaque jour de l'année, XXX sous; — au pointeur dudit trésorier, pour avoir sonné et carillonné depuis le jour de Pâques jusques aux Rogations, « pendant le temps qu'on » faisoit les processions, a esté payé V solz tournois, » etc.

N° 164. (Registre.) — In-folio, 175 feuillets, papier.

1607-1757. — Paroisse Saint-Ayoul. — « Bref » estat du gouvernement de l'église parochiale M. Saint- » Ayoul de Provins, au diocèse de Sens, et de tout le » service qui se faict et célèbre chacun jour en ladicte » église, estant curé d'icelle messire Charles Moissy, » prebtre, doyen de la chrétienté, et chanoine de Notre- » Dame du Val. Faut noter que ladicte cure de Saint- » Ayoul, vacante par mort, est en la nomination et pré- » sentation de M. l'abbé de Moustier-La-Celles-lez-Troyes, » comme patron, et la collation et provision appartient à » Mgr l'archevesque de Sens. » (Ce registre servait en même temps pour la confrérie de la Conception de Notre-Dame, fondée en ladite église, ainsi qu'on peut s'en assurer en le retournant.) « Ensuivent les droictz apparte- » nant au curé et les charges qu'il doibt. » — Le curé de Saint-Ayoul a droit de prendre sur le prieur 4 setiers de blé froment, 1 muid de vin, et ledit prieur a droit, à son tour, à la moitié des oblations en pain et vin, ainsi qu'il a été convenu par acte passé en 1589, devant de La Noue, notaire royal; — le curé prend moitié de toute la cire offerte à la paroisse, tant en cierges qu'en torches, et le trésorier dudit Saint-Ayoul, l'autre moitié; laquelle cire est « mise en une huche et réservée jusques à ce qu'elle » soit partie; » — le curé doit recevoir l'archidiacre de Sens lorsqu'il fait la visite de son église, et, en outre, donner à celui-ci 60 sous; — « les marguilliers doiuent » fournir, pour le dîné ou soupé dudit sieur archidiacre, » 2 pots de vin, 2 tartes et 2 gasteaux; — le sieur curé » doibt aussy droictz de circates? et synodes à Mgr l'ar- » chevesque, » etc. Le même registre contient aussi l'état des obits dus tant par la cure que par la confrérie susdite.

N° 164 *bis*. (Cahier.) — Grand in-4°, 23 feuillets, parchemin.

1574. — Confrérie de la Conception de Notre-Dame fondée en l'église Saint-Ayoul. — Sentence rendue par Olivier de Soissons, seigneur de Pothières, Vaulevault, Montmiton, la Grand'Maison de Pecy, des fiefs de Gastins et de Marolles, conseiller du Roi, l'un des cent gentilshommes ordinaires de sa Maison, bailli et capitaine de Provins, sur la requête de Léon Lange, proviseur de ladite confrérie, et autres, revendiquant le droit de prendre et percevoir, au jour Saint-Martin d'hiver, 4 setiers de blé froment de rente foncière, sur plusieurs héritages sis à Limoreau et environs, lesquels héritages sont tous désignés en ladite sentence.

N° 165. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

1350-1750. — Actes capitulaires du chapitre Saint-Quiriace de Provins, parmi lesquels ont été intercalés divers documents, entre autres le catalogue des reliques déposées dans l'église collégiale; — la liste des trésoriers, des prévots et autres dignitaires de l'établissement; etc. — Amodiation de terres ou prises à loyer par : Nicolas Domanchin, habitant de Provins, d'une pièce de terre contenant environ 1 arpent, contiguë à l'héritage de Colin Le Viquereux, moyennant 12 sous 6 deniers; — Colin dit Domanchin, « de la maison du Grand Froid-Mantel, » depuis la fête de la Nativité de Saint-Jean, de l'an 1355,

Digitized by Google

» jusques dans 6 ans, pour le prix de XII livres X sols » tournois payables chaque année, aux époques ordi- » naires; » néanmoins ledit Colin tiendra la maison dès maintenant jusqu'à la prochaine fête de la Nativité de Saint-Jean, pour le prix de L sols parisis (1354, le vendredi avant la Saint-Martin d'hiver;) — du 3e jour du mois d'août 1723, solennelle et première entrée, à Provins, de très illustre et très noble M. François Durand, comte de Villegagnon, au sujet des procès et dissensions qui, depuis longtemps, existaient dans la ville entre l'abbé, les religieux et les chanoines de Saint-Jacques, d'une part; et les doyen, chanoines et chapitre de Notre-Dame du Val. — Reliques de l'église et chapitre Saint-Quiriace : des fragments de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ; — de la pierre du saint Sépulche; — de la pierre sur laquelle Jésus-Christ est né et a été adoré; — du mausolée de Jacob; — des bras des SS. Innocents, martyrs; — des parties des os de sainte Madeleine, dans l'ostensoir d'argent; — des os de saint Sébastien, martyr, et de la colonne où il fut attaché, données au chapitre en 1105, etc.

N° 166. (Volume.) — In-4°, 47 feuillets, papier.

1032-1771. — Manuscrit latin de Gaston Potet, chanoine de l'église Saint-Quiriace, contenant la liste des doyens, prévôts, chantres et trésoriers de cette église, terminée par M. Michelin, avec la relation des événements arrivés du temps où ces dignitaires existaient. — Catalogue des comtes de Blois. — Noms des archevêques de Sens qui ont accordé des privilèges à l'église Saint-Quiriace : Léoteric, 1032; — Henri Sanglier, 1142. — Catalogue des doyens, chantres et trésoriers de la même église : Mathieu, premier doyen; — Théobald, son successeur; — Étienne de Cucharmois; — Simon de Courpalais, etc. — Charte de la comtesse de Champagne, Marie de Troyes, qui s'exprime ainsi : à tous les clercs de Provins disposés à fonder de nouvelles prébendes, salut. Du conseil de mon frère Guillaume, archevêque de Reims, et à sa prière, à propos de l'église que nous voulons construire, et des prébendes à y fonder;..... j'aurai le droit de donner la moitié de ces prébendes et des personnats, excepté le seul décannat qui, dans les autres églises, est donné par élection du chapitre..... Je prends votre église sous ma protection, et je serai aussi reconnaissante de tout le bien qu'on vous fera, que s'il était fait à moi-même, etc.

N° 167. (Volume.) — In-4°, parchemin, 52 feuillets; papier, 19 feuillets.

1540. — Office noté des SS. Quiriace et Thibault, par Jean Petit, prêtre. Ce manuscrit parfaitement écrit, est de la main d'un sieur Morelle, qui l'a terminé le lundi 19 avril 1540. — Notes de l'abbé Pâques, ancien curé de Venisy (Yonne,) sur l'office de : de saint Quiriace, « par » avant de parler de sa fête, parlons du saint, c'est le plus » apocriphe, le plus douteux, le plus supposé de tous les » saints du Paradis. L'abbé Bertrand, curé et desservant » de la paroisse, en convenait; et c'est fort de sa part. » M. ..... avait ordonné qu'au moins on ne le célébrat » que comme martyr, et non comme évêque de Jérusa- » lem », etc. — Sur l'office de saint Thibault. « Ce saint » provinois n'est pas apocriphe comme le juif d'origine » *Judas*, dit ensuite *saint Quiriace*. Notre compatriote a » toutes les patentes, tous les brévets de sainteté de la » Cour de Rome et autres. — Observations : l'office de » saint Thibault ne paraît pas du même compositeur, ni » écrit de la même main que celui de saint Quiriace. »— Autre note. Je reviendrai sur « l'office imprimé et l'on » verra, d'après l'ancien office, que le nouveau composi- » teur, en mettant AGENDICUM au lieu de PROVINUM, a tri- » ché, et a voulu tromper Dieu et les hommes, *ad majo- » rem urbæ suæ gloriam.* »

N° 168. (Registre.) — In-folio, 444 feuillets, papier.

1556-1558.— Chapitre collégial Saint-Quiriace.— Terrier de la seigneurie de Boisdon, précédé d'une table alphabétique des censitaires, d'une note qui commence par ces mots : « Ce sont les recognoissances et déclara- » tions des maisons, manoirs, granges, courts, jardins, » masures, terres, prés, vignes et héritaiges tenuz, mou- » uans et redevables de cens, rentes, coustumes et autres » droictz seigneuriaux, envers MM. les vénérables doyen, » chanoines et chappitre de l'église M. Sainct-Quiriace » de Provins, à cause de la terre, seigneurie, haulte, » moyenne et basse justice du Boisdon, à eulx apparte- » nant de la dotation, fondation, et augmentation du re- » venu et temporel de leur dicte église, » etc.— Lettres à terrier et publication de ces lettres.— Censitaires : l'église et fabrique de Boisdon; — Gillet Hubellier, laboureur; — Nicolas Roger, meunier au moulin à vent de Boisdon; — Hiérosme de Joncherie, tisserand en draps audit Boisdon; — Nicolas Mestyvier, laboureur à Villeflon, paroisse de Bannost, à cause de Nicole Bordereau, sa femme en secondes noces, etc.

N° 169. (Registre.) — In-folio, 282 feuillets, papier.

1555-1615. — Confréries de Mgr saint Quiriace et du saint sacrement « célébrées à l'autel parrochial de la

Digitized by Google

» cure en l'église collégiale Mgr saint Quiriace de Pro- » vins. » — Recettes et dépenses. — Comptes rendus par les proviseurs successifs desdites confréries. — Recettes : « Des cierges prins et levez par les confrères et consuers, » le 1er jour du mois de may, qui montent en nombre de » neuf-vingtz quatre qui valent en somme, à raison de » 10 deniers tournois chascun cierge, VII livres XIII solz » IV deniers. » — Recettes des quêtes : Du mois de mai LXV sous, — du mois de juin, XVII sous, — du mois de juillet XXIII sous, etc. — *Item*, reçu d'Étienne Farcy, quêteur de la messe Notre-Dame, VI livres ; — de Girard Lambert, maréchal, quêteur de la confrérie des 5 plaies, X sous. — Dépenses : payé à M. Postel, prêtre, pour ses messes des dimanches de l'année, X livres tournois ; — à d'autres prêtres, pour avoir aidé à chanter les messes du jeudi, chacun II deniers par fois, XLV sous ; — *Item*, pour 8 messes basses qui ont été célébrées les bons jours solennels, XVI sous. — Déclaration du linge et autres biens meubles appartenant aux confréries susdites : — Premièrement, « une petite escuelle ou tasse d'argent pesant » 2 onces 3/4 ; — *Item*, la couppe d'argent en laquelle on » porte aux malades, parmy la paroisse, le précieux corps » Nostre-Seigneur, pesant 13 unces. » etc.

N° 170. (Volume.) — In-4°, 140 feuillets, parchemin.

1237-1256. — Religieuses Cordelières de Provins. — Cartulaire du couvent des Cordelières Urbanistes du Mont-Sainte-Catherine-lez-Provins, intitulé : « Ce sont les » copies de la plus grand partie des chartes, lettres et » privilèges des sereures meneurs de Provins, » la règle et la manière de vivre des sœurs ; elles ne peuvent être contraintes à recevoir d'autres religieuses, que de l'ordre du pape. — Bulle d'Innocent IV, qui prend sous sa protection les sœurs, leur monastère et tous leurs biens, datée à Lyon le 12 des calendes de novembre, la 6e année de son pontificat ; — « lettres comment les malfaiteurs aux dames, » à leur église et à leurs genz sont excommuniez ; » — autres lettres portant que : « cil qui ont de l'autrui et ne » sevent ou restituer sont absolz pour le donner aux se- » reures ; » — bulle du pape Alexandre IV, qui met sous sa protection les sœurs et fait plusieurs autres grâces (1257 ;) — lettres du même pape autorisant les religieuses à ne pas obéir aux ajournements de ses successeurs, ni à autres ; — « autorisation donnée aux curieux pour ouïr » messe aux sereures ; » — suivent une grande quantité de donations, ventes, échanges, etc.

N° 171. (Cahier.) — In-4°, 28 feuillets, papier.

1206-1636. — Fragments d'une histoire de l'abbaye du Mont-Sainte-Catherine-lez-Provins, par Mme Anne d'Allonville, abbesse des Cordelières, et Mme Anne de Montbron, qui lui succéda. — « Recueil de quelques an- » tiquitez qui nous fera connaître notre fondation et » comment notre reigle nous a été donnée, et quelz sont » nos fondateurs, commençant à notre bon et très saint » père séraphique saint François. » — Approbation de la règle de sainte Claire, par le pape Grégoire IX (1227 ;) — désignation du lieu où devait être bâti le royal monastère de sainte Catherine, en 1248, « au mois d'août, par » l'illustrissime Thibault IIII (VI,) roy de Navarre, compte » palatin de Brye et de Champagne, » pour la grande dévotion qu'il avait à l'heureuse sainte « dont il avait eu unne » vision, ainsy que j'ay ouy dire, voyant de nuit, de son » noble chasteau de Prouins, par plusieurs fois, au lieu » et sur la montagne ou se monastère est basti, unne clarté » diuine et lumineuse au meilleu de laquelle il apperceut » unne dame d'extrême beauté, qui, d'une espée faisait » tout le circuit de ceste maison. » Donation par Thibault (VI,) du monastère qu'il avait fait construire, aux religieuses qui l'habitaient, et de 30 muids de froment à prendre sur ses greniers de Provins, etc.

N° 172. (Registre.) — Petit in-folio, 156 feuillets écrits, papier.

1236-1618. — Maison royale du Mont-Sainte-Catherine. — Cartulaire de l'abbaye de ce nom, dressé par Cothereau et Cressé, notaires royaux au Châtelet de Paris, en l'année 1618. — Extrait d'une note écrite en tête du cartulaire : « La maison du Mont-Notre-Dame, jadis ab- » baye et couvent de moniales et filles religieuses, ordre » de Citeaux, filiation de Preuilly, ayant l'abbé pour père » immédiat, à présent prieuré, depuis la prise de la ville » de Provins par les Anglais, en 1433, auquel temps la- » dite maison fut brulée et ruinée et la plus grande partie » du bien perdu. » — Fondation. Donation par Jean Bouvier, clerc, bourgeois de Provins, le 24 juillet 1236, de tout le pourpris de l'abbaye du Mont-Notre-Dame, du jardin jusqu'au champ Haton, et de la vigne sise entre l'abbaye et la ville de Provins, exempts de toute dîme, avec 7 arpents de terre tenant à l'héritage de Godefroy l'Archelus, et 20 arpents de bien dans le val Odoot, où est ladite abbaye ; — confirmation de ces donation et fondation par Gauthier Cornu, archevêque de Sens ; — donation par Othon Le Bréban et sa femme, de 5 arpents de terre labourable, sis devant la porte de l'église du monastère ; — autre donation faite par Pierre d'Ypres, drapier, bourgeois de Provins, et Gillette sa femme, de trois quartiers de vigne sis au haut du mont Gibert (Jubert ?) ; — acquisition de la ferme et pourpris de la Fontaine des Granges, avec 19 ar-

Digitized by Google

pents de terre labourable et 7 autres arpents de terre, sis au climat du Vignay, moyennant 304 livres, le tout provenant d'Odoard du Plessis-Poil-de-Chien, et d'Alix, sa femme (1246.) etc.

N° 173. (Registre.) — Petit in-4°, 98 feuillets, parchemin.

1314-1320. — Cordelières de Provins. — Censier. — « Ce sont li cenz aux sereures meneures qui leur vint » de la dame de Visenel, de Bretaut, son neueu et des » hoirs de Saillart, receuz en la rue Sire-Hugue, ou leu que » lan dit Hautefeuille, le jour de feste saint Rémi. » — Maître Henri Yver, pour la maison où il demeure, VII sous III deniers; — Étienne de Boy, pour la quatrième partie des maisons qui furent à Hugues de La Noue, III sous VII deniers et obole; — Jacquette, fille (femme?) de feu Gille Tenet, de Senlis, et Jehan de Villers, « ses maris, » pour la grant meson de la rue Sire-Hugue, tenant à la » teneure qui fut feu Jehan Ferri, XVIII sols; — Jehan » Reimbans, pour la maison et les appartenances qui » furent feu Jehan Ferri, qui les lessa à dame Jaque de La » Noe, que damoiselle Ysabeau de Saint-Houain li vandi, » XXVII sols; — Jacques Haren, pour l'apentiz où il de- » meure et pour les caues, VII sols; — Pierre Dorgemont, » pour la volte et les appartenances de sa grant maison, » qui fu Josson le Juif, séant au pié de la tour le Roy, » XXIII deniers; — *Item*, pour une meson que li diz Josson » acheta de Guichart le Convers, joignant à la maison » Michiau le Lombart, d'une part, et d'autre part tenant » aus murs de l'escole aux Juifs, V deniers, » etc.

N° 174. (Registre.) — In-folio, 160 feuillets, papier.

1629-1788. — Monastère de la Congrégation de la bienheureuse vierge Marie de Provins. — Recueil de tous les actes de véture et de profession des religieuses reçues dans ce monastère, depuis le commencement de son établissement, avec une description du temps et des circonstances relatifs à ce monastère, et des remarques sur la vie et la mort de chaque religieuse, pour l'édification du prochain et la plus grande gloire de Dieu. — Notice sur la fondation dudit monastère; — relation des cérémonies qui eurent lieu, le 9 mai 1709, pour le 100e anniversaire de cette fondation; — « catalogue de toutes les filles qui » ont esté receues pour religieuses professes » et de toutes les sœurs converses, au nombre de cent quarante et une pour les premières, et de trente-cinq pour les secondes. — Suivent les actes de profession de ces religieuses, parmi lesquelles on remarque : Marie de Saint-Yon, née à Paris; — Anne de Brichanteau de Nangis; — Françoise et Marguerite Du Roux de Sigy; — Françoise Biberon, de Rozoy, etc.

N° 175. (Volume.) — In-4°, 177 feuillets, papier.

1141-1500. — Hôtel-Dieu de Provins. — Histoire de l'établissement, des prieurs, maîtres et administrateurs qui l'ont gouverné depuis l'origine, « dans laquelle, par » occasion, il est parlé de la généalogie et de la véritable » origine des comtes de Blois, de Brie et de Champagne, » depuis rois de Navarre, fondateurs de cette maison; des » antiquitez de la ville de Provins et des choses les plus » remarquables qui y sont arrivées, tant devant qu'après » la fondation de l'Hôtel-Dieu. » — Prieurs : Le premier, dont le nom soit venu jusqu'à nous, s'appelait Constantin, ainsi qu'il est justifié par un ancien titre gardé au trésor de l'établissement; — 2e prieur : après le décès de Constantin, le comte Henri, afin de pourvoir au besoin qu'avait l'Hôtel-Dieu d'un fidèle administrateur, jeta les yeux sur un vénérable prêtre nommé David, qui avait l'estime de tous les gens de bien; c'est sous l'admininistration de ce second prieur qu'eut lieu la translation de l'Hôtel-Dieu dans l'endroit qu'il occupe encore aujourd'hui. — Tanneguy du Chatel, gouverneur de Champagne et de Brie..... « En ce temps Charles, Dauphin de France, donna le » gouvernement de Champagne et de Brie à Tanneguy, » seigneur du Chastel, près Nangis, qu'il auoit fait desja » prévost de Paris. C'estoit un gentilhomme fort affec- » tionné au service de ce prince, » etc.

N° 176. (Registre.) — In-4°, 39 feuillets, parchemin.

1250-1280. — Hôtel-Dieu de Provins. — Censier ou cueilleret des rentes dues à l'établissement, tant à Provins que sur héritages situés dans les paroisses voisines, précédées d'une indication des maisons, jardins, prés, vignes, dîmes, moisons et autres biens appartenant audit Hôtel-Dieu, et dont la désignation suit : « La maison » de Vulcran et le pourpris darère (derrière); la granche » de lès le puis le Comte; — le bordiau uer Montater et » la moitié de l'autre; — la place du puis le Comte qui » ioint à la place de Joi (Jouy); — la maison de la Bar- » lerie; — la meson deuant Forcadas (Fort-Cadas;) — » darère les estauz du Chastel, une meson qui ioint au » four lou Roy, » etc. — Cens et rentes. « C'est ce que » li rois de Nauarre, cuens de Champaigne, doit à la » Meson-Dieu de Provins, au paiement de la foire de mai : » Por l'entrée des uins d'Auxerre et de ailleurs, X liures; » — pour les taubles (tables?) aux changeurs, C solz; — » por la part de la Meson-Dieu des molins qui furen

Digitized by Google

» Mgr Garcie, VII livres X solz, » etc. — Censitaires : » Reniers Acorre, por les chambres et por la place que » Haimaut des Cardes tient, et furent Mgr Dreux de » Rains, X solz; — Esmerez li Tolerons, por sa meson de » la rue au Fessiaux, V solz; — Jehans de Vallermez, » por la vigne qui est vers la loge Didier, que il tient à » années, XII solz, » etc.

N° 177. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1161-1702. — Maladrerie de Closebarbe. — Fragment, en très mauvais état, d'un compte de cette maladrerie. — Déchet de grains et louage pour l'année 1574. « Dict l'administrateur et telle est la vérité, que tous les » grains prouenuz du reuenu de ladicte malladrerie, en » l'an de ce present compte, desquelz est cy-deuant faict » recepte et esquelz grains il a en sa charge et garde durant » le temps de six ou sept mois, et pendant lequel temps » iceulx grains, faict reuanner, cribler et remuer par plu- » sieurs et diuerses fois, à cause de quoy s'en seroit en- » suiuy grant deschet, » etc. — Fragments du manuscrit de M. Gaston Potet, sur les doyens, chantres et chanoines de Saint-Quiriace, avec des notes de M. Billate, etc.

N° 178. — (Registre.) — In-8°, 9 feuillets, parchemin.

XV° siècle. — Fragment d'un manuscrit qni paraît être un formulaire de confession..... « De la langue ay » commis moult de maulx comme de parler sur autrui » plus souvent en mal que en bien, et iurant et pariurant, » en malgréant et malgraciant Dieu, ses sains et saintes, » par plusieurs fois et pour petit de chôse, de quoi je suy » enclien ou péchié dire, de quoy ie me repens. — De » l'atouchement, car j'ay fait de mes folz et malhonnestes » atouchements sur moy et sur autrui, en escoumouve- » ment sur moy le péchié de la char, et si m'ay pris et » retenu de l'autrui que ie n'ay pas restitué, et féru autrui » qui n'estoit pas en ma correction, de quoy je me re- » pens. — Du mouvement de mes piez, car ie les ay ha- » bandonnés plustost à aler jouer et esbattre follement » que aler au moustier oyr le seruice de Dieu. — Et après » je me confesse des VII péchiez mortels..... Et après » je me rens confès à Dieu et à vous du péchié d'enuye, » ou quel j'ay pechié en toutes les branches qui en des- » cendent. C'est assauoir, par murmuracion, sursutation, » détraction, information, oppression de bien, inuention » de mal, » etc., etc.

N° 179. (Registre.) — Petit in-4°, 28 feuillets, papier.

1526-1655. — Église de Bezalles. — « Martyrologe » appartenant à l'église de Bezalles, contenant la décla- » ration des rentes et revenus, terres et héritages à icelle » église appartenant. — *Item*, aussy les obitz, lais et » testamens de plusieurs personnes, fondez en ladicte » église, et fut ce présent registre escrit en l'an M. V° » et XXVI. » — Désignation des biens de l'église. — Premièrement, demi-arpent de terre, sis à Bezalles, lieu dit les Tertres. — *Item*, 80 perches de pré, sis au lieu dit les Huisandes. — *Item*, 2 arpents de terre au lieu dit la rue des Bois, donnés à l'église de Bezalles par Oudin Buchet. — *Item*, demi-arpent de pré que Jacques Bedeau laissa au curé, à charge de 2 messes annuelles; lequel pré appelé le Closelot est situé devant ladite église, etc. — Suit l'obituaire.

N° 180. (Cahier.) — Petit in-4°, 33 feuillets écrits, papier.

1401-1403. — Cueilleret des cens et coutumes dus à frère Jehan Floquet, prieur de Champcouelle, qui a pris possession de son bénéfice au mois de mai 1401, « par la » main de messire Pierre Fromont, curé dudit Champ- » couelle, présens : Jehan Josse, Pierre Legras et Jehan » Valeri. » — Noms, par localités, des propriétaires qui paraissent être censitaires du prieuré de Champcouelle. — Recettes : de Pierre Simon, pour sa tenure, XII deniers tournois; — du curé de Champcouelle, XV deniers; — de la veuve Guillemain Jacob, dit Clément, pour sa maison du Grand-Bois, III deniers. — Autres recettes à cause des rentes et revenus dudit prieuré : de Jehan Chambardi, pour la mairie qu'il tient à ferme, reçu XV sous tournois. — Mises faites sur la recette de 1403, pour la maison de Champcouelle : « Au couureur nommé Simonnet le Cou- » vreur, pour auoir retenu ladite maison et mis en œuvre » deux milliers de tuylle, XXVIII sols IIII deniers; — *item*, » pour ung muy de chaulx prins à Saint-Mars, XIV livres; » — *item*, pour faire l'inventaire des biens à la femme Au- » bri Fagot, morte à Villenausse (Villenauxe,) V sols, » etc.

N° 181. (Cahiers.) — Petit in-folio, 69 feuillets en 4 cahiers, papier.

1477-1579. — Église et fabrique Saint-Loup de Rouilly. — Inventaire des titres de ladite église et fabrique, fait à la diligence de Jehan Meslé et Loys Becart, anciens marguilliers, reçu par Nicolas Camus et Jehan Dupont, leurs successeurs, au mois de novembre 1576. — Cet inventaire est suivi de celui des biens meubles de la même église, dressé en 1477. — Premièrement, une grande croix d'argent à porter à la procession; — *item*, une croix de cuivre servant au même usage; — une bannière de plusieurs couleurs au milieu, et bien usée; — *item*, une

Digitized by Google

grande couppe dedans « le ciboyre où pose le *Corpus* » *Domini*, sur laquelle il y a ung beau linge blanc bien » délyé (bien fin,) en forme d'un couvrechef ou corporeau, » à présent bien usé, » etc. — Recettes et dépenses. Comptes des recettes et mises de l'église Saint-Loup de Rouilly, rendus par Nicolas Bonnevoys et Nicolas Le Doyen; Jean Fleury et Cyprien de Neufvy; Jehan Mahauldat et Mathurin Rosier, successivement marguilliers de ladite église, etc.

N° 182. (Portefeuille.) — 4 pièces, papier.

658-1681. — Abbaye de Faremoutiers, diocèse de Meaux. — Pièces extraites des archives de cette abbaye. (Layette 1re, nos 1 et 2.) — Copies en latin et en français, du testament de sainte Fare, portant ce qui suit : La 5e année du règne du très glorieux roi Dagobert, la 7e des calendes de novembre, moi Burgonde Fare, renonçant à la malice et grandeur du siècle, ayant fait bâtir, au nom du Seigneur et pour l'amour de Jésus-Christ, et pour la rémission de mes péchés, sous le titre de religion, le monastère d'*Eboriac* pour y faire ma résidence et y attendre l'heure de ma mort et le jour du jugement, j'ai voulu écrire et confirmer, sous le titre de mon testament, tout ce qui a été donné audit lieu, pour servir : à celles qui présentement servent, et à celles qui, au temps à venir, serviront Dieu dans ledit monastère, etc. — Bulle du pape Alexandre III, portant confirmation d'un accord sur la vouerie, fait entre les religieuses de Faremoutiers et l'évêque de Meaux. (Layette 2e, liasse 1re, n° 4.) — « Exa- » men du prétendu privilège accordé par saint Faron à » l'abbaye de Faremoutiers, par lequel on fait voir, très » clairement, qu'il est faux et supposé en toutes ses » parties. »

Bibliothèque nationale. — Cartulaires.

N° 183.

Abbaye de Barbeaux.

XIVe siècle. — Cartulaire latin dont la table comprend les noms des localités ci-après :

1° L'Abbaye, Héricy, Vollatie, Samois, Fontainebleau, Chailly, *Firmitas-Aales*, *Tossonum*, *Bunotum*, Mellanval, *Stampe*, *Mezevilla*, *Escherie*, *Blesis*, Bourron, *Segreia*, Reclose, *Dameia*, *Boolai*, *Lapvilla*, *Guichusla*, *Dubuloisvilla*, *Bomilla*, *Lastellio*, *Moligniacum*, *Lampania-Varanne*, *Vernotum*, *Consterolum*, *Maurole-Senonis*, *Althisiodorum*, *Fontane-Borda*, *Carnotule*, *Melidunum*, *Rubella*, *Certolum*, *Essona*, *Parisiis*, *Castellate-Logia-de-Pratus*, *Escranne*, *Champernarum*, Villefermoy, Grignon, Mormant, *Brolium*, Fontenelle-Octale, Flagis, *Footius*, *Plusum-de-Charmeia*, *Capelle-de-Erabloi*, *Baalitatum*, *Vullane*, *Champians*, *Trembleium*. Cartulaire 204.

N° 184.

XVIIe siècle. — Autre cartulaire latin, commençant par la confirmation des possessions et privilèges, sous Urbain III, pape, et Barthelemy *abbati monasterii sanctæ Mariæ de Sacro-Portu, qui, etc. Barbel dicitur* 1187; avec transcription de bulles, actes de donation, acquisitions, etc., etc. — Numéro 5,466.

N° 185.

Saint-Jean-du-Jard, près Melun.

XIVe-XVe siècles. — Cartulaire latin et français. Une table en latin, des localités mentionnées dans ce cartulaire, se trouve en tête du volume : à la suite est l'indication des héritages et possessions appartenant au monastère, ainsi que des dîmes, cens, rentes, etc., foi et hommages, aveux, dénombrements, acquisitions, amortissements pour Adam de Melun (mois de juillet 1304,) de Jehan de Lospital, bourgeoys de Paris, aux religieux pour leurs biens d'Ozouer-le-Voulgis (6 novembre 1364.) — Achat de vignes à Lorrez, 1366 au mois de juin (latin.) — Titre de 7 livres de rente sur la pêcherie de Melun, données par Régnault Raoul, Hugues Aubriot étant prévôt de Paris. — 7 février 1376, titre de la donation faite par Alipz de Lorrez, aux religieux du Jard, de tous les héritages qu'elle possède en la ville et territoire de Vasenon. Icelle le jour et feste Saint-Père, aoust 1367. — Acquisition du fief de Gisors, sis à Chartrettes, vendu par Colin Chiquet (27 février 1362.) — Numéro 8,353.

N° 186.

2e Volume du cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-du-Jard fondée par Adèle, fille de Thibault, comte de Champagne et de Blois, en 1206. Ce cartulaire est latin et français; en tête se trouve le catalogue des abbés, depuis 1206 jusqu'en 1573, les autres suivent, mais sans dates.

Extrait du titre de l'ouvrage. — Histoire de l'abbaye du Jard-lès-Melun, de l'ordre des chanoines réguliers : 1° Sa fondation et ses commencements. 2° Ses abbés et ce qui est arrivé de plus remarquable. 3° Son établissement par la réforme et l'union en la congrégation de France et

Digitized by Google

de ses supérieurs, sous la réforme. 4° Les bénéfices qui en dépendaient et ceux qui les ont fondés ou qui les ont unis à cette abbaye. 5° Les personnes illustres qui y sont inhumées.

La fondation de l'abbaye et ses commencements. — Elle a commencé par un petit hermitage situé à Pacy, hameau dépendant de la paroisse de Villebéon en Gâtinais, au diocèse de Sens, où se retira un saint hermite nommé Fulbert, avec quelques compagnons, pour y vivre dans la retraite et ne s'y appliquer qu'à la prière et au travail des mains.

Changement du prieuré de Pacy en Abbaye, sous Michel de Corbie, archevêque de Sens, en 1197 ou 1198. — Translation des chanoines de Pacy au Jard-la-Reine, près Melun, en 1203, sur la proposition d'Adèle ou Alix de Champagne, troisième femme de Louis le Jeune et mère de Philippe-Auguste, en son Jard ou parc de Voisenon, sous Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, successeur de Michel, son parent, qui engagea la Reine à mettre son projet à exécution. Elle fit bâtir aussitôt une église magnifique sur le modèle de celle de Pontigny, que Thibault, son père, avait fait construire, et de celle de Barbeaux, qui était un ouvrage de la piété de Louis VII, roi de France, son époux, qui y était inhumé; elle y fit bâtir aussi des lieux réguliers très propres et très commodes, accompagnés de très belles fontaines, c'est ce qui résulte d'une bulle d'Innocent III. Elle donna aussi la chapelle qu'elle avait fondée en ce lieu et tous ses biens. Toutefois, en retirant les religieux du lieu de Pacy, on y laissa un prieur et deux ou trois religieux, pour y faire le service divin, qui dépendaient de l'abbé du Jard, comme leur supérieur. Plusieurs tombes existaient dans l'église du Jard : devant l'autel, une haute tombe de marbre portait l'effigie en albâtre d'une petite fille. Inscription : Ci-gist damoiselle Madamoiselle Jeanne, jadis comtesse de Dreux, fille de Pierre, comte de Dreux, et de Madame Isabelle de Melun, qui trépassa l'an de grâce 1346, le 22e jour d'aoust.

Inscription des cloches avant la fonte et leur augmentation. — Tout ce que renferme ce volume est très intéressant et très curieux pour l'histoire du Jard; on y trouve le sceau de la famille de Melun, ainsi que celui de l'abbaye, avec l'inscription qui suit : † *Maria Dei gratia imperatrix Romano*. On y voit aussi une copie de l'ordonnance du roi Jean, du 22 décembre 1360, qui établit une taxe, sous le titre d'aide, pour son rachat, suivant le traité fait entre lui et « son très chier et amé frère, le roy d'An» gleterre, » le testament de Jehan d'Ailly, page 197, par lequel il lègue tous ses biens à ladite abbaye, 1344 le lundi avant la purification. A l'original se trouvent sept sceaux, parmi lesquels figurait celui de la paroisse de Milly-Ailly. Il n'existait plus qu'un de ces sceaux lorsque la transcription dudit testament a été faite au cartulaire. — Numéro 5,428.

N° 187.

Abbaye de Jouarre.

XIIIe-XVIe siècles. — Cartulaire de l'abbaye de Jouarre, divisé en deux parties, la première contient le catalogue des dîmes dues à ladite abbaye et au prieuré de Saint E (*nom illisible*,) qui, sans doute, dépendait de l'abbaye. On y remarque six dates, page 8, l'an 77, probablement 1277; page 18, 1277; page 20, en 78; page 21, verso, en l'an 78; page 22, en l'an 73; page 49, en l'an 77.

La deuxième partie commence à la page 73, elle ne fait pas suite à la première, qui finit à 58; c'est un cartulaire qui renferme divers hommages et dénombrements de fiefs relevant de l'église ou abbaye de Jouarre. Deux abbesses y sont dénommées aux dates de 1199 et 1375. Cette seconde partie offre une lacune de la page 76e à la 85e, le surplus est la continuation du cartulaire dont les dernières pièces sont des XVe et XVIe siècles. —Numéro 94.

N° 188.

Abbaye de Saint-Pierre de Lagny.

1513. — Cartulaire ou recueil des chartes, bulles, titres concernant les immunités, prérogatives, privilèges, droits et la propriété des biens de ladite abbaye, mis en ordre et écrit en 1513, par Nicolas Vincelot, notaire royal, tabellion audit lieu.

La première et la troisième pages portent des miniatures représentant : l'une la Vierge et l'enfant Jésus, avec une femme agenouillée à leurs pieds. (Cette miniature et les ornements qui l'accompagnent, paraissent être de la même main que ceux des terriers de Chelles, côtés H 379 et 380;) l'autre un abbé crossé et mitré; un blason d'abbé et un de cardinal font partie desdits ornements. Le premier porte : d'azur à 3 bandes d'argent, avec une clé d'or passée en sautoir sur le tout; le deuxième, de gueules et d'or de six fasces, au chef d'argent et de contre-hermine.

Le frontispice est couvert d'une belle miniature de toute hauteur et de toute largeur, représentant un cardinal, cinq religieux bénédictins, six personnages vêtus de robes de diverses couleurs et coiffés d'une espèce de toque, avec un septième agenouillé, présentant un livre au cardinal.

Digitized by Google

La charte inscrite à la première page est du 20 mars 1178, au folio 24, v° 1154. 25e v° 1152.

N° 189.

Meaux.

XIVe-XVe siècles. — Cartulaire de Meaux, en latin, dont les derniers actes ont été inscrits au seizième siècle. Numéro 96.

N° 190.

XVIe siècle. — Extrait du cartulaire de Meaux. — Latin, mauvaise écriture du seizième siècle, de la main de celui coté $\frac{5185}{A}$. — Numéro $\frac{5185}{F}$.

N° 191.

XIIe siècle. — Cartulaire de l'église de Meaux, manuscrit du douzième siècle, en latin à 2 colonnes. — Numéro 5528.

N° 192.

XVIIIe siècle. — Cartulaire de l'église de Paris. Extrait de la notice qui se trouve en tête. Le cartulaire de l'évêché de Paris, conservé à la bibliothèque du Roi, est à proprement parler un espèce de terrier.

ARCHIVES NATIONALES.

Section administrative. — Série F.

N° 193.

XVIIIe siècle. — Mesures générales. — Roulage. — Projets de règlements et règlements, arrêts du Conseil d'État, réponses des intendants à une circulaire du mois de décembre 1781. — Mémoires sur les moyens de conserver les chemins, sur la charge des voitures et sur les roues à jantes larges. — Travaux de routes : manière de les exécuter. Anciennes ordonnances, mémoires, règlements et correspondance. (Liasse n° 20,266, F^{m} 182.)

N° 194.

XVIIIe siècle. — Indemnité aux gens de mainmorte. — Arrêt qui liquide à la somme de 290 livres 14 sols, l'indemnité due à la communauté des habitants de Mouy, à raison des terrains qui lui ont été pris, sur ses pâtures, pour la construction du chemin de Bray à Éverly. (Les pâtures de Mouy ont été concédées aux habitants du lieu par Jacques de Savoie, duc de Nemours, seigneur de Bray,) moyennant un cens par feu, suivant aveu et dénombrement fourni, le 4 septembre 1582, par ledit seigneur à l'archevêché de Sens.) (Liasse n° 20,267, F^{m} 183.)

N° 195.

1771. — Indemnité aux chanoines de Notre-Dame de Chaage à Meaux, ordre de saint Augustin, pour des terrains de leur ferme du Chaillouet, contenant 2 arpents 17 perches (en vigne,) d'une valeur de 800 livres l'arpent, soit 1752 livres; 64 perches de pâtis, à 400 livres l'arpent, et 90 perches de terre labourable, des meilleures de ladite ferme, au même taux, le tout compris dans l'établissement du nouveau grand chemin de Meaux à Senlis. (Liasse n° 20,267, F^{m} 183.)

N° 196.

1778. — Indemnité de 64 livres, à la fabrique de Mauperthuis, pour un quatier de pré, pris pour le passage du grand chemin de Coulommiers à Rozoy. (Liasse n° 20,267, F^{m} 183.)

N° 197.

XVIIIe siècle. — Indemnité au grand Prieuré de France à raison d'occupation d'un terrain de 49 perches 7 toises, situé à l'entrée du village de Chelles, employé pour la nouvelle route d'Allemagne par Coulommiers, y compris l'embranchement de Gournay. (Liasse n° 20,267, F^{m} 183.)

N° 198.

XVIIIe siècle. — Moulins. — Demande du sieur Rousseau, bourgeois de Lagny, en autorisation de construire un moulin sur la Marne, au-dessus de la première arche du pont de bois de ladite ville, lequel n'était pas à l'entretien du Roi, mais à celui du duc de Gesvres, qui y percevait un droit de péage. Autorisation accordée d'après l'avis de l'ingénieur Perronet. (Liasse n° 20,267, F^{m} 183.)

N° 199.

XVIIIe siècle. — Demande du sieur Aubry, meunier

Digitized by Google

à Roissy, en établissement d'un moulin à 8 toises au-dessous du pont de Trilport. (Liasse n° 20,267, F" 183.)

N° 200.

XVIIIe siècle. — Navigation. — Projet de rendre navigable la rivière d'Yères, de Brunoy à la Seine. Mémoires et correspondance. (Liasse n° 20,267, F" 183.)

N° 201.

1776. — Projet d'un canal de Fontainebleau à Valvins. Mémoire, rapport et correspondance. (Même liasse.)

N° 202.

1782. — Ponts. — (Ponts Saints-Jacques.) Devis, mémoires, rapports et correspondance sur les ouvrages à faire pour remédier au danger du passage des anciens ponts Saint-Jacques, sur le nouveau chemin de Bray à Provins par Éverly. (Liasse n° 20,274, F" 190.)

N° 203.

1773-1785. — (Pont de Rozoy, à la porte de Paris.) Reconstruction. — Plans, états d'indemnités à payer aux propriétaires riverains, rapports, devis, mémoires, etc., et correspondance. (Liasse n° 20,274, F" 190.)

N° 204.

1722-2712. — (Pont de Crouy.) Plan, détail de la dépense, rapports, mémoire et correspondance. (Liasse n° 20,276, F" 192.)

N° 205.

1757. — (Pont de Couilly.) Mémoire relatif à ce pont, avec plan et dessin à l'appui. (Liasse n° 20,276, F" 192.)

N° 206.

1775-1784. — (Pont de la Vanne, à Saint-Siméon, sur le grand Morin.) État de dépenses, détail estimatif, mémoires, rapports et correspondance. (Liasse, n° 20,276, F" 192.)

N° 207.

1787. — Projets de redressement de la route de Coulommiers à Sézanne, par La Ferté-Gaucher, depuis l'entrée du faubourg de cette dernière ville jusqu'à la Maison-Dieu. Plans, profils, calculs de terrasses. Projet n° 2. — Projet n° 4. Plans, profils, devis, détails estimatifs. (Liasse n° 20,278, F" 194.)

N° 208.

1787-1789. — Route d'Allemagne par la Ferté-Gaucher, Coulommiers et Lagny, depuis le ruisseau des Dames, près Gournay, jusqu'à l'entrée de Chelles. État des travaux à exécuter, rapports, mémoires, états d'indemnités accordées aux propriétaires dépossédés et règlement de ces indemnités. (Même liasse.)

N° 209.

1754. — (Pont de la Ferté-Gaucher.) Devis et détail estimatif de la construction d'un pont en maçonnerie sur la rivière du Morin, à l'entrée de la Ferté-Gaucher, à la place de celui qui était en bois et dont partie est tombée par vétusté et l'autre emportée par les eaux. (Liasse n° 20,278, F" 194.)

N° 210.

1789. — (Pont de Meaux.) Requête du maire et des échevins de Meaux au sujet d'un pont établi sur la Marne pour communiquer au faubourg de la rive gauche et à la route de Melun à Meaux, par Crécy et Chaumes; rapport sur ladite requête; observations et correspondance. (Liasse n° 20,278, F" 194.)

N° 211.

1754. — (Pont de Courpalay.) Devis et détail estimatif pour la construction d'un pont de pierre de deux arches, ayant chacune dix-huit pieds de diamètre, sur le rû de Livron, au bas du village de Courpalay. Route départementale n° 1er. (Liasse n° 20,278, F" 194.)

N° 212.

1779-1789. — (Pont de Melun, dit aux fruits.) Projet de reconstruction du pont aux fruits, par Perronet, en une seule arche de cent cinquante pieds d'ouverture, au lieu des huit qui existaient. Observations, mémoires, pétitions et correspondance. Le rayon de la courbe devait être de 100 pieds; celui des arcs du pont de Neuilly est de 244 pieds. (Liasse n° 20,278, F" 194.)

Digitized by Google

N° 213.

1743-1759. — (Pont de Seine à Montereau.) Projet de reconstruction. Devis des ouvrages, détails et toisé, résultat d'expériences faites pendant la construction de la troisième arche. État d'indemnités à payer aux propriétaires voisins, et extraits de leurs titres. (Liasse n° 20,278, F" 194.)

F° 214.

1778-1784. — (Pont de Boulogne près Coulommiers.) Devis des ouvrages d'un pont de trois arches sur le Morin, au lieu de celui en charpente, dit de Boulogne, près de Coulommiers, et de 784 toises de chaussée d'empierrement, le tout sur la route de Paris à Coulommiers. Mémoires, rapport, détail estimatif et correspondance. (Même liasse.)

N° 215.

1787. — (Route d'Allemagne.) Devis et détails estimatifs des ouvrages à faire pour la construction de 11,136 toises de longueur de chemin, avec chaussée d'empierrement et cailloutis, et d'un viaduc de treize arches, depuis l'angle du cimetière du Chailly jusqu'à la limite des Généralités de Paris et de Champagne, sur la continuation de la route d'Allemagne par Coulommiers, la Ferté-Gaucher, etc. Mémoires, rapports, plans et correspondance. (Liasse n° 20,279, F"195.)

N° 216.

1759-1764. — (Pont de Bray.) Devis et détail des réparations urgentes à faire aux arches et aux murs de soutènement des levées du pont de Bray, rapport de l'ingénieur Perronet et bail des réparations dudit pont, fait à Noël Tugnières, moyennant 13,600 livres. (Liasse n° 20,279, F"195.)

N° 217.

1752. — (Pont de la Madelaine, à la sortie de Tournan.) Observations sur le projet de ce pont; requête présentée à M. Trudaine par les habitants de Tournan, état des corvées nécessaires pour la construction dudit pont (316 journées.) Mémoires et correspondance. (Liasse n° 20,279, F" 195.)

N° 218.

1758. — (Pont de Coulommiers.) Devis et détail des ouvrages à faire pour la construction d'un pont de deux arches, de 17 pieds d'ouverture chacune, à établir sur la fausse rivière, à la sortie de la ville de Coulommiers, route de Paris en Champagne, moyennant 17,412 livres. (Liasse n° 20,279, F" 195.)

N° 219.

1770. — Concessions de terrains. — BRIE. — Indemnité accordée à M. Geoffroy de Villemain, par suite du passage de la grande route de Nangis à Troyes, dans son clos de La Heuse à Brie-Comte-Robert. Plan du terrain et rapport de MM. Perronet et Montal. (Liasse n° 20,280, F"196.)

N° 220.

1786. — Rapport sur une demande en concession de terrain, par le sieur Poncet, de Brie, propriétaire de la ferme des Bergeries, terrain qui sépare sa ferme de son jardin. (Liasse n° 20,280, F" 196.)

N° 221.

XVIIIe siècle. — LARRÉ (Le).— Procès-verbaux constatant la quantité de terrain à prendre dans le clos de M. Godefroy de Limon, propriétaire au Larré, intendant des finances de Monsieur, pour le chemin de Melun à Corbeil, par Boissise-la-Bertrand, Sainte-Assise, Saint-Port, Morsang et Saint-Try, et correspondance. (Liasse n° 20,280, F" 196.)

N° 222.

XVIIIe siècle. — MONTEREAU. — Dossiers concernant deux concessions de terrain faites aux sieurs Adine, notaire, et Forest, charpentier à Montereau. Plans, requêtes, mémoires et correspondance. (Liasse n° 20,280, F" 196.)

N° 223.

1764. — Demande du sieur Paté, propriétaire à Montereau, acquéreur d'une partie de l'ancien château du lieu, afin d'être autorisé à appuyer des bâtiments sur le mur construit aux frais du Roi, lors de la construction du pont de Seine, et rapport sur cette demande. (Liasse n° 20,280, F" 196.)

N° 224.

1788-1789. — POMPONNE. — Demande du sieur

Digitized by Google

Leprieur, de Lagny, en concession d'une partie de l'ancien chemin passant devant sa maison, située à Pomponne, plan du terrain, rapport et correspondance. (Liasse n° 20,280, F" 196.)

N° 225.

XVIIIe siècle. — PROVINS. — Demandes en concession de terrain par les sieurs Deserre (Martin,) cabaretier à Provins, et Chaillot de Samondé; terrain abandonné par suite de la construction ou du redressement de la montagne des Filles-Dieu et du chemin de Longeau. (Liasse n° 20,280, F" 196.)

N° 226.

1760-1767. — Travaux de routes. (Route nationale n° 2.) — Chemin de Roissy au Mesnil-Amelot. Mémoires, devis, détails estimatifs, carte du chemin, profils, réception de travaux, etc. (Liasse n° 20,290, F"206.)

N° 227.

1763-1766. — (Traverse et abords de Dammartin.) — Mémoires, devis et détails des ouvrages, plans, profils, états d'indemnités dues à raison de la dépossession de maisons, cours, jardins, etc., pris pour le nouvel alignement. (Liasse n° 20,303, F" 219.)

N° 228.

1749-1786. — (Route nationale n° 3.) Route de Meaux à Trilport. — Rapport, comparaison du prix des chaussées d'empierrement et de pavé de grès, profils en travers de la route, etc. (Liasse n° 20,291, F" 208.)

N° 229.

1756. — Route de Paris à Meaux, partie comprise dans les bois de Bondy. — Plan et rapport de l'ingénieur Perronet. (Liasse n° 20,292, F" 208.)

N° 230.

XVIIIe siècle. — (Route nationale n° 3.) Chemin de Meaux à la forêt de Bondy, au grand chemin de Lagny, à la rivière de Marne et au pont de Gournay. (14e liasse n° 20,292, F" 208.)

N° 231.

1750-1765. — Route d'Allemagne : de La Ferté-sous-Jouarre à Montreuil-aux-Lions, sur 3,977 toises en deux parties. Rapports des ingénieurs, devis et détails estimatifs, profils en long et en travers, états d'indemnités, etc. (14e liasse n° 20,296, F" 212.)

N° 232.

1765-1770. — Chemin de traverse de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux. Redressement de la butte dudit lieu. Dossier des indemnités accordées aux propriétaires dépossédés. États, plans, rapports et correspondance. (16e liasse n° 20,298. F" 214.)

N° 233.

1753-1785. — Traverse de La Ferté-sous-Jouarre. Indemnité pour démolition de maisons à la sortie de la ville. Anciens titres de propriété et ordonnances d'indemnités. (4e liasse n° 20,303, F"219.)

N° 234.

1765-1766. — Traverse de Claye. Demande en indemnité formée par la veuve Nonclair, relative à la démolition d'une travée de bâtiment pour la construction de l'arche de Claye. — Dossier concernant des constructions élevées par M. de Polignac. (4e liasse n° 20,303, F"219.)

N° 235.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 5.) — Chemin projeté de Melun au Châtelet et à Valence. — Devis, plans, mémoires et rapports des ingénieurs, profils, dessins, réclamations des propriétaires et indemnités à eux accordées; bail des ouvrages à faire. Ce dossier contient aussi des pièces relatives à la route de Melun à Guignes. (1re liasse n° 20,283, F" 199.)

N° 236.

1755-1789. — Traverse de Melun. — Requêtes du maire et des échevins de la ville au sujet de l'entretien du pavé, rapport de l'ingénieur Perronet sur le même sujet. — Demandes en indemnités pour reculement de maisons et bâtiments. — Projets de construction, par M. Amyot, sur un terrain concédé par la ville, situé entre la rue Malgouverne et le Marché au blé, moyennant une rente non rachetable. — Indemnités accordées aux sieurs Crévoulin, Esclatine, Fumée, Dudoit, Augrand, Fontaine, Giraud et Limosin, pour cessions d'immeubles nécessaires à la rec-

Digitized by Google

tification de la butte Saint-Liesne. Requêtes, états et ordonnances d'indemnités. — Projet de construction d'une maison d'école à l'angle des rues de Bourgogne et des Carmes (1782.) — Demandes diverses d'alignements. (1re liasse n° 20,300, F4 216.)

N° 237.

1773. — Traverse du Châtelet. — Arrêt du Conseil rendu sur requête présentée par les Carmes de Melun, au sujet de la démolition de bâtiments, par suite de l'alignement et élargissement de la traverse. (4e liasse n° 20,303, F4 219.)

N° 238.

1758-1769. — Traverse de Montereau. — Arrêt du Conseil ordonnant la démolition de la tour du château de Montereau. — Projet d'élargissement de la grande rue : plan des maisons et bâtiments à démolir; procès-verbal d'estimation, réclamation des propriétaires et correspondance. (1re liasse n° 20,300, F4 219.)

N° 239.

1751-1775. — (Route nationale n° 5 bis.) — Chemin de Fontainebleau à Melun, sur 5,362 toises. Arrêts du Conseil d'État, devis, détail et estimation des ouvrages, rapports des ingénieurs, observations et correspondance. Ce dossier contient aussi le projet de la route à construire entre les Croix d'Augas et de Toulouse. (7e liasse n° 20,289, F4 205.)

N° 240.

1766-1776. — (Route nationale n° 7.) — Butte de Chailly. Devis, détails estimatifs, plans, mémoires sur les travaux à exécuter, dans la forêt de Fontainebleau, pour l'adoucissement de cette butte, profils et correspondance. (1re liasse n° 20,283, F4 199.)

N° 241.

1766-1775. — Route de Nemours à la Croisière, sur 6,357 toises. — Rapports des ingénieurs, devis, détails estimatifs, états d'indemnités pour dommages, etc. (7e liasse n° 20,289, F4 205.)

N° 242.

1767-1769. — Butte de Ponthierry, du côté de Fontainebleau, sur 410 toises 3 pieds. — Devis et détail estimatif des ouvrages, calcul des déblais, état d'indemnités, rapports des ingénieurs et correspondance. (12e liasse n° 20,294, F4 210.)

N° 243.

1769. — Traverse de Ponthierry. — Indemnités à payer aux sieurs Chaillon de Joinville, Pierre Duguet, Louis-Claude Vallereau et François Baron, par suite de l'alignement et de l'adoucissement de la montagne de Ponthierry, ordonnances d'indemnités et correspondance. (4e liasse n° 20,303, F4 219.)

N° 244.

1775-1880. — Traverse de Fontainebleau. — Demandes en construction ou réparations présentées par les sieurs Roussel, Godard et Parfond. — Requêtes, rapports d'ingénieurs, plans et correspondance. (2e liasse n° 20,301, F4 217.)

N° 245.

1765-1789. — Traverse de Nemours. — Rue du petit Pont. — Route de Lyon par la Croisière et Dordives. — Rapports et mémoires dressés par les ingénieurs, adresse au roi par les habitants de Nemours, délibérations des autorités constituées, états et règlements d'indemnités accordées aux propriétaires dépossédés. (1re liasse n° 20,300, F4 216.)

N° 246.

1769-1776. — Traverse de Souppes. — Demandes en autorisation de construire et en indemnité à raison du passage du nouveau chemin de Nemours à la Croisière. — Requêtes, rapports d'ingénieurs et ordonnances d'autorisation ou d'indemnité. (4e liasse n° 20,303, F4 219.)

N° 247.

1770-1771. — (Route nationale n° 19.) — Traverse de Brie-Comte-Robert. — Demande en indemnité par M. de Villemain, au sujet du passage, dans son clos de la Heuse, de la nouvelle route de Nangis à Troyes. — Requête, rapport d'ingénieur et plan. (4e liasse n° 20,303, F4 219.)

N° 248.

1766-1770. — Traverse de Guignes. — Demandes

Digitized by Google

en construction ou réparations de bâtiments, et indemnités accordées à raison de reculements. Requêtes, rapports d'ingénieurs et correspondance. (2e liasse n° 20,301, F" 217.)

N° 249.

1769. — Traverse de Provins. — Réclamation du sieur Domanchin, avocat à Provins, au sujet de la grande route qu'il estimait devoir passer par la cour de l'auberge de l'Écu, au lieu de la rue aux Aulx par où elle était tracée. — Rapport d'ingénieur et plan à l'appui. (4e liasse n° 20,303, F" 219.)

N° 250.

1780. — (Route nationale n° 33.) — Route de Paris à Châlons, entre la ferme de l'Isle et Bussières. — État des dépenses à faire pour la restauration de cette partie de route et correspondance. (12e liasse n° 20,294, F" 210.)

N° 251.

1779-1784. — (Route nationale n° 34.) — Chemin de Coulommiers à Sézanne, par La Ferté-Gaucher. — Rapport des ingénieurs et état préliminaire des dépenses, requêtes des habitants de Coulommiers, de Rozoy, etc., et correspondance. (7e liasse, n° 20,289, F" 205.)

N° 252.

1750-1767. — Chemin de Lagny à Coulommiers, sur 10,358 toises. — Mémoire des ingénieurs, devis, détail estimatif des ouvrages et correspondance. (12e liasse n° 20,294, F"210.)

N° 253.

1756-1765. — Route de Paris à Coulommiers. Mémoires et rapports des ingénieurs, détail estimatif, profils, états d'indemnités, requêtes et correspondance. (12e liasse n° 20,294, F" 210.)

N° 254.

1753-1772. — Chemin de Neuilly et Ville-Évrard à Chelles. Rapports des ingénieurs, profils et correspondance. (16e liasse n° 20,298, F"214.)

N° 255.

1780-1789. — Traverse de Chelles. — Indemnités accordées à plusieurs particuliers, à raison du passage de la nouvelle route. — Demandes en réparations de bâtiments, etc. Rapports des ingénieurs et plan d'une partie de la traverse. (2e liasse n° 20,301, F" 217.)

N° 256.

1784-1787. — Traverse de La Ferté-Gaucher. — Projets de passage de la grande route d'Allemagne. Mémoires et observations sur ces projets, plan général de ladite ville, indicatif des projets et correspondance. (2e liasse n° 20,301, F" 217.)

N° 257.

XVIIIe siècle. — (Route nationale n° 36.) — Route de Rozoy à Meaux. — Plan ou carte de la route, dans la forêt de Crécy, mémoire sur cette route et procès-verbal de réception de travaux. (1re liasse n° 20,283, F" 199.)

N° 258.

1754-1770. — Route de Chaumes à Meaux, sur 10,307 toises de longueur. — Arrêts du Conseil d'État, devis, détails estimatifs, plans, profils et procès-verbaux de réception de travaux. (3e liasse n° 20,285, F" 201.)

N° 259.

XVIIIe siècle. — Chemin de Melun à Guignes, sur 6,557 toises. — Devis et détail estimatif montant à 89,804 livres 11 sols 9 deniers. (4e liasse n° 20,286, F" 202.)

N° 260.

1753-1759. — Chemin de Quincy à Meaux, sur 2,341 toises. — Arrêt du Conseil d'État, devis, carte du chemin et procès-verbal de réception de travaux. (7e liasse n° 20,289, F" 205.)

N° 261.

XVIIIe siècle. — Chemin de Meaux à Compiègne. — Demandes en indemnités pour dommages. (14e liasse n° 20,289, F" 205.)

N° 262.

1748-1785. — Traverse de Meaux. — Élargisse-

Digitized by Google

ment de la rue des Pâtissiers; — demandes en indemnités pour dommages, arrêt du Conseil d'État, plan de la rue et correspondance. — Indemnités. (3e liasse, n° 20,302, F" 218.)

N° 263.

1771-1776. — Traverse de Couilly. — Maisons des sieurs Gaspard Benoît et Claude Cavilly, menaçant ruines. — Rapport de l'ingénieur Duperron et ordonnance de démolition. (4e liasse, n° 20,303, F" 219.)

N° 264.

1771-1781. — Traverse de Chaumes. — Demandes en construction ou réparations de maisons, murs, etc. Requêtes et rapports d'ingénieurs. (4e liasse, n° 20,303, F" 219.)

N° 265.

XVIIIe siècle. — Route de Meaux à La Ferté-Milon, sur 10,160 toises 5 pieds. — Mémoires, devis, détails estimatifs, dessins de ponts, profils, états d'indemnités, etc., et embranchement de Gesvres à May. (13e liasse, n° 20,295, F" 211.)

N° 266.

1779-1781. — (Route nationale n° 51.) — Traverse de Bray. — Demandes en restauration de bâtiments et suppression de constructions menaçant ruines ou devenues inutiles. (Halle aux bouchers.) Requêtes, projets d'arrêts, ordonnances d'autorisation, etc. (3e liasse, n° 20,302, F" 218.)

N° 267.

1666-1678. — (Route départementale n° 1er.) — Route de Rozoy à Nangis par Courpalay. — État préliminaire de la dépense, mémoires et rapports des ingénieurs, devis, détails, plans ou cartes et profils, réception de travaux et correspondance. (5e liasse, n° 20,287, F" 203.)

N° 268.

1769-1783. — Chemin de Coulommiers à Rozoy. — Mémoires, requêtes, rapports des ingénieurs, devis, plans des prés traversés par la route, près de Coulommiers, états d'indemnités et réclamations. (8e liasse, n° 20,290, F" 206.)

N° 269.

1765-1784. — Route de Nangis à Montereau. — Demande en indemnité par le sieur Prestre, propriétaire du domaine de Bourguignon, pour douze arpents de terre occupés par ladite route. Titres de propriété, avis du Conseil d'État, mémoires et correspondance. (17e liasse, n° 20,299, F" 215.)

N° 270.

1766-1784. — (Route départementale n° 3.) — Route de Melun à Nangis. — Cartes, mémoires sur le projet, pétitions des habitants de Blandy, Bombon, La Chapelle-Thiboust et Saint-Méry, devis, rapport et correspondance. (1re liasse, n° 20,283, F" 199.)

N° 271.

1765-1789. — Route de Melun à Nangis. — Mémoires, rapports des ingénieurs, cartes du terrain, devis et correspondance. (17e liasse, n° 20,299, F" 215.)

N° 272.

1766-1775. — (Route départementale n° 4.) — Chemin de Bray à Pont-sur-Yonne, sur 7,233 toises 4 pieds. Devis, détails estimatifs et états de dépenses. (9e liasse, n° 20,291, F" 207.)

N° 273.

1763. — Chemin de la butte des Filles-Dieu, près Provins. — Mémoires sur la construction de ce chemin, rapports d'ingénieurs et correspondance. (10e liasse, n° 20,292, F" 208.)

N° 274.

1773-1776. — Chemin de Longeau au village des Ormes, sur 200 toises. — Rapports des ingénieurs, détails estimatifs et correspondance. (10e liasse, n° 20,292, F" 208.)

N° 275.

1763-1774. — Chemin de Nogent à Bray et à Éverly. — Mémoires, rapports des ingénieurs, devis et détails estimatifs, indemnités pour dommages, etc. (15e liasse, F" 208.)

Digitized by Google

N° 276.

XVIIIe siècle. — Chemin de Bray à Provins par Éverly, sur 2,664 toises. — Mémoires, rapports d'ingénieurs, devis et détails estimatifs, états d'indemnités, dessins, profils, etc., et correspondance. (12e liasse, n° 20,294, F^m 210.)

N° 277.

1776-1774. — (Route départementale n° 5.) — Chemin de Meaux au Plessis-la-Marche, à Dammartin et à Nanteuil-le-Haudouin. — Rapports des ingénieurs, devis, détail estimatif, profils, rapports sur demandes en indemnités pour dommages, etc. (4e liasse, n° 20,286, F^m 202.)

N° 278.

1770. — Chemin de Meaux à Pont-Sainte-Maxence. Précis sur l'utilité de ce chemin, cartes, arrêt du Conseil d'État, rapports et correspondance. (5e liasse, n° 30,287, F^m 203.)

N° 279.

XVIIIe siècle. — Route de Meaux en Bourgogne. Adoucissement de la butte de Cornillon. — Rapports des ingénieurs, correspondance, dessins et profils de ladite route depuis Dammartin jusqu'à Monthyon et Saint-Soupplets. (13e liasse, n° 20,295, F^m 211.)

N° 280.

1759. — (Route départementale n° 5 bis.) — Route de Meaux, entre Livry et Vert-Galant. — Plan d'une partie de cette route, dans les bois de Livry, rapport de l'ingénieur Perronet, etc. (10e liasse, n° 20,292, F^m 208.)

N° 281.

1785. — (Route départementale n° 8.) — Traverse de Gretz. — Rapport sur une demande en construction formée par le sieur Claude Vernet. (4e liasse, n° 20,303, F^m 219.)

N° 282.

1772. — Traverse de Rozoy. — Reconstruction de la maison du sieur Lecarpentier. Mémoires, arrêt du Conseil d'État et rapports des ingénieurs. (1re liasse, n° 20,300, F^m 216.)

N° 283.

1773. — (Route départementale n° 9.) — Traverse des Ormes. — Demande de M. de Montal, ancien ingénieur, propriétaire aux Ormes, en concession de terrain sur la traverse du village, pour joindre à son clos. Mémoire, rapport et ordonnance d'autorisation. (2e liasse, n° 20,301, F^m 217.)

N° 284.

1759. — (Route départementale n° 13.) — Chemin de Nangis à Bray, entre Villeneuve-le-Comte (les Bordes) et Donnemarie. — Devis et détail estimatif des ouvrages, état de terrains occupés, etc. (12e liasse, n° 20,294, F^m 210.)

N° 285.

1763-1785. — (Route départementale n° 15.) — Chemin de Donnemarie à Provins. — Observations, mémoires, rapports des ingénieurs, devis des ouvrages, détail estimatif et correspondance. (10e liasse, n° 20,292, F^m 208.)

N° 286.

1761-1781. — (Route départementale n° 16.) — Chemin de Gretz à Chevry, sur 650 toises. — Rapports d'ingénieurs et détail de la construction. (12e liasse, n° 20,294, F^m 210.)

N° 287.

XVIIIe siècle. — Demande en indemnité par M. de Pierrepont, au sujet de terrains qui lui ont été enlevés par ladite route. (12e liasse, n° 20,294, F^m 210.)

N° 288.

1765-1772. — Bois de la Brie. Réparations des chaussées, sur 10,282 toises, de Gretz à Chevry; 2,115 toises, de Pontcarré à la Grange-le-Roi; 3,100 toises, etc. Arrêt du Conseil d'État, devis, détail estimatif, certificats et états de payements. (17e liasse, n° 20,299, F^m 215.)

N° 289.

1767-1772. — (Route départementale n° 17 bis.) — Chemin de Lagny à Guermantes et de Ferrières à Fontenelle. — Rapports des ingénieurs, requêtes, devis, détails estimatifs et correspondance. (9e liasse, n° 20,291, F^m 207.)

Digitized by Google

N° 290.

1762-1773. — Chemin de Villeneuve-le-Comte au pont de Noisiel. — Mémoires, rapports et carte topographique. (12e liasse, n° 20,294, F" 210.)

N° 291.

1781-1785. — (Route départementale n° 19.) — Chemin de Montereau à Montargis. — Mémoires sur ce chemin et résultat de toisés faits en novembre 1781. (2e liasse, n° 20,284, F" 200.)

N° 292.

1774. — (Route départementale n° 21.) — Chemin de Saint-Mesmes à Claye. — Rapport et détail sommaire de la dépense à faire sur ce chemin. (12e liasse, n° 20,294, F" 210.)

N° 293.

XVIIIe siècle. — Chemin de Claye à Lagny. — Profil d'une partie de ce chemin. (14e liasse, n° 20,296, F" 212.)

N° 294.

1772-1777. — Chemin de Dammartin à Saint-Mard avec embranchement sur Monthyon. — Devis, détail estimatif, profil et correspondance. (15e liasse, n° 20,297, F" 213.)

N° 295.

XVIIIe siècle. — (Route départementale n° 25.) — Route de Chéroy à Sens. — Devis, détail estimatif, profils et correspondance. (15e liasse, n° 20,297, F" 213.)

N° 296.

1789. — Route de Nemours à Égreville. — Observations, mémoire, rapports et correspondance sur la construction de cette route. (17e liasse, n° 20,299, F" 215.)

N° 297.

1755-1769. — (Route départementale n° 27.) — Route de Meaux à Tournan par Champrose. — Mémoires, arrêts du Conseil d'État, état estimatif des dépenses et correspondance. (17e liasse, n° 20,299, F" 215.)

N° 298.

1751-1757. — (Route départementale n° 35.) — Chemin de Crécy à la forêt du même nom, sur 1,750 toises. — Mémoires, devis, arrêts du Conseil d'État, profils et correspondance. (7e liasse, n° 20,289, F" 205.)

N° 299.

1788. — (Route départementale n° 32.) — Chemin de Luzancy. — Plans et correspondance de M. de Bercheny. (12e liasse, n° 20,294, F" 210.)

N° 300.

1748-1785. — (Route départementale n° 5.) — Indemnité accordée aux chanoines de Saint-Faron, pour cause de terrain pris au prieuré de Saint-Rigomer, auxdits chanoines, lors du redressement de la route de Meaux en Bourgogne et de l'adoucissement de la montagne de Saint-Rigomer. (3e liasse, n° 20,302, F" 218.)

N° 301.

XVIIIe siècle. — (Chemin de grande communication n° 9.) — Chemin de Juilly, par Thieux et Nantouillet, sur 3,197 toises. — Devis, détails estimatifs, dessins, toisés, bail des ouvrages à faire et procès-verbal de réception des travaux. (9e liasse, n° 20,292. F" 208.)

N° 302.

1768. — (Chemin de grande communication n° 20.) — Chemin de Lumigny à la Croix-Saint-Fiacre, sur 2,846 toises. — Rapport de l'ingénieur Perronet et état estimatif de la dépense. (10e liasse, n° 20,292, F" 208.)

N° 303.

XVIIIe siècle. — (Chemin de grande communication n° 23.) — Embranchement de Gesvres à May. (Voir la Liasse n° 20,295, F" 211.)

N° 304.

1758-1784. — (Chemin de grande communication n° 27.) — Chemin de Thieux à Juilly. — Mémoires, requêtes, rapport de l'ingénieur Perronet, et correspondance. (10e liasse, n° 20,292, F" 208.)

Digitized by Google

N° 305.

1759-1772. — (Chemin de grande communication n° 35.) — Chemin de La Chauvennerie, sur 612 toises. — Mémoire sur l'embranchement du pavé d'Ozoir vers la Chauvennerie, rapports des ingénieurs, devis, détails estimatifs et correspondance. (16e liasse, n° 20,298, F° 214.)

N° 306.

XVIIIe siècle. — (Chemin de grande communication n° 39.) — Chemin de Melun à Corbeil. — Arrêt du Conseil d'État sur l'utilité de la construction d'un chemin de Corbeil à Melun, par Boissise-la-Bertrand, Sainte-Assise et Saintry, et dossier relatif à l'indemnité due à M. Geoffroy de Limon, propriétaire au Larré. (5e liasse, n° 20,287, F° 203.)

N° 307.

1763. — (Chemin de grande communication n° 51.) — Chemin d'Émery. — Rapports d'ingénieurs portant appréciation des dépenses. (12e liasse, n° 20,294, F° 210.)

N° 308.

XVIIIe siècle. — (Chemin de grande communication n° 68). — Chemin de Saint-Ouen à Rebais. — Mémoires, rapports, détails estimatifs, profils et correspondance concernant les 3,297 toises d'ouvrage à faire. (10e liasse, n° 20,292, F° 208.)

N° 309.

1777. — (Chemin de grande communication n° 95.) — Chemin de Gurcy sur 2,037 toises. — Compte définitif des ouvrages en chaussée d'empierrement et huit arceaux pour la communication des routes de Nangis à Donnemarie, et de Montigny audit lieu de Donnemarie par Gurcy. (12e liasse, n° 20,294, F° 210.)

N° 310.

1761-1763. — (Chemin de grande communication n° 116.) — Chemin de la Croix de Toulouse au carrefour de la Boissière dans la forêt de Fontainebleau. — Arrêt du Conseil d'État, rapports des ingénieurs, profils, mémoire sur ledit chemin et correspondance. (17e liasse, n° 20,299, F° 215.)

N° 311.

1782. — (Chemin de grande communication n° 21.) — Route de La Ferté-sous-Jouarre à Crécy, ou mieux de Sammeron à Montebise. — Projet d'arrêt, réclamations contre l'exécution de cette route, plans, rapports, états des ouvrages à faire et correspondance. (17e liasse, n° 20,299, F° 215.)

Routes et Chemins non classés.

N° 312.

1759-1771. — Chemin de Mitry. — Mémoires, rapports, devis, détails estimatifs, état des terrains occupés, plans, profils, etc., et correspondance. (3e liasse, n° 20,285, F° 201.)

N° 313.

1772-1788. — Chemin de Moussy-le-Vieux à Moussy-le-Neuf. — Mémoires, rapports, devis, plan et correspondance. (3e liasse, n° 20,585, F° 201.)

N° 314.

1772-1773. — Chemin du port de Courbeton à Forges. — Rapport, détail estimatif, profils et correspondance. (3e liasse, n° 20,285, F° 201.)

N° 315.

1776-1783. — Chemin de la route de Meaux au bac de Trilbardon, sur la Marne. — Rapports d'ingénieurs, détail estimatif et correspondance. (10e liasse, n° 20,292, F° 208.)

N° 316.

1775. — Chemin du Piple à Chevry. — Observations, mémoires, toisé des ouvrages et correspondance. (10e liasse, n° 20,192, F° 208.)

N° 317.

1775. — Chemin de Pontault à la route de Tournan. — Rapports d'ingénieurs et détail estimatif de 695 toises de pavé, en pierre brute, à construire. (10e liasse, 20,292, F° 208.)

Digitized by Google

N° 318.

1765. — Chemin de Châtres à la route de Rozoy. — Rapports d'ingénieurs et détail estimatif des ouvrages. (12e liasse, n° 20,294, F" 210.)

N° 319.

1777. — Route de Provins à Pontcarré. — Rapport de l'ingénieur Perronet sur une demande de M. de La Grange et correspondance. (12e liasse, n° 20,294, F" 210.)

N° 320.

1785. — Poteaux proposés pour indiquer, sur les routes et chemins, les limites de la Généralité de Paris.— Devis, détail estimatif et dessin de l'un de ces poteaux. (16e liasse, n° 20,298, F" 214.)

Canaux.

N° 321.

1719-1789. — Canaux d'Orléans et du Loing. — Mémoires, rapports, requêtes des propriétaires d'usines et de carrières pour cause de dommages; — états abrégés des dépenses faites sur le canal d'Orléans, ainsi que sur les rigoles, étangs, moulins et logements des employés, en dépendant, pour les ouvrages de différentes espèces, exécutés pendant l'année 1789; — tarif des droits à payer, tant en descendant qu'en remontant, pour les bateaux, marchandises et denrées, sur le canal du Loing, conformément à ceux qui sont perçus aux canaux d'Orléans et de Briare et à l'Édit du mois de novembre 1719; — renseignements sur la perception des droits d'usage, règlement pour le service desdits canaux, rapport sur la nécessité de procéder à leur bornage; — état, montant à 4,138 livres 10 sols 9 deniers, des rentes foncières, intérêts de capitaux et rentes d'indemnité dues aux cures, fabriques d'églises, etc., des paroisses traversées par le canal du Loing, pour héritages appartenant à ces établissements et entrés dans la construction dudit canal. (1re liasse, n° 20,744, F" 660.)

N° 322.

1405-1789. — Canal de l'Ourcq. — Extrait d'un inventaire des procès-verbaux, plans, titres et modèles relatifs au canal de l'Ourcq, existant au greffe de la Maîtrise des Eaux et Forêts, à Villers-Cotterets. — État de ce qui est payé pour la navigation du ru de Savières et de la rivière d'Ourcq. — Pièces justificatives du droit de propriété des terres de Crouy-sur-Ourcq et Gesvres, sur la rivière d'Ourcq, depuis Neufchelles jusqu'au moulin de Viron. — Pièces justificatives du droit de propriété des terres de La Trousse et de Lizy, sur la rivière d'Ourcq. — Jugement portant, entre autres choses, que le propriétaire de la terre de Bourneville, comme engagiste des terre et moulins de Mareuil, les propriétaires des terres de Gesvres, de La Trousse et de Lizy, seront gardés et maintenus en tous leurs droits sur la rivière d'Ourcq, pour en jouir de même qu'ils en jouissaient avant que ladite rivière fût rendue navigable. — Procès-verbaux de mesurage, arpentage, récolement et estimation des terres, prés, marais, maisons et héritages joignant et attenant la rivière d'Ourcq, depuis Mareuil jusqu'à Lizy inclusivement. — Projet de construction d'un canal depuis la terre de Gesvres jusqu'à l'arc de triomphe au faubourg Saint-Antoine. — Édit du roi donné à Versailles, au mois de juillet 1676, proposition de M. de Silhouette, contrôleur général, sur le même objet, mémoires, observations, état d'indemnités dues aux propriétaires dépossédés, projets de loi, et loi relative à la construction projetée par le sieur Brulé.

Section historique. — Série J.

N° 323.

1209. — Isle de France. — (Melun, I.) Accord entre Adam, vicomte de Melun, et le prieur de Saint-Martin-des-Champs, touchant la terre et le bois de Blandy.

N° 324.

1210. — Accord entre le roi Philippe-Auguste et les abbé et couvent de Saint-Pierre de Melun, touchant quelques moulins en la rivière de Seine, au-dessus du pont de Saint-Aspais de cette ville.

N° 325.

1222. — Vente du droit *in Brolio*, de Barbuison, et du droit d'usage *in Boser*, *de Montmedio*, par les abbé et couvent de Saint-Pierre de Melun, au roi Philippe-Auguste.

N° 326.

1253. — Cession du droit prétendu sur les tournelles

Digitized by Google

du Roi, proche le pont de Saint-Ambroise, par le chapitre de Notre-Dame de Melun, au roi saint Louis.

N° 327.

1308. — Échange entre les chantres et le chapitre de l'église Notre-Dame de Melun et le roi Philippe le Bel, du droit que lesdits chapitre et chantres avaient de tenir, quatre fois l'an, foire et marché à Melun, avec 12 livres de rente à prendre sur les bouchers de la ville.

N° 328.

1343. — Confirmation, par le roi Philippe de Valois, de la vente de la baronnie de Blaine, faite à Regnault de Pons, seigneur de Ribérac, chevalier, à la charge que ledit Regnault et ses successeurs promettront de rendre cette baronnie au roi de France quand bon lui semblera ou qu'il en aura besoin, et à la charge aussi que s'il n'y avait que des filles, elles ne seraient mariées sans le Conseil des Rois de France.

Page 57 : « Est porté que Jean de Melun, chambellan » de Normandie, sire de Tancarville; Adam de Melun, » chevalier; Guillaume de Melun, chanoine de Paris; Ro- » bert et Henry de Melun, écuyers, et Simon de Melun, » chanoine de Sens, étaient frères, fils de Jeanne de Tan- » carville et du vicomte de Melun, chevalier; plus que » ladite Jeanne avait tenu autrefois ladite baronnie de » Blaine.

» Item. Que le Roi l'ayant recouvrée sur l'Anglais, ceux » qui l'avaient tenue auparavant n'y avaient aucun droit. »

N° 329.

1343. — *Vidimus* de la confirmation ci-dessus, et ensemble la ratification des conditions y apposées, fait par ledit sieur de Ribérac.

N° 330.

1459. — Renonciation des chantres, chanoines, chapelains, chapitre et communauté de l'église collégiale de Notre-Dame de Melun, à l'amortissement général qui leur avait été donné par le roi Louis le Jeune, en 1146, avec l'acceptation de l'amortissement limité à eux, octroyé par le roi Charles VII.

N° 331.

1265. — (Melun, II.) Échange de 40 sols de rente sur la prévôté de Nemours, avec la pêcherie du pont de Pierre de Chalette, entre Gauthier, sire de Nemours, et Alix, sa femme, avec Jean de Latinier.

N° 332.

1266. — Vente de 40 sols de rente sur la prévôté de Moret, par Guillaume de Bouver, chevalier, au roi saint Louis.

N° 333.

1271. — Vente de 100 sols de rente annuelle sur la prévôté de Nemours, par Simon de Monchavant, chevalier, au roi Philippe le Hardy.

N° 334.

1271. — Approbation de ladite vente que dessus, par ledit Simon de Montchavant, faite par Basilie, sa femme.

N° 335.

1272. — Approbation du don desdits 100 sols de rente par Jean, sire de Nemours et chanoine de Tours, frère de Gauthier, sire de Nemours, maréchal de France.

N° 336.

1274. — Vente par Jean de Nemours, sieur de Guercheville, chanoine de Tours, au roi Philippe le Hardy, du droit qui lui pouvait appartenir sur la seigneurie de Nemours.

N° 337.

XIIIe siècle. — Vente faite par Philippe le Hardy, du droit qui lui pouvait appartenir sur ladite terre et seigneurie de Nemours.

N° 338.

1310. — Vente de 300 livres parisis de rente, à prendre sur le revenu de Moret, par Simon, évêque de Meaux, au roi Philippe le Bel, pour le prix de 1,500 livres parisis.

N° 339.

1349. — Vente de 6 sols de rente sur la garenne de Cuviers, par Agnès de Cuviers, séparée de biens d'avec

Digitized by Google

Pierre de Boulaye, écuyer, son mari, à Adam Deshayes, clerc du Roi, pour la somme de 18 livres parisis.

N° 340.

1349. — Vente d'une rente sur la garenne de Cuviers, par Jean de Cuviers à Adam Deshayes.

N° 341.

1350. — Ratification de cette vente par Perrette, femme dudit Jean de Cuviers.

N° 342.

1350. — Vente de 4 livres parisis de rente sur la prévôté de Grez, par Guillaume Gaudigny, écuyer, et Marguerite, sa femme, à Adam Deshayes, clerc et notaire du Roi.

N° 343.

1350. — Vente de 4 livres parisis de rente sur la garenne de Préclos et 40 sols parisis de rente sur la prévôté de Grez, par Agnès de Cuviers à Adam Deshayes, clerc et notaire du Roi.

N° 344.

1351. — Vente de 9 livres parisis de rente sur la garenne de Préclos, par Guillaume de Gaudigny, écuyer, audit Adam Deshayes.

N° 345.

1352. — Ratification de la vente ci-dessus, par Marguerite de Metz, femme dudit Guillaume.

N° 346.

1357. — Ratification de la vente de 40 sols parisis de rente sur les émoluments de la prévôté de Grez en Gâtinais, par Jean de Cuviers, écuyer, audit Adam Deshayes.

N° 347.

1361. — Vente de 40 livres parisis de rente sur les habitants des villes de Recloses, de Cuviers, de Grez et de Bourron, par Denis et Louis Deshayes frères, fils dudit Adam, notaire du Roi, à Charles, duc de Normandie, pour la somme de 200 livres d'or.

N° 348.

1368. — Vente de la quarte partie ès moulins de Nemours au roi Charles V, pour la somme de 40 livres d'or.

N° 349.

1368. — Vente de plusieurs cens, rentes et autres droits en la ville de Melun, par Pierre Le Barbier, valet de chambre, au roi Charles V, pour la somme de 30 francs d'or.

N° 350.

1369. — Lettres du roi Charles V à ses gens des Comptes à Paris, et à tous autres justiciers et officiers, par lesquelles il leur commande de livrer la forteresse de Tournes-en-Fuye, avec ses appartenances, à Jeanne de Maligny, dame de Rochefort, du Puiset et d'Andrezel, veuve de Jean, seigneur dudit Andrezel, chambellan du Roi, comme ayant, ladite forteresse, été assignée à cette dame pour son douaire.

Page 60, est porté auxdites lettres que Aubert et Guillaume d'Andrezel étaient frères dudit Jean.

Il est à remarquer qu'en la première de ces lettres, où on parle de Jean, sire d'Andrezel, mari de Jeanne de Maligny, il s'intitule grand chambellan d'Orléanais et de Valois.

N° 351.

1369. — Don du roi Charles V, à Jeanne de Maligny, de la taille, canons, arbalètes, artillerie et autres choses étant en ladite forteresse, octroyé en l'hôtel près Saint-Paul à Paris.

N° 352.

1369. — Procuration de ladite Jeanne, pour le fait de cette forteresse.

N° 353.

1369. — Promesse de Jeanne de Maligny au Roi, sur la reddition de ladite forteresse, et choses trouvées en icelle.

N° 354.

1369. — Ordonnance des gens des Comptes, à Paris, au bailli de Melun, pour bailler la possession et saisine de ladite forteresse à ladite Jeanne.

Digitized by Google

N° 355.

1366. — *Vidimus* de deux lettres : la première donnée à Janville, le 1er avril 1365, par laquelle Guillaume d'Andrezel s'oblige, envers Jeanne de Maligny, pour sûreté de son douaire assigné sur ladite forteresse; la deuxième, d'Aubert d'Andrezel, qui s'oblige aussi au profit à ladite Jeanne de Maligny, pour la même cause que dessus.

N° 356.

1179. — (Meaux, 2e volume.) — Copie des lettres de Henry, comte palatin de Troyes, où sont déclarées les coutumes, franchises et libertés des habitants de Meaux.

N° 357.

1237. — Lettres de Guillaume III (Arvernus), évêque de Paris, et de Pierre de Cuisy, évêque de Meaux, par lesquelles ils déclarent que le roi saint Louis ayant, à la requête du Conseil provincial de Sens, donné mainlevée aux chapitres de Sens, Orléans et Auxerre, des biens qu'il aurait fait saisir sur eux, faute de lui avoir baillé l'aide qu'il leur demandait pour son armée, et avoir mis en souffrance le droit qu'il avait de demander ledit aide; et ce, sans préjudice du droit qui lui appartient.

N° 358.

1243. — Lettres des abbé et couvent de Saint-Faron de Meaux, par lesquelles ils reconnaissent que la Reine de France leur ayant accordé la permission de clore de murs le bois et le pourpris de leur maison de Saint-Ouen, c'est sans préjudice du droit qui peut lui appartenir.

N° 359.

1241. — Sentence arbitrale touchant le différend qui était entre le chapitre de Meaux et Gaucher de Châtillon, comte de Saint-Paul et de Blois, seigneur de Crécy. — Par cette sentence est adjugé audit comte la justice et autres droits sur les hommes du chapitre demeurant à Vigneux, Moulignon, Monpichet, Champigny, Ruz, Montigny, Moncel et Goguey, lieux dépendants de Crécy.

N° 360.

1301. — État des biens trouvés en la maison de Saint-Lazare de Meaux.

N° 361.

XIVe siècle. — Lettres de Philippe le Bel et de la reine Jeanne, sa femme, où est faite une ample déclaration des coutumes, franchises et libertés de la ville de Meaux, ci-dessus octroyées par Henry, comte palatin de Troyes.

N° 362.

XIVe siècle. — Information sur les griefs que les gens de l'évêque de Meaux ont faits à la maison de Saint-Ladre de cette ville.

N° 363.

XIVe siècle. — Griefs des bourgeois du Roi, en la ville de Chambry, contre l'évêque de Meaux, qui voulait les contraindre à mettre hors de leurs mains les héritages mouvans de lui et des autres seigneurs.

N° 364.

1261-1301. — Copie de l'accord fait entre Thibault, roi de Navarre, comte de Champagne, et l'évêque de Meaux, sur l'institution du ministre de la maison de Saint-Ladre; — ensemble un mémoire sur la mauvaise administration de cette maison et les entreprises faites sur icelle par l'évêque de Meaux.

N° 365.

XIVe siècle. — Articles produits par les frères de Saint-Ladre de Meaux, sur les défauts de ladite maison.

N° 366.

1291. — (Provins.) — Arrêt du Parlement de Paris par lequel le revenu d'une année de la chapellenie de la maison du Roi, de Provins, est adjugé aux maîtres et pauvres de la Maison-Dieu de cette ville, cas advenant que le chapelain *de ladite chapelle* décède en l'année 1291.

N° 367.

1317. — Lettres de Louis, fils du Roi de France, comte d'Évreux; Raoul, évêque de Saint-Malo; Guillaume, évêque de Mende; Gaucher, connétable de France; Amaury, sire de Craon; Ansel de Joinville, sire de Reuel, et Denis de Sens, doyen de Sens, procureur de Philippe le Long, roi de France et de Navarre, et de Eudes, duc de Bour-

Digitized by Google

gogne; Jean, comte de Joigny; Erard, sire de Nanteuil; Dreux, sire de Traignel; Jean, sire de Plancy; Jean de Saint-Florentin, sire de Sauges et de Venves, et Jean sire de Sachy; par lesquelles, sur le différend que le roi Philippe avait avec le duc de Bourgogne et les nobles du comté de Champagne et Brie, pour raison des hommages et de la manière de les faire, ils se soumettent de part et d'autre à arbitres, à Gilles, archevêque de Rouen, et Regnaud, archevêque de Bourges; à Robert, évêque de Chartres; à Bertrand, évêque de Châlons; à Charles de Valois et Charles de La Marche, fils de roi; et Amé, comte de Savoie; Edouard de Savoie, sire de Baugis; Guichard, seigneur de Beaujeu; Hugues de Châlons, seigneur de Harlay; Meles, seigneur de Noyers; — Béranger, grand-maître de l'ordre des Prêcheurs; Pierre de La Tattie, du même ordre, et Henry, seigneur de Seule.

N° 368.

1294. — Lettres de Hugues de La Neuville, chevalier, par lesquelles il reconnaît par-devant Gaucher, seigneur de Châtillon, connétable de Champagne, tenir du Roi, à foi et hommage, les trois parties du moulin au finage de La Neuville, dont il promet aider le Roi, excepté contre Guillaume de Trischâtel et autres; Jean de Vergis, seigneur de Vauvans, sénéchal de Bourgogne, est un des témoins.

N° 369.

1310. — CHAMPAGNE. I. — Bray. — Vente de la châtellenie de Bray, au roi Philippe-Auguste, par Gaucher, châtelain de Bray, lequel pour plus grande sûreté oblige au Roi sa châtellenie de Péronne.

N° 370.

1314. — Quittance d'Aimé de Choiseul, chevalier, seigneur de Montaiguillon, et de Claude de Grancy, chevalier, seigneur de Bussières, pour la somme de 1,000 livres, par eux reçue de Jean de Rouchemont, chevalier, aussi seigneur de Bussières, à cause de Marguerite de Chauvirey, sa femme.

N° 371.

1373. — Lettres des prieur et couvent du bois de Vincennes, ordre de Grandmont, par lesquelles ils quittent au Roi 10 livres 4 sols de rente sur la recette de Provins, en récompense de ce que le Roi leur aurait amorti Quincy, en la châtellenie de Provins, ensemble 300 arpens de bois tenus du Roi en gruerie, au prix de 13 deniers l'arpent par an, et encore 10 sols de rente sur le Petit-Quincy.

N° 372.

1368. — Accord entre le procureur général du Roi, le chapitre de Saint-Quentin (sans doute Saint-Quiriace?) de Provins, et les bourgeois et habitants de ladite ville de Provins, à cause des tonties et forages de vins vendus audit Provins, approuvé par le Roi, à Paris, en.....

Le Roi et ledit chapitre doivent avoir 2 sols pour chacune queue de vin.

N° 373.

1322. — CHAMPAGNE. II. — Vente, au roi Charles le Bel, de 40 livres de rente sur les forfaitures et mortes-mains de la comté de Champagne et sur les émoluments de la foire de Mai de Provins, faite par Marguerite La Latinière, fille de Jacques dit Le Latinier, chevalier.

N° 374.

1331. — Ordonnance de Philippe de Valois pour la réformation, franchise et ancien usage des foires de Champagne et de Brie. — Les maîtres desdites foires ont droit d'établir notaires. — Il n'y aura que 150 sergents. — Si les marchands ultramontains font mener leurs marchandises autre part que par Aiguesmorte, Carcassonne ou Beaucaire, ou par le bailliage de Macon, si leurs marchandises sont prises, ils ne jouiront du conduit des foires ci-dessus ni des privilèges. — Tous ultramontains-prêteurs sont tenus de venir demeurer et faire compagnie es-dites foires. — Les changeurs sont ordonnés par les maîtres des foires. — Es-dites foires y aura deux tabellions pour les contrats qui se feront entre Italiens. — Les marchands de chevaux outremontains sont tenus d'avoir leurs estables ès-dites foires.

N° 375

1344. — Vente au Roi de 27 setiers de froment de rente sur les moulins du Roi, à Provins, faite par Philippe de Neuris, écuyer, châtelain de Sézanne, demeurant à Linières.

N° 376.

1404. — Lettres du roi Charles VI, par lesquelles il cède et transporte à son cousin germain, Charles, roi de Navarre :

Digitized by Google

La châtellenie de Beaufort, en Champagne ; les villes de Solaine, Nogent-l'Artault, Larzicourt ; les châtellenies de Nogent-sur-Seine, Pont-sur-Yonne, Saint-Florentin, Bray-sur-Seine, Coulommiers en Brie ; les villes de Lixy, de Dollot, Pont-sur-Yonne, Chéroy, Voulx, Flagy, Lorrez en Bocage ; les châtellenies de Grez en Gâtinais et de Nemours ; les villes de Merle-Maréchal (Mez-le-Maréchal ?), Grange et Dimon, et encore la châtellenie de Château-Landon, pour tenir le tout sous le titre de Duché et Pairie de Nemours, pour valoir audit roi de Navarre 12,000 livres de rente en récompense de ce que ledit Roi de Navarre a délaissé au roi Charles VI le droit qui lui pouvait appartenir, par succession de ses père et mère Roi et Reine de Navarre, tant au comté de Champagne et appartenances que ès-seigneuries d'Evreux, Avranches, Pont-Audemer, Pacy, Nonancourt, Ezy, Beaumont-le-Roger, Conches, Bréteuil, Orbec, Carantan, Valogne, Mortaing, Gauray, Nogent-le-Roi, Anet, Bréval, Monchaunet, Mantes, Meulan ;

N'y est comprise la châtellenie de Cherbourg, laquelle est délaissée par autre traité du 19 juin 1404.

Ledit duché de Nemours doit être tenu en pairie et à une seule foi et hommage-lige sous la souveraineté et ressort du Roi, semblable liberté et prérogatives que le comté d'Evreux aurait été tenu par les comtes d'Evreux.

Le roi Charles VI se réserve, audit duché, les gardes des terres des églises cathédrales, les églises de fondation royale, en la garde du Roi d'ancienneté, et autres églises privilégiées de ne pouvoir être mises hors de la couronne de France.—Se réserve semblablement ledit Roi les autres droits royaux. Pour raison dudit duché de Nemours et dépendances, le Roi de Navarre ne doit ressortir et ses causes ne doivent être traitées, s'il ne lui plaît, fors qu'au parlement de Paris. — Pourra ledit Roi de Navarre faire tenir les grands jours une fois l'an, en tel lieu qu'il lui plaira, audit duché, et en tel temps qu'il voudra, excepté en temps que le Roi fera tenir ses grands jours au comté de Champagne, desquels grands jours l'appellation viendra au Parlement de Paris et non ailleurs. — Ledit privilège des grands jours est aussi octroyé aux hoirs et successeurs du Roi de Navarre. — Ès-dits duchés et terres le Roi aura un bailli qui s'appellera le bailli des exemptions et doit tenir son siège ès-lieux exempts.— Le roi Charles VI déclare que le Roi de Navarre lui a fait hommage pour ledit duché et pour la pairie.

N° 377.

1402. — Accord entre la Reine et Jeanne Du Cellier, abbesse, et le couvent du Pont-aux-Dames-lèz-Crécy, ordre de Citeaux, par lequel ladite Reine délaisse audit couvent quelques pièces de vignes, proche ledit Crécy, avec promesse de les faire amortir par le Roi, aux dépens d'icelle Reine, avec la confirmation par Jacques, abbé de Citeaux.

N° 378.

1422. — *Vidimus* des lettres du roi Charles VII, par lesquelles il déclare vouloir que Denis de Chailly, son chambellan, bailli de Meaux, tienne la ville de Crécy et jouisse du revenu jusqu'à ce qu'il lui ait payé, à une fois, la somme de 2,000 livres.

N° 379.

1422. — Original des lettres ci-dessus.

N° 380.

1335. — CHAMPAGNE. III. — Vente d'une maison au bois proche le grand chemin de Tournan, faite au Roi par Péronne et Humbert de Bluterains.

N° 381.

1246. — Lettres de Guillaume, abbé de Saint-Denis, et du couvent du même lieu, par lesquelles ils s'obligent envers Thibault, roi de Navarre et comte de Champagne, de lui payer tous les ans, à Coulommiers, 21 livres de Provins, en récompense de ce qu'il leur aurait fait cession de la gruerie et le fief de leurs bois au Boutez, contenant cent soixante arpents.

Le tréfonds dudit bois demeure en la garde du roi de Navarre et de ses hoirs, sans le consentement desquels il ne pourra être aliéné par ledit abbé et son couvent.

N° 382.

1246. — Échange entre ledit roi Thibault et l'abbé et couvent de Saint-Denis de la gruerie aux Boutez, contenant 158 arpents de bois, avec 21 livres de Provins de rente à Coulommiers.

N° 383.

Sans date. — Dénombrement des fiefs de la châtellenie de Jouy-le-Châtel.

Est fait mention d'Adam de Jouy, Robert de Puisieux, Guillaume de Champotran, Simon de Tilloy, Guy de Gallande, Guillaume de Plancy, Guillaume de Clois, chevalier.

Digitized by Google

N° 384.

1229. — CHAMPAGNE. IV. — Lettres de Jean de Saillonay, par lesquelles il reconnaît avoir fait foi et hommage à Thibault, comte de Champagne, pour 400 livres de revenu ès-foires de Provins et de Troyes, sauf la légéité que ledit Jean doit à son frère Étienne, et promet de l'assister en la guerre qu'icelui Thibault avait contre le duc de Bourgogne.

Section administrative. — Série O.

N° 385.

1762. — ANNET. — Plan général de la terre et seigneurie d'Annet-sur-Marne, dépendant du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. (1re classe, n° 48.)

N° 386.

1776. — Plan géométral de la ferme de Montcel, située à Annet-sur-Marne, appartenant au collège de Montaigu, avec les dépendances des fiefs de Montcel et de Sanois. (2e classe, n° 45.)

N° 387.

XVIIIe siècle. — APPENTIS (Fief des). — Plan du fief des Appentis, situé au territoire de La Grande-Paroisse. (2e classe, n° 19; 3e classe, n° 38.)

N° 388.

XVIIIe siècle. — Atlas dudit fief des Appentis. (Atlas, n° 38.)

N° 389.

XVIIIe siècle. — ARCY (Fief d'). — Atlas du fief d'Arcy, situé au territoire de Chaumes. (Atlas, n° 32.)

N° 390.

XVIIIe siècle. — ARMAINVILLIERS. — Plan de la Canardière et de partie de l'étang d'Armainvilliers. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 225.)

N° 391.

1767. — Plan de 375 arpents de bois, faisant partie de ceux d'Armainvilliers, cédés à M. le comte d'Eu par M. Cromet. (Remis à Mme la duchesse d'Orléans.) (3e classe, n° 50.)

N° 392.

1772. — ARMENTIÈRES. — Atlas des plans de la terre et seigneurie d'Armentières en Brie, appartenant à l'archevêché de Paris. (Atlas, n° 28.)

N° 393.

XVIIIe siècle. — Atlas des plans et cartes de la terre et seigneurie d'Armentières en Brie, appartenant à l'archevêché de Paris. (Atlas, n° 29.)

N° 394.

1772. — Plan général de la terre et seigneurie d'Armentières, appartenant à l'archevêché de Paris, levé par Burlet. (1re classe, n° 27.)

N° 395.

XVIIIe siècle. — Plan des terres et seigneurie d'Armentières, appartenant à l'archevêché de Paris, levé par Bittermann. (1re classe, n° 28.)

N° 396.

XVIIIe siècle. — Plan général et cartes d'atlas de la terre et seigneurie d'Armentières en Brie, dépendant de l'archevêché de Paris. (3e classe, n° 28.)

N° 397.

XVIIIe siècle. — Plan du village d'Armentières, avec les feuilles de renvoi aux numéros du plan. (3e classe, n° 29.)

N° 398.

1772-1776. — Plan du village et partie du territoire d'Armentières et des bâtiments de la ferme seigneuriale du lieu, appartenant à l'archevêché de Paris. (3e classe, n° 68.)

N° 399.

XVIIIe siècle. — Clef des plans de la seigneurie d'Armentières, avec des états, déclarations et mémoires y

Digitized by Google

relatifs, dépendant de l'archevêché de Paris. (Section domaniale, liasse n° 341 ; 3e classe, n° 69.)

N° 400.

XVIIIe siècle. — ARQUEUIL (Bois et friches d'). — Plan des bois et friches appelés Langlée et d'Arqueuil, situés près de Saint-Port et de Boissise-la-Bertrand. (3e classe, n° 150.)

N° 401.

1788. — ARQUEUIL (Forêt d'). — Plan géométrique de la forêt d'Arqueuil et de la friche appelée le Pré-Cotin. (Paroisse de Nandy.) (3e classe, n° 88.)

N° 402.

XVIIIe siècle. — Plans d'application relatifs à la forêt d'Arqueuil, paroisse de Nandy. (3e classe, n° 115.)

N° 403.

1754. — AUBIGNY. — Portefeuille contenant les feuilles du plan de la seigneurie d'Aubigny en Brie. (Atlas, n° 24.)

N° 404.

XVIIIe siècle. — BARBEAUX. — Plan des environs de Barbeaux. (3e classe, n° 198.)

N° 405.

XVIIIe siècle. — BARBIZON. — Plan de pièces de terres acquises par le Roi, situées dans le territoire de Barbizon. (Voir Chailly.) (3e classe, n° 282.)

N° 406.

XVIIIe siècle. — BEAUMARCHAIS. — Plan du terroir de Beaumarchais. (Atlas, nos 7 et 8.) (Un plan des limites de ce terroir a été remis au prince de Condé.)

N° 407.

XVIIIe siècle. — BEAUROSE. — Plan du bois de Beaurose, situé proche d'Ozoir-la-Ferrière, appartenant à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, levé par Pierre-Antoine Rivière, arpenteur de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Paris. (3e classe, n° 171.)

N° 408.

XVIIIe siècle. — BEAUTHEIL. — Plan du territoire de la paroisse et seigneurie de Beautheil, dépendant des Chartreux de Paris. (Voir pour ce plan un carton nos 40, 49, série S, de la Section domaniale.) (1re classe, n° 21.)

N° 409.

XVIIIe siècle. — Petit plan formant le complément de la carte de Beautheil, joint au plan de cette seigneurie. (1re classe, n° 22.)

N° 410.

XVIIIe siècle. — Plans des bois, étangs, terres et prés du territoire de Maillard, dépendant des Chartreux de Paris. (Série S.) Voir pour la continuation de ces plans les nos ci-joints 44 et 45. (1re classe, n° 24.)

N° 411.

XVIIIe siècle. — Plan du territoire de Beautheil, situé entre ce village et Coulommiers. (3e classe, n° 102.)

N° 412.

XVIIIe siècle. — BEAUVOIR. — Plan du territoire et de la dîme de Beauvoir. (Atlas, n° 32.)

N° 413.

XVIIIe siècle. — BELLEASSISE (ferme de). — Plans de la ferme de Belleassise, territoire de Brie-Comte-Robert, provenant de l'abbaye de Saint-Denis, et appliqués au terrier de 1707. (9 feuilles, 1 à 8, et 10.) (3e classe, n° 162.)

N° 414.

XVIIIe siècle. — BERNAY, VILBERT, etc. — Plan des dîmes de Bernay, Vilbert et La Grange-Bléneau, appartenant à la commanderie de Savigny-le-Temple. (3e classe, n° 90.)

N° 415.

XVIIIe siècle. — BERNAY. — Plans du territoire de Bernay. (3e classe, nos 89, 90, 117.)

N° 416.

1786. — BLANDUREAU. — Plan géométrique des bois

Digitized by Google

de Blandureau, appartenant au chapitre Notre-Dame de Paris. (2e classe, n° 43.)

N° 417.

1766. — Plan, figure et arpentage de 36 arpens de bois d'accrues, situés aux environs de la ferme de Blandureau, bornés et divisés en coupes réglées, appartenant au chapitre de l'église Notre-Dame de Paris. (3e classe, n° 63.)

N° 418.

1721. — Plan de la ferme seigneuriale de Blandureau. (3e classe, n° 147.)

N° 419.

XVIIIe siècle. — Plans du terroir de Blandureau. (1re classe, nos 15, 16; — 2e classe, nos 11, 43; — 3e classe, nos 62, 63, 147.)

N° 420.

XVIIIe siècle. — BOIS-LE-ROY. — Plan de la censive du Petit-Saint-Jean de Melun, en la paroisse de Bois-le-Roy. (3e classe, n° 131.) Voir ci-après le fief du Bois-Saint-Jean.

N° 421.

XVIIIe siècle. — BOIS-DU-JARD (moulin du). — Plan du moulin du Bois-du-Jard, bâtiments et dépendances, situé à Dammartin, chef-lieu de canton. (3e classe, n° 8.)

N° 422.

1666. — BOIS-DU-PARCQ. — Plan et figure du Bois-du-Parcq, situé entre Brie et Chevry. (3e classe, n° 65.)

N° 423.

XVIIIe siècle. — BOIS-SAINT-JEAN (fief du). — Plan du fief du Bois-Saint-Jean, en la paroisse de Bois-le-Roi. (3e classe, n° 87.)

N° 424.

XVIIIe siècle. — BOIS-SAINTS-PÈRES. — Plan des environs du Bois-Saints-Pères, en partie sur la paroisse de Cesson, relevant de la Commanderie de Savigny-le-Temple. (3e classe, n° 128.)

N° 425.

XVIIIe siècle. — BOISSISE-LA-BERTRAND. — Plans du terroir de Boissise-la-Bertrand. (3e classe, nos 150, 208, 212.)

N° 426.

XVIIIe siècle. — BOISSISE-LE-ROI. — Plan de la terre et seigneurie de Boissise-le-Roi et partie des terroirs de Pringy, Ponthierry, Boissise-la-Bertrand et autres. — Nota. — Ce plan provient de la section historique. (3e classe, n° 208.)

N° 427.

XVIIIe siècle. — Plan de pièces de terre acquises par le Roi, situées dans le territoire de Boissise-le-Roi. (3e classe, n° 202.)

N° 428.

XVIIIe siècle. — BOIS-VALOIS. — Plans du terroir de Bois-Valois. (1re classe, n° 15; — 2e classe, n° 11; — 3e classe, n° 62.)

N° 429.

XVIIIe siècle. — BORDE (bois de La). — Plan du bois de La Borde. (1re classe, n° 44.)

N° 430.

1783. — BORDES (ferme des). — Plans généraux et particuliers des fief et ferme des Bordes, paroisse de Moissy-Cramayel. (3e classe, n° 110.)

N° 431.

XVIIIe siècle. — BOSSUS (ferme des). — Plan de la ferme des Bossus, et des jardins, clos, terres et prés qui en dépendent, située près de Neufmoutiers, canton de Rozoy. (3e classe, n° 7.)

N° 432.

XVIIIe siècle. — BOSSUS (maison des). — Plan de la maison des Bossus et dépendances, située entre Neufmoutiers et La Houssaye. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 219.)

N° 433.

1782. — BOULANCOURT. — Plan géométrique de la

Digitized by Google

terre et seigneurie de Boulancourt, où sont désignés tous les cantons qui en font partie, fait par Prou, d'après le terrier. (Provenant de l'Intérieur.) (1re classe, n° 67.)

N° 434.

1745. — BOULAYES et CHATRES (Les). — Plans des terroirs des Boulayes et Châtres. (2e classe, n° 55; — 3e classe, n° 196.)

N° 435.

XVIIIe siècle. — BOULLOIS (bois des Hauts). — Plan du bois des Hauts-Boullois. (1re classe, n° 44.)

N° 436.

XVIIIe siècle. — BOURGOGNERIE (Domaine et ferme de La). — Plan du domaine, ferme et territoire de La Bourgognerie. (3e classe, nos 72 et 99.)

N° 437.

XVIIIe siècle. — BRANSLES. — Plan du terroir de Bransles. (3e classe, n° 96.)

N° 438.

1763. — BREUIL (Le). — Plan de la Seigneurie du Breuil, enclavée dans celles de Rozoy, Voinsles et Le Plessis-Messire-Henry, appartenant au chapitre de l'église de Paris (3e classe, n° 60.)

N° 439.

1763. — Plan de la seigneurie du Breuil, enclavée dans celles de Rozoy, Voinsles et Le Plessis-Messire-Henry, appartenant au chapitre de l'église de Paris. — Un 2e plan est joint à celui-ci. (3e classe, n° 61.)

N° 440.

1764-1772. — Plan et figure de la terre et seigneurie du Breuil et du bornage avec celles de Rozoy, Voinsles, Bois-Valois, Blandureau et Le Plessis-Messire-Henry, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 62.

N° 441.

XVIIIe siècle. — BREVONNE (Beuvronne.) — Plan des opérations à faire pour redresser la rivière de Brevonne. (Arrêt du Conseil du 27 juillet 1767.) — (Section administrative, E. 2438, n° 29.)

N° 442.

XVIIIe siècle. — BROLLES (fief de). — Plan du fief de Brolles, près Melun. (3e classe, n° 212.)

N° 443.

XVIIIe siècle. — BRÉZOL (fief de). — Plan de l'enclos dit le fief de Brézol, anciennement dit le fief de La Salle, situé près le Montceau. (Voir le bulletin alphabétique sous le même titre, 1783.) (3e classe, n° 198.)

N° 444.

XVIIIe siècle. — BRIE (La). — Plan de deux routes à ouvrir dans les bois de Saint-Denis, pour l'avantage des chasses dans la Brie, situées entre Villeneuve-Saint-Denis et Villeneuve-le-Comte. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 226).

N° 445.

XVIIIe siècle. — BRIE-COMTE-ROBERT. — Élévation géométrale de la ferme des Carmes déchaussés de Paris, située à Brie-Comte-Robert, fait par Marot. (3e classe, n° 141.)

N° 446.

1776. — Deux cahiers de plans contenant l'arpentage figuré de toutes les pièces de terre labourables et prés dépendant d'une ferme située à Brie-Comte-Robert, appartenant aux Carmes déchaussés de Paris, par Mahault. (3e classe, n° 142.)

N° 447.

1766. — BUSSY-SAINT-GEORGES et FERRIÈRES. — Plan des pièces de terre et prés situées sur les terroirs de Bussy-Saint-Georges et Ferrières, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 21.)

N° 448.

XVIIIe siècle. — BUQUET (Le). — Plan de partie du territoire du Buquet, situé le long des chemins de Milly, Puiseaux, Nanteau, Nemours et la rivière d'Essonne. (Voir Seine-et-Oise, 2e classe, n° 113.) (2e classe, n° 70.)

Digitized by Google

N° 449.

XVIIIe siècle. — BUVETTE (friches de La). — Plan des friches de La Buvette et de La Folie-Morin, à M. de La Bourdonnais, situées sur le territoire du Lys (Dammarie). (3e classe, n° 229.)

N° 450.

XVIIIe siècle. — CANAL. — Plan du nouveau canal que fit faire M. Regnaud, entre Valence, Féricy et Barbeaux. (3e classe, n° 198.)

N° 451.

XVIIIe siècle. — CELLE EN BRIE (La). — Plan général du prieuré, terre, seigneurie et gruerie de La Celle en Brie, dépendant des Missions étrangères. (2e classe, n° 53.)

N° 452.

1773. — CÉLY EN BIÈRE. — Plan du terroir et seigneurie de Cély. (1re classe, n° 58.)

N° 453.

1740. — CERVELLE (bois de). — Plan du bois de Cervelle, terroir de Touquin, appartenant au chapitre Notre-Dame de Paris. (3e classe, n° 164.)

N° 454.

XVIIIe siècle. — CESSON. — Plan du territoire de Cesson. (3e classe, n° 128.)

N° 455.

1786. — CHAILLY, FAY, etc. — Plan et procès-verbal d'arpentage et d'estimation de pièces de terre acquises par le Roi, afin d'être plantées en bois pour le service de ses chasses, et situées dans les terroirs et plaines de : Chailly, Fay, Barbizon, Fleury, Samoreau, Héricy, Villiers, Fortoiseau, Melun, Perthes, Saint-Sauveur, Pringy, Boissise-le-Roi, Macherin, Saint-Martin, Orgenois et Orsonville. (Liste civile.) (3e classe, n° 202.)

N° 456.

XVIIIe siècle. — CHAILLY. — Plan du terroir de Chailly. (3e classe, n° 228.)

N° 456 *bis*.

XVIIIe siècle. — CHALIFERT. — Plan des terres de l'archevêque de Paris, situées audit lieu. (Voyez le carton S, archevêché de Paris.)

N° 457.

1708. — CHAMPAGNE. — Plan de tous les bois de Champagne, près Moret. (3e classe, n° 53.)

N° 458.

1761. — CHAMPEAUX. — Plan du pourtour et circonvallation des fossés et dépendances de Champeaux. (3e classe, n° 183.)

N° 459.

XVIIIe siècle. — Autre plan du pourtour et circonvallation des fossés et dépendances de Champeaux. (3e classe, n° 191.)

N° 460.

XVIIIe siècle. — CHAMPIGNY. — Plan des terres et autres héritages de la ferme du domaine de Champigny, près Melun. (2e classe, n° 17.)

N° 461.

XVIIIe siècle. — CHAMPLATREUX (fief de). — Plan du fief de Champlâtreux, situé à Savigny-le-Temple. (3e classe, n° 129.) Voir Coulevrin.

N° 462.

XVIIIe siècle. — CHAMPS et LONGUEIL. — Plan d'arpentage des terres et fiefs de Champlâtreux. (Voyez Seine.) (3e classe, n° 825.)

N° 463.

XVIIIe siècle. — CHANTELOUP. — Voir Chigny.

N° 464.

1767. — CHAPELLE-IGER (La). — Plan du domaine et seigneurie du Plessis-Messire-Henry (Plessis-Mallet), sis au territoire de La Chapelle-Iger, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 40.)

N° 465.

1772. — Plan, figure et arpentage de la ferme sei-

Digitized by Google

gneuriale du Plessis-Messire-Henry et de ses dépendances, appartenant au chapitre de Paris. (1re classe, n° 41.)

N° 466.

XVIIIe siècle. — CHARMENTRAY. — Plan du territoire de Charmentray. (3e classe, n° 195.)

N° 467.

XVIIIe siècle. — CHARNY. — Plan du terroir de Charny. Voyez Choisy-le-Temple, nos 82, 195. (3e classe, n° 77.)

N° 468.

XVIIIe siècle. — CHARTRETTES. — Plan minute du terroir de Chartrettes, du commun pâturage, et des cantons environnants, borné d'un côté par la rivière de Seine. (1re classe, n° 60.)

N° 469.

XVIIIe siècle. — CHATEAU-LANDON. — Plan des bois de l'abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon. (3e classe, n° 188.) Voyez Loiret, 3e classe, n° 75.

N° 470.

XVIIIe siècle. — CHATELET (Le). — Plan du terroir du Châtelet. (1re classe, n° 66.)

N° 471.

XVIIIe siècle. — CHATRES, etc. — Plan du village de Châtres, de Coffry et des Boulets (Boulayes). (2e classe, n° 55.)

N° 472.

XVIIIe siècle. — Plans du village et terroir de Châtres. (3e classe, nos 91, 120, 196.)

N° 473.

1770. — CHAUMES. — Plan des fossés et murs de la ville de Chaumes et de ses alentours. (3e classe, n° 194.)

N° 474.

XVIIIe siècle. — Plan des bois de Crénil, appartenant à l'abbaye de Chaumes. Voir section domaniale, Q. 1433.

N° 475.

XVIIIe siècle. — Atlas du territoire de Chaumes. (n° 32.)

N° 476.

XVIIIe siècle. — CHAUNOY. — Plan de la ferme et du moulin de Chaunoy, et de leurs dépendances, le tout situé au territoire de Champeaux, appartenant au chapitre Saint-Marcel de Paris. (3e classe, n° 48.)

N° 477.

XVIIIe siècle. — CHAUVENNERIE (fief de La). — Plan des possessions du fief de La Chauvennerie, situées dans la seigneurie d'Ozoir-la-Ferrière, dépendant de l'archevêché de Paris. (3e classe, n° 71.)

N° 478.

XVIIIe siècle. — CHÊNE-AU-LOUP (Le). — Plan du bois appelé Le Chêne-au-Loup. (3e classe, n° 85.)

N° 479.

XVIIIe siècle. — CHEVRU. — Plans des bois de la commanderie de Chevru. (3e classe, nos 83, 84.)

N° 480.

XVIIIe siècle. — CHEVRY. — Plan du terroir de Chevry. (3e classe, n° 65.)

N° 481.

XVIIIe siècle. — Atlas du territoire de Chevry. (3e classe, nos 25 et 42.)

N° 482.

1759. — CHIGNY (bois de). — Plan du bois de Chigny, près Chanteloup et le château de la Grange-au-Bois, canton de Lagny. (3e classe, n° 165.) Voir les arpentages, section domaniale, série Q, carton 1433.

N° 483.

1755. — CHOISY-LE-TEMPLE. — Plan de la terre, seigneurie et commanderie de Choisy-le-Temple, avec le domaine seigneurial, levé par Richard. (3e classe, n° 75.)

Digitized by Google

N° 484.

1755. — Plan géométrique de la terre, seigneurie et commanderie de Choisy-le-Temple, et des bâtiments et dépendances du domaine seigneurial. (3e classe, n° 79.)

N° 485.

1733. — Plan, figure et arpentage de cinq pièces de bois taillis dépendant de la commanderie de Choisy-le-Temple. (3e classe, n° 81.)

N° 486.

1733. — Plan, figure et arpentage des bois de Choisy-le-Temple, Charny, La Trace et Monthyon, dépendant de la commanderie de Choisy-le-Temple. (3e classe, n° 82.)

N° 487.

XVIIIe siècle. — Plan de terrains situés dans les terroirs de Choisy, Charny, Claye, Fresnes, Messy et Charmentray. (3e classe, n° 195.)

N° 488.

1762. — Plan des limites des seigneuries de Choisy-le-Temple, de Charny et Fresnes, fait par Richard. (3e classe, n° 209.)

N° 489.

XVIIIe siècle. — CLAYE. — Plans du territoire de Claye. (2e classe, n° 2.) (Voir aussi Choisy-le-Temple, 3e classe, n° 195.)

N° 490.

XVIIIe siècle. — CLÉMENCY. — Plan du fief de Feullarde dit de Clémency. (2e classe, n° 3, et 3e classe, n° 33.)

N° 491.

XVIIIe siècle. — CLOS (fief des), etc. — Plan du fief des Clos, du fief des Tourailles et des environs de La Grange-la-Prévôte, dépendant de la paroisse et commanderie de Savigny-le-Temple. (3e classe, n° 125.)

N° 492.

XVIIIe siècle. — CLOS DU TEMPLE (Le). — Voir Thorigny.

N° 493.

XVIIIe siècle. — CLOS DE VARATRE (fief du). — Plan du fief du Clos de Varâtre. (3e classe, n° 140.) (Voir Varâtre, 2e classe, n° 4.)

N° 494.

XVIIIe siècle. — CLOSE-BARBE (ferme et chapelle de). — Voir Provins.

N° 495.

1757-1765. — CLOS-FONTAINE. — Plan de la seigneurie de Clos-Fontaine, appartenant aux Chartreux de Paris. (2e classe, n° 4.)

N° 496.

XVIIIe siècle. — CLOSEAU (fief du). — Plans du fief du Closeau. (2e classe, n° 9; 3e classe, n° 168.)

N° 497.

XVIIIe siècle. — COFFRY. — Voir Châtres. (2e classe, n° 55.)

N° 498.

XVIIIe siècle. — COMBREUX. — Plan des château et parc de Combreux et de partie du territoire de Tournan. (2e classe, n° 52.)

N° 499.

XVIIIe siècle. — Plan du terroir de Combreux. (3e classe, n° 98.)

N° 500.

XVIIIe siècle. — COMPANS. — Plan du terroir de Compans. (2e classe, n° 3.)

N° 501.

1772. — COMPORTÉ (fief de). — Plan, figure et arpentage des terres labourables et prés du fief de Comporté, dépendant de la seigneurie de Rozoy, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 41.)

N° 502.

XVIIIe siècle. — CORBIER (Le). — Plans du terroir du Corbier. (3e classe, nos 83-84.)

Digitized by Google

N° 503.

XVIIIe siècle. — CORDELINS (ferme des). — Plans des buissons dépendant de la ferme des Cordelins, appartenant à l'hôpital de Meaux. (3e classe, n° 172 *bis*.)

N° 504.

1666. — CORDOUX, *etc.* — Plan de la baronnie, terres et seigneurie de Cordoux, Floris (Fleury), La Fermeté, Grandvilliers, et leurs dépendances. (2e classe, n° 50.)

N° 505.

XVIIIe siècle. — Plan du terroir de Cordoux. (2e classe, n° 86.)

N° 506.

XVIIIe siècle. — COTTIN (friche appelée le pré). — Plan de la friche appelée le pré Cottin. (3e classe, n° 88.)

N° 507.

XVIIIe siècle. — COULEVRIN, *etc.* — Plans des fiefs de Coulevrin, de Forges et de Champlâtreux, dépendant, en partie, de la censive de la commanderie de Savigny-le-Temple. (3e classe, n°s 129, 212.)

N° 508.

XVIIIe siècle.— COULOMMIERS (commanderie et terroir de). (3e classe, n°s 102, 172.)

N° 509.

XVIIIe siècle. — COURCELLES, *etc.* — Plan de Courcelles, de La Bourgognerie et de La Madeleine, canton de Tournan. (3e classe, n° 72 ou 99.)

N° 510.

XVIIIe siècle.— COUR-DE-PÉCY (voir aussi Pécy).— Plan, figure et arpentage de la ferme seigneuriale de La Cour-de-Pécy et de ses dépendances, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 42.)

N° 511.

XVIIIe siècle. — Plan de la ferme de La Cour-de-Pécy. (3e classe, n° 149.)

N° 512.

1740. — COURTOMER. — Plan de la terre et seigneurie de Courtomer, membre de la baronnie de Cordoux. (1re classe, n° 49.)

N° 513.

XVIIIe siècle. — Plan de la terre et seigneurie de Courtomer, membre dépendant de la baronnie de Cordoux. (3e classe, n° 86.)

N° 514.

XVIIIe siècle. — COUTERNOIS ou COTERNOIS (fief de). — (3e classe, n° 24.)

N° 515.

1763. — CRÉCY. — Plan de la ville de Crécy-sur-Morin. (Provenant du Ministère de l'Intérieur, sous le n° 95 de l'inventaire.) (2e classe, n° 71.)

N° 516.

1763. — Plan de la forêt de Crécy, divisée en triages et en coupes. (3e classe, n° 3.)

N° 517.

XVIIIe siècle. — CRÉNIL. Voyez Chaumes.

N° 518.

1751. — CROIX-FONTAINE. — Plans des quinconces et boulingrins de Croix-Fontaine et des environs, situés près de Saint-Port. (2e classe, n° 58.) (Voyez encore Nandy, 3e classe, n° 136.)

N° 519.

1769. — DAMMARTIN. — Atlas des cartes particulières du bourg, territoire et seigneurie de Dammartin, appartenant à M. le prince de Condé. (Atlas, n° 10.)

N° 520.

1769. — Clef des cartes du bourg et territoire du comté de Dammartin. (Atlas, n° 11.)

Digitized by Google

N° 521.

1779. — Atlas des plans et division des bois de la gruerie du comté de Dammartin. (Atlas, n° 15.)

N° 522.

1775. — DAMMARTIN. — Atlas des plans et division des bois du domaine et comté de Dammartin, divisés en coupes réglées. (Atlas, n° 35.)

N° 523.

XVIIIe siècle. — Carte de la capitainerie d'Hallatte, de la terre de Chantilly, du comté de Dammartin, du duché de Montmorency et pays circonvoisins, levée par Henry Sengre. (1re classe, n° 59 ou 56.) (Voyez Seine-et-Oise, n° 26.)

N° 524.

XVIIIe siècle. — Plan du comté et capitainerie de Dammartin. (3e classe, n° 10.) (Remis au prince de Condé.)

N° 525.

XVIIIe siècle. — Plan des limites du comté de Dammartin et de Moussy-le-Neuf, du côté du bois Francart. (3e classe, n° 14.) (Remis au prince de Condé.)

N° 526.

1770. — Plan du bornage des limites entre les seigneuries de Dammartin, Rouvres, Lessart, Montgé et Saint-Mard. (3e classe, n° 16.)

N° 527.

1779-1780. — DAMPMART. — Plan de la dîme du territoire de Dampmart et du domaine utile de la ferme du chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 6.)

N° 528.

1732. — Plan général de la terre et seigneurie de Dampmart et des domaines et fiefs de Roussy, qui en dépendent, contenant tout le territoire de la paroisse de Dampmart et partie de celle de Thorigny, appartenant au chapitre de l'église Notre-Dame de Paris. (2e classe, n° 25.)

N° 529.

1737. — Plan des maisons qui composent le village de Dampmart, dépendant du chapitre de l'église Notre-Dame de Paris. (3e classe, n° 20.)

N° 530.

XVIIIe siècle. — DIEU-LAMANT. (Voir encore 197 et 211.) — Plan du terroir de la commanderie de Dieu-Lamant, située paroisse de Saint-Fiacre et joignant le terroir de Villemareuil et autres, dépendant de la commanderie de Loison. (Ordre de Malte.) (3e classe, n° 207.)

N° 531.

1739. — Plan général de la commanderie et seigneurie de Dieu-Lamant, située paroisse de Saint-Fiacre et attenant le territoire de Villemareuil. (3e classe, n° 211.) (Voir aussi 197.)

N° 532.

XVIIIe siècle. — DONNEMARIE et pays environnants. — (3e classe, n° 205.)

N° 533.

XVIIIe siècle. — DOUE (terroir de). — (3e classe, n° 106.)

N° 534.

1784. — ÉCUELLES et RAVANNES. — Plan général et topographique du terroir d'Écuelles et Ravannes.

NOTA. — Ce plan était joint à l'aveu et dénombrement desdites terres et seigneuries rendu au Roi, en date du 1er octobre 1784. Voir cet aveu à la chambre des comptes : 51e volume sup^r., cote 122. (3e classe, n° 167.)

N° 535.

XVIIIe siècle. — ÉCUELLES (bâtiments et terroir d'). (2e classe, n°s 31, 33, 34.)

N° 536.

XVIIIe siècle. — ÉGRENAY. — Plan du territoire de la seigneurie d'Égrenay, faisant partie du marquisat de Brunoy. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 77 de l'inventaire.) (2e classe, n° 73.)

Digitized by Google

N° 537.

XVIIIe siècle. — ÉCOUBLET ou ÉCOUBLAY (terre et seigneurie d'). — (3e classe, n° 161; Atlas, n° 32.)

N° 538.

XVIIIe siècle. — ÉPIZY. — Plan du terroir d'Épizy, fiefs de Maison-Rouge, du Closeau, des Onze-Arpents et des Marais d'Épizy. (3e classe, n° 168 ou 121.)

N° 539.

XVIIIe siècle. — ÉPINETTE (bâtiments et terroir de la Maison-Neuve L'). — Voir La Grande-Paroisse. (2e classe, n°s 31, 33, 34.)

N° 540.

XVIIIe siècle. — ESSONVILLE (voir Chailly). 3e classe, n° 102.)

N° 541.

XVIIIe siècle. — ÉTARDS ou ÉTARS (terroir des). — (Atlas, n° 21.)

N° 542.

XVIIIe siècle. — FAREMOUTIERS (terroir de). — (3e classe, n° 57.)

N° 543.

XVIIIe siècle. — FAVIÈRES. — Plan des terroirs de Favières, Mandegris, Hermières, Dieu-Lamant, Trente-Arpents et autres. (3e classe, n° 197 ou 105.)

N° 544.

XVIIIe siècle. — FAY. — Plan du château de Fay avec ses dépendances, et de partie du village. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 221.)

N° 545.

XVIIIe siècle. — FAY-LE-BACQ (ferme de). — (3e classe, n°s 26, 27.)

N° 546.

XVIIIe siècle. — FAY. — (Voir Chailly, 3e classe, n° 202.)

N° 547.

XVIIIe siècle. — FÉRICY. — Plan de la terre et seigneurie de Féricy, dépendant de la Sainte-Chapelle de Paris. (1re classe, n° 35.)

N° 548.

1691. — Plan de pièces de bois situées au terroir de Féricy, appartenant à la Sainte-Chapelle du Palais à Paris. (3e classe, n° 49 ou 198.)

N° 549.

XVIIIe siècle. — FERMETÉ (terroir de La). — (2e classe, n° 50.)

N° 550.

XVIIIe siècle. — FERROTTES (terroir de). — (3e classe, n° 101.)

N° 551.

1774. — FERRIÈRES. — Plan, figure et arpentage d'une ferme située à Ferrières, et des terres, prés et bois qui en dépendent, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 16.)

N° 552.

1724. — Plan de la ferme de Ferrières, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 21 ou 143.)

N° 553.

XVIIIe siècle. — FERTÉ-GAUCHER (La). — Deux feuilles de plan des moulins du prieuré de La Ferté-Gaucher. (3e classe, n° 178.)

N° 554.

XVIIIe siècle. — FERTÉ-SOUS-JOUARRE (La). — Plan du nouveau chemin de La Ferté-sous-Jouarre à Montreuil-aux-Lions, dépendant du prieuré de Rouget. (Arrêt du 12 mars 1753.) Section administrative, E 2321.

N° 555.

XVIIIe siècle. — FEULLARDE. (Voir Clémency.) — (3e classe, n° 33.)

Digitized by Google

N° 556.

XVIIIe siècle. — FLAGY (terroir de). — (3e classe, n° 101.)

N° 557.

XVIIIe siècle. — FLEURY. (Voir Chailly.)—(3e classe, n° 202.)

N° 558.

XVIIIe siècle. — FLORIS (terroir de). C'est Fleury. — (2e classe, n° 50.)

N° 559.

XVIIIe siècle. — FONTAINEBLEAU. — Carte générale de la forêt de Fontainebleau et de ses environs. (1re classe, n° 53.)

N° 560.

1728-1729. — Carte topographique de partie de la capitainerie de Fontainebleau, du côté de la Brie, levée sur les lieux. (1re classe, n° 54.)

N° 561.

XVIIIe siècle. — Plan général de Fontainebleau et de ses environs. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 7 de l'inventaire.) (1re classe, n° 61.)

N° 562.

XVIIIe siècle. — Plan ou carte générale de la forêt de Fontainebleau et de ses environs. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 17 de l'inventaire.) (1re classe, n° 62.)

N° 563.

XVIIIe siècle. — Plan de la forêt de Fontainebleau. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 35 de l'inventaire.) (1re classe, n° 63.)

N° 564.

XVIIIe siècle. — Plan de la forêt de Fontainebleau et de ses environs. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 460 de l'inventaire.) (1re classe, n° 64.)

N° 565.

1712. — Plan du bourg et du château de Fontainebleau et environs. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 487 de l'inventaire.) (1re classe, n° 65.)

N° 566.

1773. — Plan de la forêt de Fontainebleau et de ses environs, par Moussaint. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 189 de l'inventaire.) (2e classe, n° 62.)

N° 567.

XVIIIe siècle. — Plan de la forêt de Fontainebleau et de ses environs, par H. de Launois. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 116 de l'inventaire.) (2e classe, n° 63.)

N° 568.

1771. — Plan de la forêt de Fontainebleau, par Moussaint. (2e classe, n° 64.)

N° 569.

1725. — Plan de la forêt de Fontainebleau et de ses environs, par Debray. (2e classe, n° 64 *bis*.)

N° 570.

1770. — Nouvelle carte des environs de Fontainebleau, par Aldring. (3e classe, n° 215.) (Provenant de l'Intérieur.)

N° 571.

1731. — Carte de la forêt de Bière, dite de Fontainebleau, et de ses environs. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 216.)

N° 572.

XVIIIe siècle. — Plan de la forêt de Fontainebleau et de sa distribution. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 218.)

N° 573.

XVIIIe siècle. — Rouleau de cartes détaillées de la forêt de Fontainebleau, en six feuilles détachées par chaque exemplaire. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 231.)

N° 574.

XVIIIe siècle. — Carte de la forêt de Fontainebleau et de ses environs. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 233.)

Digitized by Google

N° 575.

XVIIIe siècle. — Plan de la ville, forêt et environs de Fontainebleau. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 184 de l'inventaire.) (2e classe, n° 65.)

N° 576.

XVIIIe siècle. — Plan de la forêt de Fontainebleau et de ses environs. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 262 de l'inventaire.) (2e classe, n° 66.)

N° 577.

XVIIIe siècle. — Plan de la forêt de Fontainebleau et de ses environs. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 265 de l'inventaire.) (2e classe, n° 67.)

N° 578.

XVIIIe siècle. — Plan de la forêt de Fontainebleau et de ses environs, par H. de Launois. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 277 de l'inventaire.) (2e classe, n° 68.)

N° 579.

1727. — Plan de la forêt et des environs de Fontainebleau. (Provenant de l'Intérieur, sous le n° 247 de l'inventaire.) (2e classe, n° 69.)

N° 580.

XVIIIe siècle. — Plan de l'hôtel de Sens, à Fontainebleau, appartenant au prince de Condé. (3e classe, n° 160.)

N° 581.

XVIIIe siècle. — Plan de l'appartement des dames et chevaliers d'honneur de Mesdames et autres, et des écuries de M. le duc de Chartres, à l'hôtel de Mademoiselle, à Fontainebleau. (3e classe, n° 181 ou 189.) (Liste civile.)

N° 582.

1778. — Plan et procès-verbal d'estimation des bâtiments, cour et jardin du sieur Valentin Rossignol, situés à Fontainebleau, rue d'Avon, acquis par le Roi pour servir de logement au jardinier de son potager. (3e classe, n° 200.)

N° 583.

XVIIIe siècle.—Plans de divers changements à faire dans les appartements de la Reine et autres, à Fontainebleau, avec un état détaillé des bâtiments composant le château et dépendances. (3e classe, n° 204.) (Liste civile.)

N° 584.

1773. — FONTAINES (seigneurie des). — Plan de la seigneurie des Fontaines et des fiefs des Petites-Bordes et du Jarrier. (Canton de Melun sud.) (2e classe, n° 47.)

N° 585.

1786. — FONTAINES (fief des). — Plan d'une partie du territoire du fief des Fontaines et des bois du Monceau qui en dépendent. (Canton de Tournan.) (3e classe, n° 116.)

N° 586.

1746. — FOREST et ÉCOUBLET. — Plan des limites des terres et seigneurie de Forest et d'Écoublet ou Écoublay, appartenant au chapitre de Vincennes. (Canton de Tournan.) (3e classe, n° 161.)

N° 587.

1780. — FRESNES. — Plan de plusieurs pièces de terre dépendant de la seigneurie de Fresnes, enclavées dans les terres de Choisy-le-Temple, et des terres de Choisy, au terroir de Fresnes. (3e classe, n° 78.)

N° 588.

1748. — FRÉTAY. — Plan général de la terre et seigneurie de Frétay. (Canton de Tournan.) (2e classe, n° 57.)

N° 589.

XVIIIe siècle. — Autre plan de la même terre de Frétay. (Canton de Tournan.) (3e classe, n° 97.)

N° 590.

XVIIIe siècle. — FROIDE-FONTAINE. — Plan de la ferme de Froide-Fontaine, prés et larry qui en dépendent, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 29.)

Digitized by Google

N° 591.

XVIIIe siècle. — GIVRY (seigneurie de). — Plan de la terre et seigneurie de Givry, avec le répertoire. (Canton de Nangis.) (2e classe, n° 54.)

N° 592.

XVIIIe siècle.— GRANDE-PAROISSE (La).— Plan des terres de Mongelard, Rubreau et Rubrettes, au territoire de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 32.)

N° 593.

1758-1759. — Première carte du plan de la seigneurie de La Grande-Paroisse, au ci-devant chapitre de Paris. (1re classe, n° 33.)

N° 594.

1759. — Troisième carte du plan de la seigneurie de La Grande-Paroisse. (1re classe, n° 34.)

N° 595.

1758-1759. — Quatrième carte du Plan de la seigneurie de La Grande-Paroisse, comprenant la vallée du Gâtinais. (1re classe, n° 35.)

N° 596.

XVIIIe siècle. — Plan du territoire et île de Mouchavent, dépendant de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (1re classe, n° 39.)

N° 597.

1759. — Plan des territoires de La Roche, Mongelard et Tavers, formant la deuxième carte du plan de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 18.)

N° 598.

1752. — Plans des fiefs des Appentis et de Machecourt et des terres et héritages qui en dépendent, compris dans la seigneurie de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (2e classe, n° 19.)

N° 599.

XVIIIe siècle.— Plan d'une partie de la paroisse de Vernou, dépendant de la seigneurie de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (2e classe, n° 20.)

N° 600.

XVIIIe siècle. — Plan de La Maison-Neuve, L'Épinette et Écuelles, contenant les bâtiments, cours, jardins, terres, prés et bois qui en dépendent, et faisant partie de la seigneurie de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (2e classe, n° 31.)

N° 601.

1765. — Plan des héritages dépendant de La Maison-Neuve, d'Écuelles et de L'Épinette, paroisse de Vernou, dépendant de la seigneurie de La Grande-Paroisse, et appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (2e classe, n° 33.)

N° 602.

1774. — Plan de La Maison-Neuve, L'Épinette et Écuelles, contenant les maisons, jardins, terres, bois et bruyères qui en dépendent, et faisant partie de la seigneurie de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (2e classe, n° 34.)

N° 603.

1772. — Plan du domaine de La Grande-Paroisse, contenant la maison seigneuriale et les terres et prés qui en dépendent, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 38.)

N° 604.

1757. — Plan des fiefs des Appentis et de Machecourt dépendant de la seigneurie de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de l'église Notre-Dame de Paris. (3e classe, n° 38.)

N° 605.

1770. — Plan général de La Grande-Paroisse relatif à la dîme, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 34.)

Digitized by Google

N° 606.

1759. — Carte quatrième du plan de La Grande-Paroisse, dit la Vallée du Gâtinais, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (3e classe, n° 35.)

N° 607.

1760.— Plan de l'île et terres de Mouchavent, dépendant de la seigneurie de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de l'église de Paris, (3e classe, n° 36.)

N° 608.

1770.— Plan des terres, prés et bois de Mouchavent, dépendant de la seigneurie de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 37.)

N° 609.

XVIIIe siècle. — GRAND-FONTAINE. — Atlas des cartes de la terre et seigneurie de Grand-Fontaine, paroisse de Touquin. (Atlas, n° 31.)

N° 610.

XVIIIe siècle. — Plan du domaine et seigneurie de Grand-Fontaine, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 35.)

N° 611.

XVIIIe siècle. — Plan et figure de la terre, domaine et seigneurie de Grand-Fontaine, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 36.)

N° 612.

XVIIIe siècle. — Plan général de la seigneurie de Grand-Fontaine, paroisse de Touquin, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 37.)

N° 613.

XVIIIe siècle. — Plan de la ferme seigneuriale de Grand-Fontaine, dépendant du domaine de Rozoy. (3e classe, n° 144.)

N° 614.

XVIIIe siècle. — GRAND'-MAISON (La). — Plan des terres, prés et bois, de la ferme de La Grand'-Maison, située à Villeneuve-le-Comte, appartenant au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. (2e classe, n° 38.)

N° 615.

XVIIIe siècle. — GRAND-PUITS. — Atlas des plans de la terre et seigneurie de Grand-Puits, appartenant à l'abbaye de Saint-Denis. (Atlas, n° 37.)

N° 616.

XVIIIe siècle. — Autre atlas de la terre et seigneurie de Grand-Puits. (Atlas, n° 41.)

N° 617.

1696. — Plan de la seigneurie de Grand-Puits, entre le hameau du Périchois et les bois de Montibost, appartenant à l'abbaye de Saint-Denis. (3e classe, n° 63.)

N° 618.

XVIIIe siècle. — GRANGE-LA-PRÉVOTE (La). — Plan de la seigneurie de La Grange-la-Prévôte et du fief du Plessis-le-Roy. (3e classe, n° 92.)

N° 619.

XVIIIe siècle. — GRANGES (Les). — Plan de la dîme des Granges, près Melun, dépendant de la commanderie de Saint-Jean en l'Isle-lez-Corbeil. (3e classe, n° 118.)

N° 620.

XVIIIe siècle. — GRATEPEL et MARE-SAINT-JEAN (fiefs de). — Plan des territoires du fief de Gratepel, paroisse de Lésigny-en-Brie, et du fief de La Mare-Saint-Jean, paroisse de Villiers-en-Bière. (3e classe, n° 135.)

N° 621.

XVIIIe siècle. — GRILLON (fief du). — Plan du fief et domaine du Grillon, situés à Touquin et Faremoutiers, appartenant aux chartreux de Paris. (3e classe, n° 57.)

N° 622.

1736. — GUERLANDE. — Plan des terres, prés et bois

Digitized by Google

du fief et domaine de Guerlande, appartenant aux chartreux de Paris. (Canton de Rozoy.) (3e classe, n° 54.)

N° 623.

XVIIIe siècle. — HOPITAL-BIGOT (L'). — Plan des terres, prés, bois et bruyères de l'Hôpital-Bigot, près Châtres, dépendant de la commanderie de Saint-Jean en l'Isle-lez-Corbeil. (3e classe, n° 120.)

N° 624.

XVIIIe siècle. — Plan du domaine de l'Hôpital-Bigot et de Châtes (Châtres), dépendant de la commanderie de Saint-Jean en l'Isle-lez-Corbeil. (Canton de Tournan.) (3e classe, n° 91.)

N° 625.

XVIIIe siècle. — Plan d'application des terres, prés, bois, etc., du domaine de l'Hôpital-Bigot, dépendant de la commanderie susdite. (3e classe, n° 134.)

N° 626.

XVIIIe siècle. — JOSSIGNY. — Plan de la terre et seigneurie de Jossigny. (1re classe, n° 7.)

N° 627.

XVIIIe siècle. — Plan de la terre et seigneurie de Jossigny, appartenant à l'abbaye de Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris. (1re classe, n° 29.)

N° 628.

XVIIIe siècle. — Plan de la terre et seigneurie de Jossigny, appartenant à l'abbaye de Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris. (1re classe, n° 30.)

N° 629.

XVIIIe siècle. — Plan des Rouelles en Brie, au territoire de Jossigny, appartenant à l'abbaye de Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris. (3e classe, n° 25.)

N° 630.

XVIIIe siècle. — JOUY-LE-CHATEL. — Plan de la seigneurie de Jouy-le-Châtel, sept feuilles cotées 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8 (la 3e manque.) (1re classe, n° 1.)

N° 631.

XVIIIe siècle. — JUILLY. — Atlas des plans du village et territoire du domaine et seigneurie de Juilly. (Atlas, n° 9.)

N° 632.

XVIIIe siècle. — Plan de la maison, jardin et enclos de l'Oratoire de Juilly avec celui de la ferme de Verrières, près Juilly, qui en dépend. (2e classe, n° 21.)

N° 633.

XVIIIe siècle. — Plan et arpentage de bois situés près de Juilly, appartenant à l'oratoire de Paris.

N° 634.

XVIIIe siècle. — LAGNY. — Plan des bâtiments de la ferme de Lagny, appartenant au séminaire de Saint-Sulpice. (3e classe, n° 22.)

N° 635.

1696. — Plan de prés et terres situés près de Lagny, appartenant au chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris. (3e classe, n° 23.)

N° 636.

XVIIIe siècle. — Plan des remparts, fossés et chemins qui enclavent la ville de Lagny, appartenant à l'abbaye du lieu, dressé par Delestain, pour être annexé au contrat d'aliénation, série Q, 1408. (3e classe, n° 169.)

N° 637.

XVIIIe siècle. — LAQUAIS (terre du). — Plan de la terre du Laquais, appartenant au sieur Dufays, et provenant de la commanderie de Coulommiers. (3e classe, n° 172.)

N° 638.

1775. — LARCHANT. — Plan des dîmes et champarts de la seigneurie de Larchant, du domaine de la ferme du Chapitre, et de toutes les dîmes étrangères dépendant de cette seigneurie. (1re classe, n° 2.)

N° 639.

XVIIIe siècle. — Plan général de la circonscription

Digitized by Google

de la terre et seigneurie de Larchant, et des dîmes en dépendant, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris, réduit du grand plan levé en 1775. (1re classe, n° 3.)

N° 640.

1721. — Plan géométral du fief de Saint-Mathurin, au territoire de Larchant, et des bois, terres et marais du domaine, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 47.)

N° 641.

XVIIIe siècle. — Plan des bâtiments de la ferme seigneuriale de Saint-Mathurin de Larchant. (3e classe, n° 145.)

N° 642.

XVIIIe siècle. — Plans (3 feuilles) de l'église Saint-Mathurin de Larchant. — NOTA. — Ces plans sont de la section domaniale (chapitre de Paris.) Série S, carton 308. (3e classe, n° 179.)

N° 643.

XVIIIe siècle. — Plan de la geôle et auditoire de Larchant, à MM. du chapitre de Paris. (Même observation qu'à l'article précédent.) (3e classe, n° 180.)

N° 644.

XVIIIe siècle. — Plan récent du marais de Larchant et d'une rigole pour l'écoulement des eaux. (4 exemplaires.) (3e classe, n° 236.)

N° 645.

XVIIIe siècle. — LÉCHELLE (forêt de la). — Plan de la forêt de la Léchelle, près Chevry, et mémoire sur l'étendue de ladite forêt, contre l'inspecteur du domaine et l'engagiste pour les prétendant droit à sa propriété comme propriété privée. (Atlas, n° 42.)

N° 646.

1666. — LÉCHELLE (bois de la).— Plan et figure des bois de la Léchelle, situés entre Presles et Cossigny. (3e classe, n° 64.)

N° 647.

XVIIIe siècle. — LESSART. — Clef du plan de la terre et seigneurie de Lessart. (Canton de Dammartin.) (Atlas, n° 23.)

N° 648.

XVIIIe siècle. — LESSART, MARCHEMORET, etc. — Plan des limites des terroirs de Lessart et de Marchemoret, de Dammartin et Longperrier, de Beaumarchais et de Loisy. (Remis au prince de Condé.) (Voir Marchemoret.) (3e classe, n° 19.)

N° 649.

XVIIIe siècle. — LIEUSAINT. — Plan de la terre et seigneurie de Lieusaint, appartenant aux chartreux de Paris. (1re classe, n° 8.)

N° 650.

XVIIIe siècle. — Plan de différentes pièces de terre situées sur le territoire de Lieusaint et les environs. (3e classe, n° 111.)

N° 651.

1724. — LIZY-SUR-OURCQ. — Plan de la ferme de Lizy-sur-Ourcq, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 146.)

N° 652.

XVIIIe siècle. — LOING (rivière de). — Profil de la rivière du Loing au devant du perthuis de la digue de Fromonville. (Maison d'Orléans.) (3e classe, n° 152.)

N° 653.

1771. — LONGPERRIER. — Plan général de la terre et seigneurie de Longperrier, dépendant de l'abbaye royale de Chaalis. (1re classe, n° 55.)

N° 654.

1771. — Plan du village de Longperrier, dépendant de l'abbaye royale de Chaalis, avec la clef indicative du plan. (3e classe, n° 9.)

N° 655.

XVIIIe siècle. — LONGUEUIL. — Explication ou légende du plan et arpentage des terres, des fiefs de Longueuil et Champs-sur-Marne, et de celles situées à Créteil, appartenant à l'Hôtel-Dieu de Paris, par Jubin. (3e classe, n° 213.)

(Voyez Seine, 3e classe, n° 825.)

Digitized by Google

N° 656.

XVIIIe siècle. — LORIBEAU. — Plan des terres, prés et bois de la ferme de Loribeau, dépendant de la censive de l'archevêché de Paris. (3e classe, n° 73.)

N° 657.

1778. — LUTZ (fief du). — Plan du fief du Lutz, situé paroisse de Jouy-le-Châtel, proche le Corbier, appartenant à la commanderie de Chevru. (3e classe, n° 83.)

N° 658.

1778. — Plan du fief du Lutz, situé paroisse de Jouy-le-Châtel, proche le Corbier, appartenant à la commanderie de Chevru. (3e classe, n° 84.)

N° 659.

1692. — MACHAULT. — Carte de La Grande-Paroisse, Vernou et partie de Machault, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (1re classe, n° 37.)

N° 660.

1692. — Carte de Machault et de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (1re classe, n° 38.)

N° 661.

XVIIIe siècle. — Plan ou carte de Machault, Valence, Le Châtelet, etc., et leurs environs. (Provenant de l'intérieur, sous le n° 482 de l'inventaire, 1re classe, n° 66.)

N° 662.

XVIIIe siècle. — MADELEINE (La). — Plan du territoire de la Madeleine, près Tournan, et des terres des domaines et fermes de La Bourgognerie, Courcelle, Grand et Petit-Mesnil, etc., en censive de l'archevêché de Paris. (3e classe, n° 72.)

N° 663.

1782. — MAGNY-LE-HONGRE. — Carte topographique des bâtiments, cour, jardin, terres et prés de la ferme de Sainte-Geneviève, située à Magny-le-Hongre, appartenant à Sainte-Geneviève du Haut-Mont de Paris. (3e classe, n° 4.)

N° 664.

XVIIIe siècle. — Plan des bâtiments de la ferme de Magny-le-Hongre. (3e classe, n° 112.)

N° 665.

1735. — MAGNY-SAINT-LOUP. — Atlas des plans du terrier de Magny-Saint-Loup, membre de la commanderie de Moisy-le-Temple. (Atlas, n° 26.)

N° 666.

XVIIIe siècle. — MAILLARD et dépendances (seigneurie de). — Plan des bois de La Borde, les Hauts-Boullois, la Roulotte, Mussien, Glatigny, Mesmillon et le Tartre, et d'une partie du territoire de la seigneurie de Maillard, appartenant aux chartreux de Paris. (1re partie.) (1re classe, n° 44.)

N° 667.

XVIIIe siècle. — Plan d'une partie du territoire de la seigneurie de Maillard, appartenant aux chartreux de Paris. (2e partie.) (1re classe, n° 45.)

N° 668.

1687-1710. — MAISONCELLES et les loges Saint-Denis. — Atlas des plans du territoire et seigneurie de Maisoncelles et les Loges-Saint-Denis, dépendant de l'abbaye de Saint-Denis. (Voir le terrier, section domaniale, n° 2746.) (Atlas, n° 38.)

N° 669.

1747. — MAISONNEUVE, etc. — Atlas du domaine de Maisonneuve et de l'Hôpital-sous-Coulommiers, dépendant de l'ordre de Malte, dressé par Denis Piat. — NOTA. — Voir à la section domaniale, boîte 324, l'arpentage dudit atlas par le même. (Atlas, n° 38 *bis*.)

N° 670.

XVIIIe siècle. — MANDEGRIS. — Plan de Mandegris, terres, bois et étang qui en dépendent, et autres lieux et territoires environnants. (Voir aussi Favières.) (2e classe, n° 56.)

N° 671.

1772. — MARANGIS. — Plan de la ferme et moulin

Digitized by Google

de Marangis (territoire de Vernou) et des terres, prés et bois qui en dépendent, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 30.)

N° 672.

1772. — MARCHÉMORET. — Plan de la terre et seigneurie de Lessart, paroisse de Marchémoret, au comté de Dammartin. (Voir Lessart.) (2e classe, n° 22.)

N° 673.

1776. — MARNE (rivière de). — Plan de prés et terres situés le long de la rivière de Marne, appartenant au chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris. (1re classe, n° 31.)

N° 674.

XVIIIe siècle. — MAUROY. — Plan de la circonscription de la seigneurie de Mauroy, paroisse de Doue, et de la partie de cette seigneurie située sur la paroisse de Saint-Cyr. (3e classe, n° 106.)

N° 675.

1776. — MAY EN MULTIEN. — Plan des terres situées sur le territoire de May en Multien, appartenant à l'archevêché de Paris. (3 feuilles.) (3e classe. n° 31.)

N° 676.

1740. — MEAUX. — Atlas des plans, figure et mesurage de différentes pièces de terre, îles et prés, situés sur les terroirs de plusieurs paroisses près Meaux, dépendant de la commanderie de Moisy-le-Temple. (Atlas, n° 39.)

N° 677.

XVIIIe siècle. — Plan des murs, fossés, etc., de la ville de Meaux, faisant partie des anciennes fortifications. (Voir le procès-verbal d'arpentage, en date du 4 février 1774 et autres pièces relatives à la concession. (Section domaniale, Q, carton 1421.) (3e classe, n° 170.)

N° 678.

XVIIIe siècle. — Plan d'une grille de l'une des églises de Meaux. (3e classe, n° 203.)

N° 679.

XVIIIe siècle. — Carte générale de l'évêché de Meaux, provenant de l'Intérieur, retirée et classée au dépôt des cartes. (Cartes ecclésiastiques, Évêché de Meaux.) (3e classe, n° 214.)

N° 680.

XVIIIe siècle. — Plan des bois et des bâtiments dépendant de l'évêché de Meaux. (3e classe, n° 217.)

N° 681.

XVIIIe siècle. — Plans de châteaux et dépendances, appartenant à l'évêché de Meaux. (Provenant de l'intérieur.) (3e classe, n° 224.)

N° 682.

1773. — Plan des bois de Meaux et des environs. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 227.)

N° 683.

1778. — MELUN. — Atlas des plans détaillés de la seigneurie du Mont-Saint-Père-lez-Melun et de ses dépendances, dépendant de l'abbaye des Bénédictins, dressés par Lebellier. (Atlas, n° 19.)

N° 684.

XVIIIe siècle. — Plan du monastère de Saint-Pierre, à Melun. (3e classe, n° 41.)

N° 685.

XVIIIe siècle. — Plans d'application de la censive de la commanderie de Saint-Jean en l'Isle, sur une portion de la ville de Melun. (2 feuilles.) (3e classe, n° 137.)

N° 686.

XVIIIe siècle. — Plan de l'enclos des capucins de Melun. (3e classe, n° 173.)

N° 687.

XVIIIe siècle. — Plan d'une partie de la ville de Melun et de ses environs, du côté de la porte de Bière.

NOTA. — Voir des titres y relatifs, section domaniale, Q, 1404. (3e classe, n° 175.)

Digitized by Google

N° 688.

XVIIIe siècle. — Plan de l'enceinte du château de Melun. — NOTA. — Voir des titres y relatifs, section domaniale, Q, 1404. (3e classe, n° 176.)

N° 689.

1734. — Plans (2 feuilles) des environs de la ville de Melun, du côté de la porte Saint-Jean, entre le pont Saint-Liesne et ladite porte, par Limosin. (3e classe, n° 177.)

N° 690.

XVIIIe siècle. — MÉNARDIÈRE (La). — Plan des terres, prés et bois du fief de La Ménardière, près de La Planchette, dépendant de Favières (Tournan.) (3e classe, n° 105.)

N° 691.

1737. — MESNIL-AMELOT (Le). — Plan des terres du domaine et de la censive du chapitre de l'église de Paris, situées au terroir du Mesnil en France ou Mesnil-Amelot. (2e classe, n° 6.)

N° 692.

1774. — Plan, figure et arpentage des terres labourables, situées sur le terroir du Mesnil-Mme Rance ou Mesnil-Amelot, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 7.)

N° 693.

1737. — Plans des fiefs des Métairies ou Notre-Dame, contenant les terres du domaine et de la censive du chapitre de l'église de Paris, situés au terroir du Mesnil en France, ou Mesnil-Amelot. (2e classe, n° 8.)

N° 694.

XVIIIe siècle. — METZ-LE-MARÉCHAL (Le). — Plan, figure et arpentage de la forest du Metz-le-Maréchal, paroisse de Bransles. (3e classe, n° 96.)

N° 695.

1782. — Plan de la forest du Metz-le-Maréchal, située dans la paroisse de Dordives et aux environs d'Égreville, Ferrières, Bransles et Les Bordes. (3e classe, n° 193.)

N° 696.

1789. — MIRVAUX. — Cartulaire ou atlas des plans de la seigneurie et baronnie de Mirvaux, appartenant au chapitre de la Sainte-Chapelle de Vincennes. (Atlas, n° 33.)

N° 697.

XVIIIe siècle. — Première partie du plan de la seigneurie de Mirvaux, dépendant du chapitre de Vincennes. La table dudit plan est à la section domaniale, série S, n° 2045. (1re classe, n° 51.)

N° 698.

XVIIIe siècle. — 2e partie du plan de la seigneurie de Mirvaux. (1re classe, n° 52.)

N° 699.

XVIIIe siècle. — MITRY. — Atlas des plans géométriques du village et territoire de la terre et seigneurie de Mitry en France, levé par Richard. (Atlas, n° 12.)

N° 700.

XVIIIe siècle. — Clef des plans des seigneuries de Mitry et Mory, avec leur application au terrier de 1757. (Atlas, n° 14.)

N° 701.

1766. — Plan des terres du domaine du chapitre de l'église de Paris, situées au terroir de Mitry, Mory, Compans et Le Mesnil. (2e classe, n° 3.)

N° 702.

XVIIIe siècle. — MOISENAY. — Plan des terres dépendant du territoire de Moisenay. (3e classe, n° 109.)

N° 703.

1785. — MOISSY-L'ÉVÊQUE. — Plan des limites et circonscription de la dîme et seigneurie de Moissy-l'Évêque, et du domaine de cette seigneurie, appartenant à l'archevêché de Paris. (2e classe, n° 1er.)

N° 704.

1743. — MONCEAU. — Plan de la terre du Monceau et dépendances. (Canton de Tournan.) (2e classe, n° 59.)

Digitized by Google

N° 705

XVIIIe siècle. — MONT. — Plan de la ferme de Mont, paroisse de Mormant, et des terres, prés, bois qui en dépendent, appartenant à la chartreuse de Paris. (1re classe, n° 5.)

N° 706.

1740. — MONTAIGU. — Atlas des plans du territoire de Montaigu, membre de la commanderie de Moisy-le-Temple. (Atlas, n° 27.)

N° 707.

1776. — MONTCEL (Le). — Atlas du plan général du domaine du fief et ferme du Montcel, situé au territoire d'Annet-sur-Marne, appartenant au collège de Montaigu. (Atlas, n° 34.)

N° 708.

1772. — MONTGÉ. — Atlas des plans du village et territoire de Montgé, à M. le prince de Condé. (Atlas, n° 1er.)

N° 709.

1772. — Clef du plan du village et territoire de Montgé. (Atlas, n° 2.)

N° 710.

XVIIIe siècle. — Carte générale des bois de Montgé, du Sépulcre et de Juilly, levé par Dubois. (2e classe, n° 23.)

N° 711.

XVIIIe siècle. — Carte particulière des bois de Montgé, situés dans le comté de Dammartin. (Remise au prince de Condé.) (3e classe, n° 6.)

N° 712.

XVIIIe siècle. — Carte particulière des bois de Montgé situés, etc. (Remise au prince de Condé.) (3e classe, n° 11.)

N° 713.

XVIIIe siècle. — MONGÉ, VINANTES, etc. — Plan des limites et cantonnement entre les terroirs de Montgé et Vinantes, et celui du Plessis-aux-Bois, dans le comté de Dammartin. (Remis au prince de Condé.) (3e classe, n° 12.)

N° 714.

XVIIIe siècle. — MONTRY. — Plan des 1er, 2e et 3e cantons des dîmes du chapitre de Saint-Louis-du-Louvre de Paris, situés à Montry. (3e classe, n° 5.)

N° 715.

XVIIIe siècle. — Plan figuré de Monthéry ou Montry, où est située une pièce de terre appartenant au chapitre de Saint-Thomas-du-Louvre. (3e classe, n° 70.)

N° 716.

1791. — MORET. — Plan du nouveau bureau de Moret, construit en 1791. (3e classe, n° 103.)

N° 717.

XVIIIe siècle. — MORY. — Atlas du plan géométrique des territoire et seigneurie de Mory, levé par Richard. (Voir aussi Mitry.) (Atlas, n° 13.)

N° 718.

1783. — MOTELLES (île de). — Plan et arpentage de l'île de Motelles et des prés joignants. (Canton de Melun.) Voir à la section domaniale, Q, 1403 des pièces y relatives. (3e classe, n° 174.)

N° 719.

XVIIIe siècle. — MOTTE (seigneurie de La). — Plan de la seigneurie de La Motte et fief de Couternois, et de leurs limites avec la seigneurie de Jossigny, dépendant de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris. (3e classe, n° 24.)

N° 720.

XVIIIe siècle. — MOUSSY-LE-NEUF. — Plan d'une partie du territoire de Moussy-le-Neuf, près Dammartin, où se trouve Montcrépin, etc. (3e classe, n° 2.)

N° 721.

XVIIIe siècle. — Plan du bornage de Moussy-le-Neuf et Dammartin. (Remis au prince de Condé.) (3e classe, n° 15.)

Digitized by Google

N° 722.

XVIII° siècle. — MOUSSY-LE-VIEUX. —Plan des village, château et parc de Moussy-le-Vieux, près Dammartin. (Remis au prince de Condé.) (3° classe, n° 13.)

N° 723.

XVIII° siècle. — NANDY. — Anciens plans du territoire de Nandy pour servir de comparaison avec le nouvel état des lieux, et à résoudre les difficultés survenues entre M. de Perthuis et la commanderie de Savigny-le-Temple. (2 feuilles.) (3° classe, n° 122.)

N° 724.

XVIII° siècle. — NANDY, SAINT-PORT, etc. — Plans d'application relatifs aux territoires de Nandy, Saint-Port, Noisement, Croix-Fontaine et Sainte-Assise. (3° classe, n° 136).

N° 725.

XVIII° siècle. — NANTOUILLET. — Atlas des plans de la terre, seigneurie et domaine de Nantouillet. (Atlas, n° 16.)

N° 726.

XVIII° siècle. — Carte des bailliage et duché de Nemours et des justices qui en dépendent. (3° classe, n° 95.)

N° 727.

XVIII° siècle. — Plan d'une partie de la ville de Nemours, figuré pour la maison de M. Rhodes. (3° classe, n° 235.)

N° 728.

XVIII° siècle. — NONNES-DE-TOUQUIN (fief des). — Plan du fief des Nonnes-de-Touquin (canton de Rozoy), appartenant aux chartreux de Paris. (3° classe, n° 58.)

N° 729.

XVIII° siècle. — ORCHEUX. — Plan du territoire d'Orcheux, près Dammartin et Eve (Oise). (2° classe, n° 24.)

N° 730.

1760. — ORVANNE. —Plan du cours de l'Orvanne et du moulin de la Tour, appartenant au collège de Beauvais (Louis-le-Grand.) (2° classe, n° 61.)

N° 731.

1774. — OTHIS et BEAUMARCHAIS. — Atlas des cartes particulières des seigneuries d'Othis et Beaumarchais, annexes du comté de Dammartin. (Atlas, n° 7.)

N° 732.

1774. — Clefs des plans et cartes des seigneuries d'Othis et Beaumarchais. (Atlas, n° 8).

N° 733.

1749-1745. — OURCQ (canal de l'). — Plan de l'embouchure du canal de la rivière d'Ourcq, dans la Marne en 1735; du canal du Port-aux-Perches en 1749; des maisons et jardins où on a construit la forge, les magasins du canal de Lizy et les écluses en 1755. (3° classe, n° 107.)

N° 734.

XVIII° siècle. — OURCQ (canal de l'). — Plan de la situation des travaux du canal de l'Ourcq, au 30 brumaire an XI. (Provenant de l'Intérieur.) (3° classe, n° 230.)

N° 735.

1765. — OZOIR-LA-FERRIÈRE. — Atlas des plans et cartes des seigneuries d'Ozoir-la-Ferrière et Romaine, appartenant à l'archevêché de Paris. (Atlas, n° 30.)

N° 736.

1765. — Plan de la seigneurie d'Ozoir-la-Ferrière et Romaine, appartenant à l'archevêché de Paris. (1re classe, n° 9.)

N° 737.

1747-1748. — Plan et arpentage des bois dépendant de l'archevêché de Paris, situés aux environs d'Ozoir-la-Ferrière. (2° classe, n° 15.)

N° 737 *bis*.

1782. — Plan de cinq coupes de bois, situés sur le territoire d'Ozoir-la-Ferrière, appartenant à l'archevêché de Paris. (3° classe, n° 52.)

Digitized by Google

N° 738.

1760. — OZOUER-LE-VOULGIS. — Livre de plans des fief et seigneuries de Saint-Victor et du Jard, situés aux villages et terroirs d'Ozouer-le-Voulgis et des Étards en Brie, y compris les terres et prés de la ferme seigneuriale de Saint-Victor. (Atlas, n° 21.)

N° 739.

1702. — Plan, figure et arpentage des bois d'Ozouer-le-Voulgis. (3e classe, n° 51.)

N° 740.

XVIIIe siècle. — Plan de la ferme et des terres d'Ozouer-le-Voulgis et des terres, prés et bois qui en dépendent, appartenant à la commanderie de Saint-Jean en l'Isle. (3e classe, n° 119.)

N° 741.

XVIIIe siècle. — Plan d'application du domaine et ferme d'Ozouer-le-Voulgis, dépendant de la commanderie de Saint-Jean en l'Isle. (3e classe, n° 133.)

N° 742.

1778. — PARC-SAINT-MARTIN. — Plan des fiefs du Parc-Saint-Martin, fief près le Parc-Saint-Martin et le fief de Montliard, situés sur le chemin de Rumont à Augerville et de Burcy audit Augerville. (3e classe, n° 222.)

N° 743.

1767. — PÉCY. — Plan de la seigneurie de La Cour-de-Pécy, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (Voir aussi Cour-de-Pécy.) (1re classe, n° 18.)

N° 744.

1757. — PETIT-JARD (Le). — Atlas du plan et arpentage général de la terre et seigneurie du Petit-Jard et de la ferme de Saint-Victor, dépendant de l'abbaye royale de Saint-Victor de Paris. (Atlas, n° 20.)

N° 745.

XVIIIe siècle. — PLESSIS-FEU-AUSSOUX (Le). — Plan du village, du territoire et de la seigneurie du Plessis-Feu-Aussoux, dépendant des chartreux de Paris. (1re classe, n° 23.)

N° 746.

XVIIIe siècle. — PESSIS-LE-ROY (Le). — Plan du fief du Plessis-le-Roy, paroisse de Savigny-le-Temple. (Voir aussi la Grange-la-Prévôte.) (3e classe, 93.)

N° 747.

XVIIIe siècle. — Plan du fief du Plessis-le-Roy dépendant de la paroisse et commanderie de Savigny-le-Temple. (3e classe, n° 126.)

N° 748.

XVIIIe siècle. — PLESSIS-LES-NONNAINS (Le). — Portefeuille contenant les plans des terres et bois du Plessis-les-Nonnains, près Chevry. (Atlas, n° 25.)

N° 749.

1763. — PLESSIS-L'ÉVÊQUE (Le). — Plan de la seigneurie du Plessis-l'Évêque, dépendant du collège de Beauvais, à Paris. (Louis-Legrand.) (1re classe, n° 12.)

N° 750.

XVIIIe siècle. — Plan de la terre et seigneurie du Plessis-l'Évêque, près de Dammartin, appartenant au collège de Louis-le-Grand. (2e classe, n° 60.)

N° 751.

1772. — PLESSIS-MESSIRE-HENRY (Le). — Plan de la ferme du Plessis-Messire-Henry, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (Voir aussi La Chapelle Iger.) (3e classe, n° 148.)

N° 752.

1762. — PONTVILLE, etc. — Plan des bâtiments, terres, prés, bois et bruyères des fermes de Pontville, du Prieuré et de Frénières, ainsi que de la forêt de Saint-Germain dépendant de la seigneurie de Saint-Germain-Laval, appartenant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris. (Huit feuilles.) (3e classe, n° 154.)

Digitized by Google

N° 753.

XVIIIe siècle. — POTINEAU et POTINEL. — Plan des bois de Potineau et Potinel, avec autres bois et terres adjacents. (Canton de Tournan.) (2e classe, n° 5.)

N° 754.

XVIIIe siècle. — PROVINS. — Plans du collège de Provins et de la ferme et chapelle de Close-Barbe, près Provins, dépendant dudit collège. (3e classe, n° 46).

N° 755.

XVIIIe siècle. — Plans de Provins, Donnemarie, Sigy et pays environnants. Extraits de dossiers, concernant la circonscription des paroisses de Seine-et-Marne. (3e classe, n° 205.)

N° 756.

1757. — QUÉTOTRIN. — Plan du terroir de Quétotrin (canton de Rozoy), dont le chapitre de Paris a la dîme. (3e classe, n° 59.)

N° 757.

1772. — Plan du territoire et de la ferme de Quétotrin dont la dîme appartient au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 42.)

N° 758.

1646. — REBAIS. — Plans des bâtiments de l'abbaye et monastère de Rebais. (3e classe, n° 56.)

N° 759.

XVIIIe siècle. — RETAL. — Plan et arpentage du territoire de la seigneurie de Retal, appartenant aux Célestins de Marcoussy. (Canton de Tournan.) (3e classe, n° 158.)

N° 760.

1786. — ROUGEAUX (Forêt de). — Plan géométrique de deux pièces de bois situées dans la forêt de Rougeaux, et dépendant de la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle-lez-Corbeil. (3e classe, n° 113.)

N° 761.

1759. — Plan de bois, avenues, routes, friches et étangs situés dans la forêt de Rougeaux, dépendant de la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle-lez-Corbeil. (3e classe, n° 114.)

N° 762.

XVIIIe siècle. — ROUVRAY. — Plan du territoire et du domaine de Rouvray (près Mormant), appartenant à la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle. (3e classe, n° 94.)

N° 763.

XVIIIe siècle. — Plan des terres et prés situés au territoire de Rouvray (canton de Mormant), appartenant à la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle. (3e classe, n° 130.)

N° 764.

XVIIIe siècle. — Plan d'application du territoire de Rouvray, appartenant à la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle. (3e classe, n° 132.)

N° 765.

1788. — ROZOY, etc. — Cartulaire en forme d'atlas, contenant les plans de la seigneurie de Rozoy et de celle du Plessis-Mallet ou Messire-Henry, appartenant au chapitre de l'église Notre-Dame de Paris. (Atlas, n° 22.)

N° 766.

1698. — Plan de la terre et seigneurie de Rozoy, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 13.)

N° 767.

1763. — Plan de la terre et seigneurie de Rozoy, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 14.)

N° 768.

1700. — Cinquième partie du plan général de la terre et seigneurie de Rozoy en Brie, du village et territoire de Voinsles, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 43.)

N° 769.

XVIIIe siècle. — Plan, figure et arpentage des terres, prés et moulins, composant le domaine du chapitre de l'église de Paris, situés près Rozoy. (2e classe, n° 13.)

Digitized by Google

N° 770.

1699. — Plan général (1re partie du) de la terre et seigneurie de Rozoy, contenant la ville dudit Rozoy et son territoire particulier, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 14.)

N° 771.

1699. — Plan général (2e partie du) de la terre et seigneurie de Rozoy, contenant la maison seigneuriale et la ferme du Plessis-Messire-Henry et son territoire particulier, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 9.)

N° 772.

1699. — Plan général (3e partie du) de la terre et seigneurie de Rozoy, contenant Bois-Valois et Blandureau, ainsi que leurs territoires particuliers, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 11.)

N° 773.

1700. — Plan général (4e partie) de la terre et seigneurie de Rozoy, contenant la maison seigneuriale et la ferme de La Cour-de-Pécy, avec son territoire particulier, appartenant au chapitre de l'église Notre-Dame de Paris. (2e classe, n° 12.)

N° 774.

1699. — Plan de la ville de Rozoy. (Rien n'indique son origine.) (2e classe, n° 44.)

N° 775.

XVIIIe siècle. — Plan de la ville de Rozoy et de ses environs. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 323.)

N° 776.

XVIIIe siècle. — Plan d'une pièce de bois appelée les Sab..... (Canton du Châtelet.) (3e classe, n° 74.)

N° 777.

1775. — SAINTE-ASSISE. — Plan des changements à opérer dans l'orangerie du château de Sainte-Assise. (Maison d'Orléans.) (3e classe, n° 153.)

N° 778.

1782-1783. — Plan de la grille et des deux pavillons attenant, avec divers projets de changements et d'embellissements à faire au château de Sainte-Assise, par ordre du duc d'Orléans, dressé par Piètre, architecte. (3e classe, n° 234.)

N° 779.

1659. — SAINT-FIACRE. — Plan des bâtiments et enclos du monastère de Saint-Fiacre, près Meaux. (Canton de Crécy.) (3e classe, n° 30.)

N° 780.

XVIIIe siècle. — Plan du terroir de Saint-Fiacre et des terres de la ferme de Maisoncelles. (Provenant du ministère de l'Intérieur.) (3e classe, n° 230.)

N° 781.

1753. — SAINT-GERMAIN-LAVAL.— Plan des bruyères, friches et accrues, et des Prés-Jacquins situés en la seigneurie de Saint-Germain-Laval, dépendant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (3e classe, n° 156.)

N° 782.

1753. — Plan de bruyères, friches et accrues de bois, situés sur la seigneurie de Saint-Germain-Laval, dépendant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (3e classe, n° 155.)

N° 783.

XVIIIe siècle. — Plan de la forêt de Saint-Germain-Laval, dite de Frenières, appartenant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (3e classe, n° 157.)

N° 784.

1771. — SAINT-GERMAIN-LEZ-COUILLY. — Plan de la terre de Saint-Germain-lez-Couilly, dépendant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (1re classe, n° 46.)

N° 785.

XVIIIe siècle.— Plan de la terre de Saint-Germain-lez-Couilly, dépendant, etc. (1re classe, n° 47.)

Digitized by Google

N° 786.

1772. — SAINT-GERMAIN-SUR-ÉCOLE. — Plan de la terre et seigneurie de Saint-Germain-sur-École. (2e classe, n° 48.)

N° 787.

XVIIIe siècle. — SAINT-LEU. — Plan du fief de Saint-Leu, relevant de la commanderie de Savigny-le-Temple. (3e classe, n° 124.)

N° 788.

XVIIIe siècle. — SAINT-LEU, COULEUVRIN, etc. — Plan du fief et seigneurie de Saint-Leu, du fief de Couleuvrin, situé paroisse de Savigny-le-Temple; du fief de Brosles, des pièces de bois situées près de Boissise-la-Bertrand, d'Ozouer-le-Voulgis, d'Orqueux, etc., nommées : l'Anglée, le Buisson-de-Vitry, La Grange-du-Bois, etc., le tout dépendant de la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle. (Ordre de Malte.) (3e classe, n° 212.)

N° 789.

XVIIIe siècle. — SAINT-MARD. — Atlas des plans du domaine et seigneurie de Saint-Mard. (Atlas, n° 17.)

N° 790.

XVIIIe siècle. — Répertoire des cartes et cartons de l'ancien plan du territoire de Saint-Mard. (Atlas, n° 18.)

N° 791.

XVIIIe siècle. — Plan général de la terre et seigneurie de Saint-Mard-sous-Dammartin. (1re classe, n° 56.)

N° 792.

XVIIIe siècle. — Plan de la ligne de limites sur Saint-Mard. (Remis au prince de Condé.) (3e classe, n° 17.)

N° 793.

XVIIIe siècle. — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS. — Plan de sept pièces de bois situées aux territoires de Saint-Martin-des-Champs et de Saint-Barthélemy, dépendant du prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris. (3e classe, n° 159.)

N° 794.

XVIIIe siècle. — SAINT-OUEN EN BRIE. — Atlas des plans de la terre et seigneurie de Saint-Ouen, appartenant à l'abbaye de Saint-Denis. (Atlas, n° 40.)

N° 795.

1734. — SAINTS. — Carte de la 1re partie du territoire et seigneurie de Saints, dépendant des chartreux de Paris. (1re classe, n° 10.)

N° 796.

1734. — Carte de la 2e partie du territoire et seigneurie de Saints, dépendant, etc. (1re classe, n° 11.)

N° 797.

1777. — SAINT-SOUPPLETS. — Atlas des cartes particulières de la terre et seigneurie de Saint-Soupplets, annexe du comte de Dammartin. (Atlas, n° 3.)

N° 798.

1777. — Clef du plan de la terre et seigneurie de Saint-Soupplets. (Atlas, n° 4.)

N° 799.

XVIIIe siècle. — Plan d'un canton de censives et domaine, dépendant du grand-prieuré de France, situé au terroir de Saint-Soupplets. (3e classe, n° 80.)

N° 800.

1783. — SAINT-PORT. — Plan de l'église de Saint-Port et projet d'une nouvelle église, ordonné en 1783. (3e classe, n° 104.)

N° 801.

1747. — SAINT-SAUVEUR-LEZ-BRAY. — Plan général des bois de l'abbaye (ou prieuré) de Saint-Sauveur-lez-Bray, suivant l'arpentage fait en 1747. (3e classe, n° 151.)

N° 802.

1776. — SAMMERON et FAY-LE-BACQ. — Plan des fermes de Sammeron et de Fay-le-Bacq, avec leurs dépen-

Digitized by Google

dances, appartenant à l'archevêché de Paris. (3e classe, n° 26.)

N° 803.

1739-1776. — Plan des bâtiments des fermes de Sammeron et de Fay-le-Bacq, appartenant à l'archevêché de Paris. (3e classe, n° 27.)

N° 804.

1733-1734. — SAMOREAU. — Plan général de la terre et seigneurie de Samoreau. (2e classe, nos 49 et 51.)

N° 805.

XVIIIe siècle. — Plan des bois de Samoreau, appelés le Bois-Gauthier et le Chêne-au-Loup. (3e classe, n° 85.)

N° 806.

XVIIIe siècle. — SAUVAGÈRE (ferme de La). Plan des dépendances de la ferme de La Sauvagère, située en la paroisse de Chailly en Brie. (Provenant de l'Intérieur.) (3e classe, n° 228.)

N° 807.

XVIIIe siècle. — SAVIGNY-LE-TEMPLE. — Plan de partie du village et territoire de Savigny-le-Temple et des environs, dépendant de la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle-lez-Corbeil. (1re classe, n° 50.)

N° 808.

1762. — Plan des dîmes appartenant à la commanderie de Savigny-le-Temple, membre de la grande trésorerie de Saint-Jean-en-l'Isle, situées dans les paroisses de Vilbert, Bernay et La Grange-Bléneau. (3e classe, n° 89.)

N° 809.

XVIIIe siècle. — Plan géométrique des dîmages de Vilbert, Bernay et La Grange-Bléneau, appartenant à la commanderie de Savigny. (3e classe, n° 117.)

N° 810.

XVIIIe siècle. — Plans des bâtiments, cours, jardins, terres, prés, bois, etc., du domaine de la commanderie de Savigny-le-Temple, membre de celle de Saint-Jean-en-l'Isle-lez-Corbeil. (7 feuilles.) (3e classe, n° 221.)

N° 811.

XVIIIe siècle. — Plan du village de Savigny-le-Temple et de ses environs, et de la censive de la commanderie dudit lieu. (Voir aussi Clos, fief du.) (3e classe, n° 123.)

N° 812.

XVIIIe siècle.— Plan des environs de La Grange-la-Prévote, des cantons de Servigny, de la Justice, de la Grange, de l'Orme-Guédé et de Villebouvet, dépendant de la paroisse et commanderie de Savigny-le-Temple. (3e classe, n° 127.)

N° 813.

XVIIIe siècle. — Plan d'application du domaine et seigneurie de Savigny-le-Temple, membre de la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle. (Neuf feuilles.) (3e classe, n° 138.)

N° 814.

XVIIIe siècle. — Plans d'application de la censive de la seigneurie et commanderie de Savigny-le-Temple, membre de celle de Saint-Jean-en-l'Isle. (4 feuilles.) (3e classe, n° 139.)

N° 815.

XVIIIe siècle. — SERVON. — Plan de cinq pièces de terre du domaine de Servon. (3e classe, n° 108.)

N° 816.

1768. — SOIGNOLLES. — Plan du bornage fait entre le chapitre de l'église de Paris et les cure et fabrique de Soignolles en Brie. (2e classe, n° 2.)

N° 817.

XVIIIe siècle. — SOLERS. — Plan général de la terre et seigneurie de Solers, appartenant à la chartreuse de Paris. (1re classe, n° 4.)

N° 818.

1782. — SOUILLY. — Plan, figure et arpentage de

Digitized by Google

onze pièces de terres labourables, situées sur le territoire de Souilly, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 1.)

N° 819.

1785. — SOURDUN. — Plan des bois du collège de Montaigu, situés sur le territoire de Sourdun. (2e classe, n° 46.)

N° 820.

1770. — Plan du petit étang de Sourdun et de ses cantons, par Baillet. — NOTA. Voir les titres à la Son Dle, série Q, cart. 1432. (3e classe, n° 166.)

N° 821.

1778. — THORIGNY. — Plan des héritages situés à Thorigny, lieu dit le Clos-du-Temple, dépendant du Grand-Prieuré de France. Carton 162, série 5107. C'est probablement, S. 107. (3e classe, n° 210.)

N° 822.

XVIIIe siècle. — THOURY et FERROTTES. — Plan des territoires de Thoury et Ferrottes dépendant de la chatellenie de Flagy. (3e classe, n° 101.)

N° 823.

1722. — TORCY, etc. — Plan du terroir et fief de Torcy, des terroirs de Saint-Thibault-des-Vignes, de Rentilly et de Saint-Germain-des-Noyers, avec une transaction faite entre les seigneurs desdits lieux. (3e classe, n° 10.)

N° 824.

XVIIIe siècle. — TOUQUIN. — Plan général de la terre et seigneurie du Grand-Fontaine, paroisse de Touquin, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 19.)

N° 825.

1772. — TOUQUIN. — Plan, figure et arpentage de la ferme seigneuriale du Grand-Fontaine, et des terres, prés, pâtures et jardin qui en dépendent, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 20.)

N° 826.

XVIIIe siècle. — TOURNAN. — Plan de parties des territoires de Tournan, Combreux et Villegenard, appartenant au chapitre de la sainte chapelle de Vincennes. (3e classe, n° 98.)

N° 827.

1773. — TRACE (La) à Charny. — Plan des terres labourables et bois, dépendant de la commanderie de La Trace, territoire de Charny, par Rousseau. (3e classe, n° 76.)

N° 828.

1773-1774. — Plan du bois de La Trace situé sur le terroir de Charny, dépendant du grand prieuré de France. (2 feuilles.) (3e classe, n° 77.)

N° 829.

XVIIIe siècle. — TRIANGLE. — Plan de Triangle, sur le terroir de Dammartin. (Remis au prince de Condé.) (3e classe, n° 67.)

N° 830.

1760. — URY EN BIÈRE. — Livre des plans de la terre et seigneurie d'Ury en Bière, et des terres de la ferme seigneuriale, appartenant à l'abbaye Saint-Victor de Paris. (Atlas, n° 36.)

N° 831.

1759. — VALENCE, etc. — Plan des limites de la seigneurie de Valence d'avec celles de Machault, Vernou et La Grande-Paroisse. (2e classe, n° 32.)

N° 832.

XVIIIe siècle. — VARATRE. — Plan du fief et clos de Varâtre, paroisse de Lieusaint. (3e classe, n° 140.)

N° 833.

XVIIIe siècle. — VAUDOY. — Plan d'une partie du territoire et village de Vaudoy, dépendant des chartreux de Paris. (2e classe, n° 39.)

N° 834.

XVIIIe siècle. — Plan de deux pièces de terre dépendant du fief de Lugens, situées au territoire de Vaudoy. (2e classe, n° 40.)

Digitized by Google

N° 835.

1700. — VERNOU. — Plan de la terre et seigneurie de Vernou, dépendant de celle de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 36.)

N° 836.

1772-1774. — Plans des marais et pâtures de Vernou, dépendant de la seigneurie de La Grande-Paroisse, au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 32.)

N° 837.

1772. — Plan des marais et pâtures de Vernou dépendant de la seigneurie de La Grande-Paroisse, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 40.)

N° 838.

XVIIIe siècle. — VERNOU et LA CELLE. — Plan des terres et prés de Vernou et de La Celle-sous-Moret, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 39.)

N° 839.

1736. — VERT-SAINT-DENIS. — Plan ou carte d'arpentage des terres, seigneurie et haute justice des Tournelles du Petit-Jard près Melun, territoire de Vert-Saint-Denis, dépendant de l'abbaye royale Saint-Victor de Paris. (1re classe, n° 26.)

N° 840.

1776. — VIERCY. — Plan de la ferme et du domaine seigneurial de Viercy, situés paroisse de Montereau-sur-le-Jard, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 26.)

N° 841.

1776. — VILLAROCHE. — Plan de la ferme et domaine seigneurial de Villaroche, paroisse de Réau, consistant en bâtiments, cours, jardins, clos et terres labourables, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2e classe, n° 37.)

N° 842.

XVIIIe siècle. — Plan d'une ligne de bornage entre la seigneurie de Villaroche, au chapitre de Notre-Dame de Paris, et le fief de Feullarde ou Clémency, à l'abbaye du Mont-Saint-Père-lez-Melun. (3e classe, n° 33.)

N° 843.

1722. — Plan des bâtiments de la ferme de Villaroche, paroisse de Réau, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (3e classe, n° 42.)

N° 844.

1671. — Carte figurative et plan de circonscription, mesurage et arpentage du territoire et seigneurie de Villaroche, appartenant au chapitre de l'église Notre-Dame de Paris. (3e classe, n° 43.)

N° 845.

1757. — Carte figurative et plan de circonscription, etc. (Même analyse qu'au précédent article.) (3e classe, n° 44.)

N° 846.

XVIIIe siècle. — Plan visuel, en huit feuilles, de la terre et seigneurie de Villaroche, paroisse de Réau, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (8 feuilles.) (3e classe, n° 45.)

N° 847.

XVIIIe siècle. — VILLEGENARD, etc. — Plan des bois de Villegenard, Mortery, Route-le-Comte, Pécy, des Trois-Charmes et du Vivier, appartenant au chapitre de la sainte-chapelle de Vincennes. (3e classe, n° 100.)

N° 848.

1757. — VILLENEUVE-LA-HURÉE. — Première et seconde parties du plan des domaine et seigneurie de Villeneuve-la-Hurée, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (2 feuilles.) (3e classe, n° 55.)

N° 849.

XVIIIe siècle. — VILLE-SAINT-JACQUES. — Plan et procès-verbal d'arpentage et d'estimation des pièces de terre acquises par le Roi, et plantées en bois pour le service de ses chasses, situées dans le terroir de Ville-Saint-Jacques. (3e classe, n° 199.)

Digitized by Google

N° 850.

1742. — VILLIERS-SOUS-GRÈS. — Deux plans des bois de Villiers-sous-Grès et autres; du marais de Larchant et pays environnants, situés entre Nemours, Villiers, Larchant, etc. (Provenant de l'Intérieur, n° ... de l'inv.) (2 feuilles.) (2e classe, n° 72.)

N° 851.

1772. — VINANTES. — Atlas des cartes et plans du village et territoire de Vinantes, dépendant du comté de Dammartin. (Atlas, n° 5.)

N° 852.

1772. — Clef du plan du village et territoire de Vinantes. (Atlas, n° 6.)

N° 853.

XVIIIe siècle. — Plan des limites des terroirs de Vinantes et de Montgé, du Plessis-aux-Bois et de Cuisy. (Remis au prince de Condé.) (3e classe, n° 18.)

N° 854.

XVIIIe siècle. — Plan de la ferme, terres, prés et héritages situés sur les terroirs de Vinantes et Montgé, appartenant aux religieux de la Charité des pauvres de Paris, ordre de Saint-Lazare. (3e classe, n° 206.)

N° 855.

1787. — VIVIER (Le). — Atlas et indication des plans des seigneuries du Vivier, d'Écoublay, des Trois-Charmes, du fief d'Arcy et de la dîme de Beauvoir. (Atlas, n° 32.)

N° 856.

1765. — VOINSLES. — Plan des seigneuries de Bois-Valois et de Blandureau appartenant au chapitre de Notre-Dame de Paris. (1re classe, n° 15.)

N° 857.

XVIIIe siècle. — Plan, figure et arpentage de la ferme de Voinsles, terres, prés, pâtures et friches de la dite ferme, composant le domaine du chapitre de l'église de Paris, et situé sur la paroisse de Voinsles. (1re classe, n° 16.)

N° 858.

1764. — Plan du domaine de la seigneurie de Voinsles, dépendant de Rozoy, appartenant au chapitre de l'église de Paris. (1re classe, n° 17.)

N° 859.

1747. — YVERNEAUX. — Plan de l'abbaye d'Yverneaux, près de Lésigny, et du terroir qui en dépend. (3e classe, n° 192.)

Section administrative. — Série P.

N° 860.

1743-1751. — AVON. — Terres acquises par le Roi, sur le territoire d'Avon. — (Rég. 315. — C. 1-3. — Rég. 217. C. 116-121. — Reg. 317. C. 122-129. — Reg. 317. C. 130-139. — P. 1225, 1257.)

N° 861.

1514. — BEAUMONT. — Inventaire des héritages du comté de Beaumont, depuis 1514. (Reg. 196. Fos 216-218. P. 1136.)

N° 862.

1617. — BÉLOU. — Hommages de la terre de Bélou, mouvante du château de Meaux, par Louis Fumée. (Reg. 230. C. 49. P. 1170.)

N° 863.

1598. — BERNAY. — Aveu du fief de Bernay, mouvant du comté de Melun, par Georges d'Aubusson. (Reg. 228. C. 58. P. 1168.)

N° 864.

1601. — BORDE-FOURNIÈRE (La). — Hommage de moitié de La Borde-Fournière, mouvant de Brie-comte-Robert, par Jean Niert. (Reg. 228. C. 80. P. 1168.)

N° 865.

1210. — BRAY EN BRIE. — État des fiefs de la châtellenie de Bray en Brie. (Reg. 174. Fo 33. P. 1114.)

Digitized by Google

N° 866.

1734. — BRIE-COMTE-ROBERT. — État du domaine de Brie-comte-Robert, en la Généralité de Paris, possédé par le duc de Lorges. (Reg. 10. C. 6. P. 950.)

N° 867.

1514-1547. — Inventaire des héritages de la châtellenie de Brie-comte-Robert. (Reg. 196. F^os^ 2, 5, 30, 33, 53. Autre Reg. 197. F° 82. P. 1139.)

N° 868.

1596. — BROU. — Hommages de la terre de Brou, mouvante de la châtellenie de Gournay, par Charles d'O. (Reg. 228. C. 51. P. 1168.)

N° 869.

1734. — CHAMBRY. — État du domaine de Chambry, près Meaux, possédé par le sieur Auget de Monthion. (Reg. 10. C. 8. P. 950.)

N° 870.

1642. — CHAPELLE-LA-REINE (La). — Hommage de la terre de La Chapelle-la-Reine, mouvante de la tour du Louvre, par Mme Clausse. (Reg. 230. C. 74. P. 1170.)

N° 871.

1639. — Hommage de la baronnie de La Chapelle-la-Reine, mouvante du château de Melun, par Henry d'Argouges. (Reg. 230. C. 89. P. 1170.)

N° 872.

1667. — CHATEAUFORT. — Hommage de la terre de Châteaufort, membre du comté de Jouy, mouvant de la tour du Louvre, par Paul d'Escoubleau. (Reg. 233. C. 2. P. 1173.)

N° 873.

1514. — CHATEAU-LANDON. — Inventaire des hommages faits à la châtellenie de Château-Landon. (Reg. 196. F^os^ 66, 216, 219. P. 1136.)

N° 874.

1672. — CHATELET EN BRIE (Le). — Aveu de la sergenterie fieffée du Châtelet en Brie, mouvant en fief du château de Melun, par Philibert Bougras. (Reg. 233. C. 12. P. 1173.)

N° 875.

1622. — CONDÉ et CRÉCY. — Hommage de 7 arpents de prairie, en l'île de Condé, et de 5 arpents de pré en l'île de Crécy, ainsi que de 6 setiers de blé à prendre sur les moulins dudit Crécy, par François de Mozoier; le tout mouvant du château de Crécy. (Reg. 230. C. 53. P. 1170.)

N° 876.

1666. — CORNILLON. — Aveu et acte de publication d'aveu de la haute-justice de Cornillon, mouvante du comté de Meaux, par Gabriel Choart. (Reg. 230. C. 106. 1er et 1er *bis*. P. 1170.)

N° 877.

1519. — COULOMMIERS. — Souffrance accordée à Guillaume de Crouy, pour rendre hommage à la seigneurie de Coulommiers. (Reg. 228. C. 4. P. 1168.)

N° 878.

1210. — État des fiefs de la châtellenie de Coulommiers. (Reg. 174. F° 51. P. 1134.)

N° 879.

1424. — Inventaire des hommages faits à ladite châtellenie. (Reg. 195. F° 11. P. 1135.)

N° 880.

1692. — COURPALAY. — Hommage de la terre de Courpalay, mouvante du comté de Melun, par Louis d'Aubusson de La Feuillade. (Reg. 233. C. 47. P. 1173.)

N° 881.

1597-1598. — Aveu des héritages de la terre de Courpalay, mouvante du comté de Melun, par Georges d'Aubusson. (Reg. 228. C. 57. P. 1170.)

N° 882.

1498-1514. — CRÉCY EN BRIE. — Inventaire des hommages faits à la châtellenie de Crécy en Brie.

Digitized by Google

(Reg. 196. Fos 7, 15, 37, 63, P. 1136. — Reg. 197. Fos 68, 82, 112. P. 1137. — Reg. 198. Fo 12. P. 1138.)

N° 883.

1372. — CROIX EN BRIE (La). — État de quelques fiefs, sis à La Croix en Brie. (Reg. 237. C. 2. P. 1167.)

N° 884.

XVIIe siècle. — ÉCUELLES. — Aveu du fief d'Écuelles, mouvant du comté de Moret, par François Petit, de Villeneuve. (Reg. 227. C. 13. P. 1167.)

N° 885.

1597-1598. — GRANGE-BLÉNEAU (La). — Hommage et aveu de la terre de La Grange, mouvante du comté de Melun, par Georges d'Aubusson. (Reg. 228. C. 57, 58. P. 1168.)

N° 886.

1692. — Hommage de la terre de La Grange-Bléneau, mouvante du comté de Melun, par Louis d'Aubusson de la Feuillade. (Reg. 233. C. 47. P. 1173.)

N° 887.

1597. — GRANGES (Les). — Hommage de la 4e partie du fief des Granges-lez-Villebéon, mouvant de Château-Landon, par Marie Amer. (Reg. 228. C. 56. P. 1168.)

N° 888.

1514. — GREZ. — Inventaire des hommages faits à la seigneurie de Grez en Gâtinais. (Reg. 196. Fos IXXX, IXXX IIII. P. 1136.)

N° 889.

1628. — GUERCHEVILLE. — Hommage du marquisat de Guercheville, pour ce qui est mouvant du château de Nemours, par Antoinette de Pons. (Reg. 230. C. 57. P. 1170.)

N° 890.

XVIIe siècle. — MAGNY-SAINT-LOUP. — Aveu de la haute-justice de Magny-Saint-Loup, mouvante du comté de Meaux, par Gabriel Choart. (Reg. 206. C. 106. 1er et 1er *bis*. P. 1170.)

N° 891.

1579. — MARCILLY-LEZ-MARETS, etc. — Hommage de portion des fiefs de Marcilly-lez-Marets, et Maréchère, mouvants de la tour de Provins, par Guillaume d'Annet. (Reg. 228. C. 25. P. 1168.)

N° 892.

1210. — MEAUX. — État des fiefs de la châtellenie de Meaux. (Reg. 174. Fo 57. P. 1114.)

N° 893.

1483. — Inventaire des hommages et aveux rendus au bailliage de Meaux. (Reg. 189. Fo 38. P. 1129.)

N° 894.

1578. — Autre de ceux rendus depuis 1578. (Reg. 192. Fos 33, 55. P. 1132.)

N° 895.

1424. — Inventaire des hommages et aveux rendus au bailliage de Meaux. (Reg. 195. Fos 1, 12. P. 1135.)

N° 896.

1514. — Autre. (Reg. 196. Fos 12, 37, 59, VIIIXX XII, IXXXIIII, XIXXII. P. 1136.)

N° 897.

1549. — Inventaire des hommages faits à la châtellenie de Meaux. (Reg. 197. Fos 62, 70, 82. P. 1137.)

N° 898.

1372. — MELUN. — État de quelques fiefs sis à Melun. (Reg. 227. C. 2. P. 1167.)

N° 899.

1483-1497. — Inventaire des héritages et aveux rendus au bailliage de Melun. (Reg. 189. Fo 21. P. 1129.)

N° 900.

1424. — Inventaire des héritages et aveux rendus au bailliage de Melun. (Reg. 195. Fo 17. P. 1135.)

Digitized by Google

N° 901.

1514. — Inventaire des héritages et aveux rendus au bailliage de Melun. (Reg. 196. F^os^ 32, 73. VIII^XX^ IX, XIX^XX^ III, XI^XX^ II. P. 1136.)

N° 902.

1547. — Inventaire des hommages faits au comté de Melun. (Reg. 197. F° 4. P. 1137.)

N° 903.

1498. — Inventaire des hommages faits audit comté de Melun. (Reg. 198. F° 9. P. 1138.)

N° 904.

1424. — MONTCEAUX EN BRIE. — Inventaire de quelques hommages faits à la châtellenie de Montceaux en Brie. (Reg. 195. F^os^ 10, 12. P. 1135.)

N° 905.

1424. — PROVINS. — Inventaire des hommages et aveux rendus au bailliage de Provins. (Reg. 195. F^os^ 4, 12. P. 1135.

N° 906.

1514. — Autre inventaire des hommages et aveux rendus au bailliage de Provins. (Reg. 196. F^os^ 19, 37, 38. IX^XX^. P. 1136.)

N° 907.

1547. — Inventaire des hommages faits à la châtellenie de Provins. (Reg. 197. F^os^ 69, 74, 82. P. 1137.

N° 908.

1498. — Autre inventaire des hommages faits à la châtellenie de Provins. (Reg. 198. F° 19. P. 1138.)

N° 909.

1327. — ROISSY. — État de plusieurs arpents de bois, en la forêt de Roissy, qui sont du domaine du Roi, avec les noms de quelques communautés ayant droit d'usage dans ladite forêt. (Reg. 227. C. 1. P. 1167.)

N° 910.

1700. — SAINT-LIESNE-LEZ-MELUN. — Hommage de la terre de Saint-Liesne-lez-Melun, mouvante du comté de Melun, par Louise-Henriette de Beaumanoir. (Reg. 233. C. 1. P. 1173.)

N° 911.

1667. — SAINT-MARS. — Hommage de la terre de Saint-Mars, membre du comté de Jouy, mouvant de la tour du Louvre, par Paul d'Escoubleau. (Reg. 233. C. 2. P. 1173.)

N° 912.

1642. — SAINT-MARTIN EN BIÈRE. — Hommage et aveu de la terre de Saint-Martin en Bière, mouvante du château de Melun, par Mme Clausse. (Reg. 230. C. 74. P. 1170.)

N° 913.

1685. — SAINT-PORT. — Hommage de la terre et baronnie de Saint-Port, mouvante du comté de Melun, par Antoine de Benoist. (Reg 233. C. 43. P. 1173.)

N° 914.

1578. — SANCY. — Hommage de la terre de Sancy, mouvante du château de Provins, par Nicolas de Harlay. (Reg. 228. C. 21. P. 1165.)

N° 915.

1579. — SAVIGNY. — Hommage du fief de Savigny, (paroisse de Saint-Hilliers), mouvant de la tour de Provins, par Guillaume d'Annet. (Reg. 219. C. 25. P. 1159.)

N° 916.

1514. — TORCY. — Inventaire des hommages faits à la châtellenie de Torcy. Reg. 196. F^os^ 2, 3, 4, 15, 16, 17, 24, 65, P. 1136.)

N° 917.

1547. — Inventaire des hommages faits à ladite châtellenie de Torcy. (Reg. 197. F° 33. P. 1137.)

N° 918.

1598. — Autre inventaire des hommages faits à la châtellenie de Torcy. (Reg. 190. F^os^ 3, 12. P. 1138.)

Digitized by Google

N° 919.

1514. — TOURNAN. — Inventaire des hommages faits en la châtellenie de Tournan. (Reg. 196. F^os 3, 12, 15, 17, 20, 22, 24, 25, 37, 66, 69, 72, 80. VIII^XX, XVI, XVII, XIX, IX^XX III. P. 1136.)

N° 920.

1498. — Inventaire de hommages faits en ladite châtellenie de Tournan. (Reg. 198. F° 12. P. 1138.)

N° 921.

1706. — VAUX-LE-PÉNIL. — Hommage de la terre de Vaux-à-Pénil, mouvante du comté de Melun, par Louise-Henriette de Beaumanoir. (Reg. 233. C. 51. P. 1173.)

N° 922.

1697. — VILLEBÉON et VAUX. — Hommage des terres de Villebéon et Vaux, mouvantes de Château-Landon, par Marie Amer. (Reg. 228. C. 56. P. 1168.)

Communes et Municipalités.

N° 923.

1598. — ACHÈRES, URY, RECLOSES, GREZ. Gâtinais, Sens. — Lettres par lesquelles Henry IV exempte les habitants de ces localités de toutes tailles, excepté du taillon, et ce, conformément à leurs anciens privilèges confirmés par Henry IV, lui-même, suivant lettres du 11e jour de juillet 1597.

Donné à Paris, le 23e jour de juin, l'an de grâce 1598. (Voir aussi Avon. Chambre des comptes, mémorial 4. P. F° 282.)

N° 924.

1424. — BRIE-COMTE-ROBERT. (*Bray comites Roberti.*) Ile de France, Paris.

Lettres patentes de Henry VI, roi de France et d'Angleterre, portant cession, à la reine Isabelle son ayeule, de la ville et châtellenie de Braye-comte-Robert, avec toutes ses dépendances, sous la condition de ne pouvoir l'aliéner, ni la donner.

Donné à Paris, le 6e jour de mai 1424. (Chambre des comptes, mémorial H. F° 174.)

N° 925.

1598-1610. — CHAPELLE-LA-REINE (La) (*Capella Regina.*) Gâtinais, Sens.

Lettres de Henry IV qui, sur les remontrances du duc de Villeroy, et vu les anciens privilèges accordés par Philippe-Auguste en 1186, aux habitants de La Chapelle-la-Reine, confirme lesdits privilèges, et les exempte de toutes tailles, crues, aides et subventions, excepté du taillon et solde du prévôt des maréchaux de France.

Donné à Saint-Germain, le 25 juin 1598. (Chambre des comptes, mémorial 4. P. F° 26.)

Autres de mai 1591 et du 30 juin 1610. (1re année du règne de Louis XIII.)

N° 926.

1371. — CRÉCY (*Creciacum*), COULOMMIERS (*Columbaria*), CRÈVECŒUR (*Crepicordium*). — Brie, Meaux.

Acte par lequel la dame Blanche, duchesse d'Orléans, dûment autorisée de son mari, par lettres du 25 janvier 1367, fait don au roi Charles V des villes de Crécy, Coulommiers et Crèvecœur.

Fait l'an de grâce 1371, le jeudi 3 juillet. (Chambre des comptes, mémorial D. F° 121.)

N° 927.

XVIIIe siècle. — FLAGY. Ile de France. Sens.— Délibération de la Chambre des comptes qui annule un soi-disant échange fait entre le Roi et un sieur Payen, de la ville de Flagy, et conclut à sa réunion au domaine du Roi. (Chambre des comptes, mémorial D. F° LVII.)

N° 928.

1312. — LAGNY (*Latiniacum*). Brie, Meaux. — Ordonnance du roi Philippe portant : qu'attendu la fraude qui se commet sur les épiceries et confitures aux foires de Laigny, les ordonnances du prévôt de Paris, y relatives, seront lues et publiées ès dites foires de Laigny, Champaigne et Brie.

Donné à Paris, le 1er février 1312. (Chambre des comptes, mémorial Pater.)

Autre du 3 janvier 1312. — Même mémorial. F° 70.

N° 929.

1577. — MEAUX (*Meldæ*). Brie, Meaux. — Lettres patentes du roi (Henry III), qui permettent aux bourgeois,

Digitized by Google

manants et habitants de la ville et marché de Meaux, de lever, pendant quatre ans, la 10e partie du vin qui se vendra en détail en ladite ville, faubourg et marché, pour ses fortifications.

Donné à Paris, le 19e jour de novembre de l'an de grâce 1577, 4e du règne. (Chambre des comptes, mémorial RRR. Fo 409.)

Il y en a d'autres de Charles IX, du 31 mars 1563, données à Fontainebleau, pour le même objet, et qui en prolongent de 4 ans d'autres plus anciennes.

N° 930.

1451. — Lettres patentes de Charles VII qui prolongent de 4 ans la permission accordée aux habitants et manants de la ville de Meaux, du 26 août 1447, de lever un octroi sur la mesure de vin, vendue en détail ès dits lieux, et ce pour réparations des fortifications.

Donné à Paris, le 9e jour de septembre, l'an de grâce 1451, 29e du règne. (Mémorial FFF, 276. Section domaniale.)

Renouvelées jusqu'à Henry III. Voir l'article ci-dessus.

N° 931.

1594. — 28 articles accordés par Henry IV à la ville de Meaux, lors de sa réduction. (Mémorial 4 L. Fos 65 et 69. Voir aussi le Fo 103.)

N° 932.

1766. — MONTEREAU. — Échange entre le Roi et le sieur de Boullongne, de la seigneurie et domaine de Montereau. (P. 2008 et 2009. N° 36 de l'état, échanges.)

N° 933.

XVIIIe siècle. — CHAMBRY. — Échange entre le Roi et le sieur Auget de Monthion, du domaine de Chambry, contre 28 arpents de terre situés dans le parc de Versailles. (P. 2218. N° 179 de l'état, échanges.)

N° 934.

1451. — PROVINS et NEMOURS. — Lettres semblables à celles de Meaux, seulement les droits étaient à percevoir sur le sel, pour réparations de ces villes et de leurs fortifications.

N° 935.

XVIIIe siècle. — LA MOTTE-TILLY. — Lettres confirmatives de l'échange de l'emplacement du château de La Motte-Tilly, contre 2 pièces de pré à Nogent-sur-Seine. (Jean Terray.) (P. 2285. N° 15, échanges.)

N° 936.

1372-1373. — COMPTE MICHIELLE. — Ferron, clerc du Roi, receveur général de ses Eaux et Forêts, des recettes et mises par lui faites pour un an, commençant à la Toussaint 1372, inclusivement, et finissant à la Toussaint 1373, exclusivement, à plusieurs et divers termes, selon la diversité des pays, bailliages et vicomtés, notamment de Paris, bailliage de Sens, comté de Champagne, bois de Meaux, bois de Provins. (P. 2877.)

Section administrative. — Série Q.

N° 937.

1787. — ALMONT (Rivière d'). — Copie informe d'un arrêt du conseil qui concède au sieur Simonet un droit de pêche et 3 petits ilots en la rivière d'Almont. (Q. 1405.)

N° 938.

1727. — AMILLIS. — Procès-verbal de visite des bois du prieuré de Notre-Dame de Montbouchet-lez-Amillis situés près Amillis, avec un rapport au conseil y relatif. (Q. 1443.)

N° 939.

1774-1780. — ANNET. — Renseignements sur la propriété de fiefs et terres incultes, situés en la paroisse d'Annet. (5 pièces. Q. 1414.)

N° 940.

1766. — ARMAINVILLIERS. — Décret de la terre d'Armainvilliers. (Q. 1408.)

N° 941.

1750-1774. — ARMENTIÈRES. — Vente, par les commissaires du conseil au sieur Dutrouy, d'atterrissements au terroir d'Armentières. (10 pièces. Q. 1419.)

N° 942.

1666. — ATTILLY. — Terrier de la seigneurie d'Attilly. (Q. 1398.)

Digitized by Google

N° 943.

XVIIIe siècle. — AUBIGNY. — Aveu et dénombrement de la seigneurie d'Aubigny. (1 pièce. Q. 1403.)

N° 944.

XVIIe siècle. — AULNOY. — Aveu et dénombrement de la seigneurie d'Aulnoy, et pièces y relatives. (5 pièces. Q. 1411.)

N° 945.

1669-1740.— BARBEAUX. — Déclaration de la seigneurie de Barbeaux, dépendant de l'abbaye de Saint-Port, et de celles de Montigny et Villefermoy, avec autres pièces. (8 pièces. Q. 1402.)

N° 946.

XVIIIe siècle. — BARBEAUX (Abbaye de). — Dossier de titres de constitution de rentes au profit de l'abbaye de Barbeaux, faisant partie du prix d'une coupe de 100 arpents de bois pour être convertie en charbon destiné à l'approvisionnement de Paris, suivant arrêt du conseil du 30 octobre 1755. (Q. 1434.)

N° 947.

1778. — BARBEAUX (Abbaye de). — Transport du moulin Bizeau et des terres en dépendant, au sieur Bouilly, moyennant une rente foncière et perpétuelle de 60 livr. etc., au profit de l'abbaye de Barbeaux. (Q. 1434.)

N° 948.

1669. — BAZOCHES-LEZ-BRAY. — Adjudication, au profit des habitants de Bazoches-lez-Bray, d'accrues au terroir dudit lieu. (2 pièces. Q. 1430.)

N° 949.

1727-1774. — BEAUBOURG (Cure de). — Déclaration des biens et revenus de la cure de Beaubourg, (bail de 1727) par le curé, de diverses pièces de terres, au profit du sieur Royer. (Q. 1417.)

N° 950.

1727. — BEAUMONT ou CHATEAUFORT. — Terrier de la seigneurie de Beaumont, sise à Courquetaine. (1 pièce. Q. 1422.)

N° 951.

1711. — BEAUROSE. — Estimation des fruits de la terre et ferme de Beaurose. (1 pièce. Q. 1399.)

N° 952.

XVIIIe siècle. — BELLEASSISE. — Déclaration par les Ursulines de Saint-Denis, d'héritages et de la seigneurie de Belleassise. (Voyez Brie-Comte-Robert.) (Q. 1399.)

N° 953.

1671-1674. — BÉLOU (Seigneurie de). — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Bélou, rendus par le sieur de La Guesles. (7 pièces. Q. 1415.)

N° 954.

1756. — BERCHÈRES. — Déclarations des biens et revenus de la cure de Berchères. (Q. 1418.)

N° 955.

1664-1668. — BESNARD (Moulin). — Adjudication du moulin Besnard, au profit de Louis de Culan. (5 pièces. Q. 1431.)

N° 956.

1671-1741. — BILLY. — Aveux et dénombrements du domaine des Grand et Petit Billy. (8 pièces. Q. 1414.)

N° 957.

1508. — BLANDY. — Terrier de la seigneurie de Blandy. (1 pièce. Q. 1402.)

N° 958.

1508. — BLANZY. — Bail de 3 arpents de terre sis à Blanzy, en la censive de l'abbaye de Saint-Faron. (Q. 1421.)

N° 959.

1691-1699. — BOIS-LE-ROY. — SAMOIS. — Aliénation de prairies situées dans les paroisses de Bois-le-Roy

Digitized by Google

et Samois, au profit du sieur Colinot de Joinville. (3 pièces. Q. 1423.)

N° 960.

1757. — BOIS-LIZY. — Renseignements sur le domaine de Bois-Lizy. (1 pièce. Q. 1423.)

N° 961.

1777. — BOIS-PRIEUR (Le). — Procès-verbal de visite des bois du grand séminaire de Sens, dont une pièce appelée le Bois-Prieur, sis à la fontaine Nadon, territoire de Veneux-Nadon, tient à la forêt de Fontainebleau. (Q. 1434.)

N° 962.

1779. — BOISSETTES. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Boissettes. (Q. 1403.)

N° 963.

1697. — BOISSISE-LA-BERTRAND. — Adjudication, au sieur de Breteuil, des droits seigneuriaux dus au Roi sur mutations par échanges, d'héritages situés à Boissise-la-Bertrand. (Q. 1435.)

N° 964.

1777-1779. — BOISSISE-LA-BERTRAND, etc. — Confirmation, au sieur Geoffroy de Limon, de la jouissance du terrain occupé par le chemin de Boissise-la-Bertrand ou le Larré. (26 pièces. Q. 1403.)

N° 965.

1668-1729. — BOISSISE-LE-ROI. — Déclaration de la seigneurie de Boissise-le-Roi, par les sieurs de Thumery, et autres pièces y relatives. (9 pièces. Q. 1403.)

N° 966.

1768. — BOITRON. — Lettres patentes portant distraction de la justice et des droits seigneuriaux des terres de Boitron et Orly, cédés par l'abbaye de Rebais à la baronne de Ville, moyennant 660 livres de rente foncière, d'avec les autres fiefs de ladite abbaye, pour être tenu en plein fief, foi et hommage du domaine de la couronne. (Q. 1435.)

N° 967.

1752. — BOITRON, etc. — Procès-verbal de visite des fermes et bâtiments de Boitron et des Chapelles-de-Breteuil. (1 pièce. Q. 1412.)

N° 968.

1779. — BONNIÈRE et CORNILLON. — Aveu et dénombrement de la baronnie de Bonnière et Cornillon. (1 pièce. Q. 1412.)

N° 969.

1602-1680. — BONNIÈRE et CORNILLON. — Déclaration des seigneuries de Bonnière, Cornillon et Planoy, par François Venault. (7 pièces. Q. 1412.)

N° 970.

1668-1669. — BORDE-AU-VICOMTE (La). — Déclarations de la terre et seigneurie de La Borde-au-Vicomte. (3 pièces. Q. 1402.)

N° 971.

1775-1681. — BORDE-FOURNIER (La). — Vente des droits seigneuriaux de La Borde-Fournier, sise à Brie-Comte-Robert, au profit du sieur de Breteuil. (12 pièces. Q. 1501, 1435.)

N° 972.

1671-1674. — BORDET (Le). — Déclarations de la seigneurie du Bordet, pour le sieur de Richebourg. (7 pièces. Q. 1420.)

N° 973.

1689. — BOULIGNEAU. — Procès-verbal d'arpentage des terres de la ferme de Bouligneau, au territoire de Saint-Fargeau. (2 pièces. Q. 1415.)

N° 974.

1678-1741. — BOURG-BAUDOUIN. — Déclarations et autres pièces relatives aux seigneuries des Grand et Petit Bourg-Baudouin. (11 pièces. Q. 1412.)

N° 975.

1669. — BRAQUE (Seigneurie de). — Acte concernant une transaction relative aux bois de la seigneurie de

Digitized by Google

Braque, entre les religieux de La Merci et le sieur de Beringhen. (Q. 1408.)

N° 976.

1741. — BRAS-SAINT-PÈRE. — Vente, par les commissaires du conseil, de l'atterrissement du Bras-Saint-Père, à Antoine Sanrefus. (1 pièce. Q. 1418, 1420.)

N° 977.

1783. — BREUIL (Bois du). — Confirmation d'engagement du bois du Breuil en faveur du sieur Lenoir (Arrêt de.) A la section administrative. (Q. 1412.)

N° 978.

1668-1669. — BREZOLLES. — Déclarations de la seigneurie de Brezolles, anciennement nommé la Salle. (3 pièces. Q. 1402.)

N° 979.

1767. — BRIE (La). — Procès-verbaux de visite des bois de la Brie, dressés en exécution d'arrêts du conseil, relatifs à l'ouverture de 24 routes pour la commodité des chasses du Roy. (24 pièces. R 1433.)

N° 980.

1613-1767. — BRIE-COMTE-ROBERT. — Vente par les commissaires du conseil, au sieur de Grosbois, du domaine de Brie-Comte-Robert; anciens titres, arrêts et autres actes. (22 pièces. Q. 1398.)

N° 981.

1672-1673. — BRIE-COMTE-ROBERT. — Déclaration des biens de la chapelle Saint-Jean, en l'église Saint-Étienne de Brie. (3 pièces. Q. 1398.)

N° 982.

1717. — BRIE-COMTE-ROBERT. — Vente par les sieur et dame Valadon, au sieur et dame Desrues, d'une maison sise à Brie, rue de l'Église. (1 pièce. Q. 1398.)

N° 983.

1719-1736. — BRIE-COMTE-ROBERT. — Contrats de vente par les sieurs et dames Passilleau et Valadon, de maisons sises à Brie, rues des Fontaines et de l'Église. (6 pièces. Q. 1398.)

N° 984.

1672-1768. — BRIE-COMTE-ROBERT. — Déclarations par les détenteurs et propriétaires de maisons, fermes, terres, prés et autres héritages situés en la ville et au terroir de Brie. (119 pièces. Q. 1398.)

N° 985.

1618-1787. — BRIE-COMTE-ROBERT. — Acquisition par les Ursulines de Saint-Denis, de maisons, terres et héritages situés au terroir de Brie et environs, provenant des sieur et dame de Lominois. — Titres de propriété et d'échange. — Titres nouvels de rentes sur maisons. — Baux, déclarations et arpentage de terre, etc. (77 pièces. Q. 1399.)

N° 986.

1540. — BRINDELLES (Bois des). — Ratification de foi et hommage du bois des Brindelles, par le sieur de Maisoncelles aux sieurs de Neufmoutiers. (1 pièce. Q. 1413.)

N° 987.

1605. — BRINDELLES. — Vente de pièces de terre et du bois des Brindelles, par le sieur de Maisoncelles au sieur Goulas. (1 pièce. Q. 1412.)

N° 988.

1649-1708. — BROSSE (Terre de La). — Renseignements sur la terre de La Brosse. (16 pièces. Q. 1427.)

N° 989.

1763. — BROU, CHELLES, etc. — Échanges entre les seigneurs de Chelles, Brou et La Calendre. (1 pièce. Q. 1417.)

N° 990.

1757. — BROU. — Déclaration des revenus et biens de la cure de Brou et de la ministrerie de La Villeneuve, paroisse de Brou. (1 pièce. Q. 1417.)

N° 991.

1785. — BRUYÈRES (Les). — Renseignements sur

Digitized by Google

une inféodation, au sieur de Vaumorin, par l'abbaye du Lys, d'un terrain appelé les Bruyères. (1 pièce. Q. 1403.)

N° 992.

1779. — BUSSIÈRES et HONDEVILLIERS. — Procès-verbal de visite des bois de l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, situés sur les terroirs de Bussières et Hondevilliers. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 993.

1671. — BUSSY-SAINT-GEORGES, etc. — Déclarations, par Louis Guibert, des seigneuries de Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Bussy-le-Petit, l'étang du Pont-Gilbert, etc. (5 pièces. Q. 1417.)

N° 994.

XVIIe siècle. — BUSSY-SAINT-GEORGES. — Déclarations des biens des fabriques de Bussy-Saint-Georges et Bussy-Saint-Martin. (Q. 1417.)

N° 995.

1773. — CANNES. — Echanges de terrains entre le sieur de Marolles et les marguilliers de la paroisse Saint-Georges de Cannes. (1 pièce. Q. 1427.)

N° 996.

1596-1669. — CARROIS (Seigneurie de). — Déclarations de la seigneurie de Carrois, par Nicolas Dumoulin. (12 pièces. Q. 1407.)

N° 997.

1766. — CELLE (La). — Procès-verbal de visite des bois du prieuré de La Celle, dont jouissaient les supérieurs-directeurs du séminaire étranger, à Paris. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 998.

1734. — CELLE, CHARMOY, etc. — Aveu et dénombrement des seigneuries de Celle, Charmoy et du Petit-Villiers. (1 pièce. Q. 1428.)

N° 999.

XVIIIe siècle. — CELY EN BIÈRE. — Déclaration d'héritages par Pierre Marguillier, à la seigneurie de Cély en Bière. (Voyez aussi Saint-Germain, Q. 1403.) (1 pièce. Q. 1404.)

N° 1000.

1639-1651. — CERCY-LA-TOUR et MARTIGNY. — Terrier et déclarations de biens des seigneuries de Cercy-la-Tour (Nièvre,) et Martigny, paroisse de Couilly. (2 pièces. Q. 1415.)

N° 1001.

XVIIIe siècle. — CERVELLES (Bois de). — Plan des bois de Cervelles, territoire de Touquin, déposé à la section topographique. (Q. 1433.)

N° 1002.

1669-1672. — CHAILLY et FAY. — Déclaration des seigneuries de Chailly et Fay, sentences et autres pièces y relatives. (10 pièces. Q. 1403.)

N° 1003.

1626-1660. — CHAMBRY. — Vente du domaine de Chambry, par les commissaires du conseil, au sieur Clodié. (4 pièces. Q. 1420.)

N° 1004.

1684-1785. — CHAMIGNY. — Baux de la terre de Chamigny et pièces de procédures servant de renseignements. (14 pièces. Q. 1434.)

N° 1005.

1747. — CHAMPAGNE. — Arrêt qui ordonne l'arpentage des bois de la communauté de Champagne, l'apposition du 1/4 en réserve et le règlement des 3/4 restant, en coupes ordinaires. (3 pièces. Q. 1434.)

N° 1006.

1669-1670. — CHAMPAGNE. — Déclaration de divers héritages situés en la terre de Champagne, fournie par les célestins de Paris. (Q. 1428.)

N° 1007.

1738. — CHAMPBENOIST. — Arrêt du Conseil (minute d'un) qui confirme le règlement fait dans les bois de

Digitized by Google

Champbenoist, situés en la forêt de Jouy et appartenant aux Bénédictines transférées à Provins. (Q. 1434.)

N° 1008.

1756-1761. — CHAMPEAUX. — Concession, au sieur du Lys, d'un terrain faisant partie des remparts de la ville de Champeaux. (9 pièces. Q. 1406.)

N° 1009.

1669. — CHAMPEAUX. — Déclarations des biens du chapitre Saint-Martin de Champeaux. (3 pièces. Q. 1406.)

N° 1010.

1728-1780. — CHAMPEAUX. — Échanges de terre entre les curés et marguilliers de la paroisse de Champeaux et le sieur Châtelain, plus une déclaration des biens de la cure. (3 pièces. Q. 1406.)

N° 1011.

XVIIIe siècle. — CHAMPIGNY EN BRIE. — Déclaration des biens de la chapelle Notre-Dame de Champigny. (Q. 1435.)

N° 1012.

1700. — CHAMPROSE. — Aveu (copie) de la seigneurie de Champrose, par le sieur de Moras. (1 pièce. Q. 1408.)

N° 1013.

1675. — CHAMPS et CHARMENTRAY. — Adjudication, au sieur Poudreau, de deux îles en la rivière de Marne, devant les paroisses de Champs et Charmentray. (2 pièces. Q. 1414.)

N° 1014.

1772. — CHANGIS. — Procès-verbal de visite des bois appartenant au chapitre Saint-Étienne de Meaux, situés au terroir de Changis. (Q. 1433.)

N° 1015.

1671-1689. — CHANGIS. — Déclaration de la seigneurie de Changis par les religieux carmes Billettes de Paris. (3 pièces. Q. 1429.)

N° 1016.

1758. — CHANTELOUP. — Déclarations des biens et revenus de la cure de Chanteloup. (1 pièce. Q. 1418.)

N° 1017.

1616. — CHAPELLE-GAUTHIER (La). — Acquisition, par le prince de Condé, de la seigneurie de La Chapelle-Gauthier. (1 pièce. Q. 1406.)

N° 1018.

1757. — CHAPELLE-GAUTHIER (La). — Déclarations des biens de la cure de La Chapelle-Gauthier. (2 pièces. Q. 1406.)

N° 1019.

1668-1729. — CHAPELLE-THIBOUST (La). — Déclarations de la seigneurie de La Chapelle-Thiboust, et de celle du Ru-Guérin avec leurs dépendances. (10 pièces. Q. 1402.)

N° 1020.

1668-1671. — CHAPELLE-LA-REINE (La). — Aveux et dénombrements de la baronnie de La Chapelle-la-Reine. (16 pièces. Q. 1423.)

N° 1021.

1626-1763. — CHARMENTRAY. — Revente, par les commissaires du conseil, au profit du comte de Coste, des domaines et dépendances de Charmentray et Trilbardou. (16 pièces. Q. 1414.)

N° 1022.

1746. — CHARTRETTES. — Adjudication, au profit du président Dumazy, d'un droit de bac et passage d'eau sur la rivière de Seine à Chartrettes, moyennant 60 livres de rente. (1 pièce. Q. 1435.)

N° 1023.

1690-1694. — CHATEAUFORT. — Aveux et dénombrements de la seigneurie de Châteaufort de Beaumont, dit Courquetaine. (2 pièces. Q. 1399.)

N° 1024.

XVIIIe siècle. — CHATEAU-LANDON. — État des biens

Digitized by Google

et revenus de l'abbaye de Saint-Séverin-lez-Château-Landon. (1 pièce. Q. 1402.)

N° 1025.

1745-1770.— CHATEAU-LANDON.— Baux et concessions de terrains dans les fossés de Château-Landon. (4 pièces. Q. 1422.)

N° 1026.

1647. — CHATELET (Seigneurie du). — Jugement des commissaires du conseil, servant de renseignements sur la seigneurie du Châtelet. (1 pièce. Q. 1402.)

N° 1027.

1668-1669.— CHATILLON. — Déclarations de la seigneurie de Châtillon, par Dieudonné Arbaleste. (3 pièces. Q. 1402.)

N° 1028.

1643. — CHAUCONIN. — Vente, par les commissaires du conseil, au sieur Pinon, du domaine de Chauconin. (2 pièces. Q. 1420.)

N° 1029.

1770-1771. — CHAUMES. — Concession par le Roi, des murs et fossés de la ville de Chaumes, au profit des habitants du lieu. (7 pièces. Q. 1408.)

N° 1030.

1695-1697. — CHAUMES. — Transaction, procès-verbal et autres pièces, servant de renseignements sur les bois de Chaumes et d'Ozouer-le-Repos. (4 pièces. Q. 1408.)

N° 1031.

1670-1720. — CHELLES. — Déclarations des biens de l'abbaye et de la cure Saint-André de Chelles. (19 pièces en 3 dossiers. Q. 1417.)

N° 1032.

1784. — CHENOISE. — Jouissance de la haute-justice du village de Chenoise, par le comte d'Hervilly. (1 pièce. Q. 1430.)

N° 1033.

1669. — CHESNOY (Seigneurie de). — Déclaration, par les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Sarcy, de la seigneurie de Chesnoy et autres biens, situés dans l'étendue du bailliage de Melun. (3 pièces. Q. 1403.)

N° 1034.

1772. — CHEVRY. — Autorisation d'un échange de bois à Chevry, entre les habitants du lieu et le comte d'Eu. (1 pièce. Q. 1399.)

N° 1035.

1757-1775. — CHIGNY et MAULNY. — Procès verbaux de visite et minutes d'arrêts du conseil, concernant les bois de Chigny et de Maulny, dépendant de l'abbaye de Saint-Pierre de Lagny. (10 pièces. Q. 1433.)

N° 1036.

1756.— CHOISY EN BRIE.—Procès-verbal de visite des bois du prieuré de Choisy en Brie, et minute d'un arrêt qui permet d'en couper une partie. (2 pièces. Q. 1433.)

N° 1037.

1674. — CLAYE. — Adjudication, au sieur de Brusac, de la mairie et haute-justice de Claye, moyennant 4,600 livres en principal et 460 livres pour décimes. (Q. 1435.)

N° 1038.

1633-1639. — CLOS-FONTAINE. — Foi et hommage de la seigneurie de Clos-Fontaine rendus à ..... par les chartreux de Paris. (3 pièces. Q. 1406.)

N° 1039.

1626-1632. — CLOUZEAU (Le), etc. — Acquisition, par Antoine Pelé, des seigneuries du Clouzeau et du Petit-Prezat, avec une maison et dépendances à Balloy. (2 pièces. Q. 1430.)

N° 1040.

1767-1769. — COLLÉGIEN. — Mémoire concernant le droit de parcours dans la paroisse de Collégien, auquel les dames de Montmartre s'opposent à cause de leur

Digitized by Google

ferme située dans ladite paroisse.— Déclaration des biens de la cure. (Q. 1435.)

N° 1041.

1606-1621. — COLOMBIER, PONCELET, etc. (Domaine du). — Déclaration des domaines du Colombier, Poncelet et Mérault avec autres pièces y relatives. (Q. 1401.)

N° 1042.

1728. — COMBAULT. — Déclaration des biens et revenus de la cure de Combault. (Q. 1409.)

N° 1043.

1782. — COMBE (Terre de La). — Demande des religieuses de Faremoutiers, relative à la vente de la terre de La Combe. (7 pièces. Q. 1412.)

N° 1044.

1728-1757. — CONCHES. — Déclarations des biens de la cure de Conches. (2 pièces. Q. 1435.)

N° 1045.

1179-1785. — CONGIS. — 1° Concessions, au sieur Debarle, d'atterrissement sur le territoire de Congis. — 2° D'îles devant ledit lieu. — Jugement, baux, déclarations et autres titres relatifs aux bois, marais et droits de pêche dans la paroisse de Congis. (7 pièces. Q. 1419.)

N° 1046.

1667-1668. — CORDOUX (écrit à tort Cordon). — Déclarations des seigneuries de Cordoux, Courtomer, la Fermeté, dite le Cormier, et Grandvilliers, fournies par les religieux de Saint-Germain-des-Prés, et autres actes y relatifs. (5 pièces. Q. 1399.)

N° 1047.

XVIIe siècle. — CORNILLON (Canal de). — Note sur la concession, faite à la ville de Meaux, d'îles et îlots à l'embouchure du canal Cornillon. (1 pièce. Q. 1420.)

N° 1048.

1769. — CORROY et D'ÉTRANGLEVEAU (Bois du).—Procès-verbal de visite des bois du Corroy, près de la Croix en Brie, et d'Étrangleveau à Dammarie, appartenant à l'abbaye du Lys. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 1049.

1767-1769. — CORROY (Seigneurie du). — Déclarations de la seigneurie du Corroy, faite par l'abbaye du Lys. (5 pièces. Q. 1430.)

N° 1050.

1666-1672. — COUDRAY (Seigneurie du). — Déclarations de la seigneurie du Coudray, par le prieuré de La Celle et l'abbaye de La Joye. Il doit y avoir là confusion. (7 pièces. Q. 1428.)

N° 1051.

1766. — COULOMMIERS. — Ratification d'une cession de terrain, faite aux habitants de Coulommiers. (1 pièce. Q. 1411.)

N° 1052.

1583. — COULOMMIERS. — Déclaration de maisons situées à Coulommiers. (1 pièce. Q. 1411.)

N° 1053.

1772. — COULOMMIERS. — Permission aux religieuses de la paix, à Coulommiers, d'acquérir une maison audit lieu. (1 pièce. Q. 1411.)

N° 1054.

1420-1695. — COULOMMIERS. — Pièces de procédure relative à la réunion de la seigneurie de Coulommiers au domaine. — NOTA. Plusieurs actes concernent la vicomté de Narbonne. (31 pièces. Q. 1411.)

N° 1055.

XVIe siècle. — COULOMMIERS. — Contrat d'échange de la seigneurie de Coulommiers, entre le Roi et Gaston de Foix. (Q. 1411.)

N° 1056.

1392. — COULOMMIERS, CRÉCY et CRÈVECŒUR. — *Vidimus* d'une donation des villes de Coulommiers, Crécy et

Digitized by Google

Crèvecœur faite au Roi par Blanche, duchesse d'Orléans. (1 pièce. Q. 1411.)

N° 1057.

1713. — COURBUISSON. — Copie informe des lettres patentes portant échange de la ferme et des bois de Courbuisson, entre le Roi Louis XIV et le sieur Ménager. (1 pièce. Q. 1423.)

N° 1058.

1766. — COURCHAMP. — Procès-verbal de visite des bois appartenant aux minimes du couvent d'Aulnoy en Brie, situés près dudit couvent, en la paroisse de Courchamp, avec la minute d'un arrêt qui en ordonne la vente. (2 pièces. Q. 1433.)

N° 1059.

1778. — COURPALAIS. — Procès-verbal de visite des bois de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sis à Cordoux, paroisse de Courpalais. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 1060.

1719. — COUILLY. — Adjudication, au sieur Boula, de la justice dans l'étendue des paroisses de Couilly et de Saint-Germain-lez-Couilly, moyennant 2,000 livres. (1 pièce. Q. 1435.)

N° 1061.

1777. — COUILLY. — Procès-verbal de visite des bois de l'abbaye du Pont-aux-Dames, situés en la paroisse de Couilly et autres pièces, le tout au nombre de 7. (Q. 1433.)

N° 1062.

XVIIIe siècle. — COURTRY. — Déclaration des biens et revenus de la cure de Courtry. (Q. 1418.)

N° 1063.

XVIIIe siècle. — COURTRY. — Déclaration des biens et revenus des cure et fabrique de Courtry. (Q. 1414.)

N° 1064.

1766. — CRÉCY. — Réparations des ponts de Crécy. (2 pièces. Q. 1415.)

N° 1065.

1708-1776. — CRÉCY. — Accensement des murs, fossés, remparts et terrains faisant partie du domaine de Crécy, dons, mémoires et autres pièces servant de renseignements. (22 pièces en 3 dossiers. Q. 1415.)

N° 1066.

1543-1780. — CRÉCY. — Réunion au domaine du Roi, du domaine et de la forêt de Crécy. Vente par les commissaires du conseil au marquis d'Ancenis. Anciens titres d'aliénation et autres pièces y relatives, au nombre de 70. (Q. 1415.)

N° 1067.

1753. — CRÉCY. — Maintenue en possession d'île et atterrissement, à la porte marchande de Crécy, pour l'arquebuse du lieu. (4 pièces. Q. 1415.)

N° 1068.

1758. — CRÉNILLE (Bois de). — Plan du bois de Crénille, appartenant à l'abbaye de Chaumes, avec une lettre portant demande d'ouverture d'une route. (2 pièces. Q. 1433.)

N° 1069.

1728-1757. — CROISSY. — Déclarations des biens et bail des terres de la cure de Croissy. (Q. 1435.)

N° 1070.

1723. — CROUY. — Donation, par le duc de Tresmes, d'une chapelle et d'une maison sises à Crouy. (1 pièce. Q. 1419.)

N° 1071.

XVIIIe siècle. — DAMPMART. — Déclarations des biens et revenus de la cure de Dampmart. (Q. 1418.)

N° 1072.

1667-1679. — DONNEMARIE. — Déclarations de la baronnie de Donnemarie, fournies par le sieur Fouquet. (9 pièces. Q. 1430.)

N° 1073.

XVIIIe siècle. — DONNEMARIE. — Bordereaux de

Digitized by Google

liquidation de terrains acquis pour la construction d'un chemin de Donnemarie. (198 pièces. Q. 1430.)

N° 1074.

1769. — DONNEMARIE. — Union des biens des hospitalières de Donnemarie, à la congrégation de Notre-Dame de Provins. (1 pièce. Q. 1430.)

N° 1075.

1762. — DHUISY. — Procès-verbal de visite des bois de Dhuisy, possédés en commun par les habitants de Vendrest, Chatton, Rademont et Dhuisy. (1 pièce. Q. 1422.)

N° 1076.

1680. — DOUY-LA-RAMÉE. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Douy-la-Ramée, par Nicolas de Meaux. (1. pièce. Q. 1419.)

N° 1077.

1669. — ÉCHOS-DU-JARD (Les) et La CHAPELLE-GAUTHIER. — Déclarations des seigneuries des Échos-du-Jard et de La Chapelle-Gauthier. (3 pièces. Q. 1406.)

N° 1078.

1785-1786. — ÉMERY ou ÉMÉRAINVILLE. — Réunion des biens de l'abbaye de Malnoue, paroisse d'Émérainville, au couvent de Notre-Dame de Versailles. (2 pièces. Q. 1417.)

N° 1079.

1728-1771. — ÉMERY ou ÉMÉRAINVILLE. — Déclarations des biens et revenus de la cure d'Émery. (2 pièces. Q. 1417.)

N° 1080.

1668-1669. — ÉPINE (Seigneurie de L'). — Déclarations de la seigneurie de L'Épine, par la dame veuve de Boutheiller. (3 pièces. Q. 1407.)

N° 1081.

1669-1786. — ÉPRUNES. — Déclarations de la seigneurie d'Éprunes, et titres y relatifs. (10 pièces. Q. 1401.)

N° 1082.

1753. — FAREMOUTIERS et GY. — État des biens de l'abbaye de Faremoutiers et du prieuré de Gy. (2 pièces. Q. 1412.)

N° 1083.

XVIIIe siècle. — FAVIÈRES, etc. — Aveu et dénombrement des seigneuries de Favières, des Boulets, Châtres, Lannoy, Mandegris, Montaudier, Villemigeon (Grand et Petit). (12 pièces. Q. 1408.)

N° 1084.

1760-1785. — FÉRICY et La SALLE. — Déclarations des seigneuries de Féricy et de La Salle, et autres actes concernant lesdites seigneuries. (12 pièces. Q. 1402.)

N° 1085.

1665. — FERRIÈRES. — Minutes de déclarations fournies au terrier de la seigneurie de Ferrières. (142 pièces. Q. 1418.)

N° 1086.

1757. — FERRIÈRES. — Déclaration des biens de la cure. (1 pièce. Q. 1418.)

N° 1087.

1682. — FERTÉ-AU-COL (La). — Adjudication, au sieur de La Rochefoucault, comte de Roye, des droits seigneuriaux aux mutations par échange, dus au Roi, sur les fiefs et héritages mouvants et relevant de la terre et baronnie de La Ferté-au-Col et Chamigny, moyennant 660 livres et 20 livres de rente féodale. (Q. 1435.)

N° 1088.

1659. — FLAGY, GREZ, etc. — Déclarations des biens des seigneuries de Flagy, Grez et Recloses, Chéroy, Château-Landon, Marchais, Boutigny et La Faucillonnerie. (116 pièces. Q. 1429.)

N° 1089.

1773-1776. — FLAIX. — 1° Aveux de la seigneurie de Flaix. (Chambre des comptes.) — 2° Mainlevée de saisie du fief de Flaix et droit de péage sur les rivières de Seine et du Loing, à Saint-Mammès. (16 pièces. Q. 1432.)

Digitized by Google

N° 1090.

1669-1670. — FLEURY. — Renseignements sur la seigneurie de Fleury. (Rien n'indique lequel.) (2 pièces. Q. 1427.)

N° 1091.

1771. — FONTAINEBLEAU. — Acquisition, par la maison de charité des femmes, de terrains en fonds de sable à Fontainebleau. (1 pièce. Q. 1423.)

N° 1092.

1670. — FONTAINEBLEAU. — Permission accordée au sieur de La Fontaine, pour l'établissement d'un moulin au bourg de Fontainebleau. (3 pièces. Q. 1423.)

N° 1093.

1750. — FONTAINEBLEAU. — Réunion à la forêt de Fontainebleau de 40 arpents du bois Coulant. (1 pièce. Q. 1423.)

N° 1094.

1726. — FONTAINEBLEAU. — Confirmation aux habitants d'Avon, Samois, Fontainebleau, Thomery et Bois-le-Roi, des droits d'usages et pâturages en la forêt de Fontainebleau. (1 pièce. Q. 1423.)

N° 1095.

1753-1770. — FONTAINEBLEAU. — Don par le Roi, à divers particuliers, de terrains en la ville et forêt de Fontainebleau. (10 pièces. Q. 1423.)

N° 1096.

1740-1741. — FONTAINEBLEAU. — Abandon, par le Roi, au duc d'Orléans, de l'hôtel du grand Ferrare, à Fontainebleau. (2 pièces. Q. 1423.)

N° 1097.

1746-1767. — FONTAINEBLEAU. — Acquisition, par le Roi, des hôtels de Conti, d'Armagnac, d'Estrées et de Pompadour, à Fontainebleau. (33 pièces. Q. 1423.)

N° 1098.

1746-1752. — FONTAINEBLEAU. — 1° Acquisition, par le Roi, d'une maison et emplacement, rue des Pins ou de l'Écritoire, à Fontainebleau. — 2° Adjudication d'un terrain, situé rue d'Avon, au profit du sieur Rimbert. (5 pièces. Q. 1423.)

N° 1099.

1607. — FONTAINEBLEAU. — Cahiers de contrats d'acquisitions de terrains et maisons à Fontainebleau, faites par le Roi. (Q. 1425.)

N° 1100.

1740. — FONTAINEBLEAU. — Titres de propriété de bois et terrains acquis par le Roi, en la forêt de Fontainebleau, bois de Verrières et autres. (131 pièces. Q 1425.)

N° 1101.

1660. — FONTAINEBLEAU. — Procès-verbal de visite, par le sieur Du Vaucel, de la forêt de Fontainebleau, placé après le plan. (Un volume in-folio.)

N° 1102.

1760. — FONTAINE-LE-PORT. — Procès-verbal de visite des bois du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Fontaine-le-Port. (Q. 1423.)

N° 1103.

1669. — FORÊT, ROQUEMONT, CHAUMES. — Déclarations, par les sieurs et dames Grangier et Collet, des terres et seigneuries de Forêt, etc. (4 pièces. Q. 1409.)

N° 1104.

1757-1787. — FORGES. — Renseignements sur la baronnie de Forges, appartenant au sieur Debonnaire. (5 pièces. Q. 1427.)

N° 1105.

1666-1669. — FORTELLE (La), NESLE, etc. — Déclarations, par le marquis de Castelnau, des seigneuries de La Fortelle, Nesle-la-Gilberde, Cerqueux, Le Plessis, La Mothe-Ormeaux, Marolles, Le Buisson et Villebois. (Q. 1412.)

N° 1106.

1675-1729. — FORTOISEAU et VOSVES. — Déclara-

Digitized by Google

tions des seigneuries de Fortoiseau et Vosves. (8 pièces. Q. 1403.)

N° 1107.

1684. — FOUR (Domaine du). — Aveux du domaine du Four sis à Savins. (2 pièces. Q. 1428.)

N° 1108.

1646. — FOUR-DE-QUINCY. — Aveux et dénombrements du domaine du Four-de-Quincy, par Therry-Sevin. (6 pièces. Q. 1421.)

N° 1109.

1607-1676. — FOUR (le Petit). — Renseignements sur maisons et héritages situés au Petit-Four. (3 pièces. Q. 1418.)

N° 1110.

1699. — FRANQUEUX. — Revente, par les commissaires du conseil, au sieur de Breteuil, du buisson de Franqueux. (4 pièces. Q. 1412.)

N° 1111.

1736-1753. — FROMONVILLE. — Acquisition de moulins, îles et îlots, situés à Fromonville, par Jean Delon. (38 pièces. Q. 1426.)

N° 1112.

1668-1669. — GALANDE. — Déclarations de la seigneurie de Galande. (5 pièces. Q. 1401.)

N° 1113.

1750. — GERMIGNY. — Échange, entre l'évêque de Meaux et les habitants de Germigny, de maisons et terrains situés audit lieu. (1 pièce. Q. 1419.)

N° 1114.

1780-1781. — GERMIGNY et VARREDDES. — Vente d'îles et îlots, situés à Germigny et Varreddes, par les commissaires du conseil, à Louis Appolinaire de Polignac. (4 pièces. Q. 1420.)

N° 1115.

1780. — GERMIGNY. — Vente d'îles et îlots, situés à Germigny et Varreddes, au profit de l'évêque de Meaux. (15 pièces. Q. 1419.)

N° 1116.

1718. — GIRONVILLE. — État des possesseurs de terres dans la paroisse de Gironville. (1 pièce. Q. 1422.)

N° 1117.

1760. — GOUVERNES. — Déclarations des biens de la cure de Gouvernes. (1 pièce. Q. 1435.)

N° 1118.

1668. — GRANDELLE. — Déclarations des fief et seigneurie de Grandelle, dits de Bouron. (3 pièces. Q. 1402.)

N° 1119.

XVIIIe siècle. — GRANGE (La). — Aveux et dénombrements, foi, hommages et déclarations des terres et seigneuries relevant du marquisat de La Grange. — Transaction pour un échange de terres entre le marquis de La Grange et le sieur de Mouriez. (Q. 1420.)

N° 1120.

1660-1672. — GRANGE-AUX-CHEVALIERS (La). — Aveux et dénombrements de la seigneurie de La Grange-aux-Chevaliers, par Mathieu Coignet, seigneur de La Thuillerie. (9 pièces. Q. 1420.)

N° 1121.

1668-1673. — GRÉGY ET PARADIS. — Déclarations des seigneurie de Grégy et ferme de Paradis. (6 pièces. Q. 1401.)

N° 1122.

1673. — GRÉGY. — Déclarations de la terre de Grégy (c'est Crégy) par le chapitre Saint-Etienne de Meaux. (3 pièces. Q. 1420.)

N° 1123.

1774. — GREZ. — Déclarations des biens et revenus de la fabrique de Grez. (1 pièce. Q. 1435.)

N° 1124.

1770. — GRISY-SUR-SEINE. — Procès-verbal de visite

Digitized by Google

des bois appartenant aux habitants de Grisy. (1 pièce. Q. 1434.)

N° 1125.

1701. — GUERCHEVILLE. — Inventaire des titres et papiers du domaine de Guercheville, ainsi que de ceux de Javercy, Moulin-le-Roy, Lorvilliers et Mainbervilliers, qui en dépendent. (1 pièce. Q. 1422.)

N° 1126.

1755. — HAUTEFEUILLE. — Concession, par le Roi, au sieur Helvétius, de bâtiments, terres, prés et bois situés à Hautefeuille. (3 pièces. Q. 1412.)

N° 1127.

1622. — HAUTEFEUILLE. — Déclarations d'héritages situés à Hautefeuille, Touquin, Pezarches et Ormeaux. (1 pièce. Q. 1415.)

N° 1128.

1772-1778. — HAUTE-MAISON (La). — Procès-verbaux de visite des bois de l'Oratoire de Paris et des arbres épars sur les terres et seigneuries de La Haute-Maison et Mauperthuis. (2 pièces. Q. 1433.)

N° 1129.

1772. — HERMÉ, etc. — Procès-verbal de visite des bois des habitants de la paroisse d'Hermé et des hameaux de Servolles, Toury et Les Chaises, situés en la forêt de Sourdun. (1 pièce. Q. 1434.)

N° 1130.

XVIIIe siècle. — HERMIÈRES. — Procès-verbal de visite des bois dépendant de l'abbaye d'Hermières, situés à l'est de la dite abbaye, joignant les bois de La Cave. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 1131.

1772. — HOUSSAY (Le). — Union de la justice des terres de Chanteloup, Bauchery-la-Fontaine et autres, à la terre du Houssay en faveur de Claude Douet. (1 pièce. Q. 1431.)

N° 1132.

1580. — HOUSSAYE (La). — Déclarations au terrier de la seigneurie de La Houssaye. (Voyez Marles.) (Q. 1412.)

N° 1133.

1647-1756. — JAIGNES. — Pièces de procédures relatives aux limites de la seigneurie de Jaignes. (3 pièces. Q. 1419.)

N° 1134.

1669. — JARCY. — Déclaration des biens de l'abbaye de Notre-Dame de Jarcy, situés dans l'étendue du bailliage de Melun. Voyez Chesnoy (Seigneurie de). (3 pièces. Q. 1403.)

N° 1135.

1670-1687. — JARD (Abbaye de Saint-Jean-du-). — Déclarations des terres, seigneuries, maisons, prés, bois, vignes, rentes et autres droits, appartenant à l'abbaye de Saint-Jean-du-Jard dans l'étendue du bailliage de Melun. (3 pièces. Q. 1403.)

N° 1136.

1775. — JOSSIGNY. — Déclarations des biens et revenus de la cure de Jossigny. (1 pièce. Q. 1418.)

N° 1137.

1768-1669. — JOUY (Forêt de). — Réunion d'une portion des bois de La Boule et autres, situés en la forêt de Jouy. (3 pièces. Q. 1430.)

N° 1138.

1670. — JOUY. — Déclarations des terres, seigneuries et autres biens, appartenant à l'abbaye de Notre-Dame de Jouy. (3 pièces. Q. 1403.)

N° 1139.

1761. — JOUY-LE-CHATEL. — Pièces de procédure concernant la terre de Jouy-le-Châtel et du Vigneau. (2 pièces. Q. 1430.)

N° 1140.

1656-1698. — JOUY-SUR-MORIN. — Anciens titres de propriété de la seigneurie de Jouy-sur-Morin. 58 pièces. Q. 1411.)

Digitized by Google

N° 1141.

1767.— JOYE-LEZ-NEMOURS (Abbaye de La). — Permission accordée à l'abbaye de La Joye, d'aliéner divers bâtiments, église, domaines et dépendances. (1 pièce. Q. 1429.)

N° 1142.

1771. — JUILLY. — Procès-verbal de visite des biens dépendant de la maison de Juilly, unie à la congrégation de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, à Paris, situés à Juilly. (Q. 1433.)

N° 1143.

XVIIIe siècle. — LAGNY. — Avis et jugement du bureau de la ville, relatifs à la démolition du moulin d'Orgemont, situé au-dessus du pont de Lagny. (Q. 1418.)

N° 1144.

XVIIIe siècle. — LAGNY. — Moulins sous le pont de Lagny. Voyez Lagny (Terre de). (Q. 1418.)

N° 1145.

1737-1777. — LAGNY. — Vente, par les commissaires du conseil, à l'abbaye des bénédictins de Lagny, des murs, fossés et remparts de la ville. (34 pièces. Q. 1418.)

N° 1146.

1769-1785. — LAGNY. — Concession aux sieurs Rousseau et Gravois, de terrains au-dessus et au-dessous du pont de Lagny. (3 pièces. Q. 1418.)

N° 1147.

1582-1677. — LAGNY. — Déclarations par les religieux de Saint-Pierre de Lagny de leurs terres et dépendances, et anciens titres de propriété. (8 pièces. Q. 1418.)

N° 1148.

1757-1774. — LAGNY. — Déclarations des biens et revenus des cures de Saint-Paul et de Saint-Furcy de Lagny. (2 pièces. Q. 1418.)

N° 1149.

1768.—LÉCHELLE.—Contrat de vente, au sieur Douet, du domaine de Léchelle, moyennant 20 livres de rente annuelle, outre et par-dessus la finance de l'engagement dudit domaine, et autres actes. (6 pièces. Q. 1432.)

N° 1150.

1731-1736. — LÉCHELLE (Forêt de La). — Ordre aux possesseurs des bois riverains de la forêt de La Léchelle, de représenter leurs titres; dire de l'inspecteur et lettre missive. (3 pièces. Q. 1401.)

N° 1151.

1598. — LIMEREAU. — Aveux et dénombrements de la terre de Limereau, par Louise de Bruxelles, veuve de Vincent Fortier. (2 pièces. Q. 1409.)

N° 1152.

1673-1678.— LIVRY.— Aveux et dénombrements, foi et hommages de la seigneurie de Livry et fiefs en dépendant. (21 pièces. Q. 1403.)

N° 1153.

1597. — LUMIGNY. — Renseignements sur la seigneurie de Lumigny. (2 pièces. Q. 1412.)

N° 1154.

1728-1757. — LOGNES. — Déclarations des biens et revenus de la cure de Lognes. (2 pièces. Q. 1435.)

N° 1155.

1575-1671. — LUGRAND. — Foi et hommages de la terre de l'Orme de Lugrand, situé à Saint-Brice, par Louis Huerne. (6 pièces. Q. 1431.)

N° 1156.

1787. — LORMURION. — Arrêt du conseil qui liquide à 158 livres 13 sols 4 deniers de rente, l'indemnité due par le collège de Montaigu, pour raison de l'acquisition de la maison de Lormurion et du 1/3 du fief du Boschet-de-Gournay, mouvant du comté de Provins. (1 pièce. Q. 1427.)

N° 1157.

1682-1751. — LORREZ. — Renseignements sur la terre de Lorrey ou Lorrez. (2 pièces. Q. 1427.)

Digitized by Google

N° 1158.

1678. — MADELEINE (Ermitage de La). — Ordre aux Carmes du Saint-Sacrement, de rapporter les lettres de don de l'hermitage de la Madeleine. (2 pièces. Q. 1426.)

N° 1159

1669-1685. — MADELEINE (La), etc. — Déclarations des seigneuries de La Madeleine, Bourron et Courpalais par le chapitre de Sainte-Marie-Madeleine de Courpalais. (5 pièces. 1412.)

N° 1160.

1663-1768. — MAINCY. — Vente, par les commissaires du conseil, au sieur Pichon, de 3 arpents de pré sis en la prairie de Maincy. (Q. 1405.)

N° 1161.

1669-1670. — MAINPINCIEN, etc. — Déclarations, par les religieux de Saint-Denis, des seigneuries de Mainpincien, Vert-Saint-Denis, Grand-Puits et Saint-Ouen. (4 pièces. Q. 1406.)

N° 1162.

1673. — MAISONCELLES, etc. — Aveu et dénombrement de la châtellenie, terre et seigneurie de Maisoncelles, étant de la mense conventuelle des religieux de Saint-Denis, mouvant du Roi, à cause de sa couronne. (1 pièce. Q. 1432.)

N° 1163.

1770. — MAISONCELLES. — Procès-verbal de visite des bois appartenant aux religieux de l'abbaye de Saint-Denis en France, sur leur terre et seigneurie de Maisoncelles. (1 pièce. Q. 1434.)

N° 1164.

1669. — MAISON-DE-GASTINS (La Grande). — Déclaration du fief de La Grande-Maison de Gastins, dit de Soissons, et pièces y relatives. (3 pièces. Q. 1430.)

N° 1165.

1668-1669. — MARCHÉ-MARAIS, etc. — Déclarations des seigneuries de Marché-Marais et Pierre-Percée. (3 pièces. Q. 1403.)

N° 1166.

1758. — MARCILLY. — Arrêt de la cour du parlement de Paris, relatif aux censives de la terre de Marcilly. (1 pièce. Q. 1419.)

N° 1167.

XVIIIe siècle. — MAREUIL. — Procès-verbal et plan du perthuis de Mareuil. (Q. 1433.)

N° 1168.

1580. — MARLES. — Minutes de déclarations d'héritages situés au territoire de Marles, faites au terrier de la seigneurie de La Houssaye. (Q. 1412.)

N° 1169.

1745. — MARNE (Rivière de). — État des jugements de réunion d'îles ou portions d'îles dans la Marne, et vente du droit de pêche, par les commissaires du conseil, à l'évêque de Meaux. (2 pièces. Q. 1421.)

N° 1170.

1704. — MARNE (Rivière de). — Vente par les commissaires du conseil, au sieur de Bourvallais, des droits de pêche et d'atterrissement le long de la paroisse de Champs. (Q. 1417.)

N° 1171.

1675. — MARNE (Rivière de). — Adjudication d'une île, au-dessus du pont de Lagny, en la rivière de Marne, au profit du sieur Poudreau. (1 pièce. Q. 1418.)

N° 1172.

1675. — MARNE (Rivière de). — Adjudication, au profit du sieur Borry, d'une île en la rivière de Marne, située devant Congis. (Q. 1419.)

N° 1173.

1766. — MARNE (Rivière de). — Permission accordée au sieur François, d'ériger un moulin sur la rivière de Marne. (5 pièces. Q. 1421.)

N° 1174.

1645. — MARNE (Rivière de). — Permission accordée

Digitized by Google

au sieur de Guénégaud, de faire construire un moulin sur la rivière de Marne. (4 pièces. Q. 1421.)

N° 1175.

1770. — MARNE (Rivière de). — Permission accordée à Jean-Pierre Aubry, de construire un moulin sur la rivière de Marne. (3 pièces. Q. 1421.)

N° 1176.

1629. — MARNE (Rivière de). — Permission accordée au sieur Enguerrand, de faire bâtir deux moulins le long du pont de Lagny, sur la rivière de Marne. (3 pièces, Q. 1418.)

N° 1177.

1675-1774. — MARNE (Rivière de). — Ventes, par les commissaires du conseil, à Jean-Baptiste Dubuat et autres, d'îles et îlots en la rivière de Marne, et renseignements divers. (17 pièces. Q. 1420.)

N° 1178.

1766. — MARNE (Rivière de). — Copie informe d'un contrat de vente d'une portion de la rivière de Marne, au profit du sieur Langeois. (Q. 1401.)

N° 1179.

1759-1778. — MAROLLES (Prieuré de). — Baux et renseignements sur les biens du prieuré de Saint-Arnoult de Marolles. (12 pièces. Q. 1411.)

N° 1180.

1778. — MASSORIS. — Procès-verbal de visite des bois de l'Hôtel-Dieu de Melun, sis au Buisson-de-Massoris. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 1181.

1669. — MAUREVERT, etc. — Déclarations, par Louis de Louvières, des terres et seigneuries de Maurevert, Cresnes, La Motte-Saint-Méry et Montgimont. (2 pièces. Q. 1409.)

N° 1182.

1756-1787. — MEAUX. — Aliénations et concessions de terrains situés en la ville et au territoire de Meaux, dépendant du Domaine. (Fiches cotées de 92 à 99.) (19 pièces. Q. 1521.)

N° 1183.

1605-1780. — MEAUX. — Ventes de maisons, de l'hôtellerie du *Chapeau Rouge* et d'autres héritages situés dans et hors la ville de Meaux. Renseignements, etc. (Fiches cotées de 100 à 106.) (55 pièces. Q. 1421.)

N° 1184.

1772. — MEAUX. — Lettres patentes pour la construction d'une halle, dans le Grand Marché de Meaux. (1 pièce. Q. 1421.)

N° 1185.

1782. — MEAUX. — Permission donnée à la ville de Meaux de concéder l'emplacement de la halle aux vins, et confirmation d'un droit à percevoir sur le vin. (1 pièce. Q. 1421.)

N° 1186.

1746. — MEAUX. — Prorogation de la jouissance du fossé de Cornillon, en faveur de la duchesse de Croï-d'Havré et du marquis de Matignon. (4 pièces. Q. 1421.)

N° 1187.

1765-1776. — MEAUX. — Concession, aux maire et échevins de la ville de Meaux, des fortifications de cette ville et de l'emplacement de la butte des Cordeliers. (7 pièces. Q. 1421.)

N° 1188.

1704. — MEAUX. — Extraits d'aveux et dénombrements de biens dépendant du domaine de Meaux. (1 pièce. Q. 1421.)

N° 1189.

1336-1669. — MEAUX. — Anciens titres d'héritages dépendant du chapitre de Saint-Saintin de Meaux. (27 pièces. Q. 1414.)

N° 1190.

1761. — MÉE (Seigneurie du). — Vente, par les com-

Digitized by Google

missaires du Conseil, au sieur Florimond Fraguier, de la seigneurie du Mée. (2 pièces. Q. 1403.)

N° 1191.

1597-1669. — MÉLANFROY, etc. — Déclarations de la seigneurie de Mélanfroy et de celles de Bois-Garnier, Fontenelle, Pécy, Visannoy et Bois-Gérard. (6 pièces. Q. 1430.)

N° 1192.

1594-1739. — MELUN (Comté de). — Revente, par les commissaires du conseil, au sieur de Breteuil, du comté de Melun, aveux, dénombrements et anciens titres. (38 pièces. Q. 1404.)

N° 1193.

1691-1780. — MELUN. — Concession, aux frères des écoles chrétiennes, d'un terrain faisant partie des fossés de la ville de Melun. (13 pièces. Q. 1404.)

N° 1194.

1745-1754. — MELUN. — Concessions de terrains et masures aux sieurs Leroy et Moreau; lesdits objets situés en la ville de Melun et joignant les murs. (13 pièces en 3 dossiers. Q. 1404.)

N° 1195.

1689-1691. — MELUN. — Don fait aux Ursulines de Melun, d'un fossé de bastion de la ville. (6 pièces. Q. 1404.)

N° 1196.

1676-1687. — MELUN. — Vente, par les commissaires du conseil, au sieur Gatellier, de la halle de Melun, et au sieur Frodon, d'une place près ladite halle. (7 pièces. Q. 1404.)

N° 1197.

1663-1767. — MELUN. — Vente, par les commissaires du Conseil, au sieur Bicheret, du moulin de Poignet situé à Melun, arrêts et autres actes. (36 pièces. Q. 1404.)

N° 1198.

1718-1788. — MELUN. — Concession faite à Louis Lhaute, des fours banaux de la ville de Melun et anciens titres d'aliénation. (10 pièces. Q. 1403.)

N° 1199.

1737-1784. — MELUN. — Vente, par les commissaires du conseil, aux maire et échevins de Melun, du château et cour de cette ville. (5 pièces. Q. 1404.)

N° 1200.

1756-1778. — MELUN. — Vente, par les commissaires du conseil, aux maire et échevins de Melun, des fortifications de la ville. (46 pièces. Q. 1404.)

N° 1201.

1609. — MELUN. — Renseignements sur un droit de 75 sous perçu dans le bailliage de Melun, sur les filles accouchées. (1 pièce. Q. 1404.)

N° 1202.

1586-1679. — MELUN. — Estimation des loyers de la halle aux bouchers de Melun. (3 pièces. Q. 1404.)

N° 1203.

1774. — MELUN. — Permission accordée à l'hospice de Melun, de vendre différents biens. (1 pièce. Q. 1404.)

N° 1204.

1669-1783. — MELUN. — Déclaration des biens appartenant à l'église collégiale Notre-Dame de Melun, situés dans l'étendue du bailliage de cette ville. (8 pièces. Q. 1404.)

N° 1205.

XVIIIe siècle. — MELUN. — Renseignements sur les pavés, murs, portes et lisses des ponts et octroi de la ville de Melun. (2 pièces. Q. 1404.)

N° 1206.

1752-1754. — MELUN. — Acquisition d'une maison, située en la ville de Melun, pour y resserrer les blés. (6 pièces. Q. 1404.)

Digitized by Google

N° 1207.

1718. — MELUN. — Vente du droit de pêche sur la Seine, pour la ville de Melun et autres paroisses. (1 pièce. Q. 1402.)

N° 1208.

1656. — MELUN. — Adjudication, au sieur Mallet, de l'office de clerc d'eau de Melun, moyennant 300 livres, et autres titres concernant les offices de greffiers de dépris des vins et de contrôleur du greffe des eaux et forêts. (Q. 1435.)

N° 1209.

1698. — MELUN. — Adjudication des coches d'eau et carrosses de Melun, Meaux, Lagny, Montereau et autres endroits. (1 pièce. Q. 1435.)

N° 1210.

1669-1691. — MELUN. — Déclarations des biens du prieuré de Saint-Sauveur de Melun. (4 pièces. Q. 1405.)

N° 1211.

1644. — MELUN. — Homologation d'un bail à cens, fait par le prieur de Saint-Sauveur, d'une place et cours situées à Melun. (3 pièces. Q. 1405.)

N° 1212.

1748. — MÉNILLET (Le). — Déclaration, par le sieur de Moras, de la seigneurie du Ménillet. (1 pièce. Q. 1409.)

N° 1213.

1660-1758. — METZ-LE-MARÉCHAL (Le). — Terriers et reconnaissances des terres du Metz-le-Maréchal et de Dordives, ainsi que de leurs dépendances, et autres pièces y relatives. (77 pièces en 2 dossiers. Q. 1405.)

N° 1214.

1673. — MILLY (Prieuré de). — Déclaration des biens du prieuré de Saint-Laurent de Milly et autres actes. (3 pièces. Q. 1402.)

N° 1215.

1260-1622. — MINISTRES (Bois). — Aliénation de la censive des bois Ministres. (2 pièces. Q. 1403).

N° 1216.

1669-1670. — MIRVAULT. — Déclaration, par le chapitre de Notre-Dame du Vivier, de la seigneurie de Mirvault. (3 pièces. Q. 1430.)

N° 1217.

1754. — MISY. — Échange de terres situées en la paroisse de Misy, par les marguilliers du lieu et le sieur de Brion. (1 pièce. Q. 1427.)

N° 1218.

1609-1611. — MONCEAU (Le), AVON, etc. — Terriers et autres pièces de l'échange des terres et seigneuries du Monceau, Avon, Saint-Romain, Monsempt, Saint-Marcellin, Samois, Sermaise et Effondré, entre le Roi Henri IV et la dame de Rochechouart. (4 pièces. Q. 1424.)

N° 1219.

XVIIIe siècle. — MONCEAU (Le). — État des cens et rentes des domaines du Monceau, Avon et Fontainebleau. (1 pièce. Q. 1423.)

N° 1220.

1692-1732. — MONCEAU (Le). — Donation, en usufruit, des domaines du Monceau, Avon et Fontainebleau. (21 pièces. Q. 1423.)

N° 1221.

3672. — MONTCEAUX. — Expédition d'un aveu et dénombrement de la seigneurie de Montceaux. (1 pièce. Q. 1409.)

N° 1222.

1655-1784. — MONTCEAUX et TRILPORT. — Don par le Roi, au prince de Conti, des domaines de Montceaux et Trilport, et renseignements divers sur ces domaines. (7 pièces. Q. 1421.)

N° 1223.

1647-1772. — MONTEVRAIN, etc. — Échanges de biens situés à Chessy et à Montevrain, entre l'abbaye de Saint-Pierre de Lagny et le sieur d'Harvelay. — Déclaration des biens de la fabrique Saint-Paul de Lagny. (6 pièces. Q. 1417.)

Digitized by Google

N° 1224.

1748. — MONTGLAS. — Renseignements sur la terre de Montglas. (3 pièces. Q. 1431.)

N° 1225.

1671-1703. — MONTHYON. — Aveux et dénombrements de la seigneurie de Monthyon, fournis par Anne Ester. (11 pièces. Q. 1416.)

N° 1226.

1750-1778. — MONTGÉ. — Rente de 20 sols due aux religieuses de Longchamp, sur une pièce de terre sise à Montgé. (2 pièces. Q. 1416.)

N° 1227.

1670-1729. — MONTGERMONT. — Déclarations de la seigneurie de Montgermont et de droits sur la rivière d'École. (5 pièces diverses. Q. 1403.)

N° 1228.

1675. — MONTJAY. — Adjudication, à la demoiselle de Tresmes, des droits seigneuriaux aux mutations par échanges, dus au Roi, dans l'étendue de tous les fiefs et héritages en roture, mouvant et relevant de la baronnie de Montjay, moyennant 1925 livres. (Q. 1435.)

N° 1229.

1773-1778. — MONTOLIVET. — Renseignements sur la seigneurie de Montolivet. (9 pièces. Q. 1411.)

N° 1230.

1655-1703. — MONTEREAU-FAULT-YONNE. — Vente du domaine de Montereau, au profit de madame de Brou, veuve du sieur de Richebourg. (12 pièces. Q. 1427.)

N° 1231.

1760-1761. — MONTEREAU-FAULT-YONNE. — Adjudication, au sieur Passé, d'une maison située dans le château de Montereau. (4 pièces. Q. 1427.)

N° 1232.

1782. — MONTEREAU-SUR-LE-JARD. — Échange de la seigneurie de Montereau-sur-le-Jard, contre des terres labourables, entre le baron de Juigné et le prieur d'Argenteuil. (4 pièces. Q. 1405.)

N° 1233.

1681. — MONTRY. — Bail de la terre de Montry (écrit à tort Montery). (2 pièces. Q. 1415.)

N° 1234.

1581. — MORET, etc. — Renseignements sur les îles du vieux Moret et Montchavent. (2 pièces. Q. 1428.)

N° 1235.

1575-1788. — MORET. — Vente et maintenue en possession des domaines de Moret, Montmachoux, Noyon-sur-Andelle et île de Saint-Mammès. (11 pièces. Q. 1428.)

N° 1236.

1772. — MORMANT. — Échanges de terres situées en la châtellenie de Mormant, entre la dame Desmoulins, la fabrique d'Ozouer-le-Repos et autres. (1 pièce. Q. 1406.)

N° 1237.

1775-1784. — MOTELLES (Ile des). — Vente de l'île des Motelles, par les commissaires du conseil, au sieur de La Rochette. (Q. 1403.)

N° 1238.

1763. — MOTTE-MONTCOURT (La), etc. — Aveu et dénombrement de la terre de La Motte-Montcourt et les Closeaux, par Prosper-Maurice Musnier. — (1 pièce. Q. 1428.)

N° 1239.

1668-1757. — MOUSSY-LE-NEUF. — Mainlevée de saisie de la terre de Moussy-le-Neuf, et déclaration des biens de la cure de Saint-Vincent dudit lieu. (3 pièces. Q. 1416.)

N° 1240.

1781. — NANGIS. — Réunion au domaine de la Couronne, des fossés et remparts de la ville de Nangis. (Extrait d'arrêt.) (1 pièce. Q. 1430.)

Digitized by Google

N° 1241.

1602-1678. — NANGIS. — Déclarations du marquisat de Nangis et des terres et seigneuries en dépendant. (16 pièces. Q. 1430.)

N° 1242.

1685. — NANTEUIL et MORTCERF. — Renseignements sur des maisons dépendant des temples de Nanteuil et de Mortcerf. (1 pièce. Q. 1421.)

N° 1243.

1660. — NANTEUIL-LEZ-MEAUX. — Vente de la terre de Nanteuil-lez-Meaux, par les commissaires du conseil, à Jacques Amelot. (1 pièce. Q. 1417.)

N° 1244.

1581-1789. — NEMOURS. — Titres et renseignements sur les domaines de Nemours, Dourdan, Romorantin, Montargis, Coucy et Folembray. (36 pièces. Q. 1429.)

N° 1245.

1768. — NEMOURS. — Acquisition, par la ville de Nemours, d'une maison pour l'établissement d'un collège. (6 pièces. Q. 1429.)

N° 1246.

1675. — NOYEN. — Procès-verbal de publication et enchères d'une île située au-dessous de Noyen. (2 pièces. Q. 1430.)

N° 1247.

1745-1746. — ORGENOY. — Procès-verbaux de visite des bois dépendant de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, situés près de leur ferme d'Orgenoy. (Q. 1433.)

N° 1248.

1669-1674. — ORGENOY, FARONVILLE, etc. — Déclarations, par les religieux de Saint-Victor de Paris, des seigneuries d'Orgenoy, Faronville, École, Etrelles, Amponville, Boissise-le-Roi et Villiers-Breteau. (7 pièces. Q. 1105.)

N° 1249.

1774. — OZOIR-LA-FERRIÈRE. — Procès-verbal de visite des bois dépendant de l'archevêché de Paris, situés à Ozoir-la-Ferrière. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 1250.

1764. — OZOUER-LE-VOULGIS. — Procès-verbal de visite des bois des Célestins de Marcoussis, situés au territoire d'Ozouer-le-Voulgis. (1 pièce. Q. 1459.)

N° 1251.

1668-1672. — OZOUER-LE-VOULGIS. — Déclarations, par les religieux de Marcoussis, des seigneuries d'Ozouer-les-Voulgis, Garigny, les Mantresses, Rétal et Bois-de-l'Ile. (3 pièces. Q. 1409.)

N° 1252.

1772. — PAMPHOU (Grand et Petit). — Déclarations d'héritages dépendant des seigneuries des Grand et Petit Pamphou et du Vaudoy, par les Ursulines de Saint-Denis. (4 pièces. Q. 1413.)

N° 1253.

1670-1685. — PAMPHOU. — Aveux et dénombrements des seigneuries de Pamphou (Grand et Petit) et d'Attilly, ainsi que des fiefs en dépendant. (11 pièces. Q. 1401.)

N° 1254.

1668-1669. — PHILIPPE-LA-VACHE (Fief de). — Déclarations du fief de Philippe-la-Vache, par René-Charles d'Escoubleau. (3 pièces. Q. 1402.)

N° 1255.

1779. — PIERRE-LEVÉE. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Pierre-Levée. (1 pièce. Q. 1417.)

N° 1256.

XVIIIe siècle. — PLESSIS (Seigneurie du). — Inventaire des titres et papiers de la seigneurie du Plessis. (Q. 1401.)

Digitized by Google

N° 1257.

1691. — PLESSIS-AUX-TOURNELLES (Le), etc. — Acquisition, par le sieur de La Grange, de la seigneurie du Plessis-aux-Tournelles et des terres de Mitoy, de Courton et du Plessis-Hénault. (1 pièce. Q. 1430.)

N° 1258.

1672-1673. — PLESSIS-FEU-AUSSOUX (Le). — Aveux et dénombrement de la terre du Plessis-feu-Aussoux. (6 pièces. Q. 1420.)

N° 1259.

1768. — POIGNY. — Renseignements sur des moulins à foulons et à huile, situés à Poigny. (2 pièces. Q. 1431.)

N° 1260.

1660. — POINCY. — Bail emphytéotique du moulin de Poincy. (1 pièce. Q. 1421.)

N° 1261.

1771-1778. — PONTAULT. — Renseignements sur une plantation d'arbres accordée à M. de Montmorency, en la seigneurie de Pontault, et déclaration des biens de la cure dudit lieu. (3 pièces. Q. 1409.)

N° 1262.

1728-1757. — PONTCARRÉ. — Déclarations des biens et revenus de la cure de Pontcarré. (2 pièces. Q. 1418.)

N° 1263.

1668-1728. — POUILLY-LE-FORT. — Déclarations de la seigneurie de Pouilly-le-Fort et des fiefs en dépendant. (8 pièces. Q. 1403.)

N° 1264.

1782-1786. — PRINGY. — Bail à rente du moulin de Pringy et des terres en dépendant, par les sieur et dame de Montault; — échange entre le prieur dudit Pringy et le sieur de Palerne. (16 pièces. Q. 1405.)

N° 1265.

1284-1665. — PROVINS (Hôtel-Dieu de), (sous le titre de Sourdun). — Droits et usages de l'Hôtel-Dieu de Provins dans les forêts de Sourdun et Jouy. (9 pièces. Q. 1432.)

N° 1266.

1621-1635. — PROVINS. — Vente, au sieur Boutorelle, de deux parties de bois en la forêt de Provins, et aux maire et échevins de la ville, des fours banaux du lieu. (4 pièces. Q. 1431.)

N° 1267.

1722-1736. — PROVINS. — Adjudication, au profit de François Droit, de moulins situés à Provins. (3 pièces. Q. 1431.)

N° 1268.

1667-1782. — PROVINS. — Maintenue des maire et échevins de Provins, dans la possession des murs, fossés et remparts de la ville. (7 pièces. Q. 1431.)

N° 1269.

1711. — PROVINS. — Vente, à la dame de Brouex, de 55 arpents de pré sis à Provins. (2 pièces. Q. 1431.)

N° 1270.

1633-1673. — PROVINS. — Baux de terrains et maisons faits par les Bénédictins de Provins. (21 pièces. Q. 1431.)

N° 1271.

1639. — PROVINS. — Vente, à la dame de Saint-Georges, de la châtellenie de Provins. (1 pièce. Q. 1431.)

N° 1272.

1516. — PROVINS. — Compte des revenus de l'église Saint-Quiriace de Provins. (1 pièce. Q. 1431.)

N° 1273.

1773-1783. — PROVINS. — Concession par le Roi, au sieur de Saint-Phal, des fontaines minérales de Provins et de terrains au même lieu. (9 pièces. Q. 1431.)

N° 1274.

1725. — PROVINS et MEAUX. — Réunion au domaine

Digitized by Google

de la couronne, de plusieurs parties de domaines à Provins et à Meaux. (1 pièce. Q. 1431.)

N° 1275.

1719. — PROVINS et MEAUX. — Vente, par les commissaires du conseil, à Geneviève-Françoise Vincent, de portions de domaines auxdits lieux. (6 pièces. Q. 1431.)

N° 1276.

1770. — PONTHIERRY. — Adjudication des 2/3 des droits de péage de Ponthierry, à M. le duc de Praslin, moyennant 72 livres de rente. (1 pièce. Q. 1435.)

N° 1277.

1738-1778. — PONGELOT. — Bail du moulin de Pongelot, fait au sieur Gourié, subrogé aux droits des sieur et dame Charton. (18 pièces. Q. 1431.)

N° 1278.

1597-1681. — QUEUE (Seigneurie de La). —Aveux et dénombrements de la seigneurie de La Queue, fournis par Louis Blanchet. (4 pièces. Q. 1401.)

N° 1279.

1757. — QUIERS. — Déclaration des biens de la vicairie de Quiers. (1 pièce. Q. 1430.)

N° 1280.

XVIIIe siècle. — QUINCANGROGNE. — Moulin de Quincangrogne. Voyez Lagny (Terre de.) (Q. 1418.)

N° 1281.

1692. — QUINTE-JOIE. — Bail emphytéotique du moulin de Quinte-Joie, au prieuré de Saint-Rigomer (de Meaux). (1 pièce. Q. 1421.)

N° 1282.

1777. —RAROY.— Procès-verbal de visite des bois de la maison de l'oratoire de Raroy, situés au-dessus et au-dessous de ladite maison. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 1283.

1646. — RAVANNE, etc. — Revente, par les commissaires du conseil, au sieur Petit, des seigneuries de Ravanne, Écuelles, Montchavent, Le Gravier et Malassise, du petit étang de Moret et du chauffage et glandage dans la forêt de Fontainebleau. (1 pièce. Q. 1428.)

N° 1284.

1686-1676. — RECLOSES, etc. — Acquisition, par le Roi, des sieurs Raffard et Paillard, de terrains situés à Villiers et Recloses. (23 pièces. Q. 1433.)

N° 1285.

1776. — REUIL. — Procès-verbaux de visite des bois dépendant des menses prieurale et conventuelle du prieuré de Saint-Pierre et Saint-Paul de Reuil, situés audit lieu. (2 pièces. Q. 1433.)

N° 1286.

1755-1764. — REUIL. — Baux des moulins banaux de La Ferté-au-Col, appartenant au prieuré de Saint-Pierre et Saint-Paul de Reuil. (2 pièces. Q. 1433.)

N° 1287.

1789. — ROIBLAY. — Confirmation d'un bail à cens et rente de terres et prés dépendant du prieuré de Roiblay. (1 pièce. Q. 1405.)

N° 1288.

1764. — ROISSY EN BRIE. — Procès-verbal de visite des bois du prieuré du Cormier, situés sur le terroir de Roissy en Brie. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 1289.

1770. — ROUGET. — Lettre relative à la demande faite par le prieur de Rouget, de vendre 11 arpents de bois de son prieuré, situé près de la Ferté-sous-Jouarre. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 1290.

XVIIIe siècle. — ROUILLY. — Requête du sieur

Digitized by Google

Bonnet, pour qu'il lui soit passé bail d'un moulin sis à Rouilly. (1 pièce. Q. 1431.)

N° 1291.

1666-1668. — ROUVRAY. — Déclarations de la seigneurie de Rouvray, par Jacques de Vallan. (8 pièces. Q. 1407.)

N° 1292.

1673. — RU (Seigneurie du). — Renseignements sur la seigneurie du Rû. (2 pièces. Q. 1411.)

N° 1293.

1673. — RUPEREUX, etc. — Aveu et dénombrement des seigneuries de Rupereux, des Marets, Marchères et Orvilliers. (Voir à la chambre des comptes.) (1 pièce. Q. 1432.)

N° 1294.

1663-1778. — RUBELLES. — Vente, par les commissaires du conseil, au sieur Pichon, d'un moulin sis à Rubelles. (14 pièces. Q. 1405.)

N° 1295.

1669-1742. — RUBELLES et AUBIGNY. — Déclarations des seigneuries de Rubelles et Aubigny. (18 pièces. Q. 1403.)

N° 1296.

1786. — SAINT-ANGE, CHALLEAU, etc. — Aveu des seigneuries de Saint-Ange, Challeau, Villemert, Villecerf, Montarlot, Ville-Saint-Jacques, la Commanderie, Dormelles et Lucigny, rendu au Roi par M. de Caumartin. (1 pièce. Q. 1428.)

N° 1297.

1636-1768. — SAINT-BRICE. — Revente, par les commissaires du conseil, au sieur Douet, du domaine de Saint-Brice et du moulin banal, au sieur Huster. (17 pièces. Q. 1131.)

N° 1298.

XVIIIe siècle. — SAINT-FARGEAU. — Vente d'un clos de vignes situé à Saint-Fargeau, par le sieur Lejay, aux religieux Augustins de Paris. (1 pièce. Q. 1405.)

N° 1299.

1729. — SAINT-GERMAIN-DES-NOYERS. — Déclaration des biens de la cure de Saint-Germain-des-Noyers. (1 pièce. Q. 1435.)

N° 1300.

1775. — SAINT-GERMAIN-LAVAL. — Réunion au domaine de la Couronne, et décharge d'une rente de 690 livres due par les sieur et dame Bert, de Saint-Germain-Laval. (1 pièce. Q. 1427.)

N° 1301.

1669-1671. — SAINT-GERMAIN-SUR-ÉCOLE. — Déclaration des seigneuries de Saint-Germain, Soisy-sur-École et Cély. (5 pièces. Q. 1403.)

N° 1302.

1783. — SAINT-LAZARE et ROBICHON. — Vente des fiefs de Saint-Lazare et Robichon. (1 pièce. Q. 1402.)

N° 1303.

1742-1775. — SAINT-MARTIN et PIERRELEZ. — Procès-verbaux de visite des bois de Saint-Martin-du-Boschet et Pierrelez, appartenant à l'abbaye de Jouy, ordre de Cîteaux (2 pièces. Q. 1434.)

N° 1304.

1732. — SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET. — Aveu et dénombrement du fief, terre et seigneurie de Saint-Martin-du-Boschet, relevant du Roi, à cause de son château de Sézanne, rendu par demoiselle Marie de Morup. (1 pièce. Q. 1432.)

N° 1305.

1609. — SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE. — Déclaration, par Nicolas d'Argouges, de la seigneurie de Saint-Martin-en-Bière, et pièces y relatives. (3 pièces. Q. 1103.)

N° 1306.

1676. — SAINT-MAUR. — Déclaration d'une partie des bois du fief de Saint-Maur, sis au territoire de Féricy. (1 pièce. Q. 1402.)

Digitized by Google

N° 1307.

XVIIIe siècle. — SAINT-MÉRY. — Déclarations de biens de la cure de Saint-Méry. (Voyez aussi Saint-Martin-des-Champs.) (Q. 1406.)

N° 1308.

1772. — SAINT-MESMES. —Echange entre le curé de Saint-Mesmes et le marquis de Laval, de divers droits, contre 8 arpents de terre. (1 pièce. Q. 1414.)

N° 1309.

1669-1676. — SAINT-NICOLAS (Ile de). — Vente, par les commissaires du conseil, aux sieurs Jean et Jacques Buisson, de pré en l'Ile Saint-Nicolas, et anciens titres. (5 pièces. Q. 1403.)

N° 1310.

1208-1777. — SAINT-OUEN. — Baux à ferme des biens dépendant du prieuré de Saint-Ouen, près Tournan, procès-verbaux, mémoires et pièces de procédure. (135 pièces. Q. 1407.)

N° 1311.

1662. — SAINT-OUEN. — Information sur la clôture du terrain où était l'ancien château de Saint-Ouen. (2 pièces. Q. 1411.)

N° 1312.

1696. — SAINT-OUEN. — Déclaration, par le sieur Charton, de la tuilerie de Saint-Ouen. (5 pièces. Q. 1406.)

N° 1313.

1653-1778. — SAINT-PANTALÉON. — Échange en faveur du sieur de La Briche, du fief de Saint-Pantaléon contre des terres situées à Claye. (17 pièces. Q. 1414.)

N° 1314.

1668-1679. — SAINT-PORT et SAINTE-ASSISE. — Déclarations des seigneuries de Saint-Port et Sainte-Assise, ainsi que des fiefs en dépendant, et autres pièces y relatives. (12 pièces. Q. 1403.) (Pour Sainte-Assise voir aussi dans les papiers de Monsieur, carton R. 53, cote 419.)

N° 1315.

1714-1765. — SAINT-RIGOMER. — Déclarations des biens du prieuré de Saint-Rigomer, de Meaux. (2 pièces. Q. 1421.)

N° 1316.

1385. — SAINT-SÉVERIN-LEZ-CHATEAU-LANDON. — Aveu, dénombrement et déclaration du temporel et des biens de l'abbaye de Saint-Séverin-lez-Château-Landon, dans les paroisses de Blandy, Yèbles, La Rochette et Ury. (2 pièces. Q. 1402.)

N° 1317.

1761. — SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES. — Déclaration des biens et revenus du prieuré dudit lieu. (1 pièce. Q. 1398.)

N° 1318.

1476. — SAINTE-COLOMBE. —Déclaration d'héritages situés au lieu dit la prêtrerie de Sainte-Colombe, par Jean Allory. (1 pièce. Q. 1431.)

N° 1319.

1317-1575. — SAMOREAU et VULAINES. — Sentences et autres titres, établissant le droit des habitants de Samoreau et Vulaines d'envoyer pâturer leurs bêtes dans les bois de Samoreau. (3 pièces. Q. 1434.)

N° 1320.

1787-1790. — SAMOIS. — Concession, à Vincent Bachelier et consorts, de 5 arpents 75 perches de terrain dans les iles de Samois. (12 pièces. Q. 1426.)

N° 1321.

1718. — SAMOIS. — Vente, par les commissaires du conseil, au sieur Gauthier, du droit de pêche sous les 5 arches du pont de Samois. (1 pièce. Q. 1405.)

N° 1322.

1777. — SANCY-EN-BRIE. — Procès-verbal de visite des bois dépendant du monastère des Dames de Saint-Nicolas-de-Noëfort, situés sur la paroisse de Sancy-en-Brie. (1 pièce. Q.1433.)

Digitized by Google

N° 1323.

1764. — SAULSOTTE (La). — Procès-verbal de visite des bois dépendant de la communauté des habitants du hameau de La Saulsotte. (Q. 1434.)

N° 1324.

1662-1666. — SAVIGNY. — Aveu et dénombrement de la terre de Savigny, rendus par le sieur Roisin. (Q.1405.)

N° 1325.

1776. — SEILLE (Rivière de). — Permission, au sieur Tiffet, d'établir un moulin sur la rivière de Seille et de faire creuser un réservoir. (1 pièce. Q. 1427.)

N° 1326.

1619-1744. — SEINE. — Procès-verbaux de publication d'enchères et d'adjudication, ventes, baux à cens, etc., d'îles et ilots en la rivière de Seine, notes et mémoires servant de renseignements. (37 pièces en 11 dossiers. Q. 1403, 1419, 1420, 1423, 1426, 1427, 1428.)

N° 1327.

1775. — SÉNART (Forêt de). — Procès-verbal de visite d'une pièce de bois située dans la forêt de Sénart, apartenant au chapitre de Notre-Dame de Melun. (1 pièce. Q. 1433.)

N° 1328.

1676-1679. — SERBONNE. — Renseignements sur l'adjudication du moulin de Serbonne. (2 pièces. Q. 1415.)

N° 1329.

1757-1761. — SERRIS. — Déclaration des biens et revenus de la cure de Serris. (Q. 1418, 1433.)

N° 1330.

1604-1699. — SERVON. — Aveux et dénombrements de la seigneurie de Servon et dépendances. (6 pièces. Q. 1401.)

N° 1331.

1669. — SIVRY. — Déclarations de moitié de la seigneurie de Sivry et de ses dépendances. (3 pièces. Q. 1402.)

N° 1332.

1669. — SOLERS. — Déclarations, par les Chartreux de Paris, des seigneuries de Solers, Charolles et autres fiefs paraissant relever du comté de Melun. (3 pièces. Q. 1419.)

N° 1333.

1677. — SOURDUN. — Procès-verbal de visite des bois appartenant aux bénédictins de Saint-Ayoul, de Provins, situés en la forêt de Sourdun. (Q. 1434.)

N° 1334.

1770. — SOURDUN. — Concession, au sieur Hurion, de deux étangs à Sourdun. (20 pièces. Q. 1432.)

N° 1335.

1500. — SOURDUN. — Registre terrier, contenant déclarations d'héritages situés à Sourdun et autres lieux. (Q. 1431.)

N° 1336.

1269-1750. — SOURDUN (Forêt de). — Titres de propriété de la forêt de Sourdun et des bois de l'Espinay, des Tuileries, de Sainte-Ayoul, du Paraclet, et autres y réunis. (15 pièces. Q. 1432.)

N° 1337.

1764. — SOURDUN. — Procès-verbal d'arpentage général de tous les bois des Célestins de Paris, dépendant des seigneuries de Jaillac, du Plessis-Mériot, et du domaine de Nogent-sur-Seine, et faisant partie de la forêt de Sourdun. (1 pièce. Q. 1434.)

N° 1338.

1784-1785. — THOMERY. — Vente, par les commissaires du conseil, à la dame de Castellanne, veuve du prince de Berghes, de pressoirs et autres immeubles à Thomery. (4 pièces. Q. 1428.)

N° 1339.

1730-1757. — THORIGNY. — Déclarations des biens et revenus de la cure de Thorigny. (Q. 1418)

Digitized by Google

N° 1340.

1596. — TIERCELIN. — Renseignements sur la terre et seigneurie de Tiercelin. (1 pièce. Q. 1411.)

N° 1341.

1723-1759. — TOMBE (Ile de la). — Vente, par les commissaires du conseil, au sieur Feydeau-de-Brou, (15 pièces. Q. 1430.)

N° 1342.

1630-1677. — TORCY, etc. — Vente, par les commissaires du conseil, au sieur Lebrun de la terre de.... et de l'étang de Torcy. (10 pièces. Q. 1418.)

N° 1343.

1763. — TORCY. — Procès-verbal de visite des bois de la commune de Torcy, et arrêt du conseil autorisant la vente de la réserve. (Q. 1433.)

N° 1344.

1605-1685. — TOURNAN. — Jugements, aveux, dénombrements et déclarations d'héritages dépendant de la châtellenie de Tournan. (224 pièces. Q. 1410.)

N° 1345.

1772. — TOURNAN. — Lettres de ratification d'arrentement, par l'Hôtel-Dieu de Tournan, aux sieurs Mondolot et Lefèvre, d'une maison, jardin et ferme situés audit lieu de Tournan. (2 pièces. Q. 1419.)

N° 1346.

XVIIIe siècle. — TRESMES. — Note servant de renseignements sur un moulin situé au hameau de Tresmes. (Q. 1411.)

N° 1347.

1675. — TRILBARDOU. — Adjudication, au profit du sieur Poudreau, d'îles situées sur la Marne devant Trilbardou. (1 pièce. Q. 1414.)

N° 1348.

XVIIIe siècle. — TRILPORT. — Avis pour l'établissement d'un moulin près du pont de Trilport. (1 pièce. Q. 1421.)

N° 1349.

1772. — TRIPIER (Bois). — Échange du bois Tripier entre l'archevêque de Paris et le comte d'Eu. (1 pièce. Q. 120.)

N° 1350.

XVIIIe siècle. — USSY-SUR-MARNE. — Contrats de vente, baux à rentes et autres pièces servant de renseignements sur des îles, îlots et atterrissements situés à Ussy-sur-Marne. (51 pièces en 3 dossiers. Q. 1417.)

N° 1351.

1784-1785. — VAIRES. — Permission accordée au sieur de Gennes, de prendre à bail 115 arpents de terre situés à Vaires, dépendant du prieuré de Pomponne. (3 pièces. Q. 1418.)

N° 1352.

XVIIIe siècle. — VAIRES. — Déclaration des biens et revenus de la cure de Sainte-Agathe dudit Vaires. (Q. 1418.)

N° 1353.

1550. — VAIRES. — Renseignements sur le don fait à François Olivier, des droits de relief et profit de fiefs pour raison de la terre de Vaires-sous-Dammartin. (1 pièce. Q. 1418.)

N° 1354.

1668. — VALJOUAN. — Déclarations, de la seigneurie de Valjouan, par la comtesse de Flaix. (3 pièces. Q. 1430.)

N° 1355.

1673. — VALLÉES (Fief des). — Déclarations, par Robert Clapisson d'Ulin, du fief des Vallées et dépendances. (3 pièces. Q. 1403.)

N° 1356.

1592. — VAUX-LE-PÉNIL. — Registres des censives dues à la terre de Vaux-le-Pénil, à cause du fief Lallemant. (d'Almont.) (Q. 1415.)

Digitized by Google

N° 1357.

1582-1741. — VAUX-LE-PÉNIL. — Déclarations des seigneuries de Vaux-le-Pénil et Saint-Liesne, ainsi que des fiefs en dépendant. (12 pièces. Q. 1403.)

N° 1358.

1705. — VAUX-SUR-CLIGNON. — Arpentage des terres de la cure de Vaux-sur-Clignon. (1 pièce. Q. 1405.)

N° 1359.

1776. — VERNELLE. — Ouverture de deux laies dans les bois du prieuré de Vernelle. (2 pièces. Q. 1419.)

N° 1360.

1535-1577. — VERNEUIL et LA FOLIE. — Transaction et échange entre les sieurs de Maisoncelles, de Verneuil et La Folie. (2 pièces. Q. 1412.)

N° 1361.

XVIIIe siècle. — VIEIL-MOULIN. — Vente par Nicolas Morendet, fondé de procuration de la marquise de la Trousse, aux sieur et dame Marleux, de la ferme de Vieil-Moulin. (3 pièces. Q. 1419.)

N° 1362.

1738-1752. — VIGNELY. — Échange de la seigneurie de Vignely contre des terres sises à Chauconin. (2 pièces. Q. 1421.)

N° 1363.

1647. — VILLEMAIN. — Mesurage et arpentage des bois et vignes de la seigneurie de Villemain. (1 pièce. Q. 1410.)

N° 1364.

1759. — VILLEMAREUIL. — Vente, par les commissaires du conseil, à la veuve Molé, du domaine de Villemareuil. (3 pièces. Q. 1415.)

N° 1365.

1728-1757. — VILLEPARISIS. — Copie d'un bail des terres et prés de la cure de Saint-Martin de Villeparisis, et déclarations des biens de la dite cure. (3 pièces. Q. 1414.)

N° 1366.

1535-1565. — VILLENEUVE-SAINT-DENIS. — Déclaration et foi et hommage de maison, héritages et terres sis à Villeneuve-Saint-Denis, par le sieur de Maisoncelles. (2 pièces. Q. 1413.)

N° 1367.

1757. — VILLENEUVE-SAINT-DENIS. — Déclarations des biens de la cure de Villeneuve-Saint-Denis. (1 pièce. Q. 1413.)

N° 1368.

1673. — VILLEMENEUX. — Déclarations des terres dépendant du prieuré de Saint-Martin de Villemeneux. (3 pièces. Q. 1398.)

N° 1369.

1515-1780. — VINANTES, MONTGÉ, etc. — Baux, transactions, arpentages, déclarations, aveux, dénombrements et autres titres de propriété de biens situés à Vinantes, Montgé, Verneuil et Nantouillet, appartenant à l'abbaye de Longchamp. (47 pièces. Q. 1416.)

N° 1370.

XVIIIe siècle. — VITRY. — Acquisition, par François de l'Hospital, de 14 arpents de terre, sis au terroir de Vitry. (2 pièces. Q. 1407.)

N° 1371.

XVIIIe siècle. — VIVIER (Le). — Aveux et dénombrements du fief du Vivier par Jean-Baptiste Régnières. (5 pièces. Q 1414.)

N° 1372.

XVIIIe siècle. — VOUTE DE SAMOIS (Fief de la). — Jugements et déclaration du fief de la Voute-de-Samois, Beaussan ou Puy-Saint-Loup, par François de Mesgrigny. (3 pièces. Q. 1426.)

N° 1373.

1675-1751. — YONNE (Rivière d'). — Procès-verbaux de publication, enchères et arrentement d'accrues

Digitized by Google

et îlots sur et en la rivière d'Yonne, près Montereau. (10 pièces. — 2 dossiers. Q. 1427.)

Section administrative. — Série R.

N° 1374.

XVIIIe siècle. — Papiers CONTI. — BARRES (Fief des). — Anciens titres du fief des Barres, situés à Charny et à Crouy, relevant du Grand-Prieuré de France. (R. 2620 à 2721. Carton 9.)

N° 1375.

1782. — Papiers CONTI. — CHAMPAGNE (Seigneurie de). — Copie d'actes relatifs à l'acquisition de la seigneurie de Champagne, par contrat du 4 juillet 1782, devant Bro, notaire à Paris. (R. 2620 à 2721. Carton 18.)

N° 1376.

XVIIIe siècle. — Papiers CONTI. — COURTOMER. — Renseignements et déclarations concernant la seigneurie de Courtomer. (R. 2620 à 2721. Carton 51.)

N° 1377.

XVIIIe siècle. — Papiers CONTI. — CROUY. — Renseignements sur la seigneurie de Crouy. (R. 2620 à 2721. Carton 18.)

N° 1378.

XVIIIe siècle. — Papiers CONTI. — DAMMARTIN. — Renseignements sur la seigneurie de Dammartin. (R. 2722, portefeuille.)

N° 1379.

1782. — FONTAINEBLEAU. — Vente, par le prince de Conti, au sieur de Limon, de deux hôtels situés à Fontainebleau. (R. 2620 à 2721. Carton 12.)

N° 1380.

1750-1752. — FONTAINEBLEAU. — Adjudication et décret de deux hôtels situés à Fontainebleau. (R. 2620 à 2721. Carton 91.)

N° 1381.

XVIIIe siècle. — GRAVILLE. — Anciens titres, aveux, dénombrements et renseignements concernant la seigneurie de Graville. (R. 2620 à 2721. Carton 52.)

N° 1382.

XVIIIe siècle. — GRAVILLE. — Plans relatifs à la seigneurie de Graville. (R. 2620 à 2721. Carton 94.)

N° 1383.

XVIIIe siècle. — Papiers CONTI. — GRAVILLE. — Renseignements sur la seigneurie de Graville. (R. 2620 à 2721. Carton 82, 83.)

N° 1384.

XVIIIe siècle. — MONTCEAUX. — Renseignements sur la vente des meubles de Montceaux. (R. 2620 à 2721. Carton 42.)

N° 1385.

XVIIIe siècle. — NANTOUILLET. — Renseignements sur la terre de Nantouillet. (R. 2620 à 2721. Carton 15.)

N° 1386.

XVIIIe siècle. — NESLE. — Titres, baux, hommages et renseignements concernant la baronnie de Nesle. (R. 2620 à 2721. Carton 74.)

N° 1387.

XVIIIe siècle. — OISSERY. — Adjudication de produits du domaine d'Oissery, titres de propriété, etc. (R. 2620 à 2721. Cartons 43 à 50.)

N° 1388.

XVIIIe siècle. — OISSERY. — Anciens titres de propriété, aveux, hommages, etc., de la seigneurie d'Oissery. (R. 2620 à 2721. Cartons 81 et 82.)

N° 1389.

XVIIIe siècle. — OISSERY. — Baux à loyer de la ferme d'Oissery. (R. 2620 à 2721. Carton 90.)

N° 1390.

XVIIIe siècle. — PRESLES. — Acquisition, baux,

Digitized by Google

de maisons, moulins et terres sis à Presles, et renseignements. (R. 2620 à 2721. Carton 15.)

N° 1391.

1617. — ROISSY. — Inventaires de titres de la seigneurie de Roissy. (R. 2728. Portefeuille n° 17.)

N° 1392.

XVIIIe siècle. — Papiers CONTI. — ROISSY. — Renseignements sur la seigneurie de Roissy. (R. 2620 à 2721. Carton 90.)

N° 1393.

XVIIIe siècle. — ROUVRES. — Titres, baux, mémoires, états, etc., concernant la seigneurie de Rouvres. (R. 2620 à 2721. Carton 970.)

N° 1394.

XVIIIe siècle. — ROUVRES. — Titres et baux du domaine de Rouvres. (R. 2620 à 2721. Carton 74.

N° 1395.

XVIIIe siècle. — SAINT-BRICE. — Renseignements sur le domaine de Saint-Brice. (R. 2620 à 2721. Carton 28.)

N° 1396.

XVIIIe siècle. — Papiers de MONSIEUR, frère du Roi. — Objets généraux, renseignements, comptabilité, plans de divers bâtiments. (R. 396.)

N° 1397.

XVIIIe siècle. — Évaluations de l'apanage de Monsieur, frère du Roi, comte de Provence. (R. 399 à 403.)

N° 1398.

XVIIIe siècle. — Mémoires d'ouvrages divers. (R. 397.)

N° 1399.

XVIIIe siècle. — État de l'argenterie, vaisselle, et rentes de Monsieur. (R. 303.)

N° 1400.

1787. — Papiers de MONSIEUR, frère du Roi. — Permission accordée à Monsieur, comte de Provence, d'acquérir la baronnie de Saint-Port, Sainte-Assise et dépendances. (R. 392.)

N° 1401.

1789. — Vente par Monsieur, de Saint-Port, Sainte-Assise, Boissise-la-Bertrand, le Brandoir, et héritages situés à Fontainebleau. (R. 53.)

Section historique. — Série S.

COLLÈGE DE BEAUVAIS.

N° 1402.

1616-1661. — Terriers de fiefs situés à Voulx, appartenant au collège de Beauvais. (S. 6367.)

N° 1403.

1761-1772.—Autres terriers desdits fiefs. (S. 6368.)

CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE DE LA RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

N° 1404.

XVIIIe siècle. — Inventaire des boîtes de chaque maison de l'Oratoire, contenues dans les archives de la maison de Paris. (Reg. 110, 6800. R. 113, 114.)

N° 1405.

1667. — Terrier de Juilly. (Reg. 92. (8.) S. 6812.)

N° 1406.

XVIIIe siècle. — Une liasse de minutes du greffe et du tabellionage de la justice de Juilly. Carton 23. (Remis à la S^on^ judiciaire.)

N° 1407.

XVIIe siècle. — Cinq liasses de titres et pièces concernant l'établissement des maisons de l'Oratoire à Provins et à Raroy. Carton 49. (44.) (S. 6792.)

Digitized by Google

N° 1408.

XVIIe siècle. — Trois liasses relatives : la première à l'union de l'abbaye de Juilly à la maison de l'Oratoire, la deuxième à d'anciennes fondations faites à cette abbaye, et la troisième concernant les bois dépendant de ladite abbaye de Juilly. (Carton 18. S. 6764.)

N° 1409.

XVIIe siècle. — Huit liasses relatives à la propriété de plusieurs pièces de terre situées à Nantouillet, Saint-Pathus, Montgé, Vinantes, Saint-Mard et Thieux, dépendant de l'abbaye de Juilly. (Carton 19. (17.) S. 6765.)

N° 1410.

XVIIIe siècle. — Neuf liasses relatives à des terres situées à Saint-Soupplets, et au clos de Juilly à Meaux, contenant 4 arpents, ainsi qu'à des maisons sises à Juilly. (Carton 20. (18.) S. 6766.)

N° 1411.

XVIIe siècle. — Quatre liasses relatives : la première au moulin à eau de Juilly, et à un autre moulin appelé le moulin de la Haise au hameau du Saulsoy; les autres à des acquisitions, baux à loyer, déclarations et arpentages de biens situés à Juilly. (Carton 21. (19.) S. 6767.)

N° 1412.

XVIIIe siècle. — Amortissements des biens de l'abbaye de Juilly, comptes des revenus de cette abbaye; arpentage et déclarations de terres, situées à Juilly, appartenant aux visitandines de Meaux et aux chanoines de Sainte-Croix-de-la-Bretonnière de Paris, plus un procès-verbal de visite de la maison de l'Oratoire de Juilly, fait par le supérieur général de la congrégation en 1788. (Carton 22. (20.) S. 6768.)

N° 1413.

XVIIIe siècle. — Quatre liasses et plusieurs pièces et titres détachés, le tout relatif à la propriété des terres et fermes de La Haute-Maison et Mauperthuis. (Carton 8. S. 6822.)

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

N° 1414.

XVIIIe siècle. — Terriers et déclarations des domaines de l'archevêché de Paris. (N^os^ d'ordre, 82 à 102. S. 1202 à 1223.)

N° 1415.

XVIIIe siècle. — Table de la censive de l'archevêché de Paris. (N° d'ordre 28. S. 1206 à 1323.)

N° 1416.

1772. — Terrier de la seigneurie d'Armentières, appartenant à l'archevêché de Paris. (N° d'ordre, 103. S. 1206 à 1323.)

N° 1417.

1585-1604. — Terrier de la seigneurie d'Ozoir-la-Ferrière, appartenant à l'archevêché de Paris. (N° d'ordre, 117. S. 1206 à 1323.)

N° 1418.

1765-1770. — Autre terrier de la seigneurie d'Ozoir-la-Ferrière. (N° d'ordre, 118. S. 1206 à 1323.)

CHAPITRE DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS.

N° 1419.

1552-1672. — Terriers et déclarations de la seigneurie de Dampmart. (N^os^ d'ordre, 279 à 283. S. 497 à 854.)

N° 1420.

1671. — Terriers de la seigneurie de La Grande-Paroisse. (N^os^ d'ordre, 296 à 298. S. 497 à 854.)

N° 1421.

1686. — Terrier de ladite seigneurie de La Grande-Paroisse. (N° d'ordre, 297. S. 467 à 854.)

N° 1422.

1766. — Autre terrier de la seigneurie de La Grande-Paroisse. (N° d'ordre, 298. S. 497 à 854.)

Digitized by Google

N° 1423.

1667. — Terrier de la seigneurie de Larchant. (N° d'ordre, 308. S. 497 à 854.)

N° 1424.

1675. — Autre terrier de ladite seigneurie de Larchant. (N° d'ordre, 309. S. 497 à 854.)

N° 1425.

1551. — Terriers et déclarations de la seigneurie de Machault. (N° d'ordre, 299. S. 497 à 854.)

N° 1426.

XVIIIe siècle. — Terrier de ladite seigneurie de Machault. (N° d'ordre, 300. S. 497 à 854.)

N° 1427.

1629-1669. — Terriers et déclarations de la seigneurie de Rozoy. (N^os d'ordre, 314 à 316. S. 497 à 854.)

N° 1428.

1581-1766. — Terriers de la seigneurie de Vernou. (N^os d'ordre, 302 à 307. S. 497 à 854.)

N° 1429.

XVIIIe siècle. — Terriers de la seigneurie de Viercy. (N^os d'ordre, 329 à 329. S. 497 à 854.)

N° 1430.

1597-1761. — Terriers de la seigneurie de Villaroche. (N^os d'ordre, 326 à 329. S. 497 à 854.)

N° 1431.

XVIe siècle. — Anciens titres de la seigneurie de Combs-la-Ville, aliénée en 1595. (N° 204.)

N° 1432.

XVIIIe siècle. — Titres de propriété, baux, arpentage et plans de terres sises à Compans. (N° 205.)

N° 1433.

1667-1673. — Terriers et déclarations de la seigneurie de Grand-Fontaine. (N^os d'ordre, 294 à 295. S. 497 à 864.)

N° 1434.

XVIIe siècle. — Titres de propriété, baux, déclarations et arpentage de la seigneurie de Dampmart. (N° 228).

N° 1435.

XVIIe siècle. — Déclarations censuelles, titres de rentes et autres pièces, concernant la seigneurie de Dampmart. (N° 243.)

N° 1436.

XVIIe siècle. — Hommages, déclarations, fragments de censiers et renseignements relatifs à ladite seigneurie de Dampmart. (N° 244.)

N° 1437.

XVIe siècle. — Anciens titres du fief de Saint-Fargeau, près Corbeil, aliéné en 1600. (N° 263.)

N° 1438.

XVIIe siècle. — Déclarations, baux et états relatifs à la propriété de Machault et Vernou, avec censiers de ces lieux. (N° 228.)

N° 1439.

XVIIe siècle. — Suite des mêmes titres. (N° 289.)

N° 1440.

XVIIe siècle. — Titres de propriété, acquisitions, baux, etc., de la seigneurie de Grand-Fontaine. (N° 295.)

N° 1441.

XVIIe siècle. — Titres de censives active et passive, aveux et dénombrements de ladite seigneurie de Grand-Fontaine. (N° 296.)

N° 1442.

XVIIe siècle. — Titres de propriété, baux et juge-

Digitized by Google

ments concernant ladite seigneurie de Grand-Fontaine. (N° 297.)

N° 1443.

XVIIIe siècle. — Cartulaires, jugements, cueilloirs et renseignements sur les cencives de ladite seigneurie de Grand-Fontaine. (N° 298.)

N° 1444.

XVIIe siècle. — Déclarations, actes particuliers et état des censitaires de la même seigneurie. (N° 299.)

N° 1445.

XVIIe siècle. — Titres de propriété, baux, déclarations, etc., du fief de Jouvence, sis à Sourdun. (N° 300.)

N° 1446.

XVIIe siècle. — Titres et renseignements de propriété de la seigneurie de Larchant. (N° 302.)

N° 1447.

XVIIe siècle. — Donations, acquisitions, amortissements, etc., concernant ladite seigneurie de Larchant. (N° 303.)

N° 1448.

XVIIe siècle. — Baux de la seigneurie de Larchant, et pièces relatives à l'aliénation du Moulin-Rouge, (N° 304.)

N° 1449.

1190-1543. — Pièces relatives à la seigneurie de Villecerf, à l'Hôtel-Dieu et à la seigneurie de Larchant. (N° 306.)

N° 1450.

XVIIe siècle. — Baux, arpentages, lettres à terrier et titres de rente concernant la seigneurie de Larchant. (N° 307.)

N° 1451.

XVIIe siècle. — Baux, déclarations, actes entre particuliers, cueilloirs et état relatifs à la seigneurie de Larchant. (N° 308.)

N° 1452.

XVIIe siècle. — Cahiers du terrier de Larchant. (N° 309.)

N° 1453.

XVIIIe siècle. — Renseignements généraux sur ladite seigneurie de Larchant; baux et arpentage des dîmes. (N° 310.)

N° 1454.

XVIIIe siècle. — Titres de propriété, baux, bornages et plans de terres et prés à Lagny et Torcy. (N° 318.)

N° 1455.

XVIIe siècle. — Pièces concernant la mouvance passive et celle active desdits lieux de Lagny et Torcy. (N° 319.)

N° 1456.

XVIIe siècle. — Titres, baux, bornages et plans de la ferme de la Motte à Lizy-sur-Ourcq. (N° 320.)

N° 1457.

XVIIe siècle. — Titres d'une rente foncière de sept setiers de blé sur une maison sise à Messy. (N° 323.)

N° 1458.

XVIIe siècle. — Titres, baux, rentes et arpentages de biens sis au Mesnil-Madame-Rance. (N° 324.)

N° 1459.

XVIIe siècle. — Terriers, cueillerets et feuilles d'ensaisinements concernant ledit lieu du Mesnil. (N° 325.)

N° 1460.

XVIIe siècle. — Titres de censive, transaction, bornage et plan du fief des Métairies. (N° 326.)

N° 1461.

XVIIe siècle. — Titres, baux, rentes, plans et arpentage de la ferme de Mitry. (N° 327.)

Digitized by Google

N° 1462.

XVIIe siècle. — Titres de propriété et baux du domaine de Mory. (N° 328.)

N° 1463.

XVIIe siècle. — Pièces relatives à la censive et renseignements généraux sur ledit domaine de Mory. (N° 329.)

N° 1464.

1517-1595. — Anciens titres de propriété du domaine de Voinsles. (N° 373.)

N° 1465.

1596-1622. — Suite de l'article précédent. (N° 374.)

N° 1466.

XVIIe siècle. — Titres d'acquisition du domaine de Voinsles, faite par M. de Roquebine, vendeur et auteur du chapitre de Notre-Dame. (N° 375.)

N° 1467.

1730. — Acquisition des château et ferme de Voinsles, par MM. du chapitre de Notre-Dame. (N° 376.)

N° 1468.

XVIIe siècle. — Terrier ancien, déclarations et autres pièces concernant le fief de La Cour de Pécy. (N° 377.)

N° 1469.

XVIIe siècle. — Pièces concernant les domaines de Blandureau, Bois-Valois, Comporté, etc. (N° 378.)

N° 1470.

XVIIe siècle. — Transactions, bornages, déclarations et autres renseignements généraux relatifs aux lieux ci-dessus. (N° 379.)

N° 1471.

XVIIe siècle. — Titres de propriété du fief et des dîmes de Soignolles. (N° 385.)

N° 1472.

XVIIe siècle. — Titres, baux, arpentages et censives de terres sises à Souilly. (N° 386.)

N° 1473.

XVIIe siècle. — Titres, baux, arpentages et titres de rentes de la seigneurie de Viercy. (N° 407.)

N° 1474.

XVIIe siècle. — Titres de propriétés, baux et cueilloirs du fief de Villeneuve, près Mitry. (N° 408.)

N° 1475.

XVIIe siècle. — Titres, baux et arpentage de la seigneurie de Villaroche. (N° 409.)

N° 1476.

XVIIe siècle. — Aveux, hommages et autres titres établissant la mouvance active de la seigneurie de Villaroche. (N° 410.)

N° 1477.

XVIIe siècle. — Titres et registres des rentes dues à la seigneurie de Villaroche (N° 411.)

N° 1478.

XVIIe siècle. — Suite des titres de rentes dues à la seigneurie de Villaroche. (N° 413.)

N° 1479.

XVIIe siècle. — Déclarations, entre particuliers, et feuilles d'ensaisinements concernant ladite seigneurie de Villaroche. (N° 414.)

N° 1480.

XVIIe siècle. — Extraits de terriers, mémoires, extraits de pièces et observations, relatifs à la seigneurie dudit lieu de Villaroche. (N° 415.)

N° 1481.

1790. — Déclarations générales et états des revenus et charges du chapitre. (N°s 456 à 460.)

Digitized by Google

N° 1482.

1776-1791. — Comptes et censives, de 1776 à 1789, et actes administratifs concernant ledit chapitre, de 1790 et 1791. (N° 462.)

N° 1483.

XVIII° siècle. — Actes des greffes et tabellionages des seigneuries de Bagneux, du Cens-Commun, Compans, Corbeuse et Dampmart. (N° 465.)

N° 1484.

XVIII° siècle. — Mêmes pièces pour les seigneuries de La Grande-Paroisse, Machault et Vernou. (N°s 368 à 475.)

N° 1485.

XVII° siècle. — Actes des greffes de justices d'Itteville et Larchant. (N° 476.)

N° 1486.

XVII° siècle. — Actes de justice de Rozoy, Suscy, Villaroche et autres, étrangères au département. (N° 494.)

N° 1487.

XVIII° siècle. — Plans de diverses propriétés du chapitre et de diverses constructions, exemptions de taxes, etc. (N° 476.)

N° 1488.

XVII° siècle. — Ensaisinements et procès-verbal de visite du fief du Cens-Commun. (N°s 357, 358.) (40, 41.)

N° 1489.

XVII° siècle. — Inventaire de titres des fiefs du Cens-Commun et du Mondé. (N° 548.) (51.)

N° 1490.

XVII° siècle. — Inventaires des titres et privilèges de l'Église de Paris, et état de ses seigneuries. (N°s 579 à 581.) (85 à 92.)

N° 1491.

XVII° siècle. — Inventaire des titres de Brégy et de Compans. (N°s 618 à 619.) (121, 122.)

N° 1492.

XVII° siècle. — Inventaire, cueilleret et ensaisinements de Dampmart et Herbelay. (N°s 624 à 626.) (127, 129.)

N° 1493.

XVII° siècle. — Inventaires des titres de la ferme de Ferrières et de la seigneurie de Grand-Fontaine. (N°s 634 à 635.) (137, 138.)

N° 1494.

XVII° siècle. — Inventaires, censives et ensaisinements de la seigneurie de La Grande-Paroisse, *alias* Celles. (N°s 631 et 635.) (139 à 145.)

N° 1495.

XVII° siècle. — Inventaires et ensaisinements de la seigneurie de Larchant. (N°s 147, 148, 149. S. 646 à 648.)

N° 1496.

XVII° siècle. — Inventaires et censives des seigneuries du Mesnil-Madame-Rance, Mitry, Mory et Tremblay. (N°s 152 à 156. S. 651 à 955.)

N° 1497.

XVII° siècle. — Inventaires des titres, censives et ensaisinements de la seigneurie de Rozoy. (N°s 166 à 171. S. 665 à 670.)

N° 1498.

XVII° siècle. — Censiers des seigneuries de Vernou, Machault et La Grande-Paroisse. (N°s 177 à 183. S. 676 à 682.) Voir 139 à 145.

N° 1499.

1641-1752. — Déclarations à terrier du fief du Cens-Commun et du Mondé. (N°s 189 à 194. S. 688 à 693.)

Digitized by Google

N° 1500.

1574-1768. — Terriers dudit fief du Cens-Commun et du Mandé. (N°s 195 à 198. S. 694 à 697.)

N° 1501.

1562-1672. — Déclarations et terriers de la seigneurie de Dampmart. (N°s 279 à 283. S. 778 à 782.)

N° 1502.

1667-1673. — Déclarations et terriers de la seigneurie de Grand-Fontaine. (N°s 294 et 295. S. 693 et 794.)

N° 1503.

1676-1686-1766. — Terrier de la seigneurie de La Grande-Paroisse (ou Celles) et annexes. (N°s 296 à 298. S. 795 à 797.)

N° 1504.

1551-1680. — Déclarations et terrier de Machault, annexe de La Grande-Paroisse. (N°s 299 à 301. S. 798 à 800.)

N° 1505.

XVIIe siècle. — Déclarations et terriers de Vernou, annexe de La Grande-Paroisse. (N°s 302 à 307. S. 801 à 806.)

N° 1506.

1667-1675. — Terriers de la seigneurie de Larchant. (N°s 308 et 309. S. 807 à 809.)

N° 1507.

1629-1669. — Déclarations et terriers de Rozoy. (N°s 314 à 316. S. 813 à 815.)

N° 1508.

1597-1761. — Terriers des seigneuries de Villaroche et Viercy. (N°s 326 à 329. S. 825 à 828.)

N° 1509.

1608. — Copie collationnée d'un acte passé le 16 mai 1608, devant Étienne Contesse et Nicolas Lenoir, notaires à Paris, par lequel le chapitre de Paris a vendu au sieur de Loménie, moyennant 1,200 livres, la seigneurie d'Écuelles. (Boîte 455.)

SÉMINAIRES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

N° 1510.

XVIIe siècle. — Papiers censiers du prieuré de La Celle en Brie, déclarations censuelles, baux à cens et surcens. (Page 113 de l'inventaire. — 2e partie. Liasse 4.)

N° 1511.

XVIIe siècle. — Registres relatifs aux bénédictins anglais, titulaires du prieuré de La Celle, procès-verbaux de visite du prieuré, procédure entre le prieur et les bénédictins et jugement souverain des commissaires du Conseil, au sujet du partage des biens du prieuré susdit. (Carton 11, réuni aux registres en 1738.)

N° 1512.

XVIIIe siècle. — Bulle du pape Clément XI (1704), portant union du prieuré de La Celle au séminaire; lettres patentes confirmatives de cette union, procès-verbaux des architectes experts, et de descente des commissaires au prieuré pour parvenir au partage de biens. (Carton 12.)

N° 1513.

XVIIe siècle. — Baux généraux du prieuré de la Celle, titres de propriété, donations, baux à loyer du moulin de La Celle; accensement d'un ancien moulin à huile, et îlots en dépendant, sur la rivière du Morin, baux à loyer, mesurages et arpentages, avec plan figuré des bâtiments et enclos de la ferme de Leureux. (Carton 13.) (Les cartons suivants peuvent aussi être consultés utilement; ils concernent plusieurs fermes situées dans le département.)

1500. — Terrier de la seigneurie de La Celle.
1647. — id. id.
1603-1704. — id. Saint-Blandin.
(Liasse n° 39.)

SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET, A PARIS.

N° 1514.

XVIIe siècle. — Neuf liasses de titres relatifs au

Digitized by Google

fief de Villeneuve-le-Comte, à la propriété d'un moulin à vent, à la propriété de la terre dudit Villeneuve, aux baux à loyer de la ferme du lieu et aux bois et à la ferme des Petites-Hernières, située au terroir de Bailly. (S. 6991.)

N° 1515.

XVIIe siècle. — Anciens titres de propriété de Villeneuve-le-Comte. (S. 6992.)

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE, A PARIS.

N° 1516.

XVIIe siècle. — Quatre liasses de titres relatifs à la propriété de la ferme de Saint-Laurent, à Lagny. (S. 7022. N° 17.)

N° 1517.

XVIIe siècle. — Dix liasses relatives au clos de La Bretelle et à ladite ferme de Saint-Laurent, plus baux de terres sises à Lagny. (S. 7023. N° 18.)

N° 1518.

XVIIe siècle. — Dix liasses relatives à la propriété de la ferme de Saint-Laurent, à Lagny. (S. 724 et 7025. N°s 19, 20.)

N° 1519.

XVIIe siècle. — Trois liasses relatives à la propriété de maisons, terres, prés, vignes, etc., situés à Lagny, et à des anciennes déclarations et arpentages. (S. 7026. N° 21.)

N° 1520.

XVIIe siècle. — Trois liasses relatives au moulin Boursier, à la maison Raimbault et au Fort du Bois. (S. 7027. N° 22.)

N° 1521.

XVIIe siècle. — Inventaires des titres du séminaire de Saint-Sulpice, par Baluze et Le Boiteux.

LA SAINTE-CHAPELLE DU PALAIS, A PARIS.

N° 1522.

1686-1690. — Terrier de la seigneurie de Féricy, appartenant à la Sainte-Chapelle du Palais. (S. 974 à 995. N° 17.

N° 1523.

XVIIe siècle. — Terriers de la seigneurie de Souppes, appartenant au chapitre de la Sainte-Chapelle. (S. 974 à 995. N°s 15 et 22.)

N° 1524.

XVIIe siècle. — Titres concernant les biens de la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, situés à Bois-le-Roi. (S. N° 948.)

N° 1525.

XVIIe siècle. — Titres relatifs à la propriété du domaine de Féricy, baux à ferme de ce domaine; titres de la cure et inventaire des titres de la terre dudit Féricy. (S. N°s 957 et 958.)

N° 1526.

XVIIe siècle. — Titres concernant le domaine de Féricy et les terres des Hayes-Cottard et Auxy. (S. N° 958.)

N° 1527.

XVIIe siècle. — Titres et baux des terres et prés de Souppes et de la ferme de Savigny, appartenant à la Sainte-Chapelle du Palais. (S. N° 962.)

N° 1528.

XVIIe siècle. — Registres ou inventaires des titres de la Sainte-Chapelle du Palais. (N° 972 Boîte n° 30. Voir les n°s 975 à 980, contenant aussi des inventaires.)

N° 1529.

1391-1516. — Registre intitulé : Doubles des lettres de Féricy, actes d'acquisitions, échanges, aveux, etc. (S. N° 986.)

N° 1530.

1685-1690. — Terrier de la seigneurie de Féricy. (S. N° 990.)

N° 1531.

XVIIe siècle. — Registres concernant les droits seigneuriaux dus audit lieu de Féricy. (S. 987.)

Digitized by Google

N° 1532.

XVIe et XVIIe siècles. — Une liasse contenant : cartulaire, papiers, terriers et cueilloirs de rentes de la terre de Souppes. (S. N° 988.)

N° 1533.

1651-1678. — Papier terrier de la seigneurie de Souppes. (S. N° 995.)

ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-DENIS DU LOUVRE, A PARIS.

N° 1534.

XVIe-XVIIe siècles. — Titres et baux à loyer du revenu temporel du prieuré de La Chapelle-la-Reine. (S. Carton 21.)

N° 1535.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres relatifs à la propriété de la terre et seigneurie de Vulaines, et à l'accroissement du domaine de ladite terre, etc., etc. (S. N° 25.)

N° 1536.

XVIe-XVIIIe siècles. — Anciens titres concernant la terre de Vulaines et deux registres terriers. (S. N° 25.)

CHAPITRE DE LA SAINTE-CHAPELLE DE VINCENNES.

N° 1537.

XVIIIe siècle. — Terrier des Trois-Charmes, appartenant au chapitre de Vincennes. (S. 2068. N° 40.)

N° 1538.

1786. — Terrier d'Écoublay, appartenant au chapitre de Vincennes. (S. 2068. N° 40.)

N° 1539.

XVIIe siècle. — Terriers de la seigneurie de Mauroy, appartenant au chapitre de Vincennes. (S. 2051. N° 23.)

N° 1540.

1601-1789. — Terriers de la seigneurie de Mirvaux et un registre des mutations. (S. 2052 à 2057. N°s 24 à 29.)

N° 1541.

1530-1787. — Terriers de la seigneurie de Moulignon appartenant au chapitre de Vincennes. (S. 2058 à 2061. N°s 30 à 33.)

N° 1542.

1530-1645. — Terrier de la seigneurie d'Orly, appartenant au chapitre de Vincennes. (S. 2011. N° 23.)

N° 1543.

1786. — Terrier du fief et seigneurie du Vivier, appartenant au chapitre de Vincennes. (S. 2068. N° 40.)

CONGRÉGATION DE SAINT-LAZARE DE PARIS.

N° 1544.

XVIIe siècle. — Titres relatifs à l'établissement d'une maison de cette congrégation, à Fontainebleau. (Carton 119 du nouvel ordre; 127, ancien.)

N° 1545.

XVIIe siècle. — Titres concernant l'établissement des prêtres de la congrégation de Saint-Lazare, à Crécy et à Meaux. (Carton 121, nouveau. 130, ancien.)

Ordres religieux d'hommes.

COUVENT DES CÉLESTINS DE MARCOUSSIS.

N° 1546.

XVIIe siècle. — Terrier de la seigneurie d'Ozouer-le-Voulgis, appartenant aux Célestins de Marcoussis. (S. 3937, 3938, 3939.)

N° 1547.

XVIIe siècle. — Terrier de la seigneurie de Rétal, appartenant auxdits Célestins. (S. 3940.)

N° 1548.

XVIe-XVIIIe siècles. — Cinq liasses de titres relatifs à la propriété de la terre et seigneurie d'Ozouer-le-Voulgis,

Digitized by Google

aux fiefs réunis à ladite seigneurie, aux droits seigneuriaux, échanges, transactions, cartes et figures; plantations de bornes, foi et hommages, aveux et dénombrements, etc. (Carton 21. S. 3892.)

N° 1549.

XVI°-XVIII° siècles. — Dix liasses relatives à différents fiefs mouvants de la terre et seigneurie d'Ozouer-le-Voulgis, et à des arpentages et bornages d'héritages, dépendant du domaine dudit lieu d'Ozouer-le-Voulgis. (Carton 22. S. 3893.)

N° 1550.

XVI°-XVIII° siècles. — Cinq liasses relatives à des baux à cens et rentes d'héritages sis au terroir d'Ozouer-le-Voulgis; à la mouvance passive de différents fiefs et à des procédures concernant les bois communaux des habitants d'Ozouer-le-Voulgis. (Carton 23. S. 3864.)

N° 1551.

XV°-XVIII° siècles. — Cinq liasses relatives aux bois usagers des habitants d'Ozouer-le-Voulgis; à d'anciennes procédures concernant les habitants dudit lieu; à des copies de titres, mémoires et autres renseignements relatifs à la terre et seigneurie d'Ozouer et aux baux à ferme et à loyer des terres composant le domaine de ladite seigneurie. (C. 24. 3895.)

N° 1552.

XV°-XVIII° siècles. — Six liasses relatives à la propriété des seigneurs de Rétal et des bois de l'Isle ou des Seigneurs; à différentes acquisitions faites auxdits seigneurs, et à divers fiefs en leur mouvance. (C. 25. 3896.)

N° 1553.

XV°-XVIII° siècles. — Cinq liasses concernant : des baux à cens, rentes et titres nouveaux faits en la seigneurie de Rétal; la propriété du bois de l'Isle ou des Seigneurs; la mouvance active d'un fief d'environ 20 arpents de terre à Combreux, et à des plans, mesurages et arpentages dudit bois de l'Isle. (C. 26. 3897.)

N° 1554.

XVII°-XVIII° siècles. — Deux liasses de pièces, l'une de procédure, prouvant la propriété des Célestins au bois de l'Isle, et la 2e de baux à ferme dudit lieu. (C. 27. 3898.)

N° 1555.

XVI°-XVII° siècles. — Onze liasses relatives à la terre des Mantresses et de Chantemerle en Brie. (C. 40. 3911.)

N° 1556.

XVI°-XVIII° siècles. — Huit liasses relatives à la propriété de ladite terre des Mantresses et Chantemerle. (C. 41. 3912.)

N° 1557.

XVI°-XVII° siècles. — Ancien papier terrier d'Ozouer-le-Voulgis et état général des mouvances actives en fief, de toutes les terres et seigneuries appartenant aux Célestins de Marcoussis. (C. 42. 3993.)

N° 1558.

XV°-XVIII° siècles. — Ancien inventaire des titres, papiers et enseignements des Célestins de Marcoussis. (Reg. N° 46.)

N° 1559.

XVIII° siècle. — Déclaration des héritages, domaines et revenus desdits Célestins, faite en 1733. (Reg. N° 53.)

N° 1560.

1712-1723. — Papier terrier de la terre et seigneurie de Rétal. (Reg. N° 115.)

COUVENT DES AUGUSTINS DE LA REINE MARGUERITE, ÉTABLIS A PARIS.

N° 1561.

XVII°-XVIII° siècles. — Six liasses de pièces relatives à des propriétés situées à Saint-Fargeau. (2e carton. N° 3642.)

N° 1562.

1742. — Inventaire des titres des petits Augustins de la reine Marguerite. (Reg. N° 7. N° de série, 3644.)

Digitized by Google

Couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, a Paris.

N° 1563.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Neuf liasses, dont une, la 5me, contient des pièces concernant l'établissement des Capucins à Provins. (Carton unique, sous le n° de série, 3705.)

Couvent des Carmes Billettes de Paris.

N° 1564.

XVIe-XVIIIe siècles. — Cinq liasses, relatives à la propriété de la terre de Malassise, et du fief de Villepayen en dépendant, situés en la paroisse de Courquetaine, ainsi qu'à la propriété de 5 arpents de vigne aux Essarts, et de la ferme du Grand-Mesnil, paroisse de Fontains en Brie. (Carton n° 3. S. 3709.)

N° 1565.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Sept liasses concernant, entre autres choses, la propriété de 88 arpents 47 perches de terre, prés, friches, situés à La Haie en Brie, paroisse de Valjouan, et celle de la ferme dudit Valjouan, avec inventaires de titres. (6e carton. S. 3712.)

N° 1566.

XVIe-XVIIIe siècles. — Quatre liasses. La 1re contient des terriers informes du fief de Villepayen. La 2me des actes de foi, hommages et autres pièces concernant le droit de censive dudit fief. La 3me des titres concernant la ferme de La Grange-l'Évêque en Brie, aliénée en 1609, moyennant une rente foncière de 10 setiers de blé froment, à prendre sur les dépendances du comté d'Armainvilliers. (La 4me est étrangère au département.) (Carton n° 10. S. 3716.)

N° 1567.

XVIe-XVIIe siècles. — Deux liasses dont une, la 2me, contient des pièces qui concernent le prieuré des Basses-Loges qui était uni au monastère des Carmes Billettes. (Carton n° 11. S. 3717.)

N° 1568.

XVe-XVIIIe siècles. — Cartulaire des titres du couvent des Carmes Billettes. (A la section historique. Reg. N° 12.)

N° 1569.

XVIIIe siècle. — Inventaires des titres desdits Carmes. (Reg^es^ n°s 16 et 17, dont deux sont aussi à la section historique et deux sous les n°s 16, 17, sont cotés : S. 3719 et 3720.)

Couvent des Carmes déchaussés de Paris.

N° 1570.

XVIe-XVIIIe siècles. — Six liasses de titres et pièces relatives à la propriété d'une ferme située à Brie-Comte-Robert, et à des rentes à prendre sur héritages situés au même lieu. (Carton n° 4. S. 3721.)

N° 1571.

XVIIIe siècle. — 1° Mesurages et arpentages figurés de pièces de terres dépendant de la ferme de Brie. 2° Plan de la ferme dudit lieu de Brie. (Ces deux articles sont à la section topographique.)

Couvent des Carmes de la place Maubert, a Paris.

N° 1572.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Deux liasses de titres relatifs à la propriété de biens fonds situés à Chelles, et baux à loyers de ces biens. (3e carton. S. 3736.)

Couvent des Célestins de Paris.

N° 1573.

1565. — Terrier de Flagny en Brie, paroisse d'Houdevilliers, appartenant aux Célestins de Paris. (S. 3852.)

N° 1574.

1565. — Terriers de la seigneurie d'Houdevilliers. (S. 3853.)

N° 1575.

1519-1615. — Terriers de la seigneurie du Jariel paroisse de Sablonnières. (S. 3854 à 3860.)

Digitized by Google

N° 1576.

XVIe-XVIIIe siècles. — Terriers de la seigneurie du Larré, paroisse de Boissise-la-Bertrand. (S. 4861, 3862 et 3863.)

N° 1577.

XVIIIe siècle. — Terriers de la seigneurie d'Orly. (S. 3864 et 3865.)

N° 1578.

XVIe-XVIIIe siècles. —Quatre liasses de titres, la 1re relative à des rentes foncières sur héritages à Hondevilliers; la 2me à la propriété de biens au même lieu; la 3me à la propriété du fief des Bordes, autrement dit la Grosse-Maison et de la maison de l'Isle, paroisse de Bassevelle, et la 4me aux baux de la ferme de La Grosse-Maison située audit Hondevilliers. (Carton 17. S. 3761.)

N° 1579.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Liasse relative à la propriété d'une maison et d'héritages situés à Champagne et à Vernou. (Carton 19. S. 3764.)

N° 1580.

1721-1724.— 3e volume du terrier de la seigneurie d'Ozouer-le-Voulgis. (Reg. 117.)

N° 1581.

1548-1549. — Terrier de la seigneurie des Mantresses. (Reg. 122.)

N° 1582.

1572-1576. — Autre terrier de ladite seigneurie des Mantresses. (Reg. 123.)

N° 1583.

1572-1585. — Autre terrier de ladite seigneurie des Mantresses. (Reg. 124.)

N° 1584.

1600-1609.— Autre terrier de la même seigneurie des Mantresses. (Reg. 125.)

N° 1585.

1632-1635. — Autre terrier de ladite seigneurie des Mantresses. (Reg. 126.)

N° 1586.

1657-1660. — Autre terrier de ladite seigneurie des Mantresses. (Reg. 127.)

N° 1587.

XVIe-XVIIe siècles. — Ancien inventaire des titres de Tournedos, Serris, de l'Hôtel-du-Pré, Gournay, etc. (Reg. 73.)

N° 1588.

XVe-XVIIe siècles. — Ancien inventaire des titres de Perthes, Mémorant, etc. (Reg. 74.)

N° 1589.

XVIe-XVIIIe siècles. -- Déclarations de tous les contrats et titres de propriété des biens et possessions appartenant aux Célestins de Paris. — Une liasse de deux cahiers, sous le n° 77 des registres. (Voir aussi le n° 80.)

N° 1590.

XVIe-XVIIIe siècles. — Inventaires de titres de propriété des biens et héritages du Jariel, Hondevilliers, Orly, Flagny, etc. (Reg. 97 et 98.)

N° 1591.

1565. — Papier censier du Jariel, Hondevilliers et autres lieux. (Reg. 99.)

N° 1592.

1485. — Papier censier du Jariel, Hondevilliers et autres lieux. (Reg. 109.)

N° 1593.

1519-1615. — Autre papier censier du Jariel, d'Hondevilliers et du Petit-Flagny. (Reg. 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106 et 107.)

Digitized by Google

COUVENT DES CHARTREUX DE PARIS.

N° 1594.

1687-1735. — Terriers de la seigneurie de Beautheil en Brie, et des fiefs des Sommes, Grillon, des Noues et de Guerlande. (S. 4114, 4115. Reg.)

N° 1595.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Terriers de la seigneurie de Clos-Fontaine. (S. 4116, 4117, 4118, 1119.)

N° 1596.

1523-1780. — Terriers de la seigneurie de Lieusaint. (S. 4124, 4125, 4126.)

N° 1597.

1565-1735. — Terriers de la seigneurie de Maillard. (S. 428 à 432.)

N° 1598.

1585-1736. — Terriers de la seigneurie du Plessis-Feu-Aussoux. (S. 4142 à 4145.)

N° 1599.

1525-1784. — Terriers de la seigneurie de Solers, (écrit à tort Sollère). (S. 4148 à 4158.)

N° 1600.

XVIe-XVIIIe siècles. — Bail à cens et rente d'une maison à Lieusaint; bail à ferme de la terre de La Boissière; baux à loyer de la ferme de Clos-Fontaine, et des dîmes de La Grande-Paroisse. (Carton, n° 16.)

N° 1601.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de propriété de la terre de Champigny; déclarations et mesurages du domaine de ce lieu; anciens baux de la ferme dudit Champigny et titres de rentes. (Carton 39.)

N° 1602.

XVIe-XVIIIe siècles. — Nouveaux baux à ferme des étangs de Maillard; de la ferme de Clos-Fontaine; de la dîme de La Grande-Paroisse; des fermes de Solers, Lieusaint et Servigny. (Carton, n° 16.)

N° 1603.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de propriété de la terre de Pouilly-Gallerand; justice, amortissements, baux à loyer et à ferme de la terre dudit lieu; mesurages et bornages du domaine. — Un registre contenant déclaration, fournie en 1669, au terrier de la vicomté de Melun, des biens appartenant aux Chartreux de Paris, et titres concernant le fief des Bordes. (Carton 40. 8 liasses.)

N° 1604.

1523. — Terrier de la seigneurie de Pouilly-Gallerand. (Carton 41. S. 11.)

N° 1605.

XVIe-XVIIIe siècles. — Anciens baux et déclarations de terres situées à Aubigny. (Carton 42.)

N° 1606.

1337-1338. — Titres d'acquisition, faite en 1337 et 1338, du fief du Petit-Carrois, et de divers autres fiefs situés à Clos-Fontaine, avec déclarations desdits fiefs, fournies au Roi. (Carton 49.)

N° 1607.

XVIe-XVIIIe siècles. — Foi et hommage, aveux et dénombrements des fiefs composant la terre de Clos-Fontaine. (Carton 50.)

N° 1608.

XVIe-XVIIIe siècles. — Baux à loyer de la ferme de Clos-Fontaine; mesurage et arpentage des terres de cette ferme; baux à cens et rente. (Carton, n° 51.)

N° 1609.

XVIIIe siècle. — Suite des foi et hommages, aveux et dénombrements du fief du Petit-Carrois. (Carton 52.)

N° 1610.

XVe-XVIIIe siècles. — Papiers censiers de la

Digitized by Google

terre de Clos-Fontaine de 1482, 1486 et 1519; registre d'ensaisinement; papier terrier, sans date; autre terrier, avec plan et titres, concernant le fief de Bonfruit, sis à Aubepierre. (Carton 53.)

N° 1611.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de propriété de la terre de Lieusaint, et actes d'acquisition d'héritages situés audit lieu. (Cartons 54 et 55.)

N° 1612.

1378-1653. — Baux à loyer de la grande et de la petite ferme de Lieusaint, avec procès-verbaux d'arpentage et baux à cens et rentes; actes d'hommes vivant et mourant, fournis par la fabrique de Lieusaint, et contrat d'échange de la terre de Vernouillet. (Cartons 60 et 61.)

N° 1613.

1397-1643. — Papiers censiers et extraits d'un terrier de Lieusaint. (Carton 63.)

N° 1614.

XVe-XVIIIe siècles. — Anciens et nouveaux titres de propriété de la ferme de Servigny; acquisition de ladite ferme par les Chartreux, en 1612; foi et hommages, aveux et dénombrements, baux à loyer de 1600 à 1770, et arpentage de ladite ferme. (Carton 64.)

N° 1615.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de propriété de la terre de Mont en Brie, comme acquisitions, échanges, partages et autres pièces, concernant aussi divers fiefs. (Cartons 67, 68, 69.)

N° 1616.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Déclarations d'héritages et autres droits, du prieuré de Mont; registre d'ensaisinement de 1770 à 1784; déclaration et arpentage des terres dudit prieuré de Mont; mesurages, bornages, plantation et suppression de bornes. (Cartons 70, 71, 72.)

N° 1617.

XVIe-XVIIIe siècles. — Aveux et dénombrements de la terre de Solers, foi et hommages, amortissements, baux à loyer de la grande ferme; déclarations fournies au Roi pour le fief de La Tour, et déclarations censuelles. (Carton 73.)

N° 1618.

XVIe-XVIIIe siècles. — Échanges, transactions, amortissements, acquisitions, foi et hommages, aveux et dénombrements concernant le fief Sanguin; plan visuel, foi et hommages, aveux et dénombrements des fiefs des Fusées et de La Chaintre, sis à Villaroche; acquisition du fief Cadot, transaction, foi et hommages, aveux et dénombrements, baux à cens et rentes. (Carton 77.)

N° 1619.

XVIe-XVIIIe siècles. — Amortissement du fief de Fatinant, sis à Solers; baux à loyer, mesurages et déclarations dudit fief. (Carton 76.)

N° 1620.

XVIe-XVIIIe siècles. — Acquisition du fief de La Grange-des-Barres; échanges, transactions, foi et hommages, aveux, dénombrements, baux à loyer, baux à cens et rentes et mesurages concernant ledit fief. (Cartons 78, 79.)

N° 1621.

XVIe-XVIIIe siècles. — Acquisition des fiefs de Potineau et Potinel; lettres d'amortissement dudit fief. Acquisition du fief Bouissy ou Robichon, échanges et accords relatifs audit fief et foi, hommages, aveux et dénombrements du même; bail à loyer, mesurages et déclarations de fief de Mazangy, situé à Vernou, bailliage de Melun, et titres y relatifs. (Carton 80.)

N° 1622.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres concernant l'église et fabrique de Solers; déclarations censuelles faites au terrier du lieu; mesurages et bornages dudit lieu, ainsi que du fief des Friches, avec aveu et dénombrement; procès-verbaux d'arpentage et bornage des terres du sieur de Coubert, et pièces concernant 20 arpents de terre friche, dits le bois d'Arcy. (Carton 81.)

N° 1623.

XVIe-XVIIIe siècles. — 48 pièces dont plusieurs

Digitized by Google

sont des acquisitions et échanges faits par les Chartreux de Paris, à Solers; mémoire et plan relatifs à un combat de mouvance entre les Chartreux et le seigneur de Barneau; criées de la terre de Montgazon, etc. (Carton 83.)

N° 1624.

1681-1684. — Déclarations censuelles fournies au terrier de Solers, avec plans et brouillons; relevé des cartes de la terre de Pouilly-Gallerand et Champigny; aveu du fief de La Burelle; relevé du plan des fiefs de Potineau et Potinel; relevé du terrier de Solers et censier de la terre de ce lieu, et de celles de Mont, Potineau, Potinel, Cadot, Arency et autres, avec un papier terrier des susdites terres. (Carton 84.)

N° 1625.

XVe-XVIIIe siècles. — Titres d'acquisition des terres du Plessis-Feu-Aussoux, Maillard, Nivette et des étangs de La Forêt; titres de propriété du Moulin de Nivette, à Beautheil, sur l'Aubetin, et des étangs de La Forêt; titres de rentes à prendre sur le moulin de La Forêt, acquisition de la terre d'Auteil et autres propriétés sises à La Houssaye (fief du Fossé et de La Grapine,) au Plessis, à Maillard, etc. (Carton 88. Voir au besoin les cartons 89 à 115.)

N° 1626.

1565-1621. — Déclarations censuelles d'héritages situés au Plessis-Feu-Aussoux, faites en 1565, 1575, 1585 et de 1610 à 1621. Mêmes pièces pour le fief des Sommes, 1585, et de 1601 à 1610; ainsi que pour le fief du Petit-Four-d'Epiez, 1602; et de 1610 à 1621. (Carton 116.)

N° 1627.

1585-1610. — Minutes de déclarations censuelles de la terre de Maillard. (Carton 117.)

N° 1628.

1660. — Autres minutes de déclarations censuelles de ladite terre de Maillard. (Carton 118.)

N° 1629.

1585-1687. — Minutes de déclarations censuelles de la terre du Plessis-Feu-Aussoux, du Petit-Four-d'Épiez, du fief des Sommes, du fief de Grillon, des Noues de Touquin, du fief de Guerlande, en 1660, et de Beautheil, en 1687. (Carton 118. Voir aussi les cartons 119, 120 et 123.)

N° 1630.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Légende des plans ou carte générale de Beautheil; relevés des plans de la terre du Plessis-Feu-Aussoux, et de celle de Maillard; registre du revenu de ladite terre de Maillard; plusieurs plans d'héritages et prisées du moulin de Laval. (Carton 120.)

N° 1631.

1735-1739. — Déclarations fournies au terrier de Maillard. (Carton 121.)

N° 1632.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres concernant le domaine utile, limites et bornages du fief de Vaudoy, domaine direct; plusieurs feuilles de légendes du plan dudit fief. (Carton 122.)

N° 1633.

XVe-XVIIIe siècles. — État et bref mémoire des terres et fiefs situés dans la Brie; lettres à terrier et leur publication pour la province. (Carton 167.)

N° 1634.

1735-1739. — 1er et 2e volumes du terrier de la seigneurie de Maillard. (Reg. 168 et 169.)

N° 1635.

1736-1737. — Terrier de la seigneurie du Plessis-Feu-Aussoux. (Reg. 170.)

N° 1636.

1660-1786. — Autre terrier de la seigneurie du Plessis-Feu-Aussoux. (Reg. 174.)

N° 1637.

1610-1611. — Autre terrier de la seigneurie du Plessis-Feu-Aussoux. (Reg. 176.)

Digitized by Google

N° 1638.

1585-1619. — Autre terrier de la seigneurie du Plessis-Feu-Aussoux. (Reg. 184.)

N° 1639.

1748-1750. — 1er et 2e volumes du terrier de la seigneurie de Solers. (Reg. 171, 172.)

N° 1640.

XVe-XVIIIe siècles. — Inventaires des titres et papiers de la terre de Solers. (Reg. 175.)

N° 1641.

1660-1673. — Terrier de la seigneurie de Solers. (Reg. 178.)

N° 1642.

1523. — Terrier de la seigneurie de Lieusaint. (Reg. 220.)

N° 1643.

XVIIe siècle. — Autre terrier de la seigneurie de Lieusaint.

N° 1644.

1780-1781. — Autre terrier de ladite seigneurie de Lieusaint. (Reg. 179.)

N° 1645.

1565. — Terrier de la seigneurie de Maillard. (Reg. 183.)

N° 1646.

1585-1602. — Autre terrier de la seigneurie de Maillard. (Reg. 181.)

N° 1647.

1605-1621. — Autre terrier de la seigneurie de Maillard. (Reg. 180.)

N° 1648.

1681-1685. — Terrier des seigneuries et fiefs de Solers, Mont, Potineau et Potinel. (Reg. 185.)

N° 1649.

1616-1630. — Autre terrier de Solers. (Reg. 228.)

N° 1650.

1735-1736. — Terrier du fief de Beautheil (Reg. 187.)

N° 1651.

1687-1715. — Autre terrier du fief de Beautheil. (Reg. 188.)

N° 1652.

1784. — Inventaire des titres et papiers de Pouilly-Gallerand. (Reg. 189.)

N° 1653.

1787. — Inventaire des titres et papiers de la terre de Lieusaint, Servigny, Moissy-l'Évêque et lieux circonvoisins. (Reg. 190.)

N° 1654.

1780. — Inventaire des titres et papiers de la terre de Mont. (Reg. 191.)

N° 1655.

XVIIIe siècle. — Inventaire des titres et papiers de la terre de Solers. (Cahiers non reliés.) (Reg. n° 195.)

N° 1656.

XVe-XVIIIe siècles. — Inventaire des titres et papiers des terres de Maillard, du Plessis-Feu-Aussoux et autres. (Cahiers non reliés, n° 196.)

N° 1657.

1497. — Déclaration, faite en 1497, des terres de Solers et Maillard. (Reg. 208.)

N° 1658.

1554. — Papier terrier de la seigneurie de Clos-Fontaine. (Reg. 207.)

Digitized by Google

N° 1659.

1735-1736. — Papier terrier du fief du Petit-Four-d'Épiez, situé en la paroisse de Saints. (Reg. 205.)

N° 1660.

XVe-XVIIIe siècles. — Cartulaires des titres et papiers de la terre de Lieusaint et environs. (Reg. 206.)

N° 1661.

1606-1607. — Terrier de la seigneurie de Solers. (Reg. 226.)

N° 1662.

1606. — Procès-verbal d'amortissement de Solers, Maillard, etc. (Reg. 225.)

N° 1663.

1526. — Papier terrier de Solers. (Reg. 233.)

N° 1664.

1617-1648. — Minutes de déclarations faites au terrier de Solers. (Reg. 234.)

N° 1665.

1606-1608. — Minutes de déclarations fournies au terrier de Solers. (Reg. 241.)

N° 1666.

XVIe siècle. — 1° Déclarations des biens et revenus des Chartreux, fournies au bailli de Meaux; 2° déclaration des biens et revenus des Chartreux dans leur terre de Solers (1525.) (Reg. 257.)

N° 1667.

1348-1641. — Papier censier et cartulaire de la terre de Solers. (Reg. n° 258.)

N° 1668.

1547. — Autre censier de Solers. (Reg. 242 et 262.)

N° 1669.

1485. — Autre censier de Solers. (Reg. 263.)

N° 1670.

1522. — Déclaration des biens et revenus des Chartreux, fournie devant le bailli de Melun. (Reg. n° 271.)

N° 1671.

1410-1523. — Papiers terriers de la seigneurie de Clos-Fontaine. (Reg. n°s 274, 275.)

N° 1672.

1595. — Inventaire des titres de la terre de Clos-Fontaine. (Reg. 276.)

N° 1693.

1524. — Papier censier de la terre de Clos-Fontaine. (Reg. 277.)

N° 1674.

1523. — Papier censier de ladite terre de Clos-Fontaine. (Reg. 278.)

N° 1675.

1606-1609. — Papier terrier de la seigneurie de Clos-Fontaine. (Reg. 278.)

N° 1676.

1554. — Papier terrier de ladite seigneurie de Clos-Fontaine. (Reg. 279.)

Couvent des Mathurins de Paris.

N° 1677.

XVIe-XVIIIe siècles. — Huit liasses, dont une contient les baux généraux et particuliers des terres de la Ministrerie de La Villeneuve, près Chelles. (Page 410 de l'inventaire.) (14e carton. S. 4257.)

N° 1678.

1724. — Inventaire des titres et papiers du prieuré de La Villeneuve, près Chelles. (14e carton. S. 4254.)

N° 1679.

XVIe siècle. — Titres primordiaux de 9 arpents de pré, sis à Chelles. (19e carton, S. 4259.)

Digitized by Google

N° 1680.

XVe-XVIIe siècles. — Fondation et dotation de la maison des Mathurins de Meaux; titres de la Ministrerie de Sylvelle, près Meaux, et instruction aux ministres de ce lieu. (Carton 27, S. 4267.)

N° 1681.

XVe-XVIIIe siècles.— Sept liasses de titres et papiers de diverses maisons de l'ordre, dans les provinces de Champagne et Isle-de-France. (Carton 29, S. 4269.)

N° 1682.

1228-1294.— Cartulaire des titres du couvent des Mathurins. (Reg. 42.)

N° 1683.

XIIIe-XIVe siècles.— Autre, des chartes, titres et lettres, fait par Goguin. (Reg. 43.)

N° 1684.

1731-1733. — Cartulaires ou extraits de titres. (3 volumes, sous les n°s 45, 46, 47.)

COUVENT DE LA MERCI.

N° 1685.

XVe-XVIIe siècles. — Quatre liasses, dont une contient les titres de propriété de la ferme de Braque, située en la paroisse d'Ozoir-la-Ferrière. (3e Carton, S. 4287. Voir aussi S. 4288.)

N° 1686.

XVIe-XVIIIe siècles. — Trois liasses, dont une contient les titres de propriété de la ferme de Chenoise en Brie. (Carton 5, § 2, S. 4289.)

N° 1687.

1694. — Inventaire général des titres du couvent de La Merci. (Reg. 18 (1er.) S. 4291.)

N° 1688.

1701. — Inventaire des titres et papiers du couvent de La Merci, établi à Chenoise en Brie. (Reg. 19 (2), S. 4292.)

N° 1689.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Election des commandeurs de Chenoise. (Reg. 21. Section historique.)

COUVENT DES MINIMES DE PARIS.

N° 1690.

XVIe-XVIIIe siècles. — Vingt et une liasses de pièces, dont une des dites liasses, concerne les Minimes de Brie. (S. 4299.)

N° 1691.

1676-1727. — Inventaires des titres du couvent des Minimes. (Reg. 16 et 17, S. 4300 et 4301.)

PRIEURÉ DE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE, A PARIS.

N° 1692.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Quatre liasses de titres de propriétés sises à Torcy, près Malvoisine en Brie; anciens baux à loyer de la ferme dudit Malvoisine, en la paroisse de Lognes, et de 180 arpents de terre en dépendant. (S. 1008.) (13.)

N° 1693.

XVIe-XVIIIe siècles. — Quatre liasses de titres relatifs à la propriété de différentes parties de biens, situés à Messy, et anciens baux à loyer. (S. 999.) (4.)

N° 1694.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de propriété de la ferme de Juilly; baux à loyer et un brouillon d'inventaire des titres de ladite ferme. (S. 1001.) (6.)

ABBAYE SAINT-ANTOINE-LEZ-PARIS.

N° 1695.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Déclarations censuelles des héritages appartenant à ladite abbaye, étant dans la censive du fief du Montcel situé à Annet. (Page 269 de l'inventaire.) (N^os^ de série 7485 à 7556. Liasse n° 1.)

Digitized by Google

N° 1696.

XVIIIe siècle. — Procès-verbal de limites et de bornage, état de déclarations, table d'ensaisinements et sommier de mutations. — Rien n'indique en quelles localités sont situés les biens. (Liasse n° 2.)

PRIEURÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY-DU-BUISSON, PRÈS PROVINS.

N° 1697.

XVIe-XVIIIe siècles. — Sept liasses de titres et baux emphytéotiques faits par les prieurs du prieuré de Saint-Barthélemy-du-Buisson; pièces relatives aux dîmes de Flaix et procédures, plus un petit registre contenant l'état et aménagement des bois de Saint-Barthélemy-du-Buisson. (S. 1011.) (1er.)

N° 1698.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Douze liasses relatives : à l'aménagement des bois et à des acquisitions faites par différents prieurs; à des baux emphytéotiques et prises à cens; à la propriété du droit de pâture; aux arpentages du domaine dudit prieuré et aux baux à loyer de la terre, ferme et métairie dudit prieuré.

(Reg. n°3, contenant copie de différents titres, S. 1012.)

PRIEURÉ DE SAINT-DENIS DE LA CHATRE, A PARIS.

N° 1699.

1602-1608. — Papier terrier du fief de Thomery. (Page 191 de l'inventaire.) (Reg. n° 14 (13). S. 1064.)

N° 1700.

1727-1754. — Autre papier terrier du fief de Thomery, comprenant aussi Effondré. (Reg. 17 (14). S. 1065.)

N° 1701.

1528. — Autre terrier du fief de Thomery. (Reg. n° 25 (11). S. 1062.)

N° 1702.

XVIIe siècle.— Autre terrier dudit fief de Thomery. (Reg. n° 26 (12). S. 1063.).

N° 1703.

XVIe-XVIIIe siècles.— Inventaires des titres dudit prieuré. (N°s 18, 22, section historique; 23, S. 1053 et 1056.)

ABBAYE DE SAINTE-GENEVIÈVE DU MONT, A PARIS.

N° 1704.

XVIIIe siècle. — Terrier de la seigneurie de Magny-le-Hongre, appartenant à l'abbaye de Sainte-Geneviève. (Page 9.) (N° d'ordre, 160. S. 1622 à 1821.)

N° 1705.

XVIIIe siècle. — Foi et hommage de la terre de Charmentray, aveu et dénombrement, aliénation et plan du fief dudit lieu. (Carton 118, page 35.)

N° 1706.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Trois liasses concernant différents droits féodaux de la seigneurie de Jossigny, et les réparations du chœur de l'église, ainsi que les concessions de chapelles. (Carton 196.)

N° 1707.

XVIIIe siècle. — Treize liasses de titres, dont une concerne la translation du château de La Motte, de la paroisse de Jossigny en celle de Serris. Les autres sont relatives à la ferme de Bisart et aux fiefs du Vivier, du Demi-Muid, de La Mothe-Courvoyer et de Couternoy, Mauperthuis, Gotras, de Mauvestu et du Bout-du-Four. (Carton 197.)

N° 1708.

XIIe-XIIIe siècles. — Sept liasses de titres relatifs à la terre de Jossigny. (Reconnaissances au terrier, baux à cens et légendes ou clefs de plan.) (Carton 198.)

N° 1709.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Six liasses de titres relatifs à la terre de Jossigny. (Donations, acquisitions de maisons, héritages et rentes; dîmes, etc.) (Carton 199.)

N° 1710.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Cinq liasses relatives à

Digitized by Google

ladite terre de Jossigny. (Baux à loyer, mesurages et arpentages des terres de l'abbaye et de particuliers, baux à rentes, etc.) (Carton 200.)

N° 1711.

XVI°-XVIII° siècles.—Terre de Lizy. Dix liasses. Acquisitions de maisons, baux à rente, titres nouvels, baux à loyer, mesurages et arpentages figurés des terres et prés de l'abbaye; nomination, par l'abbé de Sainte-Geneviève, au prieuré-cure de Lizy. (Carton 217.)

N° 1712.

XV°-XVIII° siècles.—Terre de Magny-le-Hongre. Douze liasses.—Droits seigneuriaux, plans de la terre de Magny-le-Hongre, bornages avec les seigneurs voisins, déclarations au terrier, arpentages, ordonnance de police et dîmes. (Carton 221.)

N° 1713.

XVI°-XVIII° siècles.—Terre de Magny-le-Hongre. Sept liasses. (Donations faites à l'abbaye, acquisitions, baux à loyer et à rentes. (Carton 222.)

N° 1714.

1716-1758. — Ensaisinements des acquisitions faites à Jossigny et à Magny-le-Hongre. (Reg. n° 375.)

N° 1715.

1758-1789. — Autre registre d'ensaisinements des acquisitions faites à Jossigny et à Magny-le-Hongre. (Reg. n° 376.)

N° 1716.

1758-1762. — Minutes du terrier de Jossigny, Magny et Montry. (Reg. n° 382.)

N° 1717.

1651. — Terrier du fief de Magny-le-Hongre et du fief de Chien-Chiant, à Montry. (Reg. n° 383.)

N° 1718.

XIV°-XVIII° siècles. — Inventaires des titres de l'abbaye de Sainte-Geneviève-du-Mont. (Reg. 431 et 432.)

N° 1719.

XVII° siècle. — Minutes et expédition du terrier de Jossigny, clef des plans, minutes du greffe et du tabellionage; — actes de tutelle et baux à loyer. (Carton 501.)

N° 1720.

XVII° siècle. — Minutes du terrier de Magny-le-Hongre, ainsi que des greffes et tabellionage dudit lieu, avec minutes du terrier du fief de Chien-Chiant. (Carton 502.)

N° 1721.

XV°-XVIII° siècles. — Pièces diverses concernant les terres de Jossigny et de Lizy-sur-Ourcq; fief de Belle-Assise, à Jossigny, ainsi que celle de Magny-le-Hongre. (Carton 503.)

N° 1722.

XV°-XVII° siècles. — Papiers censiers de la terre de Jossigny. (Carton 540.)

N° 1723.

XVII° siècle.—Papiers et dossiers relatifs à la terre de Jossigny. (Carton 542.)

N° 1724.

XVII° siècle. — Papiers relatifs à la cure de Lizy. (Carton 544.)

N° 1725.

XVIII° siècle. — Plusieurs dossiers et papiers, avec un plan de la ferme de Magny-le-Hongre. (Carton 545.)

N° 1726.

XV°-XVIII° siècles. — Ordonnance de police, pour la terre de Jossigny, et inventaire des titres de cette terre. (Carton 545.)

ABBAYE DE SAINT-GERMAIN DES PRÉS, A PARIS.

N° 1727.

1486-1700.—Terriers de la seigneurie de Choisy,

Digitized by Google

appartenant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (Nos d'ordre, 208 à 225. S. 2976 à 3209.)

N° 1728.

1493-1742. — Terriers de la seigneurie de Cordoue ou Cordoux, et de Courtomer. (Nos d'ordre, 155 à 163. S. 2976 à 3209.)

N° 1729.

XVIIIe siècle. — Procès-verbaux d'arpentage et plans de ladite seigneurie. (Nos d'ordre, 164 à 166. S. 2976 à 3209. Portefeuille, n° 115.)

N° 1730.

1552-1692. — Déclarations faites au terrier de Dammartin, appartenant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (Nos d'ordre, 167 à 173. S. 2976 à 3209.)

N° 1731.

1515-1628. — Terrier de la seigneurie d'Esmans, appartenant à ladite abbaye. (Nos d'ordre, 174. S. 2976 à 3209.)

N° 1732.

1699. — Terrier de la seigneurie de Fresnes. (N° d'ordre, 177. S. 2976 à 3209.)

N° 1733.

1735-1734. — Terrier de la seigneurie de Lognes. (Nos d'ordre, 172 et 173. S. 2976, etc.)

N° 1734.

1603-1609. — Terrier de la seigneurie de Marolles. (N° d'ordre, 197. S. 2976 à 3209.)

N° 1735.

XVIe-XVIIe siècles. — Terriers, tables et état des censitaires de la seigneurie de Saint-Germain-Laval. (Nos d'ordre, 189 et 190. S. 2976, 3209.)

N° 1736.

1584-1787. — Terriers de la seigneurie de Saint-Germain-lez-Couilly. (Nos d'ordre 182 à 188. S. 2976, 3209.)

N° 1737.

XVIIIe siècle. — Légende du plan de ladite seigneurie de Saint-Germain-lez-Couilly. (Portefeuille, n° 117. S. 2976 à 3209.)

N° 1738.

1580-1699. — Déclarations censuelles fournies à la terre de Cordoux, et des héritages appartenant aux églises et fabriques d'Aubepierre et Bernay, en censive de ladite terre de Cordoux. (Carton 137 (115). S. 2948.)

N° 1739.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de propriété, baux à cens et rente, plan du moulin de Cordoux et de l'ancien château de Courtomer. (Carton 138 (116). S. 2949.)

N° 1740.

1485-1772. — Anciens baux de la ferme de Courtomer (de 1485 à 1772,) du moulin de Cordoux, de 1515 à 1659, et de la ferme de Cordoux, de 1489 à 1767. (Carton 139 (116). S. 2949.)

N° 1741.

XVIIIe siècle. — Deux plans du fief de Bois-Hébert, appartenant aux religieuses de Poissy, et relevant de la châtellenie de La Fermeté, avec déclarations censuelles d'héritages mouvants de la terre de ce lieu. (Carton 140 (117). S. 2950.)

N° 1742.

1548-1668. — Déclarations, aveux et dénombrements de la terre de Cordoux, Courtomer, Floris (Fleury,) La Fermeté, autrement dit le Cormier; Grand-Villiers, et leurs dépendances, donnés au Roi en 1548, 1635 et 1668; plus 3 tables de légendes de plans. (Carton 141 (116). S. 2950.)

N° 1743.

XVIIe siècle. — Atlas de cartes, avec leurs légendes, de la terre de Cordoux, et transaction, avec le seigneur de la Grange-Bleneau, relative aux limites des deux terres. (Carton 142 (118). S. 2951.)

N° 1744.

XVIe siècle. — Foi et hommages des fiefs de Lu-

Digitized by Google

migny, Brumesson, Champijard, de La Couture ou de La Cour; Vilbert, Tilly, La Cave et fief Basile, le tout mouvant de la terre de Cordoux. (Carton 143 (118.) S. 2951. Voir aussi les nos 2952 à 2958.)

N. 1745.

XVe-XVIIIe siècles. — 1° Titres, actes, baux à cens et rentes, déclarations et titres nouveaux concernant Pontville et Samoreau. — Pièces concernant le pavé à extraire du rocher de Samoreau. — Acquisition du fief de Pontville; — 2° baux à cens de maisons et héritages situés au faubourg Saint-Maurice de Montereau. (Carton 154 et 155 (126.) S. 2959.)

N° 1746.

XVIe-XVIIIe siècles. — 1° Baux à loyer et à ferme de Saint-Germain-Laval, Fresnières, Égrefin et Villuis. — 2° Plan de la forêt de Saint-Germain-Laval, dite de Fresnières, bois, pêche, chasse, îles, rivières et moulin de la terre dudit lieu. (Carton 156 (127.) S. 2960.)

N° 1747.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Papiers relatifs à une contestation avec le sieur Desprez, au sujet de bruyères usurpées par lui sur la terre de Saint-Germain-Laval; autres papiers concernant les terre et ferme d'Égrefin, et enfin diverses pièces relatives au bail emphytéotique de la terre de Saint-Germain-Laval et aux bois de ladite terre, avec plans. (Carton 157 (127.) S. 2968.)

N° 1748.

XVIe-XVIIIe siècles. — Déclarations censuelles d'héritages situés dans les fiefs de Quincy, Couilly et Saint-Germain; — foi, hommages et aveux du fief de La Corvée et du fief de Giresme; — déclarations des tenanciers du prieuré de Saint-Germain-sous-Couilly; arpentages et bornages, avec plan dudit lieu de Saint-Germain. (Carton 158 (128.) S. 2961.)

N° 1749.

XVIe-XVIIIe siècles. — Baux à ferme du domaine et du moulin de Saint-Germain; transactions, échanges et amortissements dudit domaine, plus un livre d'ensaisinement. (Carton 160 (129). S. 2962.)— Voir aussi l'article suivant, contenant : aveux, dénombrements, déclarations, plans, états des héritages situés dans l'étendue de la paroisse de Saint-Germain, etc.

N° 1750.

XVIe siècle. — Déclaration du domaine du prieuré de Bailly; états de ce domaine, revenu, etc. (Carton 162 (130.) S. 2963.)

N° 1751.

XVe-XVIIIe siècles. — Acquisitions faites dans la seigneurie de Saint-Germain-Laval et dans le fief de Viel-Marolles, dit de Pontville; et titres relatifs au fief de Fresnières, mouvant de Saint-Germain-Laval. (Carton 163 (131.) S. 2964.)

N° 1752.

1660. — Extrait du livre des plans des terres et seigneuries de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (Reg. n° 306.)

N° 1753.

1558-1657.—Cartulaires et inventaires des chartes, titres et papiers de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (Nos 364 à 408 des registres.)

N° 1754.

1632-1632. — Papier terrier de Cordoux et Courtomer. (Reg. 418.)

N° 1755.

1744. — Censier desdits lieux de Cordoux et Courtomer, d'après le terrier de 1744. (Reg. 419.)

N° 1756.

1772. — 1er et 2e volumes du terrier de Cordoux. (Reg. 420 à 421.)

N° 1757.

1741-1789.—Ensaisinement des acquisitions faites dans la censive de Cordoux et dépendances. (Reg. 422.)

N° 1758.

1493. — Papier terrier de Courtomer, dépendant de Cordoux. (Reg. 423.)

Digitized by Google

N° 1759.

1585. — Autre terrier de Cordoux. (Reg. 425.)

N° 1760.

1585. — Papier terrier de La Fermeté, dépendant de Cordoux. (Reg. 426.)

N° 1761.

1493. — Papier terrier de la baronnie de Cordoux, Fleury, Courtomer et dépendances. (Reg. 427.)

N° 1862.

1758-1786. — Ensaisinements des acquisitions faites dans la censive de Cordoux. (Reg. 428.)

N° 1763.

XVe-XVIIIe siècles. — 1er et 2e volumes de l'inventaire des titres de la baronnie de Cordoux. (Reg. 429.)

N° 1764.

1584. — Baux à cens et rentes des terres de Cordoux, Esmans et Dammartin. (Reg. 430.)

N° 1765.

1640. — Papier censier de la terre de Cordoux. (Reg. 431.)

N° 1766.

XVIe-XVIIIe siècles. — Ensaisinements des contrats d'acquisitions faites dans la censive de Cordoux. (Reg. 432.)

N° 1767.

1774-1775. — Ensaisinements des contrats d'acquisitions faites dans la seigneurie de Cordoux. (Reg. 433.)

N° 1768.

1742-1743. — Terrier de la seigneurie de Courtomer. (Reg. 434.)

N° 1769.

1742-1746. — Terrier de la baronnie de Cordoux. (Reg. 435.)

N° 1770.

1740. — Atlas des cartes, avec leurs légendes, de la terre de Courtomer et dépendances. (Reg. 436.)

N° 1771.

1740. — Atlas, avec légendes, de la terre de Cordoux. (Reg. 437.)

N° 1772.

1671-1672. — Terrier de la seigneurie de Saint-Germain-sous-Couilly. (Reg. 445.)

N° 1773.

1713-1714. — Autre terrier de ladite seigneurie de Saint-Germain-sous-Couilly. (Reg. 446.)

N° 1774.

1671-1672. — Minutes du terrier dudit lieu de Saint-Germain. (Reg. 447.)

N° 1775.

1548-1727. — Extraits de déclarations fournies aux différents terriers de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (Reg. 448.)

N° 1776.

1788. — Légende du plan de la terre de Saint-Germain-lez-Couilly. (Reg. 449.)

N° 1777.

1602-1615. — Terrier de la seigneurie de Saint-Germain-lez-Couilly. (Reg. 450.)

N° 1778.

1665-1666. — Autre terrier de ladite seigneurie de Saint-Germain-lez-Couilly. (Reg. 451.)

Digitized by Google

N° 1779.

1548. — Terrier de la seigneurie de Saint-Germain-lez-Couilly. (Reg. 452.)

N° 1780.

1723-1726. — Ensaisinements des contrats d'acquisitions faites dans la terre dudit lieu de Saint-Germain-lez-Couilly. (Reg. 453.)

N° 1781.

1515.—Terrier de la seigneurie d'Esmans. (Reg. 455.)

N° 1782.

1517.— Autre terrier de ladite seigneurie d'Esmans. (Reg. 456.)

N° 1783.

1603-1609. — Terrier de la seigneurie de Marolles. (Reg. 457.)

N° 1784.

1655-1656. — 1er et 2e volumes des déclarations fournies au terrier de Dammartin. (Reg. 468, 469.)

N° 1785.

1615. — Deux autres volumes de déclarations fournies audit terrier de Dammartin, dont un de 1615. (Reg. 470 et 471.)

N° 1786.

1735-1754. — 1er et 2e volumes du terrier de Dammartin et Longnes. (Reg. 474 et 475.)

N° 1787.

1515. — Autre terrier de Dammartin. (Reg. 476.)

N° 1788.

1526.— Déclarations originales d'héritages, fournies par les censitaires de la terre de Saint-Germain-Laval. (Reg. 478.)

N° 1789.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Déclarations et renseignements relatifs à la terre de Saint-Germain-Laval; — consistance; — déclarations de titres; deux censiers et un terrier. (5 volumes. — Liasse 579.)

N° 1790.

1580. — Censier de la terre de Saint-Germain-Laval. (Reg. 180.)

N° 1791.

1735-1754. — 1er et 2e volumes du terrier de Dammartin, Longnes et dépendances. (Reg. 474 et 475.)

N° 1792.

1515.— Autre terrier de la seigneurie de Dammartin. (Reg. 476.)

N° 1793.

1526.— Déclarations originales fournies par les censitaires de la terre de Saint-Germain-Laval. (Reg. 477.)

N° 1794.

1500-1527. — Déclarations fournies au terrier de Saint-Germain-Laval. (Une liasse de 3 registres, sous le n° 478.)

N° 1795.

XVIe-XVIIIe siècles. — Cinq registres contenant : 1° déclaration de la terre de Saint-Germain-Laval et renseignements y relatifs; — 2° consistance de la terre dudit lieu, déclarations des titres et renseignements; — 3° et 4° registres censiers; — 5° terrier de la seigneurie et terre du même lieu, le tout sans dates. (Liasse n° 479.)

N° 1796.

XVIe siècle. — Papier censier de la terre dudit Saint-Germain-Laval, paraissant être du XVIe siècle. (Reg. 480.)

N° 1797.

1564-1661.— Déclarations, par le menu, d'un fief

Digitized by Google

sis à Courtomer en Brie.—Terrier de Courtomer et Pouilly. — Cueilleret des cens et rentes dus par les censitaires de Courtomer. (Liasse 510.)

N° 1798.

1777-1789. — Ensaisinements des contrats d'acquisitions faites dans la censive de Saint-Germain-lez-Couilly. (Reg. 552.)

N° 1799.

1586. — Papier terrier et censier du revenu temporel de la chapelle Saint-Michel de Villuis, près Bray-sur-Seine. (Reg. 571.)

N° 1800.

1534. — Papier terrier de la chapelle Saint-Michel de Villuis. (Reg. 572.)

N° 1801.

1700. — Autre papier terrier de ladite chapelle Saint-Michel. (Reg. 573.)

N° 1802.

1639-1721. — Atlas des cartes de Courtomer, avec légendes, conformément au plan de 1639; censiers dudit lieu, pour 1709 et 1721 (2 registres,) et extraits du terrier du même lieu. (Carton 589, dernier paragraphe de l'article.)

N° 1803.

1639-1675. — État des maisons et héritages du village de Courtomer, conformément au plan de 1639; légende dudit plan, cueilloir, censier et cueilleret de 1640 à 1665 et 1666, et extraits de déclarations censuelles de 1674-1675. (Carton 588, § 1er.)

PRIEURÉ DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS-LÈZ-PARIS.

N° 1804.

1546-1769. — Terriers de la seigneurie d'Annet, appartenant au prieuré ou abbaye de Saint-Martin-des-Champs. (Nos d'ordre, 44 à 47. Série S. 1437 à 1489. Reg.)

N° 1805.

XVe-XVIIIe siècles. — Dix-huit liasses relatives à la seigneurie d'Annet, et différents aveux fournis audit prieuré; baux à cens, rentes et pièces de procès. (Boîte n° 1er.)

N° 1806.

XVIe-XVIIIe siècles. — Six liasses relatives à des déclarations au profit dudit prieuré; à des ventes d'héritages, procédures criminelles, transaction entre le seigneur de Claye et le prieur de Saint-Martin-des-Champs, et à la mainlevée d'îles saisies en la terre de Saint-Martin-des-Champs. (Boîte n° 2.)

N° 1807.

XVIIe siècle. — Neuf liasses relatives à la déclaration des 2/3 du fief du Montcel, fournie par le collège de Montaigu, au profit dudit prieuré; à la foi et hommage, aveu et dénombrement de la seigneurie de Carnetin. (Boîte n° 3.)

N° 1808.

XVIe-XVIIIe siècles. — Sept liasses relatives aux moulins d'Annet et de Claye, appartenant tous deux au prieuré de Saint-Martin-des-Champs; au fief du Montcel, à la ferme de Favrieux et à d'anciens titres de la seigneurie d'Annet. (Boîte n° 4.)

N° 1809.

XVIIe siècle. — Deux liasses relatives à des réparations faites à la chapelle et à la ferme d'Annet, et à la réunion du fief de Carnetin à Annet-sur-Marne. (Boîte ou carton n° 5.)

N° 1810.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Neuf liasses relatives, entre autres choses, au fief de Carnetin, aux aveux et dénombrements dudit fief et à des procédures y relatives. (Boîte n° 6.)

N° 1811.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Treize liasses comprenant des minutes du greffe d'Annet, d'anciens baux à ferme de la terre du lieu, des déclarations de ladite terre, et un procès contre le meunier d'Annet, etc. (Boîte n° 7.)

N° 1812.

XVe-XVIIIe siècles. — Treize liasses relatives à la

Digitized by Google

ferme d'Annet, aux fiefs de Plailly et autres, assis audit lieu d'Annet, etc.; et à un bail emphytéotique d'une partie des marais du lieu, fait par les habitants au profit du seigneur de Fresnes. (Carton n° 8.)

N° 1813.

XVIe-XVIIIe siècles. — Douze liasses relatives à la ferme et aux bois de Fontaine-le-Port, à d'anciens baux à loyer desdits objets, et autres de droits et revenus à Blandy et Moisenay, etc. (Boîte n° 30.)

N° 1814.

XVIe-XVIIIe siècles. — Huit liasses relatives, entre autres choses, au fief d'Estry, situé à Annet. (Boîte n° 34.)

N° 1815.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Six liasses relatives à d'anciens baux à loyer des terres et prés de la chapelle de Villenoy; à des anciens baux de terre, prés et jardins situés à Vinantes. (Boîte n° 61.)

N° 1816.

XVIe-XVIIIe siècles. — Neuf liasses relatives au prieuré de Saint-Martin de Crécy, et aux anciens baux à loyer de son revenu. (Boîte n° 66.)

N° 1817.

XVIIe siècle. — Bois de Roissy. (Voir l'inventaire, page 325. Boîte n° 115.)

N° 1818.

XVIe-XVIIIe siècles. — Quatre liasses relatives au prieuré de Saint-Pierre de Cannes, au revenu dudit prieuré, et à la vente de 30 arpents de bois à Choisy en Brie. (Boîte n° 108.)

N° 1819.

XVIe-XVIIe siècles. — Sept liasses relatives au prieuré de Choisy, aux bois de ce prieuré, aux baux du moulin dudit Choisy, à la recette des cens, et à diverses procédures. (Boîte n° 110.)

N° 1820.

XVIe-XVIIIe siècles. — Trois liasses relatives au prieuré de Mauregard : dîmes et anciens baux à ferme. (Boîte n° 123.)

N° 1821.

XVIe-XVIIIe siècles. — Trois liasses relatives au prieuré de Sainte-Opportune de Moussy-le-Neuf. (Boîtes 124 et 125.)

N° 1822.

1687. — Quatre liasses relatives : au prieuré de Pringy et à son amortissement; à d'anciens baux à cens et rentes; au moulin dudit Pringy, plus un inventaire général des titres dudit prieuré. Fait. (Boîte 127.)

N° 1823.

1762. — Plan de la terre et seigneurie d'Annet-sur-Marne, collé sur toile et monté sur gorge. (Une longue boîte n° 350; à la S^on^ topographique.)

N° 1824.

XVe-XVIIIe siècles. — Inventaire des titres du prieuré de Saint-Martin-des-Champs et de ses offices et dépendances. (Liasses ou registres 242, 244, et 248 à 257. Le n° 251 concerne le prieuré de Crécy.)

N° 1825.

1760. — Terrier de la seigneurie d'Annet, de l'année 1760 et suivantes. (Reg. 261.)

N° 1826.

1761-1773. — Déclarations censuelles passées au profit dudit prieuré de Saint-Martin-des-Champs. (6 registres cotés : 264, 265, 266, 267, 268 et 269.)

N° 1827.

1519-1546-1572. — Terriers de la seigneurie d'Annet. (Reg. n°s 293, 295, 296.)

N° 1828.

1525. — Censier de ladite seigneurie d'Annet. (Reg. n° 294.)

Digitized by Google

ABBAYE DE SAINT-VICTOR-LÈZ-PARIS.

N° 1829.

1684-1686. — Terrier de la seigneurie d'Amponville, appartenant à ladite abbaye. (S. 2185. Reg.)

N° 1830.

XVIIe siècle. — Terrier de la seigneurie de Bussy. (Rien n'indique lequel.) (S. 2186. Reg.)

N° 1831.

1602. — Terrier de la seigneurie du Petit-Jard. (S. 2188. Reg.)

N° 1832.

XVIIe siècle. — Autre terrier de la seigneurie du Petit-Jard. (S. 2189. Reg.)

N° 1833.

1759. — Autre terrier de la même seigneurie du Petit-Jard. (S. 2191. Reg.)

N° 1834.

1762. — Terrier de la seigneurie d'Ozouer-le-Voulgis. (S. 2192. Reg.)

N° 1835.

1729. — Terrier de la seigneurie d'Ury. (S. 2197. Reg.)

N° 1836.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres et pièces concernant la terre de Villiers en Bière. (1re partie, page 73. Layette 7.)

N° 1837.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de 11 arpents de bois à Courquetaine, et baux à loyer des fermes d'Orgenoy et Faronville. (1re partie, page 74. Layette 7.)

N° 1838.

1112-1549. — Titres de propriété et de féodalité du prieuré d'Amponville. (Layette 44. 1 liasse de 88 dossiers.)

N° 1839.

1550-1639. — Suite des titres propriété et de féodalité du prieuré d'Amponville. (Layette 45, 1 liasse de 139 dossiers.)

N° 1840.

1640-1699. — Suite desdits titres du prieuré d'Amponville. (Layette 46. 1 liasse de 94 dossiers.)

N° 1841.

1700-1786. — Titres de propriété et de féodalité du prieuré d'Amponville. (Layette 47. 1 liasse de 45 dossiers. — NOTA. — La layette 46 renferme un terrier du fief dudit Amponville.)

N° 1842.

1197-1263. — Titres de propriété et de féodalité du prieuré de Saint-Donain et des canonicats de Champeaux. (Layette n° 50. 1 liasse de 70 dossiers.)

N° 1843.

1300-1597. — Suite des titres de propriété et de féodalité du prieuré de Saint-Donain et des canonicats de Champeaux. (Layette n° 51. 1 liasse de 61 dossiers.)

N° 1844.

1608-1698. — Suite des deux articles précédents. (Layette 52. 1 liasse de 85 dossiers.)

N° 1845.

1700-1767. — Suite des articles précédents, relatifs audit prieuré, etc. (Layette 53. 2 liasses de 38 dossiers.)

N° 1846.

1133-1389. — Titres de propriété et de féodalité de Fleury-Oncy. (Layette 54. 1 liasse de 73 dossiers.)

N° 1847.

1400-1599. — Suite des titres de propriété, etc., du

Digitized by Google

prieuré de Fleury-Oncy. (Layette 55. 1 liasse de 68 dossiers.)

N° 1848.

1600-1630. — Suite des deux articles précédents. (Layette 56. 1 liasse de 71 dossiers.)

N° 1849.

1631-1650.—Suite des articles précédents, relatifs auxdits prieuré et terre de Fleury-Oncy. (Layette 51, 1 liasse de 61 dossiers.)

N° 1850.

1661-1670. — Suite des mêmes articles, concernant le prieuré et la terre de Fleury-Oncy.

N° 1851.

1671-1698. — Suite desdits articles. (Layette 59. 1 liasse de 85 dossiers.)

N° 1852.

XVIe-XVIIIe siècles. — Suite des articles concernant le prieuré et la terre de Fleury-Oncy. (Layette 60. 1 liasse de 69 dossiers.)

N° 1853.

1700-1786. — Titres de propriété et de féodalité des prieuré et terre dudit Fleury-Oncy. (Layettes 78 et 79. 2 liasses de 83 et 65 dossiers.)

N° 1854.

XVe-XVIIIe siècles. — Titres relatifs à la terre et à l'église d'Ury en Bière. (Lire tout l'article. Layette 83.)

N° 1855.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres relatifs à la terre du Petit-Jard. (Layette 81.)

N° 1856.

XVIIe-XVIIIe siècles.— Suite des titres relatifs à la terre du Petit-Jard. (Liasse 99.)

N° 1857.

1719. — Terrier de la terre des Tournelles et du Petit-Jard. (Reg. 106. Carton 102.)

N° 1858.

1722-1777. — Terrier de la seigneurie d'Ury. (Reg. 111.)

N° 1859.

1759-1761. — Terrier de la terre des Tournelles. (Reg. 115.)

N° 1860.

1675-1715. — Terrier de la seigneurie du Petit-Jard. (Reg. 116.)

N° 1861.

1761-1780. — Terrier de la seigneurie de Saint-Victor et du Jard à Ozouer-le-Voulgis. (Reg. 117.)

N° 1862.

XVe-XVIIIe siècles. — Terre d'Ury. Acquisition de la terre du lieu; dîmes et champarts, censives, rentes, bois, justice, grandes et petites fermes dudit lieu d'Ury. (Layette 166. 9 liasses.)

N° 1863.

XIVe-XVIIe siècles. — Six rouleaux de titres relatifs à la cure de Combs-la-Ville, aux dîmes, acquisitions, justice et censives dudit lieu. (Layette 129.)

N° 1864.

XVIe-XVIIIe siècles. — Donation de la terre du Jard par M. Pastourel, et acquisitions d'héritages sis au terroir du lieu; aveux et dénombrements, amortissements, justice, voirie, arpentage et baux à ferme. (Layettes 140 et 142.)

N° 1865.

1386-1513. — Acquisitions des dîmes d'Ozouer-le-Voulgis, droits d'usage audit lieu, et acquisitions aux Étards, Courquetaine, Yèbles et Villepayen; baux à cens auxdits lieux des Étards et de Villepayen. (Layette 150.)

Digitized by Google

N° 1866.

XIVe-XVIIe siècles. — Rentes dues sur maisons situées à Melun, et notamment sur la maison du chapelain des innocents, 4 liasses. Une 5me est relative aux cens et rentes de Melun et au prieuré de Faronville. (Layette 151.)

N° 1867.

XVIe-XVIIIe siècle. — Terrier d'Ozouer-le-Voulgis, justice, bois, dîmes, transactions et acquisitions; fief des Essards, Grange-Assy, mouvant du Jard et d'Ozouer; bail à ferme dudit Ozouer, des Essards et des Tournelles du Petit-Jard. (Layette 152.)

N° 1868.

1133-1384. — Titres de propriété du prieuré de Fleury-Oncy. (N^os^ d'ordre 42, de série 2111.)

N° 1869.

1600-1630. — Échange du prieuré de Fleury contre la seigneurie d'Oncy et titres de celle-ci. (N^os^ d'ordre 44, de série 2112.)

N° 1870.

1631-1667. — Suite des titres de la seigneurie d'Oncy; baux, déclarations et autres actes. (N^os^ d'ordre 45, de série 2113.)

N° 1871.

1667-1698. — Suite des titres de ladite seigneurie d'Oncy. Baux et censives. (N^os^ d'ordre 46, de série 2114.)

N° 1872.

1700-1786. — Titres de propriété du prieuré d'Oncy. Baux, rentes et déclarations. (N^os^ d'ordre 62, de série 2130.)

N° 1873.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de maisons et fermes, situées à Roissy et Combs-la-Ville. (N^os^ d'ordre 70, de série 2138.)

N° 1874.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de la ferme de Grosbois et de celles de Beaurose et Villemeneux. (N^os^ d'ordre 74, de série 2142.)

N° 1875.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres des seigneuries du Petit-Jard et du Châtellier; — bail à rente de fermes sises Orgenoy et Faronville. (N^os^ d'ordre 75, de série 2143.)

N° 1876.

XVIe-XVIIIe siècles. — Suite des mêmes titres. (N^os^ d'ordre 76, de série 2144.)

N° 1877.

XVe-XVIe siècles. — Titres de propriété de la ferme du Pin, baux à loyer, à rentes et bail emphytéotique. (N^os^ d'ordre 78, de série 2146.)

N° 1878.

XVe-XVIIe siècles. — Titres de propriétés situées à Ozouer-le-Voulgis, Bois-Gauthier, Champdeuil (Champdeur,) Melun, et titres de diverses rentes. (N^os^ d'ordre 79, de série 2147 et 2149.)

N° 1879.

XVe-XVIIIe siècles. — Titres de rentes sur héritages situés à La Chapelle-la-Reine et à Bois-Minard. (N^os^ d'ordre 86, de série 2154.)

N° 1880.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de propriété des ferme et bois d'Ury en Bière. (N^os^ d'ordre 89, de série 2157.)

N° 1881.

XIIIe-XVIIIe siècles. — Inventaire général des titres et papiers de la mense abbatiale de l'abbaye de Saint-Victor. (N°s 1er d'ordre des registres, 2171 de série.)

N° 1882.

XVIe-XVIIIe siècles. — Transaction sur le partage de terres et bois sis à Villiers en Bière; baux d'héritages

Digitized by Google

divers situés au même lieu, et cassation de ces baux. (Nos d'ordre 2, de série 2170.)

N° 1883.

XV°-XVII° siècles. — Recueil des anciens titres de Beaurose, Bray (Brie) et Combs-la-Ville. (Nos d'ordre 2, de série 2174.)

N° 1884.

XVI°-XVII° siècles. — Censier et registre des baux et aveux des censitaires du Petit-Jard. (Nos d'ordre 10, de série 2180.)

N° 1885.

XVII°-XVIII° siècles. — Titres de terres sises à Courquetaine et à Faronville. (Nos d'ordre 5, de série 2173.)

N° 1886.

XVI°-XVIII° siècles. — Titres de terres situées à Claye. (Nos d'ordre 11, de série 2079.)

N° 1887.

XVII°-XVIII° siècles. — Portefeuille contenant, entre autres objets, un mesurage d'Avrilmont. (Nos d'ordre 12, de série 2182.)

N° 1888.

1608-1686. — Déclaration d'Amponville de 1608, et terrier dudit lieu de 1681 à 1686. (Nos d'ordre 15, de série 2185.)

N° 1889.

1602-1744. — Terriers de la seigneurie du Petit-Jard, l'un de 1602, l'autre de 1741. (Nos d'ordre 18, de série 2188.)

N° 1890.

1665. — Autre terrier de la seigneurie du Petit-Jard. (Nos d'ordre 19, de série 2189.)

N° 1891.

1759. — Autre terrier de ladite seigneurie du Petit-Jard. (Nos d'ordre 20, de série 2190.)

N° 1892.

1602. — Terrier de la seigneurie d'Oncy. (Nos d'ordre 22, de série 2192.)

N° 1893.

1762. — Terrier de la seigneurie d'Ozouer-le-Voulgis. (Nos d'ordre 23, de série 2193.)

N° 1894.

XVII° siècle. — Terrier de la seigneurie d'Ury. (Nos d'ordre 27, de série 2197.)

N° 1895.

1197-1263. — Titres du prieuré de Saint-Ouen, (Saint-Donain,) et canonicats de Champeaux. (Nos d'ordre 39, de série 2197.)

N° 1896.

1300-1360. — Suite des titres dudit prieuré et des canonicats de Champeaux. (Nos d'ordre 40, de série 2108.)

N° 1897.

1631-1766. — Suite des titres ci-dessus, auxquels est joint un inventaire de ces mêmes titres. (Nos d'ordre 41, de série 2109.)

N° 1898.

1112-1549. — Titres de propriété du prieuré d'Amponville. (Nos d'ordre 34, de série 2102.)

N° 1899.

1550-1639. — Suite des titres de propriété dudit prieuré d'Amponville. (Nos d'ordre 36, de série 2104.)

ABBAYE DE SAINT-DENIS EN FRANCE.

N° 1900.

XIII°-XVIII° siècles. — Inventaire de titres des terres de Maisoncelles et Quincy. (Nos d'ordre 20, de série 2121.)

Digitized by Google

N° 1901.

XIII°-XVIII° siècles. — Copie de l'inventaire indiquée ci-dessus. (N°s d'ordre 21, de série 2425.)

N° 1902.

XIII°-XVIII° siècles.— Inventaire des titres de la seigneurie de Mainpincien. (N°s d'ordre 22, de série 2426.)

N° 1903.

XIV°-XVIII° siècles. — Inventaire des titres de la seigneurie de Saint-Ouen. (N°s d'ordre 24, de série 2428.)

N° 1904.

XIII°-XVIII° siècles. — Inventaire des titres de la seigneurie de Grand-Puits. (N°s d'ordre 25, de série 2429.)

N° 1905.

XII°-XVII° siècles. — Inventaire des titres de la seigneurie de Vert-Saint-Denis. (N°s d'ordre 29, de série 2433.)

N° 1906.

XII°-XVIII° siècles. — Inventaire des titres de la seigneurie de Villeneuve-Saint-Denis. (N°s d'ordre 30, de série 2434.)

N° 1907.

XIV°-XVII° siècles. — Registre des fiefs de la mense conventuelle, comprenant Mainpincien. (N°s d'ordre 32, de série 2436.)

N° 1908.

XI°-XVII° siècles. — Registre des fiefs qui relevaient de l'abbaye. (N°s d'ordre 33, 38, de série 2437, 2442.)

N° 1909.

XII°-XVIII° siècles.— Pièces concernant les terres de Féricy, Vert-Saint-Denis, Pouilly-le-Fort, Bréviande, Cesson (le Grand) et Verneau. — Bornage de la terre de Vert-Saint-Denis et de celle du Petit-Jard, plus diverses autres pièces relatives à la dite terre de Vert-Saint-Denis. (N°s d'ordre 86, de série 2284.)

N° 1910.

1185-1772. — Titres concernant la seigneurie de Grand-Puits, les fiefs de Château-Fort, Bois-Boudran et Le Boyer, au territoire de Grand-Puits. (N°s d'ordre 87, de série 2285.)

N° 1911.

XVIII° siècle. — Pièces concernant Grand-Puits et Saint-Ouen en Brie; plans et pièces de procès contre le curé de Grand-Puits. (N°s d'ordre 88, de série 2286.)

N° 1912.

1695-1700. — Déclarations au terrier de Grand-Puits. (N°s d'ordre 89, de série 2287.)

N° 1913.

1366-1700.— Anciens titres de la terre et seigneurie de Mainpincien. (N°s d'ordre 90, de série 2288.)

N° 1914.

XIV°-XVIII° siècles. — Échanges, aveux et dénombrements, foi et hommages de la seigneurie de Mainpincien et fiefs en dépendant. (N°s d'ordre 92, de série 2290.)

N° 1915.

XV°-XVIII° siècles. — Terriers et cueillerets de la terre de Mainpincien et fiefs en dépendant, avec autres renseignements. (N°s d'ordre 91, de série 2289.)

N° 1916.

XIV°-XVIII° siècles. — Pièces relatives à Brie-Comte-Robert, vendu par l'abbaye le 21 juillet 1657, et titres concernant le moulin de Fontenil. (N°s d'ordre 93, de série 2291.)

N° 1917.

1154-1300. — Titres et pièces concernant la terre et seigneurie de Maisoncelles, fiefs de Poincy, Quincy, Rouvray, Mareuil, Saint-Loup et ferme de La Motte. (N°s d'ordre 94, de série 2292.)

Digitized by Google

N° 1918.

1300-1489. — Suite de l'article précédent. (N^os^ d'ordre 95, de série 2293.)

N° 1919.

1372-1698. — Titres et pièces concernant les terre et seigneurie de Maisoncelles, etc. (N^os^ d'ordre 96, de série 2294.)

N° 1920.

1499-1529.— Titres et pièces concernant les terre et seigneurie de Maisoncelles, fief de Poincy, etc. (N^os^ d'ordre 97, de série 2295.)

N° 1921.

1530-1564. — Titres et pièces concernant les terre et seigneurie de Maisoncelles, et fiefs indiqués ci-dessus, n° 1917. (N^os^ d'ordre 97, de série 2296.)

N° 1922.

1545-1622. — Titres concernant la seigneurie de Maisoncelles, fiefs de Poincy, Quincy, Rouvray, etc. (N^os^ d'ordre 99, de série 2297.)

N° 1923.

1565-1630. — Titres et pièces concernant la terre et seigneurie de Maisoncelles, fiefs de Poincy, Quincy, Rouvray, Mareuil, Saint-Loup et ferme de La Motte. (N^os^ d'ordre 100, de série 2298.)

N° 1924.

1650-1673. — Titres de la terre de Maisoncelles et des fiefs indiqués précédemment (n° 1917). (N^os^ d'ordre 101, de série 2299.)

N° 1925.

1226-1692. — Titres de la terre et seigneurie de Maisoncelles et des fiefs de Poincy, Quincy, etc. (N^os^ d'ordre 102, de série 2300.)

N° 1926.

1674-1704. — Titres de ladite terre de Maisoncelles et des fiefs précédemment indiqués. (N^os^ d'ordre 103, de série 2301.)

N° 1927.

1594. — Ensaisinement d'actes passés en la seigneurie de Maisoncelles. (N^os^ d'ordre 98, de série 2502.)

N° 1928.

1727-1775.— Ensaisinements d'actes passés dans les seigneuries de Maisoncelles, Vert-Saint-Denis et Villeneuve-Saint-Denis. (N^os^ d'ordre 113, de série 2517.)

N° 1929.

1782-1791. — Ensaisinements d'actes passés en la seigneurie de Belle-Assise, près Brie-Comte-Robert, et de Villemeneux. (N^os^ d'ordre 113, de série 5517.)

N° 1930.

1697-1753. — Anciens inventaires minutes de terriers de Maisoncelles et Villiers-sur-Rognon, de 1697 à 1700. — Minutes d'un autre terrier de 1753, plans et mémoires. (N^os^ d'ordre 104, de série 2302.)

N° 1931.

XVIe-XVIIe siècles. — Lettres patentes, arrêts du conseil, plans et autres pièces relatives aux bois de Maisoncelles et Villeneuve-Saint-Denis. (N^os^ d'ordre 105, de série 2303.)

N° 1932.

1193-1772. — Anciens titres de Villeneuve-Saint-Denis et Serris, de 1193 à 1772. Terriers dudit lieu de Villeneuve-Saint-Denis, de 1533, 1668, 1703; déclarations arpentages, plans et registres d'ensaisinements. (N^os^ d'ordre 106, de série 2304.)

N° 1933.

1363-1750. — Anciens titres de la terre de Jouy-le-Châtel, de 1363 à 1664; des terres de Belle-Assise, Toussas, Volangis et des Bienfaites; aveux et dénombrements, registres d'ensaisinements et autres renseignements. (N^os^ d'ordre 108, de série 2306.)

N° 1934.

XIVe-XVIIe siècles. — Anciens titres concernant

Digitized by Google

Moulignon, Mareuil en Brie, Conches et Messy; les fiefs de Chavory, sis à Villeneuve-Saint-Denis, des Fontaines, à Mitry, et autres; ainsi que ceux dépendant de la Châtellenie de Tremblay, divisée entre Seine-et-Marne et Seine-et-Oise. (Nos d'ordre 107, de série 2305.)

N° 1935.

XVIIe siècle. — Procès-verbaux d'arpentage de Maisoncelles et de Villiers-sur-Rognon. (Nos d'ordre 123 et 124, de série 2527 et 2528.)

N° 1936.

XVIIe siècle. — Procès-verbaux d'arpentage des seigneuries de Saint-Ouen et Grand-Puits. (Nos d'ordre 131, 139, de série 2535, 2543.)

N° 1937.

XVIIe siècle. — Procès-verbaux d'arpentage de la seigneurie de Vert-Saint-Denis. (Nos d'ordre 140, de série 2544.)

N° 1938.

1510-1633. — Censiers et cueilloirs de Maisoncelles et autres seigneuries. (Nos d'ordre 230 à 232, de série 1634 à 2636.)

N° 1939.

1356-1668. — Censiers et cueilloirs de Grand-Puits et Saint-Ouen. (Nos d'ordre 256, de série 2660.)

N° 1940.

1420-1700. — Anciens censiers de Vert-Saint-Denis et autres lieux. (Nos d'ordre 263, de série 2667.)

N° 1941.

1782-1783. — Terriers de Belle-Assise et autres dépendances de Villemeneux, paroisse de Brie-Comte-Robert. (Nos d'ordre 283, de série 2687.)

N° 1942.

1520-1701. — Terriers des Loges-Saint-Denis et Maisoncelles. (Nos d'ordre 336 à 343, de série 2739 à 2746.)
Le n° 337 manque.

N° 1943.

1586-1757. — Déclarations et terriers de Saint-Ouen en Brie. (Nos d'ordre 388 à 394, de série 2791 à 2797.)

N° 1944.

1586-1757. — Déclarations et terriers de Grand-Puits. (Nos d'ordre 395 à 400, de série 2798 à 2803.)

N° 1945.

1581-1694. — Terriers et déclarations de Vert-Saint-Denis. (Nos d'ordre 414 à 416, de série 2817 à 2820.)

N° 1946.

1668-1703. — Terriers et déclarations de Villeneuve-Saint-Denis. (Nos d'ordre 427 à 428, de série 2830 à 2831.)

ABBAYE D'HYVERNEAUX, PAROISSE DE LÉSIGNY.

N° 1947.

1699. — Acquisition, par les religieux d'Hyverneaux, de la ferme de La Bourbonderie et Guilloterie, sise à Lésigny, moyennant 15,000 livres, et autres pièces au nombre de 60. (Nos d'ordre 1, de série 3210.)

N° 1948.

XVIe-XVIIIe siècles. — 1° Titres et baux du pavillon de Montéty. — 2° Arrêt du parlement de Paris, du 19 mai 1722, qui adjuge à l'abbaye la propriété d'une fontaine et de haies. (Nos d'ordre 2, de série 3211.)

N° 1949.

XVIe-XVIIIe siècles. — Renseignements sur les bois de Charost et sur les bruyères de Montéty, avec plan, 10e liasse. États de censitaires de Tournan, Tuffèle et autres lieux. (Nos d'ordre 2, de série 3112.)

N° 1950.

20 juillet 1771. — Aveu de partie du fief de Sous-Carrière, rendu à l'abbé d'Hyverneaux par Venard, notaire à Paris, devant Dauvergne, notaire à Brie, et autres pièces. (12e liasse. Nos d'ordre 3, de série 3212.)

Digitized by Google

N° 1951.

XVII°-XVIII° siècles. — Cession, par les prieur et chanoines d'Hyverneaux, à M. de Trémeville, seigneur de Villarceau, de la jouissance d'une source appartenant à l'abbaye, plus de 24 pieds de largeur de terrain, le long d'une pièce de 24 arpents, pour la conduite des eaux de ladite source, sur le terrain de M. de Villarceau ; — acte du 24 janvier 1765, devant Prévost, notaire à Paris, et autres pièces au nombre de 24, dont plusieurs donnent des renseignements sur la seigneurie de Villarceau. (N°s d'ordre 4, de série 3213.)

N° 1952.

XVI°-XVII° siècles. — Renseignements généraux sur les biens et revenus de l'abbaye ; — anciennes déclarations, états, mémoires et copies d'anciens cueillerets. (19e liasse. N°s d'ordre 4, de série 3213.)

N° 1953.

XVI°-XVIII° siècles. — Renseignements sur la seigneurie des Agneaux, appartenant au sieur Grébeau de Susy, sur laquelle l'abbaye prétendait droit de tenir foire. (22e liasse. N°s d'ordre 4, de série 3213.)

N° 1954.

XVI°-XVIII° siècles. — Baux et déclarations de terres sises à Ozouer-le-Voulgis et à Courquetaine, sujettes au droit de dîmes envers l'abbaye. (23e liasse. N°s d'ordre 4, de série 3213.)

N° 1955.

XVI°-XVIII° siècles. — Anciens baux à rentes étrangers à l'abbaye, mais qui constatent l'établissement du grand chemin d'Hyverneaux à Tournan, sur le Mont-à-l'Anon. (24e liasse. N°s d'ordre 4, de série 3213.)

Ordres religieux de Femmes.

ABBAYE ROYALE DE MONTMARTRE.

N° 1956.

1563. — Terrier de la seigneurie de Boissy-aux-Cailles, appartenant à l'abbaye de Montmartre. (S. 4493.)

N° 1957.

1604-1608. — Autre terrier de ladite seigneurie de Boissy. (S. 4494.)

N° 1958.

1680-1693. — Autre terrier de la même seigneurie. (S. 4456. Carton 4489.)

N° 1959.

1680-1693. — Terriers de la seigneurie de Mainbervilliers et Marlanval. (S. 4489.)

N° 1960.

1680-1693. — Déclarations et extraits de déclarations passées au terrier de Mainbervilliers et Marlanval. (Carton. S. 4456.)

N° 1961.

1522-1608. — Terriers de la seigneurie d'Herbeauvilliers, déclarations et extraits. (S. 4492 à 4494 et 4456. Carton.)

N° 1962.

XVI°-XVII° siècles. — Terrier de la seigneurie d'Auxy, déclarations et extraits. (S. 4489 et 4456. Carton.)

N° 1963.

XVI°-XVII° siècles. — Titres de La ferme de Collégien ; — de prés à Chelles, et des bois de La Minière. (N°s d'ordre 34, de série 4452.)

N° 1964.

XV°-XVII° siècles. — *Vidime* du don de terres en Gâtinais ; — titres de propriété d'Herbeauvilliers, Mainbervilliers, Boissy-le-Repos, baux, lettres de rescision, etc. (N°s d'ordre 35, de série 4453.)

N° 1965.

XVI°-XVIII° siècles. — Suite des titres de propriété, baux à cens, déclarations, notes et renseignements, bornage, etc. (N°s d'ordre 36, de série 4454.)

Digitized by Google

N° 1966.

XVIe-XVIIe siècles. — Titres de propriété de la ferme de Vezu; baux, aveu et déclarations. (N^os d'ordre 37, de série 4455).

N° 1967.

XVe-XVIIIe siècles. — Déclarations censuelles d'Auxy, Boissy-le-Repos, Herbeauvilliers, Mainbervilliers et Marlanval; cueilloirs et extraits de terriers. (N^os d'ordre 38, de série 4456.)

N° 1968.

1680-1689. — Terrier de Boissy-le-Repos, Mainbervilliers, Marlanval, Auxy et Buthiers. (N^os d'ordre 30, de série 4489.)

N° 1969.

1522. — Terrier de la seigneurie d'Herbeauvilliers. (N^os d'ordre 33, de série 4492.)

N° 1970.

1563-1604. — Terriers des seigneuries d'Herbeauvilliers, Boissy-le-Repos et dépendances. (N^os d'ordre 34, de série 4493.)

N° 1971.

1608. — Terriers des seigneuries d'Herbeauvilliers, Boissy-le-Repos, etc. (N^os d'ordre 35, de série 4494.)

MONASTÈRE DE L'ASSOMPTION DE PARIS.

N° 1972.

XVe-XVIIIe siècles. — Titres de propriété de maisons, etc., situées à Vosves, Farcy, Villiers en Bière et Fortoiseau. — Mesurages de terres situées à Farcy, Dammarie, Vosves, et Villiers en Bière. (1er carton sous le n° 4623 de série.).

N° 1973.

XIVe-XVIIe siècles. — Inventaire des titres du couvent de l'Assomption. (Reg. 1, 2, 3. N^os de série 4634, 4635 et 4636.)

COUVENT DES CORDELIÈRES DU FAUBOURG SAINT-MARCEL, A PARIS.

N° 1974.

XVIe-XVIIe siècles. — Baux à loyer de terres situées au Mesnil-Ordoux, près Brie; déclarations et mémoires des terres dudit lieu et inventaire des biens, meubles, effets et titres de propriété du prieuré de La Saulsaie. (Page 348, 1re partie de l'inventaire. Carton 5, série 4678.)

ABBAYE DU VAL-DE-GRACE, A PARIS.

N° 1975.

XVIIe siècle. — Terrier du prieuré de Saint-Thomas, appartenant à l'abbaye du Val-de-Grâce. (Série S. 4587.)

COUVENT DES FILLES-DIEU DE PARIS.

N° 1976.

XVe-XVIIe siècles. — Titres et papiers concernant des terres situées à Mortery en Brie. (Boîte 8. Série 4701.)

N° 1977.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres et pièces relatifs à des terres sises à Mortery. (Boîte 18. Série 4703.)

RELIGIEUSES DE LA MADELEINE DE TRESNEL.

N° 1978.

XVe-XVIIIe siècles. — Lettres patentes contenant établissement desdites religieuses; — titres relatifs à la réunion du couvent de Saint-Thomas de Laval-lez-Lagny, au monastère desdites religieuses; — titres concernant la translation du prieuré de Saint-Thomas de Laval-lez-Donnemarie, de la ville de Donnemarie, en celle de Lagny-sur-Marne et à Tresnel. (Page 360, 1re partie de l'inventaire. Carton 1. N° 4593.)

N° 1979.

XVIe-XVIIIe siècles. — Baux à ferme du moulin

Digitized by Google

de Laval, et à loyer de terres à Laval, Tresnel, Courceaux et Fourches. (Carton 3. S. 4594.)

N° 1980.

XVe-XVIIe siècles. — Baux à cens et autres titres servant à justifier la censive de Laval; — titres concernant l'acquisition et ensuite l'aliénation de l'hôtel de Sens, à Melun; — censiers et terriers du fief de Laval. (Carton 10. S. 4601.)

N° 1981.

XVIIe siècle. — Déclarations censuelles d'héritages situés au finage de Mons. (Carton 11. S. 4602.)

ORDRE DE MALTE.

N° 1982.

XIVe-XVIIe siècles. — Registre contenant les déclarations de toutes les commanderies de l'ordre de Malte, situées dans l'étendue du royaume. — Arrêt et décret concernant les bois de l'ordre de Malte et deux registres relatifs auxdits bois. (N^os^ d'ordre 163, de série 5108.)

N° 1983.

XVIe-XVIIIe siècles. — Exploitations de bois, plans et titres de différentes commanderies. (N^os^ d'ordre 161 et 162, de série 5106, 5107.)

N° 1984.

1771. — Pièces et renseignements relatifs aux coupes de bois dépendant des différentes commanderies de l'ordre de Malte; arrêts du conseil, plans de bois, adjudications, comptes, etc. (N^os^ d'ordre 341, de série 2577.)

N° 1985.

XVIIIe siècle. — Exploitation des bois de l'ordre. (Suite de l'article précédent.) (N^os^ d'ordre, 342, de série 2578.)

GRAND PRIEURÉ DE FRANCE.

N° 1986.

XVIIIe siècle. — Récollement des bois de La Trace, membre du grand prieuré de France. (N^os^ d'ordre 321, de série 5266.)

N° 1987.

XVIe-XVIIIe siècles. — Titres de propriété de biens situés à Chelles. (N^os^ d'ordre 152 et 154, de série 5097, 5099.)

COMMANDERIE DE BEAUVAIS EN GATINAIS.

N° 1988.

1615-1762. — Terriers de la commanderie de Beauvais. (Série S. N°s 5847 à 5855.)

N° 1989.

1552-1762. — Terriers de la commanderie de Beauvais, de 1552 à 1554, 1576 à 1585, 1615 à 1617, 1642, 1666 à 1678, 1695 à 1701, 1725 à 1727 et 1762. (11 volumes, un plan. N°s 903 à 911.)

N° 1990.

1449. — Censier de la commanderie de Beauvais en Gâtinais. (Reg. N° 902.)

N° 1991.

XVIIIe siècle. — État des séquestres de la commanderie de Beauvais en Gâtinais. (N^os^ d'ordre 321, de série 5266.)

N° 1992.

XIVe-XVIIIe siècles. — Sept liasses de titres et quelques pièces détachées, concernant Beauvais, Bonneveau, Rogeats, Le Bailly, Ulay, Grez et Fromonville. (N^os^ d'ordre 222, de série 5167.)

N° 1993.

XIVe-XVIIIe siècles. — Sept liasses de titres et un registre terrier relatif à Bonneveau, Bonneau, Blomont, La Chapelle-la-Reine, Le Buisson, Guercheville, Aufferville et La Coudre. (N^os^ d'ordre 223, de série 5168.)

N° 1994.

XIVe-XVIIIe siècles. — Neuf liasses de titres

Digitized by Google

concernant Aubuconville, Bougligny, Fargeville, Frégeville, Aufferville, Ormoy, Morville, Charbonnières, Aulnoy, et Moliserve (Molicerf). (Nos d'ordre 224, de série 5169.)

N° 1995.

XVe-XVIIIe siècles.—Sept liasses relatives à Genouilly, La Gerville, Maurepas, Chanloy, Fontenelle, Bouchereau, La Chapelle-Blaise, Jac-le-Ville (Jacqueville), Château-Landon et Le Mesnil. (Nos d'ordre 225, de série 5170.)

N° 1996.

XVe-XVIIIe siècles. — Dix liasses de pièces et titres concernant Dormelles, Ville-Saint-Jacques, l'Hôpital de La Brosse, La Grange, Boms, Thomery, le moulin de Grattereau et le rolle de Rougenailles. (Numéros d'ordre 226, de série 5171.)

COMMANDERIE DE CHEVRU.

N° 1997.

1681-1688. — Terriers de la commanderie de Chevru, ordre de Malte. (Série S. 5872 à 5874.)

N° 1998.

XVIIe siècle. — Minutes du terrier de Chevru et plan. (Nos d'ordre 240, de série 5185.)

N° 1999.

1668-1722. — Terrier de Chevru.

N° 2000.

XVIIIe siècle. — Plans divers. — Sept rouleaux. (Nos 928, 929, 930.)

N° 2001.

1739-1752. — Terrier de la seigneurie de Vaudoy, appartenant à la commanderie de Chevru. (Il y a erreur, cet article appartient à la Croix en Brie.) (Série S. 5846.)

N° 2002.

XVe-XVIIIe siècles.— Censiers et cueilloirs de la commanderie de Chevru. (6 reg. Nos d'ordre 242, de série 5187.)

N° 2003.

XVe-XVIIIe siècles. — Titres de propriété de la commanderie de Chevru. 10 liasses. (Nos d'ordre 234, de série 5179.)

N° 2004.

XIVe-XVIIIe siècles. — Dix liasses de titres de ladite commanderie (Nos 435, de série 5181.)

N° 2005.

XVIe-XVIIe siècles. — Bail emphytéotique, déclarations, baux à loyer, concernant Chevru, La Maison-Rouge, le domaine du Metz et Le Tremblay. (Six liasses, Nos d'ordre 236, de série 5181.)

N° 2006.

XIVe-XVIIIe siècles. — Dix liasses de dons, acquisitions, baux, déclarations, mesurages, etc., concernant La Cabane, Coffry, Choisy, Amillis, Ranchien, Beautheil, Le Bourget et Saint-Remy-de-la-Vanne. (Nos d'ordre 237, de série 5182.)

N° 2007.

XIVe-XVIIIe siècles.— Six liasses de dons, acquisitions, arpentages, titres nouvels, déclarations et pâturages, concernant Rigny et Chauffour. (Nos d'ordre 238, de série 5183.)

N° 2008.

XIVe-XVIIIe siècles. — Six liasses de titres de propriété relatifs à Chevru et Tréfols. (Nos d'ordre 239, de série 5184.)

N° 2009.

XVe-XVIIIe siècles. — Quatre liasses de donations, acquisitions, baux, rentes, déclarations et cueilloirs, concernant Charny, Meaux, Nanteuil, Chambry, Trilbardou, Charmentray, Précy, Fresnes, Messy, Mareuil et La Trace. (Nos d'ordre 243, de série 5188.)

N° 2010.

XIVe-XVIIIe siècles. — Quatorze liasses de dona-

Digitized by Google

tions, acquisitions, échanges, baux, titres nouvels, etc., concernant Yverny, Le Plessis-Pomponne, Le Plessis-du-Bois, La Barthe, Monthyon, Saint-Soupplets, Cuisy, Villeroy et Villemoroy. (N^os^ d'ordre 244, de serie 5189.)

N° 2011.

XVe-XVIIIe siècles. Quinze liasses de donations, acquisitions, baux, rentes, déclarations, aveux, dénombrements et arpentages, concernant Moisy, Juilly, Vigneux, Vinantes, Saint-Mesmes, Thieux, Montceaux, Dammartin, Mitry, Compans, Claye, Annet, Couilly, l'Isle-de-Condetz, Villanotte, Oissery, Lagny-sur-Marne et Dieu-Lamant. (N^os^ d'ordre 245, de série 5190.)

N° 2012.

XVe-XVIIIe siècles. — Deux liasses contenant d'anciens et de nouveaux baux de Chevru, et une troisième composée de titres, pièces, états de revenus, consistance des biens et inventaires des titres dudit Chevru. (N^os^ d'ordre 321, de série 5266.)

COMMANDERIE DE CHOISY-LE-TEMPLE, ORDRE DE MALTE.

N° 2013.

XVIe-XVIIIe siècles. — Terriers de la commanderie de Choisy-le-Temple. (Série S. 5877 à 5884.)

N° 2014.

XIIIe siècle. — Un petit registre contenant l'historique de la commanderie de Choisy-le-Temple. (1 volume, doit être à la section historique.)

N° 2015.

1606-1656-1682. — Terriers de Choisy, Charny, Montaigu et dépendances. (3 volumes. N°s 931 à 937.)

N° 2016.

1752. — Terrier de Choisy, Charny et dépendances, avec copie dudit. (4 volumes. N°s 931 à 937.)

N° 2017.

1780. — Grosse du dernier terrier de Choisy-le-Temple et membres en dépendant. (1 volume. N°s 931 à 937.)

N° 2018.

1717. — Arpentage des terres de la commanderie de Choisy-le-Temple. (1 volume. N°s 931 à 937.)

N° 2019.

XVIIIe siècle. — Plans de la commanderie de Choisy-le-Temple : 1° un plan collé sur toile; 2° un rouleau de six cartes ou plans des bois dépendant de ladite commanderie. (Sans cote.)

N° 2020.

XIVe-XVIIIe siècles. — Douze liasses de titres qui sont : acquisitions, donations, baux, arpentages, aveux, dénombrements et déclarations concernant Choisy-le-Temple et Charny. (N^os^ d'ordre 241, de série 5186.)

COMMANDERIE DE COULOMMIERS, ORDRE DE MALTE.

N° 2021.

1584-1708. — Terriers de ladite commanderie de Coulommiers. (Série S. 5866 à 5869.)

N° 2022.

1709-1739. — Inventaire des titres de la commanderie de l'Hôpital-sous-Coulommiers. (2 volumes, N°s 919 à 927.)

N° 2023.

1584-1708. — Terriers de ladite commanderie de Coulommiers. (5 volumes. N°s 919 à 927.)

N° 2024.

1733-1760. — Terrier de la seigneurie de Maison-Neuve-sous-Coulommiers. (2 volumes. N°s 919 à 927.)

N° 2025.

1339-1454. — Anciens cueilloirs de la commanderie de Coulommiers. (2 volumes. N°s 919 à 927.)

Digitized by Google

N° 2026.

XIVe-XVIIIe siècles. — Treize liasses, 1 plan et amortissements concernant Coulommiers, Maison-Neuve, Corroy, La Brosse, La Malmaison, Le Grez, Aulnoy, Charnoye et Biberteau. (N^os^ d'ordre 231, de série 5176.)

N° 2027.

XVIe-XVIIIe siècles. — Une liasse de titres, plusieurs pièces détachées, un registre concernant Coulommiers et Maison-Neuve. (N^os^ d'ordre 232, de série 5177.)

N° 2028.

XVe-XVIIe siècles. — Cinq liasses et un registre relatifs à Coulommiers, Fontaine-Saint-Denis, Bez, Les Essarts, Puits-Girost, La Harlée, Franqueville, La Petite, Champ-Benoît, Aulnoy, Villers, Rudmes (?), Vaulx, Maison-Neuve, Longeval, Arsis, Beaufo, Chevru, Triangle et Saint-Remy-de-la-Vanne. (N^os^ d'ordre 233, de série 5178.)

N° 2029.

XVIIIe siècle. — Bail à loyer de la terre et ferme de Noisement, membre de la commanderie de Coulommiers. (N^os^ d'ordre 321, de série 5266.)

N° 2030.

1733-1762. — Terrier de la commanderie de Maison-Neuve.

COMMANDERIE DE LA CROIX EN BRIE, ORDRE DE MALTE.

N° 2031.

XVIIIe siècle. — Déclarations passées aux terriers des fiefs du Cens-Commun et du Mondé. (N^os^ d'ordre 189 à 194.)

N° 2032.

1574-1681-1768. — Terriers desdits fiefs du Cens-Commun et du Mondé, non complets. (N^os^ d'ordre 195 à 198.)

N° 2033.

1624-1744. Terriers de la seigneurie de Châteaubleau. (Série S. 5824, 5827.)

N° 2034.

1571.—Autre terrier de Châteaubleau. (Série S. 6069.)

N° 2035.

1571-1572. — Terriers de la seigneurie de Courmery, appartenant à la commanderie de la Croix en Brie. (Série S. 5828 à 5832.)

N° 2036.

1625-1691. — Terriers de la commanderie de la Croix en Brie, mesurage et arpentage des bois et du domaine de ladite commanderie. (Série S. 5822 et 5843 à 5845.)

N° 2037.

1739-1752. — Terrier de la seigneurie de Pras, appartenant à ladite commanderie. (Série S. 5846.)

N° 2038.

1573-1752. — Terrier de la vicomté de Provins, appartenant à la commanderie de la Croix en Brie. (Série S. 5833 à 5836.)

N° 2039.

1732-1752. — Terrier de la seigneurie de Sceau, dépendant de la commanderie de la Croix en Brie. (Série S. 5842.)

N° 2040.

XIIe-XVIIIe siècles. — Sept liasses de titres relatifs au Châtel, à Lizines, Saussois, Montespot, Givry et Provins, et un cartulaire de 1133 à 1242, par Brosse de La Garde. (N^os^ d'ordre 217, de série 5162.)

N° 2041.

1573-1752. — Terriers de la commanderie de Provins, des années 1691, 1715 à 1752, plus un autre terrier dressé en 1659. (4 volumes. N°s 876 à 901 des registres.)

N° 2042.

1488-1752. — Terriers de la commanderie de la Croix en Brie et membres en dépendant : Pras, Courmery,

Digitized by Google

Sceau, Châteaubleau, Rampillon, Vaudoy, etc., des années 1488, 1571, 1625, 1657, 1658, 1659, 1690, 1684 à 1691, 1720, 1734, 1752. (19 volumes.)

N° 2043.

1488-1752.— Terrier de la seigneurie et commanderie de Rampillon. (Série S. 5837 à 5841.)

N° 2044.

1739-1752. — Terrier de la seigneurie de Vaudoy, appartenant à la commanderie de la Croix en Brie. (Série S. 5846.)

N° 2045.

1752. — Arpentage des terres de la commanderie de la Croix en Brie. (1 volume. N^os^ des registres 876 à 901.)

N° 2046.

XIVe-XVIIIe siècles. — Neuf liasses de titres concernant la Croix en Brie, Le Sceau, Rampillon et dépendances. (N^os^ d'ordre 216, de série 5161.)

N° 2047.

XVe-XVIIe siècles. — Deux liasses de titres de propriétés sises à Provins. (N^os^ d'ordre 218, de série 5163.)

N° 2048.

XVIe-XVIIIe siècles. — Trois liasses : suite de l'article précédent. (N^os^ d'ordre 219, de série 5164.)

N° 2049.

XVIe-XVIIe siècles. — Quatre liasses et plusieurs pièces détachées, concernant Fontaine-Riant, Maulny, Sourdun, Vulaines (Vieulaines), Marolles et le moulin de La Varenne. (N^os^ d'ordre 222, de série 5165.)

N° 2050.

1347-1548. — Ceuilloirs et censiers de ladite commanderie. (7 volumes, S. 5823.)

N° 2051.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Censier de la commanderie de Provins. Vicomté ? (1 volume, N^os^ des registres 876 à 901.)

N° 2052.

XVIe-XVIIIe siècles. — Trois liasses de titres concernant Ablenay (Blunay), Méelle (Melz), Maulny, Fontenay et Champfleury. (N^os^ d'ordre 221, de série 5166.)

COMMANDERIE DE LA FERTÉ-GAUCHER, ORDRE DE MALTE.

N° 2053.

1669-1742. — Terrier de la commanderie de La Ferté-Gaucher. (Série S. 5819 à 5821.)

N° 2054.

1578. — Terrier de ladite commanderie de La Ferté-Gaucher. (4 volumes. N^os^ d'ordre 216, de série 872.)

N° 2055.

1669. — Autre terrier de la même commanderie. (N^os^ d'ordre 216, de série 873.)

N° 2056.

1710. — Autre terrier de la même commanderie. (N^os^ d'ordre 216, de série 874.)

N° 2057.

1742. — Autre terrier de la même commanderie. (N^os^ d'ordre 216, de série 875.)

N° 2058.

XIVe-XVIIIe siècles. — Huit liasses de titres concernant La Ferté-Gaucher, Château-Thierry, Blérancourt, Montmirail, Néelle, Cressency, Pont-sur-Seine, Charnetronc et Villenauxe. (N^os^ d'ordre 214, de série 5159.)

N° 2059.

XIVe-XVIIIe siècles. — Trois liasses de titres concernant Fresnoy, Villenauxe, La Queue-aux-Bois et Périgny. (N^os^ d'ordre 215, de série 5160.)

Digitized by Google

COMMANDERIE DE MOISY-LE-TEMPLE, ORDRE DE MALTE.

N° 2060.

1529-1732-1771. — Terriers de la seigneurie et commanderie de Moisy-le-Temple. (Série S. 5779 à 5782, 5787 et 5788.)

N° 2061.

XIVe-XVIIIe siècles. — Anciens titres et baux de 83 arpents de terre, prés et vignes situés au territoire de Boutigny, dépendant de la commanderie de Moisy-le-Temple. (N^os^ d'ordre 340, de série 5276.)

COMMANDERIE DE SAINT-JEAN EN L'ISLE-LEZ-CORBEIL, ORDRE DE MALTE.

N° 2062.

XIIIe-XVIIIe siècles. — Inventaire des titres de ladite commanderie (3 volumes. Série 5749, 5750, 5751.)

N° 2063.

1739-1776. — Terriers de la même commanderie. (Série S. 5754 à 5760.)

N° 2064.

1496-1634-1680-1762. — Terriers de la seigneurie d'Auvergnaux (Auverneaux) appartenant à ladite commanderie de Saint-Jean. (Série S. 5762, 5763, 5770, 5775.)

N° 2065.

1785.—Terrier du fief de l'Hôpital apartenant à ladite commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle. (Série S. 6043 et 6844.)

N° 2066.

1602-1714. — Terrier du fief de l'Hôpitau, au territoire d'Ozouer-le-Voulgis. (Série S. 5994 à 5997.)

N° 2067.

XIIIe-XVIIIe siècles. — SAVIGNY-LE-TEMPLE et CORBEIL. — Plan, fondation du prieuré de Corbeil, union de la terre de ce lieu audit prieuré; réunion de Melun, bail et rentes sur maisons. (N^os^ d'ordre 199, de série 5144.)

N° 2068.

XVe-XVIIIe siècles. — Baux à rentes, reconnaissances et acquisitions concernant : Brateau, les forêts de Rougeau, de Sénart et d'Orqueux; Montroger, l'Hôpital-Bigot et Savigny-le-Temple. (N^os^ d'ordre 200, de série 5145.)

N° 2069.

XVIIe-XVIIIe siècles. — SAVIGNY-LE-TEMPLE, OZOUER-LE-VOULGIS et MELUN. — Baux, déclarations, arpentages, transports et acquisition de la ferme de La Barre. (11 liasses. N^os^ d'ordre 201, de série 5146.)

N° 2070.

XVe-XVIIIe siècles. — MELUN, LA VERVILLE, RUBELLES, ORGEVILLE, MORMANT, etc. — Baux à rente, de maisons et autres héritages. (N^os^ d'ordre 202, de série 5147.)

N° 2071.

XVIe-XVIIIe siècles. — Plans : 106 feuilles d'atlas de la commanderie de Saint-Jean-en l'Isle et membres en dépendant, tels que : Corbeil, Savigny, etc.

N° 2072.

XVIe-XVIIIe siècles. — 22 rouleaux de plans, dont un contenant plusieurs feuilles d'application d'héritages situés à Corbeil et environs.

N° 2073.

XIIIe-XVIIe siècles. — Titres de propriété de biens situés à Savigny-le-Temple. (N^os^ d'ordre 152, de série 5097.)

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES FINANCES.

Réformations générales des Eaux et Forêts en la Maîtrise de Fontainebleau et au département de l'Ile de France, Brie, Perche, Picardie et pays reconquis. — Arrêts, Édits, Ordonnances, etc., concernant les Eaux et Forêts du département de Paris.

N° 2074. (Volume.) In-8° oblong, parchemin, 120 feuillets.

1662-1691. — Renseignements généraux. — Mai-

Digitized by Google

trises, Grueries de Crécy, Fontainebleau, Nemours et Provins. — Procès-verbaux de visite des forêts de l'Ile de France, n° 101, 1691. — Procès-verbaux de réformation des Eaux et Forêts du département de l'Ile de France, Brie, Perche, Picardie, etc., 10ᵇ, 11662. — 2ᵉ Généralité. Soissons. Maîtrise de Provins. Réformation, 106, 1665. Nemours, etc., etc., 116, 1665. — Supplément. Recueil d'Arrêts, Commissions, Édits, Ordonnances et états concernant les Eaux et Forêts, octobre 1661, avril 1683. 1ᵉʳ volume. — Réformation générale des forêts de Champagne, 1653-1664. — Département des Eaux et Forêts de Paris. Folio 41; bois du Parc, 367 arpents, mesure de gruerie. Bois de La Léchelle, n° 1ᵉʳ, folio 43, 463 arpents 51 perches ou verges. (Gruerie de Brie.) Forêt de Bière ou de Fontainebleau, contenant 13,213 arpents, non compris les places vides, folio 89. — Maîtrise de Provins, folio 89. Buisson de Ferrières, 270 arpents, folio 97. — Forêt de Sourdun, 1,026 arpents 50 perches. — Forêt de Jouy, 1,666 arpents 60 perches, folio 97. — Maîtrise de Crécy. Forêt de Crécy, 5,190 arpents 25 perches. (Extrait d'un volume de petit format oblong, relié en maroquin du levant, contenant les plans, à une très petite échelle, des forêts sus-dites.)

N° 2075. (Registre.) — Grand in-folio, papier; 169 feuillets, avec carte sur vélin.

1665-1666. — Réformation générale des Eaux et Forêts en la Maîtrise de Fontainebleau. — Table des pièces contenues dans le volume. — Procès-verbal de M. Barillon, contenant ce qu'il a fait en procédant à ladite réformation; — ordonnance du sieur de Cartigny, grand maître des Eaux et Forêts, au département de l'Ile de France, pour le mesurage de la forêt de Bière; — procès-verbal d'arpentage et mesurage fait en conséquence de l'ordonnance précitée, par Maurice Deschamps, arpenteur des Eaux et Forêts au département de Melun; — procès-verbal de M. Barillon, contenant la reconnaissance de l'ancien bornage de la forêt de Bière, « l'abornement d'icelle et tout ce qui a été » fait pour y parvenir. » — Ordonnance de M. Barillon, par laquelle les droits d'usage et pâturage, prétendus par les habitants des villages riverains de la forêt de Bière, sont restreints aux seuls habitants des maisons bâties avant 100 ans, ou celles réédifiées depuis sur anciens fondements, vulgairement appelés usagers, dont lesdits habitants fourniront les déclarations, pour être procédé à leur reconnaissance; — « état des villages et paroisses qui » sont aux reims (?) et rives de la forêt de Bière ou Fon- » tainebleau, qui ont droit d'usage et pasturage en icelle et » des maisons ausquelles, en chacune desdites paroisses, » le droit est affecté : et premièrement, Fontainebleau, » Avon et hameaux en dépendant; hameaux de Veneux » et Nadon ou Sablons, de la paroisse de Morêt; Thomery » et hameaux en dépendant; Bourron, Achères, Montigny » et leurs hameaux; Saint-Martin, Macherin et Forges; » Chailly, Barbison et Fay; paroisse Saint-Ambroise de » Melun; Bois-le-Roi et ses hameaux; Samois de même; » — ordonnance de M. Barillon portant défenses aux habitants de Bourron et de Recloses de mettre leurs bestiaux pâturer aux triages du Marché Olivier, Ventes Emblart et de l'Épine.....; — jugements rendus par le même en procédant à la réformation des Eaux et Forêts de la Maîtrise de Fontainebleau, contre : Maître Guillaume Rosée, lieutenant en cette maîtrise; Claude de La Pallu, procureur du Roi; Pierre Thomas, greffier; Claude de Caix, contrôleur du domaine, et Antoine Héron, son commis; Balthasar Mégissier, receveur du domaine de Melun; François Denise, sergent appréciateur; Jacques David, sergent traversier.....; Pierre Mortillon et Jacques Hastin, marchands; dame Marie de Vienne, veuve de messire Charles de Tiercelin, vivant chevalier, seigneur de Saveuse? et de Montigny, pour le fait des droits d'usage par elle prétendus dans ladite forêt, à cause de sa terre de Montigny; Hugues Grasseteau, écuyer, maître d'hôtel de Mgr le duc d'Orléans, pour délits; Gratien Du Handy, sieur de La Maison, l'un des chevau-légers de la garde du Roi, capitaine et gouverneur de Moret, pour même cause.....; maître François Grasseteau, prieur de Notre-Dame d'Auch, bachelier en théologie, demeurant à Chailly, pour délit et entreprise faite sur la forêt, etc., etc. — La carte mentionnée ci-dessus porte la contenance de cette forêt à 13,212 arpents, non compris les vides.

N° 2076. (Registre.) — Grand in-folio, papier; 135 feuillets.

1661-1666. — Réformation générale des Eaux et Forêts au département de l'Ile de France, Brie, Perche, Picardie et pays reconquis, par M. Paul Barillon d'Amoncourt, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, commissaire départi par Sa Majesté pour la réformation générale dont il s'agit, et table des pièces contenues dans le volume : État du département et de toutes les maîtrises particulières qui en dépendent; — procès-verbal de tout ce qui s'est fait en procédant à la réformation générale, dans lequel sont énoncés et transcrits tous les arrêts; — lettres patentes en forme de commission, avec les mémoires et instructions qui s'y rapportent; l'arrêt du Conseil d'État du 15 octobre 1661, rendu pour la clôture de toutes les forêts du domaine royal; — du 17 novembre 1661, arrêt qui dispense

Digitized by Google

les grands maîtres de faire exécuter les mesurages des forêts, et qui leur ordonne d'envoyer seulement les mémoires et instructions qu'ils dresseront, de la grandeur des forêts, de l'essence et qualité du bois, etc.....;— instructions pour procéder à la réformation, contenues : en une lettre de M. Colbert, intendant général des finances; en un arrêt du Conseil du 30 septembre 1662; en un mémoire sur la réformation des forêts, envoyé de l'ordre du Roi, par M. Colbert, au sieur Chamillart; — lettres patentes du Roi, en forme de commission, adressées à ce dernier pour informer sur les plaintes touchant les usurpations faites des terres, prés, bois, marais et autres héritages appartenant aux communes, l'établissement de nouvelles garennes, et l'agrandissement des anciennes; — jugement rendu par M. Paul Barillon d'Amoncourt, commissaire départi par le Roi pour la réformation générale des Eaux et Forêts au département de l'Ile de France, Brie, etc., à la requête du procureur du Roi en ladite réformation, contre les sieurs Jean Brodeau de Candé, François de Gouy de Cartigny, conseillers du Roi, grands maîtres et ci-devant contrôleurs généraux des Eaux et Forêts au même département, et Léonard Hugot, receveur du domaine de Senlis, commis dudit sieur de Cartigny, défendeurs et accusés d'abus, négligences, malversations et exactions commis par lesdits grands maîtres; faits pour lesquels ils ont été condamnés chacun à 10,000 livres tournois d'amende, et en 70,000 livres tournois de restitution, aussi chacun, envers le Roi, pour les droits de chauffage et deniers par eux indument pris et perçus, avec injonction de se defaire de leur charge dans les six mois; « et à l'esgard dudit Hugot, » pour les abus et malversations commises par luy en » l'exercice de sa charge de receveur du domaine de Sen- » lis et les compositions illicites par lui faites auec les » marchands, en la fonction de secrétaire et agent des » grands maîtres, l'auons condamné et condamnons en » 1,000 livres parisis d'amende et en 1,000 livres tournois » de restitution; » — Du 30e et dernier jour de mai 1666, avis de M. Barillon pour le règlement des bois des communautés ecclésiastiques et séculières, qui, au cours de ses visites, ayant reconnu « le mauvais estat auquel les- » dites forests estoient reduites; il a iugé absolument né- » cessaire de remédier à tous les délits, maluersations et » abus qui s'y estoient introduits, et de chercher auec » soing les moyens de les restablir et de les conseruer, » non seulement pour l'augmentation du domaine de Sa » Majesté; mais aussy pour la considération d'un bien » qui regarde tout le royaume, et parce que touttes les fo- » restz de Sadite Majesté ont esté ou vendues en fondz, » très-fondz et superficie, ou aliennées et engagées à » plusieurs particuliers qui ont dissipé tout ce qu'il y » avoit de haut-bois, ou presqu'entièrement ruiné par les » coupes extraordinaires que l'on y a fait, et par le pillage » des gens de guerre, des riuerains et des officiers mesme » qui en avoient l'administration; et d'ailleurs les com- » munautez séculières réduit la plus grande partie de » leurs bois en pasturage, ou les ayans vendus pour sub- » uenir à leurs nécessitez les plus pressantes, etc.— Pre- » mièrement, nous sommes d'auis, sous le bon plaisir du » Roy, qu'il leur doit être ordonné de faire arpenter tous » leurs bois et de rapporter au gref de la Maîtrise, dans » dans l'étendue de laquelle ils sont assis, le procès-ver- » bal de mesurage avec le plan des bois et la copie des » tiltres en vertu desquelz ils iouissent. Article 2. En se- » cond lieu pour empescher les abroutissements, dégra- » dations et deffrichemens qui ont (été) commis en plu- » sieurs endroitz, qu'ilz seront tenus de faire fossoier ou » borner leurs bois et d'en mettre au greffe de la Maîtrise » le procès-verbal avec celuy de mesurage, et de remar- » quer les bornes ou fossez sur le plan qu'ilz auront » donné, etc. Article 13. Et pour ce qui est des habitans » des villes, bourgs, villages et hameaux qui ont des bois » de commune, il leur sera pareillement ordonné, s'il » plaist au Roy, de les faire mesurer et arpenter et de » mettre au greffe de la Maîtrise le procès-verdal de me- » surage avec le plan et figure desdits bois, comme » aussy de les faire borner et fossoier affin qu'il ne puisse » être fait aucune entreprise sur iceux, et deffences leur » seront faites de les défricher et essarter à peine d'amende » arbitraire et de privation d'iceux; leur sera enjoint de » les couper par coupes réglées de l'aage de quinze ans, » pour ceux qui en auront moindre quantité, » etc., etc. Signé en fin : Barillon d'Amoncourt et de Froideur.

N° 2077. — (Registre). In-folio, papier; 285 feuillets.

1663. — Eaux et forêts. — État général des forêts du domaine, contenant : leur possession, leur étendue, leur produit, le nom des grandes Maîtrises et des Maîtrises particulières dans le ressort desquelles ces forêts sont situées. — Le département général des Eaux et Forêts est composé de dix-huit grandes Maîtrises qui ont sous elles cent quarante-trois Maîtrises particulières. Ces 18 grandes sont : *Paris*, *Rouen*, *Soissons*, *Picardie*, *Hainault*, *Caen*, *Alençon*, *Touraine*, *Orléans*, *Blois et Berry*, *Poitou*, *Bretagne*, *Guyenne*, *Languedoc*, *Bourgogne*, *Lyonnais*, *Champagne et Metz*. La grande Maîtrise de Paris comprend : *la Prévôté et Vicomté de Paris, une partie de l'Ile de France, la Brie, une partie de la Champagne, du duché de Bourgogne, de la Beauce et du Gâtinais*. Les Maîtrises particulières sont : *Paris*, *Saint-Germain en Laye*, *Crécy en Brie*,

Digitized by Google

Sézanne, Provins, Fontainebleau, Nemours, Auxerre, Sens, Dreux, Châteauneuf en Thimerais, Dourdan et Limours.— Maîtrise particulière de Paris. Bois engagés dans cette Maîtrise : Forêt du Parc, elle consiste en 325 arpents; forêts de La Léchelle, elle contient 390 arpents 68 perches. Ces deux forêts sont situées près de Brie-comte-Robert; elles ont été aliénées à titre d'engagement à feu M. Chauvelin, ancien garde des sceaux. Les coupes, réglées à vingt-cinq ans, se consomment dans le pays. — Buisson de Franqueux. Il consiste en 80 arpents de taillis dont les coupes sont réglées à vingt ans; il est situé près de la ville de Chaumes en Brie, et possédé, à titre d'engagement, par M. le comte d'Ayen. — Maîtrise de Provins. Bois de cette Maîtrise : Forêt de Jouy. Elle consiste en 4,922 arpents 56 perches; mais le Roi n'en possède que 1,546 arpents 46 perches, en 52 pièces très éloignées les unes des autres. Le surplus appartient, à titre patrimonial, à différents particuliers et communautés. — Forêt de Sourdun. Elle consiste en 3,420 arpents 80 perches sur lesquels le Roi en possède 944 arpents 45 perches, en 59 pièces également éloignées les unes des autres. — Buisson de Ferrières. Il contient 489 arpents 98 perches, dont le Roi ne possède que 257 arpents 98 perches, en neuf pièces éloignées les unes des autres. Ces trois forêts sont en taillis dont les coupes sont réglées à l'âge de 30 ans, par arrêt du Conseil du 12 avril 1723. Leur produit annuel est de 21 à 22,000 livres. Elles sont à deux, trois et quatre lieues de Provins, et à deux, six et sept lieues de la rivière de Seine. — Maîtrise particulière de Fontainebleau. Bois de cette Maîtrise. Forêt de Bière dite de Fontainebleau. Elle contient 30,444 arpents 45 perches, savoir : en futaie 4,071 arpents 82 perches; en haut gaulis, 7,378 arpents 21 perches; en taillis 3,697 arpents 42 perches; en repeuplement 5,238 arpents 6 perches; en rochers et places vagues, 9,148 arpents 70 perches; en routes et chemins 910 arpents 24 perches. Comme cette forêt est destinée aux plaisirs des chasses du Roi, les coupes n'en sont point réglées; elles ne se font qu'en vertu d'arrêts particuliers et suivant les indications des cantons que Sa Majesté juge à propos de donner. On évalue le produit de cette forêt à 80,000 livres. Les bois en sont destinés à la provision de Paris, elle en est à douze, quatorze et seize lieues. Le point le plus éloigné de la rivière est d'environ trois lieues. Il y a dans cette forêt 216 arpents 40 perches appelés le bois des Seigneurs, ou canton de la Croix de Souvray, tenus en gruerie du Roi, par l'abbé de Saint-Victor. — Maîtrise particulière de Nemours. Il n'y a dans cette Maîtrise que deux bois du domaine et qui sont engagés. Forêt de La Renie. Elle contenait autrefois 100 arpents; elle est réduite aujourd'hui à 48 arpents 89 perches. C'est M. de Caumartin, intendant de Flandres, qui en jouit. Forêt du Mée-le-Maréchal. Elle ne consiste qu'en 50 arpents 19 perches. Mlle de Vibraye en est engagiste, etc.

N° 2078. — (Registre). In-folio, papier; 233 feuillets.

1673-1675.— État des coupes et ventes ordinaires des bois du Roi, « ensemble des chauffages et autres droits d'usages qui doiuent estre délivrez en nature et en argent, arrestez au conseil ez années 1673, 1674 et 1675, en exécution de l'ordonnance des Eaux et Forêts du mois d'aoûst 1669, avec les notes des arrests du Conseil intervenus depuis, portant nouveaux règlements ou conversion en argent de différents droits d'usages qui se perçoivent en nature. »— Département de Paris. Gruerie de Corbeil. Le bois de Sénart et Rougeau, contenant 173 arpents, est engagé à M. le maréchal de Villeroy, à la réserve des routes qui appartiennent au Roi. — Gruerie de Provins. Dans le buisson de Ferrières, contenant 270 arpents engagés au sieur de Montglas; la forêt de Sourdun, 1,026 arpents 50 perches; la forêt de Jouy, 1,666 arpents 60 perches; les routes appartiennent au Roi... — Maîtrise de Crécy. Dans la forêt de ce nom, contenant 5,190 arpents 25 perches, « sera coupé, sçavoir : dans le fonds de futaye réservée » au Roy, 35 arpents de bois de demye futaye de vente » ordinaire, par chacun an, à commencer en 1698, à la » réserve de 40 baliveaux sur chaque arpent. Et dans » 3,000 arpents dont jouit l'engagiste, 200 arpents de bois » taillis de vente ordinaire par an, au profit dudit engagiste, à commencer en 1675. — Note marginale : Par contrat du 19 mars 1762, M. le comte d'Eu a cédé au Roi, à titre d'échange, la principauté de Dombes, et, en contre-échange, Sa Majesté a délaissé à M. le comte d'Eu, entre autres choses, la forêt de Crécy.— Voir l'état des usagers en la forêt de Fontainebleau au folio 6, verso; en la forêt de Crécy, folio 11, verso, etc.

N° 2079. — (Registre.) In-folio, papier; 434 feuillets écrits.

1661 (Octobre)-1683 (Avril). — Recueil des arrêts, commissions, édits, ordonnances et états, concernant les Eaux et Forêts par ordre de départements des Grandes Maîtrises. — Du 15 octobre 1661, arrêt qui ordonne la clôture générale des forêts du royaume : « Le » Roy voulant remédier aux désordres qui se sont introduits dans toutes les forêts de son royaume depuis » l'année 1635, et particulièrement depuis la mort du feu » sieur de Fleury, qui en ont causé la ruine et en peuvent » causer l'anéantissement pour toujours, à quoy Sa Majesté, en son Conseil, a ordonné et ordonne que, par

Digitized by Google

» les Grands Maistres des Eauës et Forests de France, » chacun en son département, et en leur absence, refus, » délais, par les controlleurs généraux desdictes forests, » ou par les officiers des Maîtrises particulières de chacun des siège et ressort, il sera incessamment dressé » des procès-verbaux et estats contenant la consistance » desdites forests, le nombre de chaque essence et la » qualité de bois; en quels lieux et à quel usage ils se débitent; ce qui en a esté coupé, tant pour l'ordinaire que » pour l'extraordinaire, depuis l'année 1635, jusqu'en la » présente 1661, icelle comprise; ce qui en a esté accordé » aux marchands et ajudicataires pour le remplage des » évides et places vagues; et ce qui en a esté alliéné, eschangé ou usurpé; à quels titres, charges et conditions » les particuliers s'en sont mis en jouissance; ce qui a » esté payé à chacuns officiers pour leur taxations, droits, » entrées ou adjudications et recollemens par chacune » vente; de combien d'agens elles sont composées; ce » qui leur a esté payé ou fourny pour leur chauffage, et » généralement pour toutes sortes d'autres choses qu'ils » peuvent prétendre sur lesdites forests; du nombre des » usagers qu'il y a en chacune desdites forests; des » usages dont ils jouissent; des chasteaux, maisons et » forests des riverains d'icelles, qui font des dégâts et » entreprises sur lesdits forests, et généralement de tout » ce qui se fait concernant lesdites forets, utile ou préjudiciable au service du Roy; lesquels procès-verbaux, » estats ou mémoires lesdits Grands-Maistres, controlleurs généraux et autres officiers, chacun en droict soy, » envoyeront au sieur Colbert, conseiller du Roy en ses » Conseils et intendant de ses finances, avant le 1er jour » de janvier prochain 1662, pour sur jceux estre, par Sa » Majesté, faict un règlement général des coupes desdites » forests et des chauffages, droicts et taxations à prendre » sur icelles selon leur possibilitez; enjoint Sa Majesté, » aux procureurs du Roy de chacun desdits sièges, de certiffier ledit sieur Colbert, de quinzaine en quinzaine, des » diligences qui seront faictes pour satisfaire à ce que » dessus, à peine de perte de leurs offices, et jusqu'à ce » qu'il y ait été pourveu par Sa Majesté et qu'elle ait » envoyé son règlement auxdits Grands Maistres et à chacun desdits sièges. A, Sa Majesté, clos et fermé toutes les » forests de son royaume; faict très expresses inhibitions » et deffenses auxdits Grands Maistres, controlleurs et » officiers des Maîtrises particulières de faire n'y procéder » à aucune assiette, adjudications n'y déliurances de bois, » sous prétexte de baux faicts en son Conseil, traicté ou » autrement, pour quelques causes, et sous tel prétexte » que ce soit, ny de souffrir aucun prétendu usager d'entrer dans lesdites forests, à peine de désobéissance. Or- » donne, en outre, Sa Majesté, à ceux prétendans droicts » de chauffages et usages, dans lesdites forests, de mettre » leurs concessions et titres originaux, dans ledit temps, » ès mains dudit sieur Colbert, pour, sur iceux, lors dudit règlement, leur estre pourueu, ainsy qu'il appartiendra, et à faute de ce faire, ils demeureront priuez de » tous leurs droicts et priuilèges sur lesdites forests. Et » à ce que le présent soit nottoire à un chacun, ordonne, » Sa Majesté, que le présent arrêt sera enregistré dans *les* » *Grandes Maîtrises particulières* de ce royaume, leu publié ès sièges d'icelles, les audiences ordinaires tenans; » aux prosnes des messes des paroisses qui sont autour » desdits forests; affiché aux portes des juridictions, potteaux publics, ès portes desdites esglises, le tout à la » diligence des procureurs de Sa Majesté, en chacun desdicts sièges, qui en envoyeront les procès-verbaux audit » sieur Colbert, dans le 1er jour de novembre prochain, » sur les peines cy-dessus. Veut Sa Majesté que le présent arrest soit exécuté non obstant oppositions, » appellations et tous autres empeschements généralement quelsconques, pour lesquelles ne sera différé, et » dont si aucunes interviennent, Sa Majesté s'est réservé » la connaissance à sa personne, et icelle interdit à tous » ses autres juges. Faict au Conseil d'État du Roy, tenu à » Fontainebleau le 15e jour d'octobre 1661. Signé : Béchameil. »

Premier département. — Réformation des Eaues et Forests du département de l'Isle de France, Brie, Perche, Blaisois, Picardie, pays conquis et reconquis. — 10 septembre 1662, commission au sieur Chamillard, maître des Requêtes, pour procéder à la réformation des Eaux et Forests du département de l'Isle de France, Brie, Perche, et Brie, non compris la Maîtrise de Sézanne. — 19 juillet 1663, nouvelle commission audit sieur Chamillard « pour » connoistre des ursupations des seigneurs et gentilshommes, des usages et communes de leurs sujets, et » des garennes faictes sans permission de Sa Majesté » qu'elle veut estre ruinées.— 3e janvier 1664, semblable » commission au sieur Barillon, maistre des Requêtes, » commissaire départy dans la Généralité de Paris, pour » procéder à ladite réformation. — 7 juillet 1674, arrêt » qui confirme les règlements des commissaires de la réformation du département de Champagne. — Etat, par » tables, contenant les noms des Maîtrises de chacun département et le nombre d'arpens de bois de chacune Maîtrise; — un autre état, par tables, contenant les noms des » Maîtrises de chacun département, les noms des bois et » forests, le nombre d'arpens de chacune desdites forêts » et celles qui ont esté bornées; — Juin 1601, Édict pour » le règlement général du faict des chasses. — *Nota.* L'or-

Digitized by Google

» donnance de 1669 renvoye à cet Édit et à celui de juil-
» let 1607, sur la même matière et le port d'arquebuses.
» — 2 décembre 1673. État des droicts de chauffage, pas-
» turage et pannage des usagers, sur les forests du dépar-
» tement de l'Isle de France, Brie, Perche, Blaisois, » etc.

N° 2080. (Registre.) — In-folio, papier; 382 feuillets.

1683-1687. — Arrêts du Conseil d'État sur le fait des Eaux et Forêts. —(2e volume. — 1er de la collection.) — Du 27 décembre 1683, arrêt : qui ordonne que les sieurs Carcavy et Des Rousseaux remettront ès mains du trésorier des bâtiments en exercice, la somme à laquelle se montera l'excédent du dernier marché passé pour le défrichement des terres de la forêt de Fontainebleau; — 19 février, ordonnant que, par le sieur de Saumery, il sera donné avis sur le contenu en la requête des religieuses de Champbenoit transférées à Provins; — pour la vente des cerisiers et merisiers de la forêt de Hesdin et du Parc de Brie-Comte-Robert (21 octobre 1684;) — qui décharge René Tonty, garde de la forêt de La Léchelle, de la collecte des tailles de Chevry; — pour l'élargissement du chemin dans les bois d'Ozoy (Ozouer-le-Voulgis,) rendu sur les remontrances faites au Roy « que sur la route de » Paris en Champagne et Lorraine, par Sézanne et Vitry, » il y a environ onze à douze cents toises de long à passer » dans les bois d'Ozoy, entre ce lieu et Tournan, où il y a » des endroits qui n'ont que quinze pieds de large et qui » sont si couverts que les passants pourroient y estre » surpris par des voleurs, en sorte qu'il seroit nécessaire » d'eslargir le chemin jusques à 18 toises environ, et d'o-» bliger les propriétaires des bois de les faire couper à la » distance nécessaire pour l'eslargissement. Sa Majesté » auroit commis le sieur Savonnière de Linières, trésorier » de France au bureau des Finances de Paris, pour visi-» ter le chemin dans les bois d'Ozoy; faire procéder au » mesurage; entendre les habitants des villes et villages » circonvoisins..... A quoy Sa Majesté voulant pour-» voir, ouy le rapport du sieur Le Pelletier, Sa Majesté, en » son Conseil, a commis et commet le sieur Sornier? de » Montigny » aussi trésorier de France, pour informer au lieu dudit sieur de Linières; — arrêt qui ordonne que, conformément aux lettres patentes du 4 août 1680 et arrêts donnés en conséquence, il sera passé outre à la vente et adjudication des bois dépendant de l'abbaye de Faremoutiers, lesquelles lettres permettaient aux abbesse et religieuses du lieu « de faire couper et abattre tous les bois » de ladite abbaye à tire et aire, à la charge de laisser, en » chacun arpent, 16 baliveaux de l'essence des taillis, » etc.

N° 2081. (Registre.) — In-folio, papier; 291 feuillets.

1687-1690. — Arrêts du Conseil d'État sur le fait des Eaux et Forêts. (Tome 3.)—Arrêts rendus au rapport de M. Le Pelletier, conseiller ordinaire au Conseil royal, contrôleur général des Finances.—Du 16 septembre 1687, qui ordonne : que la somme de 237 livres 10 sous pour les ouvrages restant à faire pour réparer entièrement l'église de Sept-Sorts, sera prise sur les XVc livres provenant d'une somme de IIIMc livres affectéee à ces réparations; laquelle église était prête de tomber en ruine à cause de son ancienneté; — que sans s'arrêter aux sentences rendues à la Table de Marbre de Paris, elles seront cassées, avec défenses d'en rendre de semblables; — qu'il sera procédé, audit siège, au jugement de l'appel interjeté par Jean Baillet, garde au canton de la Croix Saint-Herem, où il s'est trouvé 970 pieds d'arbres coupés, « dont on a voulu » oster la connoissance aux officiers en le coupant entre » deux terres et en les recouvrant de mousse, » fait pour lequel le sieur Baillet avait été condamné, par la Maîtrise de Fontainebleau, le 14 avril 1686, en IIIIc livres d'amende et autant de restitution; — la vente des hauts taillis et autres bois qui se trouvent dans les nouvelles routes que Sa Majesté fait faire dans la forêt de Fontainebleau; — l'imposition de IIc XII livres dans la paroisse de Fontaine-le-Port pour les réparations du presbytère, dont l'adjudication a été faite à Louis Robinet, maçon, moyennant 912 livres, par acte d'assemblée des habitants du lieu, le 27 juillet 1686; — Visite, reconaissance et bornage par le sieur de Saumery, de 3,000 arpents de bois taillis engagés de la forêt de Crécy; — approbation de la vente des baliveaux de l'abbaye d'Hermières qui se trouvent sur la portion appartenant à M. Edme Perot, prêtre, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, abbé commendataire de ladite abbaye; — défenses aux seigneurs particuliers, tant ecclésiastiques que laïques, de faire prendre à leurs juges ordinaires la qualité de *Verdiers, Gruyers et Juges des Eaux et Forêts*, s'ils n'y sont fondés par titres, confirmés par lettres patentes; — arrêt ordonnant : que le marteau destiné aux assiettes et mesurage des ventes sera déposé en la Chambre du conseil de chaque Maîtrise, et mis dans une boîte de fer, etc.; — à ceux qui font les fonctions d'arpenteurs, dans le royaume, de faire connaître aux intendants de chaque Généralité les titres en vertu desquels ils jouissent, et qui supprime la charge de Grand arpenteur de France dont le sieur de La Trousse était pourvu; — 4 janvier 1689, arrêt qui prescrit aux adjudicataires des bois de séparer, doresnavent, les bois de bourdaine de ceux de leurs adjudications, pour être délivrés aux commis du sieur Berthelot, com-

Digitized by Google

missaire général des poudres et salpêtres de France; — permission aux religieux Carmes Billettes de Paris de faire couper 109 arbres dans leur métairie de Malassise, paroisse de Courquetaine, « dont partie, par la négligence » d'un valet, auroit esté entièrement bruslée, la nuit du » 18 au 19 may 1689, sçavoir : la bergerie, l'escurie et le » pressoir, en sorte qu'il n'en reste sur pied que les murs » fort endommagez; tous les bois desdits bastiments, » poutres, solives, lattes, fenestres, portes, pressoirs à » vin, cuves, provisions de tonneaux et de mérain ayant » esté consommez par le feu, » etc.;— ordre aux chanoines du Vivier en Brie, de rapporter les titres concernant l'engagement du bois de Franqueux, etc., etc.

N° 2082. (Registre.) — In-folio, papier; 371 feuillets. (Tome 4.)

1692-1694. — Arrêt : qui permet aux prêtres de l'Oratoire de Paris, établis rue Saint-Honoré, de couper les anciens baliveaux étant sur les taillis des prieurés de Juilly et de Raroy en Brie, unis à leur maison, pour en employer le prix en acquisition de rentes sur l'Hôtel de Ville; — qui casse deux arrêts du Parlement de Paris, rendus en la Tournelle criminelle, en ce que, par ces arrêts, il est fait défenses aux parties de procéder en la Maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Paris, pour raison des délits commis dans les bois de la terre de Chevry, appartenant aux demoiselles Claude et Gabrielle de Boislève, légataires de messire Claude de Boislève, intendant des finances, et héritières bénéficiaires de dame Louise Oger, etc., qui avaient vendu la coupe desdits bois au sieur Nicolas Bourdin, marchand à Brie, à tire et aire et dont le garde-vente aurait surpris le charretier du sieur de Beauverger, le 29 juin 1671, qui chargeait du bois de corde sur sa charrette, dans le chemin appelé la rue des Uselles, etc.; — visite des bâtiments incendiés en la basse-cour de l'abbaye Notre-Dame de Barbeaux, faite sur la requête du sieur cardinal landgrave de Furstenberg, abbé commendataire de cette abbaye, contenant que, dans la nuit du 7 au 8 novembre 1691, un incendie s'est déclaré dans la plupart des bâtiments et que, comme le rétablissement en est indispensable pour engranger les grains, serrer les foins et les bestiaux qui servent à l'exploitation du domaine, à ces causes le requérant demande qu'il soit fait estimation des dommages; et, par suite, l'autorisation de faire couper une partie de ses bois, pour le prix être employé aux réparations desdits bâtiments; — délivrance de 20 chênes aux Cordeliers de Provins « pour réparer et » soutenir beaucoup d'endroits de leur maison qui tom- » bent en ruine, n'ayant pas le moyen d'en acheter. » Le Roi en son Conseil, ayant égard à la requête des suppliants, a ordonné que, par le sieur de Bruillevert, grand maître des Eaux et Forêts au département de Paris, il sera incessament procédé, en présence d'experts et gens à ce connaissant, à la visite des réparations à faire à la maison desdits religieux, et ensuite au choix de 18 ou 20 chênes les plus dépérissants, situés dans leurs bois; — mainlevée donnée au sieur marquis de Ségur, lieutenant de la compagnie des gens d'armes d'Anjou, et à la dame Claude-Élisabeth Binet, son épouse, qui, par leur requête présentée au Roi, lui ont fait savoir que ledit sieur de Ségur ayant besoin d'argent pour rétablir sa brigade, ils vendirent, le 16 février 1693, les bois de futaie et taillis de leur parc du château des Boulayes, près Tournan en Brie, et que les officiers de la Maîtrise particulière de Paris, instruits du fait, s'y transportèrent et firent saisir lesdits bois, etc.;— permission à M. François de Caillebot de La Salle, évêque de Tournay, abbé commendataire de Rebais, de faire couper environ 1 perche 1/2 de bois, en mauvaise nature et de peu de valeur, sise dans l'enclos de son abbaye, pour embellir et améliorer cet enclos; y faire apporter des terres, etc.;— décharge accordée à Jean-Charles Bernard, écuyer, seigneur du Chemin, Aigrefin, Evry, etc., maître particulier des Eaux et Forêts de Crécy, de la taxe imposée sur lui pour la contribution à l'arrière-ban;— arrêt ordonnant la visite et l'estimation des réparations de l'église, maison d'école et presbytère de Torcy en Brie, et des bois de la communauté, rendu sur la requête des sieurs curé, marguilliers, procureur, syndic et habitants du lieu, qui ont exposé qu'après avoir été autorisés à faire exécuter les réparations de ladite église, leurs syndics ont négligé ce soin et que les besoins ont augmenté, « de manière que » cette église est en péril imminent et qu'on est à la veille » d'y être écrasé et de cesser d'y faire le service par le » peu de sûreté qu'il y a d'y rester, sans courir risque d'y » perdre la vie, » etc.

2083. (Registre.) — In-folio, papier; 348 feuillets. (5e volume.)

1694-1696.—Eaux et Forêts.—Du 13 juillet 1694, arrêt qui ordonne la visite et l'estimation des réparations à faire à l'église du Plessis-Mériot et du quart en réserve des bois communaux de cette paroisse, contenant 400 arpents, donnés aux habitants du lieu par Hugues, abbé de Rebais, suivant un titre en latin de l'année 1402; — permission à madame Marie Séguier, marquise de Laval, usufruitière, pour moitié, du domaine de Crécy, et à messires Armand du Cambout, duc de Coislin, pair de France, et Charles César du Cambout, propriétaire à titre d'engagement dudit domaine, de couper 200 arpents de bois taillis à eux délivrés en 1694, avec les 200 arpents de

Digitized by Google

l'ordinaire de 1695; — mainlevée donnée à messire François Jacquier, conseiller au Parlement de Paris, de la saisie des baliveaux coupés sans permission, en sa terre de Vieux-Maisons, Maîtrise de Crécy; — défenses d'empêcher le transport des bois par terre et par eau, à la charge, par les marchands, de réparer et payer les dommages et les chômages de chacun moulin, à raison de 40 sous par 24 heures; — du 28 septembre 1694 (à Fontainebleau), « le Roy s'étant fait représenter le plan de la butte de » Monceau, dépendant de la forest de Bière-lez-Fontaine- » bleau, et voulant, pour le plaisir de la chasse, y faire » ouvrir des routes et élargir celle qui traverse ladite » butte, pour y passer aisément avec des carrosses; ouï le » rapport, Sa Majesté, en son Conseil, a ordonné qu'il » sera fait une route sur la hauteur de Monceau, de la » largeur de 12 pieds, à commencer au grand chemin de » Bourgogne, vis-à-vis le Bois-Gauthier, jusqu'à la ga- » renne d'Avon, » etc.; — arrêt : qui déboute messire Louis de Clermont, comte de Chiverny, marquis de Montglas, seigneur engagiste du domaine de Provins, de sa demande en décharge de l'amende à laquelle il a été condamné, faute d'avoir fait les réserves lors des coupes opérées sur 751 arpents 25 perches de bois dépendant dudit domaine; néanmoins, par grâce, réduit à moitié la taxe faite sur lui pour baliveaux manquants; — portant que messire Philippe-Julien « Mazariny-Manciny » duc de Nevers, pair de France, chevalier des ordres du Roi, acquéreur de la terre et seigneurie de Fresnes, par acte du 11 décembre 1684, passé à son profit par messire Henri de Guénégaud de Cazillac, marquis de Plancy, comte de Rieux, sera payé du droit de chauffage auquel il a droit dans la forêt de Crécy, ainsi qu'il résulte du procès-verbal de la réformation faite par M. Barillon, le 20 novembre 1665, qui a maintenu M. Du Plessis Guénégaud au droit de 20 cordes de bois pour le chauffage de sa maison de Fresnes; — permission aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun, de faire vendre les anciens baliveaux du bois des Massons (de Massoris) contenant 80 arpents, « dans lesquels jl n'auoit de temps jmmémorial été coupés » d'anciens ny modernes baliueaux; que le taillis y étoit » sy offusqué par l'ombrage qu'il n'y produisoit plus » rien, » etc.; — autorisation aux religieuses de Colinances, ordre de Fontevrault, de faire couper et vendre 450 chênes dans leurs bois taillis, « et que le prix provenant » de l'adjudication sera déposé ès mains d'un notable » bourgeois de Villers-Cotterets, pour être employé, sans » aucun diuertissement, aux réparations les plus urgentes » et nécessaires à faire aux bâtiments et fermes dépen- » dantes de l'abbaye dudit Colinances, » etc.

N° 2084 (Registre). — In-folio, papier; 349 feuillets. (6e volume.)

1697-1699. — Eaux et Forêts. — Arrêts du Conseil d'État, rendus en cette matière, pour le département de Paris. — Du 29 janvier 1697, maintenue en possession de moulin accordée à M. Louis Mallet, écuyer, seigneur de Noisiel, conseiller au Parlement de Paris, qui a représenté au Roi « que de temps immémorial ses prédéces- » seurs étoient en possion d'auoir un moulin à eaue sur la » riuière de Marne, auec ses vannes, pallées, gords et per- » tuis, et y auoient été confirmés par lettres patentes des » Rois Louis VI et Louis VII, des années 1122 et 1157; » — recepage de 8 à 10 arpents de bois incendiés au triage de Coulant, plaines de Samoie et de Sermaise, et ordonnance d'information contre les auteurs de l'incendie, pour, leur procès être fait et parfait, suivant la rigueur de l'ordonnance; — délivrance de 145 chênes à messire Philippe de Vendôme, grand prieur de France, lieutenant général des armées du Roi, qui a exposé à l'assemblée extraordinaire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, tenue à l'hôtel prieural du Temple, à Paris, le 19 mars 1697, qu'il y avait nécessité de réparer les bâtiments du lieu de Dieu-l'Amant, membre du grand prieuré, et ceux des fermes de Choisy-le-Temple, Charny, La Trace et Monthyon, avec trois maisons et un moulin situés à Meaux, aussi dépendant dudit grand prieuré; — recepage de 15 à 16 arpents de bois en la forêt de Fontainebleau, au triage du rocher de la Pierre à l'Homme mort, après l'incendie signalé par le sieur Saradin, boisselier audit Fontainebleau, qui a déclaré avoir vu, « au bas du rocher, à 10 pas du chemin, « deux hommes *en façon de gueux*, l'un vestu de brun » avec un chapeau noir, l'autre gris de fer, ayant un bon- » net gris blanc sur la teste, qui regardoient le feu près » d'eux, qui brusloit des bruyères, et l'ayant apperçu s'en » étoient enfuys du côté des Basses-Loges, par le chemin » des Poullaillers; » — décharge accordée aux chanoines de la Sainte-Chapelle royale de Vincennes, d'une taxe de 8,000 livres pour baliveaux manquants sur 80 arpents de bois sis au buisson de Franqueux, et sur 800 arpents d'autres bois en la paroisse de Fontenay en Brie, sous le prétexte que les biens des chanoines du Vivier auraient été unis, en 1694, à ceux de Vincennes; lesdits bois cédés, pour partie, à ces derniers le 5 juin 1655, par Toussaint Gagneur; lesquels ont reconnu qu'il dépendait encore de leur établissement 420 arpents d'héritages ès paroisses de Presles, Châtres et Ply, restant de ceux défrichés et donnés à titre de fondation et de dotation à la chapelle du Vivier, par le roi Charles V, lors dauphin de France, au mois de juillet 1357; — mainlevée d'amende prononcée contre le sieur Savinien de Chalmaison, seigneur de La Tour et de

Digitized by Google

Chalautre, pour avoir fait couper, sans permission, « quelques chêneaux épars en son clos et jardin, ayant » eu besoin de quelqu'argent pour aller à l'arrière-ban; » — vente des bois qui se sont trouvés dans l'alignement des routes ordonnés par Sa Majesté, être faites dans la forêt de Fontainebleau, au lieu appelé la Fontaine-Nadon, dans les ventes du Chêne au Chien et dans le canton de La Boulaïe; — cassation de deux ordonnances du sieur de Bruillevert et visite de l'église, du presbytère et de la maison d'école de Torcy en Brie, sur les représentations des habitants du lieu qui, entre autres choses, ont exposé au Roi « qu'en 1694 s'étant trouvés redevables de plusieurs » années d'arrérages de 150 livres de rente, au principal de » 5,000 livres, pour raison de quoy leurs bois étoient saisis réellement; leur église hors d'état d'y faire le service diuin en sureté, denuée d'ornements; le presbytère » tombé, les chemins conduisant à leurs dits bois impraticables, les prisons et l'auditoire en ruine; n'ayant » rien recueilly en leur territoire depuis plus de six ans » et estant accablés de tailles et autres subsides, » etc.; — arrêt qui ordonne au sieur de Mesgrigny de Marans, capitaine au régiment d'infanterie de la Reine, de représenter les titres de propriété de 1,300 arpents de terre en la plaine de Samois et Bois-le-Roi, la plupart couverts de gros genévriers « qui est un bois recherché pour ouvrages » particuliers, et dont il lui auoit été offert des sommes » considérables par des marchands; mais que depuis » trente ans il n'auoit liberté d'en disposer, lui ayant » été fait deffenses, par le sieur marquis de Saint-Herem, » capitaine des chasses de Fontainebleau, d'y faire couper » aucuns genévriers, attendu qu'ils servoient de retraite » aux bestes fauves, » etc.; — élargissement de la route qui conduit du grand chemin de Nemours au chemin de Montigny, en la forêt de Fontainebleau, et qu'il sera fait un tournant à la route aboutissant au chemin de Bourron, pour éviter la rapidité de la pente.

2085. (Registre.)— In-folio, papier; 349 feuillets. (7e volume.)

1700-1702. — Eaux et Forêts. — Arrêts portant : que sur l'assignation donnée au bailliage de Crécy, au sieur Denis Camus, substitut du procureur du Roi de la Maîtrise du ressort, les parties procéderont au bailliage de Meaux; — que le sieur Phélypeaux, intendant, procédera à l'adjudication, au rabais, des réparations à faire à l'église et à la maison curiale de Souilly, et par le sieur de Bruillevert, grand maître des Eaux et Forêts, à la vente des bois nécessaires à cet effet, dépendant de la cure du lieu, occupée par le sieur Jean-Jacques Perdrigeon, chanoine de Sainte-Geneviève, qui a exposé au Roi que la nef de ladite église et les bâtiments de son presbytère étaient en ruine; que partie de la voute et de l'entablement auraient écrasé les habitants s'ils y eussent été, lorsqu'ils sont tombés; — qui permet au sieur évêque de Meaux de faire couper et vendre des bois provenant de la maladrerie de Dammartin, afin de pourvoir aux dépenses de la construction de deux salles destinées à recevoir les malades dans l'hôpital fondé audit lieu, par suite de l'union, au nouvel établissement, des biens de la maladrerie susdite (Versailles, 30 mars 1700); — règlement des limites de la gruerie de Corbeil, fait conformément aux déclarations de François Ier, du 10 février 1538, de Henri II et Henri III, des 10 janvier 1549 et 2 mai 1580, et des lettres patentes de septembre 1654, qui ont réglé l'étendue de la capitainerie dudit Corbeil; en conséquence que cette gruerie s'étendrait dans tous les bois, buissons, taillis, etc., qui se trouveraient dans les limites prescrites par la déclaration du 3 mai 1694, à commencer depuis la forêt de Sénart jusqu'aux portes de Melun, en y comprenant les bois de Rougeaux et garennes contiguës, Sainte-Assise, Boissise-la-Bertrand, les bois et taillis du sieur de Fleury; Courtelière (les Courtilleraies) et les buissons de Bresolles; ceux de l'abbaye de Sainte-Clair, etc.; — échange d'une partie de la forêt de La Léchelle, entre le Roi et le sieur de Passy, ancien syndic du corps des secrétaires de Sa Majesté; — maintien des chanoines de Tours dans le droit d'établir un gruyer et autres officiers en leur terre de Chalautre-la-Grande, conformément à la charte qui leur fut octroyée, au mois d'octobre 1326, par le roi Charles IV, dit le Bel; — arrêt qui ordonne la reconnaissance et l'alignement des routes de la forêt de Crécy, d'après l'exposé du sieur de Boisvivert, lieutenant en la vénerie et château de Bécoiseau, contenant que, pour se loger, il avait fait pour plus de 4,000 livres de réparations à ce château; n'avait eu aucune gratification depuis 20 ans qu'il servait et que tous ses gages lui étaient dus, ce qui l'autorisait à demander la vente, à son profit, des bois crus sur le sol desdites routes; — visite des bâtiments : incendiés en l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, ordonnée sur la requête des abbé et religieux du lieu, expositive que, le 4 septembre 1700, le feu ayant pris par cas fortuit dans leur abbaye, il avait brûlé six travées de bâtiments, de 100 pieds de longueur sur 25 de largeur, avec toutes les provisions, et même quantité de bois achetés bien cher pour continuer leurs constructions, etc.; — de l'église et lieu du prieuré de Sainte-Madeleine de Segrès, d'après la requête présentée au Roi par le sieur Nicolas de Brisacier, docteur de Sorbonne, prieur du lieu, portant « que, le vent qu'il fit le 2 février 1701 fut si violent qu'il » brisa partie des vitres, couvertures, quelque maçonnerie

Digitized by Google

» et partie de la charpente des bâtiments de la ferme du » prieuré; » — arrêt qui déboute messire Charles-Philippe Gobert, comte d'Apremont et de Beckeim, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Port dite de Barbeaux, le prieur et les religieux de cette abbaye, du droit de gruerie, et les maintient, en leur qualité de Seigneurs hauts justiciers, en celui de faire connaître, par leur juge ordinaire, des délits commis dans leurs bois; — décharge accordée au sieur Mansard, surintendant des bâtiments du Roi, et à ses contrôleurs, des peines qu'ils avaient pu encourir pour avoir coupé, vendu et enlevé des bois destinés à l'entretien et à la décoration des maisons royales, etc.

N° 2086. (Registre.) — In-folio, papier; 347 feuillets. (8e volume.)

1703-1707. — Eaux et Forêts. — Arrêt portant qu'il sera levé des sepées de charmilles et brins de bois dans les forêts de Saint-Germain, Marly, Fontainebleau et Lyons, pour regarnir les parcs et jardins des maisons royales de Marly et de Fontainebleau; — mainlevée : aux religieuses de Poissy de la saisie des baliveaux qu'elles avaient fait couper, sans permission, dans les taillis dépendant d'une ferme de leur abbaye, sise près le Petit Châtelet en Brie, « pour des réparations pressantes et » étayer une grange que les grands vents avoient mis dans » un péril éuident »; — à madame la princesse de Furstenberg, dame de Rentilly, des bois de futaie et baliveaux sur taillis, à elle appartenant, au terroir de Pontcarré, près des uselles de Torcy, à raison de 200 livres l'arpent; — permission accordée à : M. Pierre-Paul Besnard, lieutenant de maire, assesseur à l'Hôtel de ville de Melun, et Guillaume Sallé, administrateurs de l'Hôtel-Dieu de cette ville, de reconstruire les bâtiments de cet établissement, l'un des plus anciens du royaume, suivant le plan fait par le frère Romain; et pour y parvenir, d'emprunter six ou huit mille livres sans intérêts, et d'y employer le prix des baliveaux qu'il leur a été permis de couper, pour acquérir des rentes sur l'Hôtel de ville de Paris; (Ces bâtiments étaient tombés de vétusté au mois d'octobre 1702.) — madame de Beringhen, dame de Bourron, près Fontainebleau, de faire enclore de murs son jardin et un canton de futaie joignant son château dudit Bourron, aboutissant au grand chemin de Nemours; — aux chanoines de Notre-Dame de Paris, de couper des baliveaux pour réparer leur moulin de Rozoy, incendié au mois de décembre 1701, et leur ferme du même lieu qui était en ruine; la tour de l'église Saint-Mathurin de Larchant reversée et la couverture de cette église emportée par les grands vents qu'il fit le jour de la Chandeleur 1701; le chœur de celle d'Orly, entr'ouvert et menaçant ruine entière, et la couverture fort endommagée par le même orage, etc.; — du 29 avril 1704, « sur la requête du sieur abbé de La Trimouille de Noirmoutiers et des religieux de l'abbaye de Lagny, le Roy, en son conseil, ayant aucunement égard à la requête, a permis aux suppliants de faire couper annuellement, dans les bois dépendant de l'abbaye de Saint-Pierre de Lagny, la quantité de baliveaux qui sera nécessaire pour fournir 60 cordes de bois pour le chauffage de l'abbé et des religieux, suivant la marque et délivrance qui en seront faites par les officiers de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Crécy; » — arrêt rendu sur les représentations faites au Roi par le bailli de Noailles, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Trinquetailles et de La Croix en Brie, chargé par les dignitaires de l'ordre d'informer Sa Majesté qu'ils avaient été engagés à beaucoup de dépenses pour achever les fortifications de l'Ile de Malte; qu'ils avaient perdu, dans les courses de mer, deux de leurs galères; qu'ils en avaient fait faire deux autres, et de plus fait construire deux vaisseaux à Toulon, pour armer en guerre et se défendre des incursions des infidèles; que ces dépenses extérieures avaient épuisé le commun trésor, en sorte..... qu'ils suppliaient Sa Majesté de leur permettre de vendre pour 500,000 livres de futaies et baliveaux sur taillis, dans les bois des commanderies et autres bénéfices de l'Ordre, situés sur les terres de l'obéissance de Sa Majesté, etc.; — maintien de M. le maréchal de Villars au droit de 50 cordes de bois, pour son chauffage, en qualité de vicomte de Melun et de Vaux, évaluées 300 livres, à raison de 6 livres la corde, et fixe son dédommagement du bois à bâtir et réparer, à 300 livres, ledit droit accordé aux vicomtes de Melun, pour les indemniser de plusieurs autres qui avaient été réunis au domaine; de la démolition des tours Coquerées qui composaient le château et demeure desdits vicomtes, et de divers autres bâtiments qui en dépendaient, employés pour la fortification de Melun, aux dernières guerres civiles, etc.

N° 2087. (Registre.) — In-folio, papier; 355 feuillets. (9e volume.)

1707-1712. — Eaux et Forêts. — Arrêt : qui ordonne l'élagage des routes de la forêt de Fontainebleau; — qui décharge le sieur François Bernard, chevalier, seigneur de Montebise, d'une amende de 3,000 livres à laquelle des marchands de bois et lui ont été condamnés en la Maîtrise de Crécy, pour avoir coupé, sans autorisation, 30 arbres dans l'avenue de sa terre de Montebise; — portant que le sieur d'Argouges de Rannes, conseiller d'État, seigneur de Fleury, et les religieux Carmes Billettes, titulaires du prieuré de Saint-Nicolas des Basses-Loges, seront payés

Digitized by Google

de leurs droits de chauffage sur la forêt de Fontainebleau; — mainlevée au sieur Jean Denis, élu en l'Élection de Paris, de la saisie des baliveaux existant sur 4 arpents de bois à lui appartenant, sur le grand chemin de Saint-Fiacre, Maîtrise de Crécy; — arrêt portant que la requête du sieur Henri-François Martinet, sera communiquée à l'adjudicataire des bois de l'abbaye de Barbeaux, aux religieux de cette abbaye, et au receveur général des bois; ladite requête contenant que, le 23 septembre 1707, il avait été adjugé, en vertu d'arrêt du Conseil et de Lettres patentes intervenues sur celui-ci, 1,906 arpents de bois dépendant de ladite abbaye, à Pierre Michel, moyennant 120,250 livres, à condition qu'ils seraient exploités en deux ans; — mainlevée: à madame la princesse de Lillebonne de la saisie de 64 chênes qu'elle avait fait couper sur sa terre de Villemareuil, pour en employer le prix au rétablissement d'un moulin à eau ruiné par les glaces de l'hiver de 1708; — au sieur Langlois, maître des comptes, de la saisie des bois coupés sans permission, sur son domaine de La Fortelle, paroisse de Nesle; — permission au sieur Michel Desponty, écuyer, seigneur du Plessis-Sainte-Avoie, de chasser dans la forêt de Crécy, suivant brevet du 11 septembre 1709, ainsi que l'avait fait le sieur Menardeau-Champré, son prédécesseur, seigneur de ladite terre, suivant l'autorisation qu'il avait obtenue le 25 avril 1658, portant permission de chasser et tirer de l'arquebuse à toute sorte de gibier, non défendu par les ordonnances; — décharge accordée audit sieur Desponty de l'amende de 1,500 livres à laquelle il avait été condamné sur procès-verbal dressé contre lui, le 23 mai 1706, pour avoir tué une chevrette en la forêt susdite; — permission à l'ancien évêque de Tournay, abbé de Rebais, de faire couper le quart des bois de son abbaye, pour en faire distribuer le prix, sur les ordres de l'évêque de Meaux, aux pauvres des quinze paroisses dépendant de cette abbaye, dont les territoires avaient été grêlés en 1708; — décharge prononcée en faveur de messire Louis Boisseret de Sainte-Marie, gouverneur pour le Roi aux Iles d'Amérique, de l'amende de 3,000 livres à laquelle il avait été condamné par sentence de la Maîtrise de Crécy, pour avoir coupé des baliveaux dans les taillis d'une garenne de 90 arpents, dépendant de sa terre de Poincy en Brie; — estimation des bois et terres appartenant au sieur Guillaume Mesnager, écuyer, seigneur de Courbuisson, aux lieux appelés La Boissière et le Bois-Madame, en la forêt de Fontainebleau, et des bois qui pourraient lui être donnés en échange dans la Maîtrise de Chauny en Picardie, etc.

N° 2088. (Registre.) — In-folio, papier; 363 feuillets. (10e volume.)

1712 (avril)-1715 (juin). — Eaux et Forêts. — Arrêt qui casse une décision de la 3e chambre des enquêtes du Parlement de Paris et ordonne que madame Gabrielle de Boislève, veuve de M. d'Armaillé, dame de Lésigny, procédera à la Maîtrise de Paris, en première instance, sur l'assignation qui lui a été donnée, en appel, à la Table de Marbre de la même ville, pour avoir fait couper des bois accrus dans le grand chemin de Coubert à Lagny, appartenant au Roi; — ordre de communiquer aux engagistes du domaine de Crécy et à M. de La Faluère, grand maître des Eaux et Forêts, pour avoir son avis sur une requête de maître Louis Bruère, procureur au Parlement de Paris, à cause de Marguerite Marot, sa femme, fille et héritière de Mathurin Marot, qui s'était rendu adjudicataire des baliveaux à exploiter sur 33 arpents 90 perches du bois de Tron, appartenant au prieuré de Coutevroult, moyennant 5,315 livres 10 sous, dont partie avait été distraite au profit du Roi, pour son droit de tiers et danger, etc.; — décharge accordée au sieur Fayet, conseiller honoraire au Parlement de Paris, de l'assignation que lui avait donnée la Maîtrise de Crécy, pour avoir fait couper 70 chênes en un taillis bordant les fossés de l'avenue de son château de La Mothe, et 16 chênes de la futaie de son parc; — arrêt qui ordonne qu'une requête de la dame de Villars, abbesse de Chelles, et de ses religieuses, sera communiquée aux officiers des maîtrises de Crécy, Villers-Cotterets et Senlis; ladite requête « contenant que : par arrêt du » 28 décembre 1683, Sa Majesté avoit permis de couper » les baliveaux des bois dépendant de leur abbaye, en la » forêt de Livry et Bondis, et ceux des buissons de Roziè- » res, Coulons, La Luzarde et Meulières, pour réparer leurs » bâtimens; par autre arrêt du 14 may 1685, il leur avait » aussi été permis d'employer le prix de ces bois à payer » leurs dettes; ceux de Bondis avoient été vendus et le prix » employé à leur acquit, n'ayant pu faire vendre les autres, » etc.; » — Déclaration du Roi portant défense d'allumer du feu à moindre distance d'un quart de lieue de ses forêts, landes et bruyères, ainsi que de celles des communautés et des particuliers, à peine du fouet, pour la première fois, et des galères en cas de récidive; — permission au principal du collège de Montaigu, établi à Paris, de faire couper et de disposer d'une allée d'ormes et de bouquets de bois dépendant de la terre de Montbron, au territoire de Sourdun, près Provins, acquise des deniers provenant d'un domaine appelé le Bois d'Arcy, vendu à la duchesse d'Aumont et depuis acheté par le Roi pour être réuni à son parc de Versailles; — arrêt qui ordonne le balivage, le martelage et la vente des bois appartenant aux religieuses

Digitized by Google

de Chelles; — exécution d'un rôle de taxe pour le curage de la rivière de Bièvre ou des Gobelins, dressé conformément à l'arrêt du 27 novembre 1714, sur la requête de Jacques de Logny, marchand mégissier, demeurant au faubourg Saint-Médard, et Claude Fisamen, marchand teinturier, ancien syndic de ladite rivière, tant pour eux que pour les autres propriétaires et riverains de ce cours d'eau; — du 26 mars 1715, règlement pour le canal de Briare, portant injonction d'exécuter, selon leur forme et teneur, les prescriptions des lettres patentes pour l'établissement et la confection de ce canal, des mois de septembre 1638 et décembre 1642, avec défenses à tous juges, même à l'Hôtel de ville de Paris, d'exercer aucune juridiction sur ledit canal, etc.

N° 2089. (Registre.) — In-folio papier; 347 feuillets. (11e volume.)

1715 (juillet)-1716 (octobre). — Eaux et Forêts. — Édits, Arrêts du Conseil d'État, Ordonnances, Commissions, etc., rendus sur cette matière, en ce qui concerne le département de Paris. — 13 août 1715, arrêt portant que le prix provenant de la vente des bois de l'évêché de Meaux, faite en exécution des arrêt et lettres patentes des 26 février et 13 mars précédents, sera employé en rentes sur le clergé du diocèse de Meaux, au profit dudit évêché; — évaluation, à la somme de 1,000 livres, du bois que le sieur François-Armand de Lorraine, abbé de Saint-Faron-lez-Meaux, a eu le droit de couper, depuis 1708 jusqu'en 1714, dans les bois de son abbaye; — arrêt qui condamne la dame Marie Mauricet, veuve Deschiens, héritière de François Mauricet de La Cour, caution de Jean Lescuyer, munitionnaire des vivres en Bavière, pendant la campagne de 1704, à restituer au Roi la somme de 234,580 livres 10 sous indûment employée et reçue par ledit de La Cour, pour pertes supposées du change, à raison de 15 pour 100, de la somme de 1,673,870 livres, etc.; — arrêt ordonnant la visite et l'estimation des ouvrages à faire aux églises, maisons, bâtiments, terres et étangs dépendant des prieurés de Saint-Paul, La Hautemaison et Mauperthuis, appartenant aux prêtres de l'Oratoire de l'Institut de Paris; — commission donnée au sieur de Cany, grand maître des Eaux et Forêts, au département de Paris, pour visiter la rivière d'Yonne et donner son avis sur l'utilité des écluses et pertuis établis sur cette rivière; — nouvelle estimation de 110 arpents de bois réunis à la forêt de Fontainebleau, au canton de La Boissière, sur la requête de Jacques Lévêque, hôtelier à La Cave, paroisse de Bois-le-Roi, propriétaire de 45 arpents 1/2 de bois, et de 8 arpents de bruyères, qui n'auraient été estimés, lesdits 45 arpents 1/2 de bois, qu'à la modique somme de 4,178 livres 16 sous, fonds et superficie; — 15 juin 1716, arrêt qui ordonne que tous les propriétaires et fermiers des droits de péage, passage, pontonnage et autres, qui se perçoivent sur les rivières navigables et flottables dans le ressort de chaque Maîtrise, représenteront aux officiers de ces Maîtrises les baux, pancartes et tarifs des droits à percevoir; — gratification annuelle à Marie Rétoré, veuve Bordier, propriétaire d'un bac pour le passage de la rivière de Seine, à Fontaine-le-Port, près de l'abbaye de Barbeaux, pour l'entretien de ce bac, dont le feu Roi avait reconnu l'utilité « tant pour le passage de la Cour, lorsqu'elle était à Fontainebleau, que pour celui des officiers des chasses et la facilité de l'apport des denrées en cette ville, » etc.

N° 2090. (Registre.) — In-folio, papier; 354 feuillets. (Tome 12.)

1716 (octobre)-1718 (février). — Eaux et Forêts. — 31 octobre 1716, arrêt ordonnant le recepage de 167 arpents 95 perches de bois de différents âges, depuis 20 ans jusqu'à 150 et 200 ans, brûlés, échaudés et gâtés en la forêt de Fontainebleau, triages de Montmorillon, rocher du Mauvais Passage, gorge de La Canche aux Lièvres et Mont-aux-Biques; — qui permet à M. le prince de Guémené de faire arracher, dans la forêt de Crécy, 8 milliers de charmille et 6 milliers de plant; — qui ordonne qu'il sera dressé procès-verbal des réparations à faire aux bâtiments de l'abbaye de Saint-Faron, sur la requête présentée au Roi par François-Armand de Lorraine, abbé de cet établissement, expositive que, lors de son entrée en possession, il trouva en ruine la plupart des fermes dont la réparation nécessitait une dépense de plus de 20,000 livres; — qui permet aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Château-Landon, la coupe des baliveaux existant sur 5 arpents de taillis, pour en employer le prix aux réparations les plus nécessaires à faire aux bâtiments dudit Hôtel-Dieu, *dont les malades languissaient dans des étables et des granges* (15 mai 1717); — qui décharge le sieur cardinal de La Trémouille, abbé de Saint-Pierre de Lagny, de la demande formée contre lui par le procureur du Roi de la Maîtrise de Crécy, pour délits commis dans le quart en réserve des bois de l'abbaye dudit lieu; — qui ordonne : la coupe du quart en réserve du bois de Faremoutiers, contenant 1,500 baliveaux anciens frappés de la gelée de 1709, morts en partie et dépérissant chaque jour; — que la somme de 225,533 livres 6 sous 8 deniers, provenant de la ferme des droits d'inspecteurs de boissons de la Généralité de Paris, sera employée aux frais de la navigation de la rivière d'Aisne; — qui accorde aux abbesse et religieuses de Malnoue la coupe de 50 arbres des plus dépérissants de leurs bois, pour servir à leur chauffage; attendu qu'au lieu de

Digitized by Google

7 à 8 milliers de fagots qu'elles avaient coutume d'en tirer tous les ans, elles n'avaient eu, dans les derniers temps, que 200 fagots, quantité insuffisante pour leur communauté qui était très nombreuse; — qui maintient et confirme les religieuses de Notre-Dame de Fontaine dans les droits d'usage et de chauffage dans les bois dits le Buisson de Trousay et de Fontaine, dépendant de leur monastère; droits qui leur avaient été accordés par lettres patentes des mois d'avril 1609 et août 1610; — qui ordonne la délivrance, au sieur prieur de Pont-Loup, d'une somme de 342 livres 9 sous 8 deniers pour être employée aux réparations des chaussées du pont de Moret, ladite somme restant du prix de la vente des bois du prieuré, etc.

N° 2091. (Registre.) — In-folio, papier; 374 feuillets. (13e volume.)

1718 (février)-1719 (février). — Eaux et Forêts.— Arrêt qui : décharge les religieux de l'abbaye de Jouy, des condamnations prononcées contre eux pour avoir délivré, au sieur marquis de Chenoise, lieutenant pour le Roi des provinces de Brie et Champagne, deux arbres destinés à rétablir un moulin à vent brisé par les vents; — ordonne la visite des bâtiments et lieux claustraux de l'abbaye de Saint-Pierre de Lagny, ainsi que les fermes et pressoirs en dépendant, qui tombaient de vétusté et menaçaient une ruine prochaine; ce à quoi l'abbaye ne pouvait pourvoir attendu la modicité de son revenu, lequel, toutes charges déduites, ne montait qu'à 2,000 livres. En conséquence les abbé et religieux demandaient à user du quart en réserve de 162 arpents de bois situés à Drouzelles, près Nanteuil-le-Haudouin, le surplus étant endommagé par l'hiver de 1709, et étouffé par de vieux chênes sur le retour; — qui réduit le prix de l'adjudication des ouvrages faits aux bâtiments des fermes de l'abbaye de Saint-Faron, à la somme de 5,275 livres 10 sous, et ordonne que l'entrepreneur sera, en outre, payé de celle de 777 livres 1 sou pour augmentation de travaux; — qui casse un jugement de la Table de Marbre et ordonne que les procédures commencées au siège de la Maîtrise de Paris contre les auteurs des délits commis dans la forêt de La Léchelle, seront continuées, notamment contre les habitants des villages voisins qui dégradaient cette forêt, sous prétexte d'y prendre du bois de bourdenne dont il se faisait un grand commerce à Brie et à Cossigny, où il en avait été trouvé 90 bottes coupées sur une permission donnée par le commis du moulin à poudre de Corbeil; — servant de règlement pour la coupe des bois des commanderies de l'ordre de Malte; — qui ordonne : la réformation des rivières de Durteint, de Voulzie et des ruisseaux y affluant, « à l'effet de quoi » les propriétaires des moulins, pertuis et héritages voisins » de ces cours d'eau, seront tenus de représenter, devant » les commissaires députés à cet effet, leurs titres de » propriété; » — qu'il sera fait emploi, dans les bois de la Généralité de Paris, sous le nom d'André Desquinemare, arpenteur, de la somme de 5,310 livres pour frais d'arpentage et minutes des plans de la forêt de Fontainebleau, contenant, d'après ces travaux, 26,600 arpents, tant en bois plein que places vaines et vagues, rochers, etc.; — l'emploi, dans les bois de la même Généralité, de 3,215 livres sous le nom des Mathurins de Fontainebleau, pour leur indemnité de censives et rentes à cause de la réunion des bois de Courbuisson au domaine du Roi, par suite de la vente faite par le sieur Ménager, et dépendant de sa maison, ferme et fief dudit Courbuisson, situés entre Samois et Bois-le-Roi, qui, lui-même, les avait achetés du duc de Vitry; — que le sieur Biberon, receveur général des domaines et bois, videra ses mains en celles du sieur de Fortia, conseiller d'honneur au Parlement de Paris, du prix des bois de l'abbaye du Jard vendus, par extraordinaire, pour la provision de Paris. Ledit prix destiné à solder l'acquisition faite par les religieux de cette abbaye, de la ferme de La Carrière, ayant appartenu au sieur de Voisenon, etc.

N° 2092. (Registre.) — In-folio, papier; 466 feuillets. (Tome 14.)

1719 (février)-1720 (mai). — Eaux et Forêts. — Arrêts du Conseil d'État, rendus sur cette matière pour le département de Paris. — 4 avril 1719, arrêt qui ordonne : l'emploi, dans l'état des bois de la Généralité de Paris, de la somme de 21,500 livres pour les gages et appointements des surintendant, professeurs, démonstrateurs, sous-démonstrateurs d'anatomie, de chirurgie et autres officiers du jardin royal des plantes de Paris, savoir : au sieur de Chirac, surintendant, 6,000 livres; au sieur Geoffroy, professeur de chimie, 12,000 livres; au sieur Vaillant, sous-démonstrateur des plantes, 1,500 livres; au sieur de Jussieu, docteur en médecine et démonstrateur des plantes, même somme de 1,500 livres..... pour les pots, fumiers, terreaux, etc., 2,000 livres; au sieur Aubriet, peintre en miniature, dessinateur des plantes et des parties d'anatomie, 700 livres; — en faveur du chapitre de Saint-Martin de Tours, le payement d'une somme de 1,733 livres restant de la vente de ses bois, situés auprès de la forêt de Sourdun, pour être employée à l'achat d'habits sacerdotaux, dont ledit « chapitre est dans » un extrême besoin pour la célébration des offices »; — 12 novembre 1719, réunion au domaine royal de tous les bois engagés à différentes époques; — arrêts qui permettent aux religieuses de Chelles de faire couper les ba-

Digitized by Google

liveaux étant dans leurs bois de Feuillarde et de Chantereine; dans les forêts de Bondy et de Livry, pour en employer le prix aux réparations urgentes des fermes de Noisy, du Vaudoué, des bâtiments de leur abbaye, etc.;— qui prescrivent la visite des bâtiments de l'abbaye de Malnoue, tombant en ruine, etc., etc.

N° 2093. (Registre.) — In-folio, papier; 351 feuillets. (Tome 15.)

1720 (mai)-1721 (novembre). — Eaux et Forêts. — 16 août 1720, arrêt qui ordonne : un repeuplement de la forêt de Fontainebleau, contenant, dans son bornage, 27,925 arpents 52 perches, dont 15,591 arpents 84 perches, seulement, sont plantés, savoir : 12,945 arpents 17 perches de tous âges jusqu'à 150 ans et au-dessus; 1,661 arpents 62 perches de vieille futaie usée, de l'âge de 200 à 300 ans, etc.;—l'ouverture de plusieurs routes dans la même forêt, pour le plaisir de la chasse; — qui accorde une indemnité de 19,265 livres au sieur Thibaudeau, entrepreneur général de la fourniture des munitions et marchandises pour le service des vaisseaux et galères du Roi, au port de Dunkerque, qui a exposé au Conseil : « qu'ayant acheté en » différentes années, depuis 1704, des bois dans la forêt » de Mormal, et les ayant fait exploiter pour le service de » la marine, ils ont été consommés, partie pour la défense » de la ville de Lille, partie pour l'artillerie et contre- » mines de Valenciennes, et partie pour des ponts autour » de ladite ville; que le reste a été pillé et brûlé par les » troupes de Sa Majesté et par celles des ennemis de » l'État, » etc.; — arrêt qui : maintient et confirme le sieur Noël-François de Brion, chevalier, marquis et châtelain de Marolles-sur-Seine, dans la possession des droits de gruerie, grairie et pêche, dans l'étendue de sa seigneurie sur les rivières de Seine et d'Yonne, savoir : pour la première, depuis Montereau jusqu'aux confins de cette seigneurie, et pour la seconde depuis les Bordes jusqu'au lieu ou était établi autrefois un pont audit Marolles, ce qui est prouvé par sept aveux rendus au Roi et à l'abbesse de Faremoutiers, ès années 1338, 1344, 1436, 1444, 1556, 1621 et 1623;—ordonne que les propriétaires des pertuis sur les rivières de Seine, d'Yonne et de Cure, seront tenus de les faire réparer, sinon qu'il y sera pourvu par MM. les prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris;— ordonne l'élargissement du grand chemin de Paris à Troyes, dans la forêt de Sourdun, dont un tiers environ, depuis la croix Saint-Léger, « n'a communément que 10 » à 15 pieds en différents endroits où il y a même plu- » sieurs trous, fossez et buissons qui servent de retraite » aux voleurs; » — portant règlement pour les coupes des bois étant dans les parcs du château de Montceaux; — a permis aux religieuses de Chelles de prendre, dans les friches et uselles de Montfermeil, les cailloux dont elles avaient besoin pour les constructions et réparations de leurs bâtiments, « même de bâtir à neuf une infirmerie; » — portant acceptation d'un rabais de 203,856 livres offert par les nommés Jeanson et Chedoux, sur les repeuplements de la forêt de Fontainebleau, jusqu'à concurrence de 4,000 arpents adjugés, en principe, moyennant 1,008,384 livres; — rétablissement à neuf de deux arches du vieux pont et du *Tronchet* de la forêt de La Léchelle;—rendu sur la requête des religieuses du Lys qui ont exposé au Roi, en son Conseil, que leur monastère et les fermes qui en dépendent tombent de vétusté; que suivant le rapport des experts les réparations qu'il conviendrait y faire coûteront près de 30,000 livres; que la modicité de leur revenu qui n'est que de 9,521 livres 10 sous par an, sur quoi elles payent 2,479 livres de charges ordinaires et, en outre, la nourriture et l'entretien de cinquante-deux religieuses, deux prêtres et quinze domestiques, ne permet pas aux requérantes de pourvoir à d'aussi grandes dépenses, ce qui les obligeait à demander à Sa Majesté de les autoriser à employer le prix de la vente de leurs bois, pour la provision de Paris, aux réparations dont il s'agit; — réunion au domaine du Roi, de celui de Crécy et de la forêt du lieu, possédés par le sieur duc de Coislin, évêque de Metz; contenant ladite forêt, d'après l'arpentage fait en 1718 par H..... Mathis, 5,130 arpents 65 perches, « dont » 2,130 arpents sont plantés de recrues de futaie de plu- » sieurs âges, jusqu'à 80 et 90 ans, » etc.; — arrêt qui : ordonne que les soumissions faites par le sieur Duval, marchand de bois pour la provision de Paris, de rendre flottable la rivière de Loing, seront communiquées aux propriétaires du canal de Briare; — prescrit l'adjudication au rabais des réparations à faire : aux bâtiments de l'abbaye de Preuilly, notamment « aux quatre côtés du cloître, » aussi bien qu'aux colonnes qui les soutiennent, piédes- » taux, chapiteaux et cintres qui tombent de vétusté; » qu'il faut aussi rétablir à neuf la charpente et la cou- » verture desdits cloîtres; toutes lesquelles réparations » sont estimées, par procès-verbal, à la somme de 26,590 li- » vres, » etc.; — à l'église du Châtelet de Brie, et au moulin de Saint-Sauveur situé à Melun, dépendant du chapitre de l'église collégiale de cette ville, etc.

N° 2094. (Registre.) — In-folio, papier; 354 feuillets. (16e volume.)

1721 (novembre)-1723 (mars). — Eaux et Forêts. — Arrêt qui : règle à vingt-cinq ans les coupes des bois de Tremblay et de Villepinte, dépendant de la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Denis;—ordonne l'em-

Digitized by Google

ploi, dans l'état des bois de Paris, des sommes auxquelles monteront les ouvrages à faire pour le rétablissement de trois arches de pont et le curage de fossés en la forêt de La Léchelle, etc.

N° 2095. (Registre.) — In-folio, papier; 260 feuillets. (17e volume.)

1723 (mars à juillet). — Eaux et Forêts. — Arrêt qui ordonne : l'élagage et l'essartement dans les chemins et routes de la forêt de Fontainebleau et particulièrement dans la route Ronde; — que la requête du sieur Michel-Joseph-Hyacinthe Lallement de Betz, écuyer, seigneur de Nanteau, Treuzy, Le Velay, etc., sera communiquée aux officiers de la capitainerie des chasses de Fontainebleau; ladite requête tendant à l'annulation de procès-verbaux et d'un jugement dressés et rendu contre ledit sieur Lallement; — la vente du quart en réserve des bois des Filles-Dieu, près Provins, pour en employer le prix aux réparations de deux fermes, l'une située à Frétoy? l'autre à Boolot, paroisse de Saint-Martin des Champs, ainsi qu'à la charpente du dortoir de la maison abbatiale « presque » entièrement corrompue et gâtée de vétusté; » — qui réduit les coupes ordinaires des bois du Roi, dans la Maîtrise de Provins, à trente ans. Lesdits bois consistant en 1,452 arpents 30 perches dans la forêt de Jouy, qui en contient 4,336; 871 arpents de celle de Sourdun dont la contenance totale est de 2,992 arpents 53 perches, et dans le buisson de Ferrières contenant 609 arpents 50 perches, dont 326 arpents possédés par le Roi; — qui ordonne : l'emploi du prix des bois communaux de la ville de Vezelay, à la construction d'une citerne, ladite ville étant située sur le haut d'une montagne, et n'ayant aucunes fontaines, puits publics ni citernes, en sorte que les habitants sont obligés d'aller chercher de l'eau à près d'un quart de lieue; — conformément à l'article VI du titre des routes et chemins ès forêts, de l'ordonnance du mois d'août 1669, la construction d'une croix au lieu dit le Puits de la Lieue, carrefour de la route ronde et du chemin de Fontainebleau à Moret, avec défenses à toutes personnes de rompre, emporter ou endommager cette croix, lorsqu'elle sera édifiée, à peine de 300 livres d'amende et de punition exemplaire; — qu'il sera informé des vie et mœurs du nommé De Vaux poursuivant, au siège de la Table de Marbre du Palais, à Paris, sa réception de lieutenant des Eaux et Forêts en la Maîtrise de Crécy; que par des mémoires donnés au Conseil, touchant sa conduite, il paraîtrait que le 10 octobre 1699, maître Pierre De Vaux, son père, avait fait informer contre lui, devant le lieutenant général de Meaux, pour lui avoir emporté de la vaisselle d'argent, etc., etc., (7 juin 1723); — le 12 juillet suivant, sur ce qui a été représenté au Roi, en son Conseil, par le sieur marquis de Montmorin, gouverneur et capitaine des chasses de Fontainebleau, que Louis XIV, dans l'intention de faire planter une croix dans la forêt dudit Fontainebleau, par les soins du sieur marquis de Saint-Herem, père du susnommé, lui avait fait donner une colonne pour être employée à cet usage; en conséquence Sa Majesté a ordonné que cette colonne servirait à la construction dont il s'agit, dans l'un des carrefours de la forêt de Fontainebleau, et a enjoint au sieur de La Faluère, grand maître des Eaux et Forêts du département de Paris, de tenir la main à l'exécution de cet arrêt, etc.

N° 2096. (Registre.) — In-folio, papier; 458 feuillets. (Tome 18.)

1723 (août)-1724 (mai). — Eaux et Forêts. — 2 août 1723, arrêt du Conseil d'État qui : permet à l'abbé de Thou, prieur de Saint-Sauveur(-lez-Bray,) d'employer le prix de la vente des bois de son prieuré en rentes sur le clergé de France; — ordonne des coupes de bois parmi ceux de la forêt de Fontainebleau, pour l'ordinaire de 1724; — permet aux religieuses des Filles-Dieu, établies près Provins, d'employer une somme de 500 livres au rétablissement d'un four tombé en ruines; — ordonne qu'une somme de 1,500 livres, prix de plusieurs arbres coupés sur les terres du prieuré Saint-Michel de Monthyon, sera employé en réparations, et condamne le sieur de Rouvroy, abbé de Chaage, diocèse de Meaux, prieur dudit prieuré, et l'adjudicataire des arbres en question, à chacun 100 livres d'amende, pour les avoir vendus et coupés sans autorisation; — le règlement des coupes de bois dépendant du monastère des Cordeliers de Provins, à l'âge de 25 ans, et la coupe des baliveaux desdits bois pour employer le le prix de la vente au payement des réparations à faire aux bâtiments de ce monastère et des fermes qui lui appartiennent, le tout évalué, par procès-verbal des 2, 3, 4 et 5 septembre 1720, à 55,600 livres, et adjugé le 9 novembre suivant, moyennant 46,000; — que les propriétaires d'étangs seront tenus de fournir les eaux de leurs étangs pour le flottage des bois destinés à l'approvisionnement de Paris; que les bois à brûler passeront sur les canaux de Briare, d'Orléans et du Loing, immédiatement après les marchandises privilégiées; permet au sieur de La Faluère, grand maître des Eaux et Forêts au département de Paris, de prendre dans la forêt de Fontainebleau les plants de charmille dont il avait besoin pour garnir le jardin de sa maison dudit lieu de Fontainebleau; — la coupe de deux arpents de baliveaux sur taillis, dans la forêt de Crécy et la délivrance de 100 arbres pour en employer le prix aux réparations des bâtiments de l'abbaye

Digitized by Google

du Pont-aux-Dames, montant, suivant devis, à la somme de 38,453 livres ;—du 1er février 1724, autorisation donnée aux religieux de Saint-Jean-du-Jard-lez-Melun, d'employer le prix de la coupe d'un canton de bois situé dans le buisson de Massoris, paroisse de Chartrettes, aux « ré-» parations urgentes à faire à un gros corps de logis de » leur abbaye et maison conventuelle, ainsi qu'à plusieurs » de leurs fermes et, en particulier, à celles de Champigny, » Courceaux, » etc.; — règlement des coupes des bois de la communauté d'Ozouer-le-Voulgis, à l'âge de 25 ans et autorisation de vendre une partie du quart de réserve pour réparer l'église « dont les voûtes et les gros murs étaient » ouverts et menaçaient une ruine imminente, et étaient en » si mauvais état que le sieur archevêque de Sens auroit » plusieurs fois menacé d'y interdire le service divin, si » on ne la faisoit incessamment réparer. »

N° 2097. (Registre.) — In-folio, papier; 306 feuillets. (Tome 19.)

1724 (mai à octobre). — Eaux et Forêts. — Arrêt qui : modère à 50 livres une condamnation en 340 livres d'amende prononcée par la Maîtrise de Fontainebleau, contre Nicolas Oudion, cabaretier au Petit Barbeaux, paroisse de Samois, dont le troupeau, pendant une maladie de son berger, aurait été envoyé aux champs sous la conduite de deux enfants; que l'une des brebis s'étant échappée du troupeau aurait été dans un taillis où elle a mis bas son agneau; les enfants coururent aussitôt pour l'enlever; mais pendant cet intervalle une des vaches serait entrée dans une bruyère, ce qui a motivé le rapport du garde, etc. ; — ordonne la visite et l'estimation de 1,000 à 1,100 baliveaux que le sieur Gaspard, marquis de Sabran, seigneur usufruitier de la terre des Bordes, près Montereau, demandait à couper dans les bois de cette seigneurie appartenannt au monastère de Sainte-Colombe-lez-Sens; et de plus la vérification des devis de travaux à exécuter aux bâtiments étant sur ladite terre ; — approuve la délivrance, faite par les officiers des Maîtrises de Saint-Germain et Fontainebleau, aux préposés du sieur d'Equevilly, capitaine commandant l'équipage du Vautran « de » la quantité de 1,400, tant paux (pieux) que fourches, » pour tendre les toiles et prendre des sangliers et daims » destinés à mettre dans la forêt de Saint-Germain et dans » le parc de Meudon; » — permet aux religieuses du Pont-aux-Dames de disposer de 27 chênes et de 3 merisiers qu'elles avaient fait abattre dans un bois dépendant de leur ferme de Couternois, à la charge de justifier, dans les six mois, au greffe de la Maîtrise de Crécy, de l'emploi qui aura été fait de ces arbres, etc.; — portant décharge au profit du sieur Pierre Colin, marchand à Melun, de l'amende de 300 livres prononcée, contre lui, par sentence de la Maîtrise de Fontainebleau, pour avoir coupé des bois taillis avant l'âge requis par l'ordonnance; — ordonne la compensation des ouvrages faits pour l'abbaye du Lys par le nommé Belignon, adjudicataire des réparations à faire aux fontaines et aqueducs de l'établissement, etc.

N° 2098. (Registre.) — In-folio, papier; 366 feuillets. (Tome 20.)

1724 (octobre)-1725 (août). — Eaux et Forêts. — Arrêt qui ordonne : la mise du quart en réserve et le règlement à 25 ans, des coupes à faire dans les bois du prieuré du Voulton; ledit arrêt rendu sur la requête du frère Joachim-Dominique Sorin, chanoine de l'ordre de Saint-Augustin, prieur de Voulton, qui a exposé au Roi que de temps immémorial il avait été délivré, à ses prédécesseurs et à lui, 25 cordes de bois tant pour son chauffage que pour celui du trésorier dudit Voulton, qui était aussi curé du lieu ; — la reconnaissance du quart de réserve des bois de l'abbaye d'Hermières en Brie ; le règlement des trois quarts restant, en 25 coupes, et autres aménagements pour fournir aux frais de réparations des bâtiments de ladite abbaye et à la reconstruction du chœur de l'église paroissiale de Favières ; — qui réunit à la forêt de Fontainebleau 600 arpents de bois et bruyères abandonnés à cens et rentes par les Mathurins du lieu, ainsi que l'avaient été précédemment 269 arpents 69 perches de pareil héritage, faisant partie d'une donation accordée à ces religieux, en 1260, par le roi Saint Louis, leur fondateur ; — l'emploi du prix des bois vendus dépendant de l'abbaye de Jouy, au remboursement du principal de trois parties de rentes montant à 25,000 livres, et aux réparations urgentes ainsi qu'aux constructions de bâtiments nouveaux ou augmentation des anciens ; — permission : au sieur marquis de Sabran, seigneur usufruitier des terres des Bordes et de Putemusse, de faire couper 1,243 arbres dans les bouqueteaux dépendant des dites terres, pour parachever les bâtiments qui s'y trouvent ; — à Marie Roddier, veuve de Philippe Bezon, de faire construire un fourneau à cuire la chaux, la brique, etc, aux environs de Fontainebleau, dans le lieu qui lui sera indiqué par les officiers de la Maîtrise, et à distance convenable, etc. ; — condamnation du sieur Charles de Thubières de Lucy de Caylus, évêque d'Auxerre, et son fermier, en 5,000 livres d'amende et en 50,000 livres de restitution applicable au domaine de l'évêché ; — arrêt qui prescrit l'adjudication au rabais des ouvrages à faire pour achever les bâtiments de la ferme de Lureau, « détruite par vétusté ou par les guerres des hérétiques, » appartenant au prieuré de La Celle en Brie, dépendant » du séminaire des Missions étrangères, » etc.

Digitized by Google

N° 2099. (Registre.) — In-folio, papier; 359 feuillets. (Tome 21.)

1725 (septembre)-1726 (septembre). — Eaux et Forêts. — Règlement à 25 ans des coupes des trois quarts des bois du prieuré de Reuil et coupe du quart en réserve, pour le prix être employé aux réparations des bâtiments conventuels et des fermes de l'établissement; — arrêt du Conseil d'État qui : ordonne que les taillis de l'abbaye de Rebais demeureront réglés à 25 ans, et que le prix de 8 arpents de ces taillis sera employé à l'amélioration des bâtiments de la mense conventuelle « disposés de manière » que l'on ne pouvoit, sans danger et sans de grandes in- » commoditez, y faire les exercices de la vie religieuse; » — permet au sieur François Magnien, prieur commendataire du prieuré simple de Saint-Thibault-des-Vignes, près Lagny, de couper 66 arbres existant dans un bosquet ou clos d'environ 3 arpents, appelé la Garenne, morts en partie et ne pouvant servir qu'à faire du bois à brûler, « comme il paroit par un procès-verbal de l'état des » bâtiments et lieux dudit prieuré, fait après le décès du » sieur fr. Gaston de Grieu(x), précédent prieur, les 19 et » 22 février 1714; » — arrêt qui : ordonne la continuation de l'ouverture d'une route dans la forêt de La Léchelle; — permet une coupe dans le quart en réserve des bois de Barbeaux, jusqu'à concurrence du prix de l'adjudication du repeuplement en bois, de 500 arpents des terrains de cette abbaye, conformément à la requête présentée au Roi, en son Conseil, par le sieur Claude-François de Montboissier-Beaufort-Canillac, abbé commendataire; — ordonnant qu'il sera procédé à une nouvelle adjudication, en la Maîtrise de Nemours, d'une horloge à faire et fournir pour l'église paroissiale d'Egreville, sur la mise à prix de 900 livres; — porte règlement à 25 ans des coupes de bois du prieuré de Grand-Champ, sur la requête du sieur Nicolas Guillaume de Bautru de Vaubrun, conseiller du Roi, ancien lecteur ordinaire de sa chambre, prieur commendataire dudit prieuré; — cassation d'un jugement du lieutenant de police de Fontainebleau, portant règlement et taxe du bois de chauffage, et défense à ce juge de connaître de pareilles matières; — permission aux habitants de la communauté d'Hautefeuille en Brie, de couper 100 pieds d'arbres dans leurs bois, pour le prix en être employé aux réparations à faire au clocher de l'église, à la charge, par l'adjudicataire de ces arbres, de faire les fossés et rigoles nécessaires au dessèchement desdits bois; — ouverture de 500 toises de fossés en la forêt de Crécy, le long de la route Fauvinet, servant de passage aux bestiaux des usagers; — permission aux chanoines de l'église cathédrale de Meaux, de faire couper 20 arpents de bois pour en employer le prix au rétablissement de la maison curiale de Ségy; aux réparations du presbytère de Fublaines, incendié avec une partie du village, etc.

N° 2100. (Registre.) — In-folio, papier; 386 feuillets. (Tome 22.)

1726 (septembre)-1727 (juillet). — Eaux et Forêts. — Du 17 septembre 1726, arrêt du Conseil d'État portant confirmation des privilèges, exemptions, droits d'usage et de pâturage dans la forêt de Fontainebleau, accordés originairement aux habitants des paroisses d'Avon, Fontainebleau, Samois, Bois-l'Abbé et Thomery; — recepages de bois incendiés dans ladite forêt et renouvellement des injonctions faites à toutes personnes de porter du feu et d'en allumer dans les forêts, landes et bruyères du Roi, des communautés et des particuliers, à peine de punition corporelle et d'amende arbitraire; — renvoi devant le sieur de La Faluère, grand maître, pour donner son avis sur les contestations mues et à mouvoir au sujet de la rivière de Bièvre dite des Gobelins; — règlement des coupes de bois de l'évêché de Meaux, à l'âge de 25 ans, et délivrance d'arbres pour dédommager M. de Thyard de Bissy, évêque, du reculement de ces coupes; — mise du quart en réserve dans les bois de l'abbaye de Preuilly; règlement à l'âge de 25 ans, dans les trois autres quarts et délivrance de baliveaux; — arrêt qui ordonne qu'un canton de bois dépendant du prieuré de Saint-Loup (de Naud) sera réglé en une seule coupe, à l'âge de 20 ans, et autorise la coupe des anciens baliveaux pour réparer les bâtiments dudit prieuré, conformément à la requête présentée au Roi par Charles Laurenceau, prévôt de l'église cathédrale (collégiale) Notre-Dame de Provins, titulaire de ce prieuré; — permission accordée à frère Jean-Jacques de Mesme, bailli, grand-croix, ambassadeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem auprès du Roi, commandeur de Moisy-le-Temple, de faire couper des bois pour en employer le prix aux réparations des bâtiments de sa commanderie; — décharge, par grâce, prononcée en faveur des frères de l'ermitage Notre-Dame de Consolation, établis en la forêt de Senart, de l'amende et restitution, montant à près de 6,000 livres, pour avoir fait couper, sans permission, « quelques vieux » chesnes testarts, » etc.; — 1er avril 1727, arrêt ordonnant que les propriétaires ou meuniers des moulins de Repos, du Gué, de Vaux, de Retourné, de Toury, d'Égreville et de Fromonville, situés sur les biez de la rivière de Loing, seront tenus de contribuer, chacun en droit soi, pour moitié aux réparations et à l'entretien des pertuis et digues de leurs usines; — du même jour, injonction aux propriétaires de ces pertuis, depuis Montargis jusqu'en Seine, au-dessous de Moret, de les entretenir et de les ouvrir quand il en est besoin et notamment

Digitized by Google

lorsqu'il arrive des crues dans ladite rivière; — distraction du quart de réserve des bois communaux de Chevry, près Brie; règlement des coupes, à l'âge de 25 ans, dans les trois autres quarts et coupes de ceux de ces bois mentionnés en l'arrêt, pour réparer l'église et le presbytère, et ordre à madame d'Armaillé, dame dudit Chevry, de communiquer, au contrôleur général des finances, les titres en vertu desquels elle jouit des terres de Lésigny et de Gonor (?); — règlement de la coupe des bois de Torcy, à l'âge de 25 ans, et vente de partie du quart en réserve pour réparer l'église, le presbytère, la maison d'école et construire deux ponts nécessaires à la vidange des ventes; — arrêt qui ordonne l'emploi du restant du prix de la vente des bois : d'Armentières à faire établir des fossés, à réparer le clocher et à faire enlever des immondices étant autour de l'église abbatiale de Saint-Maur-des-Fossés, d'où dépend la terre d'Armentières; — de l'abbaye de Farmoutiers, pour subvenir au payement des ouvrages restant à faire à l'église et aux bâtiments de cette abbaye, adjugés au sieur Etienne-Louis Corion, moyennant 43,000 livres, qui n'a pu achever ses travaux par suite de son décès survenu le 17 juillet 1722, etc.

N° 2101. (Registre.) — In-folio, papier; 412 feuillets. (Tome 23.)

1727 (juillet)-1728 (avril). — Eaux et Forêts. — Du 19 août 1727, arrêt qui ordonne : l'emploi du prix de la vente des bois de la chapelle Sainte-Anne de Chivres, paroisse de Tancrou, en réparations à faire à ladite chapelle; à planter en ormes une partie de terrain et à clore les bois par des fossés; — l'élargissement de François Tardif « qui auroit esté dans la forest de Fontainebleau à » dessein de faire un fagot pour soulager sa mère réduite » à la dernière pauvreté; mais que trois gardes de la Maî» trise l'ayant aperçu, l'auroient saisy et constitué prison» nier, et sur le rapport desdits gardes il auroit esté con» damné en 174 livres d'amende et en pareille somme de » restitution; » — établissement du quart de réserve des bois de l'abbaye de Jouy, règlement à l'âge de vingt-cinq ans des trois autres quarts, etc.; — 11 novembre 1727, délivrance de 45 baliveaux aux chanoines de Saint-Quiriace, à Provins, qui ont exposé, dans une requête adressée au Roi, « que la couverture de leur église ayant été incendiée » en 1662, le pignon de la même église n'estant plus » appuyé tomba sur la voute de la nef qui en fut entiè» rement ruinée; les suppliants empruntèrent de grosses » sommes pour réparer le dommage, et firent élever un » grand dôme au milieu de l'endroit appelé la Croisée, » pour éviter les frais considérables d'une voute qu'il » auroit fallu faire à la place de celle qui estoit tombée; » que leur église estant dans un lieu fort élevé ce dôme » qui est exposé aux grands vents s'est peu à peu détérioré; » — 20 janvier 1728, ouverture de plusieurs routes nouvelles dans la forêt de Fontainebleau; — distraction du quart des 900 arpents de bois appartenant à l'abbaye de Chelles, dans la forêt de Bondy; règlement à l'âge de 25 ans des coupes à faire dans ces bois, et confirmation des religieuses dans la permission d'abattre 300 baliveaux par an, sur lesdites coupes, etc.

N° 2102. (Registre.) — In-folio, papier; 525 feuillets. (Tome 24.)

1728 (mai à décembre). — Eaux et Forêts. — 4 mai 1728, arrêt rendu sur le vu des titres présentés au Conseil par les habitants des paroisses de Saint-Martin, d'Achères, Meun, Villiers-sous-Grez, Recloses, Grez, Chailly, Bourron et hameaux en dépendant, ainsi que sur les mémoires et requêtes desdits habitants, tendant à ce qu'il plût au Roi les confirmer dans les privilèges et exemptions, droits d'usage et pâturage dont ils jouissaient dans la forêt de Bière dite de Fontainebleau, ce qui leur a été accordé, de même qu'aux communautés de Veneux et de Nadon; — arrêt ordonnant l'exécution d'une sentence de la Maîtrise de Provins, pour fait de chasse, rendue contre le sieur de Blois, écuyer, seigneur de Ressons et de La Saulsotte, faute d'en avoir fait juger l'appel dans les trois mois; — renvoi des habitants de Fontainebleau de l'opposition formée par eux, à l'exécution de l'arrêt du 26 septembre 1726 qui maintient les communautés d'Avon, dudit Fontainebleau, de Samois, Thomery et Bois-le-Roi, dans leurs privilèges, exemptions, droits d'usage, etc.; — permission donnée au curé de Sourdun de faire opérer la coupe de 12 arbres pour en employer le prix au rétablissement de la grange dimeresse; — confirmation des habitants d'Arbonne dans les droits d'usage et de pâturage en la forêt de Fontainebleau, « pour les indemniser des dégâts » que les bêtes fauves, rousses et noires, font sur leurs » héritages, sans quoi ils ne pourraient subsister, étant » dans un terrain stérile et ingrat, » etc.; — ouverture de 69 nouvelles routes dans la forêt de Cuise dite de Compiègne; — défense de mettre aucuns bestiaux en pâturage dans les forêts où le feu aura passé, avant l'expiration de quatre années, à peine de confiscation des bestiaux, d'un mois de prison contre les pâtres et de 30 livres d'amende par chaque bête, conformément à l'ordonnance du 25 septembre 1726, rendue à la suite d'un incendie arrivé le 5 du même mois, et qui a détruit plus de 500 arpents de bois et 1,300 arpents de bruyères; — permission, au sieur président Morel, de rendre navigable un petit ruisseau situé au territoire de Barbuise, en y faisant un canal

Digitized by Google

jusqu'à la Seine, sur une longueur de 2,400 toises, et de percevoir un droit modique sur les bateaux qui y passeront; — maintien des officiers de la Maîtrise de Fontainebleau dans le droit de juridiction sur les bois des bailliages de Melun, Moret et Montereau; — permission aux habitants de La Celle-sous-Moret, de couper 14 pieds d'arbres sur un terrain commun pour en employer le prix à la construction d'une sacristie, etc.

N° 2103. (Registre.) — In-folio, papier; 627 feuillets. (Tome 25.)

1729. — Eaux et Forêts. — Décharge par grâce, et sans tirer à conséquence, accordée aux nommés Pierre Garnier, dit la Jeunesse, Etienne Marchand et Hubert, entrepreneurs des Ponts et Chaussées; d'une amende de 1,000 livres prononcée contre eux, pour avoir ouvert, sans permission, plusieurs carrières dans la forêt de Fontainebleau, se prétendant dispensés de cette formalité, comme adjudicataires du pavage des chemins royaux; — 29 mars 1729, arrêt qui ordonne l'alignement d'une route dans la forêt de Fontainebleau à l'endroit qui va de la Fosse aux Boulins à la rivière de Seine, avec élargissement de 12 pieds de chaque côté; — règlement des coupes d'un canton de bois dépendant du prieuré de Notre-Dame du Cormier, paroisse de Roissy en Brie, dont était pourvu le sieur Pierre-Nicolas Gauzen; — arrêt qui déboute les habitants de Moret de leur demande en confirmation du droit de pâturage, dans la forêt de Fontainebleau, quoiqu'ils aient été déclarés *ramagers* de ladite forêt par lettres patentes des rois François Ier et Louis XIII, des 9 novembre 1528 et 22 février 1630; — délivrance, aux religieux de Saint-Ayoul de Provins, de 20 pieds d'arbres, essence de chêne, nécessaires aux réparations et réfections urgentes à faire au moulin qu'ils possédaient en ladite ville; — arrêt qui ordonne : que le prix des bois de l'abbaye de Jouy, vendus en 1724, sera employé aux réparations des bâtiments dépendant de cette abbaye et à un étang appelé Obtint (Aubetin) dont les grils, vannes et chaussées auraient été emportés par les glaces et débordement d'eau arrivés pendant l'hiver de 1728; — qu'une maison commencée au lieu de Chevry en Brie, pour servir de maison d'école, sera achevée sur les fondements d'une masure désignée en la requête des habitants du lieu, avec défense, à la dame comtesse d'Armaillé et à tous autres, de troubler l'entrepreneur de la construction, à peine de 1,000 livres d'amende; — la vente de 65 arpents de bois appartenant à l'abbaye de Faremoutiers, pour compléter les sommes nécessaires à l'exécution des travaux de la maison conventuelle, à l'église, aux fermes, moulins et pressoirs, estimés 72,622 livres; de plus que les cloîtres de ladite abbaye tombant de caducité, la charpente étant pourrie, ce qui fait courir aux religieuses le risque d'être écrasées et nécessitera encore une dépense de 15,200 livres; — l'essartement de deux arpents de bois appelés le Courtil aux Prêtres, appartenant à la paroisse de Fouju en Brie, faisant partie de l'ancien jardin du presbytère, pour employer le prix de la vente à la construction d'une grange à blé, orge et avoine; d'un cellier, bûcher, étable à porcs, poulaillier, volière à pigeons, écurie, et aux réparations des murs du jardin, de la cour et enclos du presbytère entièrement en ruines, et encore à la construction d'une sacristie et d'un rétable d'autel, etc.

N° 2104. (Registre.) — In-Folio, papier: 578 feuillets. (Tome 26.)

1730. — Eaux et Forêts. — Arrêts du Conseil d'État rendus sur cette matière, pour le département de Paris. — Règlement des coupes de bois de l'Hôtel-Dieu de Provins, à l'âge de 25 ans; — établissement du quart de réserve, règlement des coupes des trois autres quarts des bois du chapitre Notre-Dame de Paris, situés près de Rozoy en Brie, et vente de baliveaux pour faire réparer ou reconstruire le moulin à vent dit de Moquesouris, incendié; la maison seigneuriale du lieu construite « il y a environ » 380 ans, tombée à la suite d'un ouragan » survenu à la fin de 1729, etc., etc.; — règlement, à l'âge de 25 ans, des coupes de bois du prieuré de La Fontaine-aux-Bois, en la forêt de Sourdun, dont était pourvu le sieur Claude Boucher, conseiller au Parlement de Paris; — permission accordée à M. Benoît Eynard de Ravannes, grand maître des Eaux et Forêts au département de Touraine, Anjou et Maine, l'un des secrétaires ordinaires du Conseil, propriétaire des terres de Ravannes, Episy, Ecuelles et Montigny, de faire labourer et ensemencer de glands, de faînes et de châtaigniers tous les terrains qu'il trouvera propres à porter bois dans l'étendue de ses terres; — vente de baliveaux anciens sur 6 arpents de bois dépendant du collège de Provins, réduit à une extrême pauvreté et les bâtiments si fort en ruines que la vie des prêtres de l'Oratoire, ses directeurs, n'y était pas en sûreté; — règlement, à 25 ans, des coupes dans les bois des seigneuries de Villeneuve-Saint-Denis et Maisoncelles, appartenant aux Bénédictins de Saint-Denis en France; — du 25 avril 1730, arrêt qui ordonne la délivrance de 1,000 livres, sur le prix des bois de la communauté des habitants d'Ozouer-le-Voulgis, pour faire face aux déboursés qu'ils étaient « obligés de » faire, depuis 200 ans, pour se rédimer des persécutions » et des vexations que les Célestins de Marcoussis et » autres exercent contre eux, pour usurper une partie des » bois qui leur appartiennent; » — permission au sieur

Digitized by Google

Jérôme Pilla, habitant de Fontainebleau, de faire construire un bâtiment pour augmenter sa maison sise en la rue Saint-Merry; — vente de 229 arbres appartenant à la paroisse de Bois-le-Roi, pour en employer le prix aux réparations à faire à l'église et à l'acquisition du linge qui manque à la sacristie; — redressement du grand chemin de Bourgogne, passant en la forêt de Bière, le long des palis de clôture des plaines des Écoutes et du Mont-Saint-Louis, suivant l'alignement donné par le grand maître; — délivrance, dans les bois de l'abbaye de Preuilly, de 35 ormes et de 8 chênes pour indemniser l'abbé Vaary de la plantation, sur quatre rangs, d'une allée d'ormes de 200 toises; — reconnaissance et estimation des ouvrages ordonnés par le cardinal de Bissy, abbé de Saint-Germain-des-Prés, aux fermes de Saint-Germain-Laval et de Samoreau, dépendant de son abbaye, etc.

N° 2105. (Registre.) — In-folio, papier; 646 feuillets. (Tome 27.)

1731. — Eaux et Forêts. — Arrêt qui : maintient les religieuses de l'abbaye de La Joye dans le droit de chauffage, de 30 cordes de bois, à prendre dans la forêt de Fontainebleau; — ordonne la vente des bois de l'abbaye de Barbeaux, pour en employer le prix à la plantation de 229 arpents de terres sis aux environs de Nemours, choisis dans les moins mauvaises, parmi 500 arpents, à raison de 500 livres l'un; — règlement, à l'âge de 25 ans, des coupes de bois du prieuré de Notre-Dame de Rouget, et coupe de 9 arpents des mêmes bois, faisant partie de la réserve, dépérissant par la multiplicité des baliveaux qui s'y trouvent, ainsi que l'a exposé au Conseil le sieur Jean Fédillot, titulaire dudit prieuré. Le prix à provenir de cette vente était destiné à reconstruire un colombier; — délivrance de 12 arbres à M. de Bissy, abbé de Saint-Faron-lez-Meaux, pour faire les réparations les plus urgentes à son abbaye; — permission accordée aux habitants d'Andrezel de couper 36 chênes et 2 merisiers accrus dans le cimetière, pour parvenir au payement des réparations faites à l'église; — 1er mai 1731, réunion à la forêt de Fontainebleau des bois Ministres, contenant 600 arpents, et situés sur les territoires et cantons de Fay, Barbizon, Saint-Martin, Arbonne, Achères, Meun, Ury, Cumières, Recloses, Bourron, Montfalcon, etc; — arrêt qui permet aux habitants de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux d'opérer la coupe de 3 ormes, situés auprès d'une chapelle bâtie sur le chemin de la Ferté-sous-Jouarre, afin d'en employer le prix en achat d'ornements et linge d'église; — maintenue des religieuses de l'abbaye de Notre-Dame du Lys, dans la jouissance de 120 cordes de bois de chauffage, à prendre dans la forêt de Fontainebleau; — 9 juin 1731, arrêt rendu sur la requête de M. Pierre Herpin de La Chesnaye, seigneur emphytéotique de la terre d'Armentières, dépendant de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, unie à l'archevêché de Paris, tendant à obtenir l'autorisation de disposer d'une somme de 1,200 livres provenant de la vente des bois de la terre dudit Armentières, pour faire des réparations au clocher du lieu; — arrêt ordonnant : l'estimation des réparations à faire aux bâtiments de l'abbaye de Barbeaux; — que les possesseurs de bois riverains de la forêt de La Léchelle et autres, situés en la Gruerie de Brie, seront tenus de représenter leurs titres de propriété devant le grand maître des Eaux et Forêts; — qui déboute Mme Marie-Madeleine Guigou, veuve, en premières noces, de messire Armand-Henri Salart, seigneur de Bourron, et, en secondes, de Messire Frédéric, marquis de Beringhen, prétendant aux droits de paisson et glandée, ainsi qu'à celui de chauffage dans la forêt de Bière, même d'y prendre du bois à bâtir; — qui ordonne la réception des réparations faites à l'église et au presbytère de Chevry, etc.

N° 2106. (Registre.) — In-folio, papier; 647 feuillets (Tome 28.)

1732. — Eaux et Forêts. — Du 29 janvier, arrêt du Conseil d'État qui permet aux habitants de La Boissière en Brie, de couper 30 chênes épars, pour le prix être employé aux réparations de l'église menaçant ruine; — permission aux religieuses de Jouarre de faire opérer une coupe dans leurs bois, pour en faire emploi au rétablissement de bâtiments, conformément à la requête de madame Anne-Thérèse de Rohan, abbesse, et les religieuses, prieure, etc., qui ont exposé au Conseil que ladite abbaye était composée d'un très grand nombre de bâtiments fort anciens; *qu'elles étaient assujetties aux réparations des chœurs et cancels de 18 paroisses où elles percevaient les dîmes; qu'elles possédaient 16 grosses fermes, 14 pressoirs, 4 moulins et 11 étangs;* que dans tous ces lieux il y avait à faire une grande quantité de réparations nécessitées par la vétusté, etc.; — autorisation, au sieur Jean-François Fraguier, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Dieu-l'Amant, dépendant du Grand Prieuré de France, de couper 100 pieds d'arbres dans les bois de sa commanderie, pour en réparer les bâtiments; — mise du quart en réserve des bois de l'abbaye Saint-Jacques de Provins, et règlement, à 25 ans, des coupes des trois autres quarts, sur la demande du sieur César-Jean Rousseau de La Parisière, évêque de Nîmes, abbé de ladite abbaye; — arrêt qui ordonne que, faute par les habitants de la ville de Moret, d'avoir fait juger, dans le temps de l'ordonnance, l'appel par eux interjeté d'un jugement du sieur de La

Digitized by Google

Faluère, grand maître des Eaux et Forêts, qui les a condamnés, solidairement, en 3,000 livres d'amende pour délits commis en la forêt de Fontainebleau, canton de la garenne de Grois-Bois, ledit jugement sera exécuté, etc.

N° 2107. (Registre.)— In-folio, papier; 574 feuillets. (Tome 29.)

1733. — Eaux et Forêts. — 13 janvier, arrêt du Conseil qui reçoit opposante la dame veuve du sieur Chendret, légataire universelle du sieur de Bourvalais, l'une des cautions de Charles de La Cour de Beauval, ci-devant chargé de la vente de 500 lettres de noblesse créées par Édit du mois de mars 1696, à une contrainte décernée contre elle, et la renvoie, pour faire droit sur l'opposition, au bureau de la discussion du sieur Lan; — délivrance, aux Carmes des Basses-Loges, de 200 pieds d'arbres pour réparer leur couvent et leurs moulins; — vente de baliveaux, au-dessus de l'âge de 40 ans, dans 20 arpents de taillis appartenant à la paroisse de Champagne, pour réparations à l'église du lieu; — arrêt ordonnant que les riverains de la forêt de Fontainebleau seront payés du prix de leurs héritages réunis à cette forêt; — établissement du quart en réserve des bois de Chevry et règlement, à 25 ans d'âge, des trois autres quarts; — emploi au rétablissement d'un ancien bâtiment de l'abbaye de Barbeaux, d'une somme de 2,528 livres 7 sous 6 deniers, provenant de la cession faite au Roi, de 9 arpents 67 perches de terrain pour l'établissement de routes dans les bois de cette abbaye; — renvoi devant la Maîtrise de Crécy, des sieurs Paul-François, duc de Béthune-Charost, pair de France, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté, comte, par engagement, du domaine de Crécy, et Pierre Martin, propriétaire d'un moulin à tan sur la rivière de Crécy, au sujet duquel les parties étaient en contestations; — modération à 300 livres, d'une amende de 3,000 livres prononcée contre les habitants de Moret; — permission au frère Victor Tambonneau, commandeur de Beauvais en Gâtinais, de couper 91 pieds d'arbres dans les bois de sa commanderie, pour en employer le prix aux réparations des bâtiments en dépendant, notamment les moulins d'Ulay construits sur la rivière du Loing;— supplément au quart de réserve et règlement, à 25 ans d'âge, des coupes établies dans les bois communaux de Vendrest, Rademont et Dhuisy; — mise du quart en réserve et règlement, à 25 ans, des bois du prieuré de Sourdun, et vente de partie de ces bois pour parvenir à la reconstruction d'une ferme sise à Vulaines, dépendant de ce prieuré, et incendiée par des enfants, le 31 juillet 1731, etc.

N° 2108. (Registre.) — In-folio, papier; 625 feuillets. (Tome 30.)

1734. — Eaux et Forêts. — Mise du quart en réserve et règlement, à l'âge de 25 ans, des coupes des bois de l'abbaye Saint-Pierre de Chaumes, avec délivrance de baliveaux pour indemnité du reculement des coupes, et emploi de prix de vente à la réparation des bâtiments; — recepage de 75 arpents de bois taillis, situés dans le buisson de Massoris, appartenant à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun; — délivrance, aux religieuses du monastère Notre-Dame de Provins, des baliveaux, au-dessus de l'âge de 40 ans, existant dans un bois de 4 arpents, à elles appartenant, pour réparer leurs bâtiments conventuels et leurs fermes; — arrêt ordonnant : qu'une requête présentée au Roi par le sieur Paul-François, duc de Béthune-Charost, sera communiquée au sieur Martin dit le Prince; — la position (?) du quart de réserve des bois de l'abbaye de Saint-Séverin-lez-Château-Landon et le règlement des trois autres quarts, en coupes ordinaires, à l'âge de 25 ans; — délivrance, pendant 5 ans, au sieur Claude-François de Montboissier-Beaufort-Canillac, comte de Lyon, auditeur de rote, abbé de Barbeaux, de 10 arpents de taillis et baliveaux, à prendre dans les bois de son abbaye; — que les Bénédictins de l'abbaye Saint-Père de Melun seront payés de la somme de 1,200 livres, employée sous leur nom, dans l'état des bois de la Généralité de Paris, à raison de l'ouverture de 27 routes dans la province de Brie, pour lesquelles les sieurs de l'abbaye susdite, auraient fourni 5 arpents 4 perches de bois, 86 perches 1/2 de friches, etc.; — emploi du prix des bois vendus, dépendant de l'abbaye de Barbeaux, au payement des démolitions et ouvrages à faire aux bâtiments de cette abbaye, et à l'une de ses fermes endommagée par un ouragan; — emploi du prix des bois de la ferme de Cordon, paroisse de..... appartenant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, au rétablissement de la grange du lieu, et à faire les fossés nécessaires autour desdits bois; — délivrance, au sieur Louis Legendre, prieur de Saint-Ouen, près Tournan, de 211 arbres formant une avenue sur les terres de son bénéfice, composée d'ormes, de tilleuls et de sycomores, « lesquels » sont si fort roulés, ventés et morts en cime, depuis 30 » ans, que le tout est prêt à périr; » etc.

N° 2109. (Registre.) — In-folio, papier; 587 feuillets. (Tome 31.)

1735. — Eaux et Forêts. — 18 janvier, arrêt du Conseil qui ordonne l'exécution du cahier des charges et adjudications des coupes ordinaires, dans la forêt de Fontainebleau, faites par un autre arrêt du 31 août 1733; — délivrance de 60 arbres situés dans deux lisières des terres

Digitized by Google

du couvent de La Merci, à Chenoise, pour réparer les bâtiments de ce couvent; — règlement des coupes, à l'âge de 25 ans, et autres aménagements des bois de la seigneurie de Féricy, appartenant aux chanoines de la Sainte Chapelle du Palais, à Paris; — des bois de l'abbaye de Saint-Pierre de Lagny; — 29 mars, défenses à toutes personnes, sans distinction de qualités, propriétaires de Seigneuries, de défricher, ni de souffrir qu'il soit défriché aucuns bois ni pâtis communaux appartenant aux habitants, à peine de 1,000 livres d'amende, confiscation, au profit du Roi, des terres défrichées, et de prison contre les contrevenants;— emploi du restant du prix des bois de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, aux ouvrages à exécuter au château d'Esmans, conformément à la requête du sieur Henri de Thiard de Bissy, évêque de Meaux, abbé commendataire de ladite abbaye « contenant qu'en l'année 1730, il serait » arrivé deux accidents aux fermes de l'abbaye de Saint-» Germain : le premier à celle du village de Samoreau, » aux bâtiments, surtout aux granges, écuries et pressoir » qui servent ordinairement à l'équipage de la fauconnerie, » lorsque Sa Majesté va à Fontainebleau, et le deuxième » par la grêle tombée deux années de suite, sur la ferme » de Saint-Germain-Laval, qui a ruiné le fermier, con-» traint de faire banqueroute, et fait perdre 9,000 livres » au suppliant, » etc., etc.; — adjudication de 63 pieds d'arbres plantés le long des bois du buisson du Parc et du grand chemin de Brie à Tournan; — ouverture d'une route de 60 pieds de large, à prendre dans les bois et près de Fauvinet, dans la traverse de la forêt de Crécy, passant en droite ligne à l'obélisque érigé au centre des deux routes du chêne Patu et de Châtillon, jusque sur la hauteur de la route de Saint-Fiacre, du côté de Tigeaux; l'arrêt qui prescrit l'ouverture de cette route, ordonne que les propriétaires de fonds seront indemnisés.

N° 2110. (Registre.)— In-folio, papier; 572 feuillets. (Tome 32.)

1736. — Eaux et Forêts. — 10 janvier, arrêt du Conseil d'État ordonnant : la délivrance, pendant cinq ans, aux religieux de Barbeaux, de 24 arpents 50 perches de bois chaque année; — la coupe de 195 arbres nuisibles au chemin conduisant de Cossigny au carrefour des Fourneaux, en la forêt de La Léchelle; — permission de couper des baliveaux, au-dessus de l'âge de 40 ans, dans 10 arpents de taillis dépendant du prieuré de Sainte-Foy de Coulommiers, pour rétablir les bâtiments de la ferme des Aulnois, paroisse de Saints; — délivrance de 70 arbres aux religieuses du Pont-aux-Dames, pour faire réparer leurs fermes du Grand-Courtenay, paroisse de Jossigny; de la basse-cour de leur abbaye, etc.; —. ouverture de deux routes de 24 pieds de large et d'environ 600 toises de longueur, l'une à commencer au pavé de Villaron jusqu'au château de Saint-Martin, et la deuxième depuis la ferme Saint-Martin, d'angle en angle, et en pente douce, jusqu'à la porte de Paris, faubourg Saint-Nicolas de Montereau; ainsi qu'une autre route de 18 pieds de largeur sur 1,200 toises de longueur, dans les bois de Montigny; — délivrance de 70 baliveaux dans les bois de l'abbaye Saint-Jacques de Provins, sur la demande des prieur et chanoines réguliers de cette abbaye, afin de « faire des réparations considé-» rables, nécessaires et urgentes à leur ferme de Soisy, » distante d'une lieue de la ville; » — règlement, à 25 ans d'âge, des coupes de bois de l'abbaye de Poissy, situés dans l'étendue de la Maîtrise de Fontainebleau; — Saint-Pierre de Chaumes (24 ans); — modération, à 10 livres, de l'amende de 300 livres prononcée contre Jacques Lecerf, Jean Baptiste et Louis Safré et autres habitants du Vaudoué, au nombre de vingt-sept, pour avoir coupé leurs bois, qualifiés mal à propos de taillis, sans en avoir obtenu permission, conformément à l'ordonnance des Eaux et Forêts du mois d'août 1669, et à l'arrêt du Conseil du 19 juillet 1723; — autorisation aux habitants de : Bezalles de couper, dans leur cimetière, sept chênes étant sur le retour et couronnés, pour en employer le prix à recouvrir l'église, mettre un tableau au maître autel et faire confectionner une bannière; — Sognolles d'abattre 93 ormes dans les fossés de clôture du village, pour la restauration de l'église et de la sacristie;—nomination de commissaires pour juger les contestations entre madame d'Armaillé, dame de Chevry, le sieur Duché, seigneur de Passy en Brie et du Fief du Tronchet, tenant à la forêt de La Léchelle; — 9 octobre 1736, arrêt qui ordonne l'ouverture de cinq routes et d'un faux-fuyant, dans la forêt de Sénart, pour la facilité des chasses du Roi; — décharge aux religieuses du Lys de l'amende encourue par elles pour avoir fait couper, dans leur enclos, 150 arbres essence de chêne, dont le prix était destiné à subvenir aux dépenses inopinées et pressantes qu'elles avaient été obligées de faire dans l'église et autres lieux de leur monastère; — délivrance d'arbres au-dessous de l'âge de 40 ans, dans les bois de l'abbaye de Saint-Père de Melun, pour réparer une partie des bâtiments de cette abbaye, étant en très mauvais état et en péril imminent, ce qui devait entraîner une dépense de plus de 12,000 livres; — emploi d'une somme de 922 livres, restant du prix de la vente des bois de Chevry, en constitution de rente applicable au payement d'un maître de d'école de la paroisse, etc. — *C'est par erreur que le tome suivant est coté 37; il n'y a pas de lacune, ainsi qu'on le peut voir par les dates.*

Digitized by Google

N° 2111. (Registre.) — In-folio, papier; 626 feuillets. (Tome 37.)

1737. — Eaux et Forêts. — Arrêt qui permet : la coupe de baliveaux au-dessus de l'âge de 40 ans, dans 4 arpents de bois taillis, situés près de ceux de Vilbert, dépendant de la trésorerie de l'abbaye de Chaumes en Brie, pour réparer la ferme de Marderon, paroisse de..... — aux Minimes de Fublaines, transférés à Crécy, de couper 367 arbres dans leur enclos, pour rétablir à neuf l'église et la maison qui leur ont été cédées audit lieu, occupées précédemment par des religieuses dont l'établissement a été supprimé et réuni à celui de Noëfort, établi dans l'un des faubourgs de Meaux; — aux habitants de la Houssaye de couper 72 ormes du cimetière et 30 baliveaux sur un arpent de taillis, pour rétablir leur église; — aux religieux de la Charité d'Avon-lez-Fontainebleau, de faire la coupe de 100 mauvais baliveaux sur un bois taillis d'environ 11 arpents 25 perches, sis au-dessus de la Fontaine aux Biches, tenant au rû de Changy, pour les employer au chauffage de leurs malades; — au nommé Nicolas Guérin, habitant de Fontainebleau, d'élever, en addition à sa maison, un bâtiment pour servir à loger toute sa famille augmentée de six enfants; — règlement, à l'âge de 25 ans, des coupes à faire dans les bois du prieuré de Sainte-Marie-Madeleine de Chamigny, et permission au titulaire, le sieur Lherminier, de faire couper 250 chênes pour parvenir à la réparation des bâtiments dudit prieuré, évaluée à 2,000 livres; — 21 mai 1737, arrêt qui permet : au sieur François de Beringhen, évêque et seigneur du Puy, comte de Velay, seigneur et propriétaire de la terre d'Armainvilliers, Marles et Châtres en Brie, de faire opérer la coupe de 210 pieds d'arbres épars dans les rues et voieries de ce dernier lieu, « que les paysans » et vassaux, qu'il ne peut contenir, » élaguent malgré lui, ce qui le jette dans des contestations continuelles avec eux; — aux religieux Mathurins de Fontainebleau de faire construire, sur une pièce de pré qui leur appartient située près de l'église d'Avon, un bâtiment de 35 pieds de long, 16 de large et 22 de haut, pour servir d'école de charité aux pauvres filles de la paroisse; — aux religieux du monastère de Saint-Fiacre en Brie de couper 180 ormes qu'ils avaient plantés, 50 ans avant, dans le terrain d'un jardin faisant partie de leur domaine; — aux habitants de Lumigny d'abattre 30 arbres épars pour rétablir la maison du maître d'école, une somme de 450 livres destinée à cet usage leur ayant été volée; — aux religieux de Saint-Denis en France de faire opérer la coupe du quart en réserve des bois de Maisoncelles, pour achever les bâtiments de leur abbaye, dont le rétablissement avait été commencé 37 ans avant, et qui était à peine à moitié; — mise du quart en réserve, règlement à 25 ans des bois des Minimes d'Aulnoy, paroisse de Courchamp, et autorisation de couper ceux de ces bois mentionnés en la requête desdits religieux, « contenant que l'ouragan, arrivé dans la nuit du 30 juillet 1737, causa aux bâtiments de leur couvent un dommage des plus considérables, et a, entre autres choses, renversé le clocher de leur église, rompu et enlevé les toits tant dudit couvent que de la basse-cour, brisé toutes les vitres et châssis, » etc.; — plantation de 100 arpents de terre et friches dans la forêt de Fontainebleau, près du village de Bois-le-Roi, restant des friches de la plaine de Samois, etc.

N° 2112. (Registre.) — In-folio, papier; 689 feuillets. (Tome 38.)

1738. — Eaux et Forêts. — 4 janvier, arrêt du Conseil ordonnant l'ouverture de neuf nouvelles routes dans la forêt de Fontainebleau, pour la commodité des chasses du Roi et la décoration de cette forêt; — délivrance, au sieur Sébastien Maréchal, nommé économe séquestre de l'abbaye de Rebais, après le décès du sieur Delassalle, lors dernier titulaire, des baliveaux mentionnés en sa requête, pour servir à l'acquit du chauffage des religieux et à l'entretien des bâtiments de l'abbaye; — vente des bois à essarter appartenant à l'évêché de Meaux, par suite de la nécessité indispensable de changer de direction le chemin de Trilport à La Ferté-sous-Jouarre, et d'en ouvrir un nouveau de 24 pieds de largeur sur 915 toises de longueur, au travers de la forêt de Montceaux, ce qui emportera une superficie d'environ 21,960 toises (3,660, les pieds ont été comptés comme des toises); — 11 mars, arrêt qui a débouté mademoiselle Augustine Hurault de Vibraye, de sa demande et ordonne la vente des bois y énoncés, dépendant de la terre du Mée-le-Maréchal, dépendant du duché de Nemours, vendue en toute propriété, par le prince Jacques de Savoie et la princesse Anne d'Este, son épouse, à Jean Chesneau, qui, après l'avoir augmentée de plusieurs acquisitions, l'aurait cédée en 1585, à titre d'échange, à Jean Maignan, des mains duquel elle est passée, en 1620, au marquis de Turin et en 1720 au prince de Talmont qui, à son tour, a cédé la propriété dont il s'agit à Mlle Hurault; — permission accordée au sieur François Maréchaux, charpentier des bâtiments du Roi à Fontainebleau, de faire construire, dans une portion de chantier, sise en la rue de Franchard, un petit bâtiment pour se loger avec sa famille, etc.; — délivrance de baliveaux aux habitants de Bagneaux, pour en employer le prix à la reconstruction de leur presbytère, brûlé par accident, et au rétablissement de la nef et du clocher de leur église; — arrêt interprétant, en tant que besoin, celui du 18 février 1738, qui ordonne que le chemin

Digitized by Google

qui s'y trouve mentionné, sera ouvert à 24 toises de large au lieu de 24 pieds; — permission : aux religieux de Chambre-Fontaine de couper 60 baliveaux dans leur ferme de La Chabouillerie, paroisse de La Hautemaison, à la charge, par eux, d'employer lesdits arbres en nature, ou le prix à en provenir, aux travaux à faire aux bâtiments de ladite ferme; — au sieur comte de Coëtlogon, enseigne des mousquetaires noirs, de planter en bois un terrain d'environ 30 arpents, faisant partie de sa terre de La Houssaye et joignant la forêt de Crécy; — modération au tiers, des condamnations prononcées en la Maîtrise de Crécy, contre divers habitants de Voulangis qui ont porté plainte au Roi, contre les officiers de cette juridiction, et lui ont exposé que de temps immémorial ils jouissaient des droits d'usage dans ladite forêt. « En effet il parait par un arrest du » Conseil du 17 novembre 1665, qu'avant que le comté de » Brie et Champagne fut uni à la couronne, les habitants » de ce lieu étoient en possession desdits droits dans cette » forest; entr'autres pièces visées dans cette arrest se » trouvent rappelées deux chartes du XIII siècle, d'Hugues » de Châtillon, comte de Saint-Paul, et de Thibault, comte » palatin de Champagne et de Brie, par lesquelles ces » comtes ont accordé aux habitants de Voulangis, pour » leurs usages, en la forest de Crécy, tels bois que bon » leur sembleroit, et y mettre paistre des bestes grosses » et menues, en tous tans, fors au mois de may, » etc.

N° 2113. (Registre.) — In-folio, papier; 749 feuillets. (Tome 39.)

1739. — Eaux et Forêts. — Du 3 février, arrêt qui déboute les religieux, prieur et couvent de l'abbaye Saint-Pierre de Lagny, de la requête présentée par eux au Roi, et ordonne l'exécution d'un jugement du sieur de La Faluère, grand maître des Eaux et Forêts du département de Paris, en date du 29 juillet 1738; ladite requête contenant que le sieur Paul-Louis de Beauvilliers de Saint-Aignan, abbé de Lagny, a surpris la religion du conseil en obtenant en son nom, et à l'insu des requérants, un arrêt qui prescrit la délivrance de 12 baliveaux par arpent de coupes ordinaires, pour leur chauffage, au lieu de six portés par l'arrêt et aux lettres patentes de 1721; — permission : aux religieuses du Mont Notre-Dame dites Filles-Dieu, établies près Provins, de faire couper 70 à 80 baliveaux anciens et tortus, dans 13 ou 14 arpents de taillis, sis en la forêt de Sourdun; lesquels baliveaux offusquent le taillis et l'empêchent de profiter; qu'il est indispensable de les abattre; « que d'ailleurs la maison desdites religieuses » est réduite à la dernière extrémité, et chargée de dettes » occasionnées par la médiocrité de leurs revenus, dont » elles ont perdu plus de moitié par le malheur des » temps, » etc.; — au sieur Jean-Pierre Grossiez, clerc tonsuré du diocèse de Meaux, titulaire de la chapelle Sainte-Anne de Chivres, d'opérer la coupe des baliveaux au-dessus de l'âge de 40 ans, sur 4 arpents 49 perches de bois, dépendant de son bénéfice, aux charges portées par l'arrêt d'autorisation; — le 28 avril 1739, le Roi, en son Conseil, a ordonné qu'il serait procédé à l'adjudication au rabais et moins disant, en la manière accoutumée, des ouvrages à faire pour parvenir au renversement des terriers et à la destruction des lapins qui se trouvaient dans la forêt de Fontainebleau; — permission donnée aux habitants de Saint-Augustin, près Coulommiers en Brie, de couper 69 arbres pour faire rebâtir à neuf un des gros murs de leur église, qui menaçait une ruine prochaine et mettait en danger le comble de l'édifice; — 28 juillet 1739, arrêt qui ordonne l'ouverture de douze routes nouvelles, sur 18 pieds de large, dans le buisson de Massory et dans les bois de Livry et du Petit-Barbeau, pour compléter celles qui ont été ouvertes dans la Brie, au nombre de 27, en exécution de l'arrêt du 6 juillet 1728; ordonne, en outre, Sa Majesté, qu'il sera par l'expert nommé à cet effet, procédé à l'estimation des fonds et même de la superficie des bois pour en être, les propriétaires, remboursés par le receveur général des domaines et bois de la Généralité de Paris; — permission, aux religieuses de la Congrégation de Provins, de couper 40 ormes pour en employer le prix aux réparations de leur ferme de Saint-Martin-Chennetron, etc.

N° 2114. (Registre.) — In-folio, papier; 613 feuillets. (Tome 40.)

1740. — Eaux et Forêts. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant : l'adjudication des réparations restant à faire aux bâtiments de l'abbaye du Pont-aux-Dames; — l'ouverture de treize nouvelles routes dans la forêt de Sénart, pour la commodité des chasses du Roi; — neuf nouvelles routes dans la forêt de Rougeaux, aux environs de Nandy (3 avril); — permission de faire la coupe du quart en réserve des bois de l'évêché de Meaux, jusqu'à concurrence de 10,000 livres pour couvrir, en partie, les dommages causés par la grêle survenue le 4 juillet 1739, laquelle a ruiné les trois principaux fermiers dudit évêché et ravagé le château de Germigny; — approbation des ouvrages faits et de ceux qui restent à faire, pour l'ouverture de dix-huit routes, le rétablissement et le redressement de quatre chemins dans les bois situés aux environs de La Queue en Brie; — vente de 31 arpents 86 perches de bois dépendant de la communauté de Pontault, pour en employer le prix à la reconstruction du presbytère et à l'aménagement des bois; — arrêt qui déboute de sa demande M. Jo-

Digitized by Google

seph de Thiard de Bissy, prieur commendataire de Reuil, et ordonne qu'il sera tenu de faire parachever les réparations des bâtiments de son prieuré; — ouverture de 2,200 toises de fossés et construction de trois ponceaux, dans la forêt de Crécy, pour l'écoulement des eaux; — partage des bois communaux de Vendrest, Rademont et Dhuisy, et coupe de 79 arpents de ces bois ci-devant mis en réserve, pour, le prix être employé ainsi qu'il est porté en l'arrêt, etc.

N° 2115. (Registre.) — In-folio, papier; 726 feuillets. (Tome 41.)

1741. — Eaux et Forêts. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne la vente de 20 baliveaux par arpent, accordés aux religieuses du monastère du Mont-Sainte-Catherine-lez-Provins, sur les coupes ordinaires de leurs bois, pour, le prix en provenant, être remis au sieur Rivot, économe des revenus de ce monastère; — permission accordée à M. de La Roche-Fontenille, évêque de Meaux, de faire couper 150 ormes pour servir, avec la coupe de 30 arpents de bois faisant partie de la réserve ordonnée par arrêt du 5 avril 1740, à l'acquisition de cinq maisons du village de Germigny-sur-Marne (l'Évêque) pour former l'emplacement de la basse-cour du château de ce lieu et construire divers bâtiments (colombier, bûcher, etc.) (21 février); — vente : des arbres, au nombre de 200, qui se trouvaient dans le parc du prieuré du Saint-Sépulche d'Allemagne, paroisse de Montgé, sur la requête du sieur Isaac-Ignace-Germain de Saint-Paul, titulaire de ce prieuré; — de 12 arpents 60 perches de bois incendiés dans le quart en réserve des bois de l'abbaye de Barbeaux; — 18 juillet, arrêt qui ordonne la vente d'un arpent de bois appartenant à l'œuvre et fabrique de Savigny-le-Temple, conformément à la requête des administrateurs de cette fabrique, membres de la grande trésorerie de Malte, pour employer partie des 160 chênes, dont 125 de l'âge de 200 ans, faisant partie dudit bois, aux réparations à faire à l'église du lieu; — ouverture de dix-neuf routes nouvelles dans les buissons joignant la forêt de Sénart; — vente de 143 pieds d'arbres appartenant au monastère de Saint-Fiacre en Brie, ordre de Saint-Benoit, congrégation de Saint-Maur, pour en employer le prix à la reconstruction de l'infirmerie et de la chambre d'hôtes, etc.

N° 2116. (Registre.)— In-folio, papier; 812 feuillets. (Tome 42.)

1742. — Eaux et Forêts. — Du 30 janvier, arrêt qui permet aux religieuses du Lys de faire couper, avec les taillis du bois du Lys, tous les arbres de l'âge au-dessus de 40 ans qui s'y trouveront, pour, le prix, servir aux réparations de la ferme du Corroy, paroisse de La Croix en Brie; — mêmes permissions accordées aux religieuses : de Jouarre, du Mont-Notre-Dame de Provins, etc., habitants de Coutençon, pour la reconstruction à neuf du maître autel de leur église; — au comte de Clermont, prince du sang, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, de faire couper 45 arpents de bois incendiés dans la forêt de Saint-Germain-Laval, contenant environ 800 arpents; — vente : du quart de réserve des bois de l'abbaye de Chambre-Fontaine, pour en employer le prix au payement des ouvrages à faire à l'infirmerie et à une grange de l'établissement; — de 25 arpents de bois de la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Jean du Jard, pour, le prix, être employé au curage des canaux qui passent à 30 pieds, le long du principal bâtiment et qui, « étant presqu'entièrement » comblés empêchent l'écoulement de la fontaine, de ma- » nière que l'eau croupissant dans ces canaux, produit » une odeur très malsaine; » — 18 septembre 1742, arrêt ordonnant que les deniers qui se trouvaient aux mains du sieur Leriche, receveur général des domaines et bois de la Généralité de Paris, provenant de l'indemnité accordée aux religieuses de Faremoutiers, leur seraient remis pour être employés aux réparations des bâtiments de la basse-cour de l'abbaye dudit lieu; — permission aux habitants de Blunay, paroisse de Melz, d'abattre les anciens arbres étant dans les taillis de leur communauté, pour être employés, en nature ou autrement, aux réparations des maisons de ce hameau, etc.

N° 2117. (Registre.) — In-folio, papier; 619 feuillets. (Tome 43.)

1743. — Eaux et Forêts. — Du 26 mars 1743, arrêt qui ordonne l'arpentage des bois du prieuré de Sept-Sorts, sur le vu de la requête du sieur Nicolas-Alexandre Lhuillier de Chalendos, titulaire, la mise du quart en réserve desdits bois et le règlement des trois autres quarts, à l'âge de 24 ans; — 2 avril, cassation d'une sentence du juge de la terre et seigneurie de Bray-sur-Seine, et de celle des officiers de la Maîtrise de Provins, des 5 et 15 juillet 1741, qui avaient condamné les sieurs Pierre et Michel Grattery frères, bourgeois de Villeneuve-la-Guyard, en 3,100 livres d'amende, pour avoir coupé des bois sans permission; ladite amende modérée, en outre, à 200 livres; — adjudication, au rabais, des ouvrages à faire pour le renversement des terriers et la destruction des lapins dans la forêt de Fontainebleau; — du 15 octobre 1743, maintien des habitants de Vendrest, Dhuisy et Rademont, dans la possession de leurs bois, à la charge de payer les redevances dont ils étaient tenus envers l'abbaye de Jouarre, et relève lesdits habitants de l'amende prononcée contre

Digitized by Google

eux, par sentence de la Maîtrise de Crécy, le 20 avril 1730; — permission, au sieur Anne-Louis Bertier, religieux de l'ordre de Saint-Benoît de l'ancienne observance, abbé de l'abbaye royale de Saint-Vaast de Moreuil (Picardie), prieur commendataire du prieuré de Sainte-Céline de Meaux, de faire couper, sur un pâtis, 200 ormes pour en employer le prix aux réparations à faire aux bâtiments dudit prieuré, etc.

N° 2118. (Registre.) — In-folio, papier; 556 feuillets. (Tome 44.)

1744. — Eaux et Forêts. — Arrêts du Conseil d'État rendus sur cette matière, pour le département de Paris.— 3 mars, arrêt qui déboute les propriétaires de la rue de Lourcine, à Paris, de leur demande afin de maintenue en la jouissance des eaux de la rivière de Bièvre (faux ru ou rivière morte), dont le Roi, par son règlement arrêté en Conseil le 26 février 1732, a prescrit la conservation pour l'utilité de la manufacture des Gobelins; — permission, aux habitants de Gurcy, de faire couper 57 arbres appartenant à la fabrique, pour être employés, en nature ou différemment, aux réparations de l'église paroissiale; — validation de l'adjudication faite au nommé Bonaventure Ségogne, de 3 arpents 88 perches de bois à essarter dans la forêt de Fontainebleau, pour le redressement du chemin de Bourron, dans la largeur de 72 pieds, à partir de la croix de Saint-Hérem, jusqu'à la hauteur du pavé dudit Bourron; — 3 juillet, arrêt ordonnant que les deniers à provenir du prix de 383 arbres, dont la coupe a été permise à M. Antoine-René de La Roche de Fontenilles, évêque de Meaux, seront employés à construire, autour de 1 arpent 50 perches de taillis, les fossés nécessaires pour en empêcher l'entrée aux bestiaux, et au marnage de 90 arpents de terres de la ferme du Mant, paroisse de La Haute-Maison; — confirmation du règlement des bois des abbayes de Faremoutiers et de Château-Landon;—permission au frère Constantin-Louis Lestourmel, chevalier profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Maison-Neuve-sur-Coulommiers, capitaine de l'un des vaisseaux du Roi, au département de Brest, de faire couper 300 arbres, pour, le prix, être employé aux réparations des fermes, moulins, etc., ainsi qu'à une auberge étant dans la ville de Coulommiers.

N° 2119. (Registre.) — In-folio, papier; 941 feuillets. (Tome 45.)

1745.—Eaux et Forêts.—Confirmation du règlement fait pour les bois de la commanderie de Maison-Neuve-sur-Coulommiers, et autorisation de couper les arbres mentionnés en l'arrêt du Conseil d'État;—23 février, arrêt qui ordonne l'emploi du prix des bois de l'abbaye de Barbeaux, vendus en la Maîtrise de Fontainebleau, au payement de la quote-part dont cette abbaye était tenue pour les réparations de l'église et de la maison presbytérale de Fontaine-le-Port; — vente et délivrance d'arbres aux abbayes de Preuilly, d'Hermières, de Chelles et de Jouy, pour être employés en constructions ou réparations de bâtiments, savoir : à Preuilly, réparations du dortoir menaçant ruine et construction d'un petit bâtiment pour loger le portier et autres domestiques;—Hermières, reconstruction de l'église abbatiale et restauration des bâtiments conventuels; — Chelles, réparations des bâtiments, granges, écuries et bergeries de la ferme d'Heurtebise, située en la paroisse de Coulombs en Brie;—Jouy, ferme de Beauvais, etc.

N° 2120. (Registre.) — In-folio, papier; 701 feuillets. (Tome 46.)

1746. — Eaux et Forêts. — Du 8 février, arrêt qui déboute de ses demandes le procureur du Roi de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Provins, et ordonne l'exécution des ordonnances rendues par M. Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris, concernant les réparations à faire à l'église paroissiale de Saint-Ayoul de Provins; — permission au sieur Jean-Victor de Rochechouart, comte de Mortemart, brigadier des armées du Roi, de faire couper et déraciner des bois qu'il avait acquis de différents particuliers, en face du château d'Éverly, ensemble les bois taillis et les baliveaux qui se trouvaient dans l'alignement d'une avenue qu'il avait l'intention de faire pour la décoration du même château (1er mars); — vente de 224 ormes dépendant du monastère de Fontaine-les-Nonnes, ordre de Fontevrault, pour en employer le prix à la plantation de 400 jeunes arbres de même essence et à diverses réparations nécessaires aux bâtiments dudit monastère; — décharge accordée aux nommés Jean Ruet, passeur du bac royal à Fontaine-le-Port, et Desbouts, concierge de l'hôtel de Rohan, des amendes et restitutions prononcées contre eux par sentences de la Maîtrise de Fontainebleau, le dernier pour avoir acheté, de plusieurs délinquants, du bois provenant de la forêt; — du 6 décembre, arrêt portant permission à frère Guillaume-Georges de Gouffier de Thois, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de faire opérer la coupe, dans les bois de la commanderie de La Croix en Brie, de 360 chênes pour la restauration du manoir principal de cette commanderie, de deux églises, des moulins à eau et à vent, des fermes, maisons et autres bâtiments qui en dépendent, etc.

Digitized by Google

N° 2121. (Registre.) — In-folio, papier; 810 feuillets. (Tome 47.)

1747. — Eaux et Forêts. — Du 3 janvier, arrêt qui ordonne l'arpentage des bois communaux de Champagne en Brie, l'apposition du quart en réserve et le règlement des trois autres quarts en coupes ordinaires; — injonction aux propriétaires de bois, dans la forêt de Sénart, de réserver de chaque côté des routes de cette forêt, lors de l'exploitation de leurs bois, une lisière de 12 pieds de large, sans que, sous aucun prétexte que ce soit, ils puissent couper ces lisières à peine de 1,000 livres d'amende; — confirmation du sieur Pierre Poirat, marchand tuilier aux Grands-Pleux, paroisse d'Hermé, dans la possession d'une tuilerie, sise en ce lieu, dont il avait fait l'acquisition des sieur et dame Bertin, moyennant 100 livres de rente, par acte du 4 mars 1738; — confirmation du règlement des bois de : la communauté de Champagne, et permission d'exploiter, au fur et à mesure des coupes, les baliveaux au-dessus de l'âge de 40 ans; — l'abbaye de Faremoutiers; — vente des arbres épars sur les terres du prieuré de Grand-Champ, paroisse de Jaignes, pour, le prix à en provenir, être employé au marnage de 512 arpents de terre;— modération, à 300 livres, de l'amende de 9,903 livres, prononcée par les officiers de la Maîtrise de Crécy, contre le sieur André Bocquet, pour avoir disposé de bois qu'il tenait à bail emphytéotique des Oratoriens de de Paris; — ouverture d'une route de 12 pieds de large dans la forêt de Fontainebleau, partant des forts de Thomery, derrière les murs du parc de La Rivière, pour aller joindre le grand chemin de Bourgogne, au-dessus de la croix de Guise; — autorisation aux Carmes de Crégy de vendre 888 pieds d'arbres de diverses essences, accrus entre les six canaux de leur enclos; — 7 novembre, arrêt ordonnant la vente des bois saisis dans l'abbaye de Malnoue, et décharge les religieuses de l'amende de 3,000 livres prononcée contre elles, par sentence de la Maîtrise de Paris, le 24 avril 1747; — confirmation du règlement fait dans les bois de la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Faron-lez-Meaux, et modération, à 2,000 livres, de l'amende de 3,300 livres prononcée contre les religieux de cette abbaye, par sentence de la Maîtrise particulière de Crécy, en date du 27 septembre 1742;—arrêt qui ordonne l'arpentage des bois de l'abbaye du Lys, la mise du quart en réserve, etc.

N° 2122. (Registre.) — In-folio, papier; 635 feuillets. (Tome 48.)

1748. — Eaux et Forêts. — Du 30 janvier, arrêt qui ordonne l'arpentage des bois de l'abbaye de Saint-Pierre de Rebais, l'apposition du supplément de réserve et le règlement desdits bois en coupes ordinaires, à l'âge de vingt-cinq ans, en conséquence de la requête présentée au Roi, en son Conseil, par M. Henri-Marie-Bernardin de Rosset de Fleury de Ceilhes, abbé commendataire de ladite abbaye et les religieux du lieu, par laquelle ils ont exposé que, le 30 juillet 1747, il est survenu à Rebais un incendie des plus considérables; que grand nombre de maisons ont été consumées ou abattues, ce qui a excité la compassion des suppliants qui ont permis à plusieurs familles de se refugier dans la maison abbatiale « ou on leur » donne le secours de la vie, jusqu'à ce que leurs maisons » soient rétablies; » — confirmation du règlement des bois du monastère de Saint-Louis de Poissy, situés dans le ressort de la Maîtrise particulière de Fontainebleau; — 5 mars, arrêt qui ordonne l'ouverture de quinze nouvelles routes de 6 à 12 pieds de largeur, dans la forêt de Fontainebleau; — défenses aux communautés ecclésiastiques et laïques, ainsi qu'aux particuliers, de faire couper, dans les bois, les arbres marqués pour le service de la marine, à peine de confiscation des arbres et baliveaux, et de 3,000 livres d'amende, etc.

N° 2123. (Registre.) — In-folio, papier; 691 feuillets. (Tome 49.)

1749. — Eaux et Forêts. — Du 4 février, arrêt qui, avant faire droit sur la requête du principal, du prieur, du procureur et des boursiers du collège du cardinal Lemoine, ordonne qu'ils seront tenus de représenter, par-devant le sieur Du Vaucel, grand maître, les titres en vertu desquels ils prétendaient qu'une pièce de bois de 18 arpents 50 perches, située à Villeneuve-le-Comte, n'était pas sujette au droit de gruerie envers le Roi; — vente de 150 chênes situés dans l'alignement de la route de Fontainebleau à Moret, en partant de la première de ces deux ville, jusqu'à la croix de Montmorin; — permission, donnée aux prieur et religieux de Preuilly, de faire abattre des arbres sur les dépendances de leur ferme de la Pêcherie, paroisse d'Égligny, pour être employés aux réparations de cette ferme; — arrêt qui décharge le procureur du Roi, en la Maîtrise de Fontainebleau, de l'assignation qui lui a été donnée à la Table de Marbre de Paris, à la requête de Jean-Louis Deroy, jardinier à Fontainebleau, et ordonne que le procès extraordinaire commencé contre le susnommé et ses complices, à ladite Maîtrise, sera continué en cette juridiction jusqu'à sentence définitive, sauf l'appel au Conseil, pour avoir, ledit Deroy, étant chargé de l'élagage des arbres situés le long des routes de la forêt, arraché ou abattu 1,000 pieds de ces mêmes arbres; — réunion à la forêt de Fontainebleau de deux arpents de bois appartenant à des particuliers, sis au triage de la

Digitized by Google

Butte du Monteau; — injonction aux propriétaires des bois de la forêt de Rougeaux, de ceux de Montgriffon et de Notre-Dame, de réserver de chaque côté des routes traversant ces bois, lorsqu'ils en feront l'exploitation, une lisière de douze pieds de large; — 30 septembre, arrêt qui, avant faire droit sur la requête des directeurs et administrateurs de l'hôpital général de Meaux, ordonne l'arpentage des bois de cet établissement; — 23 novembre, ouverture de dix nouvelles routes dans la forêt de Rougeaux, pour la commodité des chasses du Roi, dont une, la 5e, de 180 toises de longueur à partir du carrefour des quatre chênes « pour se rendre à la rivière où s'établit le » bac du Roy, lors des chasses; la neuvième à prendre » du carrefour du grippet descendant à Croix-Fontaine, » au bord de la Seine, et attendu qu'elle devient utile à la » maison de Croix-Fontaine, appartenant au sieur Bouret, » Sa Majesté entend qu'il sera tenu de la moitié des frais » à faire pour former, dresser et paver ladite route. Or- » donne en outre, Sa Majesté, que par l'expert qui sera » nommé par le sieur grand maître, il sera procédé à l'es- » timation, tant du fonds que de la superficie, des bois » qui se trouveront appartenir à quelques particuliers, » pour en être remboursés par le receveur général des » domaines et bois de la Généralité de Paris, » etc.

N° 2124. (Cartons.) — 1500 pièces, papier. (Minutes des archives générales.)

1750. — Eaux et Forêts. — Extraits des minutes d'arrêts du Conseil d'État conservées aux archives générales de France, pour suppléer le 50e volume de la collection du Ministère des Finances, adiré. — Du 13 janvier, décharge accordée au sieur Antoine-Jérôme Boivin de Vaurouy, abbé commendataire de Preuilly, d'une amende de 60 livres prononcée contre lui, par la Maîtrise de Provins, pour avoir fait abattre 108 ormes, faisant partie de ceux qu'avait fait planter le long du grand chemin de Provins à Bray, M. Nicolas-Louis-Auguste, marquis de Cullant, seigneur haut justicier de Jutigny; — 10 mars, autorisation accordée aux habitants de Salins, Élection de Montereau, de faire rétablir à neuf une maison cédée gratuitement par M. Trudaine, intendant des finances, pour servir de presbytère; — 7 avril, permission, aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital des incurables de Paris, de faire abattre 210 ormes épars sur les terres de la ferme de Saint-Gobert, pour être employés, en nature ou le prix à en provenir, aux réparations les plus urgentes à faire aux bâtiments de ladite ferme; — 7 avril, confirmation du règlement fait dans les bois dépendant de la communauté de Saint-Martin d'Ozouer-le-Voulgis, en exécution d'un arrêt du 15 février 1724; — 14 avril, permission aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Mitry en France, de faire exploiter la coupe des arbres, au-dessus de l'âge de quarante ans, accrus sur cinq quartiers 1/2 de taillis, pour être employés aux réparations les plus urgentes à faire aux bâtiments de la maison hospitalière; — 5 mai, arrêt qui ordonne la visite et la reconnaissance des limites des bois appartenant au Roi, dans la forêt de Crécy, trouvée contenir 5,130 arpents 25 perches, d'après l'arpentage général inséré au volume de la réformation faite en l'année 1665, ce qui a été vérifié, à la différence de 40 perches en plus, suivant un autre arpentage fait en 1718, par Hippolyte Matys, arpenteur général du département de Paris; — 16 juin, visite et reconnaissance des limites de la forêt de Fontainebleau; alignement d'une route de trois pieds de largeur au pourtour extérieur de ladite forêt, sur les bois, terres, prés et autres héritages riverains, avec bornage dans cet alignement, bornes et guidons uniformes. L'arrêt sus-daté ordonne aussi qu'il sera, non seulement, procédé à l'arpentage général de la forêt, mais encore au levé du plan figuratif « sur lequel la route de pourtour » sera suffisamment marquée ainsi que les bornes et » guidons »; — 23 juin, prorogation d'un an, des défenses faites aux prétendus usagers des bois de l'abbaye de Barbeaux, sur la requête de M. Michel-Joseph-Hyacinthe Lallemant de Betz, seigneur de Nanteau, acquéreur de ces bois, dans lesquels les habitants de Nemours, Poligny et Darvault, prétendaient avoir des droits de pâturage; — 11 août, renvoi à la grande Direction, du procureur du Roi de la Maîtrise de Provins et le sieur de Mascrany, alors président au Grand Conseil, seigneur de Villiers, Hermé, et Servolles, à qui ledit sieur procureur du Roi avait délivré, le 9 mars 1722, son ordonnance portant injonction de n'entreprendre aucune coupe dans les bois communaux des habitants dudit lieu de Servolles; que, pour avoir surpris la religion du Conseil, il serait privé de son fief de Servolles, pour être réuni au domaine, et condamné en 50,000 livres, tant pour amende que restitution envers le Roi; — 29 juin 1750, arrêt qui autorise le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, à se démettre, en faveur du comte de Tresmes, son frère, baron de Montjay, du droit de péage sur le pont de Lagny; droit abandonné par la feue demoiselle de Gesvres, après la chute de ce pont qu'elle ne voulut pas faire rétablir, prétendant que les habitants de Lagny y étaient obligés, ce qu'elle prouvait par de bons titres; — 1er septembre, permission, aux prieur et religieux de Cerfroid, de faire abattre 115 arbres épars sur les bords d'un fossé servant à l'écoulement des eaux, le long des murs de leur clôture, pour le prix être employé au curage et à l'élargissement de ce fossé, dont les eaux

Digitized by Google

avaient crû avec une telle abondance, qu'elles s'étaient élevées à une hauteur de six pieds dans les cours et jardins de l'établissement; — 29 septembre, arrêt qui ordonne l'exécution de l'article II du titre commun pour toutes les fermes, en conséquence condamne Charles-Jean-Baptiste Samson, exécuteur des arrêts et sentences criminelles de la ville, prévôté et vicomté de Paris, à payer les droits des vins et boissons de sa consommation, encore bien « que, par les provisions de son office, du 9 sep» tembre 1726, il ait été déclaré exempt desdits droits »;— 24 novembre, autorisation accordée à M. Germain-Louis Chauvelin, garde des sceaux de France, seigneur engagiste du domaine de Brie-Comte-Robert, de faire procéder, sous la surveillance de l'Intendant de la Généralité de Paris, à la démolition du château dudit lieu de Brie, à l'exception de la tour Saint-Jean, du logement du garde, à la hauteur d'un étage et de la largeur de deux travées; des bâtiments où sont les fours banaux et des murs de clôture du château, à la hauteur de huit pieds, le tout étant à peu près en ruine. (Les arrêts du dernier trimestre de 1750 sont très incomplets; il en manque 386 sur 465.)

N° 2125. (Registre.) — In-folio, papier; 463 feuillets. (Tome 51.)

1751. — Eaux et Forêts. — Arrêts du Conseil d'État rendus en cette matière pour le département de Paris. — 1er juin, permission, aux curés et marguilliers de la paroisse de Saint-Rémy de Villeneuve-sur-Bellot, d'abattre 35 arbres épars sur les terres et prés de la fabrique du lieu, pour en employer le prix aux travaux d'agrandissement de l'église;—commission au sieur Du Vaucel, grand maître, pour procéder à la visite et reconnaissance de 500 arpents de bois situés à Poligny et à Darvaux, acquis, à titre d'échange, des Bernardins de Barbeaux, par M. Michel-Joseph-Hyacinthe Lallemand de Betz, écuyer, seigneur de Nanteau (-sur-Lunain); — autorisation aux religieuses du Lys, de faire couper 59 arpents 1 perche 1/4 de bois ci-devant mis en réserve dans ceux de l'abbaye, « pour, les deniers à provenir du prix de vente, être em» ployés aux réparations les plus urgentes à faire aux ca» naux et conduites des pièces d'eau du parc de ladite ab» baye et aux voûtes des aqueducs d'icelle »; — 27 juillet, arrêt qui ordonne la vente des bois qui se trouveront dans l'alignement de l'ouverture d'une route à construire dans la forêt de Fontainebleau, depuis la croix Saint-Jacques, passant par la côte d'Ury, la croix de Souvray et la route du Nid-aux-Corbeaux, jusqu'à l'extrémité de ladite forêt, du côté de La Chapelle-la-Reine, et ce, suivant l'alignement qui en a été tracé par les inspecteurs des Ponts et Chaussées, en conformité des devis et plan énoncés en l'arrêt, etc.

N° 2126. (Registre.) — In-folio, papier; 562 feuillets. (Tome 52.)

1752. — Eaux et Forêts. — 1er février, arrêt qui maintient et confirme les doyen, chanoines et chapitre de Notre-Dame-du-Val de Provins, dans la possession et jouissance du droit de mesurer ou faire mesurer les bois à brûler qui se débiteraient dans la ville, et d'en percevoir le droit à raison de 4 sous par corde; — permission au : sieur Étienne-François Raveneau, curé d'Écuelles, de faire abattre huit ormes âgés de cent cinquante ans, situés dans le cimetière de la paroisse, et d'en employer le prix à l'achat des ornements nécessaires à l'exercice du culte; — frère Nicolas Bruxelles, commandeur de Chevru, de faire exploiter 282 chênes dans les bois de sa commanderie, pour faciliter les réparations nécessaires aux bâtiments d'icelle; — 18 avril, arrêt qui ordonne que, pour l'exécution de celui du 1er juin 1751, obtenu par Étienne Toupet, arpenteur de la Maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Crécy, toutes lettres patentes nécessaires seront expédiées, et, qu'en conséquence, l'impétrant jouira d'une pension annuelle de 300 livres pendant sa vie; — injonction, au sieur André Houbé, de faire démolir une tuilerie qu'il possédait à Mortcerf, en conséquence de la requête présentée au Roi, en son Conseil, par le sieur Louis, marquis de Colbert, prieur dudit Mortcerf, et autres; — 19 décembre, arrêt qui ordonne la vente de 7 arpents 12 perches de bois appartenant à l'hôpital général de Meaux, pour, le prix, être employé à faire des fossés autour desdits bois et à payer la somme de 500 livres due par l'établissement aux sieurs et demoiselle Berthault de Roquemont.

N° 2127. (Registre.) — In-folio, papier; 509 feuillets. (Tome 53.)

1753. — Eaux et Forêts. — 3 janvier, arrêt qui ordonne l'ouverture de douze routes nouvelles dans la forêt de Fontainebleau et ses environs, et l'élargissement à 15 pieds, au lieu de 12, de treize autres routes (voir la fin du volume, où cet arrêt, non paginé, a été reporté);— vente de 690 arbres épars sur les terres de la ferme de Barussel, paroisse de Saint-Jean-lez-Deux-Jumeaux, appartenant à l'abbaye de Saint-Faron-lez-Meaux, pour faire planter 1,000 jeunes ormes, et reconstruire l'église de cette abbaye; — réception comme appelant d'une sentence rendue contre lui, en la Maîtrise de Fontainebleau, du sieur Benoit Eynard, grand maître des Eaux et Forêts du département de Touraine, Anjou et le Maine, secrétaire ordinaire des Conseils du Roi, seigneur de Ravanne, de Montigny-sur-Loing, d'Écuelles et fiefs en dépendant, qui, dans une requête présentée au Roi, en son Conseil, a exposé « que, dans le temps même où il était occupé à faire

Digitized by Google

» sa tournée dans ledit département, le sieur Du Vaucel, » grand maître des Eaux et Forêts du département de Paris, et le lieutenant de la Maîtrise particulière de Fontainebleau, l'ont dépouillé d'une partie considérable de ses » terres et fiefs, et même du chef-lieu du fief des Trimbleaux qu'ils ont enclavés dans la forest, » etc.; — vente de bois incendiés dans ceux de l'abbaye de Cercanceaux, paroisse de Souppes, et emploi du prix en réparations nécessaires aux bâtiments de ladite abbaye; — du 4 septembre, confirmation du règlement fait dans les bois communaux de Roissy en Brie et permission d'abattre, au fur et à mesure des coupes ordinaires, les arbres de l'âge et au-dessus de quarante ans, à l'exception de six par arpent; — du 4 décembre, arrêt ordonnant que la requête de M. le prince de Conti, prince du sang, grand prieur de France, et en cette qualité commandeur de la baillie « qui » jadis fut le Temple à Paris, » sera communiquée, tant au procureur du Roi de la Maîtrise de Crécy, qu'au prieur de Coutevroult, pour fournir leur réponse; ladite requête « contenant qu'ayant été informé qu'un très grand nombre de biens et droits appartenant au grand prieuré de » France avoient été usurpés par la négligence des gens » d'affaires de ses prédécesseurs, et par la perte de leurs » titres, il a donné ses ordres pour faire travailler à un » terrier général de tous les biens dépendant dudit grand » prieuré, ouvrage immense et très dispendieux, » etc.

N° 2128. (Registre.) — In-folio, papier; 432 feuillets. (Tome 54.)

1754. — Eaux et Forêts. — Du 19 février, arrêt qui : ordonne la vente de 638 ormes épars sur les communes de Bazoches-lez-Bray, pour en employer le prix à la reconstruction ou aux réparations des maisons et bâtiments incendiés dans le cours de l'automne précédent; — sans s'arrêter à un jugement de la Table de Marbre de Paris, ordonne que la veuve et les héritiers du marquis de La Trousse, le nommé Vasson et les habitants de Cocherel seront assignés devant le sieur Du Vaucel, grand maître, pour représenter les titres de 72 arpents de bois dont ils s'étaient indûment emparés, suivant la requête présentée au Roi, par son procureur en la Maîtrise de Crécy, « contenant qu'il appartenait, en commun, aux ha» bitants des paroisses de Vendrest, Rademont et Co» cherel, 144 arpents de bois et 217 arpents de pâtis; que » le 13 mars 1578, ces communautés voulant jouir sépa» rément desdits bois et pâtis communs, elles procédèrent » au partage d'iceux suivant le procès-verbal qui en fut » alors fait par Pierre Suel et Claude Ragonet, arpenteurs» jurés; qu'il fut donné 72 arpents de taillis à la commu» nauté de Cocherel et pareille quantité à celles de Ven» drest, Chaton et Rademont; que les pâtis furent pareil» lement partagés par moitié, et le tout séparé par des » bornes et fossés, » etc., etc.; — réunion à la forêt de Fontainebleau de divers héritages, notamment du fief de Bois-Lizy, possédé à tort par M. Chiquet, seigneur de Chailly, puisqu'il faisait partie des objets enclavés dans ladite forêt dès l'année 1664, comme portion des biens donnés en 1260, aux Mathurins de Fontainebleau, par le roi Louis IX; — vente de 194 pieds d'arbres étant dans l'alignement du chemin *provisionnel* à faire pour entretenir la communication de la route, en attendant que les travaux ordonnés, pour adoucir le chemin rampant de la montagne de Chailly, dans la forêt de Fontainebleau, ayent reçu leur perfection; — du 29 octobre, arrêt ordonnant la vente de 30 arpents 97 perches de bois mis en réserve dans ceux du prieuré de Saint-Sauveur-lez-Bray, uni à l'abbaye de Bonneval (Eure-et-Loir), pour employer le prix, à provenir de cette vente, à la façon de sangsues, rigoles, fossés, etc.

N° 2129. (Registre.) — In-folio, papier; 746 feuillets. (Tome 55.)

1755. — Eaux et Forêts. — Du 7 janvier, arrêt ordonnant la vente de 14 arpents 94 perches de bois communaux appartenant aux habitants de Blunay, paroisse de Melz, pour être employés au rétablissement des bois incendiés en ce lieu, le 16 septembre 1754, jour où le feu prit dans l'une des habitations, et où vingt-deux maisons furent consumées en moins de deux heures; — cassation d'une ordonnance de police de la ville de Crécy, prise au sujet du mauvais état de deux bras de la rivière du Morin; — exécution d'un jugement du sieur Du Vaucel, grand maître, et condamnation du sieur Camus, procureur audit Crécy, en 300 livres d'amende, pour s'être arrogé le droit de juger au préjudice de la déclaration du lieutenant général de police de ladite ville; — commission, donnée au grand maître Du Vaucel, pour faire le procès aux auteurs de délits commis dans la forêt de Fontainebleau; lesquels, au nombre de cinquante ou soixante, « vont journelle» ment couper du bois et allumer du feu; » — 18 mars, décharge accordée aux chevaliers de l'arquebuse de Crécy, d'une amende de 3,000 livres prononcée contre eux pour avoir fait couper les arbres formant les allées de leur jardin; — autorisation aux habitants de Saint-Germain-sous-Doue, de vendre 5 arpents de bois et divers arbres épars, pour en employer le prix aux réparations de la ferme du Chemin, appartenant à la fabrique et aux pauvres du lieu; — 3 juin, arrêt qui ordonne la vente de 37 arpents 53 perches de bois dépendant du prieuré-cure de La Grande-Paroisse, pour, le prix, être employé aux réparations à faire

Digitized by Google

aux bâtiments dudit prieuré, tombant en ruines, ainsi que l'a exposé le sieur Claude-Jean Pasquet de Leyde, alors nouvellement pourvu à ce bénéfice; — permission au sieur Toulancoat, titulaire de la chapelle de Beaumarchais et au seigneur du lieu, de couper des arbres autour de la ferme des Pigeonnières pour la faire réparer, à la suite d'un incendie survenu le 12 juin 1753, et qui a presque entièrement consumé les bâtiments ainsi que le fermier; — du 5 août 1755, arrêt qui homologue une délibération des habitants de Précy et leur permet de faire échange, avec le marquis de Barbasan, leur seigneur, de 120 arpents de bois appartenant à leur communauté, contre le droit de terrage, fixé à la 13e gerbe, sur tous les biens qui se recueillent sur le territoire du lieu; droit si onéreux auxdits habitants que sur 2,000 arpents que contient ce territoire, il n'y en a pas moitié en valeur;—aménagements ordonnés en la forêt de Crécy, après le bornage qui en a été exécuté par les soins du sieur Lalande, sous la direction de M. Du Vaucel, grand maître; — 6 décembre, arrêt qui ordonne la confection d'un chemin allant de Tournan, par le village de Neufmoutiers, joindre le grand chemin de Meaux, et autorise le receveur particulier de la Maîtrise de Crécy, à payer à l'entrepreneur de travaux jusqu'à concurrence de la somme de 60,000 livres.

N° 2130. (Registre.) — In-folio, papier; 1,096 feuillets. (Tome 56.)

1756. — Eaux et Forêts. — Permission aux : religieuses de Villechasson, transférées à Moret, par décret de l'archevêque de Sens du 7 janvier 1755, de faire couper un bouquet de bois dans l'enclos de leur abbaye; — religieux de Preuilly d'employer le prix de 150 baliveaux coupés dans leur bois, au payement de la part qu'ils devaient fournir dans les réparations du presbytère de Boulains et au soulagement des habitants de ce lieu qui ont été incendiés; — au sieur Pothonnier, curé d'Armentières, de faire abattre les arbres étant sur un arpent de bois de sa cure, pour concourir aux réparations de son église; — 18 mai, arrêt ordonnant la délivrance, au sieur François-Joseph Ménage, engagiste du domaine de Crécy, de 301 arbres épars sur les champs et les chemins environnant la forêt dudit Crécy, à la charge d'en payer le prix suivant l'estimation, et d'employer ce prix au curage des bras de la rivière du Morin; — décharge accordée au sieur de Mascrany, comte de Château-Chinon, d'une amende de 3,000 livres prononcée contre lui, par la Maîtrise particulière de Provins, pour raison des baliveaux qu'il a fait couper, sans déclaration, dans ses bois de la forêt de Sourdun; — arrêt qui déboute les habitants de Gouaix de leur demande, afin de couper une réserve, et ordonne l'exécution du règlement fait dans leurs bois; — 22 juin 1756, arrêt qui ordonne que les habitants de Signets et le sieur Jean-François Bernard, marquis de Montebise, produiront leurs titres devant le grand maître, et décharge lesdits habitants d'une amende de 3,600 livres et de 3,000 livres de restitution. Dans cette instance le sieur de Montebise demandait le partage des biens communaux de Signets pour s'en faire attribuer le tiers; — du 21 septembre, permission, aux habitants de Vendrest, de défricher 200 arpents de leurs pâtis, à prendre dans l'endroit où le fonds est le plus propre à être ensemencé; — 28 septembre, homologation du procès-verbal de bornage de la forêt de Fontainebleau, en date du 5 octobre 1755; — du 2 novembre, arrêts ordonnant l'alignement du chemin d'Achères à Ury, et la construction d'un chemin allant de Crécy joindre le grand chemin de Chaumes, etc.

N° 2131. (Registre.) — In-folio, papier; 484 feuillets. (Tome 57.)

1757. (1er volume.) — Eaux et Forêts. — 11 janvier, permission, aux religieux Carmes solitaires des Basses-Loges, de couper 200 pieds d'arbres pour en employer le prix aux réparations de leur maison de Valvins et au moulin en dépendant; — vente de 69 arpents 7 perches de bois pour fournir à la dépense de clôture de la faisanderie par un mur, au lieu du treillage qui existait alors; — permission au sieur Charles-Léopold de Choiseul, prieur commendataire du prieuré de Reuil, diocèse de Meaux, de faire abattre 220 pieds d'arbres épars sur les terres de l'établissement, pour le prix en être utilisé aux réparations des bâtiments, évaluées à 13,215 livres 4 sous; — 8 mars, arrêt qui autorise les administrateurs du grand Hôtel-Dieu de Meaux, à vendre 4 arpents de bois pour subvenir aux dépenses à faire pour l'acquisition de lits, conformément à la requête présentée au Roi, « contenant que l'on reçoit » indistinctement, dans ledit Hôtel-Dieu, tous les pauvres » malades de la ville, faubourgs et diocèse de Meaux; » tous les autres malades passant et particulièrement les » soldats et cavaliers des troupes de Sa Majesté; qu'il n'y » a que 51 lits, aussi, souvent, les malades sont-ils deux » et trois dans un même lit »; que les couches de ces lits sont de bois, et que malgré tous les soins qu'on en ait pris, on n'a pu parvenir à en enlever la vermine; « qu'ayant » appris que dans certains hôpitaux on avait fait faire des » couches de fer pour parer à ces inconvénients, et que » cela ayant réussi, les exposants en ont fait établir un » qu'ils ont mis dans une des salles, et comme ils ont » reconnu que les insectes ne pouvaient s'y retirer, ils » ont alors souhaité d'en avoir à tous les lits, mais comme » chacun coûte, du fort au faible, 120 livres, et que les re-

Digitized by Google

» venus de la maison ne peuvent suffire aux charges an- » nuelles, » etc., etc.; — 15 mars permission aux maire et échevins de la ville de Provins de vendre les ormes situés sur les remparts, pour faire curer les fossés de défense, à la suite de l'inondation survenue dans la nuit du 21 au 22 janvier, suivie d'un incendie; — 24 mai arrêt qui ordonne le curage du ru ou cours d'eau appelé la Petite-Rivière, passant à Chelles et provenant des fontaines voisines, etc.

N° 2132. (Registre.) — In-folio, papier; 586 feuillets. (Tome 58.)

1757. (2e volume.) — Eaux et Forêts. — Du 7 juin 1757, arrêt qui autorise les entrepreneurs des bâtiments du Roi de tirer des grèves ou cailloutages dans la forêt de Fontainebleau pour l'entretien des routes qui la traversent; comme aussi de tirer la pierre qui sera jugée propre à la construction des murs de clôture du grand parquet; — vente du quart de réserve des bois de l'abbaye de Villechasson, pour, le prix, être employé au payement des dettes de ladite abbaye, montant à 27,323 livres 18 sous 1 denier, et à l'aménagement de tous ses bois, sur la requête de sœur Louise-Suzanne de Gouy d'Arsis, alors abbesse du lieu; — 2 août 1757, arrêt ordonnant l'emploi du prix des bois vendus au profit de la mense abbatiale de Barbeaux, au payement des réparations faites à des moulins situés à Nemours, et en acquisition de rentes; — permission aux : habitants de la ville de Fontenay en Brie de faire couper 134 pieds d'arbres épars sur les terres d'une ferme appartenant à la fabrique de leur église, pour employer le prix, à provenir de cette vente, au marnage desdites terres; — doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Paris de faire abattre 450 pieds d'abres formant une avenue en face de leur maison de Voinsles, près Rozoy en Brie; — 20 septembre, arrêt qui ordonne la vente des arbres épars sur les terres, chemins et voies publiques de la seigneurie de Maisoncelles, dépendant de l'abbaye de Saint-Denis, pour, le prix, être employé en plantation d'autres arbres sur des pâtis et des places vagues; — ouverture de deux routes dans la forêt de Fontainebleau; — permission, aux chanoines de la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, de faire couper 1,000 arbres épars sur les terres de la ferme appelée de La Vue, située au territoire de Féricy en Brie, pour les employer, soit en nature soit en argent, aux réparations à faire à une maison sise à Paris, rue du Four, faubourg Saint-Germain, « très en- » dommagée par le feu du ciel, dans la nuit du 20 au 21 » juillet 1758 »; — 6 décembre, arrêt qui ordonne la construction d'un grand chemin de Fontainebleau à Melun, sur les plans, devis et détail estimatif dressés par le sieur Perronet, inspecteur général des Ponts et Chaussées, en date du 7 septembre 1757, montant à 179,304 livres, etc.

N° 2133. (Registre.) — In-folio, papier; 445 feuillets. (Tome 59.)

1758. (1er volume.) — Eaux et Forêts. — Du 3 janvier, permission, aux religieuses de Noëfort, de faire couper les arbres au-dessus de l'âge de 50 ans, sur dix arpents de bois taillis, et en outre 535 arbres épars, pour leur contribution dans les réparations et construction de l'église et du clocher de Saint-Pathus, ainsi que pour faire restaurer leur ferme dudit Noëfort; — 24 janvier, arrêt qui ordonne la vente de 135 arpents 55 perches de bois, dépendant de l'abbaye de Saint-Pierre de Lagny, pour en employer le prix à la reconstruction de tous les lieux réguliers, ainsi qu'à payer au sieur Coupe, entrepreneur de bâtiments, qui avait déjà commencé les ouvrages, comme aussi au rétablissement des conduites pratiquées dans les bois de Mosny; — permission, aux chanoines de l'église collégiale de Bray-sur-Seine, de faire abattre 400 pieds d'arbres épars sur leurs terres pour employer le prix, à provenir de la vente de ces arbres, aux réparations à faire aux clochers et maisons presbytérales des paroisses de Gouaix, Jaulnes, Courceaux et les Ormes, ainsi qu'à la plantation de pareille quantité de jeunes arbres sur lesdites terres; — arrêt qui déclare nulles les procédures faites en la prévôté de Château-Landon et aux Requêtes du Palais, sur la demande du sieur Jacques-Alexandre de Grassin de Glatigny, prieur de Néronville, et du prince de Tingry, contre les nommés Pierre et Nicolas Moriseau, maîtres pêcheurs à Souppes, pour faits de pêche et entreprises par eux commis dans une grande fosse remplie d'eau, située dans la prairie dudit Néronville; — 14 février, arrêt qui casse une sentence du bailliage de Meaux, déboute le sieur marquis de Montebise de sa demande en triage dans les bois communaux de Signy-Signets, le maintient dans la propriété de deux étangs limitrophes aux communes dudit Signy-Signets, et ordonne la vente de 30 arpents 16 perches de bois, de l'âge de soixante-quatre ans, mis en réserve dans ceux desdites communes, pour le prix être employé aux réparations à faire aux église, clocher, et presbytère de la paroisse; — vente des bois à essarter, sur 60 pieds de largeur, dans l'alignement du nouveau chemin de Fontainebleau à Melun, ordonné par l'arrêt du 6 décembre 1757; — 25 avril, arrêt qui prescrit l'emploi du surplus de la vente des bois de l'abbaye de Preuilly à ses besoins les plus urgents, notamment au payement d'une somme de 16,650 livres et aux constructions à faire aux bâtiments de ladite abbaye, etc.

Digitized by Google

N° 2134. (Registre.) — In-folio, papier; 540 feuillets. (Tome 60.)

1758. (2e volume.) — Eaux et Forêts. — Du 25 juillet, permission, au curé et aux habitants de Villeneuve-le-Comte, de faire couper 79 arbres épars sur les haies de deux clos à herbes, et sur les lisières de deux petites pièces de bois, pour les employer aux réparations du clocher de leur église; — 5 septembre, arrêt qui ordonne : la vente de 42 arpents 12 perches de bois de l'âge de soixante ans, mis en réserve dans ceux de la terre de l'Ile en Brie, appartenant aux Célestins de Paris, pour, le prix, être employé à la reconstruction d'une maison sise à Paris, cul de sac du Coq, et au payement des emprunts qu'ils ont faits pour la reconstruction du canal de Nogent-sur-Seine; — le toisé et l'estimation des ouvrages à faire pour l'ouverture d'une route, partant du château de Choisy-le-Roi, pour aller joindre la forêt de Crécy et revenir au point de départ, en passant par Suscy, pour l'agrément des chasses du Roi, etc.

N° 2135. (Registre.) — In-folio, papier; 705 feuillets. (Tome 61.)

1759. — Eaux et Forêts. — Du 6 février, arrêt qui ordonne la vente de 55 arpents 55 perches de bois, dépendant du chapitre de l'église de Paris, pour en appliquer le prix au payement de la moitié du pavé du chemin de Blandureau à Rozoy, et à l'ensemencement, en glands et faines, de 200 arpents de terres vaines et vagues faisant partie de celles de la ferme dudit Blandureau; — vente de 40 arpents de bois du prieuré-cure de Souily, pour en employer le prix au dessèchement de ces mêmes bois, ainsi qu'aux réparations à faire au presbytère du lieu; — permission au sieur Pierre-Emmanuel Camus, secrétaire de la Cour des Aides de Paris, de faire arracher 1,500 ormes sur sa terre du Martroy-Chauconin, à la charge de faire planter, dans le cours de trois années, pareil nombre d'arbres; — 10 avril, arrêt ordonnant, sur la requête de Jean Amariton, prieur commendataire de Grandchamp, la vente de 17 arpents 17 perches de bois, mis en réserve dans ceux de son prieuré, pour en faire emploi aux réparations d'un moulin situé sur la Marne et d'un pertuis pratiqué auprès pour y attirer l'eau;—décharge accordée au sieur Lucrétius-Henri-François-Charles de La Tour-du-Pin, marquis de La Charce, capitaine de dragons au régiment d'Orléans, et dame Françoise-Hippolyte de Régu de La Faille, dame de Condé en Brie, son épouse, des amendes, montant à 9,000 livres, prononcées les 9 juin 1740 et 17 novembre 1750, contre le feu sieur marquis de La Faille, père de ladite dame, pour avoir contrevenu aux ordonnances sur le fait des Eaux et Forêts; — 17 juillet, arrêt ordonnant la confection des ouvrages commencés pour ouvrir des routes, partant de Choisy, pour aller dans la forêt de Crécy et dans les bois des environs, et règle l'emploi des dépenses à faire pour ces ouvrages, dans les états des bois de la Généralité de Paris, des ordinaires de 1759 à 1763; — décharge, en faveur de divers habitants de Villiers-sous-Grès, de l'amende de 1,500 livres à laquelle ils avaient été condamnés par sentence rendue à la Maîtrise particulière de Fontainebleau (1758), et à pareille somme de restitution envers le nommé Pelletier, vigneron à Recloses, pour raison de délits commis par lesdits habitants, dans un demi-arpent de bois appartenant au susnommé; — vente de 23 arpents 82 perches de bois appartenant à la communauté des habitants de Chevry, pour en employer le prix au pavage de la grande rue du lieu; — nomination du sieur Dause, lieutenant de la conservation des chasses de la forêt de Crécy, comme inspecteur des nouvelles routes ouvertes dans la Brie; — défenses à tous voituriers, marchands de bois et autres, de briser et rompre les barrières de ces routes, comme aussi d'y faire passer leurs charrettes et chariots, etc.

N° 2136. (Registre.) — In-folio, papier; 655 feuillets. (Tome 62.)

1760. — Eaux et Forêts. — Du 4 mars, permission, au sieur Duclusel de La Chambrerie, abbé commendataire de l'abbaye de Cercanceaux, de faire exploiter 246 arbres épars sur les haies et fossés du domaine de sa mense abbatiale pour en employer le prix aux réparations nécessaires aux bâtiments de ce domaine; — 25 mars, arrêt autorisant la vente de 314 arpents 56 perches de bois, formant le quart en réserve de ceux appartenant à l'abbaye de Faremoutiers, pour en faire emploi à la construction de fossés autour desdits bois, ainsi qu'aux réparations des bâtiments, jugées les plus urgentes; — décharge d'une amende de 900 livres prononcée contre le sieur Charles Lesueur de Liouval, comme civilement responsable des actions de ses deux fils et de son valet, qui avaient chassé sur la terre de Bussières, dépendant de l'abbaye de Saint-Faron de Meaux; — 27 avril 1760, arrêt portant règlement des coupes ordinaires des bois de la forêt de : Jouy contenant 4,922 arpents 56 perches, dont 1,546 arpents 83 perches en 52 pièces, très éloignées les unes des autres, qui appartiennent au Roi; — Sourdun de la contenance de 3,420 arpents 80 perches, parmi lesquels 944 arpents, en 42 pièces, sont également éloignées les unes des autres; — et du buisson de Ferrières, ayant une superficie de 489 arpents 98 perches, sur lesquels Sa Majesté possède 257 arpents 98 perches, en 9 pièces, le tout suivant le mesurage fait en 1751; — 13 mai, vente de 31 arpents

Digitized by Google

50 perches de bois faisant partie de la réserve apposée dans ceux de l'abbaye de Jouy, pour, le prix, être employé aux réparations de l'église, et remplacement de cette portion de réserve dans les coupes ordinaires desdits bois, suivant la requête de M. Louis-Guy Guérapin de Vauréal, évêque de Rennes, abbé commendataire de l'abbaye susdite, et de ses religieux qui ont exposé au Roi « que de-» puis quelques mois le gros mur de closture de l'église, » du costé de la maison conventuelle, et les gros pilliers » de la nef et du cœur du même costé, ont tassé si consi-» dérablement que ladite église, qui est un des plus beaux » et des plus vastes monuments du XIIIe siècle, a été dans » le danger d'une chute prochaine. Les suppliants y ont » apporté tous les secours possibles, tant par des étaye-» ments que par des reprises sous les fondations, » etc.; — décharge accordée aux nommés Lhuillier aîné, et Lhuillier jeune, marchands de bois à Villeneuve-le-Comte, de l'amende de 7,300 livres prononcée contre eux, en la Maîtrise de Crécy, pour avoir coupé, en délit, 146 baliveaux dans les bois de l'abbaye du Pont-aux-Dames, et modère à 1,000 livres la restitution de pareille somme de 7,300 livres envers les religieuses de cette abbaye, etc.

N° 2137. (Registre.) — In-folio, papier; 465 feuillets. (Tome 63.)

1761. — Eaux et Forêts. — Du 20 janvier, arrêt qui renouvelle les défenses portées par les ordonnances, de chasser aux cerfs, biches et faons; fait défenses à toutes personnes, autres que les propriétaires des seigneuries et hauts justiciers, de faire chasser dans les bois de la Brie, et ordonne l'établissement de quatre gardes à pied pour la conservation de ces bois; — confirmation des abbesse et religieuses du Lys dans leur droit de chauffage, à 120 cordes par an, à prendre dans la forêt de Fontainebleau; — 8 mars, maintenue de M. Peiraine de Moras, ministre d'État, dans la propriété, justice et seigneurie à lui appartenant, sur des portions de routes percées dans ses bois, par ordre du Roi, à la charge de les entretenir à ses frais; — 2 avril, ouverture d'une route à travers les bois de l'évêché de Meaux, pour la communication générale du grand chemin de Meaux au parc d'en haut de Montceaux, dans la longueur de 593 toises 4 pieds; — 24 mai 1761, ouverture de nouvelles routes dans la Brie, pour la commodité des chasses du Roi, savoir : le prolongement de la grande route de Pontcarré, en partant du carrefour étant dans la forêt de La Léchelle, et tendant à la route qui est en face du château de La Grange-le-Roi, une route à travers les terres des particuliers depuis le carrefour de Gretz, jusqu'à la route ci-devant ouverte dans les bois, et tendant au village de Chevry, et depuis l'extrémité de cette route jusqu'au même village, et de ce lieu aux bois du Parc, ceux-ci compris, avec remboursement ou indemnité aux propriétaires de fonds; — confirmation des religieuses du Pont-aux-Dames dans la jouissance de 60 cordes de bois à prendre dans la forêt de Crécy; — 1er août, arrêt qui fixe à 6,000 livres l'indemnité due à M. Chauvelin, ancien garde des sceaux de France, à raison de l'ouverture de routes pour les chasses dans la forêt de La Léchelle et dans les bois du Parc, dont il jouissait à titre d'engagement; — 25 août, maintien du sieur Michel Huerne de Presles, écuyer, dans la possession de 80 arpents de bois acquis par ses auteurs, de l'abbaye du Pont-aux-Dames; le reçoit appelant d'une sentence de M. de La Faluère, ci-devant grand maître des Eaux et Forêts du département de Paris, et la déclare nulle; — 22 novembre, indemnité de la somme de 1,614 livres 14 sous accordée à M. Amyot, conseiller honoraire en Parlement, propriétaire du domaine de La Chauvennerie, près Ozoner-le-Voulgis, à l'occasion des travaux faits pour la confection des routes ordonnées par le Roi, dans la Brie, etc.

N° 2138. (Registre.) — In-folio, papier; 568 feuillets. (Tome 64.)

1762. — Eaux et Forêts. — Du 12 janvier, décharge accordée : aux maires et échevins de La Ferté-sous-Jouarre, d'une amende de 3,000 livres prononcée contre eux, par la Maîtrise de Crécy, pour avoir fait abattre les ormes plantés sur les pâtis, servant de promenades et de décoration à la ville, ce qui leur avait été permis antérieurement, suivant arrêt du 11 janvier 1724; — au nommé Denis Truet, plâtrier à Chaton, de la somme de 1,000 livres envers le Roi, et de pareille somme envers les habitants de Vendrest, pour avoir établi une plâtrière sur un pâtis du lieu; — 16 mars, permission, aux habitants de Nangis, de couper 262 arbres épars, dans les fossés et sur les remparts, pour en employer le prix en réparations du pavage et des puits communs de la ville, à la charge de planter pareil nombre, au moins, de jeunes arbres de bonnes essences; de les entretenir en bon état pendant cinq ans, etc.; — 13 mars, arrêt qui ordonne qu'au moyen du remboursement fait par le sieur François-Joseph Lelièvre, chevalier, marquis de La Grange et de Sourille, lieutenant des mousquetaires de la 2e compagnie, au sieur Chéron, entrepreneur des travaux du Roi, de l'achat et des frais de plantation des arbres sur le bord de la route continuée dans l'avenue du château de La Grange jusqu'au chemin de Brie à Guignes; ledit sieur de La Grange demeurera propriétaire des arbres dont il s'agit, à la charge de les remplacer lorsqu'il en manquera; — 2 mai, prolongation de la route royale jusqu'à la forêt de Crécy, et

Digitized by Google

nettoiement de quatre anciennes routes ouvertes autrefois pour les chasses du roi Louis XIII; — 15 juin, ouverture de trois nouvelles routes dans la forêt de Fontainebleau; — modération, à 29 livres 11 sous, des amendes, restitutions et confiscations, prononcées contre les habitants de Voulangis, par plusieurs sentences de la Maîtrise de Crécy, et injonction de se conformer, pour l'exercice de leur droit d'usage dans la forêt de Crécy, à l'état arrêté au Conseil le 2 décembre 1761; — 20 juillet, arrêt qui casse un jugement de la Table de Marbre de Paris, fait défenses aux maire et échevins de la ville de Meaux et officiers des autres villes du royaume, de disposer des arbres étant sur les fossés, remparts et lieux publics des villes, sans permission du Roi; fait mainlevée des bois saisis et décharge les maire et échevins de Meaux des peines encourues pour raison de 46 arbres mentionnés en l'arrêt; — permission, au sieur Hervé Lefèvre Du Quesnoy, commandeur de Beauvais en Gâtinais, de disposer de 445 arbres dans les coupes annuelles de sa commanderie et dans une avenue en dépendant, pour l'indemniser des bois achetés et employés en réparations des bâtiments et usines de ladite commanderie, à la charge de faire planter 600 jeunes ormes dans l'avenue dont il s'agit; — 14 novembre 1762, fixation de l'indemnité due à plusieurs grands maîtres des Eaux et Forêts à l'occasion de l'échange, fait par contrat du 19 mars précédent, entre le Roi et M. le comte d'Eu, de la principauté de Dombes, contre différentes forêts du domaine de la couronne, notamment de celle de Crécy, etc.

N° 2139. (Registre.) — In-folio, papier; 580 feuillets. (Tome 65.)

1763. — Eaux et Forêts. — Arrêts du Conseil d'État rendus en cette matière, pour le département de Paris. — Emploi, dans l'état des bois de Paris de l'ordinaire 1763, d'une somme de 5,684 livres 14 sous 1 denier, sous le nom de Laurent Marchand, entrepreneur des Ponts et Chaussées, pour avoir pavé une partie du chemin pratiqué dans la forêt de Fontainebleau, depuis la croix de Toulouse jusqu'au carrefour de la Boissière; — 2 février, gratification de 3,000 livres accordée à M. Perronet, inspecteur général des Ponts et Chaussées, pour les devis, détails et réceptions d'ouvrages faits depuis 1751 jusques alors, pour la construction de plusieurs chemins jugés nécessaires à la vidange des bois des forêts de Fontainebleau et de Crécy. Ladite gratification a été donnée à M. Perronet, « moins à titre de récompense de son tra» vail, que comme une marque de la satisfaction que Sa Ma» jesté a de ses services, » etc.; — permission, aux prêtres du séminaire de St-Nicolas du Chardonnet, de faire abattre 1,430 pieds d'arbres épars sur les terres et fossés de leur ferme de Villeneuve-le-Comte, pour en employer le prix aux réparations nécessaires à cette ferme et à la maison dont elle dépend, à la charge de planter, en place, 500 jeunes ormes; — 10 juillet, ouverture d'une route dans les bois du chapitre et de l'évêché de Meaux, pour l'utilité des chasses. Le Roi a ordonné que l'arpenteur, chargé de l'alignement de cette route, serait payé à raison de 12 livres par jour; — 12 juillet, arrêt qui casse un jugement du sieur Du Vaucel, grand maître des Eaux et Forêts, et ordonne que les limites et bornes du lieu de Montchaton, appartenant aux dames ci-après nommées, demeureront fixées au fossé qui commence près du chemin de Fontainebleau, tel qu'il est indiqué sur un plan levé en 1716, ainsi que l'ont exposé en leur requête : Marie-Henriette de Beringhen, veuve de François-Pierre de Varennes, seigneur de Kgazon (?) colonel d'infanterie, dame de Bourron et Marlotte; Françoise Auvray, veuve et commune en biens du sieur Eynard, seigneur de Ravannes, Episy, Montigny et du fief des Trembleaux; Louise-Constance Eynard, veuve de Marcellin-François-Zacharie de Selles, écuyer, et Benoite-Marie-Louise Eynard, épouse séparée du sieur comte de L'Hospital, maréchal de camp, filles et héritières dudit sieur Eynard; — décharge accordée au sieur Jean-Pierre Grossier, chapelain de la chapelle Sainte-Anne de Chivres, paroisse de Jaignes en Brie, de l'amende de 3,000 livres prononcée contre lui, en la Maîtrise de Crécy, pour avoir coupé plusieurs baliveaux sans autorisation; — 6 novembre, arrêt qui ordonne la construction des bâtiments nécessaires pour la faculté de Paris et le soulagement des professeurs, dans la place de la nouvelle église de Sainte-Geneviève. Le Roi, voulant accéder au désir des habitants de Paris, a donné son approbation le 2 mai 1757 et a signé le plan qui lui a été présenté, de cet édifice et de la place et rue adjacentes, avec autorisation d'acheter les terrains, bâtiments et maisons utiles à son emplacement, dans lequel ont été compris, entre autres, ceux du collège de Lisieux, etc.

N° 2140. (Registre.) — In-folio, papier; 842 feuillets. (Tome 66.)

1764. — Eaux et Forêts. — Du 23 janvier, suppression de l'office d'arpenteur général des bois du département de Paris, créé aux gages de 300 livres par l'Édit du mois de novembre 1689; liquidation de la finance dudit office et remboursement d'icelle au titulaire, le nommé Claude-Quentin Dubois; — permission, aux habitants de Bois-le-Roi, de faire abattre 200 arbres, sur 6 arpents de bois taillis appartenant à la fabrique, pour réparer l'église; — 21 février, arrêt qui autorise la vente de 135 arpents 55 perches de bois formant la réserve de ceux de l'abbaye

Digitized by Google

Saint-Pierre de Lagny, pour, le prix, être employé à ensemencer, en glands et faînes, les places vagues qui sont dans lesdits bois, et autres aménagements jugés nécessaires, ainsi qu'au payement de ce qui restait dû pour la construction des lieux réguliers de ladite abbaye; — 9 avril, arrêt qui ordonne l'emploi en dépense, dans l'état du Roi, d'une somme de 120,000 livres pour être utilisée à la reconstruction de l'hôtel du gouvernement à Fontainebleau; — 31 juillet, adjudication au rabais du repeuplement, en bois, de 9 arpents 30 perches de terrain usurpés sur la forêt de Fontainebleau, aux triages de la Fossette et des Mares de By, suivant ce qui a été constaté par l'arpentage de Desquinemare, en date du 27 octobre 1718 et par un procès-verbal de bornage du 16 octobre 1750, etc.

N° 2141. (Registre.) — In-folio, papier; 565 feuillets. (Tome 67.)

1765.—Eaux et Forêts. — Du 29 janvier, permission, à M. Louis-Léon Potier, duc de Tresme, pair de France, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de l'Ile de France, de faire abattre 636 arbres (chênes, ormes et pommiers) au-dessous et au-dessus de l'âge de 40 ans, accrus sur 17 arpents de taillis dépendant de la baronnie de Montjai, paroisse de Villevaudé, près Lagny en Brie; — 7 mai 1765, rétablissement des chaussées construites dans les bois de la Brie; entretien de ces chaussées jusqu'en 1772, par le nommé Lesueur, et emploi en dépenses, dans les états des bois de la Généralité de Paris des ordinaires 1765 et 1766, d'une somme de 63,440 livres pour le montant des travaux dont il s'agit; — 16 juillet, ouverture de trois nouvelles routes, de 12 pieds de large, dans la forêt de Fontainebleau; — pose de barrières aux extrémités des quatre grandes routes établies dans les bois de la Brie, sous le règne de Louis XIII, ainsi qu'à toutes celles qui y aboutissent; — 3 décembre, autorisation, aux habitants de Donnemarie, de faire abattre 101 pieds d'ormes formant une promenade, pour en employer le prix à l'ameublement des casernes de la ville, à la charge de planter pareille quantité d'arbres; — 8 décembre, approbation des ordres donnés par M. Du Vaucel, grand maître des Eaux et Forêts du département de Paris, pour le transport, au bourg de Fontainebleau, des châblis et volis de la forêt, occasionnés par un ouragan survenu le 4 octobre précédent, « dont plusieurs embarrassaient tellement les routes » qu'ils nuisaient considérablement aux chasses de Sa » Majesté, » etc.

N° 2142. (Registre.) — In-folio, papier; 779 feuillets écrits. (Tome 68.)

1766. — Eaux et Forêts. — Du 21 janvier, permission, au sieur Lavery, propriétaire, par indivis, de la terre d'Émery, Pontault et Malnoue, de faire couper les arbres de tout âge, mal venant et rabougris, accrus sur une pièce de bois dépendant de ladite terre; — 18 février, autorisation donnée aux doyen, trésorier, chanoines et chapitre de l'église Saint-Martin de Tours, de faire ouvrir une route dans les bois de leur seigneurie de Donnemarie; — 18 mars, permission, aux chevaliers de l'arquebuse de Lagny, de faire abattre une allée d'ormes de leur jardin, pour employer le prix, à en provenir, aux réparations de leur hôtel, à la charge de faire planter ladite allée en jeunes ormes; — rétablissement d'une ancienne route dans la Brie, allant d'Attilly au grand chemin de Brie-Comte-Robert; — permission, aux abbé et religieux de l'abbaye de Rebais, de faire arracher des haies plantées autour de leurs terres et de disposer de 243 pieds d'arbres étant dans ces haies pour, le prix, être employé à la plantation du même nombre d'arbres, et aux réparations des bâtiments, etc.; — 8 juillet, arrêt qui permet aux officiers municipaux de Provins de faire couper 54 ormes épars et 118 peupliers, pour en employer le prix à : réparer le pavé de la grande route dans l'intérieur de la ville, applanir le terrain où étaient lesdits arbres, aux offres d'en replanter une plus grande quantité; — injonction aux propriétaires de bois riverains des routes ouvertes dans la forêt de Jouy, de faire élaguer, dans le délai de trois mois, les bois qui se trouveront sur les bords desdites routes, etc.

N° 2143. (Registre.) — In-folio, papier; 905 feuillets. (Tome 69.)

1767. — Eaux et Forêts. — Du 13 janvier, permission, au sieur de Chamilly, premier valet de chambre du Roi, de faire entrer partie des eaux de la rivière de Bièvre dite des Gobelins, dans un canal situé au bas du jardin potager de sa maison, à la charge de faire curer, toutes les fois qu'il sera nécessaire, les branches de communication de ce canal avec la rivière; — 27 janvier, révocation du règlement fait dans les bois de la communauté de Noyen-sur-Seine, en treize coupes de deux en deux ans, à l'âge de vingt-six ans, et ordonne que lesdites coupes seront, à l'avenir, réglées à l'âge de treize ans; — 10 février, permission au sieur Charles-François Le Boux de la Bapaumerie, lieutenant général civil et de police au bailliage de Montereau-faut-Yonne, de faire construire deux fours : l'un à tuile, l'autre à usage de poterie, sur des héritages à lui appartenant, situés au terroir de Salins; — 12 avril, ouverture de vingt-quatre nouvelles routes dans les bois de la Brie, pour le plaisir et l'utilité des chasses du Roi, en augmentation de celles ordonnées par les arrêts rendus, en son Conseil, les 17 juin 1759, 2 mai 1762, 30 avril 1763 et 27 avril 1766.

Digitized by Google

Veut Sa Majesté que les arpenteurs commis à cet effet, « fassent l'estimation de tous les terrains qui entreront » dans les routes ordonnées par l'arrêt sus-daté, dont ils » dresseront procès-verbal, ainsi que des dédommagements convenus avec les propriétaires sur les terrains » desquels il aura été fait des fouilles pour l'extraction » des matériaux nécessaires à la confection desdites » routes; » — 18 mai, permission, à l'entrepreneur du pavé de Paris, de faire exploiter les grès du rocher dit Cuvier-Châtillon, en la forêt de Fontainebleau, près la Belle-Croix, ainsi qu'il avait été autorisé par un précédent arrêt, en date du 23 mai 1747; à en faire extraire dans les triages du rocher et bas Saint-Germain, « ce qui, pour en faciliter » le transport, avoit occasionné audit entrepreneur la » dépense d'une chaussée pavée, qu'il avoit fait con» struire depuis ledit rocher jusqu'au port de la Cave »; — 11 octobre, prolongation d'une nouvelle route de chasse, à partir de l'une de celle des bois et parc de Croissy, en face du château, jusqu'au Rond-Buisson; — permission, aux habitants de Saint-Martin-des-Champs, de faire couper 90 arbres, sur un arpent de taillis, pour en employer le prix à l'acquisition d'une maison presbytérale, etc.

N° 2144. (Registre.) — In-folio, papier; 727 feuillets. (Tome 70.)

1768. — Eaux et Forêts. — 12 janvier, confirmation du règlement fait dans les bois de l'hôpital général de Provins et permission aux administrateurs de disposer, à mesure des coupes opérées dans ces bois, d'une partie des arbres anciens qui s'y trouvaient; — 9 février, permission, aux doyen, chanoines et chapitre de l'église de Meaux, de faire abattre 500 arbres plantés sur leur censive de Boutigny, pour en appliquer le prix aux réparations des églises et presbytères de Crégy, Changy, Boutigny et Barey; — 13 septembre, autorisation, aux habitants de Monthyon, de faire couper 140 arbres accrus sur des haies dépendant de la fabrique du lieu, dont le prix sera employé à la refonte d'une cloche, à la charge de faire planter pareil nombre de jeunes arbres; — 24 octobre, vente de 49 arbres plantés sur les chaussées et terrains des grand et petit étangs de Sourdun dont les eaux se perdaient par le fait des racines desdits arbres qui, en même temps, détérioraient lesdites chaussées, etc.

N° 2145. (Registre.) — In-folio, papier; 749 feuillets. (Tome 71.)

1769. — Eaux et Forêts. — 17 janvier, permission, aux curé, marguilliers et habitants de la paroisse de Champs-sur-Marne, de faire couper 50 arbres sur 2 arpents 3 quartiers de taillis, appartenant à la fabrique du lieu, pour en employer le prix à réparer l'église et le presbytère; — 24 janvier, arrêt portant autorisation, au frère Barthelémy de Bar, bailli, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de La Croix en Brie, de faire couper 586 arbres dans les bois de sa commanderie, pour en employer le prix en réparations de bâtiments; — permission, aux religieuses de Montmartre, de disposer des bordures qui se trouvaient le long des routes ouvertes dans leurs bois de Roissy en Brie, et de 66 chênes à prendre sur 7 à 8 arpents de bois dépendant de leur terre d'Herbeauvilliers; — 7 mars, arrêt qui autorise les prêtres de l'oratoire établis à Paris, rue Saint-Honoré, de faire défricher un pâtis de 6 arpents dépendant de l'abbaye de Juilly, à la charge de replanter en bois; — 28 mars, permission, aux officiers municipaux de la ville de Meaux, de faire arracher 278 ormes, faisant partie d'une plantation que la ville avait fait établir, et en employer le prix au rétablissement du pavage; — mainlevée, aux habitants de Pont-Carré, des arbres coupés, en délit, sur les prés de la fabrique, et les décharge des peines et amendes encourues par eux; — 8 novembre, arrêt qui ordonne une plantation de 6,000 pieds d'arbres dans la forêt de Fontainebleau, le long des routes du canton dit la Plaine du Rozoir; — fixation à 900 livres de l'entretien des anciennes et des nouvelles routes ouvertes dans les bois de la Brie; — 12 décembre, vente de 43 arpents 76 perches 1/2 de bois, mis en réserve dans ceux de l'abbaye des Bénédictins de Melun, pour en appliquer le prix : à la démolition d'un mur, existant le long du chemin public bordant la rivière de Seine, et reconstruction de ce mur sur un nouvel alignement pour l'élargissement dudit chemin; au détournement du cours des eaux de deux fontaines qui gâtent le même chemin, comme aussi aux réparations à faire tant aux bâtiments de la mense abbatiale, qu'à ceux de la mense conventuelle de ladite abbaye, et le surplus au payement des constructions que les requérants ont été obligés de faire, d'après les nouveaux règlements de leur congrégation, etc.

N° 2146. (Registre.) — In-folio, papier; 658 feuillets. (Tome 72.)

1770. — Eaux et Forêts. — 9 janvier, permission, au sieur Nicolas-Pierre Desnos, chevalier profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Moisy-le-Temple, de faire couper 3,118 arbres, dans les bois de sa commanderie, pour en employer le prix aux réparations des bâtiments; — 23 février, arrêt qui ordonne l'adjudication, au rabais, sur la mise à prix de 100,000 francs, des ouvrages à faire pour la construction, dans la ville de Fontainebleau, des écuries nécessaires au logement de

Digitized by Google

200 chevaux des gardes du Roi, avec chambres et greniers au-dessus, sur un terrain donné à cet effet par Sa Majesté; — 13 mars, autorisation, donnée aux prieur et religieux de l'abbaye de Preuilly, de faire couper sur les bords de leurs quarts de réserve, les arbres propres à faire deux poutres de 32 pieds de long sur 15 à 16 pouces d'équarrissage, et 10 courbes pour la construction d'un pressoir à cidre; — 29 mai, arrêt qui permet à M. Henri-Marie Bernardin de Rosset de Fleury, archevêque de Tours, abbé commendataire de Rebais, ainsi qu'aux prieur et religieux de son abbaye, de faire ouvrir, à travers les bois du Charnoy et des Picards, à eux appartenant, deux routes de 24 pieds de large chacune, lesquelles aboutiront au chemin de Saint-Ouen; — 26 juin, confirmation de la délivrance faite par les officiers de la Maîtrise de Fontainebleau, au sieur Cyprien Guillomeau, charpentier au canal de Versailles, des bois nécessaires à la construction des chaloupes du Roi à Fontainebleau et à Choisy; — 16 octobre, arrêt qui permet à M. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, etc., de faire couper les arbres au-dessus de l'âge de quarante ans, sur deux parties de bois dépendant de la terre de Romaine; onze arpents mis en réserves dans les bois d'Armentières et les arbres dépérissants sur le surplus de ces bois, pour en employer le prix, par préférence, aux frais d'aménagement, façons de fossés et repeuplement, etc.; — permission : au sieur Jean-Nicolas Émangard, commandeur de La Ferté-Gaucher, de faire couper 507 arbres dans les bois de son bénéfice, afin de pouvoir faire opérer des réparations aux bâtiments qui en dépendent; — à M. Jean-Louis de La Marthonie de Caussade, évêque de Meaux, premier aumônier de Madame, de faire abattre trois avenues d'arbres, situées du côté de la cour de son château de Germigny, à la charge de les replanter en jeunes ormes, etc.

N° 2147. (Registre.) — In-folio, papier; 635 feuillets. (Tome 73.)

1771. — Eaux et Forêts. — Du 15 janvier, permission, au sieur Louis Gaudard de Beaulieu, commandeur de Chevru, de faire couper 350 arbres dans les bois de sa commanderie, pour les employer en réparations de bâtiments; — 19 janvier, autorisation donnée au sieur Dominique Lanès de faire établir, sur la rivière de Marne, auprès de la ville de Meaux, au-dessous du pont de l'Échelle, un moulin à bateaux pour moudre les grains qui y seront apportés, suivant la nouvelle méthode économique, aux offres faites, par le susnommé, de payer au domaine du Roi, pour l'emplacement et le cours d'eau, une rente annuelle de 12 livres. (Voir un autre arrêt, en date du 27 mai 1766, qui a permis l'établissement d'un semblable moulin à peu de distance de l'endroit désigné ci-dessus;) — 7 février, ouverture de cinq nouvelles routes, dans les bois de Bourron et de Villiers, à charge d'indemnité envers les propriétaires de fonds; — permission, aux habitants de : Coulommiers, de faire couper 115 arbres sur 2 arpents 80 perches de taillis, appartenant à la fabrique, pour faire réparer l'église et les maisons qui en dépendent; — Claye, de vendre 60 chênes et 3 ormes, pour les aider à renouveler les ornements de leur église; — 9 juillet, arrêt qui permet à M. Louis-Alexandre, duc de La Rochefoucault et de La Roche-Guyon, pair de France, colonel du régiment de la Sarre, de ne réserver, lors de l'exploitation des bois taillis dépendant des terres et seigneuries de La Ferté-sous-Jouarre, de Fay et de Neuvillette, que 16 baliveaux de l'âge, deux anciens, deux modernes de de trois âges et deux de deux âges; — 30 juillet, vente de 18 arpents 90 perches de bois, mis en réserve dans ceux de l'abbaye de Chaumes, pour en employer le prix à la confection du terrier des seigneuries et fiefs en dépendant, en conséquence de la requête présentée au Roi par le sieur Collet, abbé commendataire de l'abbaye sus-dite; — 13 août, permission, aux habitants de Saint-Barthélemy-en-Beaulieu, de faire couper 76 arbres épars et 92 baliveaux anciens pour en employer le prix à la plantation de 150 jeunes ormes et de deux arpents de friche; à réparer l'église et à la construction d'une sacristie; — 24 décembre, arrêt qui autorise M. le marquis de Montesquiou, premier écuyer de M. le comte de Provence, seigneur de Mauperthuis, à faire ouvrir une route de 20 pieds de large, fossés compris, à travers les bois de l'abbaye de Faremoutiers, en prolongement de celle qu'il a fait établir dans ses bois, pour aboutir à la ferme des Essarts, etc.

N° 2148. (Registre.) — In-folio, papier; 614 feuillets. (Tome 74.)

1772. — Eaux et Forêts. — Du 10 mars, arrêt qui décharge les habitants de Vendrest, Dhuisy et Rademont des condamnations prononcées contre eux, par sentences de la Maîtrise de Crécy des 28 octobre 1761 et 15 septembre 1768; ordonne la vente de 76 arpents 84 perches 1/4 de bois, mis en réserve, pour en employer le prix « aux ouvrages les plus instants, à la charge de cha» cune des communautés »; — 14 avril, autorisation, aux religieuses de Faremoutiers, de faire couper, par recepage, une plantation de 156 arpents, faite en 1758 sur les rives des bois de leur abbaye, à la charge de réserver tous les arbres qui se trouvaient parmi les jeunes plants; d'employer le prix provenant dudit recepage aux frais de labour de la plantation; à faire rafraîchir les fossés établis pour l'écoulement des eaux; faire percer, à la suite de

Digitized by Google

la route allant de Villeneuve-le-Comte et depuis celle allant de l'obélisque à Neufmoutiers, une route de 24 pieds de largeur, les fossés compris, pour faciliter la vidange des bois; faire relever les fossés et bomber la route de Fauvinet à Villeneuve-le-Comte, etc., etc.; — permission, aux habitants de Fontenay en Brie, de faire couper 140 pieds d'arbres, sur deux petits cantons de bois appartenant à la fabrique du lieu, pour faire emploi du prix de ces arbres à la réparation de l'église;—décharge accordée aux abbé et religieux de Rebais, d'une amende de 2,853 livres prononcée contre eux, en la Maîtrise de Crécy, le 8 mai 1760, à la charge de payer les frais; — 10 novembre, arrêt portant autorisation aux curé et habitants de la paroisse de Sognolles, de faire couper 400 ormes et peupliers plantés sur le bord des fossés de leur village, pour employer le prix de vente à la plantation de telle quantité de jeunes arbres qui sera jugée nécessaire et aux réparations de l'église du lieu; — décharge accordée au marquis de Vareilles, seigneur du fief des Hautes-Maisons, sis en la paroisse de Montry, des amendes prononcées contre son domestique par sentence de la Maîtrise de Crécy, du 14 septembre 1761, etc.

N° 2149. (Registre.) — In-folio, papier; 505 feuillets. (Tome 75.)

1773. — Eaux et Forêts. — Du 26 janvier, confirmation du règlement fait dans les bois du prieuré de Saint-Ayoul de Provins, et permission de disposer, à mesure des coupes, des arbres au-dessus de l'âge de cinquante ans; — établissement d'un garde général pour surveiller les quatre gardes à pied préposés à la conservation des routes nouvellement ouvertes dans les bois de la Brie; — 9 mars, arrêt qui maintient les habitants de Villecerf, Écuelles et Montarlot dans leurs droits d'usage et pâturage, aux queues des grand et petit étangs de Moret, « ainsi que de couper de l'herbe à la faucille et l'emporter à col, pour la nourriture de leurs bestiaux »; — 21 mars, arrêt qui ordonne le rétablissement d'un grand fossé ouvert pour l'écoulement des eaux dans les bois de la Brie, et l'ouverture de dix nouvelles routes dans lesdits bois en remboursant, aux propriétaires dépossédés, le prix de leurs terrains; — 11 mai 1773, maintien des héritiers de la veuve Gaulthier et de ceux du sieur Vassou dans la possession et jouissance d'une pièce de bois de 9 arpents, située à Cocherel, énoncée dans un aveu et dénombrement de l'année 1617, comme faisant partie du fief de La Fosse; — 13 juin, autorisation, à M. l'évêque de Meaux, de faire ouvrir deux routes dans les bois de son évêché;—30 juillet, arrêt qui, faisant droit sur l'instance d'entre le procureur du Roi en la Maîtrise de Crécy, les habitants de Cocherel, le sieur comte et la dame comtesse d'Harville, homologue une transaction passée le 28 février 1768, entre les derniers; — confirmation du règlement fait dans les bois de la seigneurie de Rozoy en Brie, dépendant du chapitre de Notre-Dame de Paris; — 30 novembre, permission, aux abbesse et religieuses de Faremoutiers, de disposer de deux coupes qui ne devaient être exploitées qu'en 1775 et 1776, à condition de n'exploiter ces coupes que pour moitié et en quatre années, etc.; pour, le prix, être employé au payement de ce qui restait dû à l'entrepreneur de la construction de l'église abbatiale; — du même jour, arrêt qui ordonne la vente de 8 arpents de bois appartenant à la collégiale de Champeaux, pour en employer le prix aux réparations de l'auditoire, des prisons et de divers chemins. (Requête de Durand Vidal, prévôt de ladite collégiale.)

2150. (Registre.)— In-folio, papier; 516 feuillets. (Tome 76.)

1774. — Eaux et Forêts. — Du 11 janvier, permission accordée à M. Antoine-Appolinaire de Morthon de Chabrillan, chevalier, bailli, grand-croix de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Caubins et Morlans, titulaire des membres de Dieu-l'Amant et Balisy, de faire abattre 335 chênes marqués du marteau de l'ordre de Malte, dans les bois de la commanderie de Dieu-l'Amant, à la charge d'en employer le prix aux réparations à faire aux bâtiments de celle de Balisy; — M. Le Camus, seigneur du Martroy et de Chauconin, près Meaux, de faire défricher une pièce de terre d'environ 6 arpents, couverte de buissons, ronces, épines et genêts, dépendant de sa terre de Chauconin, à la charge de faire planter des bois en quinconce, sur ladite pièce de terre; — 1er mars, arrêt qui évoque, au conseil, les appels interjetés par les religieux de l'abbaye de Preuilly, de plusieurs sentences rendues contre eux aux Maîtrises de Fontainebleau et de Provins; modère à 10 livres les amendes de 3,000 livres portées par chacune desdites sentences, et ordonne une nouvelle division des coupes dans les bois de l'abbaye susdite, de manière à ce que ces coupes aboutissent sur la route ouverte en vertu des arrêts du conseil des 13 octobre 1767 et 21 janvier 1772;— 19 juillet, arrêt qui permet aux Bénédictins anglais de la maison de Saint-Edmond, à Paris, unie à la mense conventuelle du prieuré de La Celle en Brie, de faire ouvrir une route de 18 pieds de largeur, compris un fossé de 3 pieds d'ouverture de chaque côté, à commencer de l'angle de la 25e coupe, à l'endroit où aboutit la principale route du bois de Malvoisine, pour continuer jusqu'à l'angle opposé du côté du champ d'Hautefeuille; — 1er novembre, autorisation : au sieur de Vermond, lecteur de la Reine, titulaire

Digitized by Google

de l'abbaye de Saint-Jean du Jard, de faire essarter, dans la largeur de huit pieds, les bois qui se trouvent le long des murs du parc de son abbaye, afin d'y former une route de pareille largeur ; — aux religieuses de Faremoutiers de faire ouvrir, dans les coupes ordinaires des bois dépendant de leur établissement, trois routes dont deux de 20 pieds de largeur chacune, les fossés de trois pieds compris, et la troisième de 15 pieds pour servir de prolongement à la route du bois du May appelé Malvoisine; —15 novembre, nouvel aménagement des bois dépendant de la terre de Montbron appartenant au collège de Montaigu, fondé en l'université de Paris, etc.

N° 2151. (Registre.) — In-folio, papier; 501 feuillets. (Tome 77.)

1775. — Eaux et Forêts. — Du 10 janvier, permission aux : abbé et religieux de Saint-Pierre de Lagny-sur-Marne, de faire exploiter, par forme de recepage, en trois années, neuf des coupes ordinaires des bois dépendant de ladite abbaye, à exploiter depuis 1766 jusqu'en 1774, à raison de trois coupes par année, indépendamment de la coupe ordinaire; — prieur et religieux de la Charité de Paris, de faire abattre 786 pieds d'arbres, épars sur les terres de leur ferme des Corbins, pour en employer le prix à la construction des écuries de cette ferme, à la charge de faire planter 1,000 jeunes arbres; — 5 avril, arrêt qui ordonne la confection des ouvrages nécessaires pour le rétablissement d'un fossé, anciennement ouvert dans la Brie, pour l'écoulement des eaux venant des bois de Plumevert, paroisse d'Ozoir-la-Ferrière, et allant à Chevry; lesdits ouvrages estimés à la somme de 1528 livres quatre sous; — 20 juin, permission, aux directeurs du séminaire des Missions étrangères, établi à Paris, auquel est unie la mense prieurale de Saint-Pierre et Saint-Paul de La Celle, et aux Bénédictins anglais de la maison de Saint-Edmond, à laquelle était unie la mense conventuelle du même prieuré, de faire ouvrir deux routes de 14 pieds de largeur, l'une dans les bois de la mense prieurale, l'autre dans les bois en réserve indivis entre le séminaire et les religieux susdits; — approbation de l'adjudication, faite par les officiers de la Maîtrise de Fontainebleau, des bois essartés dans l'alignement du chemin qui a été formé pour adoucir la pente de la montagne de Chailly, dans la forêt de Fontainebleau; — 1er août, permission, aux maire et échevins de la ville de Bray-sur-Seine, d'abattre 46 ormes dépérissants plantés sur une des deux buttes qui se trouvent à l'entrée de ladite ville, à la charge d'en employer le prix, qui en proviendra, au payement des dépenses à faire pour aplanir les deux buttes dont il s'agit, et aux frais de la plantation, sur le même terrain, de pareille quantité, au moins, de jeunes arbres de bonne essence, etc.

N° 2152. (Registre.) — In-folio, papier; 549 feuillets. (Tome 78.)

1776. — Eaux et Forêts. — Arrêts du conseil d'État et autres actes rendus en cette matière pour le département de Paris. — Du 23 janvier, permission donnée : au sieur Tonnelier, curé de Saint-Sauveur-lez-Bray, de faire abattre 90 peupliers plantés sur les terres de sa cure, pour en employer le prix aux réparations et augmentations à faire au presbytère du lieu, et, en outre, à faire planter 90 jeunes arbres de bonne essence; — aux supérieur et directeur du séminaire des missions étrangères de faire abattre 260 ormes épars sur une pièce de terre, appelée le Patu (Pâtis?) joignant le prieuré de La Celle, à la charge de faire réparer la bibliothèque dudit séminaire, avec le prix à provenir de la vente desdits ormes (27 février); — à la dame Gertrude-Constance Des Vergers de Mauperthuis, veuve de M. Jean-Baptiste Berment de La Martinière, ci-devant lieutenant du Roi à La Guadeloupe, dame de Passy en Brie, de faire défricher deux cantons de bois contenant ensemble 6 arpents 1/2, pour en réduire le fonds en telle genre de culture que bon lui semblera; — aux fabriciens de la paroisse Saint-Martin de Signy, de faire abattre 25 chênes et ormes, épars autour de différentes pièces de terre, afin de faire, avec le prix à provenir de la vente de ces arbres, refondre les cloches de l'église du lieu (23 juillet); — du 24 août, acceptation des offres faites par le nommé Pierre-Claude-Liesse Desagneaux, de continuer les ouvrages nécessaires à l'entretien annuel des routes ouvertes dans les bois de la Brie, moyennant la somme de 2,200 livres, etc.

N° 2153. (Registre.) — In-folio, papier; 507 feuillets. (Tome 79.)

1777. — Eaux et Forêts. — Du 11 mars, permission accordée aux prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Pierre de Rebais, de faire couper un canton de bois de 4 arpents, situé sur le territoire de Saint-Léger, à la charge d'en employer le prix à achever les bâtiments dont la construction a été entreprise pour servir au logement des élèves de l'école royale militaire; — 25 mars, autorisation au sieur Jean-Pierre Grossier, titulaire de la chapelle de Beaumarchais, paroisse des Chapelles-Bourbon, de faire couper, en trois ans, 300 arbres anciens et dépérissants, situés sur un canton de bois de 5 arpents, pour, le prix à provenir de la vente de ces arbres, être employé au marnage d'une partie des terres de ladite chapelle; — 6 avril, rétablissement des ponceaux, barrières et poteaux des routes ouvertes dans les bois de la Brie; — 15 avril, per-

Digitized by Google

mission, aux curé et marguilliers de Jouy-le-Châtel, de faire abattre 380 arbres, chênes et ormes, plantés sur les dépendances d'une ferme appartenant à la fabrique de l'église du lieu, pour en employer le prix aux réparations des bâtiments de cette ferme; — 17 juin, arrêt ordonnant la vente de 5,400 arbres épars sur les terres des fermes dépendant de l'abbaye de Barbeaux, et de 8 arpents d'accrues à la charge, par l'adjudicataire, de remettre le montant de son adjudication entre les mains du receveur général des domaines de la Généralité de Paris, pour être employé, sur les ordonnances du grand maître, au payement des ouvrages, mentionnés au devis estimatif du 16 décembre 1776, entrepris pour le rétablissement des bâtiments de ladite abbaye; — 19 juillet, arrêt qui ordonne que « les arbres nécessaires pour le *Mai* et la plan» tation d'icelui, dans la cour du Palais, à Paris, seront » délivrés anuellement, dans le bois de Vincennes, aux » officiers de la Bazoche, par ceux de la Maîtrise particu» lière des Eaux et Forêts de la ville de Paris; » ladite délivrance avait lieu précédemment en la forêt de Bondy, avant la cession qui en a été faite, par le Roi, à M. le duc d'Orléans, en échange des principautés de La Roche-sur-Yon et du Luc; — 12 août, autorisation, aux habitants de Vaudoy, de faire couper 70 baliveaux pour en employer le prix à la construction d'une maison destinée au vicaire de leur paroisse; — 30 septembre, arrêt qui ordonne la vente de 140 arpents 80 perches de bois, pour servir au payement des ouvrages d'agrandissement de l'église, à ouvrir des fossés pour dessécher les bois et les pâturages de la communauté, planter des arbres sur les bords desdits fossés et enfin pour la construction d'une maison vicariale. (La localite n'est pas indiquée.)

N° 2154. (Registre.) — In-folio, papier; 445 feuillets. (Tome 80.)

1778. — Eaux et Forêts. — Autorisations accordées, aux ci-après nommés, d'abattre des arbres épars ou des bois pour employer le prix des ventes en réparations de bâtiments, savoir : à M. Claude Rouvroy de Saint-Simon, chevalier profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, commandeur de Maison-Neuve-sous-Coulommiers (1,123 arbres à prendre sur les coupes de ses bois); — aux prieure et religieuses de Noëfort, établies à Meaux (209 arbres épars sur les terres de leur ferme de Montdenis, 10 arpents de bois dans le ressort de la Maîtrise de Crécy, etc.); — à M. Barthélemy de Bar, chevalier, bailli, grand croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de La Croix-en-Brie (533 arbres sis sur les bordures, lisières et places vagues des bois de sa commanderie); — aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu (Saint-Jacques) de Melun, (coupe de 15 arpents de bois mis en réserve, dans ceux de l'établissement); — le sieur Guépin, titulaire de la chapelle de Chambergeot, etc.; — décharge accordée au sieur de La Barre, seigneur de La Commune, d'une amende de 3,000 livres prononcée contre lui par la Maîtrise de Fontainebleau, le 1er octobre 1777, à la condition de payer les frais; — arrêt qui, sur la requête du sieur Joseph-François-Xavier Rigaud, vicaire général de Cambray, visiteur des religieuses Carmélites de France et titulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Chaumes, ordonne l'ouverture de six routes, d'une toise de largeur chacune, dans le canton de bois dit de Crénil; — 29 décembre, permission, aux habitants de Chartrettes, de faire arracher plusieurs petits cantons de bois accrus au milieu des terres labourables de leur communauté, etc.

N° 2155. (Registre.) — In-folio, papier; 451 feuillets. (Tome 81.)

1779. — Eaux et Forêts. — Du 2 février, permission, aux Minimes de Crécy, de faire abattre 30 ormes épars sur les terres de leur ferme de Fublaines, et 30 baliveaux des plus anciens parmi ceux épars et dépérissants sur un clos de 14 arpents, situé au meme lieu, pour être employés aux réparations à faire aux planchers de ladite ferme; — 23 février, injonction aux abbesse et religieuses de Notre-Dame de Soissons, de justifier, par titres, de la propriété d'une pièce de terre située à Bassevelle, sur laquelle existaient douze arbres dont elles sollicitaient l'arrachage; — 2 mars, confirmation du règlement fait dans les bois de la communauté d'Ozouer-le-Voulgis; — 9 mars, arrêt qui ordonne qu'une requête de M. Alexandre de Montmorency, prince de Robecq, premier baron chrétien de France, grand d'Espagne de 1re classe, comte d'Estaires, marquis de Morbecque, gouverneur de la ville d'Aires, lieutenant général des armées du Roi, sera communiquée aux habitants de Pontault; — 23 mars, permission, aux officiers municipaux de la ville de Meaux, de faire abattre 296 arbres composant les promenades appelées le Filoir et la Raquette, pour en employer le prix à la reconstruction de la porte Saint-Rémy, et à la construction, sur l'un des côtés de cette porte, d'un bâtiment symétrique et conforme à celui de l'arquebuse, et de faire planter, sur les mêmes promenades, au moins le même nombre de jeunes ormes; — arrêt autorisant les abbesse, prieure et religieuses de Faremoutiers, à vendre, en quatre années, 315 arpents de bois mis en réserve, pour en employer le prix au payement des ouvrages à faire à l'infirmerie et aux autres bâtiments de l'abbaye; — 2 novembre, nouvel aménagement des bois du prieuré-cure de la paroisse Saint-Romain de La Ferté-Gaucher, etc.

Digitized by Google

N° 2156. (Registre.) — In-folio, papier; 480 feuillets. (Tome 82.)

1780. — Eaux et Forêts. — Du 12 janvier, arrêt autorisant la vente des arbres plantés en forme de quinconce, au carrefour de la Croix-de-Toulouse, plantés vingt ans avant pour décorer ce carrefour, lieu habituel du rendez-vous des chasses royales; — 1er février, permission, aux habitants de Nangis, de disposer de 50 vieux ormes plantés sur les terrains communs de la ville, à la charge d'en employer le prix en frais de plantation de jeunes arbres de bonne essence, et en réparations du pavage de ladite ville; — 8 février, arrêt qui ordonne la vente de 59 arpents 1 perche de bois faisant partie de la réserve apposée dans ceux de l'abbaye du Lys, savoir : 17 arpents 96 perches situés à La Croix en Brie, et 41 arpents 5 perches, appelés les bois d'Étrangleveaux, au territoire de Dammarie, pour, le prix, en être employé au payement des réparations à faire tant aux conduites des eaux de l'abbaye, qu'aux murs de clôture et aux bâtiments qui en dépendent; — 14 mars, arrêt semblable concernant l'abbaye d'Hermières. (Réparations aux bâtiments, à l'église, à un pont et aux fermes de l'établissement.) — 11 avril, permission, aux habitants de Bazoches, de disposer de 907 arbres répandus sur les fossés qui entourent le village et sur les terres de la fabrique, pour en employer le prix à la plantation de 1,000 jeunes arbres et à la construction d'une maison d'école sur l'emplacement d'un ancien cimetière; — 2 mai, arrêt qui ordonne les alignements nécessaires pour donner 14 toises de largeur à la route de Paris, depuis l'entrée du Bas-Bréau, après la plaine de Chailly, jusqu'à Fontainebleau; — 20 juillet, refus fait aux habitants de Thomery de défricher 150 arpents de bois pour être mis en culture, etc.

N° 2157. (Registre.) — In-folio, papier; 465 feuillets. (Tome 83.)

1781. — Eaux et Forêts. — Du 13 février, arrêt qui ordonne la vente de 200 arpents de bois, faisant partie de la réserve apposée dans ceux de la mense abbatiale de l'abbaye de Barbeaux, pour, le prix, être employé au payement des ouvrages à faire pour la reconstruction de ladite mense et aux bâtiments des fermes qui en dépendent; — 1er mai, arrêt qui : faisant droit sur l'instance d'entre le prince de Robecq et les habitants de la communauté de Pontault, déboute le premier de ses demandes, fait main-levée à cette communauté de l'opposition formée par le sieur comte de Polignac, ancien seigneur dudit Pontault, etc.; — ordonne que la somme de 1,000 livres à laquelle a été modérée l'amende prononcée contre les habitants de Vendrest, Dhuisy et Rademont, par la Maîtrise particulière de Crécy, le 8 septembre 1768, ensemble les 8 sous pour livre de ladite somme, sera distribuée aux habitants du hameau de Troussevache, dont les maisons ont été incendiées;—10 juillet, vente de 803 ormes épars sur deux chemins allant de Chaumes à Guignes et à Beauvoir, dépendant de l'abbaye de Chaumes; — 2 octobre, arrêt qui, sans s'arrêter à la demande de M. le duc d'Orléans, ordonne la vente, au profit du Roi, d'un canton de bois de 50 arpents dépendant de la seigneurie du Mée-le-Maréchal; — 13 novembre, révocation du règlement fait pour les bois de Meaux, dépendant du chapitre Saint-Étienne de cette ville, etc.

N° 2158. (Registre.) — In-folio, papier; 452 feuillets. (Tome 84.)

1782. — Eaux et Forêts. — Du 5 février, permission : à l'évêque de Meaux de disposer de 200 arbres épars sur un petit canton de bois de sa ferme du Mant, et le long des étangs, terres, buissons, etc., pour, le prix, être employé en plantations, façons de fossés et autres travaux; — aux prieur et religieux du couvent des Augustins de Pomponne, près Lagny, de disposer de 116 arbres épars dans leur clos, à la charge d'employer le prix de ces arbres à la construction d'un mur autour dudit clos, et de faire planter 116 jeunes arbres de bonne essence, etc.; — 23 juillet, arrêt qui modère à 10 livres l'amende de 3,000 livres prononcée contre les curé, marguilliers et habitants de la paroisse de Neufmoutiers, par sentence de la Maîtrise particulière de Crécy, du 26 février 1782; — 12 septembre, permission donnée au sieur Faure de La Pérouse, entrepreneur des Ponts et Chaussées, de faire défricher 12 arpents de bois, situés au bord de la route de Brie à Melun, pour en employer le fond en tel genre de culture que bon lui semblera; — 8 octobre, arrêt qui ordonne la vente de 140 arpents de bois ci-devant mis en réserve dans la forêt de Bondy, et appartenant à l'abbaye de Chelles, pour, le prix, être employé à divers travaux, notamment à la confection du pavé de Chelles à Montfermeil, etc.; — 19 décembre, délivrance, aux entrepreneurs des repeuplements de la forêt de Fontainebleau, de 7 arpents de futaie, au triage de la Tranchée, près les parquets de Montigny, pour, le bois à en provenir, être employé à faire des treillages, etc.

N° 2159. (Registre.) — In-folio, papier; 569 feuillets. (Tome 85.)

1783. — Eaux et Forêts. — Du 6 février, fixation à 140 livres argent de Lorraine, chacun des 217 arpents des délivrances à faire au sieur Falatieu, dans la forêt de Darnay, pour le *roulis* de sa manufacture de fer blanc;—

Digitized by Google

11 février, permission, à M. Simon-Zacharie de Palerne, seigneur de Montgermont, de faire construire un moulin sur la rivière d'École, près son embouchure dans la Seine, laquelle rivière fut accordée à l'un de ses prédécesseurs, par le roy Henri IV, depuis le pont de Dannemois jusqu'à sa dite embouchure; — aux habitants de Rebais de disposer de 104 arbres plantés et accrus dans les fossés de la ville, pour employer le prix de ces arbres à faire combler lesdits fossés, faire applanir le terrain et replanter pareille quantité de jeunes arbres; — au sieur Sauvage, titulaire du prieuré-cure d'Amponville, de faire abattre 334 arbres épars sur les terres du domaine du même nom, à la condition de faire replanter 400 jeunes arbres, et de faire réparer les murs du château dudit lieu;—du 5 juin, arrêt qui ordonne la visite des rivières du Loing et d'Yonne, ainsi que de leurs affluents, afin de déterminer les moyens de les rendre flottables, et pourvoir à l'approvisionnement de Paris; — vente de 27 arpents de bois, mis en réserve dans ceux de la communauté de Roissy en Brie, pour en employer le prix aux réparations du presbytère, à la construction d'une fontaine publique, d'un lavoir et d'un abreuvoir pour la communauté; — 23 septembre, permission au sieur Lécuyer de faire construire un moulin sur la rivière de Voulzie, au gué de Chalmaison, seigneurie de Jutigny, en un terrain acquis du sieur marquis de Cullant, par le permissionnaire; — autorisation aux sieurs Maurevert et Garnaut, titulaires des chapelles fondées à Blandy et desservies à Villars, de vendre 9 arpents de bois pour réparer lesdites chapelles, etc.

N° 2160. (Registre.) — In-folio, papier; 545 feuillets. (Tome 86.)

1784. — Eaux et Forêts. — Du 6 mars, arrêt qui a débouté le procureur du Roi de la Maîtrise de Crécy et a maintenu le sieur Desfontaines Du François dans la pleine propriété de 200 arpents de bois dits le Tiers-le-Roi et les Sabotières; — 18 mai, permission, aux habitants de Villeneuve-sur-Bellot, de disposer de 57 arbres sur les biens de la fabrique, à la charge d'en faire planter 150 jeunes, de faire refondre leur cloche et de réparer l'église dudit lieu; — 19 juillet, ouverture d'une nouvelle route, dans la forêt de Fontainebleau, pour la commodité des chasses et pour rendre la promenade de la Reine et de la famille royale plus agréable; ladite route ouverte au triage du Mont-Ussy, partant de la croix d'Augas, pour aboutir au triage du Gros-Fouteau, et de là aller joindre le grand chemin de Paris; — 21 septembre, arrêt qui ordonne la vente de 13 arpents de bois en réserve dans ceux de l'abbaye de Notre-Dame de Jouy, ainsi que des arbres de l'allée de Quincy et de ceux épars sur la garenne de Nouas, pour, le prix, être employé au payement de la somme de 6,061 livres 16 sous restant dûe à l'entrepreneur de la construction des bâtiments du dortoir; aux frais d'établissement des fossés à faire autour du quart en réserve, et enfin aux réparations à faire à l'église, à la sacristie, aux maisons abbatiale et conventuelle, etc., etc.;—25 septembre, approbation de la plantation en bois de 4 arpents 72 perches de terrain au triage de la plaine de Bois-le-Roi, de la clôture de ce terrain par un treillage, ainsi que de la construction d'un pavillon au milieu; — 21 décembre, arrêt portant concession à perpétuité, au prince de Conti, des grand et petit parc de Montceaux, moyennant une redevance annuelle de 2,000 livres, et, en outre, de la rente due par le trésor royal au curé de la paroisse, à la charge aussi des réparations et de l'entretien de l'église, etc.

N° 2161. (Registre.) — In-folio, papier; 490 feuillets. (Tome 87.)

1785. — Du 11 janvier, indemnité de 784 livres accordée au sieur Guillaume Richard, pour le prix de 52 arpents 33 perches de taillis, faisant partie de la forêt du Mée-le-Maréchal, vendus à tort au profit du Roi; — règlement pour les chasses au loup et maintient du grand louvetier « dans le droit de chasser, de faire chasser aux » loups, louves, blaireaux et autres bêtes nuisibles, par » lui, ses lieutenans, sergens-louvetiers et autres qu'il » pourra commettre, à cors et à cris, force de chiens, et » avec toutes sortes d'armes, bâtons et pièges, filets et » engins, tant dedans que dehors les bois, buissons, fo- » rêts, en quelque lieu que ce soit dans le royaume, » etc.; — 25 janvier, arrêt qui ordonne la vente des réserves apposées dans les bois de l'abbaye de Preuilly, pour, le prix, être employé en frais de repeuplement des places vaines et vagues existant dans ces bois et ensuite aux réparations et ouvrages indispensables à faire aux bâtiments des deux menses; — permet l'ouverture d'une route de 30 pieds de largeur pour aboutir au grand chemin de Montereau, Donnemarie et Nangis, afin de faciliter la vidange de chaque coupe des trois quarts des bois aménagés; — 26 juillet, confirmation du règlement ci-devant fait dans les bois de Signy-Signets, et permission d'exploiter, à mesure des coupes ordinaires desdits bois, les arbres anciens; — 13 décembre, arrêt ordonnant la vente de 26 arpents 83 perches des mêmes bois pour en appliquer le prix à : l'ouverture des fossés, à la plantation des anciens chemins, ainsi que des places vaines et vagues, à l'établissement de trois routes de 18 pieds de largeur, fossés compris, etc.

Digitized by Google

N° 2162. (Registre.) — In-folio, papier; 397 feuilets. (Tome 88.)

1786. — Eaux et Forêts. — Du 19 janvier, approbation des plantations et autres ouvrages faits dans la forêt de Fontainebleau, et ordonnancement du payement de la somme de 236,193 livres 5 deniers, sur l'état des bois de la Généralité de Paris; — révocation de l'aménagement précédemment introduit dans les bois de l'abbaye du Pont-aux-Dames, etc.; — permission à M. François-Thérèse de Géraldin, chevalier profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Maison-Neuve sous Coulommiers, de faire couper 1,462 chênes, ainsi que les ormes et tilleuls plantés tant en avennes qu'en quinconce, ces derniers propres à brûler seulement, et les premiers destinés à être vendus et le prix, à en provenir, employé aux réparations des bâtiments de ladite commanderie; — 11 juillet, arrêt ordonnant la vente de 53 arpents de la réserve des bois du prieuré de Reuil pour, le prix, être employé, par préférence, au rétablissement et à la confection des fossés nécessaires pour clore lesdits bois et en interdire l'entrée aux bestiaux; lesquels fossés seront de la largeur et de la profondeur prescrites par l'article 4 du titre XXII de l'ordonnance des Eaux et Forêts du mois d'août 1669; aux frais de la plantation, en bois de bonne essence, tant des 18 arpents des friches de Tarteray, dépendant de la mense abbatiale, que de 90 arpents de pareilles friches sis à la montagne de Vaux, dépendant de la mense conventuelle dudit prieuré, et ensuite aux réparations à faire aux églises, maisons, fermes, moulins et bâtiments, etc.; — 13 septembre, approbation, par le Roi, des plan, devis et détails estimatifs dressés par les sieurs Potain et Rousseau, contrôleur et inspecteur des bâtiments de la couronne, pour la construction, à Fontainebleau, sur un terrain offert par le maréchal de Noailles, destiné au logement des gardes du corps de Sa Majesté; — vente de 50 arpents de bois de la réserve de ceux de l'abbaye de Barbeaux, pour en employer le prix au payement des travaux de reconstruction de l'établissement, etc.

N° 2163. (Registre.) — In-folio, papier; 368 feuillets. (Tome 89.)

1787. — Eaux et Forêts. — Du 9 janvier, permission, aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu de La Ferté-Gaucher, de disposer d'un canton de bois, aux charges énoncées en l'arrêt lequel ordonne en outre, la division de ce canton en six coupes de trois en trois ans; — 3 juin, approbation de l'acquisition des pépinières établies, par les entrepreneurs des repeuplements, dans les forêts de Saint-Germain, Fontainebleau et bois de Boulogne, savoir : pour ce dernier aux sieurs Deroy et Chéron, 13,932 livres 10 sous; aux sieurs Chéron et Delalande, pour la forêt de Saint-Germain, 6,177 livres 12 sous, et aux premiers nommés, pour la forêt de Fontainebleau, 34,541 livres 11 sous, etc.; — 23 juin, arrêt qui accorde au sieur Le Rasle, ancien professeur de droit en l'université de Bourges, chargé alors des affaires contentieuses au département des Eaux et Forêts, une somme de 9,000 livres, payable en trois ans, pour porter à sa perfection une nouvelle édition du *Dictionnaire raisonné des Eaux et Forêts*, cédé au Roi par le sieur Chaillaud, ci-devant son procureur en la maîtrise de Rennes, ensuite de la renonciation à la propriété de cet ouvrage, moyennant 1,200 livres, par les sieurs Knapen, Belin, Dupuis et dame Delaguette, née de La Rochelle; — 24 juillet, arrêt qui prescrit la vérification de la rivière de Balory et de ses affluents, depuis sa source jusqu'à son embouchure, ainsi que l'examen des travaux à faire pour en assurer le libre cours; ledit arrêt rendu pour les propriétaires ou locataires des moulins : de Follet, de Forges, de Pessart, Moulin-Neuf, Moulin-Paillard et moulin d'Oyson, appartenant à la commanderie de Savigny-le-Temple, à la seigneurie de Nandy, à la baronnie de Saint-Port, au marquis de Mithon, seigneur de La Grange-la-Prévôte, à M. François Perrault, négociant, entrepreneur d'une manufacture de lacets établie, avec privilège exclusif, au village de Saint-Port, par lettres patentes dûment enregistrées, etc.

N° 2164. (Registre.) — In-folio, papier; 458 feuillets. (Tome 90.)

1788. — Eaux et Forêts. — Arrêt qui ordonne le rétablissement du chemin couvert, dit de Boulins à Montereau, pour faciliter le transport des bois exploités annuellement dans les environs d'Echou-Boulins, et qui servent principalement à l'approvisionnement de Paris; — vente de 78 arpents de bois mis en réserve dans ceux du chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, au territoire de Féricy, pour, le prix, en être employé principalement aux réparations des bâtiments composant les deux fermes dudit Féricy, à la reconstruction d'une maison sise au faubourg Saint-Germain à Paris, etc.; — 23 février, ouverture et redressement de plusieurs routes dans les bois de Chigny et de Maulny appartenant à l'abbaye de Saint-Pierre de Lagny; — homologation d'un contrat d'échange passé, le 11 novembre 1787, entre les habitants de Chevry et le sieur Chenot, de 4 arpents 46 perches 8 pieds, cédés par lui à la communauté desdits habitants; — ouverture de huit nouvelles routes, de 18 pieds de largeur, dans les bois de Valence pour la commodité des chasses de Sa Majesté, tant dans ces bois que dans la forêt de Villefermoy et autres bois voisins; et élargissement, à 30 pieds, de la

Digitized by Google

route royale partant du bord de la Seine, à Valvins, pour aller aboutir aux bois de Montigny; à la charge, par le Roi, de rembourser aux propriétaires la valeur du fonds et superficie des terrains nécessaires à l'ouverture des routes nouvelles et à l'élargissement de la route royale, et de les indemniser pour raison des fouilles et extraction de la pierre, du sable et autres matériaux à employer dans les travaux indiqués au devis dressé à cet effet; — permission, aux abbesse et religieuses de Chelles, de disposer de 1,500 pieds d'arbres épars sur des chemins de traverse fort étroits, sur la nouvelle route d'Allemagne, etc., à la charge d'employer le prix, qui en proviendra, par préférence aux frais de la plantation, sur les terres de l'abbaye, de 2,500 jeunes arbres, et le surplus aux ouvrages à faire pour défoncer, et mettre en valeur l'ancienne route d'Allemagne dont le terrain a été concédé auxdites religieuses, en remplacement de celui pris sur leurs possessions pour la nouvelle route, etc.

N° 2165. (Registre.)— In-folio, papier; 395 feuillets. (Tome 91.)

1789. — Eaux et Forêts. — Du 24 janvier, confirmation du règlement fait dans les bois dépendant du prieuré de Notre-Dame du Cormier, dont était titulaire le sieur Jean-Baptiste-Nicolas Jardin, chantre, dignitaire du chapitre de Saint-Louis du Louvre; — 21 février, permission, au sieur Gréban de Suzy, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, de faire couper, par recepage et sans aucune réserve de baliveaux, 20 arpents de bois, en deux cantons, qu'il possédait sur son domaine et fief des Agneaux, paroisse d'Ozoir-la-Ferrière; à la charge, par ledit sieur Gréban, de faire veiller soigneusement à la conservation de ces bois et de les entretenir en bon état, sans pouvoir, sous aucun prétexte, en dénaturer le fonds; — 28 mars, arrêt interprétatif de celui du 11 mars 1783, ordonnant que les deniers provenant de la vente de 1,262 arbres épars sur les biens de l'Hôtel-Dieu de Meaux, seront remis ès mains des administrateurs de l'établissement pour les remplir des frais de plantations, constructions et réparations par eux faites; — 9 mai, permission au sieur Noël « de faire convertir, en » moulins à blé, les moulins à scier le bois à la manière » hollandaise, qui lui appartiennent sur la rivière du » Loing, à Moret, près Fontainebleau; »— 13 septembre, arrêt qui, sur la requête des sieurs Gerdret, Grignet et compagnie, ordonne que, par tel ingénieur commis à cet effet par le sieur de Cheyssac, grand maître des Eaux et Forêts du département de Paris, il sera procédé à la levée du plan des rivières de Juine, d'Etampes, d'Essonnes et de Remaru (?) ainsi qu'à la vérification de leur état, afin de juger de la possibilité ou impossibilité de les rendre flottables ou navigables, etc., etc.

N° 2166. (Registre.) — In-folio, papier; 150 feuillets. (Tome 92.)

1790. — Eaux et Forêts. — Du 10 janvier, arrêt ordonnant la vente de 165 arpents 97 perches de bois situés aux cantons des Brosses des Noëls, de La Chapelle-Véronge, de Launoy, du Jarriel, des Epauches et de La Grange, faisant partie de la réserve apposée dans ceux de l'abbaye de Rebais, pour en employer le prix aux ouvrages à faire tant à la maison abbatiale qu'aux bâtiments de la mense conventuelle, avec retenue du 10e destiné à venir en aide aux pauvres communautés de filles religieuses; — 17 janvier, permission : à M. de La Rochefoucault Du Breuil, abbé commendataire de Preuilly, de disposer d'une pièce de bois d'environ 25 arpents, appelée les Landrecies, dépendant de la mense abbatiale, etc.; — aux habitants de Bray-sur-Seine de faire abattre 138 arbres dépérissants, formant les allées du calvaire de cette ville, pour en employer le prix à la plantation de pareille quantité de jeunes arbres, et ensuite à faire combler la partie des fossés de la même ville où les eaux restaient stagnantes; — 7 février, arrêt qui ordonne les défoncements, labours et plantations, en trois années, de 742 arpents 39 perches de terrain, en différents cantons de la forêt de Fontainebleau, à la charge, par l'entrepreneur, de les clore en bons et solides treillages qu'il entretiendra en bon état, pendant cinq ans, etc.

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Inventaire des plans généraux et particuliers, classés suivant l'ordre numérique des routes nationales et départementales actuelles.

ROUTES NATIONALES.

N° 2167.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 2, de Paris à Maubeuge, par Le Mesnil-Amelot et Dammartin. — Plan de la route de Paris à Soissons, depuis Gonesse jusqu'à la limite de la Généralité de Paris, par Poissy, Villeneuve et Dammartin. (Sans indication de classement.)

N° 2168.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Paris à Dammartin et de Dammartin à Nanteuil. (Commençant et finissant un peu au delà de Dammartin.) — C. 4.

Digitized by Google

N° 2169.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris à Reims, pour le voyage du roi Louis XV, depuis Dammartin jusqu'à Villers-Cotterets (Aisne.) — C. 5.

N° 2170.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire de la route de Paris à Soissons, depuis l'embranchement des routes de Flandres et de Gonesse jusqu'au delà de Lagny-le-Sec. — E. 3.

N° 2171.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris à Soissons, depuis les environs de Gonesse jusqu'à 1/4 de lieue en deçà de Nanteuil-le-Haudoin. — S. 24. Généralité de Soissons.

N° 2172.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du Mesnil-Amelot, route de Dammartin. — C. 1.

N° 2173.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Villeneuve-sous-Dammartin. — C. 7.

N° 2174.

1761. — Plan d'alignement des arrivées de Villeneuve-sous-Dammartin; par Trésaguet. — C. 6.

N° 2175.

1753. — Plan de la traverse de Dammartin. — Route de Paris à Dammartin; par Pilot et Lamy. — C. 5.

N° 2176.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Dammartin. 2 exemplaires. — C. 2 et 3.

N° 2177.

XVIIIe siècle. — Plan de l'embranchement de la traverse de Dammartin. — C. 4.

N° 2178.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 3, de Paris à Metz, par Claye, Meaux et La Ferté-sous-Jouarre, dite des Petits-Ponts. — Plan itinéraire de la route de Paris à Meaux, dite des Petits-Ponts, depuis Paris jusqu'à Chauconin. 9 cartes. — E. 40. Itinéraires.

N° 2179.

XVIIIe siècle. — Plan de l'ancienne route de Paris à Meaux, dite des Petits-Ponts, depuis La Villette jusqu'à Chauconin. — 2 exemplaires. — S. 27. Généralité de Paris.

N° 2180.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris à Meaux, par Pantin, Claye, etc., et de la route des Petits-Ponts conduisant à Meaux, depuis Pantin jusqu'au delà de Charny, par La Villette-aux-Aulnes et Mory. (Sans signe de classement.)

N° 2181.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris à Meaux, depuis Paris jusqu'à Montreuil-aux-Lions, par La Ferté-sous-Jouarre. — E. 10. Généralité de Paris.

N° 2182.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire de la route de Paris en Allemagne, depuis Paris jusqu'à Montreuil-aux-Lions. — E. 41.

N° 2183.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire de la route de Paris à Strasbourg. (N° 3 de Paris à Metz.) — E. 10.

N° 2184.

XVIIIe siècle. — Plan du projet définitif des directions à donner aux arrivées des routes de Paris à Senlis et à Meaux, pour amener ces deux routes à traverser le canal de dérivation de l'Ourcq, perpendiculairement à son axe. — C. 9.

N° 2185.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris, depuis Trilport jusqu'à Montreuil-aux-Lions, par Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux et La Ferté-sous-Jouarre. — C. 13.

N° 2186.

XVIIIe siècle. — Plan de la partie de la route de

Digitized by Google

Paris à Strasbourg, par La Ferté-sous-Jouarre et Montreuil-aux-Lions, entre les bois de Meaux et Château-Thierry. — C. 18.

N° 2187.

XVIIIe siècle. — Deux plans de la route de Paris en Allemagne, depuis la sortie de Paris jusqu'au pont des Tournelles, par Claye, Meaux et Trilport. (Celui portant le n° 2 est plus détaillé.)

N° 2188.

XVIIIe siècle. — Trois plans semblables, de la traverse de Claye, et un 4e incomplet. — C. 9 à 12.

N° 2189.

1749. — Plan du nouveau chemin de La Ferté-sous-Jouarre à Montreuil-aux-Lions, faisant partie de la grande route de Paris en Allemagne. — E. 19.

N° 2190.

XVIIIe siècle. — Plan de la route d'Allemagne par Meaux et Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, au delà de Vaux. — C. 16.

N° 2191.

1755. — Plan de la traverse de Villeparisis. — C. 19.

N° 2192.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire, non terminé, de la route de Paris à Meaux, par Le Raincy. — E. 28. Itinéraire.

N° 2193.

XVIIIe siècle. — Alignement et plan du chemin à la sortie de Claye. — C. 17.

N° 2194.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Claye, route de Paris à Meaux. — E. 26. Liasse 2.

N° 2195.

1788. — Plan de l'entrée de Claye, du côté de Meaux. — C. 24 et 25.

N° 2196.

1750. — Plan de la traverse de la ville de Meaux, route de Paris à Metz et à Strasbourg. — C. 14.

N° 2197.

XVIIIe siècle. — Plan de l'arrivée de la ville de Meaux, du côté de Paris. — C. 11.

N° 2198.

1754. — Plan de la traverse de Meaux. — NOTA. Ce plan est une expédition de celui qui est annexé à la minute de l'arrêt du Conseil d'État du 22 septembre 1754. — C. 112.

N° 2199.

XVIIIe siècle. — Plan des portions des routes nationale n° 3, et départementale n° 5, à reconstruire dans la traverse du faubourg Saint-Rémy de Meaux, avec le tracé du canal de l'Ourcq, dans la même traverse. — E. 115. Liasse 4.

N° 2200.

1755. — Plan de la traverse de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, sur la route de Chalons; par Poret. Deux exemplaires. — C. 17 et 18.

N° 2201.

1755. — Plan de la traverse de Sammeron, approuvé par M. Trudaine en 1756. Deux exemplaires; Poret. — C. 15 et 16.

N° 2202.

XVIIIe siècle. — Plans et nivellement de la traverse de La Ferté-sous-Jouarre. 4 dessins. — C. 1, 2, 3, 4, 20 à 23.

N° 2203.

1771. — Plan du chemin de La Ferté-sous-Jouarre à Tanqueux. — C. 24.

N° 2204.

1771. — Nivellement dudit chemin de La Ferté-sous-Jouarre à Tanqueux. — C. 25.

N° 2205.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 5, de Paris à

Digitized by Google

Genève par Lieusaint, Melun, Le Châtelet, Valence et Montereau. — Plan de la route de Paris à Sens, depuis Charenton jusqu'à Montereau.

Un deuxième exemplaire, depuis Charenton jusqu'à Melun. — C. 42. Généralité de Paris.

N° 2206.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris à Montereau par Melun, depuis Alfort jusqu'à Montereau. — E. 37. Itinéraires.

N° 2207.

XVIIIe siècle. — Carte de la route de Bourgogne, depuis Melun jusqu'à Aisy-sous-Rougemont, et de celle (n° 79) de Champagne, depuis Sens jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque; par Naurissart. — C. 58.

N° 2208.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris à Lyon, depuis Fontainebleau jusqu'au pont de pierre, au delà d'Appoigny. — E. 27.

N° 2209.

XVIIIe siècle. — Plan de la grande route de Paris à Lyon, depuis Moret jusqu'à Pont-sur-Yonne, par Villeneuve-la-Guyard, Champigny et Villemanoche. — C. 34.

N° 2210.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin du Châtelet à Melun. — C. 32.

N° 2211.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Montereau au Châtelet. — C. 35.

N° 2212.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Villeneuve-la-Guyard à Fossard. — C. 29.

N° 2213.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris à Auxerre, depuis Fontainebleau jusqu'à Pont-sur-Yonne. 2 exemplaires. — S. 52. Généralité de Paris.

N° 2214.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Lieusaint. 2 exemplaires. — C. 28 et 29.

N° 2215.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de la ville de Melun. — C. 27.

N° 2216.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris à Sens, par Melun et Montereau, entre ces deux dernières villes. — S. 54. Généralité de Paris.

N° 2217.

1762-1770. — Plan de la traverse du faubourg Saint-Barthélemy de Melun et d'une partie de la ville; par Prévost (1762) et Garnier de La Sablonnière (1770). — C. 32 à 34.

N° 2218.

1773. — Plan du chemin qui conduit de la place Saint-Jean à la rivière, en traversant les faubourgs des Carmes et de Saint-Barthélemy, à Melun. — C. 38.

N° 2219.

1772-1773-1781. — Treize feuilles de dessins contenant différents plans de la traverse de Melun et de ses faubourgs, sur la route de Montereau. — C. 48 à 59.

N° 2220.

1786. — Plan de la traverse du faubourg Saint-Liesne de Melun, depuis la rue des Récolets (de l'hôpital,) jusqu'au haut de la butte. — C. 61.

N° 2221.

1773. — Plan de la traverse du faubourg Saint-Liesne de Melun; par Jeanson. — C. 62.

N° 2222.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du faubourg Saint-Liesne de Melun. — C. 64.

Digitized by Google

N° 2223.

1759. — Plan détaillé de la traverse du Châtelet, par Toftier. C. 78.

N° 2224.

XVIIIe siècle. — Calque du nivellement de la partie de route comprise entre le Châtelet et Valence. — E. 100. Liasse 4.

N° 2225.

1759. — Première feuille du nivellement de la même partie de route, depuis Valence jusqu'à la sortie de Pamphou; par Marmillod. — E. 101. Liasse 4.

N° 2226.

1759. — Deuxième feuille de la même partie de cette route, comprise entre Pamphou et le Châtelet; par Toftier. A ces deux feuilles de nivellement se trouvent joints divers dessins de ponceaux, concernant cette portion de route. — E. 102. Liasse 4.

N° 2227.

1760. — Plan de la traverse du Châtelet, route de Bourgogne; par Beauvisage. — C. 31.

N° 2228.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du hameau de Pamphou, route de Melun à Montereau. — C. 37.

N° 2229.

1749. — Plan de la traverse de Valence et de ses abords; par Marmillod. — C. 30. Liasse 2.

N° 2230.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du village de la Valence. — C. 39.

N° 2231.

1761. — Plan de la traverse du village de Valence. — C. 40.

N° 2232.

1758. — Plan de la traverse du village de Valence; par Wailly. — C. 41.

N° 2233.

1785. — Plan de la traverse du village de Valence. — C. 42.

N° 2234.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du village de Valence. — C. 43.

N° 2235.

1785. — Plan de la traverse du village de Valence. — C. 60.

N° 2236.

1770. — Plan de la traverse de Montereau; par Simonet. — C. 36.

N° 2237.

1778. — Plan de la traverse de Montereau (1re partie, faubourg Saint-Nicolas); par Baillez. — C. 44.

N° 2238.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Montereau. (2e partie). C. 45.

N° 2239.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de la ville de Montereau. — C. 46.

N° 2240.

XVIIIe siècle. — Plan de l'entrée de la ville de Montereau. — C. 31.

N° 2241.

1779. — Plan de l'entrée de la ville de Montereau, du côté du faubourg du Gâtinais. — C. 52. Liasse 3.

N° 2242.

1769. — Plan de la traverse d'une partie de la ville de Montereau. — C. 35.

N° 2243.

XVIIIe siècle. — Plan et élévation du front de la

Digitized by Google

chaussée, en sortant du faubourg de Montereau, le long de l'Yonne et parallèle à cette rivière. (Grande route de Bourgogne à Lyon.) — C. 37.

N° 2244.

XVIIIe siècle.— Plan de la traverse de Fossard. — C. 26.

N° 2245.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 5 *bis*, de Brie à Fossard, par Réau, Melun, Fontainebleau et Moret. — Plan du chemin de Brie à Melun par Réau. — E. 59. Liasse 3.

N° 2246.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Brie à Melun. Deux exemplaires. — S. 49. Généralité de Paris.

N° 2247.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Brie à Melun, par le nouveau pont de Grégy.— E. 61. Liasse 3.

N° 2248.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire du chemin de Brie-Comte-Robert à Melun. (Itinéraires). — E. 34.

N° 2249.

1766. — Plan de la traverse de Brie-Comte-Robert, pour aller de la route de Paris à celle de Melun; par Delatour. — C. 65.

N° 2250.

1757. — Plan du chemin de Fontainebleau à Melun. Deux exemplaires. — E. 56. Liasse 7.

N° 2251.

XVIIIe siècle. — Plan de la route n° 5 *bis*, depuis Melun jusqu'à Fontainebleau. — E. 133. Liasse 4.

N° 2252.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Fontainebleau à Moret, par les Basses-Loges jusqu'à Veneux. — Coté J. Note au crayon : Deux exemplaires.

N° 2253.

XVIIIe siècle.— Plan de la grande route de Paris à Lyon, depuis Fontainebleau jusqu'à Moret. — E. 66.

N° 2254.

1766.— Plan de la traverse de Moret; par Pioche. — C. 202.

N° 2255.

XVIIIe siècle. — Profil de la traverse de Moret. — C. 63.

N° 2256.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Moret à Fossard.

N° 2257.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 7, de Paris à Antibes, par Ponthierry, Chailly, Fontainebleau, Nemours, et La Croisière (commune de Souppes). Plan de la route de Paris à Lyon, par Essonne, Fontainebleau et Nemours, — De Paris au pont de Turelle. Deux exemplaires. — S. 43. Généralité de Paris.

N° 2258.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire de la route de Paris à Lyon, depuis Paris jusqu'à Turelle (Loiret), par Nemours. — E. 36. Itinéraires.

N° 2259.

1736. — Plan de la route de Fontainebleau, depuis cette ville jusqu'au Plessis (Seine-et-Oise,) par Chailly et Ponthierry. — E. 80. Liasse 4.

N° 2260.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris à Lyon, depuis Fontainebleau jusqu'au pont de Turelle (Loiret), par Nemours et Dordives, se dirigeant vers Montargis. — C. 75.

N° 2261.

1781. — Plan de la route et de la traverse de Ponthierry, côté de Fontainebleau; — Traverse de Ponthierry, vérifiée en 1781. — C. 91, 92.

Digitized by Google

N° 2262.

XVIIIe siècle. — Plan de la route et de la traverse de Ponthierry. — C. 89.

N° 2263.

1757. — Plan de la traverse de Chailly, 2 exemplaires. — C. 94 et 95.

N° 2264.

1766. — Plan de partie de la route n° 7, comprise entre Chailly et Fontainebleau, pour le projet d'adoucissement de la butte de Chailly. — E. 132. Liasse 4.

N° 2265.

1780. — Plan de la butte de Chailly, en la forêt de Fontainebleau. — E. 96.

N° 2266.

XVIIIe siècle. — Plan et profil de la butte de Chailly. — E. 76, 77.

N° 2267.

XVIIIe siècle. — Plans et profils de la butte de Chailly en Bière, route de Paris à Fontainebleau. — C. 69.

N° 2268.

XVIIIe siècle. — Plan d'une partie de la route de Paris à Lyon, dans la forêt de Fontainebleau, entre les buttes de Chailly et de Montpierreux. — E. 78.

N° 2269.

1764. — Plan de redressement et adoucissement de la butte de Montpierreux, arrivant à Fontainebleau, du côté de Paris, et profil de la descente de ladite butte. — E. 107. Liasse 4.

N° 2270.

1773. — Plan de la traverse de Fontainebleau, rue de la Charité ou Royale. — C. 75.

N° 2271.

1780. — Plan d'une partie de la route de Paris à Lyon, comprenant la traverse de la forêt de Fontainebleau; par Perronet. — E. 93. Liasse 4.

N° 2272.

XVIIIe siècle. — Chaussée de Grez. — Chemin de Fontainebleau à Chéroy et à Sens. Plan du pont et de la chaussée de Grez, sur la rivière du Loing, grand chemin de Fontainebleau à Chéroy et à Sens. — E. 23. Liasse 13.

N° 2273.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Fontainebleau à Nemours, depuis Fontainebleau jusqu'à Nemours. — C. 74.

N° 2274.

1762. — Plan de la traverse du faubourg Saint-Pierre, arrivant à Nemours. — C. 70.

N° 2275.

1771. — Plan de la ville de Nemours et de ses faubourgs; par Jeanson. — E. 84. Liasse 4.

N° 2276.

1766. — Plan de la traverse de Nemours, sur la route de Lyon par Fontainebleau, dressé par Pioche. — C. 71.

N° 2277.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Nemours. — C. 93.

N° 2278.

XVIIIe siècle. — Plan d'une partie du faubourg de Nemours, côté de Montargis. (Sans signe de classement.)

N° 2279.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse d'une partie de Nemours, sur lequel se trouve le projet d'un pont et de ses abords. — C. 73.

N° 2280.

XVIIIe siècle. — Plan du faubourg des tanneurs de la ville de Nemours, pour servir à l'exécution du pont et de l'alignement arrêté par la commission des travaux publics. — C. 76.

Digitized by Google

N° 2281.

1768. — Plan de la traverse de Nemours, comprenant la rue de la Poterne et le faubourg du grand pont. — C. 72.

N° 2282.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du faubourg du grand pont, à Nemours. — C. 73.

N° 2283.

1770. — Plan de la traverse de Nemours; par Henry. - C. 74.

N° 2284.

XVIIIe siècle. — — Plan de la traverse de partie du faubourg de Nemours, du côté de Montargis. — C. 66.

N° 2285.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du faubourg du grand pont de Nemours. Route de Nemours à Dordives.— C. 67 et 68. Liasse 3.

N° 2286.

1772. — Plan des routes et des ponts projetés à Nemours. — C. 93.

N° 2287.

1764. — Plan du chemin de Nemours à la porte de La Croisière. — E. 86.

N° 2288.

XVIIIe siècle. — Plans du chemin de Nemours à La Croisière. — C. 68, 69, 69 *bis*.

N° 2289.

1767. — Butte de Glandelles. — Profil sur la longueur et la largeur de la butte de Glandelles, montant au Boulay, à mi-côte par derrière la poste; — deux plans de ladite butte, à une échelle différente, par Pécheux. — E. 60.

N° 2290.

1757. — Profil et nivellement de la portion de route, comprise entre La Croisière et Nemours. 1re partie depuis La Croisière jusqu'à Souppes; par Carré. — E. 103. Liasse 4.

N° 2291.

1758. — 2e partie du nivellement ci-dessus, depuis Souppes jusqu'à Glandelles; par Prévost. — E. 103. Liasse 4.

N° 2292.

XVIIIe siècle. — 3e partie dudit nivellement, de Glandelles à Nemours. — E. 105. Liasse 4.

N° 2293.

1758. — Autre feuille de nivellement, depuis Souppes jusqu'à Nemours; par Marchand. — E. 106. Liasse 4.

N° 2294.

1817. — Plan de la traverse du village de Souppes, par Eustache, approuvé par ordonnance royale du 31 juillet 1822.

N° 2295.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin entre La Croisière et le pont de Turelle. (Voir département du Loiret.) Sans signe de classement.

N° 2296.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 19, de Paris à Bâle, par Brie, Guignes, Mormant, Nangis et Provins.— Plan de la route de Paris en Champagne, depuis Charenton jusqu'aux Granges (Aube). 2 exemplaires. — S. 53. Généralité de Paris.

N° 2297.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire de la route de Paris à Troyes, depuis Charenton (Seine) jusque près du village des Granges (Aube). — E. 38.

N° 2298.

1733. — Plan de la route de Champagne, depuis Provins jusqu'à Sourdun, dressé par Villaret. — E. 10. Liasse 5.

N° 2299.

1733. — Plan de la route de Champagne, depuis Sourdun jusqu'au bas de la montagne, vis-à-vis du Plessis; par Villaret. — E. 11.

Digitized by Google

N° 2300.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Champagne, depuis Guignes jusqu'à Nangis, par Mormant. — C. 3.

N° 2301.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Nangis à Maison-Rouge. — C. 2.

N° 2302.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Champagne, depuis Nangis jusqu'à Provins, par Maison-Rouge.— C. 6.

N° 2303.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Champagne, depuis Maison-Rouge jusqu'à Nogent-sur-Seine, par Provins. — E. 18. Liasse 5.

N° 2304.

XVIIIe siècle. — Plan de la levée de la prairie de Nogent-sur-Seine, depuis le coude que fait ce chemin, au bas de la montagne de Sourdun, jusqu'à l'entrée du faubourg de Nogent. — C. 8.

N° 2305.

XVIIIe siècle. — Deux plans, l'un du faubourg de Brie-Comte-Robert, l'autre de la ville et du faubourg dudit lieu. — C. 9.

N° 2306.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du faubourg de Brie-Comte-Robert, allant à Melun. (Ce plan paraît appartenir à la route nationale n° 5 *bis*.) — 131.

N° 2307.

XVIIIe siècle. — Plan de la cour et du jardin du sieur Valladon, à l'entrée de Brie, pour servir à l'alignement de la grande route. — C. 132.

N° 2308.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du faubourg de Brie, pour servir aux changements de la nouvelle route. — C. 133.

N° 2309.

1769. — Plan du faubourg de Brie-Comte-Robert, dressé par Sorbée. — C. 134.

N° 2310.

XVIIIe siècle.— Plan de la traverse de Coubert, sur la route de Champagne. — C. 123.

N° 2311.

1761. — Plan de la traverse de Coubert ; par Beauvisage. — C. 135.

N° 2312.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Guignes. — C. 126.

N° 2313.

1760. — Plan de la traverse de Guignes-Rabutin ; par Marmillod. 3 exemplaires. — C. 127 à 129.

N° 2314.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Maison-Rouge. — C. 124.

N° 2315.

XVIIIe siècle.— Plan de la traverse de Provins ; par Sorbée. — C. 130.

N° 2316.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 33, de Paris à Chalons, par La Ferté-sous-Jouarre et Bussières. (Embranchement de la route n° 31.) — Plan de la route de Paris à Chalons, depuis La Ferté-sous-Jouarre jusqu'à la limite du département. — S. 11. Généralité de Paris.

N° 2317.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris en Allemagne, depuis le pont de Condetz, près La Ferté-sous-Jouarre, jusqu'au delà de Flagny. — S. 26. Généralité de Paris.

Digitized by Google

N° 2318.

XVIIIe siècle. — Plan de la partie de la route d'Allemagne, depuis le pont de Condetz, près La Ferté-sous-Jouarre, jusque vers le bois de Nogent, près La Noue, limite du département. — E. 1. Liasse 6.

N° 2319.

1753. — Plan de la route de La Ferté-sous-Jouarre à Étoges, dressé par Pihon. — E. 2.

N° 2320.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 34, de Paris à Vitry-le-Français, par Chelles, Lagny, Coulommiers et La Ferté. — Plan itinéraire de la route de Paris à Sézanne, depuis le parc de Vincennes jusqu'à Treffaux (Marne). 2 exemplaires. — E. 31. Itinéraires.

N° 2321.

1748. — Plan de la route de Paris à Coulommiers, partie comprise entre Lagny et Chessy, dressé par Normand de Vantibault. — E. 16.

N° 2322.

XVIIIe siècle. — Plans itinéraires des chemins de Coulommiers à Chailly et de Coulommiers à Rozoy, par Mauperthuis, depuis Coulommiers jusqu'à La Fortelle. — E. 43. Itinéraires.

N° 2323.

1744. — Plan de la partie de la route d'Allemagne, passant devant le parc de Chessy, dressé par de Rocloudor. — C. 28.

N° 2324.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Fontenay aux bois de Lagny, par Nogent-sur-Marne et Chelles. — E. 5. Liasse 4.

N° 2325.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Lagny à Coulommiers, depuis Lagny jusqu'au village de La Chapelle, par Chessy et Couilly, avec embranchement sur Crécy. — C. 9.

N° 2326.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Paris à La Ferté-Gaucher, depuis La Chapelle jusqu'à Coulommiers. — C. 14.

N° 2327.

1749. — Plan du chemin de Coulommiers à La Ferté-Gaucher, dressé par Jeanson. — E. 17. Liasse 6.

N° 2328.

XVIIIe siècle. — Plan et profil de redressement dans la prairie de Chelles. — C. 11.

N° 2329.

1753. — Plan de la traverse de Chelles; par Beaube et Hauteclerc. — C. 163 à 166.

N° 2330.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Pomponne. — C. 160.

N° 2331.

1785. — Redressement projeté de la partie d'entre le bout du parc de Pomponne et se terminant à 65 toises au delà de l'encoignure du clos des Augustins, par Lagny, approuvé en juin 1785. — C. 188.

N° 2332.

1786. — Plan de la traverse de Pomponne, route d'Allemagne, par Lagny et Coulommiers. — C. 189.

N° 2333.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du faubourg du Vivier à Lagny, comprenant la rue de l'Épée, la Grande-Rue, etc. — C. 175 à 178.

N° 2334.

1748. — Plan détaillé de la grande rue de Lagny, depuis le bout du pont jusqu'à la porte du Vivier. — C. 179.

Digitized by Google

N° 2335.

XVIIIe siècle.—Plan de la grande rue de Lagny.—C. 180.

N° 2336.

XVIIIe siècle. — Plan de la chaussée d'arrêt, depuis le mur de M. Poirié jusqu'à la première arche. — C. 181.

N° 2337.

1754. — Plan de la rue du faubourg du Vivier, à Lagny, dressé par Fomblanche. — C. 182.

N° 2338.

1752. — Deux profils traversant la rue du Vivier, à Lagny. C. — 183.

N° 2339.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du village de Chessy. — C. 152.

N° 2340.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Chessy, route de Coulommiers. — C. 162.

N° 2341.

1755. — Plan et profils de la traverse de Chessy. — C. 169, 170.

N° 2342.

1751. — Traverse de Saint-Germain-lez-Couilly, et alignements tracés pour son élargissement; par Friquet. C. 187.

N° 2343.

1777.—Entrée de Saint-Germain-lez-Couilly. Projet de chemin approuvé le 24 décembre 1777. — C. 186.

N° 2344.

XVIIIe siècle. — Plan de la grande rue de Couilly, servant de passage à la grande route d'Allemagne, par Coulommiers. — E. 38. Liasse 7.

N° 2345.

1767. — Plan de la grande rue de Couilly à Saint-Germain-les-Couilly, approuvé le 15 mars 1767. — C. 184.

N° 2346.

XVIIIe siècle. — Partie du plan de Couilly.—C. 185.

N° 2347.

1755. — Plan de la traverse du Pont-aux-Dames, route de Paris à Sézanne, dressé par Hervet. — C. 168.

N° 2348.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Paris à Crécy et à Coulommiers, depuis un peu avant Crécy jusqu'à La Chapelle. — C. 27.

N° 2349.

1779. — Plan de la route de Coulommiers à Tourneloup, faisant partie de la route de Paris à Strasbourg, par Sézanne et Vitry-le-François. — Sans signe de classement.

N° 2350.

XVIIIe siècle.—Plan de la traverse de Crécy, route de Paris à La Ferté-Gaucher. 2 exemplaires.—C. 158, 159.

N° 2351.

XVIIIe siècle.—Plan de la traverse de La Chapelle-sur-Crécy, route de Sézanne, côté de Paris. 2 exemplaires. — C. 153, 154.

N° 2352.

XVIIIe siècle. — Plan de la montagne de La Chapelle-sur-Crécy. — E. 71. Liasse 8.

N° 2353.

XVIIIe siècle. — Plan d'une partie du village de La Chapelle, du côté de Coulommiers. — C. 151.

N° 2354.

1752. — Plan et profil du chemin d'embranchement de la route de Coulommiers à Crécy. — E. 36. Liasse 14.

Digitized by Google

N° 2355.

XVIIIe siècle. — Plan d'une partie de la route de Paris à Coulommiers. — E. 4.

N° 2356.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse des faubourgs de Paris et de Provins, à l'arrivée de Coulommiers. — C. 155 à 156.

N° 2357.

XVIIIe siècle. — Traverse de Coulommiers, route de Paris à La Ferté-Gaucher. — C. 157.

N° 2358.

1759. — Plan de la traverse de Coulommiers, sur la route de La Ferté-Gaucher; par Prévost. — C. 174.

N° 2359.

1755. — Plan de la traverse de Chailly, route de Sézanne; par Hervet. 2 exemplaires. — C. 171, 172.

N° 2360.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de La Ferté-Gaucher. — C. 161.

N° 2361.

1755. — Plan de la traverse de La Ferté-Gaucher, route de Sézanne, dressé par Hervet. — C. 173.

N° 2362.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de La Ferté-Gaucher à Treffond, et continuation de celui de Paris à Coulommiers. — E. 30. Liasse 13.

N° 2363.

1766. — Route nationale n° 36, de Soissons à Melun, par May, Meaux, Couilly, Fontenay, Guignes, etc. — Plan de la partie de la route de Meaux à La Ferté-Milon, entre le village de May et la chaussée de Houillon (Oise.) — E. 55. Liasse 7.

N° 2364.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Chaumes à Meaux et à La Ferté-Milon. — E. 54.

N° 2365.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Chaumes à La Ferté-Milon. 2 exemplaires. — S. 30. Généralité de Paris.

N° 2366.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Meaux à Chaumes. — E. 53.

N° 2367.

XVIIIe siècle. — Plan des chemins de Meaux à Crécy, passant, à droite par Couilly et à gauche par Bouleurs. — E. 70. Liasse 8.

N° 2368.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire de la route de Melun à La Ferté-Milon, depuis Chaumes jusqu'au Gué-à-Tresme. — E. 32. Itinéraires.

N° 2369.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Guignes à Chaumes. 2 exemplaires. — E. 46. Liasse 7.

N° 2370.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire du chemin de Melun à Guignes, entre Melun et Vitry. — E. 33. Itinéraires.

N° 2371.

1767. — Plan du chemin de Melun à Guignes, par Rubelles. — E. 61. Liasse 7.

N° 2372.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Melun à Guignes, depuis Melun jusqu'à Vitry. — S. 64. Généralité de Paris.

N° 2373.

1765. — Plan de la traverse du Gué-à-Tresme, che-

Digitized by Google

min de Chaumes à La Ferté-Milon ; par Albert. — C. 197.

N° 2374.

1757. — Plan de la traverse de Varreddes, route de Chaumes à La Ferté-Milon ; par Maillot. — C. 195.

N° 2375.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Saint-Germain-lez-Couilly, chemin de Chaumes à La Ferté-Milon. — C. 194.

N° 2376.

1765. — Plan de la traverse de Chaumes. — C. 196.

N° 2377.

XVIIIe siècle. — Plan et profil de l'entrée de la ville de Chaumes, du côté de Guignes. — E. 73. Liasse 8.

N° 2378.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Guignes, avec copie du plan. — C. 203, 204.

N° 2379.

1767. — Plan des pièces de terre où il a été tiré des pierres pour le chemin de Melun à Guignes. — E. 60.

N° 2380.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du faubourg des Carmes de la ville de Melun. — C. 191.

N° 2381.

1773. — Plan du chemin qui conduit de la place Saint-Jean à la rivière, en traversant les faubourgs des Carmes et de Saint-Barthélemy, à Melun. — C. 198.

N° 2382.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Melun, depuis la porte, et compris le faubourg des Carmes, du côté de Guignes, faisant partie de la route de Paris à Fontainebleau. — C. 190.

N° 2383.

1775. — Plan de la traverse de Melun, depuis la porte des Carmes jusqu'à la porte de Bière, levé suivant les alignements arrêtés pour la reconstruction des deux ponts. 3 exemplaires. — C. 199, 200.

N° 2384.

1785. — Plan général de la traverse de Melun, comprenant les portes des Carmes et de Bière. — C. 201.

N° 2385.

XVIIIe siècle. — Plan des rues et ponts projetés sur la traverse de la ville de Melun, chemin de Guignes à Fontainebleau. — C. 192.

N° 2386.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Melun, passant sur le pont aux Fruits et le pont aux Moulins. — C. 193.

N° 2387.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 51, de Mézières à Orléans, par Bray, Montereau, Fontainebleau et La Chapelle-la-Reine. — Plan du chemin de Bray à Nogent-sur-Seine, par Noyen et La Motte-Tilly. — E. 67.

N° 2388.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Reims à Orléans, depuis Bray jusqu'à Nogent-sur-Seine. — E. 68.

N° 2389.

XVIIIe siècle. — Deux plans de la traverse du ruisseau de Longeau, sur l'ancien chemin de Montereau à Nogent-sur-Seine. — E. 13. Liasse 13.

N° 2390.

1789. — Plan de la traverse de Marolles, par Dausse, sans date d'approbation et sans cote de classement.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

N° 2391.

1754. — Route départementale n° 1, de Montereau à

Digitized by Google

La Ferté-sous-Jouarre, par Montigny-Lencoup, Nangis, Courpalay, Rozoy, Coulommiers et Jouarre. — Plan et profils du chemin de Montereau à Provins, contenant 346 toises 4 pieds de longueur, commençant à la porte de Provins, à la sortie du faubourg Saint-Nicolas, et finissant à la croix Saint-Jean. — E. 38. Liasse 14.

N° 2392.

XVIIIe siècle. — Carte des environs de Montereau, Montigny et Donnemarie. — E. 14. Liasse 13.

N° 2393.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Courpalay à Rozoy, commençant avant Courpalay et finissant avant Rozoy. — E. 4.

N° 2394.

1766. — Plan du chemin de Rozoy à Nangis par Courpalay, Bailly et La Picardie. — E. 6.

N° 2395.

1771. — Plan du chemin de Nangis à Montereau, comprenant les villages de Montigny et Salins; par Bernard et Besson. — Sans signe de classement.

N° 2396.

1749. — Plan du chemin de Rozoy, allant joindre celui de Paris à Troyes; par Bernard du Brusquet. — E. 3.

N° 2397.

XVIIIe siècle. — Plan d'une partie du chemin de Coulommiers à Rozoy, entre Coulommiers et la Fortelle. — E. 1. Liasse 9.

N° 2398.

1766. — Plan du projet du chemin de Coulommiers à Rozoy, partie comprise entre Coulommiers et Ormeaux; par Rabuat. — E. 7.

N° 2399.

1779.—Plan du chemin projeté de Jouarre à la route de Meaux, par Vanteuil et ses environs. — E. 12. Liasse 9.

N° 2400.

1779. — Plan des terrasses pour le projet d'adoucissement de la butte dite de Jouarre, sur le 10e embranchement de la grande route de Paris en Allemagne, par Meaux. — E. 10.

N° 2401.

1779. — Profil des terrasses pour le même projet, par Lebouvet. — E. 11.

N° 2402.

1762. — Plan de la traverse de Nangis; dressé par Lecomte-Fonbonne. — C. 2.

N° 2403.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Rozoy, avec projet d'alignement. — C. 1.

N° 2404.

1760. — Plan de la traverse de Rozoy, par la porte de Rome, embranchement qui conduit au château du Breuil; par Renollot. — C. 3.

N° 2405.

1785. — Plan de la traverse de Rozoy, depuis la porte de Rome, jusqu'au moulin de Choiseau; cette branche allant, par Courpalay et Bailly, joindre la route de Troyes vers Nangis; dressé par Pajot. — C. 4.

N° 2406.

XVIIIe siècle. — Plan de l'entrée de Rozoy, à la porte dite de Paris. — C. 5.

N° 2407.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Rozoy. 2 exemplaires. — E. 15.

N° 2408.

1785. — Route départementale n° 3, de Melun à Nangis, par La Chapelle-Gauthier. — Projet de chemin de Nangis à Melun, avec le figuré du terrain. — E. 18.

N° 2409.

XVIIIe siècle. — Plan de partie de la route n° 3, comprise entre Melun et Châtillon-la-Borde. — E. 17.

Digitized by Google

N° 2410.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 4, de Pont-sur-Yonne à La Ferté-sous-Jouarre, par Bray, Provins, La Ferté-Gaucher et Rebais. — Plan de la route de Bray à Pont-sur-Yonne. — E. 19.

N° 2411.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire du chemin de Bray à Pont-sur-Yonne. 2 cartes. — E. 35. Itinéraires.

N° 2412.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Bray à Pont-sur-Yonne. 2 feuilles. — E. 22. Liasse 9.

N° 2413.

1775. — Plan du chemin de Donnemarie à Provins. — E. 27. Liasse 10.

N° 2414.

1780. — Plan de la partie du nouveau chemin de Provins à Donnemarie jusqu'à Lourps, près du moulin Bénard, descendant de Saint-Loup. — E. 29.

N° 2415.

XVIIIe siècle. — Plan de la chaussée de Bray aux Ormes : 1re feuille de Bray au Grand-Poigny ; 2e feuille du Grand-Poigny aux Ormes. 2 feuilles. — E. 31. Liasse 13.

N° 2416.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Bray à Provins, par Everly. — E. 21.

N° 2417.

1767. — Plan du chemin projeté de Donnemarie à Provins, commençant près la ferme de Montceaux et aboutissant à la grande route de Paris, après Provins. — Sans signe de classement.

N° 2418.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Rebais à Saint-Ouen. 2 exemplaires. — E. 20.

N° 2419.

1766. — Plan du chemin de La Ferté-sous-Jouarre à Rebais, dressé par Jobard. — E. 23, 26.

N° 2420.

1767. — Plan de la traverse de Bray, par Lecomte. — C. 6.

N° 2421.

1764. — Projet à exécuter dans la montagne des Filles-Dieu, chemin de Provins à Sézanne. — E. 53.

N° 2422.

1777. — Plan de la traverse de Rebais, embranchement de la route d'Allemagne. 6 feuilles, minutes et copies. — C. 1 à 6.

N° 2423.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 5, de Meaux à Dammartin. — Plan de la route de Meaux à Dammartin par Saint-Soupplets. — E. 30.

N° 2424.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Saint-Soupplets à la montagne de Dammartin où il rencontre la grande route de Paris à Soissons. — E. 31. Liasse 10.

N° 2425.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Meaux à Dammartin. 2 exemplaires. — S. 5.

N° 2426.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire du chemin de Meaux à Dammartin, par Saint-Soupplets, depuis Meaux jusqu'à la rencontre de la route de Paris à Soissons. — E. 5.

N° 2427.

1768. — Plan de la route de Dammartin à Saint-Soupplets. — E. 32. Liasse 10.

N° 2428.

XVIIIe siècle. — Ancien plan de la traverse de

Digitized by Google

Penchard. 3 exemplaires dont un à une petite échelle. — C. 7 à 9.

N° 2429.

1777. — Plan de la traverse de Penchard, avec les alignements approuvés en 1778. 3 exemplaires. — C. 10 et 12.

N° 2430.

XVIIIe siècle. — Plan d'une partie de la traverse de Penchard. — C. 12.

N° 2431.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 5 *bis*, de Meaux à Senlis. Embranchement par Le Plessis-Belleville. — Plan itinéraire du chemin de Saint-Soupplets au Plessis-la-Marche.

N° 2432.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Meaux au Plessis. 2 exemplaires. (Voir le département de l'Oise.) — Sans cote de classement.

N° 2433.

XVIIIe siècle. — Plan de l'embranchement de Saint-Soupplets au Plessis-la-Marche, à la route de Dammartin. — E. 58. Liasse 14.

N° 2434.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 6, de Montereau à Orléans, par Nemours et Beaumont. — Plan de la ville et des environs de Montereau, ayant pour objet de présenter la direction de la nouvelle route projetée de cette ville à Nemours, et, relativement à ce projet, celui de changer le confluent de la rivière d'Yonne avec la Seine; par Montal. — E. 75. Liasse 15.

N° 2435.

1773. — Plan du chemin projeté de Montereau à Nemours, en partant de la route de Bourgogne par Sens. Dressé par Lefrançois. — E. 76. Liasse 15.

N° 2436.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Montereau à Nemours, par Ville-Saint-Jacques et Villecerf. — E. 3. Liasse 12.

N° 2437.

1768. — Nivellement de la route de Montereau à Nemours (1re partie,) contenant les 17 premières pentes depuis le 1er profil, au carrefour du Gâtinais de Montereau, jusqu'au profil au delà de Ville-Saint-Jacques.—3e partie de nivellement, comprenant le 6e et dernier alignement, joignant le faubourg de Nanteau, à Nemours. — E. 65. Liasse 15.

N° 2438.

XVIIIe siècle. — Profils de la route de Montereau à Nemours. Deux parties de nivellement comprenant le 5e alignement. — E. 19. Liasse 13.

N° 2439.

1757.— Profils et nivellement du chemin de Nemours à Montereau : — 1re partie, depuis le chemin de Nemours à Nanteau jusque au-dessus du Rouzoy; — 2e partie, depuis le dessus du Rouzoy jusqu'au milieu de la grande allée du château de Saint-Ange; — 3e partie, depuis cette allée jusqu'au milieu de la grande route de Bourgogne; par Carré. — E. 43. Liasse 14.

N° 2440.

1769. — Manuel portatif du nivellement du chemin, et projet de Nemours à Montereau. — E. 68.

N° 2441.

1783. — Plan et projet de communication de Varennes à Montereau, par Maréchaux. — E. 87. Liasse 15.

N° 2442.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Nemours à Beaumont, depuis Ormesson jusque au delà de Gironville. — E. 35.

N° 2443.

1733. — Plan du chemin de Nemours à Beaumont, depuis la chaussée de Chatenoy à Montrouge, jusqu'à Gironville-la-Ville, par Aufferville, dressé par Latour. — E. 36.

Digitized by Google

N° 2444.

1769. — Plan de la traverse de Ville-Saint-Jacques. — C. 7.

N° 2445.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Villecerf.— C. 1.

N° 2446.

1768. — Plan de la traverse du hameau de Reboux (commune de Villemert,) allant à celui du Coudray. — C. 6.

N° 2447.

1769. — Plan de l'entrée de Nemours, en suivant l'alignement venant de la montagne du Coudray à Nemours. — E. 69.

N° 2448.

1768. — Route départementale n° 7, de Souppes à Château-Landon. — Plan de la route de Souppes à Château-Landon; par Lehidois et Gillet.

N° 2449.

1769. — Plan de la rampe de Souppes, du côté de Château-Landon; par Lehidois. — E. 38. Liasse 10.

N° 2450.

1769. — Nivellement de la montagne de Souppes. (Échelle de 2 lignes par toise. Lehidois.) — E. 39.

N° 2451.

1767. — Deux plans du chemin de Souppes à Château-Landon; le 2e, par Condeison. — E. 40, 41.

N° 2452.

XVIIIe siècle.—Route départementale n°8, de Paris à Sézanne par Tournan, Fontenay, Rozoy et Montceaux-lez-Provins. — Plan de la route de Paris à Sézanne, depuis le faubourg Saint-Antoine de Paris, jusqu'à l'entrée de Rozoy, par Ozoir, Gretz et Fontenay. — S. 14. Généralité de Paris.

N° 2453.

XVIIIe siècle.—Plan de la route de Paris à Sézanne, depuis Paris jusqu'au delà du village de Montceaux, par Tournan et Rozoy. 2 exemplaires. — S. 14. Généralité de Paris.

N° 2454.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire de la route de Paris à Rozoy, auquel est joint un projet de redressement de la butte de La Queue, dressé par Laquette. — E. 42. Itinéraires.

N° 2455.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire de la route de Champagne, depuis Paris jusqu'à Courgivaux. — E. 42. Itinéraires.

N° 2456.

XVIIIe siècle. — Plan de la partie de la route d'Allemagne, entre Rozoy et Courgivaux et des différents alignements projetés. — E. 45.

K° 2457.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Rozoy à Sézanne, depuis Rozoy jusqu'à Courgivaux. — E. 46.

N° 2458.

1754. — Plan de la traverse d'Ozoir-la-Ferrière, route de Paris à Sézanne, par Rozoy. 2 exemplaires. — C. 1, 2. Liasse 11.

N° 2459.

1754.—Plan de la traverse de Gretz, route de Paris à Sézanne, par Rozoy. Beaube. — C. 3.

N° 2460.

XVIIIe siècle. — Plan et profil d'une partie de la traverse de Gretz, route de Rozoy. — C. 13.

N° 2461.

1780.—Plan de la traverse de Tournan, en 4 parties. 2 exemplaires. — C. 5 à 12.

Digitized by Google

N° 2462.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Tournan, dite rue de Lagny. — C. 14.

N° 2463.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 10, de Fontainebleau à Provins, par Valvins, Montigny-Lencoup et Donnemarie. — Profil de la traverse de Montigny-Lencoup. — E. 1. Liasse 12.

N° 2464.

1775. — Plan de la partie de chaussée entre le château de Montigny-Lencoup, près Donnemarie. (Voir aussi la route n° 1.) — E. 78. Liasse 15.

N° 2465.

1774. — Plan de la traverse de Montigny-Lencoup. (A l'époque route de Montereau à Provins.) — C. 8.

N° 2466.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse de Montigny-Lencoup. — E. 7. Liasse 13.

N° 2467.

1757. — Nivellement d'une partie de terrasse sur le chemin de Montereau à Provins, à prendre au-dessous du bois de Gurcy et finissant à la porte de Donnemarie. — E. 41. Liasse 14.

N° 2468.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 11, de Rozoy à Corbeil, par Guignes et Moissy-Cramayel.—Plan de la route de l'Étang de Vernouillet à Rozoy. 2 exemplaires. — S. 31. Généralité de Paris.

N° 2469.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 12, de Claye à Vémars, par le Mesnil-Amelot. — Plan et profil du chemin pour communiquer de la route d'Allemagne, par Meaux, à celle de Soissons, depuis les environs de Claye jusqu'à Compans. — E. 16. Liasse 13.

N° 2470.

XVIIIe siècle. — Plan de la traverse du Mesnil à Compans. 2 exemplaires. — C. 2, 3.

N° 2471.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 13, de Melun à Bray-sur-Seine, par Le Châtelet, Les Ecrennes, Villeneuve-les-Bordes et Donnemarie. — Carte des environs de Donnemarie et Bray, sur la gauche de la chaussée entre ces deux villes. — E. 5. Liasse 13.

N° 2472.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Donnemarie à Villeneuve-le-Comte. — E. 32. Liasse 13.

N° 2473.

1757. — Nivellement d'une partie de terrasse sur le chemin de Nangis à Bray, entre Donnemarie et le bois de la montagne de Cutrelles.— E. 42 Liasse 14.

N° 2474.

1775. — Plan de la traverse du ruisseau de Langeau, par l'ancien chemin de Montereau à Nogent-sur-Seine, entre la chaussée de Donnemarie à Bray et le village des Ormes. — E. 77. Liasse 15.

N° 2475.

1763. — Plan de Vimpelles, entre Bray et Donnemarie. — E. 52.

N° 2476.

XVIIIe siècle. — Carte de la route depuis Bray jusqu'au chemin de Nangis à Montereau, par Saint-Sauveur, Cutrelles et Donnemarie. — E. 8. Liasse 13.

N° 2477.

1762. — Plan de la traverse de Donnemarie. 2 exemplaires; par Renoult. — C. 15 et 16.

N° 2478.

1776. — Route départementale n° 14, de Melun à

Digitized by Google

Ponthierry. — Croquis du plan du chemin de Ponthierry à Melun, depuis l'angle d'après la butte de Ponthierry, jusqu'à la rencontre de la route de Melun à Fontainebleau.

N° 2479.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 16, de Coulommiers à Brunoy (Seine-et-Oise), par La Houssaye, Tournan et Brie-Comte-Robert. — Chemin de Champrose à La Houssaye. — Projet de demi-lune à Champrose; — carte qui exprime la position du faubourg de La Madeleine, du château de Champrose et de celui du Chemin; — carte qui exprime la position de La Madeleine, faubourg de Tournan, et celle de l'obélisque dans la forêt de Crécy par la communication de ladite forêt à Crécy; — plan des positions de Tournan, La Madeleine et le château de Champrose; — plan du chemin de Champrose à La Houssaye. — E. 28. Liasse 13.

N° 2480.

XVIIIe siècle. — Itinéraire de la route de Tournan à La Houssaye, par Champrose. — B. 41.

N° 2481.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Brie à Tournan. — S. 34. Généralité de Paris.

N° 2482.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Brie-Comte-Robert à Tournan. — E. 4. Liasse 13.

N° 2483.

1785. — Plan de la traverse de Champrose.—C. 12.

N° 2484.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 17, de Paris en Brie, par Croisy-Beaubourg, Jossigny et Serris.— Plan du chemin de Saint-Maur à Fontenelle. 2 exemplaires. — S. 32. Généralité de Paris.

N° 2485.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire de la route de Saint-Maur à Fontenelle, dressé par Montgenet. — E. 29, Itinéraires.

N° 2486.

1758. — Plan de la traverse de Malnoue. 2 exemplaires. — C. 13, 14.

N° 2487.

1758. — Plan de la traverse de Croissy. 2 exemplaires. — C. 11, 12.

N° 2488.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 17 *bis*, de Paris en Brie, par Champs, Torcy, Bussy-saint-Martin et Guermantes. — Plan de la route de Nogent-sur-Marne à Guermantes. — S. 33. Généralité de Paris.

N° 2489.

XVIIIe siècle. — Plan itinéraire de la route de Nogent-sur-Marne à Guermantes, passant par Noisy-le-Grand et Champs; par de La Guéty. — E. 30. Itinéraires.

N° 2490.

XVIIIe siècle. — Plan du chemin de Nogent-sur-Marne à Guermantes, par Bry-sur-Marne, Noisy-le-Grand et Torcy. (Voyez département de la Seine.)

N° 2491.

1783. — Plan de partie de la traverse de Champs, chemin de Nogent-sur-Marne à Guermantes. 2 exemplaires. — C. 10 et 11.

N° 2492.

1758. — Plan de la traverse de Champs. 2 exemplaires. — C. 7 et 8.

N° 2493.

1758. — Plan de la traverse de Torcy. 2 exemplaires. — C. 9 et 810.

N° 2494.

1757. — Plan de la traverse de Bussy-Saint-Martin. 2 exemplaires. — C. 3, 4.

N° 2495.

1757. — Plan de la traverse de Guermantes. 2 exemplaires. — C. 5, 6.

Digitized by Google

N° 2496.

1768. — Route départementale n° 18, de Lorrez-le-Bocage à Melun. — Plan de la traverse de Villecerf. — C. 5.

N° 2497.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 19, de Montereau à Montargis, par Fossard, Voulx, Lorrez, Égreville et Bransles. — Projet de communication des deux grandes routes de Lyon, depuis la poste de Fossard jusqu'à Dordives, en deçà de Montargis. — E. 26. Liasse 13.

N° 2498.

1782. — Plan de la communication du chemin de Montereau à Montargis, depuis la poste de Fossard jusqu'à Dordives. — E. 86. Liasse 15.

N° 2499.

XVIIIe siècle. — Nivellement et profil de la route projetée de Montereau à Montargis, entre Montereau et Lorrez. — E. 22. Liasse 13.

N° 2500.

XVIIIe siècle. — Nivellement et profil de la route projetée de Montereau à Montargis, partie depuis Bransles jusqu'à Dordives. — E. 91. Liasse 15.

N° 2501.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 21, de Melun à Dammartin, par Lagny et Claye. — Plan du chemin de Nantouillet et Juilly à la route de Juilly. — E. 6. Liasse 13.

N° 2502.

XVIIIe siècle. — Plans du chemin et du village de Saint-Mard à Dammartin. — E. 12. Liasse 13. — E. 74. Liasse 15.

N° 2503.

1766. — Route départementale n° 26, de Champs à Gournay. — Plan de la traverse de Champs. 2 exemplaires.

N° 2504.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 32, de La Ferté-sous-Jouarre à Château-Thierry, par Reuil, Luzancy et Méry. — Plan de la traverse de Méry à Sauvigny, en une carte, et un deuxième exemplaire en 8 cartes 1/2. — S. 118 et 137. Généralité de Soissons.

N° 2505.

XVIIIe siècle. — Plan de la route de Méry à Charly. — S. 130. Généralité de Soissons.

N° 2506.

XVIIIe siècle. — Plan de traverse des villes et villages de la route de Méry à Charly, comprenant Méry et Nanteuil. — S. 133. Généralité de Soissons.

N° 2507.

1765. — Plan de la traverse de Reuil, sur la route de La Ferté à Luzancy; par Albert. — C. 17.

N° 2508.

1766. — Route départementale n° 35, de Melun à Crécy. — Plan de la traverse de Crécy. (Route de Chaumes à La Ferté-Milon.) — C. 34.

N° 2509.

1767. — Autre plan de la même traverse. — C.

Inventaire de plans généraux, particuliers et anciens, rattachés aux chemins vicinaux actuels de grande communication.

CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

N° 2510.

XVIIIe siècle. — Chemin de grande communication n° 14, de La Ferté-Gaucher au Vézier. — Plan de la traverse de Meilleray (ancienne route de Sézanne).

N° 2511.

1778. — Chemin n° 21, de Sammeron à Pontault. — Plan d'un chemin projeté de Sameron au château de Montebise, près Ligny, et profil dudit chemin.

Digitized by Google

N° 2512.

1749. — Chemin n° 23, de May à la route nationale n° 23, par Crouy-sur-Ourcq. — Plan de la chaussée de Crouy; par Véglie.

N° 2513.

1754. — Chemin n° 32, d'Aubepierre à Gretz, par Chaumes. — Plan du chemin de Chaumes à Beauvoir, et de Beauvoir à Mormant, passant par Courgausson.

N° 2514.

XVIIIe siècle.—Plan du chemin de Chaumes à Mormant, par le château de Beauvoir. — 2 exemplaires.

N° 2515.

1768. — Chemin n° 35, de Lagny à Melun, par Ozoir-la-Ferrière. — Plan du chemin de Guermantes à Lagny, commençant à Guermantes, finissant au delà de Lagny.

N° 2516.

XIIIe siècle. — Profils en long et en travers, du chemin de Lagny à Guermantes. — Plan de la route de Guermantes à Lagny. (Un dessin au net et un calque.)

N° 2517.

1781. — Chemin n° 39, de Sainte-Assise à Montereau, par la rive droite de la Seine.—Plan de la traverse de Boissise-la-Bertrand.

N° 2518.

XVIIIe siècle. — Chemin n° 106, de Provins à Donnemarie. — Plan de la traverse de Saint-Loup et de Donnemarie à Provins.

Plans paraissant ne se rattacher à aucune voie de communication classée.

N° 2519.

1760. — Route de Rozoy à Blandureau. — Plan d'une route à construire entre Rozoy et Blandureau, par le Breuil; dressé par Babelon, 2 exemplaires. — E. 50. L. 14.

N° 2520.

XVIIIe siècle. — Chemin de la grande route de Paris à Coulommiers. — Plan de la route depuis Faremoutiers (Est de Coulommiers), jusqu'à la grande route de Paris (3 dessins), plus un des profils en long et en travers de ladite route. — E. 27. L. 13.

N° 2521.

XVIIIe siècle. — Chemin du port de Courbeton à la route royale. — Plan du chemin du port de Courbeton, près Montereau, à la route royale. (2 dessins.) — E. 11. L. 13.

N° 2522.

XVIIIe siècle. — Chemin de Souppes au Boulay.— Plan d'une nouvelle rampe pour descendre du Boulay à Souppes. 3 feuilles de dessin. — E. 10. L. 13.

N° 2523.

1767. — Chemin de Souppes à Nanteau. — Plan du chemin de Souppes à Nanteau, par Le Boulay et Rosiers, et d'un redressement proposé, depuis le parc du Boulay jusqu'à l'avenue de Nanteau, dressé par de Condaison. — E. 59.

N° 2524.

XVIIIe siècle. — Chemin du château de Saint-Ange. — Plan d'un projet de chemin du château de Saint-Ange, près Villecerf. E. 18. L. 13. — Nivellement du même chemin. — E. 17. L. 13.

N° 2525.

1767. — Plan d'Annet au Port. — Plan du chemin d'Annet au port de ce nom, sur la rivière de Marne. — E. 61. L. 15.

N° 2526.

1771. — Chemin de Mitry.— Plan du projet de communication de la grande route de Meaux au chemin de Paris à Dammartin, passant par Mitry. Dressé par Quevance. — E. 73. L. 15.

N° 2527.

1756. — Chemin de Montry à Condé. — Plan de la

Digitized by Google

partie de ce chemin, sise près du village de Montry. — E. 40. L. 14.

N° 2528.

XVIIIe siècle.—Route de Champagne par le Raincy. — Plan de la grande route de Champagne par le château du Raincy, depuis Chevry jusqu'au dit lieu, passant par Attilly, Lésigny et Lucy. — E. 21. L. 13.

N° 2529.

1770. — Chemin de Ferrières à Fontenelle. — Plan de ce chemin, commençant au-dessus de Ferrières et s'arrêtant avant Fontenelle. Dressé par Roilandor. — E. 71. L. 15.

N° 2530.

1776. — Chemin de Chailly en Bière à La Ferté-Aleps. — Croquis du plan de ce chemin. — E. 81.

N° 2531.

1768. — Chaussée de La Chauvennerie. — Plan du chemin de La Chauvennerie à la route de Tournan, près du village d'Ozoir-la-Ferrière. Dressé par Jeanson. — E. 61. L. 15.

N° 2532.

XVIIIe siècle. — Chemin de Montereau à Nangis.— Plan du chemin de Montereau à Nangis, depuis cette dernière ville jusqu'à Coutençon. — E. 25. L. 13.

N° 2533.

XVIIIe siècle.—Chemin de Coutençon à Montereau. — Plan du chemin de Coutençon à Montereau. (Sud de Nangis.) — E. 24. L. 13.

N° 2534.

1771. — Chemin entre la route de Nangis à Donnemarie et celle de Montigny à la même ville. — Plan du village de Gurcy et de ses environs, pour le projet d'un chemin à y construire, entre lesdites routes. — E. 72. L. 15.

PONTS ET PONCEAUX.

N° 2535.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 2. — Ponceaux à construire sur la route de Soissons par Dammartin. (Voyez département de l'Oise.) — E. 14.

N° 2536.

1771. — Plan, coupe et élévation du pont de Roissy. — E. 118.

N° 2537.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 3. — Plan, coupe et élévation de l'arche de Claye. — E. 24.

N° 2538.

1753. — Plan, coupe et élévation d'un arceau dans la grande vallée de Charmentray; par Perronet. — E. 53.

N° 2539.

XVIIIe siècle. — Plan, coupe et élévation d'un arceau au même lieu; par Perronet. — E. 54.

N° 2540.

1750. — Plans, coupes et élévation de 12 arceaux à construire sur la route de La Ferté-sous-Jouarre à Montreuil-aux-Lions. — E. 57.

N° 2541.

XVIIIe siècle. — Plan général du village de Trilport, sur lequel se trouve indiqué l'emplacement du pont. — E. 79.

N° 2542.

1756-1757. — Plans, coupes et élévations du pont de Trilport; dessins de machines : Grues, roues à aubes et à godets. — E. 80 à 89.

N° 2543.

1757. — Plan et élévation du pont de Trilport, sur la rivière de Marne, projeté par M. Hupeau, et exécuté par M. Chézy, ingénieur. — E. 91.

N° 2544.

1784. — Nivellement sur la longueur de la traverse

Digitized by Google

de La Ferté-sous-Jouarre, relatif au projet du pont. Dressé par Rouyère. — E. 133.

N° 2545.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 2. — Ponceaux à construire sur la route de Soissons, par Dammartin. (Voir département de l'Oise.) — E. 14.

N° 2546.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 5. — Cinq arceaux à construire entre Melun et Lieusaint (2 pieds d'ouverture sur 10 toises de longueur, le 4e de 4 pieds 1/2 en deçà du 19e mille 3/4.) — E. 100.

N° 2547.

1761. — Plan, coupe et élévation d'arceaux à construire sur la route de Melun à Montereau. — E. 97 à 100.

N° 2548.

1753. — Plans, coupe et élévation du pont de Seine, à Montereau. — E. 65 et 67 à 70.

N° 2549.

1754-1755. — Plan de l'emplacement et de la fondation du pont de Seine, à Montereau, et de batardeaux. — E. 71 et 72.

N° 2550.

XVIIIe siècle. — Plan et élévation du pont d'Yonne, à Montereau. — E. 66.

N° 2551.

1759. — Plan, coupe et élévation du ponceau à construire un peu en deçà du faubourg Saint-Nicolas de Montereau. — E. 73.

N° 2552.

1760. — Plan et profils de la levée des arches, à la sortie de Montereau, faubourg du Gâtinais. — E. 74.

N° 2553.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 5 *bis*. — Plan, coupe et élévation d'un pont d'une arche de 150 pieds d'ouverture, et de deux arches de chacune 30 pieds, pour être construit à Melun. (Pont aux fruits.) — E. 25.

N° 2554.

XVIIIe siècle. — Plans, coupes et élévation des deux ponts de Melun. — E. 26 à 33.

Voir aussi navigation, article E.

N° 2555.

XVIIIe siècle. — Plan du pont de Grégy sur l'Yères, route de Brie à Melun, et projet. — E. 40, 41.

N° 2556.

1711. — Plan et élévation du pont d'Evry-les-Châteaux, sur l'Yères. — E. 45, 48, 49.

N° 2557.

1771. — Plan, profil et élévation du 2e pont projeté entre Cramayel et Réau, pour l'écoulement des eaux du rû d'Hauldres; par Montal.

N° 2558.

1771-1772. — Plan, élévation et nivellement du pont de Moret; par Moreau. — E. 115 à 117.

N° 2559.

1772. — Route nationale n° 7. — Plan des ponts et des routes projetés à Nemours. (Voyez routes.)

N° 2560.

XVIIIe siècle. — Plateformes et fondations d'une pile et d'une culée, avec différents détails d'appareils du pont de Nemours. — E. 119, 120.

N° 2561.

1764. — Plan, coupe et élévation d'un arceau à construire sur le chemin de Cériseau à Varennes, traversant le nouveau chemin de La Croisière à Nemours, au droit du fossé Tarneau. — E. 103.

Digitized by Google

N° 2562.

1764. — Plan, coupe et élévation d'un arceau à construire sur le chemin de Cériseau à Varennes, traversant le nouveau chemin de La Croisière à Nemours. — E. 104.

N° 2563.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 19. — Plan, coupe et élévation du pont à construire sur la ravine, entre le mont du Calvaire de Provins et la Chapelle-Saint-Hubert, allant à Sourdun. — E. 36, 37.

N° 2564.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 34. — Plan, coupe et élévation du 15e arceau de 10 pieds d'ouverture, dit de Mouroux, et du 16e arceau de 6 pieds d'ouverture, sur la ravine, en deçà de la ferme de Couture. — E. 2.

N° 2565.

XVIIIe siècle. — Trois feuilles d'arceaux à construire sur la route de Paris à Coulommiers. — E. 3.

N° 2566.

XVIIIe siècle. — Plan, coupe et élévation du 15e arceau à établir sur le rû d'entre Saint-Denis-du-Port et le rû Bicheret, route de Paris à Coulommiers. — E. 13.

N° 2567.

1748. — État des ponceaux qui sont sur la route de Paris à Chelles; par Meley. — E. 52.

N° 2568.

1750. — Plan, coupe et élévation d'un arceau sur le rû Bicheret, route de Paris à Coulommiers. Epure de l'une des têtes. — E. 56.

N° 2569.

1749-1750. — Dessins des ponts situés sur la route de Paris à Lagny et Coulommiers; par Dubois et Meley.

N° 2570.

1750. — Dessins des ponts situés sur la route de Paris à Nogent-sur-Marne; par Dubois.—E. 61.

N° 2571.

1755. — Plan, coupe et élévation d'un pont de pierre à construire sur le Morin, à l'entrée de La Ferté-Gaucher, route de Paris en Allemagne, par Coulommiers. — E. 75.

N° 2572.

1755.— Plan d'une partie de la ville de La Ferté-Gaucher, et du pont à reconstruire. — E. 76.

N° 2573.

1737.—Plans, coupes et élévations de deux arceaux, pour le rû de Lochi, au bas de la butte de Montry, route de Paris à Coulommiers. —E. 77 et 78.

N° 2574.

1758. — Plan de l'emplacement d'un pont, sur la fausse rivière, à la sortie de Coulommiers, route de Paris à Coulommiers. — E. 92.

N° 2575.

XVIIIe siècle. —Elévation du pont à construire sur ladite fausse rivière. — E. 93.

N° 2576.

XVIIIe siècle. — Plan et élévation d'un pont de deux arches de 17 pieds d'ouverture chacune, à construire à la sortie de Coulommiers. — E. 94.

N° 2577.

1768. — Plan et élévation du pont de Boulogne, sur le Morin, route de Paris à Coulommiers. — E. 111.

N° 2578.

1767. — Plan, coupe et élévation d'une arche de 24 pieds d'ouverture, à construire sur la fausse rivière du Morin, près Coulommiers. — E. 64.

Digitized by Google

N° 2579.

XVIIIe siècle. — Route nationale n° 36. — Plan, profil et élévation d'un pont dit des arches de Marles, sur la route de Chaumes à Meaux, pour le passage du rû de Brillon, venant de la forêt de Crécy. — E. 5.

N° 2580.

XVIIIe siècle. — Plan, coupes et élévation de deux arceaux, l'un pour le rû de Villiers, l'autre pour celui qui descend à Dainville. 2 exemplaires. — E. 6.

N° 2581.

XVIIIe siècle. — Plan d'une partie de la ville de Meaux, sur lequel se trouve le pont. — E. 34, 35.

N° 2582.

XVIIIe siècle. — Plan et élévation du pont de Chaumes, sur l'Yères. — E. 42.

N° 2583.

XVIIIe siècle. — Plan, coupe et élévation d'un ancien pont de la grande route de Chaumes à Meaux, construit sur le rû Merderot, entre Chaumes et Fontenay, vis-à-vis l'étang du Vivier. — E. 62.

N° 2584.

1752. — Plan, coupe et élévation d'un pont en charpente à construire sur le Morin, chemin de Saint-Germain. — E. 63.

N° 2585.

1759. — Plan et élévation du pont de Tresmes ; par Prévost. — E. 95, 96.

N° 2586.

1764. — Route nationale n° 51. — Dessinsd'arceaux à construire sur le chemin de Bray à Nogent. — E. 104 *bis*.

N° 2587.

1767. — Route départementale n° 1. — Plan et élévation d'une arche de 15 pieds d'ouverture à construire sur la rivière d'Aubetin, dans le vallon de Mauperthuis, route de Coulommiers à Rozoy. — E. 107.

N° 2588.

1767. — Plan, coupe et élévation d'un arceau de 9 pieds d'ouverture, à construire dans le vallon de Touquin. — E. 108.

N° 2589.

XVIIIe siècle. — Plans, coupes et élévation de deux arceaux de 3 pieds 6 pouces d'ouverture, pour le chemin de Jouarre à Rebais.

N° 2590.

1775. — Plan, coupe et élévation de l'aqueduc de 3 pieds traversant la grande route de Montereau à Donnemarie, à l'origine du nouvel embranchement de Forges et de l'ancien chemin de Courbeton.

N° 2591.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 4. — Plans, coupes et élévations de huit arceaux à construire sur le chemin de Bray à Pont-sur-Yonne. — E. 7 à 11.

N° 2592.

1715. — Plans et élévations du pont et de la chaussée de Bray. — E. 46.

N° 2593.

1730. — Élévation intérieure de l'arche elliptique du pont de Bray, de 11 toises 5 pieds 3 pouces de diamètre. — E. 47.

N° 2594.

XVIIIe siècle. — Plan et élévation du pont de Bray, tel qu'il était anciennement et de son état en 1770. — E. 50, 51.

N° 2595.

1764. — Plan, coupe et élévation du pont de la butte des Filles-Dieu de Provins, chemin de Sens à Troyes. — E. 102.

N° 2596.

1765. — Plan, coupe et élévation d'un pont de 5 ar-

Digitized by Google

ches, à construire entre Bray et Everly, et trois feuilles de ponts et ponceaux sur le même chemin.— E. 105 et 106.

N° 2597.

1780. — Plan, coupe et élévation d'un arceau de 6 pieds d'ouverture, à construire pour le nouveau chemin de Provins à Donnemarie, sur deux cours d'eau à réunir près du milieu du parc de Seveilles. — E. 131.

N° 2598.

XVIIIe siècle. — Plan, coupe et élévation d'une arche de 15 pieds, à construire par le nouveau chemin de Provins à Donnemarie, sur le ruisseau du Courton et Saint-Loup, près du moulin Bénard.

N° 2599.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 5. — Plan, coupe et élévation d'un arceau à construire entre Saint-Soupplets et Dammartin. — E. 128.

N° 2600.

XVIIIe siècle.—Dessins d'arceaux à construire entre Meaux, Dammartin et le Plessis-la-Marche, par Saint-Soupplets. — E. 129, 130.

N° 2601.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 8. — Plans, coupes et élévations du pont de La Madeleine, à la sortie de Tournan, et de l'arceau de La Queue, route de Paris à Rozoy. — E. 15, 16.

N° 2602.

XVIIIe siècle. — Plan et élévation du pont de Gretz. — E. 38, 39.

N° 2603.

1750. — Dessins des ponts situés sur la route de Paris en Allemagne, par Saint-Maur, Tournan et Rozoy. Dubois. — E. 58.

N° 2604.

1785. — Plan, coupe et élévation du pont de Rozoy en Brie. — E. 134.

N° 2605.

1776-1778.—Route départementale n° 10. — Plan du pont projeté par M. Perronet, pour M. Trudaine, à Montigny-Lencoup, et élévation du même pont. — E. 123 à 126.

N° 2606.

XVIIIe siècle. — Plan du pont de Valvins et des routes qui y aboutissent; élévations, coupes et détails de construction. — E. 137 à 141.

N° 2607.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 12. — Plan, coupe et élévation de deux ponceaux à construire dans le marais de Souilly, sur l'embranchement de Compans. — E. 23.

N° 2608.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 13. — Plan, coupe et élévation d'un arceau à construire sur le chemin du Cutrelles à Vimpelles, ayant son origine à la chaussée de Donnemarie à Bray. — E. 12.

N° 2609.

XVIIIe siècle. — Plan, coupe et élévation d'arceaux à construire sur le ruisseau, au-dessous du moulin de Dontilly. (Chemin de Nangis à Bray.) — E. 17.

N° 2610.

XVIIIe siècle. — Plan, coupe et élévation d'un arceau de 8 toises de longueur, hors-œuvre, pour la décharge du ruisseau de Fortbois. — E. 19.

N° 2611.

XVIIIe siècle. — Plan, coupe et élévation d'un ponceau à construire sur la Voulzie, près Saint-Sauveur et qui est le même pour la viguée dudit lieu de Saint-Sauveur. — E. 20.

N° 2612.

XVIIIe siècle. — Plan, coupe et élévation du ponceau à construire sur le ruisseau des Graviers et qui sera le même pour les marais de Volangis. — E. 22.

Digitized by Google

N° 2613.

1750. — Route départementale n° 7. — Dessins de ponts situés sur la route de Villiers à Malnoue, par Saint-Maur. Dubois. — E. 59.

N° 2614.

XVIIIe siècle. — Route départementale n° 17 *bis*. — Plan, coupe et élévation d'un arceau à construire sur le rû de Nesles, traversant la route de Paris en Brie, par Guermantes. — E. 1. Maury.

N° 2615.

XVIIIe siècle. — Plan, coupe et élévation d'un ponceau à construire entre Champs et Torcy, à la place de l'arche Guédon.

N° 2616.

1771. — Chemin de grande communication n° 12. — Dessins d'arceaux à construire sur la route de Nangis à Saint-Just. — E. 114.

N° 2617.

1777. — Chemin de grande communication n° 21. — Plan et élévation d'un aqueduc de 4 pieds d'ouverture sur 36 pieds de largeur, à construire sur le ruisseau de Jouvence, route de Sammeron à Montebise. — E. 127.

N° 2618.

XVIIIe siècle. — Chemin de grande communication n° 21. — Plan, coupe et élévation d'un arceau de 6 pieds d'ouverture et 36 pieds d'une tête à l'autre, à construire sur le chemin de Faremoutiers. — E. 44.

N° 2619.

1773. — Chemin de grande communication n° 25. — Plan, coupe et élévation d'un ponceau à construire sur la route de Faremoutiers; par Dhériey.

N° 2620.

XVIIIe siècle. — Chemin de grande communication n° 50. — Plan et élévation du pont de Combs-la-Ville sur la rivière d'Yères. — E. 43.

N° 2621.

1769. — Chemin de grande communication n° 69. — Plan, coupe et élévation d'un arceau de 9 pieds d'ouverture et 36 pieds de longueur, à construire dans la vallée de Landy pour la décharge du Lunain.

N° 2622.

1769. — Autres dessins d'une arche de 18 pieds d'ouverture et 36 pieds de longueur, sur ladite rivière. — E. 113.

CARTES ET PLANS.

N° 2623.

XVIIIe siècle. — Carte du Gouvernement général de Champagne, divisé en quatre lieutenances générales. — Q. 5.

N° 2624.

1713. — Carte de la Champagne et des pays voisins, où l'on voit la Généralité de Châlons, partie de celle de Soissons, etc., par Delisle. — Q. 6.

N° 2625.

1778. — Carte de la province de Champagne, dressée d'après les nouvelles observations, par Delafosse. — Q. 7.

N° 2626.

XVIIIe siècle. — Carte de la province de Champagne. Q. 8.

N° 2627.

XVIIIe siècle. — Carte des environs de Fontainebleau, 1 exemplaire dessiné. — Q. 3.

N° 2628.

XVIIIe siècle. — Carte topographique de la capitainerie de Fontainebleau. (Dessinée.) — D.

N° 2629.

1778. — Carte de la Généralité de Paris, divisée en 22 élections, réduite à l'échelle d'une ligne pour 400 toises,

Digitized by Google

d'après la carte générale de France, levée sous la direction de MM. de Cassini, de Montigny et Perronet, par Dupain-Triel. — 2 exemplaires, dont un collé sur taffetas. — O. 26.

N° 2630.

1725. — Cartes de la Généralité de Paris, divisée en ses 22 élections; par Bernard Jaillot. — Q. 41.

N° 2631.

XVIIIe siècle. — Carte dessinée, d'une partie de la Généralité de Paris, comprenant les circonscriptions de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Yonne, avec le tracé des routes et chemins. — Q. 46, 47.

N° 2632.

XVIIIe siècle. — Cartes des routes et chemins des inspections de Meaux, Fontainebleau et Nemours, Lagny, Brie et Montereau, Joigny et Provins. — R. N. 2.

N° 2633.

1764. — Carte des routes de Paris et de Versailles à à Fontainebleau. L. Denis. — Q. 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

DES DÉPOTS OU ONT ÉTÉ RECUEILLIS LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LE VOLUME.

	Nos de l'inv.
Bibliothèque communale de Meaux	1 à 43
— — de Melun	44 à 66
— — de Provins	67 à 182
Bibliothèque nationale	183 à 192
Archives nationales	193 à 2073
— du ministère des Finances	2074 à 2166
Archives du ministère des Travaux publics	2167 à 2633

TABLE DES NOMS DE LIEUX.

Achères, Ury, etc. (Exemption de tailles en faveur des habitants d') 923
Agendicum des anciens (Provins l'). 140
Agneaux (Renseignements sur la seigneurie des). 1953
— (Domaine et fief des). 2165
Aicles, près Aumale, lieu de sépulture de M. de Maricourt. 141
Aisne (Frais de navigation de la rivière d') . . . 2090
Alençon (Hôtel-Dieu d') fondé en 1204 15
— (Mémoire descriptif de la province et duché d') 15
Allemagne (Plan de partie de la route d'), entre Rozoy et Courgivaux 2456
Almont (Concession d'un droit de pêche et de 3 îlots, en la rivière d'). 937
— (Registre des censives du fief d'). 1356
Amillis (Visite des bois du prieuré Notre-Dame, près) 938
Amérique (Victoire remportée sur les Anglais, près du lac Champlain, en). 65
Amponville (Terriers de la seigneurie d') 1829-1841-1888
— (Titres de propriété et de féodalité du prieuré d') 1112-1786-1838 à 1841, 1898 et 1899
— (Déclarations de la seigneurie d') et autres. . 1248
— (Réparations du château d'), par le prieur du lieu 2159
Andrezel (Payement de réparations faites à l'église d') 2105
Anjou (Commission adressée au sénéchal d'), afin d'informations sur vols 59
Annet (Plan général de la seigneurie d'). 385
— (Plan des fiefs du Montcel et de Sanois, sis à) 386
— (Au port, plan d') 2525
— (Terriers et titres de la seigneurie d). 1804-1805 1808-1811-1812-1823-1825-1827-1828
— (Fiefs et terres incultes, sis à). 939
Appentis (Plan et atlas du fief des), sis à la Grande-Paroisse 387-388
Arbonne (confirmation de droits d'usage en faveur des habitants d') 2102
Arcy (Plan du fief d'), sis à Chaumes. . . . 389-855
— (Titres de propriété de 20 arpents de friches, dits le bois d'). 1622
Armainvilliers (Plan de la canardière et de partie de l'étang d'). 390
— (Plan de partie des bois d') 391
— (Décret de la terre d'). 940
— (Rente de 10 setiers de blé à prendre sur le comté d'). 1566
Armentières (Atlas et plan de la seigneurie d'). 393 à 399
— (Terrier de la seigneurie d'). 1416
— (Vente d'atterrissements sis à). 941
— (Réparations à l'église et au clocher d'). 2101-2105 2130, voir 2146

Digitized by Google

ARQUEUIL (Plan des bois et friches d') . . . 400-401
— (Plan géométrique de la forêt d'). . . 401-402
ATTILLY (Route d') au grand chemin de Brie. . . 2142
— (Terrier de la seigneurie d'). 942
AUBEPIERRE (Déclaration d'héritages des église et fabrique d'). 1738
— à Gretz (chemin n° 23, d'). 2513
AUBETIN (Étang d') ruiné par les glaces de 1728. . 2103
— (Plan et élévation d'une arche à construire sur la rivière d'). 2587
AUBIGNY (Feuilles du plan de la seigneurie d') . . 403
— (Aveu et dénombrement de la seigneurie d'). 943
— (Déclaration de la seigneurie d'). 1295
AUBUCONVILLE, BOUGLIGNY, etc. (Titres de propriétés sises à). 1994
AUFFERVILLE, etc. (Titres de propriétés sises à) 1993-1994
AULNOIS (Rétablissement de la ferme des) *1736*. . 2110
AULNOY (Aveu et dénombrement de la seigneurie d'). 944
— (Dommages causés par un ouragan, au couvent des Minimes d') *1737*. 2111
AUMALE (Bataille d'), où trois frères du nom de Maricourt perdirent la vie 141
AURE, rivière qui commence près de la forêt du Perche. 15
AUTEIL? (Acquisition de la terre d'). 1625
AUVERNEAUX (Terriers de la seigneurie d'). . . . 2064
AUXERRE (Lecture d'une lettre écrite par le Roi étant à). 46
— (Prise par les ennemis de l'État, de la ville d') 52
AUXY (Terriers de la seigneurie d'). . 1962-1967-1968
AVON (Terres acquises par le Roi, à) 860
— (Construction d'une école de charité pour les pauvres filles d'). 2111
— (Religieux de la Charité d') autorisés à couper 100 mauvais baliveaux). 2111
AVRILMONT (Mesurage de la terre d') 1887

BAGNEAUX (Reconstruction du presbytère de), brûlé par accident 2112
BAILLY (Déclaration du domaine du prieuré de). . 1750
BALISY (Réparations aux bâtiments de la commanderie de) 2150
BALORY (Vérification de la rivière de), depuis sa source jusqu'à la Seine 2163
BARBEAUX (Abbaye de), au diocèse de Sens . . . 93
— (Déclaration de la seigneurie de), dépendant de l'abbaye de Saint-Port 945
— (Transport pour les religieux de), du moulin Bizeau 947
— (Plan des environs de) 404
— (Visite des bâtiments incendiés en la basse-cour de l'abbaye de) 2082-2105-2108-2157
BARBEAUX (Vente de bois incendiés de ladite abbaye de). 2115
— (Adjudication de 1906 arpents de bois de l'abbaye de). 2087
— (Délivrance, pendant 5 ans, de bois aux religieux de) 2110
— (Repeuplement, en bois, de 500 arpents de terrains de l'abbaye de) 2099-2105-2125
— (Vente de 5,400 arbres épars sur les terres de l'abbaye de). 2153
— (Constitution de rentes au profit de l'abbaye de). 946
— (Ouverture de routes dans les bois de l'abbaye de). 2107
BARBIZON (Plan de pièces de terre acquises par le Roi à) 405
BARBUISE (Ouverture d'un canal sur le territoire de). 2102
BARCY (Transaction au sujet du droit de justice à). 35
BARNEAU (Combat de mouvance entre les Chartreux de Paris et le seigneur de) 1623
BARON (Dénombrement des fiefs relevant de la seigneurie de). 30
BARRES (Anciens titres du fief des). 1374
BARUSSEL (Vente de 690 arbres épars sur les terres de la ferme de). 2127
BASSES-LOGES (Prieuré des) uni aux Carmes-Billettes. 1567
— (Réparations du couvent dès). . . . 2107-2131
— (Plan du chemin de Fontainebleau à Moret par Les) 2252
BAZOCHES-LEZ-BRAY (Reconstruction de maisons incendiées en 1753, à) 2128
— (Construction d'une maison d'école à). . . 2156
— (Adjudication d'accrues au profit des habitants de). 948
BEAUBOURG (Déclaration des biens et revenus de la cure de) 949
BEAUMARCHAIS (Atlas du terroir de). 406
— (Plans du terroir de) . . . . . 7 et 8
— (Marnage des terres de la chapelle de). . . 2153
— et OTHIS (Atlas de cartes des seigneuries de). 731-732
BEAUMONT (Inventaire des héritages du comté de). 861
— (Terrier de la seigneurie de), sise à Courquetaine. 950
BEAUROSE (Plan du bois de) 407
— (Titres de la ferme de). . . . . 1874, voir 1883
— (Estimation des fruits de la terre et ferme de). 951
BEAUTHEIL (Plans du territoire de) . . . 408-409-411
— (Terriers et titres de la seigneurie de). 1591-1625 1629-1630-1650 et 1651

Digitized by Google

BEAUVAIS (Collège de). . . . . 1402 et 1403
BEAUVAIS en Gâtinais (Commanderie de). 1988 à 1996
— (Terriers et censiers de la commanderie de). 1988 1989
BEAUVOIR (Plan du territoire et de la dîme de). . . 412
— près LIZY (Don d'une maison sise à) . . . 39
BÉCOISEAU (Réparations faites au château de). . . 2085
BELLEASSISE (Plans de la ferme de), sise à Brie . . 413
— (Déclaration d'héritages et de la seigneurie de) 952
BELLE-ASSISE (Titres et ensaisinements d'actes passés en la seigneurie de) 1920-1933
— (Terriers de) 1941
— (Pièces diverses concernant le fief de). . . 1721
BELLEGARDE (Réduction à l'obéissance de Louis XIV, de la ville de) *1650* 102
BELOU (Hommage de la terre de), mouvante du château de Meaux 862
— (Aveu et dénombrement de la seigneurie de) 953
BERCHÈRES (déclaration de biens de la cure de). . 951
BERNAY (Plans du territoire de). 415
— (Aveu du fief de). 863
— (Déclaration d'héritages des église et fabrique de). 1738
— VILBERT, etc. (Plans des dîmes de). . . . 414
BESNARD (adjudication du moulin) 952
BEUVRONNE (Plan de redressement de la rivière de). 441
BEZALLES (Martyrologe de l'église de). 179
— (Tableau à placer au maître-autel de l'église de). 2110
BEZIERS (17 juillet 1625? le Roi à). 6
BEZU-LE-GUÉRY (Antoine-Hyacinthe de Montmerel, seigneur de). 4
BICHERET (plan, coupe, etc., d'un arceau sur le ru). 2566-2568
BILLY (Aveux et dénombrement du domaine des Grand et Petit). 956
BLAINE (Confirmation de la vente de la baronnie de), recouvrée sur les Anglais. 328-329
BLANDUREAU (Plans des bois, de la ferme et du terroir de). . . . . 416 à 419 et 856
— BOIS-VALOIS, etc. (Pièces concernant les domaines de). . . . . 1469 et 1470
BLANDY (Terrier de la seigneurie de) 957
— (Accord touchant la terre et le bois de) . . 323
BLANZY (Bail de 3 arpents de terre, sis à). . . . 958
BLÉRANCOURT (Titres concernant). 2058
BLOIS (Véritable origine des comtes de). 79-166
— (Catalogue des comtes de). 79-166
— (Traité d'alliance conclu à), le 22 sept^e 1504. 11
— lieu de naissance de saint Ayoul 161
BLUNAY (Abatage d'arbres des bois de), pour la réparation des maisons du lieu 2116
— (Incendie des bois et de 22 maisons du hameau de) *1754* 2129
BOIS-D'ARCY (Domaine du), réuni au parc de Versailles. 2088
BOIS-BOUDRAN (Titres du fief de) 1910
BOIS-LE-COMTE (Don à l'église Saint-Quiriace de la terre de) 103
BOIS-GAUTHIER (Titres de propriétés sises à) . . 1878
BOIS-HÉBERT (Plan du fief de) 1741
BOIS-DE-L'ISLE ou des seigneurs (Titres de propriété du) 1552 à 1554
BOIS-DU-JARD (Plan du moulin du), sis à Dammartin en Goële 421
BOIS-LIZY (Renseignements sur le domaine de). . 960
— Réunion à la forêt de Fontainebleau du fief de) 2128
BOIS-MINARD (Titres de rentes sur héritages situés à) 1879
BOIS-MINISTRES (Réunion à la forêt de Fontainebleau des) 2098-2115
BOIS-DU-PARC (Plan du), à Brie 422
BOIS-PRIEUR sis à Veneux-Nadon (Visite du). . . 961
BOIS-LE-ROI (Plan de la censive du Petit Saint-Jean de Melun, sis à) 420
— (Aliénation de prairies à) 956
— (Titres de biens sis à) 1521
— (Réparations à faire à l'église de) . . 2105-2140
— (Plantation de bois au triage de la plaine de). 2160
BOIS-DES-SEIGNEURS, en la forêt de Fontainebleau. 2077
BOIS-SAINT-JEAN (Plan du fief du), paroisse de Bois-le-Roi 423
BOIS-SAINTS-PÈRES (Plan des environs du). . . . 424
BOIS-VALOIS (Plans du terroir et seigneurie de). 428-856
BOISDON (Terrier de la seigneurie de). 168
— (Droits du chapitre Saint-Quiriace sur les habitants de) 103
BOISICOURT (fief de) app^t à l'abbaye de Chelles. . 29
BOISSETTES (Aveu et dénomb^t de la seigneurie de). 962
BOISSIÈRE (Bail à ferme de la terre de La) 1600
— (Estimation de bois et terres sis au lieu dit La). 2087-2089
BOISSIÈRE EN BRIE (Réparations à l'église de La). 106
BOISSISE-LA-BERTRAND (Plans du territoire de). 425-426
— (Plans des bois et friches de Langlée, à). . 400
— (Adjudication de droits seigneuriaux à). . 963
— (Plan de la traverse de). 2517
BOISSISE-LE-ROI (Plans de la terre et seigneurie de). 426 427
— (Déclaration de la seigneurie de) 965

Digitized by Google

BOISSY-AUX-CAILLES (Terriers de la seigneurie de). 1956 à 1958
BOISSY-LE-REPOS (Déclarations censuelles de). 1967-1968 1970 et 1971
— (Titres de propriété de). 1964-1965
BOITRON (Visite de la ferme de). 967
— et ORLY (Lettres patentes relatives à la justice, etc., de). 966
BONDY (Règlement de coupes de bois en la forêt de), pour l'abbaye de Chelles. . . . . 2101, voir 2158
— (Cession par le Roi, au duc d'Orléans, de la forêt de). 2153
BONNIÈRE et CORNILLON (Déclaration des seigneuries de). 969
BORDE (Plan du bois de La). 429
BORDE-FOURNIER (Hommage de moitié de La). . . 864
— (Vente des droits seigneuriaux de La). . . 971
BORDE-AU-VICOMTE (Déclaration des terres et seigneurie de La) 970
BORDEAUX (Cass^on du Parlem^t de) par Louis XI. *1469*. 22
BORDES (Plans généraux, etc., de la ferme et du fief des). 430
— (Titres concernant le fief des) 1603
BORDET (Déclaration de la seigneurie du) pour le sieur de Richebourg 972
BOSSUS (Plans de la maison des) 431-432
BOUISY (Acquisition et autres titres du fief de). . 1621
BOULAINS (Réparations du presbytère de) 2130
BOULANCOURT (Plan de la terre et seigneurie de). . 433
BOULAYES et CHATRES (Plans des terroirs des) . . 434
BOULIGNEAU (Arpentage des terres de la ferme de). 973
BOULOGNE (Repeuplement du bois de). 2163
— (Plan et élévation du pont de), route de Paris à Coulommiers 2577
BOULLOIS (Plan des bois des Hauts-) 435
BOURBONDERIE (Acquisition, par les religieux d'Hyverneaux, de la ferme de La). 1947
BOURG-BAUDOUIN (Déclarations des seigneuries des Grand et Petit) 974
BOURGES (Privilège de noblesse renouvelé en faveur des maire, échevins, etc., de). 62
BOURGOGNE (Abandon par les ennemis de l'État de la). *1636*. 62
— (Carte de la route de). 2207
BOURGOGNERIE (Plans du domaine et ferme de La). 436 509-662
BOURGUIGNON (Demande en indemnité pour le domaine de) 269
BOURRON (Acquisition de rente sur les habitants de). 347
BOURRON (Redressement du chemin de), dans la forêt de Fontainebleau). 2118
— et VILLIERS (Ouverture de routes dans les bois de). 2147
BOUTEZ (Cession de la gruerie et fief du bois des). 381-382
BOUTIGNY (Déclarations des biens de la seigneurie de). 1088
— (Abatage de 500 arbres de la censive, pour réparations de l'église de). 2144
— (Titres et baux de terre, prés et vignes situés au territoire de). 2061
BOYER (Titres du fief du), à Grand-Puits. 1910
BRANLES (Plan du terroir de) 437
BRAQUE (Transaction relative au bois de la seigneurie de). 975
— (Titres de propriété de la ferme de). . . . 1685
BRAS-SAINT-PÈRE (Vente de l'atterrissement du). . 976
BRAY (Vente, au roi Philippe-Auguste, de la châtellenie de). 369
— (Cassation d'une sentence du juge de). . . 2117
— (Permission aux chanoines de) de faire abattre 400 pieds d'arbres 2133
— (Permission aux habitants de) d'abattre 46 ormes et 138 arbres dépérissants. . . . 2151-2166
— (Carte de la route de). 2476
— (Traverse de). 266-2420
— (Plans et élévations du pont et de la chaussée de). 2592
— (Plan et élévation intérieure de l'arche elliptique du pont de). 2593
— et EVERLY (Plan, coupe, etc., d'un pont à construire entre) 2596
— à NOGENT-SUR-SEINE (Plans du chemin de). 2387 2388
— (Dessins d'arceaux à construire sur le chemin de). 2586
— aux ORMES (Plan de la chaussée de) . . . 2415
— à PONT-SUR-YONNE (Plans, coupes, etc., de 8 arceaux à construire sur le chemin de). . 2591
— à PONT-SUR-YONNE (Plans de la route de). 2410 à 2412
— à PROVINS (Plan du chemin de). 2416
BRESOLLES ou LA SALLE (Déclarations de la seigneurie de) 978
— (Plan du fief de). 443
BREUIL EN BRIE (Terre du) donnée à Saint-Fiacre, par Saint-Faron. 41
— (Plans de la seigneurie du) . . . . 438 à 440
BREUIL (Engagement du bois Du). 977

Digitized by Google

BRIE-COMTE-ROBERT (Cession de la ville et de la châtellenie de). 924
— (États du domaine de) . . . . . 865 à 867
— (Vente du domaine de) 980
— (Ventes de maisons et héritages sis à). 982-983 985
— (État des fiefs de la châtellenie de). *1210*. 865
— (Autorisation donnée à M. Chauvelin de démolir le château de). *1750* 2124
— (Élévation de la ferme des Carmes, et plan des terres et prés de cette ferme, sise à). 445-446
— (Titres de la même ferme) 1570-1571
— (Pièces concernant les Minimes de). . . . 1690
— (Déclarations des biens de la chapelle Saint-Jean de) 981
— (Traverse de). — Plan 2249
— (Plans de la ville et des faubourgs de). 2305-2306 2308-2309
— (Recueils d'anciens titres de). . . . 1883-1916
— à MELUN (Plans du chemin de) . . . 2445-2448
— à TOURNAN (Plans de la route de) . . 2481-2482
BRIE (État des terres et fiefs des Chartreux de Paris, situés dans la). 1633
— (Visite des bois de la), relative à l'ouverture de 24 routes dans lesdits bois 979
— (Plan de deux routes à ouvrir dans les bois de la). 444
— (Établissement de 4 gardes pour la conservation des bois de la). . . . . 2137 voir 2149
— et CHAMPAGNE (Des comtes de). 1er
— (Chronologie des comtes de). 140
— (Liste des gouverneurs de) 115-116
— (Histoire généalogique des comtes de). . . 89
— (Remarques sur l'histoire de) 74
— (Réunion à la Couronne des comtés de) . . 139
— ravagées par une tempête. 111
BRILLON (Plan et profil, etc., d'un pont à construire sur le ru de) 2579
BRINDELLES (Ratification de foi et hommage du bois des). 986
— (Vente de pièces de terre et du bois des). . 987
BROLLES (Plan du fief de) 442
BROSSE (Renseignements sur la terre de La) . . . 988
BROU (Hommages de la terre de) 868
— (Déclaration des biens de la cure de) . . . 990
— CHELLES et LA CALENDRE (Échange entre les seigneurs de) 989
BRUYÈRES (Renseignements sur l'inféodation du terrain appelé les) 991
BUQUET (Plan de partie du territoire du). 448
BURELLE (Aveu du fief de La) 1624
BUSSIÈRES (Déclarations d'héritages sis en la seigneurie de). 36
— (Visite des bois de Saint-Faron, au territoire de). 993
— (Terre de) dépendant de l'abbaye de Saint-Faron, 2136
BUSSY-St..... (Terrier de la seigneurie de) 1830
— SAINT-GEORGES (Plans des terres et prés du chapitre de Paris, sis à) 447
— etc. (Déclarations des seigneuries de) . . . 993
— etc. (Déclarations des biens des fabriques de). 994
— SAINT-MARTIN (Plan de la traverse de). . . . 2494
BUTHIERS (Terrier de la seigneurie de). 1968
BUVETTE (Plan des friches de La), au territoire de Dammarie-les-Lys. 449

CABANES DE FITON (Trève conclue entre les rois de France et d'Espagne, aux). *1537* 11
CADOT (Acquisition, aveux et dénombrements, etc., du fief). 1618-1624
CAMBRAY (Traité de paix conclu à). *1529* 11
CANNES (Échanges de terrains, sis à) 995
— (Titres du prieuré Saint-Pierre de) 1818
CARCASSONNE-SUR-ORGE (Étienne de Vuest, sénéchal de). 4
CARMAN (Investissement et prise de). *1625?* . . . 5
CARNETIN (Pièces diverses) 1807-1809-1810
CARRIÈRE (Acquisition, par les religieux du Jard, de la ferme de La) 2091
CARROIS (Déclarations de la seigneurie de). . . . 996
CARROUGE (Dénombrement du fief de), assis en la justice de Noisy sur-École. 29
CAUVISSON (L'ennemi forcé dans). 7
CELLE, CHARMOY, etc. (Aveu et dénombrement des seigneuries de). 998
CELLE EN BRIE (Plan de la terre et seigneurie de La). 1510 à 1513
— (Union du prieuré de La), au séminaire des missions étrangères 1512
— (Visite des bois du prieuré de La) 997
— (Ouverture de routes dans les bois du prieuré de La) 2150-2151
— (Réparations de la bibliothèque du prieuré de La). 2152
CELLE-SOUS-MORET (Construction d'une sacristie à La). 2103
— (Plans des terres et prés de La) 838
CÉLY EN BIÈRE (Plan du terroir et seigneurie de). 452

Digitized by Google

CÉLY EN BIÈRE (Déclaration d'héritages fournie à la seigneurie de) 999
CENS-COMMUN (Déclarations passées au terrier du fief du). 2031-2032
— Titres divers concernant ce fief . . . 1488-1489 1499-1500
CERCY-LA-TOUR, Nièvre (Terrier de la seign^ie de). 1000
CERDAGNE (Abandon, à l'Espagne, du comté de). 11
CERFROID (Élargissement d'un fossé de clôture du prieuré de) 2124
CERISEAU à VARENNES (Plan, coupe, etc., d'un arceau du chemin de). 2561-2562
CERVELLE, terroir de Touquin (Plans du bois de). 453 1001
CESSON (Plan du territoire de) 454
CHAALIS (Abbaye royale de) 653-654
CHABOUILLERIE (Travaux à faire à la ferme de La). 2113
CHAILLOUET (Terrain pris à la ferme du). 195
CHAILLY EN BIÈRE (Plan du terroir de) 456
— (Plan de la traverse de). 2263
— (Adoucissement de la butte de). 240,2128-2131 2264 à 2267
— à la FERTÉ-ALEPS (Croquis du plan d'un chemin de). 2530
— FAY, etc. (Déclaration des seigneuries de). 1002
— (Plan des terres acquises par le Roi à). . . 455
CHAILLY EN BRIE (Plan de la traverse de). 2359
CHAINTRE (Aveu et dénombrement du fief de La) sis à Villaroche. 1618
CHALAUTRE-LA-GRANDE (Droit d'établir un gruyer en la terre de) 2085
CHALETTE (Pêcherie du pont de pierre de) Échange. 331
CHALIFERT (Plan des terres de l'archevêché de Paris, situées à) . . . . . 456 *bis*
CHALMAISON (Construction d'un moulin au gué de). 2159
CHALONS (1re brigade des arquebusiers de). . . . 3
CHAMBRE-FONTAINE (Ouvrages à faire à l'infirmerie de). 2116
CHAMBRY (Déclaration d'une ferme, terres, prés, etc., situés à). 43
— (Griefs des bourgeois du Roi à), contre l'évêque de Meaux 363
— (Vente au sieur Clodié du domaine de) . . 1003
— (Échange, entre le Roi et le sieur Auget, du domaine de). 933
— (État du domaine de) appartenant à M. de Monthyon. 869
CHAMIGNY (Baux de la terre de). 1004
— (Règlement des bois du prieuré de). . . . 2111
— Voir la FERTÉ-AU-COL. 1087
CHAMPAGNE, près MORET (Plan de tous les bois de). 457
— (Arrêt qui ordonne l'arpentage des bois de). 1005
— (Déclarations d'héritages sis en la terre de). 1006
— (Acquisition de la seigneurie de). 1375
— (Vente de bois pour réparations de l'église de). 2107
— (Arpentage et règlement des bois communaux de). 2121
CHAMPAGNE (Généalogie des comtes de) 74
— (Cartes du gouvernement de). . . 2623 à 2626
— (Carte de la route de), depuis Sens jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque 2207
— (Plan de la grande route de) par le Raincy. 2528
CHAMPAGNEMER et TRÉFOLS (Moyenne et basse justice de). 35
CHAMPBENOIT (Fondation de l'abbaye de) . . 85-96-97
— (Notes sur la fondation de l'abbaye de) . . 132
— (Translation, à Provins, du prieuré de) . . 97
— (Règlement des bois de), sis en la forêt de Jouy. 1007
CHAMPCOUELLE (Cueillere t des cens dus au prieuré de) 180
CHAMPDEUIL (Titres de propriétés sises à). . . . 1378
CHAMPEAUX (Plans du pourtour et des fossés de). 458-459
— (Concession d'un terrain faisant partie des remparts de) 1008
— (Déclaration des biens du chapitre de) . . 1009
— (Échange et déclaration des biens de la cure de). 1010
— (Titres des canonicats de Saint-Victor, à). 1843 1895-1896-1897
— (Réparations de l'auditoire, des prisons, etc., de). 2149
CHAMPFLEURY (Déclaration de la maison, terres, etc., de la ferme de). 43
CHAMPIGNY (Déclaration des biens de la chapelle Notre-Dame de). 1011
— (Plan des terres et autres héritages de la ferme de). 460
— (Titres de propriété de la terre de). 1601-1624
CHAMPLAIN (Victoire remportée en Amérique, près du lac). *1758*. 65
CHAMPLATREUX (Plans du fief de). 461-507
CHAMPROSE (Aveu de la seigneurie de) 1012
— (Projet de demi-lune à). 2479
— (Position du château de) 2479
— (Plan de la traverse de). 2483
— à la HOUSSAYE (Plan du chemin de). . . . 2479
CHAMPS-SUR-MARNE (Réparations de l'église et du presbytère de). 2145
— et CHARMENTRAY (Adjudication de deux îles devant). 1013

Digitized by Google

CRAMPS et LONGUEIL (Plan d'arpentage de). . . . 462
— et TORCY (Ponceau à construire entre). . . 2615
— (Plans de la traverse de). . . . 2491-2492-2503
CHANGIS (Acquisition, par le chapitre de Meaux, du moulin de) 34
— (Visite des bois dudit chapitre à). 1014
— (Déclaration de la seigneurie de). 1015
CHANLAY (Pillage et incendie de). *1615* 5
CHANTELOUP (Déclaration des biens de la cure de). 1016
CHANTEMERLE (Titres de la terre de). 1555-1556
CHANTILLY (Don fait au prince de Condé de la terre et seigneurie de). *1643* 64
— (Carte de la terre de). 523
CHAPELLE-GAUTHIER (Acquisition de la seigneurie de La). 1017
— (Déclaration de ladite seigneurie de La) . . 1077
— (Déclaration des biens de la cure de La) . . 1018
CHAPELLE-SOUS-NOJON (Déclaration des terres de La). 43
CHAPELLE-LA-REINE (Hommages de la terre de La). 870-871
— (Aveux et dénombrements de la baronnie de La). 1020
— (Titres de rentes sur héritages sis à La). . 1879
— (Titres de biens sis à La) 1993
— (Titres du prieuré de La) 1534
— (Exemption de tailles en faveur des habitants de La) 926
CHAPELLE-SUR-CRÉCY (Plans de la traverse, de la montagne et du village de La). . . . . 2351 à 2353
CHAPELLE-THIBOUST (Déclar^on de la seign^ie de La). 1019
CHAPELLE-IGER (Plans du domaine du Plessis-Messire-Henri, à La). 464-465
CHAPELLES-DE-BRETEUIL (Visite de la ferme des). 967
CHARMENTRAY (Plans du territoire de). . . . 466-497
— (Foi et hommage, aveu et dénombrement de la terre de) 1705
— PRÉCY, etc. (Titres de propriétés sises à). . 2009
— et TRILBARDOU (Revente des domaines de). 1021
— (Plans, coupes, etc., d'arceaux à construire dans la vallée de) 2538-2539
CHARNY (Plans du territoire de) 827-828-1374
— MONTAIGU, etc. (Terriers de la seigneurie de). 2015-2016, voir 2020
CHAROST (Renseignements sur les bois de). . . . 1949
CHARTRETTES (Plan minute du terroir et du commun pâturage de) 468
— (Autorisation donnée aux habitants de) d'arracher des bois 2154
— (Adjudication d'un passage d'eau, à) . . . 1022
— (Acquisition du fief de Gisors, à). 185
CHASNOY-L'ABBÉ (Arpentage de la ferme du). *1610*. 120
CHATEAUBLEAU (Terriers de la seigneurie de). 2033-2034 2042, voir les n°s 71 et 114
CHATEAUFORT (Hommage de la terre de). 872
— (Aveux et dénombrements de la seigneurie de) 1023
CHATEAU-FORT (Titres du fief de). 1910
CHATEAU-LANDON (Déclarations des biens de la seigneurie de) 1088
— (Inventaire des hommages faits à la châtellenie de). 873
— (Baux de terrains dans les fossés de) . . . 1025
— (Réparations nécessaires à faire à l'Hôtel-Dieu de). 2090
— (État des biens de l'abbaye de Saint-Séverin-lez-). 1024
— (Plan des bois de l'abbaye de Saint-Séverin-lez-). 469
CHATEAU-THIERRY (Titres concernant) 2058
CHATELET EN BRIE (Plan du terroir du) 470
— (Aveu de la sergenterie-fieffée du) 874
— (Renseignements sur la seigneurie du) . . 1026
— (Réparations à faire à l'église du). 2093
— (Traverse du) 237
— (Plans détaillés de la traverse du). 2223 à 2227
— à MELUN (Plan du chemin du) 2210
CHATELLIER (Titres de la seigneurie du) . . 1875-1876
CHATILLON-LA-BORDE (Déclaration de la seigneurie de) 1027
CHATRES (Plans du village de), de COFFRY et des BOULAYES. 471-472
— Voir les BOULAYES 434-1083
CHAUCONIN (Vente, au sieur Pinon, du domaine de). 1028
— (Échange de terres, sises à). 1362
CHAUMES (Atlas du territoire de) 475
— (Plans des fossés et des murs de) 473
— (Concession de ces murs, fossés, etc., aux habitants de) 1029
— (Déclaration de la seigneurie de). 1103
— (Renseignements sur les bois de). 1030
— (Plans des bois de CRÉNIL, appartenant à l'abbaye de). 474
— (Règlement de coupes des bois de l'abbaye de). 2108-2111
— (Confection d'un terrier de l'abbaye de). . 2147
— (Traverse de); demandes en construction. 264
— (Plans de la traverse et profil de l'entrée de la ville de) 2376-2377
— (Plan et élévation du pont de), sur la rivière d'Yères. 2582
CHAUMES à BEAUVOIR, etc. (Plan du chem. de). 2513-2514
— à La FERTÉ-MILON (Plan de la route de). 2365 2373 à 2375

Digitized by Google

CHAUMES à MEAUX (Route de) 258
— (Plans du chemin de). 2364-2366. Voir encore 2368-2369
CHAUNOY (Plan de la terre et du moulin de) . . . 476
CHAUVENNERIE (Plan des possessions du fief de La). 477
— (Chemin de TOURNAN à La) 305-2531
CHAVORY (Anciens titres du fief de). 1934
CHELLES (Cartulaire ou livre des chartes, lettres, etc., de l'abbaye de) 28-29
— (Noms des abbesses du monastère de). . . 28
— (Formes de l'installation des abbesses de). 28
— (Les religieuses de), exemptes de la contribution du ban et de l'arrière-ban. 29
— (Les religieuses de), se retirent à Paris. *1361*, *1379*, *1390*, *1430*, *1544* 28
— (Réforme, par Jean Simon, évêque de Paris, du monastère de). *1504* 28
— (Le nombre des religieuses de) fixé à 80. *1192*. 28
— (Déclaration des biens de l'abbaye de). . . 1031
— (Réparations urgentes à faire aux fermes de l'abbaye de) 2092-2119
— (Balivage et martelage des bois de l'abbaye de). 2089-2158
— (Autorisation de disposer de 1500 pieds d'arbres, accordée aux religieuses de). 2164
— (Bris des sceaux de la communauté de) . . 28
— (Titres de prés, sis à). 1963
— (Titres de biens appartenant aux Carmes de Paris, sis à) 1572
— (Titres de propriétés du grand prieuré de France, sis à) 1987
— (Plan et profil de redressement, dans la prairie de) 2328
— (Plans de la traverse de). 255-2329-2320-2324
CHEMIN (Position du château du). 2479
CHÊNE-AU-LOUP (Plan du bois appelé le). 478
CHENOISE (Élection des commandeurs de) 1689
— (Jouissance de la haute justice de). . . . 1032
— (Titres de propriété de la ferme de). . . . 1686
CHÉROY (Déclaration de la seigneurie de) 1088
CHESNOY (Déclaration de la seigneurie de) 1033
CHESSY (Plans et profils de la traverse de). 2339 à 2341
CHEVREUSE (Retenue, par le Roi, de la foi et hommage de). *1564*. 55
CHEVRY (Plan et atlas du territoire de). . . . 480-481
— (Échange de bois entre le comte d'Eu et les habitants de) 1034
— (Règlement de coupes des bois communaux de). 2100-2107
— (Délits commis dans les bois de la terre de). 2082
CHEVRY (Construction d'une maison d'école à) . . 2103
— (Pavage de la grande rue de). 2135
— (Réception de travaux faits à l'église de). . 2105
— (Constitution de rente applicable au payement d'un maître d'école, à) 2110
— (Échange entre le sieur Chenot et les habitants de). 2164
CHEVRU (Plan des bois de la commanderie de) . . 479
— (Terriers, censiers et plans de la commanderie de). 1997 à 2000 et 2002
— (Réparations nécessaires aux bâtiments de la commanderie de). 2126-2147
CHIEN-CHIANT (Minutes du terrier du fief de). . . 1720
CHIGNY, près CHANTELOUP (Plan du bois de) . . . 482
— et MAULNY (Visite et arrêts du Conseil concernant les bois de). 1035
CHIVRES (Réparations de la chapelle Sainte-Anne de). 2101, voir 2113 et 2139
CHOISY (Terriers de la seigneurie de). 1727
CHOISY-EN-BRIE (Titres concernant le prieuré de). 1818 1819
— (Visite des bois du prieuré de). 1036
CHOISY-LE-ROI (Ouverture d'une route entre la forêt de Crécy et) 2134-2135-2146
CHOISY-LE-TEMPLE (Commanderie de) . . 2013 à 2020
— (Plan de la terre et commanderie de). 483 à 488
CLAYE (Plan du territoire de) 489
— (Déclaration du domaine, terre, etc., de). 26
— (Terrier de la seigneurie de). *1547-1560*. 26
— (Renouvellement des ornements de l'église de) 2147
— (Adjudication de la mairie et haute justice de) 1037
— (Titres de terres situées à). 1886
— (Plans de la traverse de). . . 234-2193 à 2195
— (Plans, coupes et élévation de l'arche et d'un arceau à). 2537
— à VÉMARS (Plan et profil, etc., du chemin de). 2469
CLÉMENCY (Plan du fief de Feullarde, dit) 490
CLERMONT (grands jours tenus à). *1581* 58
CLOS (Plan du fief des). — Savigny. 491
CLOS-DU-TEMPLE (Le). Voir Thorigny 821
CLOS-DE-VARATRE (Plan du fief du). 493
CLOSEAU (Plan du fief du). 496
CLOSE-BARBE (Histoire de la maladrerie de). 85-95-98
— (Ferme et chapelle de) 754
CLOS-FONTAINE (Plan de la seigneurie de) 495
— Foi et hommage de la même seigneurie. . 1038
— (Terriers et titres de la seigneurie de). 1595-1600 1602-1607-1608-1610-1658-1671 à 1676
CLOUSEAU et le PETIT-PREZAT, à BALLOY (Acquisition des seigneuries du). 1039

Digitized by Google

COCHEREL (Assignation, afin de représentation de titres, donnée aux habitants de) 2128
— (Transaction entre le comte d'Harville et lesdits habitants de) 2149
COFFRY. — Voir CHATRES 471
COLINANCES (Réparations à faire aux bâtiments de l'abbaye de) 2083
COLLÉGIEN (Mémoire conc[t] le droit de parcours, à). 1040
— (Titres de la ferme de) 1963
COLOMBE (Abbaye de La), au diocèse de Limoges. 93
COLOMBIER, PONCELET, etc., (Déclaration des domaines du) 1041
COMBAULT (Déclaration des biens de la cure de). . 1042
COMBE (Demande relative à la terre de La) 1043
COMBREUX (Plans du château, du parc, etc., de). 498 499 et 826
— (Mouvance active d'un fief, sis à). 1553
COMBS-LA-VILLE (Anciens titres de la seigneurie de). 1431
— (Titres relatifs à la cure de). 1863-1873. Voir 1883
— (Plan et élévation du pont de). 2620
COMPANS (Plan du territoire de). 1432
COMPORTÉ (Plan des terres et prés du fief de). . . 501
CONCHES (Déclaration des biens de la cure de). . 1044
— (Anciens titres concernant) 1934
CONCHES et BRETEUIL (Domaines de), possédés par le duc de Bouillon). 15
CONDÉ et CRÉCY (Hommage de divers héritages, sis à). 875
CONDETZ, près LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE. . . 2317-2318
CONGIS (Concession d'île et atterrissement, à). . . 1045
CORBEIL (Fondation du prieuré de), etc. 2067-2071-2072
— (Règlement des limites de la gruerie de). . 2085
CORBIE (Abandon, par les ennemis de l'État, de la ville de). 62
CORBIER (Plan du terroir du). 502
CORBINS (Abatage de 786 pieds d'arbres, épars sur les terres de la ferme des) 2151
CORDELINS (Plans des buissons dépendant de la ferme des) 503
CORDOUX (Plans, terriers et titres de la baronnie de). 504 505-512-1728-1739-1740-1742-1743-1754 à 1759 1761-1762 à 1767 1769-1771
— et COURTOMER (Déclarations des seigneuries de). 1046
— (Visite des bois de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sis à). 1059
CORMIER (Prieuré de Notre-Dame du). . . . 2103-2165
CORNILLON (Aveu de la haute justice de). 876
— (Adoucissement de la butte de). 279
CORROY (Visite des bois du) 1048
— (Déclaration de la seigneurie du). 1049
CORROY (Réparation de la ferme du). 2116
COUBERT (Arpentage et bornage des terres du sieur de) 1622
— (Plans de la traverse de) 2310-2311
COUDRAY (Déclaration de la seigneurie du). . . . 1050
COUILLY (Déclarations fournies au fief de) 1748
— etc. (Adjudication de la justice dans les paroisses de). 1060
— (Visite des bois de l'abbaye du Pont-aux-Dames, sis à) 1061
— (Traverse de) 263
— à SAINT-GERMAIN (Plan de la grande rue, etc., de) 2345-2346
COULEVRIN, FORGES, etc. (Plan des fiefs de). . 507-788
COULOMBS (Don par le roi Louis Ier, à l'abbaye de Chelles, de la seigneurie de). 28
— (Les religieuses de Chelles maintenues dans le droit de haute justice à). 29
COULOMMIERS (Inventaire des hommages faits à la châtellenie de) 879
— État des fiefs de cette châtellenie. 878
— (Procédure relative à la réunion, au domaine, de la seigneurie de). 1054
— (Échange entre le Roi et Gaston de Foy, de la seigneurie de) 1055
— (Plan de la commanderie de). 508
— (Terrier et cueilloirs de la commanderie de). 2021 2023-2025
— (Réparations à l'église de). 2147
— (Bois du prieuré de Sainte-Foy, à) 2110
— (Cession de terrain aux habitants de). . . 1051
— (Déclarations de maisons sises à). 1052
— (Permissions aux religieuses de la Paix d'acquérir une maison, à) 1053
— (Rente de 21 livres de Provins, à payer chaque année, à) 381-382
— (Rente de 20 livres sur le péage de). . . . 35
— à CHAILLY et à ROSOY (Plans itinéraires de). 2322
— à CRÉCY (Plan et profil du chemin d'embranchement de) 2534
— (Plans des traverses de) . . . . . 2536 à 3538
— à LA FERTÉ-GAUCHER (Plan du chemin de). 2327
— à ROZOY (Plans de parties du chemin de). 2397-2398
— à TOURNELOUP (Plan de la route de). . . . 2349
COUR DE PÉCY (Terrier, déclarations, etc., du fief de La). 1468
— (Plans de la ferme seigneuriale de La) 510-511-743
COURBETON à la route royale (Plan du chemin de). 2521
COURBUISSON (Échange de la ferme et des bois de). 1057
— (Réunion, au domaine du Roi, des bois de). 2091

Digitized by Google

Courceaux et Fourches (Baux à loyer de terres situées à). 1979
Courcelles, la Bourgognerie, etc. (Plan de). . 509
Courchamp (Visite des bois du couvent d'Aulnoy, à). 1058
Courgivaux. 2556-2557
Courmery (Terriers de la seigneurie de). . . 2035-2042
Courpalay (Hommage et aveux de la terre de). 880-881
Voir 1159
— (Visite de bois sis à) 1059
— à Rosoy (Plan du chemin de) 2393
Courquetaine (Titres de 11 arpents de bois, à). 1837
Voir 1865 et 1885
— (Baux et déclarations de terres sises à). . . 1954
Courtomer (Plans de la terre et seigneurie de), 512-513
— Déclaration de ladite seigneurie. 1376
— (Terriers et titres de la seigneurie de). 1728-1739
1742-1758-1768-1770-1797-1802-1803
— (Titres de l'ancien château de). 1739
— (Anciens baux de la ferme de). 1740
Courton (Plan, coupe, etc., d'une arche à construire sur le ruisseau de). 2398
Courtry (Déclaration de biens des cure et fabrique de) 1062-1063
Coutençon (Construction du maître autel de l'église de). 2116
— à Montereau (Plan du chemin de). . . . 2533
Couternois (Plan du fief de). 514
Coutevroult (Exploitation du bois de Tron, appartenant au prieuré de). 2088
Crécy (Inventaire des hommages faits à la châtellenie de). 882
— (Réunion au domaine du Roi de celui de). 2093
— (Cession, par Charles VII, de la ville de). 378-379
— (Plan de la ville de). 515
— (Plan de la forêt de), divisée en triage. . . 516
— (Reconnaissance des routes de la forêt de). 2085
— (Échange de la forêt de) *19 mars 1762*. 2678-2138
— (Ouverture d'une route, du château de Choisy-le-Roy, à la forêt de). *1758*. 2134-2135
— (Ouverture de fossés dans la forêt de). 2099-2114
— (Reconnaissance des limites des bois du Roi, dans la forêt de). 2124
— (Aménagement et bornage de la forêt de). 2129
— (Réunion au domaine du Roi de la forêt de). 1066
— (Réparations des ponts de) 1064
— (Accensement des murs, fossés, etc., de). 1065
— (Maintenue en possession, au profit de l'arquebuse de). 1067
— (Établissement de prêtres de Saint-Lazare, à). 1545
Crécy (Rétablissement de l'église cédée aux Minimes, établis à). 2111
— (Titres de propriété du prieuré de) . . 1815-1824
— (Les chevaliers de l'arquebuse de), condamnés à 3,000 livres d'amende et déchargés. . . 2129
— (Plan de la traverse de). 2350
— (Plan de la route de Rozoy à Meaux, dans la forêt de). 257
— Coulommiers, etc (Don des villes de). 926-1056
Crécy dit Montrégnier (Aveu du fief de) 37
Crégy (Dissertation sur la Roche de). 3
— (Déclaration de la terre de) 1122
— (Autorisation, aux Carmes de), de vendre 888 pieds d'arbres 2121
Crénil (Plan du bois de). 474-1068
— (Ouverture de 6 routes dans le bois de) . . 2154
Crest (Don au prince de Monaco, du domaine de). 63
Croisière et Nemours (Profils et nivellement de la route entre La). . . . . 2290 à 2293
— au pont de Turelle (Plan du chemin de La). 2295
Croissy (Déclaration des biens de la cure de) . . 1069
— (Plan de la traverse de). 2487
Croix en Brie (Réparation du manoir principal, etc., de La) 2120-2145-2154
— (États de quelques fiefs, sis à). 883
Croix-Fontaine (Route du gripet, descendant à).. 2123
— (Plans des quinconces de). 518
Crouy-sur-Ourcq (Donation d'une chapelle, à). . 1070
— (Redevance d'une poule, par chaque feu, à). 29
— (Renseignements sur la seigneurie de). . . 1377
— (Droit de propriété de la terre de) sur la rivière d'Ourcq. . . . . 322. — Voir 1374
— (Plan de la chaussée de) 2512
Cutrelles à Vimpelles (Plan, coupe, etc., d'un arceau à construire sur le chemin de). 2608
Cuviers (Acquisition de rentes sur les habitants de). 347

Dainville (Plan, coupe, etc., d'un arceau sur le ru qui descend de). 2380
Dammarie (Visite des bois d'Étrangleveau, sis à). 1048
Dammartin (Atlas et clef des cartes du territoire et seigneurie de) . . . . . 519 à 526
— (Terriers de la seigneurie de). 1730-1784 à 1787
1791 et 1792
— (Titres de propriétés, sises à). 1792
— (Don, fait au prince de Condé, de la terre et seigneurie de). *24 novembre 1643*. 64
— (Renseignements sur la seigneurie de). . . 1378
— (Plan du moulin du Jard, à). 421
— (Vente de bois de la maladrerie de). . . . 2085

Digitized by Google

DAMMARTIN (Plans de la traverse de). . . 2175 à 2177
— à SAINT-SOUPPLETS (Plans de la route de). 2424 2427
— (Henri IV part de), pour se rendre à Meaux. 2
DAMPMART (Plan général de la terre de). . . 528-529
— (Terriers et déclarations de la seigneurie de). 1419 1434-1435. Voir 1492-1501
— (Plan de la dîme du territoire de). 527
— (Déclaration des biens de la cure de). . . 1071
DARNEY. — Vosges. (Manufacture de fer blanc, établie à). 2159
DHUISY (Visite des bois de) 1075
DIEU-LAMANT (Plans de la seigneurie de). 530-531-543
— (Réparations des bâtiments de la commanderie de). 2106-2150
DOMBES (Échange de la principauté de) *1762*. 2078-2138
DONNEMARIE et pays voisins (Carte de). 532
— et BRAY (Carte des environs de). 2171
— (Déclaration de la baronnie de) 1072
— (Liquidation de terrains acquis pour un chemin de). 1073
— et SIGY (Plans de) 755
— (Union des biens des hospitalières de), à la Congrégation de Provins 1074
— (Ameublement des casernes de) 2141
— (Ouverture d'une route dans les bois de la seigneurie de). 2142
— à PROVINS (Plans du chemin de). 2413-2414-2417
— à VILLENEUVE-LE-COMTE (Plan du chemin de). 2472
— (Plan de la traverse de) 2477
DONTILLY (Plan, coupe, etc., d'arceaux à construire au-dessous du moulin de) 2609
DORMANS (2e brigade des arquebusiers de) 3
DORMELLES, etc. (Titres de propriétés, sises à) . . 1996
DOUE (Plan du terroir de) 533
DOUY-LA-RAMÉE (Aveu et dénombt de la seigrie de). 1076
DURTEINT et VOULZIE (Réformation des rivières de). 2091

ÉCHOS DU JARD (Déclaration de la seigneurie des). 1077
ÉCOLE (rivière d'). 1227-2159
ÉCOUBLAY (Plans de la terre et seigneurie d'). 537-855
— (Terrier de la seigneurie d'). 1538
ÉCUELLES (Aveu du fief d'), par François Petit . . 884
— (Vente au sieur de Loménie de la seigneurie d'). *1608*. 1509
— et RAVANNES (Plans généraux des terroirs d'). 534 535
— (Achat d'ornements pour l'église d') 2126
ÉGRENAY (Plan du territoire d'). 536
ÉGREVILLE (Horloge à fournir à l'église d') 2099
ÉMERY (Abatage d'arbres de la terre d') 2142
— (Déclaration des biens de la cure d') . . . 1079
— (Chemin d'). 307
— Voir MALNOUE. 1078
ÉPINE (Déclaration de la seigneurie de L'). . . . 1080
ÉPINETTE (Plan des bâtiments et terroir de Maison-Neuve l'). 539
ÉPIZY, MAISON-ROUGE, etc. (Plan du terroir d'). . 538
ÉPRUNES (Déclaration de la seigneurie d') 1081
ESMANS (Terriers de la seigneurie d'). 1731-1781-1782
— (Ouvrages à exécuter au château d') . . . 2109
ESPAGNE (Saisie de marchandises des sujets du Roi d'). *1635*. 62
— (Mort de la reine d') 65
ESSOMMES (L'abbé d') autorise le prieur de Voulton à partager des enfants. 98
— (Extinction du prieuré de Voulton au profit de l'abbaye d'). 138
ESSONVILLE. — Voir CHAILLY 455
ESTRY (Titres du fief d'), à Annet. 1814
ÉTARDS (Atlas des plans du terroir des). 541
— (Titres d'acquisition d'héritages, aux). . . 1865
EURE (L') et l'ANTE, rivière du duché d'Alençon. . 15
ÉVERLY (Décoration des abords du château d'). . 2120
EVRY-LES-CHATEAUX (Plan et élévation du pont d'). 2556

FARCY (Titres de propriétés, sises à) 1972
FAREMOUTIERS (Droits sur la ville de Provins, de l'abbaye de). 114
— (Plan du terroir de). 542
— (État des biens de l'abbaye de). 1082
— (Permission aux religieuses de), de faire abattre leur bois à tire et aire. . . . 2080 2121-2148
— (Coupe, du quart en réserve, des bois de l'abbaye de), gelés en 1709. 2090-2118
— (Ouverture d'une route dans les bois de l'abbaye de). 2147
— (Payement des ouvrages à faire à l'abbaye de). *1722*. 2100-2103-2116-2136-2142
— (Arceaux à construire sur le chemin de). 2618 2619
— à la grande route de Paris (Plan et profil de la route de) 2520
FARONVILLE et ORGENOY (Baux à loyer des fermes de). 1837-1875-1885
FATINANT (Titres de propriété du fief de). 1619
FAUCILLONNERIE (Déclaration des biens de la seigneurie de La) 1088
FAVIÈRES (Aveu et dénombrement de la seigneurie de) et autres 1083

Digitized by Google

FAVIÈRES, (Reconstruction du chœur de l'église de). 2098
— MANDEGRIS, etc. (Plans des terroirs de) . . 543
FAY. — Voir CHAILLY EN BIÈRE 455
— (Plan du château et du village de) 544
FAY-LE-BACQ (Plans de la ferme de). 545-802
FÉRICY et LA SALLE (Déclarations des seigneuries de). 1084
— (Terriers et autres titres de la seigneurie de). 1522 1525-1526-1529 à 1531
— (Plans de la terre et seigneurie de). 547-548 Voir 1306
— (Aménagement des bois de la seigneurie de). 2109 Voir 2132
— (Réparations de deux fermes, à) 2164
FERMETÉ (Plan du terroir de La) 549
— (Déclarations fournies à la seigneurie de). 1741 1760
FERRIÈRES (Plans d'une ferme située à) . . . 551-552
— (Déclarations fournies au terrier de). . . . 1085
— (Déclaration des biens de la cure de) . . . 1086
— à FONTENELLE (Plan du chemin de) 2329
— Voir BUSSY-SAINT-GEORGES 447
FERROTTES (Plan du terroir de). 550
FERTÉ-AU-COL (Adjudication de droits seigneuriaux sur fiefs relevant de La) 1087
— (Baux des moulins banaux de La). — Voir LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE. 1286
FERTÉ-GAUCHER (Terriers et titres de la commanderie de La) . . . . . 2053 à 2058
— (Réparations aux bâtiments de la commanderie de La). 2146
— (Aménagement des bois du prieuré-cure de La). 2155
— (Plan des moulins du prieuré de La) . . . 553
— (Bois de l'Hôtel-Dieu de La) 2163
— (Plan, coupe, etc., d'un pont à construire à La). 2571 à 2572
— (Traverses de La) 256-2360-2361
— à TREFFOND (Plan du chemin de La) . . . 2362
— au VEZIER (Chemin n° 14, de La). 251
FERTÉ-SOUS-JOUARRE (Indemnité pour démolition de maisons à La) 233
— (Décharge d'une amende de 3,000 livres, en faveur de la ville de La). 2138
— (Réserve d'arbres sur les terres de La) . . 2147
— (Projet de pont à construire à La) 2344
— (Plans et nivellement de la traverse de La). 2202 à 2204
— à CHATEAU-THIERRY (Route départementale n° 32, de La) . . . . . 2504 à 2507
— à ETOGES (Plan de la route de La) 2319
FERTÉ-SOUS-JOUARRE à MONTREUIL (Plan du nouveau chemin de La). 554
— (Plans, etc., de 12 arceaux à construire sur la route de La). 2542-2543
— à REBAIS (Plan du chemin de La) 2419
FEULLARDE. — Voir CLÉMENCY 490
FLAGNY, en Brie (Terriers de la seigneurie de). 1573-1593
FLAGY (Plan du terroir de). 556
— (Annulation d'un échange de la ville de). . 927
— (Déclaration des biens de la seigneurie de). 1088
FLAIX (Aveux de la seigneurie de) 1089
FLEURY (Renseignements sur la seigneurie de) . . 1090
— Voir CHAILLY 455
FLEURY-ONCY (Titres de propriété et de féodalité du prieuré de) . . . . . 1846 à 1853, 1868 à 1872
FLORENCE (Académie des Apathistes de). 105
FLORIS-*Fleury* (Plan du terroir de) 558
FOLIE-MORIN (La). Voir LA BUVETTE. 449
FONTAINE (Confirmation dans leurs droits d'usage, etc., des religieuses de). 2090
FONTAINE-AUX-BOIS (Prieuré de La) 2104
FONTAINEBLEAU (Confirmation de droits d'usage en la forêt de) 1094
— (Visite, par le sieur Du Vaucel, de la forêt de). 1101
— (Plans et cartes du territoire et de la forêt de). 559 à 583
— (Don, par le Roi, de terrains en la forêt de). 1095
— (Défrichement des terres de la forêt de). . 2080
— (Ouverture de routes dans la forêt de). 2093-2101 2121-2122-2125-2127-2132-2138-2141
— (Réunion de 600 arpents de bois à la forêt de). 2098-2105. — Voir 2123
— (Réunion du fief de bois Lizy à la forêt de). 2128
— (Réunion de 40 arpents du Bois-Coulant à la forêt de) 1093
— (Plantation de 100 arpents de terre et friches dans la forêt de) 2111
— (Plantation de 742 arpents de terrain dans la forêt de). 2166
— (Délits commis en la forêt de). . . . 2106-2129
— (Essartement et alignement de routes dans la forêt de). . . . . 2095. — Voir 2104 et 2105
— (Recepage de bois brûlés, gâtés, etc., en la forêt de). 2090
— (Exploitation des grès du rocher Cuvier-Châtillon, en la forêt de). 2143
— (Transport à) de chablis et volis, par suite d'ouragan. 2141
— (Cartes de la capitainerie de) 2627-2628

Digitized by Google

FONTAINEBLEAU (Route de pourtour, bornes et guidons de la forêt de). 2124
— (Reconnaissance des limites de la forêt de). 2124
— (Projet de route à construire entre les croix d'Augas, etc., dans la forêt de). 239
— (Plan de traverse de la forêt de) 2271
— (Abandon, par le Roi, de l'hôtel du grand Ferrare, sis à). 1093
— (Acquisition, par le Roi, d'hôtels, maisons et terrains, à) . . . . . 582-1097 à 1100
— (Établissement d'un moulin, à). 1092
— (Vente, etc., de deux hôtels situés à). 1379-1380
— (Reconstruction de l'hôtel du gouvernement, à). 2140
— (Construction de logements et d'écurie pour les gardes du Roi) 2146-2162
— (Traverse de). 245-2270
— à CHÉROY, etc. (Plan du chemin de). . . . 2272
— à MELUN (Plan du chemin de). 2250
— à NEMOURS (Plan du chemin de) 2273
— au PLESSIS (Plan de la route de) 2259
— à PROVINS (Plans, profils et nivellement de la route de) . . . . . 2464 à 2467
— (Autorisation aux Mathurins de), de faire construire une école à Avon. 2111
— (Établissement de la congrégation de Saint-Lazare, à) 1544
— (Acquisition de terrains, par la Charité de). 1091
FONTAINE-DES-GRANGES (Acquisition de la ferme de La). 172
FONTAINE-LES-NONNES (Monastère de) . . 33-43-2120
FONTAINE-LE-PORT (Réparations de l'église de). . . 2119
— (Titres de la ferme et des bois de) 1813
— (Visite des bois du prieuré de Saint-Martin, à). 1102
FONTAINE-RIANTE (Titres relatifs à) 2049
— (« Tirouers » à draps de) 105
FONTAINES (Plan de la seigneurie des). 584
— (Anciens titres du fief des). 1934
FONTENAY (Réparations de l'église de). 2148
— (Marnage des terres de la fabrique de). . . 2132
— aux bois de LAGNY (Plan du chemin de). . 2324
FONTENIL (Titres concernant le moulin de). . . . 1916
FOREST, CHAUMES, etc. (Déclarations des seigneuries de). 1103
— et ÉCOUBLAY (Plan des limites de). 586
FORFRY (Accord au sujet des écluses d'un moulin, à). 33
FORGES (Renseignements sur la baronnie de). . . 1104
FORGES (Carrefour des), lieu où l'on forgeait la monnaie, à Meaux 1
FORTBOIS (Plan, coupe, etc., d'un arceau pour la décharge du ruisseau de) 2610
FORTELLE (Déclaration de la seigneurie de La) . . 1105
FORTOISEAU (Titres de propriétés, sises à). . . . 1972
— et VOSVES (Déclarations des seigneuries de). 1106
FOSSARD (Plan de la traverse de). 2244
— à DORDIVES (Projet de route communiquant de). 2497-2498
FOUJU (Construction d'une sacristie, etc., à) . . . 2103
FOUR (Aveux du domaine du) 1107
— (Renseignements sur héritages sis au Petit). 1109
— de QUINCY (Aveux et dénombrements du domaine du) 1108
FOURCHES, en Gâtinais (Haute, moyenne et basse justice de la commanderie de). *1545*. 29
FRANQUEUX (Revente du Buisson de) 1110
FRÉNIÈRES (Plan des fermes du prieuré de). . . . 752
FRESNES (Plan de pièces de terre de la seigneurie de). 587
— (Terrier de la seigneurie de). 1752
FRESNOY-LEZ-GOMBRIES (Mesure du muid de). . . 35
FRÉTAY (Plans généraux de la terre de) . . . 588-589
FRICHES (Aveu et dénombrement du fief des). . . 1622
FROIDE-FONTAINE (Plan de la ferme de). 590
FROMONVILLE (Titres de propriétés, sises à) . . . 1992
— (Acquisition de moulins, îles, etc., sis à). 1111
FRONSAC (Érection, en duché-pairie, du marquisat de). 60
FUBLAINES (Incendie de partie du village de) . . . 2099
— (Réparations de la ferme de). 2155
— (Transfert, à CRÉCY, des Minimes de). . . 2111
FUSÉES (Aveu et dénombrement du fief des) . . . 1618

GALANDE (Déclaration de la seigneurie de). . . . 1112
GATINAIS (Don à l'abbaye de Montmartre, de terres situées en) 1964
GAUDRIELLE (Accord touchant la forêt de) : . . . 34
GENOUILLY, LA GERVILLE, etc. (Titres de propriétés sises à). 1995
GERMIGNY (Échange entre l'évêque de Meaux et les habitants de) 1113
— (Ravage, par la grêle, du château de). . . 2114
— (Acquisition de 5 maisons pour former la basse-cour du château de) 2115
— Abatage de 3 avenues dudit château. . . . 2146
— (Vente d'îles et îlots, sis à) 1113
GESVRES (Droit de propriété, sur la rivière d'Ourcq, appartenant à la terre de) 322

Digitized by Google

GESVRES à MAY (Embranchement de route de) . . 265
GIRONVILLE (État des possesseurs de terre à). . . 1116
GIVRY (Plan et répertoire de la seigneurie de) . . 591
GLANDELLES (Plan et profil de la butte de) 2289
GOUAIX (Seigneurs de) 141
— (Demande afin de couper une réserve des bois de). 2130
GOUVERNES (Déclaration des biens de la cure de). 1117
GRAND-CHAMP (Règlement des coupes de bois du prieuré de). 2110
— Vente d'arbres épars sur les terres dudit prieuré. 1121-2135
GRAND-COURTENAY (Réparations de la ferme du). . 2110
GRANDELLES (Déclarations des fiefs et seigneurie de). 1118
GRAND-FONTAINE (Atlas et plans du domaine, etc., de). 609 à 613, 824-825
— (Terriers et titres de la seigneurie de). 1433-1440 à 1444. — Voir 1493 et 1502
GRAND-MAISON (Plan des terres, prés, etc., de la ferme de La) 614
GRAND-MESNIL (Titres de la ferme du). 1564
GRANDE-PAROISSE (Terriers de la seigneurie de La). 1420 à 1422. — Voir 1494-1498-1503
— (Plans de différentes terres et seigneuries, sises à La). . . . . 592 à 608
— (Réparations au prieuré de La). 2129
GRAND-POLIGNY (Déclaration des héritages de la ferme du) 43
GRAND-PUITS (Atlas et plans de la seigneurie de). 615 à 617
— (Titres de la seigneurie de). 1910-1911-1936-1939
— (Déclarations faites au terrier de) . . 1912-1944
GRANDS-PLEUX, paroisse d'HERMÉ (Tuilerie sise aux). 2121
GRANGE (Aveux et dénombrements, etc., de terres relevant du marquisat de La) 1119
GRANGE A L'ABESSE (La). Hôtel seigneurial sis à Baron. 30
GRANGE-DES-BARRES (Acquisition et autres titres du fief de La) 1620
GRANGE-BLÉNEAU (Hommages et aveux de La). 885 886
GRANGE-AUX-CHEVALIERS (Aveux et dénombrements de la seigneurie de La) 1120
GRANGE L'ÉVÊQUE (Titres de la ferme de La). . . 1566
GRANGE-LA-PRÉVOTE (Plan des environs de La). . 491
— (Plan de la seigneurie de La) 618
GRANGE-ROUGE (Projet de construction d'une maison à La) 121
GRANGES, près MELUN (Plan de la dime des) . . . 619
GRANGES (Les). — Aube 2296-2297
GRANGES-LEZ-VILLEBÉON (Hommage de la 4e partie du fief des) 887
GRATEPEL (Plan du fief de), à Lésigny 620
GRAVIERS (Ponceau à construire sur le ru des) . . 2612
GRAVILLE (Aveux et dénombrements, etc., de la seigneurie de) . . . . . 1381 à 1383
GRÉGY (Déclaration de la seigneurie de). 1121
— (Plan du pont de), sur l'Yères 2535
GRETZ (Traverse de) 281-2459-2460
— (Plans et élévation du pont de). 2602
GREZ (Inventaire des hommages faits à la seigneurie de). 888
— (Déclaration des biens de la seigneurie de). 1088
— (Vente de rentes sur la prévôté de). 342-343-346 347
— (Déclaration des biens de la fabrique de). 1123
— (Titres concernant ULAY, FROMONVILLE et). 1992
— (Plan du pont et de la chaussée de). . . . 2272
GRILLON (Plan du fief de), sis à TOUQUIN. 621
— (Déclarations faites au fief du). 1629
GRISY-SUR-SEINE (Visite des bois communaux de). 1124
GROS-BOIS (Titres de la ferme de) 1874
GROSSE-MAISON (Titres de la ferme de La). . . . 1578
GUÉ-A-TRESMES (Plan de la traverse du). 2373
GUERCHEVILLE (Hommage du marquisat de) . . . 889
— (Inventaire des titres du domaine de) . . . 1125
GUERLANDE (Plan des terres, prés et bois du fief et domaine de). 622
— (Déclarations censuelles faites au fief de). 1629
GUERMANTES (Plan de la traverse de) 2495
— à LAGNY (Plan et profils du chemin de). 2515-2516
GUERREAUX (Vente de la ferme des). 39
GUIGNES-RABUTIN (1re brigade des arquebusiers de). 3
— (Traverses de) 248-2312-2313-2378
— à CHAUMES (Plan du chemin de). 2369
GURCY (Réparations de l'église de) 2118
— (Chemin de). 309
— et ses environs (Plan du village de). . . . 2534
GUYENNE (Puissance octroyée sur le gouvernement du royaume, au duc de). *1408*. 46
— SAINTONGE, etc. (Émotions populres en). *1549*. 50
GY (État des biens du prieuré de). 1082

HAIE EN BRIE, paroisse de VALJOUAN (La) 1565
HALLATE (Carte de la capitainerie d'), etc. 523
HAULDRES (Plan, profils, etc., d'un pont projeté sur le ru d'). 2557
HAUTEFEUILLE (Concession, par le Roi, de bâtiments, etc., situés à) 2116
— (Déclarations d'héritages, sis à) 1127

Digitized by Google

HAUTEFEUILLE (Réparations à faire au clocher d'). 2099
HAUTE-MAISON (Ouvrages à faire au prieuré de La). 2089
— (Visite des bois, etc., de La). 1128
HERBEAUVILLIERS (Terriers et titres de la seigneurie d'). 1961-1964-1967-1969-1970-1971
HERMÉ (Visite des bois communaux d') 1129
HERMIÈRES (Plan du terroir d'). 543
— (Visite des bois de l'abbaye d'). 1130
— (Règlement des coupes de bois de l'abbaye d'). 2098
— (Reconstruction de l'église abbat[le] de). 2119-2156
HEURTEBISE, paroisse de COULOMBS (Réparations de la ferme d') 2119
HOCHSTEDT (La bataille d') remet les Hongrois dans l'esclavage. 18
HONDEVILLIERS (Terriers et titres de la seigneurie d'). 992-1573-1574-1578-1590 à 1593
HOPITAL-BIGOT (Plans des terres, prés et bois de l'). 623 à 625
HOPITAU ou HOPITAL (Terriers du fief de l'). 2065-2066
HOUSSAY (Union de la justice de Chanteloup et autres, à la terre du). 1131
HOUSSAYE (Déclaration de la seigneurie de La) . . 1132
— (Acquisition de propriétés, sises à La) . . 1625
— (Rétablissement de l'église de La) 2111

ILE EN BRIE (Vente de réserve des bois de l'). . . 2134
ILE-SAINT-NICOLAS (Vente de pré sis en l'). . . . 1309
ISLE (Titres de propriété de la maison de l'), à BASSEVELLE. 1578
ITON (l'), rivière qui commence à ROUXOIS 15

JAIGNES (Limite de la seigneurie de) 1133
JARCY (Déclaration des biens de l'abbaye de). . . 1134
JARD (Déclaration des terres, seigneuries, etc., de l'abbaye du) 1135
— (Bois de l'abbaye du), vendus pour la provision de PARIS) 2091
— (Réparations aux bâtiments de l'abbaye du). 2096
— (Curage des canaux de l'abbaye du). . . . 2116
JARIEL, paroisse de SABLONNIÈRES (Terriers de la seigneurie du). . . . . 1875. — Voir 1590 à 1593
JÉRUSALEM (Voyage de plusieurs ecclésiastiques de PROVINS, à) 110
JOIGNY (Armée logée à). *20 octobre 1615*. 5
JOSSIGNY (Plans de la terre et seigneurie de). 626 à 629
— (Terriers et titres de la seigneurie de). 1707 à 1710 1716-1719-1722-1723-1726
— (Déclarations des biens de la cure de). . . 1136

JOUARRE (Réparations de l'abbaye, etc., de). 2106. — Voir 2116 et 2136
— à la route de MEAUX (Plan du chemin projeté de). 2399
— (Plan et profils des terrasses de la côte de). 2400 2401
— à REBAIS (Plan, coupe, etc., de deux arceaux. pour le chemin de). 2589
JOUVENCE (Baux, déclarations, etc., du fief de), sis à Sourdun 1445
— (Aqueduc à construire sur le ruisseau de). 2617
JOUY (Histoire particulière de l'abbaye de). . . . 93
— (Déclarations des terres, etc., de l'abbaye de). 1138
— (Bois de LA BOULE, en la forêt de) 1137
— (Réparations et constructions à faire à l'abbaye de). 2098-2103. — Voir 2119-2136-2161
— (Décharge de condamnations prononcées contre les religieux de). 2091
— (Règlement des bois de l'abbaye de). 2101-2136
— (Élagage des bois bordant les routes de la forêt de). 2142
— et BANNOST (Transaction relative aux cures de). 32
JOUY-LE-CHATEL (Dénombrement des fiefs de la seigneurie de). 383
— (Plan de la seigneurie de). 630
— (Anciens titres de la terre de) 1933
— (Procédure concernant la terre de) 1139
— (Réparations d'une ferme appartenant à la fabrique d'). 2153
JOUY-SUR-MORIN (Titres de propriété de la seigneurie de). 1140
JOYE-LEZ-NEMOURS (Permission d'aliéner divers héritages, par l'abbaye de La). 1141
JUILLY (Plan de la maison de l'Oratoire de) . . . 632
— (Union de l'abbaye de), à la maison de l'Oratoire, etc., etc. . . . . 1408 à 1413
— (Permission d'élire un abbé, donnée aux chanoines de) 34
— (Terrier de la seigneurie de). 1405
— (Visite des biens de la maison de l'Oratoire de) 1142
— (Atlas des plans du village et territoire de). 631
— (Titres de propriété de la ferme de) 1694
— (Minutes du tabellionnage de) 1406

LAGNY (Visite des bâtiments, fermes, etc., de l'abbaye de). 2091
— (Aménagement des bois de l'abbaye de). 2109 2140-2151

Digitized by Google

LAGNY (Chauffage des religieux de). 2091
— (Reconstruction des lieux réguliers de l'abbaye de). 2133
— (Ordonnances du prévôt de Paris, relatives aux foires de). 928
— (Titres de propriété de la ferme Saint-Laurent, à). 1516 à 1520
— (Bornage et plans de terres, etc., sis à) . . 1455
— (Déclarations de biens des cures de) . . . 1148
— (Déclaration des biens de la fabrique Saint-Paul de). 1223
— (Plan de la ferme du séminaire de Saint-Sulpice, à). 634
— (Entretien, par les habitants de), du pont de la ville 2124
— (Plan des remparts, fossés, etc., de) . . . 636
— (Vente des murs, fossés, etc., de la ville de). 1145
— (Concessions de terrains au-dessus et au-dessous du pont de). 1146
— (Démolition du moulin d'ORGEMONT, près la ville de). 1143
— (Moulins situés sous le pont de) 1144
— (Permission aux arquebusiers de), d'abattre une allée d'ormes 2142
— (Plans de traverses de). . . . . 2333 à 2338
— à COULOMMIERS (Plan du chemin de). . . . 2325
— à MELUN (Chemin n° 35, de) 2515
LANDY (Arceau à construire dans la vallée de) . . 2622
LANGUEDOC (Voyage du Roi vers la frontière du). . 63
— (Le Parlement du), uni à celui de LYON . . 44
LAQUAIS (Plan de la terre du), au sieur Dufays . . 637
LARCHANT (Plan du fief, de la ferme, etc., de). 640 à 643
— (Plan des dîmes et de la ferme du Chapitre, à). 638
— (Plan récent du marais de), d'une rigole, etc. 644 850
— (Terriers et titres de la seigneurie de). 1423-1424 1446 à 1453. — Voir 1495 et 1506
— (Réparations de la tour de), renversée en *1701*. 2086
— (Procès entre le curé de) et le Chapitre de PARIS. *1372*. 45
LARRÉ (Terriers de la seigneurie du) 1576
LAVAL (Prisées et baux à loyer du moulin de). 1630-1979 1980
LÉCHELLE (Vente, au sieur Douet, du domaine de). 1149
— (Plan de la forêt de La) 645
— (Échange d'une partie de la forêt de La). . 2085
— (Continuation d'une route dans la forêt de La). 2099
LÉCHELLE (Rétablissement du vieux pont de la forêt de La). 2093
— (Ordre aux riverains de la forêt de La), de représenter leurs titres 1150
— (Délits commis dans la forêt de La). . . . 2091
LESSART (Clef du plan de la seigneurie de). . . . 647
LESSART, MARCHÉMORET, etc. (Plan des limites des terroirs de) 648
LIEUSAINT (Plans de la seigneurie, etc., de). 649-650
— (Terriers et titres de la seigneurie et fermes de). 1596-1600-1611 à 1613, 1642 à 1644, 1653 et 1660
— (Plans de la traverse de) 2214
LILLE (Bois du service de la marine, employés à la défense de la ville de). *1704* 2093
LIMOREAU (Aveux et dénombrements de la terre de). 1151
— (Permission aux chanoines de SAINT-JACQUES, de s'établir à) 120
LIMOREL (Histoire particulière de l'ermitage de). . 93
LISIEUX (Acquisition du collège de). 2139
LIVRY (Aveux et dénombrements de la seigneurie de). 1152
LIZY-SUR-OURCQ (Titres de la terre et de la cure de). 1171-1721-1724
— (Plan de maisons, jardins et écluses du canal de). 733
— (Plan de la ferme de) 651
— (Baux, bornages et plan de la ferme de la Motte, sise à) 1456
— (Délimitation des dîmes et de celles de) . . 39
— (Félix Trouet, tisserand en drap, à). . . . 42
LOGES-SAINT-DENIS, etc. (Terriers des) 1942
LOGNES (Terriers et titres de la seigneurie de). 1733-1786 1789-1790 et 1791
— (Déclaration des biens de la cure de) . . . 1154
LOING (Profil de la rivière du), près FROMONVILLE. 652
— (Entretien, par les meuniers, des pertuis de la rivière du) 2100
— et l'YONNE (Projet de rendre flottables les rivières du) 2093-2159
LONGCHAMP (Les religieuses de l'abbaye de). 1226-1369
LONGEAU (Plans de la traverse du ruisseau de). 2389-2474
LONGPERRIER (Plan général de la seigneurie de). . 653
— (Plan du village de) 654
LONGUEIL (Légende du plan des fiefs de), et de CHAMPS, 655
LORIBEAU (Plan des terres, prés, etc., de la ferme de). 656
LORMURION (Acquisition de la maison de) 1156

Digitized by Google

LORRAINE (Le gouvernement de), retiré au comte de Bercheny 18
LORREZ (Renseignements sur la terre de). 1157
LUGRAND (Foi et hommage de la terre de) 1155
LUMIGNY (Renseignements sur la seigneurie de). . 1153
— (Foi et hommage du fief de). 1744
— (Rétablissement de la maison d'école de). . 2111
LUNEL (Attaque de la ville de) 7
LUREAU (Ouvrages à faire à la ferme de). 2098
LUTZ (Plans du fief du) 657-658
LUXEUIL (Retraite de Saint-Faron, à) 16
LYON (Projet de communication des 2 routes de). 2497
LYS (Réparations des édifices de l'abbaye du). 2093-2125
— (Arpentage des bois de l'abbaye du) . . . 2121
— (Décharge d'une amende encourue par les religieuses du). 2110

MACHAULT (Terriers et titres de la seigneurie de). 1425 1426-1438 et 1439. — Voir 1498 et 1504
— (Cartes de la GRANDE-PAROISSE, VERNOU et partie de). 659-660-661
MADELEINE, faubourg de TOURNAN (Position de La). 2479
— (Plan du territoire de La) 662
— (Plan, coupe, etc., du pont de La) 2601
— (Déclarations des seigneuries de La), BOURRON, etc. 1159
— (Ordre de rapporter les lettres de don de l'ermitage de La) 1158
MAGNY-LE-HONGRE (Terriers et titres de la seigneurie de). 1704-1712 à 1717-1720-1725
— (Cartes de la ferme et dépendances de). 663-664
MAGNY-SAINT-LOUP (Atlas des plans de). 665
— (Aveu de la haute justice de). 890
MAILLARD (Plans des bois, étangs, terres, prés et seigneurie de) 410-666-667
— (Terriers et titres de la seigneurie de). 1597-1602 1625-1627-1628-1630-1631-1634-1645 à 1647 et 1657
MAINBERVILLIERS (Terriers et titres de la seigneurie de). 1959-1960-1964-1967-1968
MAINCY (Vente de 3 arpents de pré, à) 1160
MAINPINCIEN (Titres, terriers, etc., de la seigneurie de). 1913-1914-1915
— (Déclaration de la seigneurie de). 1161
MAISON-DE-GASTINS (Déclaration du fief de la grande), dit de SOISSONS. 1164
MAISONCELLES, etc. (Atlas des plans de la seigneurie de). 668
— (Titres et pièces de la seigneurie de). 1917 à 1930 1935-1938 et 1942
MAISONCELLES (Aveu et dénombrement de la châtellenie de). 1162
— (Visite des bois de la seigneurie de). . . . 1163
— (Règlement des coupes de bois de) 2104
— (Coupe du 1/4 en réserve des bois de). . . 2111
— (Vente d'arbres épars sur les terres de) . . 2132
MAISON-NEUVE (Atlas du domaine et de l'hôpital de). 669
— (Réparations de la commanderie de) . . . 2162
— (Terriers de la seigneurie de). . . . 2024-2030
MAISON-ROUGE (Plan de la traverse de) 2314
MALASSISE (Titres de propriété de la terre de). . . 1564
MALNOUE (Visite de l'abbaye de), tombant en ruine. 2092
— (Chauffage des religieuses de). 2090
— (Vente des bois saisis à l'abbaye de) . . . 2121
— (Réunion, au couvent de VERSAILLES, des biens de l'abbaye de). 1078
— (Plan de la traverse de). 2486
MALTE (Achèvement des fortifications de l'Ile de). 2086
MALVOISINE, près LOGNES (Titres de propriété de la ferme de) 1692
— (Route du bois du May, appelé) 2150
MANDEGRIS (Plans du terroir, bois, etc., de) . 543-670
MANT (Marnage des terres de la ferme du) 2118
MANTRESSES (Titres et terriers de la terre des). 1555-1556 et 1581 à 1586
MARANGIS (Plan de la ferme, moulin, etc., de) . . 671
MARCHAIS (Déclaration de la seigneurie de). . . . 1088
MARCHÉ DE MEAUX (Description du Grand). . . . 1
— (Brûlement, en effigie, de 16 personnes au). 2
— (Abolition des franchises du Grand) . . . 2
MARCHÉ-MARAIS et PIERRE-PERCÉE (Déclarations des seigneuries de) 1165
MARCHÉMORET (Plan de la terre de Lessart, à) . . 672
MARCILLY (Arrêt relatif aux censives de). 1166
MARCILLY-LEZ-MARÊTS et MARCHÈRES (Hommage de portion des fiefs de). 891
MARCOUSSIS (Monastère des Célestins de). 11-1546 à 1560
MARE SAINT-JEAN (Plan du fief de La). 620
MAREUIL (Titres concernant le fief de) . . . 1923-1934
— (Plan et procès-verbal du pertuis de) . . . 1167
MARLES (Plan, profil, etc., d'un pont dit des arches de). 2579
MARNE (Débordement des eaux de la). *1589* . . . 2
— (Plan de prés et terres situés le long de la rivière de). 673
— (Adjudication de 2 îles, en la rivière de). . 1013
— Réunion d'îles ou portions d'île, etc.. . . 1169 à 1178
MAROLLES (Terrier de la seigneurie de). . . . 1734-1783
— (Baux des biens du prieuré de). 1179

Digitized by Google

MAROLLES (Plan de la traverse de) 2390
MARSEILLE (Prières au sujet de la peste de). . . . 112
MARTIGNY (Terrier de la seigneurie de) 1000
MARTROY-CHAUCONIN (Arrachage de 1,500 ormes, sur la terre du) 2135
— (Défrichement de 6 arpents de terrain, au). 2150
MASSORIS (Visite des bois de l'Hôtel-Dieu de MELUN, sis à). 1180
— LIVRY, etc. (Ouverture de 12 routes dans les bois de). 2113
MAULNY (Titres et pièces concernant) . . . 2049-2052
MAUPERTHUIS (Indemnité de terrain, à la fabrique de). 196
— (Ouvrages à faire au prieuré de) 2089
MAUREGARD (Titres relatifs au prieuré de). . . . 1820
MAUREPAS (Bris des ceps de la justice de) 29
MAUREVERT, CRESNES, etc. (Déclarations des seigneuries de). *1669*. 1181
MAUROY (Plan et terriers de la seigneurie de). 674-1539
MAY EN MULTIEN (Terrier de la seigneurie de). . . 37
— (Déclaration de la ferme de). 43
— (Plan de terres situées à). 675
— à la route nationale n° 23 (Chemin de). . . 2512
MAZANGY (Titres de propriété du fief de). 1621
MEAUX (Bibliothèque communale de) . . . . 1 à 43
— (Origine du nom de la ville de). 1
— (Antiquités de la ville de) 2-4
— (Histoire de la ville de) 1
— Privilèges, franchises et libertés . 1-356-361
— Cartulaires 189-190-191
— (Inventaires des hommages et aveux, rendus au bailliage de) . . . . . 893 à 897
— (États des fiefs de la châtellenie de). *1210*. 892
— (Vicomtes et vicomtesses de) 1-4
— (Catalogue des baillis et lieutenants généraux de). 1 à 4
— (Nomenclature des bénéfices du diocèse et de la ville de) 4
— (Extraits d'aveux et dénombrements de biens du domaine de). 1188
— (Réunion au domaine royal de parties de celui de). 1274
— (Vente de portions du domaine de) 1275
— (Aliénation de terrains du domaine, sis à). 1182 1183
— (Plan des murs, fossés, etc., de la ville de). 677
— (Levée de la 10e partie du vin vendu à), pour réparer les fortifications 929-930
— (Concession, aux habitants, des fortifications de la ville de) 1187
MEAUX. Concession de la halle aux vins. 1185
— (Construction d'une halle au Grand Marché de). 1184
— (Note sur la concession d'îles et îlots à la ville de). 1047
— (Prorogation de jouissance du fossé de Cornillon, à). 1186
— (Cahier de la noblesse du bailliage de) . . 19
— (Catalogue des évêques de) 4
— (L'évêque de), porté par ses vassaux . . . 1
— (Accord entre le comte de Champagne, l'évêque, etc., au sujet des voies publiques de). . 32
— (Carte générale de l'évêché de). 679
— Plans de bois, bâtiments, etc., de l'évêché. 680 à 682
— (Prix de vente des bois de l'évêché de), employé en rentes. 2089
— Règlement des coupes de bois de l'évêché. 2100
— Sommier des décimes de l'évêché. 27
— (Reconnce des tombes de la cathédrale de). 3
— (Chanoines de l'église cathédrale de). 2144-2157
— (Réparations des bâtiments du chapitre de). 3
— (Massacres de la Saint-Barthélemy, à) . . 2
— (Entrée de Henri II, à). *16 mai 1557* . . . 2
— (Entrée de Henri IV, à). *1er juin 1594*. . . 2
— (Articles (28) accordés par Henri IV, aux habitants de) 2-931
— et PARIS (Tentative contre le Roi, entre). *1567*. 54
— (Passage de la reine d'Angleterre, à). *1715*. 3
— (Vie de saint Faron, évêque et comte de). . 16
— Lettres des abbé et couvent de Saint-Faron. 358
— Indemnité de terrain accordée aux chanoines de Saint-Faron. 300
— (Réparations au prieuré de Sainte-Céline de). 2117
— (Titres du chapitre Saint-Saintin de) . . . 1189
— (Établissement des prêtres de Saint-Lazare, à). 1545
— (État des biens de la maison de Saint-Lazare, de). 360
— (Institution du ministre de la maison de Saint-Ladre, à) 364
— Griefs des gens de l'évêque, faits à cette maison. 362
— Mauvaise administration de la même maison. 364-365
— (Donation, par les frères de Saint-Lazare, d'une maison, sise à) 33
— (Fondation de la maison des Mathurins de). 1680
— (Incendie, par les gens du Roi, de la ville de). 1

Digitized by Google

MEAUX. Perte des titres et papiers 1
— Noms anciens des rues et places 1
— (Construction du pont du Marché, à) . . . 1
— (Construction de l'Hôtel de ville de). . . . 1
— Démolition de la porte Saint-Melor 1
— Décharge de peines encourues par les maire et échevins 2138
— Arrachage de 278 ormes. 2145
— (Assiette et étendue de la ville de) 4
— (Exemption de tailles, pour le Marché de). 4
— Nomination d'un maître d'école pour le Marché et les faubourgs 35
— (Arpentage des bois de l'Hôpital général de). 2123
— Bail à vie d'un étau. 34
— Prix général des arquebusiers. *1717* . . . 3
— (Église Saint-Martin de), cédée aux huguenots, par le curé de la paroisse 2
— (Construction d'un temple au faubourg Cornillon de) 2
— Défense aux habitants de se servir de domestiques protestants 2
— Représentation de mystères 2
— (Impression d'un journal à) 3
— Exécution d'une femme qui avait assommé « une de ses amies ». 3
— Bannissement de méchants garnements. . 3
— Établissement d'un moulin sur bateau. . . 2147
— (Plans de la traverse de). . . 262-2197 à 2199
— Plan d'une partie de la ville, comprenant le pont. 2581
— (Route de), entre LIVRY et VERT-GALANT. . 280
— à COMPIÈGNE (Chemin de). 261
— à CRÉCY (Plans des chemins de), par COUILLY et BOULEURS. 2367
— à DAMMARTIN (Plans de la route de). 2423 à 2427
— à LA FERTÉ-MILON (Plan d'une partie de la route de). 2363
— au PLESSIS-BELLEVILLE (Plan de la route de). 2432
— à SENLIS (Plans de la route de). . . 2431 à 2433
MÉE-LA-MADELEINE (Histoire du prieuré du) . . . 93
MÉE-LE-MARÉCHAL (Cession, vente et échange de la terre du). 2112
— (Plans de la forêt du). 694-695
— (Vente, au profit du Roi, de bois dépendant du). 2157
— et DORDIVES (Terriers des seigneuries du). 1213
MÉE-LEZ-MELUN (Vente de la seigneurie du). *1761*. 1190
MEILLERAY (Plan de la traverse de). 2510
MÉLANFROY, etc. (Déclarations de la seigneurie de). 1191
MELUN (Siège, par les Français et les Anglais, de la ville de) 47
— (Édit donné à), *en 1581*. 119
— (Convocation des États, à). *1590* 2
— (Inventaires des aveux fournis au bailliage de). 899 à 903
— (Revente du comté de), aveux, etc 1192
— (États de quelques fiefs sis à). *1372* . . . 898
— (Démolition des tours Coquerées, sises à). 2086
— (Cession d'un droit prétendu sur les tournelles du Roi, à). *1253* 326
— (Échange du droit de foire et marché, à). . 327
— (Droit perçu sur les filles accouchées du bailliage de). 1201
— (Vente de cens, rentes, etc., en la ville de). 349
— (Acquisition et aliénation de l'hôtel de Sens, sis à). 1980
— (Les abbé et couvent de Saint-Pierre, à). 324-325
— (Atlas des plans de la seigneurie du Mont-Saint-Père-lez) 683
— (Incendie survenu en l'abbaye Saint-Pierre de). *1700*. 2085
— Réparations à l'église de cette abbaye. . . 2110
— Plan du monastère de Saint-Pierre. . . . 684
— (Démolition d'un mur bordant la Seine, à). 2145
— (Chapitre de l'église Notre-Dame, de). 326-327 330
— (Réparations à faire au moulin de Saint-Sauveur, sis à). 2093
— (Plans d'application des censives de la commanderie de) 685
— (Plan de l'enclos des Capucins de) 686
— (Rente due à l'abbaye du Jard, sur la pêcherie de). 185
— (Rentes dues à l'abbaye Saint-Victor, de PARIS, sur des maisons de) 1866
— (Concessions de terrains, fossés, halle, moulins, fours, château, etc., sis à) . . . 1193 à 1211
— (Adjudication de l'office de clerc d'eau, à). 1208
— (Hôtel-Dieu Saint-Jacques de) 2083
— (Reconstruction des bâtiments de l'Hôtel-Dieu de). 2086-2154
— (Projet de constr[n] d'une maison d'école à). 236
— (Plan de l'enceinte du château de) 688
— (Plan d'une partie de la ville de), vers la porte de Bière. 687
— (Plan des environs de la porte Saint-Jean de). 689
— Plan, coupe, etc., d'une arche de 150 pieds d'ouverture. 2558

Digitized by Google

MELUN. Projet de reconstruction du pont aux Fruits. 212
— (Plans, coupes, etc., des deux ponts de). . 2554
— (Plans des traverses de). 236-2317 à 2222, et 2380 à 2386
— Plan du chemin conduisant à la rivière . . 2381
— Rectification de la butte Saint-Liesne. . . 236
— Indemnités de terrains, à divers 236
— (1re brigade des arquebusiers de). 3
— Voir 2067-2069-2070
— à BRAY-SUR-SEINE (Route de) . . . 2471 à 2477
— à CRÉCY (Route de), plans de la traverse de). 2508-2509
— à DAMMARTIN (Plans de parties de la route de). 2501 à 2503
— à LA FERTÉ-MILON (Plan itinéraire de la route de). 2368
— à FONTAINEBLEAU (Plans de la route de). 2250 à 2252
— à GUIGNES (Chemin de) : 259
— (Plans itinéraires de), jusqu'à VITRY. 2370 à 2372 et 2379
— à LIEUSAINT (Construction de 5 arceaux sur la route de) 2546
— à MONTEREAU (Plans, coupes, etc., d'arceaux à construire sur la route de). 2517
— à NANGIS (Projet d'un chemin de) . . 2408-2409
— à PONTHIERRY (Croquis du plan du chemin de). 2478
MÉNARDIÈRE (Plan des terres, prés et bois du fief de). 690
MÉNILLET (Déclaration, par le sieur de Moras, de la seigneurie du) 1212
MERCI (Histoire particulière du couvent de la) . . 93
— Titres et papiers de ce couvent. . . 1685 à 1689
— Réparations des bâtiments du même couvent. 2109
MERDEROT (Plan, coupe, etc., d'un ancien pont construit sur le ru) 2583
MÉRY (Plans de la traverse, etc., de). . . 2404 à 2506
MESNIL-AMELOT (Plans du domaine et de la censive du). 691 à 693 et 701
— (Plan de la traverse du) à COMPANS. . . . 2170
MESNIL-Mme-RANCE (Titres, terriers, etc., du). 1458-1459
— Voir 1496
MESNIL-ORDOUX (Baux à loyer de terres, au) . . . 1974
MESSY (Rente foncière sur une maison à) 1457
— (Anciens titres concernant) 1934
METZ (Procession à l'occasion de la levée du siège de). *1553*. 51
MEULAN (Prières pour ceux qui tenaient le siège de). *1422* 47
MÉTAIRIES (Titres et plans du fief des). 1460
MÉZIÈRES (1re brigade des arquebusiers de) . . . 3
MILLY (Déclaration des biens du prieuré de) . . . 1214
MINIÈRE (Titres des bois de La) 1963
MINISTRES (Aliénation de la censive des bois). . . 1215
MIRVAUX (Plans de la seigneurie de). . . . 696 à 698
— (Déclaration et terrier de). 1216-1540
MISSISSIPI (Envoi de mendiants au). 3
MISY (Échange de terres situées à) 1217
MITOY (Déclaration de la ferme du). 43
MITRY (Plans du village et territoire de). . . 699-717
— (Réparations à faire à l'Hôtel-Dieu de). . . 2124
— (Titres, baux, arpentages et plans de la ferme de). 1461
— (Plan d'un projet de chemin allant à) . . . 2526
MITRY et MORY (Clef des plans et plans du domaine de). 700-701
MOISENAY (Plan des terres du domaine de). . . . 702
MOISSY-CRAMAYEL. — Voir ferme des Bordes. . . 430
MOISSY-L'ÉVÊQUE (Plan des limites du domaine de). 703
— (Inventaires des titres et papiers de) . . . 1653
MOISY-LE-TEMPLE (Atlas d'héritages appartenant à la commanderie de) 676
— (Terriers de la seigneurie et commanderie de). 2060
— (Réparations des bâtiments de). . . . 2100-2145
MONCEAU (Ouverture de routes sur la butte du) . . 2083
— (Donation en usufruit du domaine du). . . 1220
— AVON, etc. (Terriers des seigneuries du). 1218-1219
MONCEAU, paroisse de LIVERDY (Plan de la terre du). 704
MONCHATON (Limites et bornes du lieu de) 2139
MONCONTOUR (Bataille de). *3 octobre 1569* 56
MONDÉ (Déclarations passées au terrier du fief du). 2131 2132
MONJAI Baronnie de). 2140
MONPIERREUX (Adoucissement de la butte de). 2268-2269
MONS (Déclarations d'héritages, sis à). 1981
MONT (Plan de la ferme de) 705
— (Titres de propriété de la terre et prieuré de). 1615 1616-1624-1648 et 1654
MONTAIGU (Atlas des plans du territoire de). . . . 706
MONT-A-L'ANON (Chemin d'HYVERNAUX à TOURNAN par le). 1955
MONTBRON (Nouvel aménagement des bois de) . . 2150
— (Autorisation de couper une allée d'ormes de la terre de) 2088
MONTCEAUX (Capitainerie de). 1
MONTCEAUX EN BRIE (Inventaire de quelques hommages faits à la châtellenie de). 904
— (Renseignements sur la vente des meubles de). 1384
— (Aveu et dénombrement de la seigneurie de). 1221
— (Concession au prince de Conti des parcs de). 1222

Digitized by Google

MONTCEAUX et TRILPORT (Don, par le Roi, des domaines de). 1222
MONTCEL à ANNET (Plan de la ferme et du fief du). 386-707
— (Déclarations faites au fief du). 1695
MONTDIDIER (Rédaction de la coutume de). *1557*. . 55
MONTÉLIMART (Don fait, au prince de Monaco, du domaine de). 63
MONTEREAU (Échange de la seign^ie et domaine de). 932
— (Vente du domaine de) 1230
— (Adjudication d'une maison sise dans le château de). 1231
— (Démolition de la tour du château de). . . . 238
— (Concessions de terrains situés à). 222
— (Cartes des environs de) 2392
— (Plan de la ville et des environs de). . . . 2434
— (Plans, coupes, etc., des ponts de). 2548 à 2550
— (Plan et profil des arches, à la sortie de). . 2552
— (Plan, coupe, etc., d'un ponceau, près de). 2551
— (Plans de la traverse de) . . . . . 2236 à 2243
— au CHATELET (Plan du chemin de). 2211
— à DONNEMARIE (Plan, coupe, etc., d'un aqueduc traversant la route de) 2599
— à MONTARGIS (Plan et nivellement de la communication de) . . . . . 2498 à 2500
— à NANGIS (Plan du chemin de). 2532.—Voir 2533
— à NEMOURS (Plans et profils du chemin projeté de). 2434 à 2440
— à PROVINS (Plan et profil du chemin de). . 2391
— Nivellement d'une partie de terrasse. . . . 2467
MONTEREAU-SUR-LE-JARD (Échange de la seigneurie de). 1232
MONTÉTY (Pavillon, fontaine et bruyères de). 1948-1949
MONTEVRAIN (Échange de biens situés à). 1223
MONTFERMEIL (Aveux d'héritages, sis à). 28
MONTGAZON (Criées de la terre de). 1623
MONTGÉ (Atlas des plans du territoire de) . . 708-709
— (Carte générale et particulière des bois de). 710 à 712
— (Rente due sur une pièce de terre, à) . . . 1226
— (Prieuré du Sépulcre d'Allemagne, à) . . . 2115
— VINANTES, etc. (Plan des limites entre les terroirs de). 713
MONTGERMONT (Déclaration de la seigneurie de). . 1227
MONTHYON (Aveux et dénombrement de la seigneurie de). 1225
— (Refonte d'une cloche de l'église de) . . . 2144
— CUISY, etc. (Titres de propriétés sises à). . 2011
MONTIGNY-LENCOUP (Plan du pont projeté à), pour M. Trudaine. 2605
— (Ouverture d'une route dans les bois de). . 2110
MONTIGNY-LENCOUP (Route royale aboutissant aux bois de). 2164
— (Profils et plans de la traverse de). 2463 à 2466
MONTJAI (Baronnie de) 2140
— (Adjudication de droits seigneuriaux, sur fiefs relevant de) 1228
MONTMARTRE (Ordonnance pour la réforme du monastère de). 50
— (Abbaye royale de). 1956-1973
MONTMIRAIL (Titres relatifs à), etc., etc 2058
MONTMORENCY (Carte du duché de) 523
MONTOLIVET (Renseignements sur la seigneurie de). 1229
MONTPELLIER (Troupes réunies autour de). . . . 7
— (Requête des consuls de la ville de). . . . 45
MONTRY (Plans des dîmes, etc., de) 714-715
— (Bail de la terre de). 1233
— à CONDÉ (Plan de partie du chemin de) . . 2527
— (Plans, coupes, etc., de 2 arceaux à construire sur le ru de LOGNI, près) 2573
MOQUESOURIS (Reconstruction du moulin à vent de), incendié en 1730. 2104
MORET (Vente de 40 sols de rente sur la prévôté de). 332
— (Vente des domaines de), etc., etc 1235
— (Renseignements sur les îles du Vieux). . 1235
— (Rejet d'une demande en confirmation de droits de pâturage, par les habitants de). 2103
— (Les habitants de), condamnés en 3,000 livres d'amende 2106-2107
— (Réparations des chaussées et du pont de). 2090
— (Plan, élévation et nivellement du pont de). 2358
— (Plan et profil de la traverse de). . . 2254-2255
— à FOSSARD (Plan du chemin de). 2256
MORIN (Plan, coupe, etc., d'un pont sur le) . . . 2584
MORMANT (Échange de terres sises en la châtellenie de). 1236
MORTCERF (Renseignements sur des dépendances du temple de). 1242
MORTERY (Titres concernant des terres sises à). 1976-1977
MORY (Atlas des territoire et seigneurie de) . . . 717
— (Titres de propriété du domaine de). 146-1463 Voir 1496
MOSCOVIE (Passage à MEAUX d'un ambas^r de). *1717*. 3
MOTTE (Plan de la seigneurie de), et fief de COUTERNOIS. 719
— (Translation, de JOSSIGNY à SERRIS, du château de La) 1707
— (Titres concernant la ferme de La) 1923
MOTELLES (Plan et vente de l'île des). . . . 718-1237
MOTTE-MONTCOURT (Aveu et dénombrement de la terre de La), etc. 1238

Digitized by Google

MOTTE-TILLY (Échange de l'emplacement du château de La) 935
MOULIGNON (Terrier et titres de la seigneurie de). 1541 1934
MOULIN-D'OCLE (Clôture du village de). 110
MOUROUX (Plans, coupes, etc., d'arceaux à construire près de) 2564
MOUSSY-LE-NEUF (Plan d'une partie du territoire et bornage de) 720-721
— (Mainlevée de saisie de la terre de). . . . 1239
— (Déclaration des biens de la cure de). . . 1239
— (Titres du prieuré de Sainte-Opportune de). 1821
MOUSSY-LE-VIEUX (Plan des village, château et parc de). 722
MOUY (Indemnité de terrain due aux habitants de). 194

NANDY (Anciens plans du territoire de). 723
— SAINT-PORT, NOISEMENT, etc. (Plans d'application des territoires de). 724
NANGIS (Réunion au domaine, des remparts de). . 1240
— (Déclarations du marquisat de). 1241
— Permission aux habitants de couper des arbres épars 2138-2156
— (Plan de la traverse de). 2402
— à DONNEMARIE (Chemin entre la route de) et celle de MONTIGNY 2534
— à MAISON-ROUGE (Plan du chemin de). . . 2301
— à MELUN (Projet d'un chemin de) . . 2408-2409
— à MONTEREAU (Plan du chemin de) 2395
— à SAINT-JUST (Dessins d'arceaux à construire sur la route de). 2616
NANTES (Édit et traité concernant la réduction de la ville de). *1598*. 59
NANTEUIL-LEZ-MEAUX (Arrestation de 300 huguenots du village de). *1717*. 3
— (Renseignements sur des dépendances du temple de). *1685*. 1242
— (Vente de la terre de). 1243
NANTOUILLET (Plans de la seigneurie et domaine de). 725
— (Renseignements sur la terre de) 1385
— (Plan du chemin de), à la route de Juilly. . 2501
NAPLES (Entrée de Charles VIII à) 9
NÉGREPLISSE (Siège, incendie, pillage, etc., de) *1615*. 5
NEMOURS (Création du duché-pairie de) 376
— (Vente de droits appartenant à la seigneurie de). 336-337
— (Renseignements sur le domaine de) . . . 1244
— (Acquisition d'une maison par la ville de). 1245
— (Échange de 40 sous de rente sur la prévôté de). 331
NEMOURS (Carte des bailliage et duché de) 726
— (Projet d'un pont à construire à). 2279-2280-2286
— (Plans des ponts et des routes projetés à). 2559 2560
— (Plans de partie et de l'entrée de la ville de). 727 2447
— (Vente de la 4e partie des moulins de). . . 348
— (Réparations des moulins de l'abbaye de BARBEAUX, situés à) 2132
— (Traverse de) . . . . . 245-2274 à 2285
— à BEAUMONT (Plans de la route de). . 2242-2243
— à LA CROISIÈRE (Route de). 241
— à la porte de LA CROISIÈRE (Plans du chemin de). 2287-2288-2290
— à MONTEREAU (Profils et nivellement du chemin de). 2437 à 2440
NESLES-LA-GILBERDE (Déclaration de la seigneurie de). 1105
— (Titres, baux, hommages, etc., de la baronnie de). 1386
— (Arceau à construire sur le ru de) 2614
NEUFMOUTIERS (Décharge d'une amende de 3,000 livres accordée aux habitants de) 2158
NIORT (Création d'un présidial à). *1581* 58
NIVETTE (Acquisition et titres du moulin de) . . . 1625
NŒFORT (Visite des bois du monastère de). . . . 1322
— Permission aux religieuses de faire abattre des arbres. 2133-2154
NOGENT-SUR-MARNE à GUERMANTES (Plans de la route de). 2488 à 2491
— SUR-SEINE (Arquebusiers de). 3
— (Reconstruction du canal de). 2134
— (Plan de la levée en la prairie de). 2304
NOISEMENT (Bail de la ferme de) 2029
NOISIEL (Maintenue du moulin de). *1122-1667*. . 2084
NOISY et le VAUDOUÉ (Mise sans droit, en la main du Roi, de la justice de). 29
NOJON (Déclaration de la ferme de) 43
NOUES de TOUQUIN (Plan du fief des) 728
— Déclarations faites à ce fief 1629
NOYEN (Enchères sur une île sise à) 1246
— (Règlement des coupes de bois de) 2143
NOYON (Réparations à faire à la ville de). 45
— (2e brigade des arquebusiers de) 3
— SUR-ANDELLE (Vente du domaine de) . . . 1235

OISSERY (Titres de propriété du domaine de). 1387 à 1389
— (Déclarations d'héritages sis à). 43
— (Donation de grains sur la dîme d'). . . . 33

Digitized by Google

ONCY (Titres du prieuré d'). 1846 à 1853, 1868 à 1872
— (Terriers de la seigneurie d'). 1892
ORAN (Expédition d'). *1732* 13
ORCHEUX (Plan du territoire d'). 729
ORGENOY (Visite des bois d'). 1247
— (Déclaration de la seigneurie d') 1248
— et FARONVILLE (Baux des fermes d'). . . . 1837
ORLY (Terrier du fief et seigneurie d') . . . 1542-1577
— (Réparations de l'église d'). *Orage 1701*. . 2086
ORMES (Traverse du village des) 283
ORNE (l'), rivière qui commence à AUMONT. . . . 15
ORVANNE (Plan du cours de l'). 730
OTHIS et BEAUMARCHAIS (Atlas de cartes des seigneuries d'). 731-732
OURCQ (Plan de l'embouchure, dans la Marne, du canal de). — (Voir 734) 733
OZOIR-LA-FERRIÈRE (Terriers de la seigneurie d'). 1417 1418
— (Visite des bois d'). 1249
— (Plan de la traverse d') 2458
— et ROMAINE (Plans des seigneuries et bois d'). 735 à 737 *bis*.
OZOUER-LE-REPOS (Renseignements sur les bois d'). 1030
OZOUER-LE-VOULGIS (Terriers et titres de la seigneurie d'). 1546-1548 à 1551-1557-1580-1834-1861-1867-1878-1893. — Voir 2069
— (Plans de fiefs, seig[ies] et bois, sis à). 738 à 741
— (Déclarations de la seigneurie d') 1251
— (Acquisition des dîmes, droits d'usage, etc., à). 1865
— (Baux et déclarations de terres, à) 1954
— (Visite des bois d'). 1250
— (Règlement des coupes de bois d'). 2096-2124-2155
— (Usurpation de partie des bois d') 2104
— (Élargissement du grand chemin dans les bois d') 2080

PACY (Ermitage de). 186
PAMPHOU (Plan de la traverse de). 2228
— (Déclarations d'héritages sis au Grand et au Petit). 1252
— (Aveux et dénombrements des seigneuries du Grand et du Petit) 1253
PARADIS (Déclaration de la ferme de) 1121
PARC-SAINT-MARTIN et MONTLIARD (Plan des fiefs du). 742
PARIS (Abbaye Saint-Antoine-lez) 1695-1696
— Abbaye Sainte-Geneviève-du-Mont. 1704 à 1726
— Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. 1727 à 1803
— (Abbaye de Saint-Victor-lez). . . . 1829 à 1899
— Abbaye du Val-de-Grâce 1975
PARIS. Archevêché. . . . . 393-394-1414 à 1418
— Monastère de l'Assomption 1972-1973
— Religieux Augustins 1298
— Augustins de la reine Marguerite . . 1561-1562
— Capucins de la rue Saint-Honoré 1563
— Carmes Billettes. . . . . 1564 à 1569
— Carmes déchaussés 1570-1571
— Carmes de la place Maubert. 1572
— Célestins. . . . . 1573 à 1593
— Chapitre de l'église métropolitaine. 501-510-511-527 à 529-551-552-590-592 à 613-638 à 644-659 à 661-691 à 693-701-751-756-816-818-824-825-840 à 846-848 et 1419 à 1509
— (Actes de greffes, plans, inventaires, etc., de seigneuries du chapitre de l'église de). 1481 à 1509
— (Permission d'abattre 786 arbres, accordée aux religieux de la Charité de). 2151
— Couvent des Chartreux. . . . 649-1594 à 1676
— Couvent des Cordelières. 1974
— Couvent des Mathurins. . . . . 1677 à 1684
— Couvent des Minimes 1690-1691
— Oratoire de la rue Saint-Honoré. 1404 à 1413-2082-2089-2145
— Prieuré de Saint-Denis-de-la-Châtre. 1699 à 1703
— Prieuré de Saint-Martin-des-Champs. 1804 à 1828-2089-2145
— La Sainte Chapelle. 547-548-1522 à 1536-2109-2132 et 2164
— Prieuré de Ste-Croix-de-la-Bretonnerie. 1692 à 1694
— Chapitre Saint-Germain-l'Auxerrois. . . . 635
— Collégiale de Saint-Denis-du-Louvre. 1534 à 1536
— Congrégation de Saint-Lazare. . . 1544 et 1545
— Hôtel-Dieu et Hôpital des incurables. 655-2124
— (Hôtel de Bossuet, à) 3
— (Délibération du Parlement sur la construction d'étaux de bouchers, à) 57
— (Règlement imposé aux juges du Châtelet de). *1313*. 44
— (Pénurie du bois de chauffage, à). *1547* . . 50
— (L'évêque et les chanoines de), condamnés à nourrir les enfants trouvés 51
— (Ordre à l'évêque de), d'aller visiter diverses abbayes de son diocèse. 55
— (Levée de 150,000 livres sur les habit[s] de). 56
— (Les habitants de), diminués par suite des guerres. *1420*. 47
— (Plainte des habitants de), au sujet de la vente de leurs meubles. *1588-1594*. 59
— Gages des officiers du Jardin des Plantes. 2092
— (Procès entre les Jésuites et les curés de). . 59

Digitized by Google

PARIS. Maison endommagée par la foudre 2132
— mis sous la sauvegarde du Parlement. . . 61
— Mesures prises contre la peste. *1533* . . . 49
— (Entrée somptueuse de la Reine, à). *1531*. 49
— (Les religionnaires renvoyés de). *1562* . . 54
— (Octroi de 50,000 livres, par la ville de), pour la délivrance du Roi. *1533*. 44
— (Rue Thibault-aux-Dez, à) 31
— Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, à). 1514-1515
— Séminaire de Saint-Sulpice. . . . . 1516 à 1521
— en ALLEMAGNE (Plan itinéraire et autres de la route de). . . . . 2182-2187-2189 et 2190
— (Plan de parties de la route de). 2317-2323-2400 et 2401
— (Dessins des ponts situés sur la route de). 2603
— à AUXERRE (Plan de la route de) 2213
— à CHALONS (Plan de la route de) 2316
— en CHAMPAGNE (Plans de la route de). 2296-2298-2299-2300-2302-2303
— à COULOMMIERS (Plans de parties de la route de). 2321-2355-2362 et 2520
— (Arceaux et ponts à construire sur la route de). 2565-2566-2568. — Voir 2573 à 2578
— à CHELLES (État des ponceaux de la route de). 2567
— à CRÉCY et à COULOMMIERS (Plan du chemin de). 2348
— à DAMMARTIN (Plan du chemin de) 2168
— à LA FERTÉ-GAUCHER (Plan de la route de). 2326
— à LAGNY et à COULOMMIERS (Dessins des ponts de la route de) 2569
— à LYON (Plan de la route de), depuis FONTAINEBLEAU. 2208-2209
— (Plans de la route de), depuis FONTAINEBLEAU jusqu'à MORET. 2253-2257-2258-2260
— à MEAUX (Plans itinéraires et autres de la route de). 2178 à 2181 et 2192
— à MONTEREAU (Plan de la route de). . . . 2206
— à NOGENT-SUR-MARNE (Dessins des ponts de la route de) 2570
— à REIMS (Plan de la route de) 2169
— à ROZOY (Plan itinéraire de) 2454
— à SENLIS et à MEAUX (Plan du projet des directions à donner aux routes de). 2184
— à SENS (Plan de la route). . . . . 2205 et 2216
— à SÉZANNE (Plan itinéraire et autres de la route de). 2320-2452 à 2462
— à SOISSONS (Plans de la route de). 2167-2170-2171
— à STRASBOURG (Plans itinéraires et autres de la route de) 2183-2186
PARIS à TROYES (Plan itinéraire de la route de). . 2297
— au pont de TURELLE (Plans de la route de). 2257 à 2260
— et VERSAILLES (Cartes des routes de), à FONTAINEBLEAU 2633
— (Cartes de la Généralité de) . . . . 2629 à 2631
PÊCHERIE (Réparations de la ferme de La). . . . 2133
PÉCY (Déclaration de la seigneurie de) 1191
— (Plan de la seigneurie de La Cour de). . . 743
PENCHARD (Plans de la traverse de). . . . 2428 à 2430
PÉRONNE (Traité de paix conclu à). *1488*. 11
— (Rédaction de la coutume de) 55
PERTHES, MÉMORANT, etc. (Anciens inventaires des titres de). 1588
PETIT-CARROIS (Acquisition du fief du) 1606
— (Aveux et dénombrements, etc., du fief du). 1609
PETIT-FOUR d'ÉPIEZ (Déclarations faites au terrier du fief du). *1659* . . . . . 1626 et 1629
PETITES-HERNIÈRES (Titres de la ferme et des bois des). 1514
PETIT-JARD (Plan et arpentage de la seigneurie du). 744-839
— Terriers de cette seigneurie. 1831 à 1833-1860-1884 et 1889 à 1891
— (Titres relatifs à la terre du). 1855 à 1857-1864-1875 et 1876
PETITS-PONTS (Route de PARIS à MEAUX, dite des). 2178-2179
PIERRE-LEVÉE (Aveu et dénombrement de la seigneurie de). 1255
PIGEONNIÈRES (Incendie de la ferme des). 2129
PIN (Titres de propriété de la ferme du). 1877
PLAILLY (Titres du fief de), à ANNET 1812
PLANOY (Déclaration de la seigneurie de). 969
PLESSIS (Inventaire des titres de la seigneurie du). 1256
PLESSIS-BELLEVILLE (Embranchement de la route de MEAUX, par le). 2431
PLESSIS-FEU-AUSSOUX (Plan du village et seig[le] du). 745
— (Aveux et dénombrements de la terre du). 1258
— (Terriers et titres de la seigneurie du). 1598-1625-1626-1629-1830-1635 à 1638 et 1656
PLESSIS-L'ÉVÊQUE (Plans de la seigneurie du). 749-750
PLESSIS-MESSIRE-HENRY (Plan du domaine du). 764-765
— (Plans de la ferme du) 751-771
PLESSIS-MÉRIOT (Réparations à l'église du). . . . 2083
PLESSIS-LES-NONNAINS (Plan des terres et bois du). 748
PLESSIS-LE-ROY (Plans du fief du) . . . 618-746-747
PLESSIS-AUX-TOURNELLES (Acquisition de la seigneurie du) 1257

Digitized by Google

PLESSIS-LE-VICOMTE, dit BELLEVILLE (Déclaration d'héritages, sis au) 43
PLUMEVERT (Fossé d'écoulement des eaux venant des bois de) 2151
POIGNY (Renseignements sur les moulins de). . . 1259
POINCY (Bail emphytéotique du moulin de). . . . 1260
POINCY, QUINCY, ROUVRAY (Titres des fiefs de) . . 1923
POISSY (Assemblée de). *1561*. 17
— (Mainlevée de saisie accordée aux religieuses de). 2086
— (Règlement de coupes des bois de l'abbaye de). 2110-2122
POITIERS (« Parlement du Roy, ordonné seoir à »). 44
POMPONNE (Les Augustins de) 2158
— (Demande en concession de terrain, à) . . 224
— (Bail de 115 arpents de terre du prieuré de). 1351
— (Plans de la traverse, etc.. de). . . 2330 à 2332
PONGELOT (Bail du moulin de) 1277
PONTAULT, etc. (Abatage d'arbres des terres de) . . 2142
— (Reconstruction du presbytère et aménagement des bois de) 2114
— (Requête à communiquer aux habitants de). 2155
— (Déclaration des biens de la cure de) . . . 2161
PONT-AUX-DAMES (Fondation de l'abbaye du). . . 1
— (Ordre à l'évêque de Paris de visiter l'abbaye du). *1565* 55
— (Réparations des bâtiments du) . . . 2096-2114
— (Réparations de fermes de l'abbaye du) . . 2110
— (Révocation de l'aménagement des bois du). 2162
— (Plan de la traverse du). 2347
PONT-SUR-SEINE, etc. (Titres concernant) 2058
PONTCARRÉ (Décharge de peines encourues par les habitants de) 2145
— (Déclarations des biens de la cure de). . . 1262
PONTHIERRY (Adoucissement de la butte de). 242-243
— (Adjudication des 2/3 du péage de). . . . 1276
— (Plans de la route et de la traverse de). 2261-2262
PONTLOUP (Délivrance de 342 livres au prieur de). 2090
PONTVILLE (Titres, baux à cens, etc., concern[t]). 1745-1751
— (Plans des fermes du prieuré de FRÉNIÈRES et de). 752
PORT-AUX-PERCHES (Plan du canal du) 733
PORTE-BERTRAND (La baronnie de), mise en la main du Roi) 45
POTINEAU et POTINEL, etc. (Plan des bois de). . . 753
— (Acquisitions et autres titres des fiefs de). 1621-1624-1648
POUILLY-LE-FORT (Déclarations de la seigneurie de). 1263
— (Pièces concernant la terre de). 1909
POUILLY-GALLERAND (Titres de propriété et terrier de). 1603-1604-1624-1652
PRAS (Terriers de la seigneurie de) 2037-2042
PRÉ-COTIN (Plans de la friche, dite le). . . . 401-506
PRÉCLOS (Vente de rentes sur la garenne de). 343-344
PRÉCY (Échange entre les habitants et le seigneur de). 2129
PRESLES (Acquisitions de maisons, moulins, etc., à). 1390
PREUILLY (Histoire particulière de l'abbaye de). . 93
— (Réparations aux bâtiments et fermes de l'abbaye de) 2093-2119-2123-2133
— (Construction d'un pressoir à cidre, pour l'abbaye de). 2146
— (Plantation d'une allée d'ormes, par l'abbé de). 2104-2124
— (Vente des réserves apposées dans les bois de l'abbaye de). 2161
— (Règlement des coupes de bois de l'abbaye de). 2100-2150-2166
PRINGY (Titres du moulin et du prieuré de). 1264-1822
— Voir BOISSISE-LE-ROI. 426
PROVINIANA. — Recueil de pièces originales, etc. 156-157
PROVINS (Antiquité de la ville de). 79
— (Remarques sur les antiquités de) 74
— (Auteurs qui ont écrit sur la ville de). 83-113
— (Description historique de) 105
— (Origine de la commune et des maires de la ville de). 107
— (Histoire et institution de la commune de). 127
— (Notes historiques sur la ville de) 148
— (Règlement donné par Thibault le jeune à la ville de). 102
— (Donation des reliques de saint Thibault, aux habitants de) 102
— (Merveilleux fait de tonnerre arrivé en 1377, au Châtel de). 92
— (Éloge, portraits et histoire d'hommes et de femmes illustres de). 104-116-141
— (Établissement d'un hôtel des monnaies à). 145
— (Dissertation sur la monnaie de) 117
— (Situation de la monnaie, à). 108
— (Monnaies fabriquées jusqu'en 1326, à) . . 129
— (Monnaie, livre, aune, etc., de) 140
— (Gouverneurs de). *1359-1433* 115-129
— (Prévôts de). *1118-1721*. 106
— (Recueil de ce qui s'est passé dans la compagnie du Présidial de) 144
— (Maires de la ville de) 129
— (Liste des jurés de la ville de). *1311* . . . 127
— (Nobiliaire du bailliage de) 117

Digitized by Google

PROVINS (Liste des maîtres drapiers de) 129
— (Règlement pour les drapiers de). 107
— (1re brigade des arquebusiers de). 3
— (Inventaires des hommages et aveux rendus au bailliage de) . . . . . 905 à 908
— (Passage de Catherine de Médicis, à) . . . 110
— (Conserves de roses de), offertes au Roi et autres. *1650* 130
— (Grosse tour de), bâtie sous J. César . . . 140
— (Anciens et nouveaux murs de). 69
— (Destruction et reconstn des murailles de). 79-87
— (Aplanissement d'une partie des remparts de la ville de) 112
— (Fortifications de la ville basse de) 87
— (Murs, fossés et remparts de) 1268
— (Sommes fournies par le clergé pour réparations de la ville de). *1591* 114
— (Réparations des fortifications de) 934
— (Curage des fossés de), à la suite de l'inondation de *1757*. 213
— (Vente, par Guillaume Des Barres, de la vicomté de). *1248*. 156
— (Vente, à la dame de Saint-Georges, de la châtellenie de). 1271
— (Palais des comtes de Champagne, servant d'auditoire, à) 105
— (Coupe d'arbres épars sur les terrains de la ville de). 2142
— Hôtel de ville situé rue aux Aulx. 105
— (Découverte des eaux minérales de). . . . 108
— (Fontaines, bains, monnaies, etc., de) . . 83
— (Location des bains de). *1315*, *1320*, etc. . 108
— (Concession, par le Roi, des eaux minérales de). 1273
— (Réunion, au domaine royal, de partie de celui de). 1274
— (Vente de portions du domaine de) 1275
— (Vente d'une rente en grains, sur les moulins de). 375
— Rébellion des ouvriers au sujet de la cherté du pain. *1313* 109
— (Catalogue des baillis de) 129
— (Catalogue des archidiacres de). 131
— (Liste des curés du doyenné de) 131
— (Supplique, doléances, etc., des magistrats de). *1789* 143
— (Projet d'établissement d'un évêché à). 104-143
— (Convocation des habitants de), pour entendre le bon vouloir du Roi. *1560* 153
— (Contestation entre le Roi et la commune de). 127
PROVINS (Contagion survenue à). *2 août 1637*. . . 156
— Tremblement de terre. — *12 mai 1682* . . 111
— (Comptes municipaux de). *1274 à 1332*. 127-149
— Levée de deniers par Philippe le Bel . . : 87
— Fourniture, par la ville, de 13,883 pains de munition 110
— (Prix de certaines marchandises à) 87
— Canons pour la célébration des fêtes . . . 105
— (Cherté du blé en 1573, à). 110
— (Accord au sujet des tonties et forages des vins vendus à). 372
— Délimitation des foires de mai 68-69
— Vente de 40 livres de rente, sur les émoluments de ces foires 373
— (Acquisition des fours banaux, par la ville de). 1266
— (Établissement de casernes, à) 88-105
— (Poissonnerie établie en 1241, au château de). 105
— (Demande en concession de terrains situés à). 225
— Auberge de l'Écu 249
— Ruisseau des Auges 105
— Troubles occasionnés par des eccléses. *1637*. 135
— (Les Oratoriens chargés de la direction du collège de). *1670* 84-85-130
— (Plans du collège de), et de la ferme de Close-Barbe 754
— Le collège tombé en ruine. 2104
— (Titres de la maison de l'Oratoire, à) . . . 1407
— (Hôtel-Dieu de) 1265
— Prétentions des habitants de), à la régie dudit Hôtel-Dieu.. 137
— Règlement de coupes de ses bois. 2104
— (Confirmation du règlement des bois de l'hôpital général de) 2144
— (Statuts de la Charité des malades de la paroisse Saint-Pierre de) 126
— Hôpital des Orphelines . . 84-95-96-126-132
— (Établissement des Capucins, à) 1563
— (Cens dus aux religieuses du Paraclet, par les boulangers de). 107
— (Revenu de la chapellenie du Roi, à) . . . 366
— (Réparations du monastère de Notre-Dame, à) 2108
— (Histoire du prieuré et de la paroisse Saint-Ayoul de). 94
— Comptes du couvent de Saint-Ayoul. *1460*. 162-163
— Bref état du gouvernt de l'église Mr St-Ayoul. 164
— Réparations à faire à cette église 2120
— Règlement des bois du prieuré de St-Ayoul. 2149
— (Baux de terrains par les Bénédictins de).. 1270
— (Délivrance de bois aux Cordeliers de) . . 2082

Digitized by Google

PROVINS (Règlement des coupes de bois des Cordelières de). 2096
— (Nécrologe de l'église Sainte-Croix de). . . 78
— Notes concernant cette église 133
— (Plan de la maison de Saint-Jacques, de). 136
— Règlement des coupes de bois de l'abbaye du même nom. 2106
— (Droits de tonlieu, forage, etc., dus au chapitre Saint-Quiriace de) 124
— Réparations à faire au dôme de l'église de ce chapitre 2101
— Compte de revenus de ladite église. . . . 1272
— (Église Notre-Dame du Val, à), *fondée en 1190*. 91
— Droit de 4 sous par corde de bois, payé au chapitre de cette église. 2126
— (Maison royale du Mont Sainte-Catherine, à). 172
— (Terriers, cueilloirs et titres de la commanderie et vicomté de) . . . 2038-2041-2047-2048-2051
— (Pont au poisson, à) 105
— (Construction de la montagne des Filles-Dieu, à). 225-2421
— Plan, coupe, etc., du pont de la butte du même lieu 2595
— (Plan, coupe, etc., d'un pont, près). . . . 2563
— (Plans de) 755
— (Traverse de). 249-2315
— à DONNEMARIE (Plans du chemin de). 2413-2414-2417-2518-2597
PUITS-DE-LA-LIEUE (Construction d'une croix, au lieu dit le). 2095

QUÉBEC (Plainte des officiers de la prévôté de) . . 22
QUERCY (Mémoires des anciens comtes de) . . . 19
QUÉTOTRAIN (Plans du territ^re et de la ferme de). 756-757
QUEUE EN BRIE (Aveux et dénombrements de la seigneurie de La) 1278
— (Projet de redressement de la butte de La). 2454
— (Redress^t de 4 chemins aux environs de La). 2114
— (Plan, coupe, etc., de l'arceau de La) . . . 2601
QUIERS (Déclaration des biens de la vicairie de). 1279
QUINCANGROGNE (Moulin de) 1280
QUINCY à MEAUX (Chemin de) 260
— (Amortissement du fief de) 371
— Déclarations fournies à ce fief 1748
QUINTE-JOIE (Bail emphytéotique du moulin de). . 1281

RAMPILLON (Terriers et titres de la seigneurie de). 2042-2043-2046
— (Donation d'un muid de blé aux hospitaliers de). 97
RAROY (Titres de l'Oratoire de). 1407
RAROY Visite des bois de cette maison. 1282
RAVANNE (Revente des seigneuries d'Écuelles et de). 1283
REBAIS (Incendie survenu le 30 juillet 1747, à). . 2122
— (Comblement des fossés de) 2159
— (Plans des bâtiments de l'abbaye de) . . . 758
— (Ouvrages à faire à l'abbatiale de) 2166
— (Logement des élèves de l'école militaire de). 2153
— (L'abbé de), autorisé à faire couper des bois pour les pauvres 2087
— (Règlement, à 25 ans, des taillis de l'abbaye de). 2099-2122
— Arpentage des bois de cette abbaye. . . . 2122
— Arrachage de haies plantées autour de ses terres. 2142
— (Décharge d'une amende de 2,853 livres, accordée aux religieux de). 2148
— (Économe séquestre de l'abbaye de). . . . 2112
— (Plan de la traverse de). 2422
— à SAINT-OUEN (Plan du chemin de) 2418
REBOUX (Plan de la traverse du hameau de) . . . 2446
RECLOSES (Déclaration des biens de la seigneurie de). 1088
— (Acquisition de rente sur les habitants de). 347
— (Acquisition, par le Roi, de terrains à) . . 1284
REIMS à ORLÉANS (Plan de partie de la route de). 2388
RENTILLY (Plan du terroir de) 828
RÉTAL (Plan et arpentage du territoire de). . . . 759
— (Titres et terriers de la seigneurie de). 1552-1553-1560
REUIL (Prieuré de Saint-Pierre et Saint-Paul de). 39-40
— Visite des bois de ce prieuré. 1285
— Règlement de ses coupes de bois. 2099
— Vente de 53 arpents de sa réserve 2162
— Réparations de ses bâtiments. 2114-2131-2162
— (Plan de la traverse de). 2507
ROCHELLE (Compliments adressés au Roi sur la prise de La). *1628*. 61
ROCHE-SUR-YON (Échange de la principauté de La). 2153
ROIBLAY (Bail à cens de biens du prieuré de). . . 1287
ROISSY EN BRIE (Inventaires de titres de la seigneurie de). 1391
— (Renseignements sur la seigneurie de). . . 1392
— (Titres de maisons et fermes, à) 1873
— (États de bois du domaine en la forêt de). 909
— (Pièces relatives aux bois de) 1817
— (Visite des bois du Cormier, à). 1288
— (Confirmation du règlement des bois de). . 2127
— (Construction d'une fontaine à). 2159
— (Plan, coupe et élévation du pont de). . . 2536
ROMAINE (Abatage d'arbres sur la terre de). . . . 2146
ROMANET (Don du domaine de). 63

Digitized by Google

ROUELLES EN BRIE (Plan des). 629
ROUGEAUX (Plan de bois, avenues, routes, friches, etc., sis en la forêt de) 760-761
— (Ouverture de 19 nouvelles routes, dans la forêt de) 2114-2123
ROUGEAUX, SÉNART et ORQUEUX (Forêts de) . . . 2068
ROUGET (Demande afin de vente de bois du prieuré de). 1289
— Règlement des coupes de bois de ce prieuré. 2105
ROUILLY (Église et fabrique Saint-Loup de) . . . 181
— (Requête afin de bail du moulin de). . . . 1290
ROUSSILLON (Abandon, à l'Espagne, du comté de). 11
ROUSSY (Plan des domaine et fief de) 528
ROUVRAY (Plans du territoire de) . . . . . 762 à 764
— (Déclaration de la seigneurie de) 1291
ROYE (Rédaction de la coutume de). *1567*. . . . 54
ROZOY EN BRIE (Atlas et plans de la seigneurie et de la ville de). . . . . 765 à 776
— (Terriers et déclarations de la seigneurie de). 1427-1497-1507
— (Maison seigneuriale de), tombée à la suite d'un ouragan. *1730*. 2104
— (Règlement des bois de la seigneurie de). . 2149
— (Réparations du moulin de) 2086
— (Miracle arrivé à). 1
— (Traverse de la ville de). 282
— Plans de cette traverse. . . . . 2404 à 2407
— (Plan du chemin de), allant joindre celui de PARIS à TROYES. 2396
— (Plan d'une route à construire entre BLANDUREAU et). 2519
— (Plan de la route de l'ÉTANG-DE-VERNOUILLET à CORBEIL et à) 2468
— à NANGIS (Plan du chemin de). 2394
— à SÉZANNE (Plans du chemin de). . 2457 à 2459
— (Plan, coupe et élévation de pont de) . . . 2604
ROZOY EN MULTIEN (Décl^tion des terres de Fontaine, à). 43
RUBELLES (Déclarations de la seigneurie de) . . . 1295
— (Vente d'un moulin, sis à). 1294
RUPEREUX (Aveu et dénomb^t de la seig^ie de) . . . 1293

SAINT-ANGE, CHALLEAU, etc. (Aveu des seig^ies de). 1296
— (Plan d'un projet de chemin du château de). 2524
SAINT-ANTONIN (Reddition de la ville de). 5
SAINTE-ASSISE (Déclaration de la seigneurie de). . 1314
— à MONTEREAU (Chemin n° 39, de). 2517
SAINT-AUGUSTIN (Réparations de l'église de) . . . 2113
SAINT-BARTHÉLEMY (Réparations de l'église de). . 2147
SAINT-BARTHÉLEMY-DU-BUISSON (Titre de propriété du prieuré de). . . . . 1697 et 1698
SAINT-BRICE (Franchises et libertés des habit^s de). 142
— (Revente du domaine de) 1297
— Renseignements sur ce domaine 1395
SAINT-CAST (Victoire remportée dans l'anse de). . 65
SAINTE-COLOMBE (Don de familles de). 103
— (Déclaration d'héritages situés à). 1318
SAINT-DENIS EN FRANCE (Abbaye de). 1900 à 1946-2104-2111-2132
— (Ursulines de) . . . . . 952-985 et 1252
SAINT-DONAIN (Titres de propriété et de féodalité du prieuré de) . . . . 1842 à 1845, 1895 à 1897
SAINT-FARGEAU (Titres de propriété sises à) . . . 1561
— (Vente d'un clos de vigne, à) 1298
SAINT-FIACRE (Histoire du monastère de) 41
— (Malversations du prieur de). *1548* 50
— (Plans du monastère de). 779
— Reconstruction de l'infirmerie de ce monastère. (Voir 2111). 2115
SAINT-FIACRE et TANCROU (Terrier des seigneuries de). 42
SAINTE-GENEVIÈVE (Plans de la ferme de) . . 663-664
SAINT-GERMAIN-LAVAL (Plan des bruyères, friches, etc., de). 781-782
— (Usurpation de bruyères sur la terre de). . 1747
— (Baux à loyer, emphitéot., etc., de). 1746-1747-1751
— (Terriers et titres de la seigneurie de). 1735-1788 et 1794 à 1796
— (Plans de la forêt de) 752-783-1746
— (Réunion au domaine, d'une rente, à). . . 1300
— (Ferme de), grêlée deux années de suite). . 2109
— et SAMOREAU (Ouvrages à faire aux fermes de). (Voir 2116) 2104
SAINT-GERMAIN-LEZ-COUILLY (Plan de la terre de). 784-785
— (Terriers et titres de la seigneurie de). 1736-1737-1748-1749-1772 à 1774, 1776 à 1780 et 1798
— (Traverse de) 2342-2343-2375
SAINT-GERMAIN-SOUS-DOUE (Fabrique et pauvres de). 2129
SAINT-GERMAIN-SUR-ÉCOLE (Plan de la terre et seigneurie de) 786
— Déclaration de la même seigneurie 1301
SAINT-GERMAIN-DES-NOYERS (Plan du terroir de). . 823
— (Déclaration des biens de la cure de) . . . 1299
SAINT-GOBERT (Réparations de la ferme de) . . . 2124
SAINT-GOTHARD (Lettre de Louis XIV, sur la bataille de). 3
SAINT-JEAN-LEZ-DEUX-JUMEAUX. 2105
— (Redressement de la butte de) 232
— (Plans de la traverse de) 2200
SAINT-LAURENT, à LAGNY (Titres de propriété de la ferme de) . . . . . 1516 à 1518

Digitized by Google

SAINT-LAZARE et ROBICHON (Vente des fiefs de). . 1302
SAINT-LÉONARD (Religieuses de) 114
SAINT-LEU (Plans du fief et seigneurie de) . . 787-788
SAINT-LIESNE-LEZ-MELUN (Hommage de la terre de). *1700* 910
SAINT-LOUP-DE-NAUD (Charte de fondation du prieuré de). 101
— (Don de l'église de). 84
— (Bois du prieuré de) 2100
— (Titres concernant le fief de). 1923
— (Plan de la traverse de). 2518
SAINT-MARD (Atlas, carte et plans du domaine et seigneurie de) . . . . . 789 à 792
— à DAMMARTIN (Plan du chemin de) 2502
SAINT-MARS (Hommage de la terre de). 911
SAINT-MARTIN EN BIÈRE (Hommage et aveu de la terre de) 912
— (Déclaration de la seigneurie de). 1305
SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET (Visite des bois de). . 1303
— (Aveu et dénombrement de la seigneurie de). 1304
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (Le prieur de) 323
— (Plan de sept pièces de bois, à) 793
— Acquisition d'un presbytère 2143
SAINT-MARTIN-CHENNETRON (Répar[s] de la ferme de). 2113
SAINT-MAUR (Déclaration des bois du fief de). . . 1306
— à FONTENELLE (Plan du chemin de). . 2484-2485
— (Abbaye de). 2105
SAINT-MÉRY (Déclaration des biens de la cure de). 1307
SAINT-MESMES (Échange entre le marquis de Laval et le curé de) 1308
SAINT-OUEN (Baux à ferme des biens du prieuré de). 1310
— (Clôture du terrain de l'ancien château de). 1311
— (Déclaration de la tuilerie de) 1212
— (Atlas des plans de la seigneurie de). . . . 794
— (Procès-verbaux d'arpentage et terriers de la seigneurie de). 1936-1939-1943
— (Pièces concernant) 1161-1911
SAINT-PANTALÉON (Échange du fief de) 1313
SAINT-PATHUS (Déclarations d'héritages sis à) . . 43
— (Réparations de l'église et du clocher de). . 2133
SAINT-PORT (Hommage de la baronnie de) 913
— (Déclaration de la seigneurie de) 1314
— (Plan de l'église de) 800
— et SAINTE-ASSISE (Acquisition de la baronnie de). 1400-1401
— (Manufacture de lacets établie à) 2163
SAINT-POURÇAIN (60 livres, prix de 4 queues de vin de). *1278*. 127
SAINT-RIGOMER (Déclaration des biens du prieuré de). 1315
— (Adoucissement de la montagne de). . . . 300
SAINTS (Cartes du territoire de) 795-796
SAINT-SAUVEUR-LEZ-BRAY (Histoire du prieuré de). 93
— (Plan général des bois du prieuré de). . . . 801
— Union de ce prieuré à l'abbaye de BONNEVAL. 2128
— (Permission au curé de), d'abattre des arbres. 2151
— (Ponceau à construire sur la viguée de) . . 2611
SAINT-SÉVERIN (Déclaration des biens de l'abbaye de). 1316
— Règlement des coupes de bois de cette abbaye. 2108-2118
SAINT-SOUPPLETS (Atlas et plans de la seigneurie et censives de) . . . . . 797 à 799
— à DAMMARTIN (Plan du chemin de). . 2424-2427
— et (Arceau à construire entre) 2599
— au PLESSIS-LA-MARCHE (Plan itinéraire du chemin de) . . . . . 2431 et 2433
SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES (Prieurs de) 2099
— (Déclaration des biens du prieuré de). . . 1317
— (Plan du terroir de) 828
SAINT-THOMAS-DE-LAVAL-LEZ-LAGNY, etc. (Couvent de). 1978
SAINT-THOMAS DU VAL-DE-GRACE (Terrier du prieuré de). 1975
SAINT-VICTOR (Plan de la ferme de) 744
— et le JARD à OZOUER-LE-V[le] (Terrier de) . . 1861
SALINS (Cession d'une maison, pour presbytère, à). 2124
— (Construction de fours, à). 2143
SALUCES (Gouvernement du marquisat de) 10
SAMMERON (Plans de la traverse de). 2201
— à MONTEBISE (Projet d'un chemin de). 2511-2617
— à PONTAULT (Chemin n° 21 de). 2511
— et FAY-LE-BAC (Plan des fermes de). . 802-803
SAMOIS (Aliénation de prairies situées à). 959
— (Concession de terrain dans les îles de). . 1320
— (Vente du droit de pêche sous les 5 arches du pont de) 1321
SAMOREAU (Plans de la seigneurie et des bois de). 804-805
— (Extraction de pavé au rocher de) 1745
— (Droit de pâturage dans les bois de) . . . 1319
— (Accident arrivé à la ferme de). 2109
SANCY (Hommage de la terre de) 914
SANCY EN BRIE (Visite de bois situés à) 1322
SANGUIN (Titres concernant le fief) 1618
SARTHE (Source de la rivière de) 15
SAULSAIE (Inventaire des biens du prieuré de La). 1974
SAULSOTTE (Visite des bois communaux de La). . 1323
SAUSSAYE (Abbaye de La) 66
SAUVAGÈRE (Plan des dépendances de la ferme de La). 806
SAVIGNY (Aveu et dénombrement de la terre de). . 1324
— (Titres des terres de la ferme de). 1257
— (Hommage du fief de). 915

Digitized by Google

SAVIGNY-LE-TEMPLE (Réparations à l'église de). . 2115
— (Plans du village, des dîmes, etc., de). 807 à 814
— (Commanderie de). 414-424-491-507-723-787-788-807 à 814. Voir 2067 à 2069 et 2073
SCEAU (Terrier et titres de la seig^ie du). 2039-2042-2046
SEGRÈS (Visite du prieuré de) 2085
SEIGNELAY (Draps de la manufacture de). 18
SEILLE (Permission d'établir un moulin sur la) . . 1325
SEINE (Ventes, baux à cens, etc., d'îles et îlots, en la rivière de) 1326
— et LOING (Saisie du droit de péage sur les rivières de) 1089
— et YONNE (Droit de pêche dans les rivières de). 2093
SÉNART (Visite de bois sis en la forêt de) 1327
— Ermitage établi en la même forêt. 2100
— Ouverture de routes dans cette forêt. 2110-2114
— et ROUGEAUX (Bois engagés de) 2078
SENS (Plan de l'hôtel de), à FONTAINEBLEAU. . . . 580
— (Aliénation, etc., de l'hôtel de), sis à MELUN. 1980
— (Généalogie et chronologie des archev. de). 80-131
— ORLÉANS et AUXERRE (Saisie de biens des chapitres de). 357
SEPT-SORTS (Arpentage, etc., des bois du prieuré de). 2117
SERBONNE (Adjudication du moulin de). *1676*. . . 1328
SERRIS (Anciens titres de la terre de) 1932
— (Translation du château de la Motte, à). . 1707
— (Anciens inventaires des titres de) 1587
— (Déclaration des biens de la cure de) . . . 1329
— (Rétablissement de la maison curiale de). . 2099
SERVIGNY (Titres et acquisition, en 1612, de la ferme de). 1614-1653
SERVOLLES (Réunion, au domaine, du fief de). . . 2124
SERVON (Aveux et dénomb^ts de la seigneurie de). 1330
— (Plan de 5 pièces de terre du domaine de). 815
SIGNETS (Décharge de 3,600 livres accordée aux habitants de) 2130-2133
SIGNY (Refonte des cloches de). 2152
— (Confirmation du règlement des bois de). . 2161
SIGY et environs (Plan de). 755
SIVRY (Déclaration de moitié de la seigneurie de). 1331
SOGNOLLES (Abatage d'ormes des fossés de). 2110-2149
SOIGNOLLES (Titres du fief et des dîmes de). . . . 1471
— (Plan de bornage entre le chapitre de PARIS et la cure de) 816
— (Réparations à l'église de). 2148
SOISSONS (Religieuses de Notre-Dame de). . . . 2155
— à DAMMARTIN (Ponceaux à construire sur la route de). 2535-2545
SOISY, lieu de la mort de saint Edme. *1240* . . . 138
— (Réparations à la ferme de) 2110
SOISY-SUR-ECOLE (Déclaration de la seigneurie de). 1301
SOLERS (Plan général de la terre et seigneurie de). 817
— (Déclarations de la seig^ie de). 1332-1657 et 1666
— (Terriers et censiers de). 1599-1639-1641-1648-1649-1661-1663 à 1665 et 1667 à 1669
— (Aveux et dénombrements de la seigneurie de). 1617
— (Déclarations fournies aux terriers de). 1622-1624
— (Amortissement de la seigneurie de). . . . 1662
— (Titres de l'église et fabrique de). 1622
SOLEURE (Trèves marchandes conclues à). *1475*. 11
SOMMES (Déclarations faites au fief des) . . 1626-1629
SOUILLY (Titres, baux et arpentages de terres sises à). 818-1472
— (Réparations à l'église et au presbytère de). 2085
— (Plan, coupe, etc., de deux ponceaux à construire dans le marais de). 2607
SOUPPES (Terriers et titres de la seigneurie de). 1523-1527-1532-1533
— (Traverse de) 246-2294
— au BOULAY (Plan d'une nouvelle rampe de). 2522
— à CHATEAU-LANDON (Plans de la route de). 2448-2451
— à NANTEAU, par le BOULAY (Plan du ch^a de). 2523
SOURDUN (Conservé en la main de Thibault le Chans^er). 127
— (Plan des bois et du petit étang de). 819-820-1415
— (Visite de bois sis en la forêt de). 1333
— (Titres de propriété de la forêt de). *1269*... 1336
— Arpentage des bois des Célestins de PARIS, sis en ladite forêt 1337
— (Concession de deux étangs, à). *1770*. . . 1334
— (Grand et petit étangs de). 2144
— (Déclarations d'héritages, sis à) 1335
— (Mise du quart en réserve des bois du prieuré de). 2107
— (Rétablissement de la grange dîmer^ie de). . 2102
— et JOUY (Droits d'usage dans les forêts de). 1265
SOUS-CARRIÈRE (Aveu de partie du fief de). . . . 1950
SUIPPE (Arquebusiers de) 3
SUISSES et LIGUES GRISES (Sommes dues par le Roi, aux cantons) 59
SYLVELLE (Titres de la ministrerie de). 1680

THOMERY (Terriers du fief de) . . . . . 1699 à 1702
— (Vente d'immeubles situés à) 1338
— (Titres de propriétés, sises à) 1996
— (Refus de défricher 150 arpents de bois, fait aux habitants de) 2156
THORIGNY (Plan de partie du territoire de) 528

Digitized by Google

THORIGNY (Plan d'héritages dits le Clos du Temple, à). 821
— (Déclarations des biens de la cure de) . . 1339
THOURY et FERROTTES (Plan des territoires de). . 822
TIERS-LE-ROI et les SABOTIÈRES (Bois du) 2160
TIERCELIN (Renseignements sur la seigneurie de). 1340
TOMBE (Vente de l'Ile de La). 1341
TORCY (Inventaires des hommages faits à la châtellenie de). 916 à 918
— (Réparations à l'église et au presbytère de). 2082-2100
— (Vente de l'étang de) 1342
— (Visite des bois communaux de). 1343
— (Titres de propriétés sises à) 1692
— (Plan de la traverse de). 2493
— SAINT-THIBAULT, etc. (Plan des terrs de). . 823
TOULOUSE (Fête offerte au maréchal de Bassompierre, par la ville de) 5
TOUQUIN (Plan de la seigneurie de), etc. . . 824-825
— (Plan, coupe, etc., d'un arceau à construire dans le vallon de). 2588
TOUR AUX PRISONNIERS (Tarif pour le châtelain de la). 156
TOURAILLES (Plan du fief des) 491
TOURNAN, COMBREUX etc. (Plan de parties des territoires de) 826
— (Inventaires des hommages faits en la châtellenie de) 919-920
— Déclarations d'héritages dépendant de cette châtellenie. 1344
— (Ratification d'arrentemt par l'Hôtel-Dieu de). 1345
— (États des censitaires de), pour l'abbaye d'Yvernaux. 1949
— (Plans de la traverse de). 2461-2462
— à LA HOUSSAYE (Itinéraire de la route de). 2480
TOURNELLES-DU-PETIT-JARD (Terriers des). . 1857-1859
TOURNES-EN-FUYE (La forteresse de). . . . 350 à 354
TOURS (Acquisition d'habillements sacerdotaux pour le chapitre de). 2092
— Ouverture d'une route dans les bois de ce chapitre. 2142
TOUSSAS, VOLANGIS, etc. (Anciens titres de terres de). 1933
TRACE (Plan des terres et bois de la commandie de La). 827
— (Récolement des bois de La). 1986
TRAINEL (Couvent des religieuses de) . . . 1978 à 1981
TREMBLAY et VILLEPINTE (Règlement, à 25 ans, des coupes de bois de) 2094
TRESMES (Renseignements sur un moulin, à). . . 1346
— (Plan et élévation du pont de) 2585
TRIANGLE, au territoire de DAMMARTIN (Plan de). . 829
TRILBARDOU (Revente du domaine de). 1021
— (Adjudication d'îles situées devant) . . . 1347
TRILPORT (Donation d'une rente sur le péage de). 33
— (Emplacement, plans, etc., du pont de). 2541-2542
— (Établissement d'un moulin à). 1348
— à MONTREUIL (Plan de la route de) 2185
TRIMBLEAUX (Le fief des) 2127
TRIPIER (Échange, par le comte d'Eu, du bois). . 1349
TROIS-CHARMES (Terrier des). 1537
TROUSSE et LIZY (Droit, sur la rivière d'Ourcq, des terres de La) 322
TROUSSE-VACHE (Incendie du hameau de) 2157
TROYES (Entrée du roi d'Angleterre à). *1420* . . . 47
— (Recouvrement de 36,000 livres, sur la ville de). 53
— Approbn des statuts des torchrs de cette ville. 62
TROYES-LA-CHAUDE (Foire de) 1277

ULAY (Réparations des moulins d') 2107
URY EN BIÈRE (Plans et titres de la seignie d'). 830-1880
— Terriers de cette seigneurie. . 1835-1858-1894
— (Acquisition de la terre d'). 1862
— (Titres relatifs à la terre et à l'église d'). . 1854
USSY-SUR-MARNE (Baux à rente d'îles, îlots, etc., sis à). 1350

VAIRES (Prise à rente de terres situées à) 1351
— (Déclaration des biens de la cure de) . . . 1352
VAIRES-SOUS-DAMMARTIN (Don des droits de relief de la terre de). 1353
VALENCE (Plan des limites de MACHAULT, VERNOU, etc., et). 831. — Voir 450
— (Plan de la traverse de). . . . . 2229 à 2235
VALENCIENNES (Bois de la marine employés pour contremines de). 2093
VALENTINOIS (Domaines érigés en duché, sous le nom de). 63
VALJOUAN (Déclaration de la seigneurie de). . . . 1354
— (Titres de propriété de la ferme de). . . . 1565
VALLÉES (Déclarations du fief des) 1555
VALTELINE (Restitution, par l'Espagne, de La) . . 6
VALVINS (Plan du pont de) 2606
VARATRE (Plan du fief du Clos de). 493-832
VARENNE (Titres relatifs au moulin de La). . . . 2049
VARENNES à MONTEREAU (Plan et projet de communication de). 2441
VARREDDES (Vente d'îles et îlots, sis à). . . 1114-1115
— (Plan de la traverse de). 2374
VAUCELLES (Trêve conclue à l'abbaye de) 11
VAUDOUÉ (Condamnation de 27 habitants du), pour avoir coupé leurs bois 2110

Digitized by Google

VAUDOY (Plans d'une partie du territoire de). 833-834
— (Titres du domaine utile du fief du). . . . 1632
— (Construction d'une maison pour le vicaire de). 2153
VAULGRIMAULT (Prise à cens par les habitants de). 29
VAULUISANT, au diocèse de SENS (Abbaye de). . . 93
VAUX-SUR-CLIGNON (Arpentage de terres de la cure de). 1358
VAUX-LE-PÉNIL (Hommage de la terre de) 921
— (Censives dues à la seigneurie de) 1356
— et SAINT-LIESNE (Déclarations des seig[ies] de). 1357
VENDOME (Requête des chanoines de l'église St-Georges de). 57
VENDREST (Permission de défricher 200 arpents de bois, accordée aux habitants de) 2130
VENDREST, RADEMONT et DHUISY (Règlement des coupes de bois de) 2107
— Partage desdits bois. — *1578* 2114
— Voir. 2117-2118-2148-2157
VERNELLE (Ouverture de deux laies dans les bois du prieuré de) 1359
VERNOU (Plans de la seigneurie, marais, terres etc., de). 835 à 838
— Terriers, etc., de ladite seigneurie. 1428-1438-1439. — Voir 1498-1505-1579 et 1621
VERSAILLES (Échange de terres, sises dans le parc de). 933
— Réunion du bois d'Arcy audit parc 2088
— (Couvent de Notre-Dame de). Voir MALNOUE. 1078
VERT-SAINT-DENIS (Déclaration de la seigneurie de). 1161
— Terriers, arpentages, etc., de ladite seigneurie. 1909-1937-1940-1945
— (Plan des terres des TOURNELLES et du PETIT-JARD, à). 839
VEZELAY (Construction d'une citerne à) 2095
VEZU (Titres de la ferme de). 1968
VIEIL-MOULIN (Vente de la ferme de) 1361
VIERCY (Plan de la ferme et du domaine de) . . . 840
— (Terriers de la seigneurie de). . . . 1429-1508
— Titres, baux, arpentages, etc., de cette seig[le] 1473
VIGNELY (Échange de la seigneurie de). 1362
VILLARCEAU (Renseignements sur la seigneurie de). 1951
VILLAROCHE (Plans de la seigneurie, ferme, etc., de). 841 à 846
— (Terriers de la seigneurie de) 1430
— Baux, arpentages, aveux, etc., etc., de cette seigneurie. . . . . 1475 à 1480
VILLEBÉON et VAUX (Hommage des terres de). . . 922
VILLECERF, etc. (Maintien, dans leurs droits d'usage des habitants de) 2149
— (Plans de la traverse de) 2446-2496
VILLECHASSON (Transfèrement, à MORET, des religieuses de). *17 janvier 1755*. . . . . 2130. — Voir 2132
VILLEFERMOY (Déclaration de la seigneurie de) . . 945
— (Ouverture de routes dans la forêt de). . . 2164
VILLEGÉNARD, MORTERY, PÉCY, etc. (Plan des bois de). 847
VILLEMAIN (Mesurage des bois et vignes de la seigneurie de). 1363
VILLEMAREUIL (Vente du domaine de). 1364
VILLEMENEUX (Déclaration des terres du prieuré de). 1368
— (Titres de la ferme de) 1874
VILLENAUXE (Titres relatifs à) 2058-2059
VILLENEUVE (Ministrerie de La). . . . 990-1677 à 1679
— près MITRY (Titres du fief de) 1474
VILLENEUVE-SUR-BELLOT (Agrandis[t] de l'église de). 2125
— (Refonte d'une cloche, etc., à) 2160
VILLENEUVE-LE-COMTE (Titres du fief de) . . 1514-1515
— (Réparations au clocher de l'église de). . . 2134
— (Abatage d'arbres sur les terres d'une ferme, à). 2139
— (Ferme de la Grand'Maison, sise à) 614
VILLENEUVE-SAINT-DENIS (Règlement des coupes de bois de). 2014
— (Déclarations d'héritages, sis à) 1366
— (Déclarations des biens de la cure de) . . . 1367
— (Titres et terriers de) 1932-1946
VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN (Plans de la traverse de). 2173-2174
VILLENEUVE-LA-GUYARD à FOSSARD (Plan du ch[n] de). 2212
VILLENEUVE-LA-HURÉE (Plan des domaine et seig[le] de). 848
VILLENOY (Donation, au chapitre de MEAUX, d'une fille de). 34
— (Titres des biens de la chapelle de). . . . 1815
VILLEPARISIS (Copie d'un bail des biens de la cure de). 1365
— (Plan de la traverse de). 2191
VILLEPAYEN (Titres de propriété du fief de). 1564-1566
VILLE-SAINT-JACQUES (Plan de pièces de terre acquises par le Roi, à). 849
— (Titres de propriétés sises à). 1996
— (Plan de la traverse de). 2444
VILLERS-COTTERETS (Ordonnances de). *1539* . . . 49
VILLIERS (Plan, coupes, etc., d'un arceau pour le ru de). 2580
— à MALNOUE (Dessins de ponts situés sur la route de). 2613
VILLIERS EN BIÈRE (Titres concernant la terre de). 1836-1882
— (Titres de propriétés sises à). 1972
VILLIERS-SOUS-GRÈZ (Acquisition, par le Roi, de terrains situés à) 1284
— (Plan des bois, etc., de). 850

Digitized by Google

VILLIERS-SOUS-GRÈZ (Décharge d'une amende de 1,500 livres, en faveur d'habitants de). 2135
VILLIERS-SUR-ROGNON (Procès-verbaux d'arpentage de). 1935
VILLIERS-SAINT-GEORGES (Seigneurs de) 83
VILLUIS (Terriers de la chapelle Saint-Michel de). 1799 à 1801
VIMPELLES. — Plan de partie de route. 2475
VINANTES (Plans du territoire, etc., de) . . . 851 à 854
— (Baux de terres, prés, etc., sis à). 1815
— MONTGÉ, etc. (Baux et déclarations de biens situés à) 1369
VINCENNES (Lettres du prieur, etc., de) 371
— (La sainte Chapelle de). . . . . 1537 à 1543
— (Décharge d'une taxe de 8,000 livres accordée aux chanoines de) 2084
— (Délivrance du Mai, à prendre dans le bois de). 2153
VIVIER, etc. (Atlas des seigneuries du) 835
— (Aveux et dénombrements du fief du) . . . 1371
— (Terrier du fief et seigneurie du). 1543
— (Ordre aux chanoines du), de rapporter l'engagement du bois de Franqueux. 2082
VOINSLES (Plans du domaine seigneurial, etc., de). 857-858
— (Titres de propriété du domaine, château et ferme de) . . . . . 1464 à 1467
— (Abatage d'une avenue d'arbres, à) 2132
VOLANGIS (Ponceau à construire sur les marais de). 2612
VOSVES (Titres de propriété de maisons situées à). 1972
VOULANGIS (Droit d'usage dans la forêt de CRÉCY, accordé aux habitants de). 2112-2138
VOULTON (Histoire particulière du prieuré de). 93-138
— (Histoire de la croix de). 132
— (Partage d'enfants entre l'Hôtel-Dieu de PROVINS et le prieur de). 98
— (Règlement des coupes de bois du prieuré de). 2098
VOULX (Terriers de fiefs situés à). 1402-1403
VOULZIE (Projet de rendre navigable la rivière de). 83
— (Permission de construire un moulin, sur la). 2159
— (Plan, coupe et élévation d'un ponceau à construire sur la) 2611
VOUTE-DE-SAMOIS (Déclaration du fief de la) . . . 1372
VUE (Coupe d'arbres sur les terres de la ferme de La). 2132
VULAINES (Titres de la seigneurie de). . . . 1535-1536
— (Reconstruction d'une ferme incendiée, à). 2107
— Droit d'usage dans les bois de SAMOREAU. 1319

YÈBLES (Acquisition, par l'abbaye de Saint-Victor, d'héritages situés à) 1865
YÈRES (Projet de rendre navigable la rivière d') . . 200
YONNE (Changement du confluent de la Seine et de l'). 2434
— (Arrentement d'accrues, îles et îlots sur la rivière d'). 1373
— Visite des écluses et pertuis établis sur cette rivière 2089
YORCK (*Te Deum* chanté à PROVINS au sujet de la prise d'). *1781*. 118
YVERNEAUX (Plan du terroir et de l'abbaye d') . . 859

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE PERSONNES.

ABBICE, marchand à Florence (Quittance d') . . 81-91
ABÉLARD (École tenue à Provins, par Pierre). . 109-122
— mort à Chalons, le *21 avril 1142*. 113
ACCORE (Jehan), maire de Provins 81
— (Reniers), censit^re de l'Hôtel-Dieu de Provins. 176
— (Vente de la maison forte de Paroy, à Reniers). 114
ACOSTA (Hist^re nat^le de l'Inde par le jésuite Joseph d'). 122
ACUNA (Le cours de la rivière des Amazones, par le jésuite Christophe d') 122
ADAM, vicomte de Melun 323
ADE, vicomtesse de Meaux (Don d'un four, par). . 32
ADÈLE ou ALIX, fille de Thibault, etc. 186
AGUESSEAU (M. d'), président de l'assemblée du bailliage de Meaux. *1789*. 19
— Seigneur de Vincy-Manœuvre 19
AILLY (Donation de ses biens à l'abbaye du Jard, par Jean d'). *1344*. 186
ALBERT, ingénieur des ponts et chaussées. . . . 2507
ALEAUME (Jehan), lieutenant du bailli de Meaux, à Provins 105
— (Jean). — Récit des désastres causés à Provins, par les grandes eaux. *1570* 156
ALÈGRE (M. d'), mort à la bataille de Ravennes. . 9
— (Gabriel, baron et seigneur d'), garde de la prévôté de Paris. *1517*. 29
ALENÇON (Donation de mort, faite par le Roi, à M. d'). *1424*. 44
ALIGRE (Conventions entre l'abbé d') et la municipalité de Provins. 113
— (François d') fait don de sa bibliothèque à la ville de Provins. 101-102-122
ALIGRE (Règlement pour la bibliothèque de Provins, par M. François d') 130
— (L'abbé d'), fondateur de l'hôpital des Orphelines, à Provins. *1694* 84
— (Le chancelier d'), père de l'abbé de Saint-Jacques de Provins 122
ALIX, mère de Thibault de Champagne, fondatrice de l'abbaye de Preuilly. 93
ALIX d'ANGLETERRE, fille de Guillaume le Conquérant (Mariage d'). *1081*. 145
ALLART (Frédéric, imprimeur à Meaux) 3
ALLEMAND (Hérard d'), bailli de Meaux. *1318*. . . 4
ALLONVILLE (Jeanne d'), abbesse de Sainte-Catherine de Provins. 75-171
ALLORY (Échange d'héritages par Jean). *1476*. . . 1318
ALLOU (Auguste), évêque de Meaux. 4
AMARITON (Jean), prieur de Grand-Champ 2135
AMAURY, évêque de Meaux 32
AMBOISE (Charles d'), gouverneur de Brie, etc. *1479*. 115
AMELOT (Jacques), acquéreur de la terre de Nanteuil. 1243
AMER (Marie), dame du fief des Granges . . . 887-922
AMIGNON (Jacqueline), abbesse de Chelles. . . 28-29
AMOURS (Angélique d') 128
AMYOT (Projets de construction à Melun, par M.). 236
AMYOT (M.), conseiller au Parlement 2137
ANCEAU, évêque de Meaux. 32
ANCRE (Le maréchald'), tué par N^s de L'Hosp^l. . . 83
ANDREZEL (Jean, chambellan du Roi, seigneur d'). 350
— (Jeanne de Maligny, dame d'), du Puiset, etc. 350-351
ANGLURE (Françoise d'), 2e femme du c^te de Poitiers. 141
ANGOULÊME (Charlotte de Bourbon, douairière d') . 2

Digitized by Google

ANJORRANT (Claude), coseigneur de Claye. . . . 26
ANJOU (Françoise d'), femme du sire de Rambures. 29
ANNET (Guillaume d'), seigneur de Marcilly, etc. 891-915
ANTHEAULME (Antoine), marchand à Livry..... . 31
ANTHONIS (Charles d'), seigneur du lieu, etc. . . 30
ANVILLE (Le comte de Toulouse, possr du duché d'). 15
APHTON (André), secrétaire de M. Thomé. 32
ARBALESTE (Dieudonné), seigneur de Châtillon . . 1027
ARGOUGES (Henri d'), seignr de La Chapelle-la-Reine. 871
— DE RANNES, seigneur de Fleury. 2087
ARMAILLÉ (Mme Gabrielle d'), dame de Lésigny. 2088-2100-2103-2110
ARTILLET (Louis de Vezier, seigneur d'). 36
ASNIÈRES (Pierre d'), conseiller à la cour des Aides. 37
AUBERT (Noël), donne une maison à l'ab. de Chelles. 29
— (Nicolas), chambrier de Saint-Quiriace. *1483*. 96
AUBIGNY (M. d'), qui reprit la ville de Naples. . . 9
AUBRIET, peintre en miniature, etc. 2092
AUBRIOT (Hugues), prévôt de Paris 185
AUBRY, meunier à Roissy. 199
— (Jean-Pierre), autorisé à constre un moulin. 1175
AUBUSSON (Georges d'), seigneur de Bernay, Courpalay, etc. *1598*. 863-881-885
— DE LA FEUILLADE (Louis d') 880-886
AUMONT (La duchesse d'), acquér du bois d'Arcy. 2088
AURÉLIUS, ambassadeur de Clovis, roi de France. 24
AUVRAY (Françoise), dame de Ravannes. 2139
AVALLON (Simon d'), dernier maître de la monnaie de Provins, *mort en 1336* 108-129
AVESNE (Marie d'), 2e femme de H. de Châtillon. . 1
AVRANCHES (Le sieur d'). 137
AYEN (Le comte d'), engagiste du Buisson de Franqueux. 2077

BABÉE, député aux États généraux. *1789*. 143
BABELON, ingénieur des ponts et chaussées . . . 2519
BACHELIER (Vincent) 1320
BAÏF (M. de), entremetr de l'académie de poésie. 56
BAILLET (René), président au Parlement. 37
BALUE (Nicolas de La), seigneur de Gouaix, etc. . 123
BALUZE et LE BOITEUX (Inventaire de titres, par). . 1521
BAR (Barthélemy de), commandr de La Croix. 2145-2154
— (Arrestation de la comtesse de). *1372*. . . 45
BARBASAN (Le marquis de), seigneur de Précy . . 2129
BARBAZAN (Arnauld-Guillem de), gouverneur de Brie et Champagne 115
BARBIER (Pierre Le), valet de chre du roi Charles V. 349
BARAT (Augustin), procureur des Célestins de Paris. 36
BARBEZIEUX (Charles de La Rochefoucault, seigr de). 115
BARRE (Le sieur de La), seigneur du lieu. 2164
BARRES (Guillaume Des). 32-156
BARILLON D'AMONCOURT (Paul) 2075-2076
BASILIE, femme de Simon de MONCHAVANT. . . . 334
BASSOMPIERRE (Mémoire du maréchal de). . . 5-6-7
— colonel général des Suisses 138
BAUDOIN (Georges), écuyer de bouche du Roi. . . 63
BAULDRY (René), commis au contrôle des postes. . 42
BAULTEUR (Sainte), fondatrice du monast. de Chelles. 28
BAUTRU de VAUBRUN (Guillaume de) 2099
BEAUCAIRE (Le seigneur de), connétable de Naples. 9
BEAUDOIN, empereur de Constantinople 116
BEAUFORT (M. de), avocat du Roi, à Provins. . . 160
BEAUMANOIR (Louise-Henriette de) 910-921
BEAUMONT (Christophe de), arch. de Paris. . . . 2146
BEAUVILLIERS de SAINT-AIGNAN, abbé de Lagny. . 2113
BEAUVISAGE, ingénr des ponts et chaussées. 2227-2311
BECQUEMONT (Gilles), sergent au bailliage de Chelles. 31
BELLE-ISLE (Lettres, etc., adressées au maréchal de). 18
BÉNARD (Pierre), prieur et seigneur de Saint-Fiacre. 42
BENOIT (Gaspard), propriétaire à Couilly. 263
BENOIT XII, pape 77
BENOIT XIII, pape (Exaltation de). 94
BÉRANGER, grand maître de l'ordre des Prêcheurs. 367
BÉRANJON (Jehan), receveur des Aides à Provins. 78
BÉRARD (François), cape et bailli de Meaux. *1493*. 72
BERCHENY (Le comte de), seigneur de Lusancy. . 12
— (Mémoires, lettres, etc., du maréchal de). 18-299
BÉRINGHEN (François de), évêque du Puy, etc. . . 2111
— (Mme de), dame de Bourron. . . 2086-2105-2139
BERMENT de LA MARTINIÈRE (Jean-Baptiste), lieutenant du Roi à la Guadeloupe. 2152
BERNAGE (M. de), prévôt des marchands de Paris. . 65
BERNARD et BESSON, ingrs des ponts et chauss. 2395-2396
BERNARD (François), seigr de Montebise. 2087-2130-2133
— (Jean-Charles), me des Eaux et Forts de Crécy. 2082
— (P.), conseiller au présidial de Béziers. . . 122
BERNIER (Mlle), donne au couvent de Moret du lait de la vierge Marie. 134
BERTHELOT, comre des poudres et salpêtres. . . . 2081
BERTIER (Anne-Louis), prieur de Sainte-Céline. . 2117
BERTIER de SAUVIGNY, intendt de la Générté de Paris. 2120
BERTILLE (Sainte), religieuse de Jouarre. 28
BESENVAL (Lettre du baron de). 130
BESNARD (Pierre-Paul), administrateur de l'Hôtel-Dieu de Melun 2086
— (Nicolas), lépreux. *1526*. 98
BESSY (M. DESCOURTILS, seigneur de). 19
BÉTHUNE-CHAROST (Paul-Frans), comte de Crécy. 2107-2108
BEUDET (Le père). 119-120
BÈZE (Théodore de) 17

Digitized by Google

BICHERET, acquéreur du moulin de Poignet. . . . 1197
BIGUET ou BIDIER (Histoire de la sœur) 147
BILLART (Thomas), ancien prévôt de Meaux . . . 34
BILLATE (Nicolas) et Eustache GRILLON (Manuscrits de). 74-81-177
BIRON (Le duc de), arrêté par Nᵉ de L'Hospital. . 83
BISSY (Le cardinal Henri de THYARD de), abbé de Saint-Germain-des-Prés) 2104-2109
BISSY (M. de), abbé de Saint-Faron-lez-Meaux. . 2105
BLANCHE, reine de France. 139
— comtesse de Champagne. 87-114
— duchesse d'Orléans 926-1056
BLANCHET (Louis), seigneur de La Queue 1278
BLANCHON, étudiant (Évasion d'Étienne). 121
BLOIS (Marguerite, comtesse de) 1
— (de), seigneur de Ressons. 2102
BLUTERAINS (Vente au profit du Roi, d'une maison, par Péronne et Humbert de). *1335*. 380
BOCQUET (Sentence prononcée contre André). . . 2121
BOIS (Tristan Du), bailli de Meaux 1363
BOILLÈVE (Joseph), pasteur de l'église de Constance. 118
BOISLÈVE (Mˡˡᵉˢ Claude et Gabˡᵉ de), dames de Chevry. 2082
— (Mᵐᵉ Gabrielle de), veuve d'Armaillé, dame de Lésigny 2088-2103
BOISSERET de SAINTE-MARIE, gᵉᵘʳ des îles d'Amérique. 2087
BOISVIVERT (Le sieur de), lieutenant en la vénerie de Bécoiseau. 2085
BOIVIN de VAUROUY (Antoine-Jér.), abbé de Preuilly. 2124
BORRY, adjudicataire d'une île de la Marne . . . 1172
BORSTEL (Mémoire du sieur), etc. 5
BOSSUET (Jacques-Bénigne), s'oppose à la restitution des reliques de saint Fiacre. 41
— Sa mort, *12 avril 1704* 3
BOTURNES de BONTURNES, prieur de l'Hôtel-Dieu de Provins 137
BOUCHARD de MONTMORENCY, seigneur de Saint-Loup et de Nangis. 97
BOUCHER (Pierre), commʳᵉ aux enquêtes. 43
— (Béranger), prévôt de Corbeil. *1547*. . . . 26
— (Claude), prieur de La Fontaine-aux-Bois. 2104
BOUCHERAT (Edmond). 54
BOUILLON (Le duc de). 15
BOULAINVILLIERS (Anne-Edmée), chanoinesse de Poussey, épouse le comte de Mirabeau 117
BOULARRE (Vente de grains, par Jean de) 33
BOULAYE (Pierre de), mari d'Agnès de Cuviers . . 339
BOURBON (Déclaration du cardinal de), sous le nom de Charles X 2
— Semonce faite par ce cardinal. *1557* . . . 52
BOURBON (Charlotte de), abbesse de Jouarre, épouse le prince d'Orange 2
— (Christine de), 2ᵉ fille de Henri IV 14
— (Henri de), prince de Condé. 64
— (Renée de), pourvue de l'abb. de Chelles. 28-29
— CONDÉ (Madame de), exilée. 66
— (Mort de madame de), etc. 66
BOURDEILLES (Pierre de), seigneur de Brantôme. 8-9-10
BOURDIN (Nicolas), marchand de bois à Brie . . . 2082
BOURET (Michel-Étienne), propʳᵉ de Croix-Fontᵉ. . 2123
BOURGOGNE (Le duc Charles de). 10-46
— (Marie, comtesse de) 34
— (Mort du duc de), fils du Dauphin. *1761*. . 66
BOURNEVILLE (de), engagiste des moulins de Mareuil. 322
BOURNONVILLE (Jehan de Montigny, seigneur de). 40
BOURQUELOT (Félix), auteur d'une histʳᵉ de Provins. 140
BOURVALAIS (Le sieur de), acqʳ de droits de pêche. 1170
BOUTEILLIER (N. Le), seigneur de Lizines 141
BOUTHEILLIER (Mᵐᵉ vᵉ de), dame de l'Epine. . . . 1080
BOUTHILLIER de CHAVIGNY (Denis-François), archevêque de Sens 80
BOUTOURELLE, acquéreur de bois, etc. 1266
BOUVER (Vente d'une rente par Guillaume de) . . 332
BOUVIER (Donation du mont Nᵉ.-Dᵉ., par Jean) . . 172
BOUX de LA BAPAUMERIE (Charles-François Le). . 2143
BOYER (Pierre) et frères, marchands à Lyon . . . 12
BOYN (Paule), religieuse de l'H.-D. de Provins. . 98
BRANTOME (Pierre de Bourdeilles, seigneur de). 8-9-10
BRAY (Jacques de Savoie, duc de Nemours, seigʳ. de) 194
BRÉBAN (Milon Le). *1190-1200* . . . 95-114-116-117
— (Pierre Le), amiral de France 115
BRETAGNE (Siège de Provins, par Pierre de) . . . 87
BRETEAU (M.), de Crégy. 19
BRETEUIL (Le sieur de) 963-971-1019
BRICHANTEAU (Nicolas de), marquis de Nangis . . 141
BRICHE (Échange de terres par le sieur de La). . . 1313
BRION (Noël-François de) 2093
BRISACIER (Nicolas de), prieur de Segrès 2085
BRISSON (Le présᵗ Barnabé), massacré le *3 déc. 1591*. 58
— (Abjuration de Jacob). 113
BRITAUD (Jean), père de dame Philipᵉ de Nangis. 97
BROSSE, SAINT-OUEN, etc. (Zachˡᵉ Morel, seigʳ de La). 36
BROSSE de LA GARDE, auteur d'un cartulaire . . . 2040
BROU (Mᵐᵉ de), veuve du sieur de Richebourg . . 1230
BROUEX (La dame de), acqʳ de prés sis à Provins. 1269
BRUÈRE (Louis), procureur au Parlement 2188
BRUILLEVERT (Le sieur de), grand maître des Eaux et Forêts. 2082-2085
BRULÉ (Projet de constrᵒⁿ du canal de l'Ourcq, par). 322

Digitized by Google

Brusac (Le sieur de), adjudicataire de la mairie et haute justice de Claye 1037
Bruxelles (Louise de), dame de Limoreau. . . . 1151
— (Nicolas), commandeur de Chevru 2126
Budos (Le sire de), baron de Porte-Bertrand. . . 45
Burchard, évêque de Meaux (Charte de) 34
Bureau (Isabelle), femme de Geoffroy Cœur . . . 117
— (Simon), seigneur de Gouaix, etc. 141
Bus (Charles Du), prieur de Saint-Fiacre 50
Bussières (Marguerite de Chauvirey, dame de). . 370
Buz (Antoine de), bailli de Meaux. *1560*. 4
— (Claude de), aussi bailli de Meaux. *1602*. . 43

Caillebot de La Salle (Franç^{s} de), abbé de Rebais. 2082
Caillot (Cartulaire de Michel), avocat à Provins. 81
Camboust (Armand et Charles Du). 2083
Camprémy (Perrette de), veuve de Jehan de Meaux. 43
Camus, procureur à Crécy. 2129
— (Jehan), pâtissier 28
— de Pontcarré (Jean-Baptiste-Élie). . . 65-66
— (Pierre-Emmanuel Le). 2135-2150
Canonhérius (Conseils de) 24
Canpistran (Canonisation de Saint-Jean). 111
Cany (de), grand maître des Eaux et Forêts . . . 2489
Carré, ingénieur des ponts et chaussées 2439
Carrière (Chrétien), directeur des Aides 124
Cassini, géographe. 2629
Castellane (Madame de) 1338
Castelnau (Le marquis de) 1105
Castille (Louis de), seigneur de Chenoise. . . . 60
Castillon (L'abbé de) 14
Cat (César Le), marquis de Chenoise, etc 117
Catherine de France (Projet de mariage de). . . 47
Caumartin (M. de), seig^{r} de Saint-Ange, etc. 1296-2077
Cavilly (Claude), de Couilly. 263
Celle (Pierre de La), fait rebâtir l'église de Saint-Ayoul, consumée au XIIe siècle. 135
Cellier (Jeanne Du), abbesse du Pont-aux-Dames. 377
Chabot (Françoise). 115
Chabouillé (Achille-Louis-Michel) 3
— (Nicolas), vivant élu à Meaux 39
— (Nicolas), fils de Gilbert 42
— (Roland), procureur 39
— de Brumière, lieutenant général à Meaux. 3
Chaillon de Jonville (Indemnité à payer au sieur). 243
Chailly (Denis de) 4-378-379
Chalifert (Vespasien Granger), seigneur de). . . 4
Chalmaison (Savinien de). 2084
Chambardi (Jean). *1401*. 180
Chamillard, chargé de la reform^{on} des forêts. 2076-2079
Chamilly (Le sieur de). 2142
Champagne (Guillaume de), archevêque de Sens. 134
Champluisant (Simon de). *1521* 158
Champotran (Hugues de) 133
Champversy (Antoine-Hyacinthe, seigneur de) . . 4
Chantaloue (Robert de). 138
Chantemerle (Guillaume de), bailli de Meaux . . 4
Chapes (Décès, par immersion, de M. de). . . . 148
Chardon, commissaire de police à Meaux 3
Charlemagne (Division de la livre d'argent par). 145
Charles, notaire à Meaux. 36
— roi de Navarre. 376
Charles le Bel, son mariage à Provins 109
— (Vente au Roi), de 40 livres de rente . . . 373
— (Charte de). *1326* 2085
— (Ordonnance de). 107
Charles, régent de France. *1348*. 104
— V, roi de France 349-350-926-2084
— VI,..... 35-376
— VII,..... 102-132-330-378-379
— VIII,..... 9-11
— IX,..... 2-54-110
— X (Déc^{on} du card^{l} de Bourbon, sous le nom de). 2
Charles-Emmanuel, duc de Savoie 59
Charles-Quint, empereur. 8-11-116
Charte (Pierre), se donne à l'abbaye de Preuilly. 136
Chartres (Le duc de) 581
Chateau-Chinon (M. de Mascrany, comte de). . . 2130
Chateauvieux (Jehan de), gouverneur de Brie et de Champagne 115
Chatel (Jean du), seigneur de Nangis, etc. . . . 141
Chatillon (Hugues de). 1-34
Chatre (Le marquis de La), seig^{r} de Chalandos. . 19
— (Guillaume de La). *1547*. 26
Chatres en Brie (François de Béringhen, évêque du Puy, seigneur de) 2111
Chauvelin, engagiste de la forêt du Parc. 2078-2124-2137
Chauveron (Audouin), prévôt de Paris. *1381*. . . 45
Chavart (Marguerite), abbesse de Montmartre. . 50
Chavirey (Marguerite de), dame de Bussières. . . 370
Chemin, etc. (Jean-Charles-Bernard, seigneur du). 2082
Chendret (La dame veuve), caution, etc. 2107
Chenevot (Louise), de Provins. 128
Chenoise (Jehan-Aleaume, seigneur de). 105
— (Louis, seigneur par engagement de) . . . 60
— (Le marquis de), lieutenant des provinces de Brie et Champagne. 2091
Chesneau (Jean), acquéreur du Mée-le-Maréchal. 2112
Chevalier (M.), 1er président au Parlement. *1562*. 54

Digitized by Google

CHEVERIOT (Nicolas), se donne à la maison de Saint-Jacques, de Provins 121
CHEVREUSE (Le duc de), gouverneur de Paris. . . 65
CHEYSSAC (de), grand maître des Eaux et Forêts. . 2165
CHÉZY (Ingénieur, constructeur du pont de Trilport. 2543
CHIGNY (M. de), seigneur du lieu. 19
CHIQUET (Vente du fief de Gisors, par Colin) . . . 185
— (M.), seigneur de Chailly 2128
CHIRAC (de), surintendant du jardin des plantes. . 2092
CHOISEUL (Aimé de), seigneur de Montguillon. . . 370
— (François de). *1642*. 63
— (Marguerite de) 132
— (Charles-Léopold de), prieur de Reuil. . . 2081
CHOART (Gabriel), seigneur de Cornillon, etc. 876-890
CLAPISSON d'ULIN (Robert), seigneur des Vallées. 1355
CLAUDE DE FRANCE (Épousailles de Mme) . . . 11-53
CLAUSSE (Mme), dame de La Chapelle-la-Reine. 870-912
CLÉMENT VII, pape. 35
— XI (Bulle du pape). 1512
— de LA PUJADE (Jean-Baptiste-Louis) . . . 124
CLERMONT (Le comte de), prince du sang, etc. . . . 2116
— comte de Chiverny (Louis de) 2183
CLERMONT-TONNERRE (Le comte de). 19
CLOCHE (L'abbé Adam de La). 41
CLODIÉ (Le sieur), acquér^r^ du domaine de ce nom. 1003
CLOTILDE, femme de Clovis Ier 24
COETLOGON (Le comte de) 2112
CŒUR (Geoffroy), seigneur de Montglat 117
— (Germaine), mariée à Louis de Harlay. . . 117
COIGNET (Mathieu), seigneur de La Thuillerie. . . 1120
COISLIN (Le duc de), engagiste de Crécy 2093
COLBERT (Mémoire sur les ord^ces^, fait par ordre de M.). 20
— Intendant général des finances (Lettre etc. de M.). 2076-2079
— (Louis, marquis de), prieur de Morcerf. . . 2126
COLIGNY (Procession au sujet de la mort de l'amiral). 110
COLIN (Pierre), marchand à Melun 2097
COLINOT DE JOINVILLE, propriétaire de prairies . . 952
COLLET (Le sieur), abbé de Saint-Pierre de Chaumes. 2147
COLLIN (Louise) 121
COLOMBAN (Arrivée en France de saint) 16
COMBLES (Isabeau de Jouy, dame de) 101
COMMUNE (de La Barre, seigneur de La) 2154
CONDAISON, ingénieur des ponts et chaussées. 2451-2523
CONDÉ (Acquisition par le prince de) 1017
— vient saluer la cour du Parlement. *1565*. . 55
— veut rendre compte de sa conduite 60
— commis au gouvernement de Paris 63
CONDÉ EN BRIE (Françoise-Hippolyte de Régu de la Faille, dame de) 2135
CONGIS (M. d'Honninghem, seigneur de). 19
CONSTANT (Le baron de), seigneur de Moras . . . 19
CONSTANTIN, 1er p^r^ de l'Hôtel-Dieu de Provins. *1141*. 175
CONTE (Pierre Le), prévôt des marchands de Meaux, *mort en 1584* 58
CONTI (Le prince de) . . . . . 1374 à 1395
— (Le prince de), grand prieur de France . . 2128
— (Le prince de), donataire du domaine de Monceaux, etc 1222-2160
COQ (Nicolas Le), trad^r^ de la vie de saint Blandin. 38
CORBEIL (Michel et Pierre de), archevêques de Sens. 80-91-92-95-97-133-186
CORBIE (Michel de), archevêque de Sens. 186
CORCÉON (Décret du cardinal Robert de). 135
CORDOUAN (Le marquis de), seigneur de Montebise. 19
CORION (Étienne-Louis). 2100
CORNILLON (Pierre de). 32
CORNU (Galtérius, Gilles et Henri), archevêques de Sens. 80-172
— (Marie), abbesse de Chelles 28
COSSET (Louis), procureur du Roi, etc. 2-37
COSTE (Le comte de), adjudicataire des domaines de Charmentray, etc. 1021
COTHEREAU et CRESSÉ, notaires à Paris 172
COUDRAY (Le marquis du). *1789* 19
COUR DE BEAUVAL (Charles de La), chargé de la vente de lettres de noblesse. 2107
COURBUISSON (Guillaume Mesnager, seigneur de). 2087
COURCHEVREUIL (Michel Lempereur, seigneur de). 36
COUROUGE (Louis de Fleury, seigneur de La). . . 4
COURVILLE (Thibaut de), entremetteur de l'Académie de poésie, etc 56
CRAMOISY (Sébastien), bourgeois de Paris 62
CRÉCY (Gaucher de Châtillon, seigneur de). . . . 359
— (Jeanne de), épouse de M. de Maricourt . . 141
CRÉQUY (Claude de), boulanger à Crécy 159
CRÉVOULIN (Indemnité accordée au sieur) 236
CRITEAUX (Pierre et Antoine de), réputés nobles). 60
CROCHET (Donation par Raoul et Henri Du) . . . 91
CROÏ-d'HAVRÉ (La duchesse de) 1186
CROUY (Souffrance accordée à Guillaume de) . . . 877
CUISY (Pierre de), évêque de Meaux. 357
CULLANT (Louis de), adjud^re^ du moulin Besnard. . 955
— (Nicolas-Auguste, marquis de) . . . 2124-2159
CUVIERS (Agnès de) 339-343
— (Jean de) 340-346

DABIBERT (Alexandre), conseille de transporter à Meaux, le corps de saint Fiacre. *1585* 41
DAIMBERT DE RAMPILLON, archevêque de Sens . . 80

Digitized by Google

DAMPIERRE (Jacques de) 115-134
DANSE (Louis), curé de Saint-Ayoul 99
DANTAN (Pierre), cède son église aux huguenots. 2
DAUPHINE (Accouchement de la). *3 mars 1764* . . 66
DAUSE, inspecteur des routes de la Brie. 2135
DAUSSE, ingénieur des ponts et chaussées 2390
DEBARLE, concesre d'atterrissements, îles, etc . . 1045
DÉBONNAIRE, seigneur de Forges. 1104
DECAN, seigneur d'Automne. 19
DELAFOSSE, géographe 2625
DELAMARTELLIÈRE (Le comte), seigneur d'Amillis. 19
DELISLE, géographe 2624
DELON (Jean), acquéreur de moulins 1111
DELOR (Mahiet), sergent au bailliage de Claye . . 26
— (Noël), joueur d'instruments.... 26
DENIS DE CHAILLY, bailli de Meaux 150
— (Jean), élu à Paris. 2087
DEROY (Jean-Louis), jardinier 2123
— et CHÉRON, entrepreneurs de repeuplement. 2163
DESBOUTS, concierge à Fontainebleau. 2120
DESCHAMPS, arpenteur des Eaux et Forêts 2075
— (Jean), administrateur de la maladrerie de Close-Barbe. *1391*. 136
DESCHELLES (Madeleine), abbesse de Chelles. . . 28
DESCHIENS (Marie Mauricet, veuve) 2089
DESCOURTILS (M.), seigneur de Bessy. 19
DESCROISETTES (Jean), propriétaire de fiefs à Baron. 30
DESFONTAINES DU FRANÇOIS, maintenu en possession de 200 arpents de bois 2160
DESHAYES (Adam), notre du Roi. 339-340-342 à 344-346
— (Vente de rentes par Denis et Louis) . . . 347
DESMOULINS (Mme), dame de Mormant. 1236
DESNOS (Nicolas-Pierre), commr de Moisy-le-Temple. 2146
DESPONTY (Michel), seigneur de Saint-Avoye. . . 2087
DESPREZ (Usurpation de bruyères, par le sieur). . 1747
DESQUINEMARE, arpenteur 2091-2140
DESTRÉE (Charles), fermier du travers de Claye. . 26
DEVIN, drapier, juge consul 63
DOMANCHIN, avocat à Provins 249
DOMMAIGE (Pierre), soi-disant sergent..... . . . 29
DORMANS (Guillaume de), archevêque de Sens . . 35
DOUET, acquérr du domaine de Léchelle, etc. 1149-1297
DREUX (Inscription tumulaire de Jeanne de) . . . 186
DROIT (François), acquérr de moulins à Provins. . 1267
DUBOIS, ingénr des ponts et chaussées. 2569-2570-2613
— (Claude-Quentin), ancien arpenteur général. 2140
DUBUAT (Jean-Baptiste), acqr d'îles en la Marne. 1177
DUCHÉ, seigneur de Passy, etc. 2110
DUCLUSEL DE LA CHAMBRERIE, abbé de Cercanceaux. 2136
DUJAY (Le baron), à Meaux 19
DUMESNIL DE MARICOURT, seigneur de Lizines. . . 141
DUMOULIN (Nicolas), prieur-curé de Souilly. . . . 26
DUPAIN-TRIEL, géographe. 2629
DUPERRON, ingénieur des ponts et chaussées. . . 263
DUPRAT (Antoine), seigneur de Nantouillet, etc. 26-29
DUPUY (Jacques), prieur-curé de Claye 26
DURAND DE VILLEGAGNON 116
— (François), comte de Villegagnon. 165
DUTILLET, généalogiste des comtes de Champagne. 146
DUVAL, projet de rendre flottable la rivière du Loing. 2093

ECUELLES (Benoît EYNARD, seigneur d'). . . 2104-2127
EDELINE, femme de Raynaud de Voulton. 138
EMANGARD (Jean-Nicolas), commandeur de La Ferté-Gaucher. 2146
EMANIARDE (Testament d'). 114
EMÉRIARDE, de Crégy, reconnaît être fme de corps, etc. 34
ENGHIEN (Armées sous la conduite du duc d') . . 64
— et MONTPENSIER (Entrée au Parlement des ducs d'). *1555*. 52
ENGUERRAND (Le sieur), autorisé à faire bâtir deux moulins à Lagny 1176
EQUEVILLY (Le sieur d'), commandant l'équipage du *Vautran*. 2097
ERAMBURGE, abbesse de Chambenoît 97
ESCLATINE (Indemnité accordée au sieur) 236
ESCOUBLEAU (Paul d'), seigneur de Châteaufort. 872-911
— (René-Charles d') 1254
ESPENCE (Discours, à Poissy, par M. d'). 17
ESSARDS (Antoine des), seigneur de Thieux, etc. . 4
— (Philippe des), bailli de Meaux. 4
E..... (P. des), prévôt de Paris, etc. *1413* 46
ESTER (Anne), dame de Monthyon 1225
EU (Le comte d'), échangiste du bois Tripier. . . 1349
EUDES Ier, fondateur de la 2e race des comtes de Champagne 139
EUGÈNE III (Passage à Provins du pape). 109
— IV, roi d'Écosse, père de saint Fiacre. . . 41
EXESTER (Le duc d'), capitaine de Paris. *1421* . . 46
EYNARD DE RAVANNES (Benoît) 2104-2127-2139
EYNARD (Marie-Louise), épouse du cte de L'Hospital. 2139
— (Louise-Constance), veuve de Selles . . . 2139

FALATIEU (Délivrce de 217 arpents de bois au sieur). 2159
FALUÈRE (M. de La), grand maître des Eaux et Forêts. 2088-2095-2100-2106-2113-2137
FAMECHON (Tristan Du Bois, seignr de), bailli de Meaux. 4
FARE (De la naissance et de la mort de sainte) . . 16
FARGIS (Lettre de M. du), ambassadeur en Espagne. 6
FARON (Vie de saint), évêque et comte de Meaux. 16

Digitized by Google

FAURE DE LA PÉROUSSE, entrepr des pts et ches. . 2158
FAUVEAU (Héritiers), propriétaires du fief de Carouge, sis à Noisy-sur-École 29
FAVIER, général des monnaies. *1572* 2
FAYE (Barthélemy), chargé de rédiger les coutumes de Péronne, etc. *1567* 54
FAYET (Déchse accordée au sr), pour délit forestier. 2088
FÉDILLOT (Jean), prieur de Notre-Dame de Rougct. 2105
FÉRA (Pierre-Charles-Camille de), locataire des eaux minérales de Provins 130
FERDINAND et ISABELLE, roi et reine de Castille. . 11
FERET (Charles), contrôleur de la maison du prince de Condé 42
FERRON, clerc du Roi, receveur général de ses Eaux et Forêts. *1372* 936
FERTÉ-GAUCHER (Le baron de MAISTRE, seigneur de La). 19
FEYDEAU DE BROU, acquéreur d'une île à La Tombe. 1341
FIACRE (Saint), vient en France 16
FISAMEN (Claude), syndic de la Bièvre. 2088
FLAIX (La comtesse de), dame de Valjouan. . . . 1351
FLANDRES (Lettres présentées au Parlement, au nom du comte de). 45
FLEURY (Louis de), exerçant la charge de bailli de Meaux. 4
FLICO (Louis de), etc. *1417* 46
FLOQUET (Jehan), prieur de Champcouelle. *1401*. 180
FOIX (Gaston de), échange, avec le Roi, la seigneurie de Coulommiers 1055
FOMBLANCHE, ingénieur des ponts et chaussées. . 2337
FORTIA (Le sr de), conseilr d'honr au Parlement. . 2091
FOULÉ (Jacques), prieur de Reuil. 39
FOURNIER (Don fait à la bibliothèque de Meaux, par Mme veuve), de May 43
FOURRE DE DRANCY (Du), mort excommunié. . . 34
FOURIER (Pierre), fondateur de la congn Ne-De. . 136
— abbé de Domèvre. Sa canonisation 72
FRAGUIER (Florimond), acquéreur du Mée. *1761*. . 1190
— (Jean-François), commr de Dieu-l'Amant. . 2106
FRANÇOIS (Le sieur), autorisé à édifier un moulin sur la Marne 1172
FRANÇOIS Ier, défend l'imprimerie en France . . . 49
— donne l'abbaye de Chelles à Renée de BOURBON. 28
— (Ordonnances rendues à Villers-Cotterets, par). *Août 1539*. 49
— conclut un traité d'alliance avec le prince d'Espagne 11
— exempte du logement des gens de guerre, le chapitre Saint-Quiriace 103
— (Ordonnance de), au sujet de l'Hôtel de ville de Provins. 156
FRANÇOIS II, sa mort. *10 décembre 1560* 53
FRÉRON (Pierre), receveur de la ville de Provins. . 150
FROISSART (Relation de la Jacquerie, par Jean) . . 1
FROMENT (Jean), lieut à Provins, du bailli de Meaux. 72
FROMONT (Pierre), curé de Champcouelle. *1401* . . 180
FRUGEL (Louis de), capitaine de frégate, etc . . . 82
FULBERT, fondateur de l'hermitage de Pacy. . . . 186
FULCOI, auteur de la vie de saint Blandin 38
FUMÉE (Louis), seigneur de Belou. 862
FURSTEMBERG (Le cardinal de), abbé de Barbeaux. 2082
— (Mainlevée accordée à la princesse de). . . 2086

GALCHAULT (Jacques-Michel), seigneur de). . . . 36
GARNIER (Pierre), dit la Jeunesse. 2103
GARNIER DE LA SABLONNIÈRE. 2217
GASCONGNE (Guillaume), bailli de Meaux 4
GAST DE PIÉMONT (Destructn de la compagnie Du). 7
GASTINS (Olivier de Soissons, seigr du fief de). 161 *bis*.
GATELLIER, acquéreur de la halle de Melun. . . . 1196
GAUCHER, sire d'Avesne, de Guise, etc. 1
— châtelain de Bray et de Péronne 369
— connétable de France. 367
— de Châtillon. 359
GAUDARD DE BEAULIEU (Louis), commandr de Chevru. 2047
GAUDIGNY (Ventes de rentes par Guillaume de). 342-344
GAULTIER DE DURTEINT, maire de Provins. *1287*. . 146
GAUTHIER, sire de Nemours et Alix, etc. . . . 331-335
— (Veuve), de Cocherel 2149
GENNES (Le sieur de). 1351
GENTIL (Guy Le), bailli de Provins 88
GEOFFROY, évêque de Meaux, donne au chapitre de son église, une fille à Villenoy. 34
GEOFFROY, professeur de chimie 2092
— DE LIMON, propriétaire au Larré. . 221-306-964
— DE VILLEMAIN, à Brie 219
GERALDIN (François-Thérèse de) 2162
GÉRARD DE LANGRES, ennobli du fait de sa femme. 116
GERMAIN (Pierre), notaire à Senlis. *1608* 30
GESVRES (Le duc de). 2124
GILBERT, évêque de Meaux. *1004*. 32
GIRAUD (Jean), curé de Sainte-Croix de Provins. 112
GIRESME (Perrette de), dame de May 37
— (Regnault de), bailli de Meaux 4
GIVRY (Loïse de), abbesse de Jouarre 37
GOBELAIN (Jehan), sergent. 28
GOBERT (Charles-Philippe), abbé de Saint-Port . . 2086
GODELLE (Claude), chantre de Saint-Quiriace. . . 90
GOGUIN (Cartulaire par). 1880
GONDRIN DE MONTESPAN (Louis-Henri de), archevêque de Sens 80-84-125
GOSSEAU (Jehan), receveur des tailles. 31

Digitized by Google

GOUAIX-MONTRAMÉ (Nicolas de La BALUE, seigr de). 123
GOUFFIER DE THOIS (Guillaume-Georges). 2120
GOULAS, acquéreur du bois des Brindelles. *1605*. 987
GOURY DE CHAMPGd (Brevet de Trincardin délivré à). 113
GOUY D'ARSIS (Lse-Suzanne), abbse de Villechasson. 2132
— DE CARTIGNY (François), grand maître des Eaux et Forêts 2076
GRANCY (Claude de), seigneur de Bussières . . . 370
GRANDIN (Bertrand), président au présidial de Meaux. 2
GRANGE (Le sieur de La), acquér de diverses seigies 1257
GRANGE-LA-PRÉVOTE (Le marqs de MITHON, seigr de La) 2163
GRANGER (Vespasien), bailli de Meaux. *1620*. . . 4
GRASSIN DE GLATIGNY (Jacques-Alexandre). . . . 2133
GRATIOT, sculpteur. 135
GRATTERY (Pierre et Michel), condamnés à 3,100 livres d'amende, etc. 2117
GRAVILLE (Louis), amiral, seigneur de) 29
— (Les héritiers de) 29
GRÉBAN DE SUSY, propre du fief des Agneaux. 1953-2165
GRIEUX (Gaston de). 2099
GRIGUARDIN DE LANDIFAY, bailli de Meaux 4
GRILLON (Manuscrits d'Eustache) . . . 74-79-86-146
GROSBOIS (Le sieur de), acquéreur du dome de Brie. 980
GROSSIER (Jean-Pierre), chapelain de Sainte-Anne de Chivres. 2113-2139-2153
GUÉMÉNÉ (Le prince de). 2090
GUÉNÉGAUD (Le sieur de), autorisé à faire construire un moulin. 1174
— DE CAZILLAC (De), marquis de Plancy, etc. . 2083
GUÉPIN, chapelain de Chamberjot 2154
GUÉRAPIN DE VAURÉAL (Louis-Guy), évêque de Rennes, abbé de Jouy. 2136
GUÉRARD (Thomas), anglais, gouverneur de Provins. 115
— (Pierre de) 133
— (M. de Rézy, seigneur de). 19
GUERCHEVILLE (Jean de Nemours, seigneur de) . . 336
GUÉRIN, abbé de Preuilly 136
— (Nicolas), de Fontainebleau 2111
GUERTON (Michel), théologal de Ne-De du Val. . . 112
GUIGNACE (Michel), élu à l'asse des trois ordres. *1789*. 121
GUIGNON (Marie-Madeleine), dame de Bourron . . 2105
GUILLAUME, évêque de Meaux 32
— abbé de Saint-Denis 381-382
— bailli de Troyes et de Meaux. *1367* 152
GUILLAUME III (Arvernus), évêque de Paris . . . 357
GUILLEMINOT (Testament de Nicolas) 147
GUILLOMEAU (Cyprien), charpr au canal de Versailles. 2146
GUISE (Le duc de), grand entre les grands 10
— défenseur de Metz, *en 1552* 51
GUYOT (Edme), prés au Grenier à sel de Provins. 123
HANDY (Gratien Du), gouverneur de Moret. . . . 2075
HANNEQUIN (Martin) conseiller au Parlement de Rouen. 48
HARCOURT (Le comte d') suzerain de 17 fiefs . . . 15
— et d'AUMALE (Cause entre la comtesse d') et son fils. *1370*. 45
HARDOUIN-FORTIN DE LA HOGUETTE, archevé de Sens. 128
HARDY (Philippe-Auguste Le), bailli de Meaux. *1716*. 4
HARLAY (Nicolas de), seigneur de Sancy. 714
— intendant (Conserves offertes à M. de). *1729*. 130
HARVELAY (Échange de biens par le sieur d'). . . 1223
HARVILLE (Le comte et la comtesse d'). 2149
HATON (Claude), auteur de mémoires 116
HAUTE-MAISON (Antoine de BUZ, seigneur de La). 5
HAUTES-MAISONS DE MONTRY (Le marquis de VAREILLES, seigneur des) 2149
HÉBERT DE ROCMONT, auteur de la vie de St Faron. *1689*. 16
HELCIDE, femme de Guillaume Des BARRES. . . . 33
HÉLISANDE, abbesse du Paraclet 108
HÉLOÏSE, — — (Œuvres d') . . . 122
HELVÉTIUS, concessionnaire de bâtiments, terres, etc., situés à Hautefeuille 1126
HÉLY (Le sire de), reçu capitaine et gouverneur de La Rochelle. *1411*. 46
HENRI Ier, roi de France (Institution des religieux de Saint-Ayoul, par) 94
— II, roi de France. 9-11
— érige des Présidiaux dans les gdes villes. *1551*. 106
— Son entrée à Meaux. *1557*. 2
— (Nouvelle entrée de), à Paris. *1549* 50
— (Mort du roi). *10 juillet 1559* 53
— IV (Entrée à Meaux de). *1er juin 1594*. . . 2
— (Lettres patentes de), portant défense à tous seigneurs et autres de chasser 60
— (Exemptions de tailles, accordées par). 923-925
— (Échange de seigneuries par). — Avon, etc. 1218
— (Mort de), par suite de blessures. *14 mai 1610*. 60
— (Service, à Provins, pour le repos de l'âme de). 110
— V, roi d'Angleterre, nomme un gouverneur de Brie et Champagne. 115
— VI, roi de France et d'Angleterre (Ordonnance de), concernant la draperie 107
— cède la ville de Brie. *1424*. 924
— Ier, le Libéral, comte palatin de Troyes . . 33
— (Grande charte donnée par). *1176* 134
— (Privilèges accordés aux Templiers par). . 127
— fixe les limites des foires de mai, etc. . 68-74
— accorde aux religieux de Saint-Ayoul, la juridiction des foires de septembre, etc. *1153*. . 94-103
— accorde des privilèges à l'église Saint-Quiriace de Provins 71-103

Digitized by Google

HENRI Ier, le Libéral, sauvé de la mort. 116
— (Don d'un four, par) 32
— confirme l'usage du bois mort dans la forêt du Mant. 33
— (Lettres de) 356-361
— le Jeune, lève une taille pour passer en Syrie. *1190*. 109
— III, roi de Navarre, comte de Brie et Champagne, *mort en 1274* 139
— échappe à un complot 156
— IV, comte de Troyes, donne au chapitre de Meaux des hommes de corps. 33
HENRI DE BLOIS (Concon de la foire de St-Martin, par). 129
HENRI-ÉTIENNE DE CHAMPAGNE, marié à Alix d'Angleterre. *1081*. 145
HERPIN DE LA CHESNAYE (Pierre), seigneur emphytéotique d'Armentières 2105
HERSIN EN ARTOIS (Étienne de VUEST, seigneur de). 4
HERVET, ingénieur des ponts et chaussées. . 2347-2359
HERVILLY (Le comte de), seigneur de Chenoise. . 1032
HIMBERT (Félix), courrier des dépêches de la Cour. 36
HODIERNE, serrurier à Provins 135
HONORÉ III, pape 91
HONNEINGHEM (M. d'), seigneur de Congis 19
HOSPITAL (Michel de L'), chancelier de France. 24-53
— (Le comte de L'), maréchal de camp. . . . 2139
— (Adrien de L'), prieur de Reuil. *1598* . . . 39
— (François de L') 1370
— VITRY (Nicolas de L'), seigr du Plessis-aux-Tournelles. 83-154
HOUBÉ (Injonction à André), de démolir sa tuilerie de Mortcerf 2126
HOUILLE et VERNOY (Pierre BOUCHER, seigneur de). 43
HOUSSAYE (Le comte de Coëtlogon, seigneur de La). 2112
HOZIER (Charles d'), garde de l'armorl de France. 128-136
HUBY DE LAGNY, à Meaux 19
HUERNE (Antoine), à Provins. 151
— (Louis), sieur de l'Orme de Lugrand . . . 1155
— DE PRESLES (Michel) 2137
HUGUES, abbé de Preuilly, invité à avoir un zèle modéré. 136
— abbé de Rebais, donateur de 400 arpents de bois aux habitants du Plessis-Mériot 2883
— DE CHATILLON, seigneur de Crécy. . . 34-2112
HUILLOT (Marguerite), femme de Jehan HUMINI . . 43
HUPEAU (Projet du pont de Trilport, par M.). . . 2543
HUREAU DE VIBRAY (Augustine) 2077-2112
HUSTER, acquéreur du moulin banal de St-Brice. 1297

IDE, dame de Marigny, mariée en 1348, à Jehan III, vicomte de Melun 115
ISABELLE, aïeule de Henri IV, roi de France, etc. 924

JABLINES (Vespasien GRANGER), seigneur de . . . 4
JACQUIER (François), seigneur de Vieux-Maisons. 2083
JACQUINOT (Jehan), garde des foires de Champagne et de Brie. 158
JANVIER (Pierre), curé de Saint-Thibault, à Meaux. 1
JARDIN (Jean-Baptiste-Nicolas), prieur du Cormier. 2165
JEAN II, le Bon, roi de France (Taxe pour le rachat de). *1360*. 186
JEAN-ROSE (Fondation d'un hôpital, par). 1
JEANNE, reine de France et de Navarre 35
JEANSON, ingénieur des ponts et chaussées. . . . 2531
— et CHEDOUX, entrepreurs de repeuplements. . 2093
JEHAN III, vicomte de Melun, etc 115
JOBARD, ingénieur des ponts et chaussées 2419
JOINVILLE (Le prince de), grand chambellan de France. 61
— (Acte de Jehan, sire de), sénéchal, etc. . . 127
— (Simon, sire de)..... 114
JOLICŒUR (Testament de Regnault de). 126
JONCHERIE (Hiérosme), tisd en drap, à Boisdon. *1556*. 168
JOUY (Testament d'Isabeau de), dame de Combles. 101
JUBERT (Jacques), tailleur d'images à Troyes. . . 98
JUIGNÉ (Le baron de) 1232
JULES II, pape, entre en ligue contre les Vénitiens. 11
JULIEN (Pierre), meunier. *1547*. 26
JUSSIEU (Le sieur de), démonstr au jardin du Roi. 2092

LALLEMANT DE BETZ (Michel-Joseph-Yacinthe), seigneur de Nanteau 2095-2124-2125
LAMARLIÈRE (Le marquis de), à Meaux 19
LAMBERT (Hiérosme), maître apothicaire. 31
LANDES (Plaintes de Pierre des), concierge du Palais, contre le prévôt de Paris 45
LANDIFAY (GRIGUARDIN de), bailli de Meaux. *1521*. 4
LANDRECIES (Gaucher, sire de). 1
LANÈS (Dominique), autorisé à faire établir un moulin à Meaux 2147
LANGEOIS, acquéreur d'une portion de la Marne. . 1178
LANGLOIS, seigneur de La Fortelle 2087
— (Laurent et Alexis), accusés d'avoir volé le chef de Saint-Fiacre. 41
LANGUET DE GERGY (Jean-Joseph), archevo de Sens. 80-92
LARCHER, conseiller au Parlt, massacré le 3 déc. 1591. 58
LATTINGY (Claude ANJORRANT, seigneur de) . . . 26
LATINIER (Échange entre Jn de), et Gauthr de Nemours. 331
LATINIÈRE (Vente d'une rente par Marguerite La). 373
LAURENCEAU (Charles), prieur de St-Loup-de-Naud. 2100
LAURENCY (Jean de). 40

Digitized by Google

LAURENS (François), notaire à Senlis. *1608*. . . . 30
LAVAL (Le marquis de). 1308
LAVERY, prop^re^ indivis de la terre d'Émery, etc. . 2142
LEBÈGUE (Claude), condamné à être fustigé . . . 29
LEBON (Adrien), prieur de Saint-Lazare 31
LECARPENTIER, propriétaire à Rozoy 282
LECOINTE, ingénieur des ponts et chaussées . . . 2420
LECOMTE-FONBONNE..... 2402
LÉCUYER, autorisé à const^re^ un moulin sur la Voulzie. 2159
LEFÉBURE (Pierre), sergent, geôlier, etc., à Claye. 26
LEFÈVRE DU QUESNOY (Hervé), comm^r^ de Beauvais. 2138
LEGENDRE (Louis), prieur de Saint-Ouen 2108
LEHIDOIS, ingénieur des ponts et chaussées. 2149-2451
LELIÈVRE (François-Joseph), marquis de La Grange et de Sourille. 2138
LELLERON (Bernard), auteur, etc 99
— (Élisabeth), religieuse 187
LEMAIRE (Toussaint), meunier 31
LEMPEREUR (François), curé de Bassevelle 36
— (Michel), seigneur de Courchevreuil, etc. . 36
LENFANT (Antoine), notaire à Acy. 37
— (Mémoires de Jean), procureur à Meaux. 1-4
LENOIR, seigneur de Trilbardou 19
— Engagiste du bois Du Breuil 977
LÉON X, pape, absout Louis XII d'avoir manqué à sa parole. *1516*. 11
LÉONORE D'AUTRICHE, reine de France. 49
LÉOTERIC, archevêque de Sens. *1052* 166
LEPELLETIER (Règ^t^ d'armoiries pour Guillaume Léger). 128
LEPRIEUR (Dem^de^ en conc^n^ de terr^n^ par le s^r^), de Lagny. 224
LERICHE, rec^r^ gén^l^ des dom^s^ de la Généralité de Paris. 2116
LESCOT (François), juge-consul 63
LESCUYER (Jean), munitionnaire. *1704*. 2089
LESTOURMEL (Constantin-Louis) 2118
LESUEUR, chargé de l'entretien des chaussées des bois de la Brie 2140
— DE LIOUVAL (Charles). 2136
LÉVÊQUE (Jacques), hôtelier à La Cave 2089
LHAUTE (Louis), concessionnaire des fours banaux de Melun 1198
LHERMINIER, prieur de Chamigny. 2111
LHUILLIER frères, déchargés d'une am^de^ de 7,300 liv^s^. 2136
— DE CHALENDOS (Nicolas-Alexandre) 2117
LILLEBONNE (Mainlevée de saisie accordée à la princesse de) 2087
LIZINES (Seigneurs et dames de) 141
LOGNY (Jacques de), mégissier à Paris 2088
LOMÉNIE (Le sieur de), acquéreur de la seigneurie d'Écuelles. *1608* 1509
LOMINOIS (Les sieur et dame de), à Brie 985
LONGUEJOUE (Françoise de), marq^se^ de Monglat, etc. 106
LORGES (Le duc de), détenteur du domaine de Brie. 866
LORRAINE (Charles de), duc de Mayenne. 57
— (François-Camille de), 70e abbé de St-Faron. 41
— (François-Armand de) 2089-2090
LORREZ (Alips de). *1376*. 185
LOUIS, comte d'Évreux (Lettres de) 367
LOUIS Ier (Don de la seigneurie de Coulombs, par). 28
— V, force une religieuse de Chelles à l'épouser. 28
— VI et LOUIS VII (Lettres patentes de), relatives au moulin de Noisiel 2084
— VII (Création des Élections par), *1137*. . . 106
— (Amortissement octroyé par). 330
— XI. Sa manière d'élever son fils 9
— XII (Traités d'alliances, par). 11
— (Franchise des foires de Brie et Champagne, accordée par) 156
— XIII (Lettre au roi d'Espagne, par) 6
— tient un lit de justice au Parlement 61
— adresse des reproches aux magistrats. . . 62
— engage le domaine de Provins 106
— accorde des lettres de sauvegarde à la dame de Monglat. 128
— Ouverture de routes pour ses chasses. 2138-2141
— Annonce de sa mort. *15 mai 1643* 63
— XIV (Lettre à M. le comte de Bissy, par). . 3
— (Plaintes des religieux de Saint-Fiacre adressées au roi) 41
— (Passage à Provins de). *1650*, *1658*. 102-111-157
— confirme les foires franches de Provins . . 125
— Brevet relatif aux cloches de Saint-Quiriace. 128
— XV (Copie d'une l^re^ écrite au roi Stanislas, par). 18
— fait choix de M. de Pontcarré pour prévôt des marchands. *1757* 65
— (Statue équestre de). *1763* 66
LOUVIÈRES (Louis de), seigneur de Maurevert. . . 1181
LOYSEL (Alise, femme de Jean Houdichon 42
LUDE (Le comte de), amiral de France. 57
LUIGNI (Grâce de) 132
LUXEMBOURG (Occup^n^ de Chanlay, par le maréchal de). 5
— (Mariage du duc de), avec la fille de Louis XII. 11
— (Marguerite de), mariée à René Potier. *1607*. 115
— (Mariage, à Provins, de la fille de Henri de). 109
LUYNES (Lettre de M. de Bassompierre, à M. de). 6
— (Le cardinal de), archevêque de Sens . . . 100
LYONS (Adolphe des), gouverneur de Stenay . . . 115

MABLON (Pétronille), fustigée de verges 29
MACHOT (Pierre), ouvrier de laine. 37
MADELEINE (La), percée de la grâce. 3

Digitized by Google

MAGNIEN (François), prieur de Saint-Thibault . . 2099
MAIGNAN (Jean), échangiste du Mée-le-Maréchal. . 2112
MAIRE (Suzanne Le), veuve Evrard 30
MAISONCELLES (Le sieur de) . . . 986-987-1360-1366
MAISTRE (Le baron de) 19
MALIGNY (Jeanne de) . . . . . 350 à 355
MALLET (Louis), seigneur de Noisiel. 2084
MANASSÈS II, évêque de Meaux. *1135* 32
MANNEVILLE DE SÉRICOURT (Marie-Madeleine de). 36
MANSARD, surintendant des bâtiments du Roi. . . 2085
MARC (Charles de), seigneur de Montcrespin . . . 43
MARCES (Simon), quartenier de Paris 31
MARCHAND, ingénieur des ponts et chaussées. . . 2293
— (Laurent), entrepreneur..... 2139
MARÉCHAL (Sébastien), économe séquestre de l'abbaye de Rebais 2112
MARÉCHAUX, ingénieur des ponts et chaussées . . 2441
— (François), charpentier du Roi 2112
MAREUIL (Don de 10 muids de vin par Philippe de). 34
MARGUERITE (La reine), femme de Henri IV. . . . 8
— femme de Jean Britaud 97
— comtesse de Champagne. 100
MARICOURT (François-Pascal-Dumesnil de), seigneur d'Aicles et de Lizines. 141
MARIE, abbesse du Paraclet 94
— comtesse de Troyes. 33
— DE MÉDICIS, déclarée régente. *14 mai 1610*. 60
MARLES (François de Beringhen, évêque du Puy, seigneur de) 2111
MARLEUX (Les sieur et dame), acquéreurs de la ferme de Vieil-Moulin 1361
MARMILLOD, ingénieur des ponts et chaussées. 2225-2229
MAROLLES-SUR-SEINE (Noël-François de Brion, marquis de). 2093
MARSAN (Le comte de), marquis de Louray. . . . 15
MARTHONIE DE CAUSSADE (Jean-Louis de La) . . . 2146
MARTIN (Pierre), de Crécy 2107-2108
— Locataire de la fontaine min^le de Provins. . 108
— IV, pape, permet aux religieux d'hériter de leurs parents. 95
MASCRANY (M. de), seigneur de Villiers, etc. 2124-2130
MATHILDE, femme de Thibault III. 70
MATHIS (Hippolyte), arp^r de la forêt de Crécy. 2093-2124
MATIGNON (Le marquis de). 1186
MAUPERTHUIS (Le marquis de Montesquiou, seig^r de). 2147
MAURICET (Marie), veuve Deschiens. 2089
— DE LA COUR (François) 2089
MAURY, ingénieur des ponts et chaussées 2614
MAXIMILIEN Ier, roi des Romains 11
— Empereur d'Allemagne 57
MAYENNE (Plaintes du duc de). *1591* 58
MAZARINI-MANCINI (Philippe-Julien), acquéreur de la terre de Fresnes. *1684*. 2083
MAZOIER (François de) 875
MEAUX (Jehan de), seigneur de Douy 43
—. (Nicolas de), aussi seigneur de Douy . . . 1076
— BRIE et CHAMPAGNE (Thibault V, comte de).. 1
MELEY, ingénieur des ponts et chaussées 2369
MELUN (Adam, vicomte de) 185-323-328
— (Guillaume, Philippe et Guillaume II de), archevêques de Sens. 80-84-95-104
— (Jean de), chambellan de Normandie . . . 328
MÉNAGE DE MONDÉSIR (François-Joseph), engagiste du domaine de Crécy 2130
MÉNAGER (Le s^r), échangiste de la ferme de Courbuisson. 1057
MENISSEL (Nicolas), imp^r à Provins. *1676* 130
MENJOT (M.), seigneur de Dammartin 19
MERCURE, MERCŒUR? (Soumission du duc de). *1598*. 59
MÉDICIS (Marie de), épouse de Henri IV 14
MÉRY (Thomas de), seigneur du lieu 37
MESGRIGNY (François de) 1372
— DE MARANS (De) 2084
MESME (Jean-Jacques de), commandeur de Moisy-le-Temple. 2100
MESNAGER (Guillaume) 2087
MESSY (GRIGUARDIN de LANDIFAY, seigneur de) . . 4
MESTAIS (Pierre), propriétaire à Bussières 36
METZ (Marguerite de). 345
MEUNIER (Anne), poignarde un assassin du comte Henri III. 116-156
MEUSNIER (Michel), meunier à Carnetin. 26
MICHEL (Jacques), seigneur de Galchault 36
MICHELIN (Louis), imp^r de la ville de Provins. . . 130
— (Fonds du doct^r), à la bibliot. de Provins. 127 à 182
— Pièces sur l'histoire de Provins. 147
— De l'académie des Apathistes..... 105
MILLON (Charles), de Reuil 40
MODÈNE (Mort de la duchesse de). *1761* 66
MOISSY (Charles), curé à Provins. 91-164
MOLÉ (Jacques), fils du 1er président 64
MONACO (Don de domaines au prince de). 63
MONDOLLOT (M. de), à Coulommiers. 19
MONFAUCON (Gabriel de), bailli de Meaux. *1489*. . 4
MONNEINS (Le sieur de), lieut^t gén^l en Guyenne. . 50
MONTAIGU (Jean de), archevêque de Sens. 84
MONTAL (M. de), ing^r des ponts et ch^es. 283-2434-2557
MONTAULT (Les sieur et dame de). 1264
MONTBOISSIER-BEAUFORT-CANILLAC (Claude-François de), abbé de Barbeaux. 2099-2108

Digitized by Google

MONTBRON (Anne de), abbᵉ des Cordelières de Provins. 171
MONTCEAUX (Vespasien GRANGER, seigneur de) . . 4
MONTCHAVANT (Simon de). 333-334
MONTCRESPIN (Charles de MARC, seigneur de). . . 43
MONTEBISE (Le marquis de). 19-2133
MONTEMART (Le comte de). 12
MONTESQUIOU (Le marquis de) 19-2147
MONTFERMEIL (Hilaire LHOSTE, seigneur de) . . . 31
MONTFORT (Simon de TASSART, seigneur de) . . . 43
MONTGENET, ingénieur des ponts et chaussées . . 2485
MONTGLAT (Lettres de sauvegarde accordées par Louis XIII, à la dame de) 128
— (La marquise de), engagᵗᵉ du domᵉ de Provˢ. 106
— (Le sʳ de), engagᵗᵉ du Buisⁿ de Ferrières. . 2078
MONTGUICHET (Antoine-Hyacʰᵉ de MONTMEREL, seigʳ de). 4
MONTGUILLON (Aimé de CHOISEUL, seigneur de) . . 370
MONTIGNY (M. de), géographe 2629
— (Les héritiers de Jehan de), etc. 40
MONTLUC (M. de), vaillant capitaine. 10
MONTMEREL (Antoine-Hyacʰᵉ de), bailli de Meaux. *1678*. 4
MONTMORENCY (Troupes de M. de) 7
— (Alexandre de), prince de Robecq . . 2155-2157
— (Anne de). 49
— (Bouchard de) 97
— (Louis de), bailli et gouverneur de Senlis. 30
— (Margueritte-Charlotte de). 64
MONTMORIN (Le marquis de), gouvʳ de Fontainebleau. 2095
MONTMORT (Jacques de), seigneur de Gouaix . . . 141
MONTREUIL-BELLAY (Jehan III, vicomte de Melun, seigneur de) 115
MOREAU, ingénieur des ponts et chaussées. . . . 2558
MOREL (Zacharie), seigneur de la Brosse, etc. . . 36
— projète de rendre navigable un petit ruisseau. 2102
MORELLE (Manuscrit de la main du sieur). *1540*. . 167
MORET (Gratien Du Handy, gouvernʳ de). 2075. Voir 2102
MORISSEAU (Pierre et Nicolas), pêchʳˢ à Souppes. 2133
MORLON, curé de la parroisse Sᵗ-Rémy de Meaux. 3
MORNAY (Jehan de), fait don d'un calice. *1202* . . 102
MORTHON DE CHABRILLAN (Antoine-Appolinaire). . 2150
MORY (De La MYRE, seigneur de). 19
MOUILLART (Antoine), tisserand en drap à Echancu. 43
MOULON (Le sieur de), blessé devant Montpellier. . 7
MULY (Denis), juge du bailliage du chapᵉ de Meaux. 3
MUSNIER (Anne). Voir MEUNIER. 116-156
— (Prosper-Maurice) 1238
MYRE (De La), seigneur de Mory 19

NANGIS (Bouchard de MONTMORENCY, seigneur de). 97
— DE BRICHANTEAU (Anne de). 128
— (Dame Philippe de). 97
NANTEAU (Michel-Joseph-Hyacinthe LALLEMANT DE BETZ, seigneur de). 2093
NANTOUILLET et PRÉCY (Antoine DUPRAT, seigneur de). 26
NASSAU (Guillaume de), épouse une abbesse de Jouarre. 2
NAURISSART, ingénieur des ponts et chaussées. . . 2207
NAVARRE (Le Roi de), lieutenant de Charles IX . . 54
— (Mariage de Jeanne de), avec Philippe IV. 139
— (Pierre de), mort en un voyage à Bourges. *1412*. 46
NEMOURS (Jean, sire de), chanoine de Tours. 335-336
NÉRET (Les enfants de Denis), échevⁿ de Paris . . 31
NEURIS (Philippe de), châtelain de Sezanne . . . 375
NEUVILLE (Hugues de La) 368
NINOST (Marie), blanchisseuse à Provins. 124
NIOLLIN (Marie), femme de Nicolas Piètre. 31
NIVERT (Denis), receveur de la ville de Provins. . 131
NOAILLES (Le bailli de), commandeur de La Croix. 2086
— (Terrain offert au Roi, par le maréchal de) . 2162
NŒL, autorisé à convertir ses moulins à scier le bois. 2165
NOGENT L'ARTAULT (Claude de BUZ, seigneur de). 4-43
NONCLAIR, de Claye (La dame veuve) 234
NONNANVILLE (Guillaume de), religieux. *1579*. . . 98
NORMAND DE VANTIBAULT, ingʳ des ponts et chᵉˢ. . 2321
NORMANDIE (Charles duc de) 347
NORMANDIN (Claude de), sieur de La Grille . . . 42
NOYERS (Guy de), archevêque de Sens. 97

OCQUERRE (Tristan de RADINGHANT, seigneur d'). . 37
OGIER (Flocelle), prêtre du diocèse de Coutances. 121
— DE BAULNY, à Coulommiers 19
OLIVIER (François). 1353
— (Jacques), 1ᵉʳ président au Parlement, *mort en 1519* 48
ONCY (Lazare de TOURNEBEUF, seigneur d'). . . . 29
ORANGE (Guillaume de Nassau, prince d'), épouse une abbesse de Jouarre. 2
ORLÉANS (Lettres de pardon accordées par le Roi, au duc d'). *1642* 63
— (Mort de la duchesse d'). 65
— (François d'), marquis de Fronsac 60
— (Jacques d'), bailli de Meaux. *1488*. . . 4-114
OUAN (Philippe de L'), bailli de Meaux. *1464* . . . 4
OUDAN, lieutenant des maréchaux de France . . . 19
OUDION (Nicolas), cabaretier, etc 2097

PACIFIQUE (Histoire du père), capucin. 94-136
PACY (Adeluye de), abbesse de Chelles. 28
PALERNE (Le sieur de), seigneur de Pringy. . . . 1264
— (Simon-Zacharie), seigneur de Montgermont. 2159
PALISSE (M. de La) 9
PAQUES (L'abbé Nicolas). 71-161-167

Digitized by Google

PARIS (Charles de La Rochefoucault, gouverneur de). *mort en 1583* 115
PAROY (Vente de leur maison forte, par Miles et Giles de). *1276* 114
— (Le marquis de), grand bailli de Provins. . 143
PASQUET DE LEYDE (Claude-Jean). 2199
PASSY (Le sieur de), syndic des secrétaires du Roi. 2085
PATÉ, propriétaire à Montereau. 232
PAVANT (M. de), débiteur du prieuré de Reuil . . 40
PAYEN, échangiste de la ville de Flagy. 927
PÉCHEUX, ingénieur des ponts et chaussées . . . 2289
PEIRAINE DE MORAS, ministre d'État. 2136
PELLETIER, vigneron à Recloses. 2135
PELLEVÉ (Jeanne de) 97
PENTECOTE (Guillaume), élu maire de Provins en *1268*, *1271* et *1277*. 116-146
— tué dans une émeute. *1280* . . . 87-116-123-127
PÉRICARD (Jehan), bailli de Claye. *1547* 26
PÉROT (Edme), abbé d'Hermières. 2081
PERRAULT, entrepreneur d'une manufacture de lacets, établie à Saint-Port. 2163
PERRETTE, femme de Jean de Cuviers 341
PERRONET (Jean-Rodolphe), inspecteur général des ponts et chaussées. 198-212-216-219-229-236-280-302-304-319-2132-2139-2538-2539-2605-2629
PERROT, sieur d'Ablancourt (Nicolas) 122
PETIT DE RAVANNES. 1283
PHILIPPE-AUGUSTE, roi de France . . . 87-324-325-369
— IV, LE BEL. 44-87-327-338-361
— LE HARDY. 333-336-337
— LE LONG, roi de France et de Navarre. *1317*. 367
— DE VALOIS. 91-328-374
— VI, prive la ville de Provins de battre monnaie. 129
— roi d'Espagne. 6-11-59
PIART (Jean-Baptiste), chanoine 72
PIERRE, abbé de Moutier-La-Celle. *1160* 136
— (Demande en indemnité par M. de) 287
— III, évêque de Meaux. 32
PIERROT (Déplacement du tombeau de monseigneur). 135
PIÈTRE (Nicolas), docteur en médecine. 31
PIHON, ingénieur des ponts et chaussées. 2319
PILLA (Jérôme), de Fontainebleau. 2104
PILLON (François), seigneur, en p^le^, de Saint-Cyr.. 36
PISSELEU (Claude ANJORRANT, seigneur de). . . . 26
PISSEROTTE (Thomas de La) 108
PLATIÈRE (Imbert de La), *mort en 1567* 115
PLESSIS-CHOISSEL (M. de Sainct-Simon, seig^r^ du). 43
PLESSIS-AUX-TOURNELLES ou aux BRÉBANS (Seigneurs du). 83-116
POINCY (Louis BOISSERET, seigneur de). 2087
POIRAT (Pierre), propriétaire d'une tuilerie. . . . 2121
POISIEN (Pierre), chanoine. 72
POITIERS (Ferdinand-François de, dit le comte de), seigneur de Gouaix. 141
POLIGNAC, seigneur de Claye. 234
— (Louis-Appol^re^ de), évêque de Meaux. 1114-1115
— (Le comte de), ancien seigneur de Pontault. 2157
POMMEUSE (Godefroid de) 133
PONCET (Demande en concession de terrain par). 220
PONCHEZ, évêque de Paris. 28
PONS (Antoinette de), marquise de Guercheville. . 889
— (Regnault de), seigneur de Ribérac. . . 328-329
PONT-AUX-DAMES (Jeanne Du CELLIER, abbesse du). 377
PONTBRILLANT (Mathurin de). 30
PORET, ingénieur des ponts et chaussées . . 2200-2201
POSTEL (Thomas), conseiller au Parlement de Rouen. 48
POTET (Manuscrit de Gaston). 166-177
POTHONNIER, curé d'Armentières 2130
POTIER (Louis-Léon), duc de Tresmes 2141
— (René), duc de Gesvres, *mort en 1670*. . . 115
POUDREAU, adjud^re^ d'îles de la Marne. 1003-1171-1347
POULIOT (Paul), laboureur de vignes à Annet . . . 26
POUSSEMIE (Pierre), harangue Henri IV 2
PRASLIN (M. de), officier de l'armée du maréchal de Luxembourg 5
— (Le duc de) 1276
PRESTRE (Demande en indemnité par le sieur). . . 269
PRÉVOST, ingénieur des ponts et ch^ées^. 2217-2358-2585
— notaire à Paris. 1951
— (Barthélemy), bourgeois de Paris. 26
PRÉVOT (Michel), découvre les eaux minérales de Provins. *1648*. 108
PROISY (Philippe de), commandeur de Beauvais. 29
PUISIEUX, etc. (Gabriel Le SUEUR, seig^r^, en p^le^, de). 43

QUATRESOLZ (M.), seigneur de Marolles 19
— DE LA HANTE, à Coulommiers 19
QUEUSSE (Claude), receveur de la terre de Lizy . . 42
QUEVANCE, ingénieur des ponts et chaussées . . . 2526

RADINGHANT (Tristan de), seigneur d'Ocquerre. *1560*. 37
RAGONET (Claude), arpenteur-juré. 2128
RAHIER DE L'HERBÉ (Le), à Coulommiers. 19
RAIMERIE, parrain de saint Blandin 38
RAMBURES (Jehan, sire de), comte de Dammartin. 29
RAMPILLON (Jehans de), drapier. 107
RASLE (Le), professeur de droit à Rennes 2163
RAVANNES (Benoît EYNARD, seigneur de). . . 2104-2127
RAVENEAU (Étienne-François), curé d'Écuelles . . 2126
REBRICART (Nicolas), curé de Chelles. *1517*. . . . 29

Digitized by Google

REDDE (François Le), receveur du couv[t] de Reuil. 40
REGILUICH, abbesse de Chelles 28
REGNAULT (Don à l'abbaye du Jard, par Raoul) . . 185
REGNIÈRES (Jean-Baptiste). 1371
REGRATIER (Jehan Le), à Gournay 31
RÉGU DE LA FAILLE (Françoise-Hippolyte de). . . 2135
REILHAC (M. de), seigneur de Montry 19
— (Marie de), abbesse de Chelles 28
RENÉE DE FRANCE (Projet de mariage de). 11
RENTILLY (Le marquis de THOMÉ, seigneur de) . . 19
— (La princesse de FURSTENBERG, dame de).. 2086
RÉTORÉ (Marie), à Fontaine-le-Port 2089
RÉZY (M. de), seigneur de Guérard 19
RIBÉRAC (Regnault de Pons, seigneur de) . . 328-329
RICHARD, verrier à Provins. 99
— (Indemnité accordée à Guillaume). 2161
RICHELIEU (Le cardinal de). 101
RICHER (Jehan), élu à Meaux. 35
RICOUART (M. de), à Meaux 19
RIGAUD (Joseph-François-Xavier), abbé de Chaumes. 2154
RIQUETTI (Bruno), comte de MIRABEAU. 117
RIVIÈRE (Jeanne de La), abbesse de Chelles . . . 28
RIVOT, économe du Mont Sainte-Catherine. . . . 2115
— (Pierre-Claude), historien de Provins. 83 à 88-145
ROBERT Ier, comte héréditaire de Brie, etc 139
ROCHARD (Claude), histor[n] de la ville de Meaux. 1-3-4-19
ROCHE DE FONTENILLES (M. de La), évêque de Meaux. 2115-2118
ROCHECHOUART (La dame de). 1218
— (Jean-Victor de), comte de Mortemart. . . 2120
ROCHEFOUCAULT (Le sieur de La), comte de Roye. 1087
— (Louis-Alexandre, duc de La) 2147
— (Charles de La), seigneur de Barbezieux. . 115
— DU BREUIL (M. de La), abbé de Preuilly. . . 2166
ROCHE-GUYON (Louis-Alexandre, duc de La) . . . 2147
ROCHELLE (Le sire de HÉLY, gouverneur de La). *1411*. 46
ROCHETTE (Le sieur de La). 1237
— (Testament de Pierre de La), maire de la commune de Provins. *1272*. 114
ROCLOUDOR, ingénieur des ponts et chaussées. 2323-2329
ROCMONT (Hébert de) auteur de la vie de saint Faron. 16
RODDIER (Marie) 2098
ROGER, abbé de Cormery, donne des familles. . . 103
ROHAN (Anne-Thérèse de), abbesse de Jouarre . . 2106
ROISIN (de), seigneur de Savigny 1324
ROMAIN (Le frère), architecte. 2086
RONDEAU (Perrette), fustigée. *1554* 29
ROQUEBINE (De), vend le domaine de Voinsles . . 1466
ROSE (Histoire de la famille). 95-116
— (Étienne), ennobli par Mazarin. 116
ROSE (Toussaint), secrétaire du cabinet du Roi, laisse une fortune de 800,000 livres. 116
ROSNES (Philippe de) 62
ROSSET DE FLEURY, etc., abbé de Rebais. . . 2122-2146
ROSSIGNOL (Maison de Valentin) 586
ROUCHEMON (Jean de), seigneur de Bussières. . . 370
ROUILLY (Donation par Jehan de) 128
ROUSSEAU, bourgeois de Lagny 198
— (Jehan), lieutenant du bailli de Claye. *1547*. 26
— DE LA PARISIÈRE (César-Jean), év. de Nîmes. 2106
ROUVROY (De), abbé de Chaage, etc. 2096
— DE SAINT-SIMON (Claude). 2154
ROY DES BORDES (Louis-Philippe Le) 113
ROYER (M.), seigneur de Belou. 19
— DE MAULNY 19
RUET (Jean), passeur du bac royal, etc. 2120
RUFFIER, évêque (Testament de Claude) 125
— (Louis), maire de Provins. . . . 88-140-161
RUZÉ (Arnoul), abbé de La Victoire 48

SABLONNIÈRES (Michel LEMPEREUR, seig[r], en partie, de). 36
SABRAN (Gaspard, marquis de) 2097-2098
SAILLONAY (Lettres de Jean de). 384
SAINT-AMADOR (Jean de), bailli de Meaux. *1505*. . 4
SAINT-ANDRÉ (M. de), président au Parlement. . . 54
SAINT AYOUL (Naissance de). *630* 79
— Sa vie. 85-161
— (Histoire abrégée de) 135
— transféré de Bourges à Provins. 74
SAINT-BELIN (Gabriel de), prieur de Saint-Loup. 101
SAINT BERNARD 93
SAINT BLANDIN, ermite de la Brie (Vie de) 38
SAINT-CYR (François PILLON, seig[r], en p[ie], de). . . 36
SAINT DENIS, évêque de Meaux. 4
SAINT EDME, archevêque de Cantorbéry, mort à Soisy en *1240*. 138
SAINTE FARE (Copies du testament de). 182
SAINT FIACRE (Histoire de). 4
— (Transport à Meaux, du corps de) 41
SAINTE HÉLÈNE (Buste d'argent, représentant). . . 92
SAINT-HÉREM (Le marquis de) 2095
SAINT LIÉ, patron de Savins, martyrisé en *1169*. . 116
SAINT LOUIS, roi de France . . . 326-357-2098-2128
SAINTE LUCENCE, née à Provins, vers l'an *900* . . 116
SAINT-MAURICE (Testament de Pierre de). *1333* . . 147
SAINT-PAUL (Hugues de Châtillon, comte de). . . 1
— (Ignace-Germain). 2115
SAINT-PORT (Charles-Philippe GOBERT, abbé de). . 2085
SAINT-SIMON (M. de), seigneur de Plessis-Choisel. 43
SAINTS (Jean de), nommé évêque de Meaux . . . 35

Digitized by Google

SAINT THIBAULT. Don de ses reliques à Provins . . 102
— Bulle concernant lesdites reliques. 128
— (Abrégé de la vie de) 131
SALAZAR (Tristan de), archevêque de Sens . . 132-134
SALISBURY (Le comte de), gouverneur de Brie, etc. 115
SALLÉ (Guillaume) 2086
SALM-KIRBOURG (Le prince de), engagiste du canal de Provins 117-118-130
SALVAISON (M. de), vaillant capitaine 10
SAMSON (Charles-Jean-Baptiste), exécuteur des sentences criminelles, à Paris. 2124
SANGLIER (Henri), archevêque de Sens. 80
SANCY (M. de), seigneur du lieu 19
— (Foi et hommage par Thomas de). 33
SANNEVIÈRES (Jacques), à Claye 26
SANOIS (M. de), seigneur d'Isles 19
SANREFUS (Antoine). 976
SAPIN (Mort de M. Baptiste). *1562*. 51
SAULSOY (Jean-Denis), dernier prévôt de Provins. 106
SAUMERY (M. de), visite les bois engagés de la forêt de Crécy. 2081
SAUSSOY (M.), lieutenant général à Provins, loge Louis XIV, en *1668*. 111
SAUVAGE, prieur-curé d'Amponville 2159
SAUVIGNY (DROUEN de), écolier de Paris. 45
SAVIGNY-SUR-ORGE? (Étienne de VUEST, seigneur de). 4
SAVOIE (Jacques de), duc de Nemours, seigneur de Bray-sur-Seine 194-2112
SAXE (Marie-Josèphe de), dauphine de France. . . 18
SÉCHELLES (Observations par M. de Bercheny à M. de). 18
SÉGOGNE (Bonaventure) 2118
SÉGUIER (Mort d'Antoine). *18 novembre 1624* . . . 61
— (Marie), usufre de moitié du dome de Crécy. 1883
SÉGUR (Le marquis de) 2082
SENGRE (Henry), géomètre. 523
SERIAU (Lazare de), prieur de Limoreau 120
SÉRICOURT (Dominique de MANEVILLE, seigneur de). 36
SERVAT (Loup), abbé de Ferrières. 16
SÉVIN (Charles), bailli de Meaux 1
SICILE (La reine de), se disant duchesse de Toulouse. 44
SIGNY-SIGNETS, etc. (Antoine-Hyacinthe de MONTMEREL, seigneur de). 4
SIGY (Antoinette de), guérie miraculeusement. . . 72
SILHOUETTE (M. de), contrôleur général 322
SIMON, sire de JOINVILLE. 114
— évêque de Meaux. 338
— (Jean), évêque de Paris. 28
SION, marraine de saint Blandin 38
SOISSONS (Olivier de), bailli de Provins . . . . 164 *bis*
SORBÉE, ingénieur des ponts et chaussées. . . . 2309
SORIN (Joachim-Dom.), prieur de Voulton 2098
SOULAS (Jean), maire de Meaux, pendu 1
STANISLAS (Lettre de Louis XV, au roi) 18
STENAY (Adolphe des LYONS, gouverneur de). . . 115
STUART (Guillaume), seigneur de Lizines. 141
SUEL (Pierre), arpenteur-juré. 2128
SUEUR (Gabriel Le), seigneur de Puisieux, etc. . . 43

TALLENSAC (Barbe de), abbesse de Chelles. *1518*. 28
TALMONT (Le prince de). 2112
TALON (Omer), avocat du Roi 63
TAMBONNEAU (Victor), commandeur de Beauvais. . 2107
TANCARVILLE (Jehan III, victe de Melun, comte de), etc. 115
— (Jean et Jeanne de). 328
TANNEGUY DU CHATEL, gouverneur de Brie, etc. 115-175
TARDIF, conseiller au Châtelet de Paris, massacré le 3 décembre 1591 58
— (François), emprisonné, etc 2101
TARTRE (Rapport de Guillaume Du). 29
TASSART (Simon de), seigneur de Montfort. . . . 43
TAXIS (Christophe de), charlatan allemand. . . . 56
TERMES (Le maréchal de), très grand capitaine . . 10
THERRY-SEVIN, seigneur du Four-de-Quincy. . . 1108
THÉSON (Jean), inventeur d'un carrosse roulant sans chevaux. *1644*. 64
THIBAUDEAU, munitionnaire 2093
THIBAULT, comte de Blois, donne une maison à Guillaume, son clerc. *1148* 32
— LE GRAND, fait construire l'église du monastère de Jouy. 93-100-138
— DE CHAMPAGNE, fondateur de l'abe de Preuilly. 93
— donne des droits d'usage 2112
— roi de Navarre. Accord entre lui et l'évêque de Meaux. 32-364
— achète la vicomté de Provins. *1248*. . . . 156
— LE JEUNE, donne des règlements à la commune de Provins. 127
— Ier, le Tricheur 89
— II, confirme des dons faits à l'Hôtel-Dieu de Provins. *1141* 95
— III 67-70-79-95
— IV, fondateur des Cordelres de Provins. . . 75
— Dépôt de son cœur chez ces religieuses . . 75
— V, le Bon 1-69-75-87-91
— VI, le Posthume ou le Chanser. 89-127-139-171
— VII 86-127
— (Ouverture du cercueil des). *1788* 129
THIEUX (Philippe et Antoine des ESSARTS, seigneurs de). 4
THOMÉ, chanoine, auteur du cartulaire de l'église de Meaux. . . . . 32 à 35

Digitized by Google

THOMÉ, (Jacques), bourgeois de Provins 128
— (Le marquis de), seigneur de Rentilly. . . 19
THOU (L'abbé de), prieur de Saint-Sauveur . . . 2096
— (Christophe de), rédacteur des coutumes de Péronne et autres. *1567*. 54
THUBIÈRES DE LUCY DE CAYLUS (Charles), évêque d'Auxerre. 2098
THYARD DE BISSY (Généalogie de la maison de). . 3
— (Henri de), évêque de Meaux. 2100
— (Joseph), prieur de Reuil 2114
TIERCELLET, secrétaire du Roi, maison, etc . . . 17
TINGRY (Le prince de) 2133
TINTENILLE (François de), évêque d'Auxerre. Ordre de l'arrêter. *1531*. 49
TOFTIER, ingénieur des ponts et chaussées. . . . 2226
TOULANCOAT, chapelain de Beaumarchais 2129
TOULOUSE (Le comte de), duc d'Anville 1515
TOUPET (Claude), arpenteur-juré à Puisieux . . . 43
— (Étienne), arpenteur à Crécy. 2126
TOUQUIN (Hersende de), abbesse de Faremoutiers. 34
TOUR DU PIN (Lucrétius-Henri-François-Charles de La), marquis de La Charce 2135
TOURNEBEUF (Lazare), seigneur d'Oncy 29
TOURVOYE (Donation par les frères). 97
TRAVERS (Thomas), curé de Saint-Fiacre 42
TRÉMEVILLE (M. de), seigneur de Villarceau . . . 1951
TRÉMOUILLE (Louis de La) 48
— de NOIRMOUTIERS (De La) 2086-2090
TRESMES (Le comte de).. 2124
— (La demoiselle de), baronne de Montjay.. . 1228
TRILBARDOU (Le vidame de), obligé de porter l'évêque de Meaux 1
— (M. Lenoir, seigneur de). 19
TROUET (Félix), tisserand en drap à Lizy. 42
TROUILLART (Nicolas), seigneur de Baron 30
TROUSSE (Le sieur de La), grand arpr de France. 2081
— (La veuve et les héritiers du marquis de La). 2128
— (La marquise de La), dame de Vieil-Mln. . 1361
TROYES (Charte de Marie de), comtse de Champagne. 166
TRUDAINE (Cession d'une maison, à la paroisse de Salins, par M.). 2124
— Seigneur de Montigny-Lencoup. 2605
TRUET (Denis), plâtrier à Chaton. 2138
TURIN (Le marquis de), acquéreur du Mée-le-Mal. 2112

UCÈDE (Horreur du gouvernement du duc d') . . . 6
USSY (Le comte COURTIN d'), seigneur du lieu . . 19

VAILLANT, sous-démonstr au jardin des plantes. . 2092
— (Antoine), me de poste à La Ferté au Col. . 42
VAILLY (Réception au Parlement, de M. Jean de). 44
VALLADON (Le sieur), à Brie 2307
VALLAN (Jacques de), seigneur de Rouvray. . . . 1291
VALLOIS (Don du duché d'Angoulême, au sieur Louis de). *1633*. 61
VAREILLES (Décharge d'amendes accordée au marquis de). 2149
VARENGUEBEC (Jean III, vicomte de Melun, seigr de). 115
VASSÉ (M. de), très vaillant capitaine 10
VAUCEL (M. Du), grand maître des Eaux et Forêts. 2123-2125-2127-2129-2139-2141
VAUMORIN (Le sieur de) 991
VAUX (Information des vie et mœurs du nommé de). 2095
VÉE (Edme), décédé impr à Provins. 130
VÉGLIE, ingénieur des ponts et chaussées 2512
VÉNARD, notaire à Paris. 1950
VENAULT (François), seigneur de Bonnière. . . . 969
VENDOME (Le duc de), engagiste du dome d'Argentan). 15
— (Philippe de), grand prieur de France. . . 2084
VENNEVAU, député aux États généraux. *1789* . . . 143
VÉRARD (François), bailli de Meaux. *1498*. . . . 4
VERDELOT (Mathieu de), bailli de Provins 125
— (Regnault de), seigneur de Villiers-St-Ges. 141
VERGERS DE MAUPERTHUIS (Gertrude-Constance des), dame de Passy en Brie. 2152
VERGIER (Gabriel Du), seigneur du Mesnil. . . . 29
VERJUS (Nicolas), lieutenant du bailli de Troyes. 115-153
VERMANDOIS (Étienne de), mort en 1019. 139
VERMOND (De), abbé du Jard, etc. 2150
VERNEIL (Jean), notaire à Provins 160
VERNET (Claude), propriétaire à Gretz. 281
VERNEUIL et LA FOLIE (Transaction et échange entre les sieurs de). 1360
VERNON (Roland de), élu à Meaux. 39
VERTS (Le sieur de), gouverneur et bailli de Paris. 49
VEST (Barnabé Le), sieur de Rocmont. 42
VEZIER (Louis de), seigneur d'Artillet. 36
VIARMES (Jean-Baptiste-Élie Camus de Pontcarré, seigneur de) 65-66
VIBRAYE (Mademoiselle de). 2077-2112
VICTOR-AMÉDÉE, prince de Piémont. *1619* 14
VIDAL (Durand), prévôt de la collégiale de Champeaux. 2149
VIENNE (Marie de), veuve Tiercelin. 2075
VIEUXPONT (Baron et marquis de) 15
VIGNIER (La femme de Nicolas), apporte la peste à Provins en *1581* 110
VILLARET, ingénieur des ponts et chaussées. 2298-2299
VILLARS (Guillaume de), se porte pleige 34
— (Le maréchl de), maintenu au droit de chauffe 2086

Digitized by Google

VILLARS (La dame de), abbesse de Chelles. . . . 2088
VILLE (La baronne de) 966
VILLEMAIN (Demande en indemnité par M. de) . . 247
VILLEMAREUIL (Antoine et Claude de Buz, seigrs de). 4-43
— (La princesse de Lillebonne, dame de) . . 2087
— (Vente à la dame Molé du domaine de). . . 1364
VILLEROY (Le maréchal de), engagiste des bois de Sénart et Rougeau 2078
— (Le sieur de), prévôt des marchands de Paris. 56
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (Jean de), arrêté par ordre du duc d'Exester. *1421* 47
— SAINT-GEORGES (Mathieu de VERDELOT, seigr de) 125
— (Regnault de VERDELOT, aussi seigneur de). 141
VINCELOT (Nicolas), notaire royal à Lagny. . . . 188
VINCENT (Geneviève-Françoise). 1275
VINFRÈDE, chanoine de Meaux. 33
VIOLLE (Jacques), rédacteur des coutumes de Péronne et autres. *1567* 54
VITRY (Le marquis de), 1er maréchal de France. . 154
— (Le duc de), ancien possr de Courbuisson. 2091
VODDE, dit Thénin (Étienne), marchand à Lizy. . 37
VOISIÈRE (Guillaume de La), avocat à Paris . . . 43
VOSTE (Marguerite de La), veuve Chabouillé . . . 39
VOULTON (Rainaud de), fondateur du prieuré. *1047*. 138
VOYER D'ARGENSON (Lettres de M. de). 12
VUEST (Étienne), bailli de Meaux. 4

WAKASSOWITZ, capitaine de Licaniens ou Croates. 12
WATELET (Bernard), prieur de Preuilly 93
WEY (Francis), inspecteur général des arch. déples. 71

XIMENÈS (Conquête d'Oran par le cardinal). *1732*. 13

YTHIER (Edme), professeur en l'Université de Douai. 100
— (Nicolas-Pierre), décédé en 1809. 90 à 114-118-123
— (L'abbé). 119-120-128

ZAMMET (Blessure et mort de). 7
ZUNIGA (Harangue de Balthazar de). 6

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

ABBAYE DE BARBEAUX. 183-184-2082-2087-2099-2105-2107-2110-2115-2125-2148-2153-2157-2162-2166

— DE CERCANCEAUX (Vente de bois incendiés de l'abbaye de) 2127-2136

— DE CHAMBRE-FONTAINE (Infirmerie de l') . . 2116

— DE CHAUMES (Règlement et coupes des bois de l'). 2108-2110-2111-2147-2157

— DE CHELLES. 2088-2092-2093-2101-2119-2158-2164

DE FAREMOUTIERS. 2080-2090-2100-2103-2118-2121-2136-2147 à 2150.

— (Pièces extraites des archives de l'). . . . 182

— D'HERMIÈRES. 2098-2119-2156

— D'HYVERNEAUX . . . . . 859-1947 à 1955

— DU JARD (Cartulaires de l'). 185-186 2091-2116-2150

— DE JOUARRE (Cartulaire de l'). 187

— (Terriers de la seigneurie de MAY, pour l'). 37

— (Réparations des bâtiments de l'). 2106

— DE JOUY (Fondation de l'). *1124* 138

— (Inventaire des reliquaires, argenterie, etc., de l'). — 101-2091-2098-2101-2103-2119-2136-2160

— DE LA JOYE (Maintien dans leur droit de chauffage des religieuses) 2105

DE LAGNY. 188-2091-2109-2112-2140-2151-2164

— DU LYS 2105-2097-2116-2137-2156

— DE SAINT-FARON-LEZ-MEAUX. 36-2091-2121-2127-2136

— DES BÉNÉDICTINS DE MELUN. Indemnité pour ouverture de routes. 2108

ABBAYE DE MONTMARTRE. . . . . 1956 à 1973-2145

— DE SAINT-ANTOINE-LEZ-PARIS 1995-1996

— DE SAINTE-GENEVIÈVE DU MONT. . . 1704 à 1726

— DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. 1727 à 1803-2108 et 2109

— DU VAL-DE-GRACE 1975

— DE SAINT-VICTOR, à Paris. . . . . 1829 à 1899

— DU PONT-AUX-DAMES. 2096-2110-2114-2137-2162

— DE PREUILLY, fondée en *1118*. 93

— 2014-2119-2123-2124-2133-2147-2150-2161

— (Pierre Charte et sa femme, se donnent à l'). 136

— SAINT-JACQUES DE PROVINS (Histoire, etc., de l'). 92-101-121-136-2110

— DES CORDELIÈRES DE PROVINS 86-97-101

— DE REBAIS. 2087-2099-2112-2122-2142-2146-2153

— DE SAINT-DENIS EN FRANCE. . . . . 1900 à 1946

— DE VILLECHASSON (Payement des dettes de l'). 2132

ABBÉS DE JOUY (Liste chronologique des) 96

ACADÉMIE de poésie, etc. (Institution d'une). *1570*. 56

ACTES capitulaires de saint Quiriace. *1350-1750*. 165

— de juridiction volontaire faits devant le maire de Provins. *1271* 127

AFFAIRES DE L'ÉTAT (Conférence entre les gens du Parlement et le Roi, sur les). *1597* 59

AGNEAUX, etc. (Accord au sujet de la dîme des). . 35

ALIÉNATION de bois. Lettres patentes 58

ALMANACH spirituel. — Provins 131

AMBASSADES du maréchal de Bassompierre. . . . 6

AMBASSADEURS (Instruction générale pour les). . 24-25

AMENDE de 1,000 écus d'or contre ceux qui emploient les draps d'or et d'argent. 56

Digitized by Google

AMORTISSEMENT général accordé au clergé de la province de Sens, par Henri II 29
ANALYSE des eaux minérales de Provins. 108
ANECDOTES sur Provins. 87-88
ANGLAIS (Taxe imposée à Provins, par les). *1432*. 103
ANNALES DE PROVINS. Prospectus. 130
ANNÉE, commençant au 1er janvier *1567*. 55
APANAGE de Monsr, frère du Roi (Évaluation de l'). 1397
ARCHEVÊCHÉ DE PARIS . . . . . 1414 à 1418
ARCHIVES nationales . . . . . 193 à 2073
— générales du Ministère des Finances. 2074 à 2166
— du Ministère des Travaux publics. . 2167 à 2633
— de Provins enlevées par les Anglais. . . . 79
ARGENTERIE de st Quiriace (Projet de vte de l'). *1563*. 134
— et reliquaires portés à Paris. *1568* 103
— de Saint-Jacques de Provins, etc. *1790* . . 101
— de Notre-Dame du Val, envoyée à la Mone. *1759*. 100
ARMÉE dirigée sur Oran. *1732* 13
ARMOIRIES des archevêques de Sens 80
ARPENTAGES et plans de la commanderie de Choisy-le-Temple 2018-2019
ARPENTEUR général, etc. (Suppression de l'office d'). 2140
ARQUEBUSE, arbalète, etc. (Histoire de l') 108
— de Meaux (Règlement du noble jeu de l'). . 3
ARQUEBUSIERS de Meaux (Prix général des) . . . 3
— réunis à Meaux (591). *1717* 3
ARRÊTS du conseil d'État (Minutes d'). 2124
ARRIÈRE-BAN (Rôle des fiefs du bailliage de Provins, appelés à l'). 81
— convoqué le 1er avril 1680. 157
ARTICLES rédigés en 1560, pour être remis aux députés de Provins 153
— accordés à la ville de Meaux. 2
ASSEMBLÉE de Poissy (Procès-verbal de l'). 17
— de la noblesse, à Meaux, pour l'élection d'un député. *1789* 19
ASSOMPTION de Paris (Monastère de l'). 1972-1973
ATHÉNIENS (Envoi d'ambassre à Rome, par les) . . 24
ATTENTAT sur la personne du Roi. *21 mars 1595*. . 59
AUBAINE et bâtardise (Des droits d'). 23
AUTEURS qui ont écrit sur Provins. 83-116
AVEU et dénombrement du fief de Crécy, etc. . . 37
AVEUX de la seigneurie de Marolles. *1338, etc*. . 2093
— et dénombrement de plusieurs seigneuries. 13
AVEUGLES des Quinze-Vingts, ayant seuls le droit de quêter par les églises. 62

BAC du Roi, établi au bas de la forêt de Rougeau. . 2123
BAILLIAGES de Provins et de Jouy-le-Châtel. . . . 81
BAILLIS de Meaux et Provins (Liste des). . . 115-129
BAN et arrière-ban du bailliage de Provins. . . . 125
BARRIÈRE des Sergents, démolie en 1557. 52
BARRIÈRES (Pose de), aux extrémités des routes établies sous Louis XIII. 2141-2143
BÉNÉDICTINS anglais. 1511-1512-2150-2151
BÉNÉDICTINES de Champbenoit 136
— (Défense de laisser établir, à Provins, un second couvent de). 136
BÉNÉFICES (Prise de possession de) 82
BIBLIOTHÈQUE nationale. . . . . 183 à 192
— communale de Meaux . . . . . 1 à 43
— de Melun. . . . . 44 à 66
— de Provins . . . . . 67 à 182
— de l'abbe de St-Jacques, à Provins. 92-122-130
— de l'abbé Ythier. 119-120
BILLETS de banque (Diminution sur les). 3
BLÉS (Cherté des). Mesures prises pour y remédier. 55
BŒUFS et pourceaux, présentés au Roi. *1278*. . . 127
BOIS de la Brie (Réparation des chres dans les). 288-2041
— de chauffage (Pénurie, à Paris, du). *1547*. 50
— des communautés, etc 2076
— engagés (Réunion au domaine des). . . . 2092
— de l'Ordre de Malte. Arrêt, plans, etc. 1983 à 1985
— usagers d'Ozouer-le-Voulgis. 1551
BORNAGE de la forêt de Bière. 2075
BOUCHERIE de l'Hôtel-Dieu de Paris 61
BOULANGERS et pâtissiers de Provins. Règlement. 127
BOURDAINE (Réserve du bois de). 2081-2091
BULLE du pape Int IX préjudiciable à l'église. *1646*. 64
BUREAU des pauvres (Création, à Paris, d'un). *1577*. 57

CAHIER de remontces des chan. de St-Quiriace. *1789*. 103
CALICE (Inscription placée sous un). *1202* 102
CANAL de Briare. — Règlement. *1715* 2088
— Cornillon, à Meaux, construit en *1200*. . . 1
— de Fontainebleau à Valvins. — Projet. . . 201
— de Gesvres au faubourg Saint-Antoine..... 322
— de Lourcq (Inventaire des plans, etc., du). 322
— (Tracé, dans la traverse de Meaux, du) . . 2199
— royal de Provins. — Lettres patentes, etc. 130
— (Mortalité attribuée à l'ouverture du) . . . 112
— construit à Valence. 450
CANAUX de Briare, d'Orléans, etc 321-2096
CANON (Abandon, par les Maures, de 140 pièces de). 13
CANONISATION de saint Jean Canpistran.. 111
CAPITULAIRES de Charlemagne 74
CAPTIFS rachetés par les Trinitaires, etc. *1720* . . 3
CAPUCINS de Provins. — Fondation. *1613*. . . 94-136
CARRIÈRES ouvertes sans permission, etc 2103
CARROSSE à 4 roues, sans chevaux. *1644* 64

Digitized by Google

CARTES ET PLANS . . . . . 385 à 859 et 2623 à 2633
— des routes de diverses inspections 2632
CARTULAIRES : de l'abbaye de Barbeaux . . . 183-184
— de l'abbaye de Chelles. *1127-1544* . . 28 et 29
— de la commanderie de La Croix. *1133*. . . 2040
— de l'abbaye du Jard. 185-186
— de l'abbaye de Jouarre 187
— ..... de Lagny. 188
— de l'église de Meaux. . . 32 à 35-189-190-191
— ..... de Paris 192
— des Mathurins de Paris. . . . . 1682 à 1684
— des Carmes-Billettes de Paris. . . . 1568-1569
— de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés . . 1753
— de la ville de Provins. 127
— des Cordelières-Urbanistes de Provins. 75-170-172
— de l'abbaye Saint-Jacques de Provins. . . 92
CATALOGUES : des comtes de Blois et de Cham. 79-166
— des abbés du Jard. *1206-1573* 186
— des abbés de Jouy 93
— des abbés de Saint-Faron-lez-Meaux (70). . 40
— des prieurs de Saint-Fiacre, depuis *1613*. . 41
— des baillis et gouvernr de Troyes, Meaux, etc. 129
— des filles reçues à la congrégation de Provins. 174
— des doyens de Saint-Quiriace. 90-166
— des reliques déposées en l'église St-Quirce. 165
— des doyens, etc., de Notre-Dame du Val. . 133
— de la bibliothèque de M. d'Aligre. 122
CATHÉDRALE de Meaux. — Destruction du jubé. *1723*. 3
CÉLESTINS de Marcoussis 2104
— de Paris 2134
CENS dus aux Cordelières de Provins 173
CERFS, biches, etc. (Défense de chasser les). . . 2137
CHAÎNES tendues sur les voies publiques de Meaux, pour faire payer les passants. 32
CHALOUPES du Roi (Construction de) 2146
CHANGEURS (Création d'office de). *1581* 58
CHANOINES : de Notre-Dame de Chaage 195
— de Saint-Quiriace (Querelle des). *1578*. . . 104
— condamnés pour avoir manqué à la garde. 114
CHAPELLES : de Blandy et de Villars 2159
— de la Madeleine, fondée en l'église du Châtel, à Provins. 133
— de la salle du Roi, fondée vers *1178*. 85-100-133
— Saint-Thibault (Supplt à l'histoire de la). . 102
CHAPITRE métropolitain de Paris. . . . 2132-2135-2149
— de Notre-Dame du Val, à Provins. . 91-100-104
— (Titres de fondation du). 133
— de St-Nas du Martroy, à Provins. . . . 91-100
CHARITÉ de Paris (Ferme des Corbins, apparte à la). 2151
CHARITÉ des malades de la paroisse Sainte-Croix de Provins (Statuts de la). 133
CHARTES, lettres, brevets, etc., des Rois. 128
— du monastère de Chelles, brûlées par une ancienne religieuse. *890*. 28
CHASSE (Lettres patentes sur la). *1607* 60
CHASSES au loup (Règlement pour les). 2161
CHAUFFAGE, pâturage et panage (État des droits de), sur les forêts de la Brie 2079-2137
— de l'abbé et des religieux de Lagny. . . . 2086
CHAUSSÉE pavée allant au port de La Cave. . . . 2143
CHEMINS : d'Achères à Ury. 2130
— de Bray à Éverly. 194
— de Blandureau à Rozoy 2135
— couvert, de Boulins à Montereau 2164
— de Bourgogne (Redressement du). 2104
— de Bray à Pont-sur-Yonne 272
— ..... à Provins, par Éverly. 276
— de Cossigny au carrefour des Fourneaux. . 2110
— de Châtres à la route de Rozoy. 318
— de Claye à Lagny 293
— de Corbeil à Melun. 306
— de Coulommiers à Rozoy. 196-268
— de Crécy au grand chemin de Chaumes . . 2130
— ..... à la forêt du même nom. 298
— du port de Courbeton à Forges. 314
— de Dammartin à Saint-Mard 294
— de Donnemarie à Provins. 285
— de la butte des Filles-Dieu 273
— de Fontainebleau à Melun 2132-2133
— de la croix de Toulouse (Forêt de Font.). . 310
— de Gretz à Chevry 286-288
— de Juilly, par Thieux et Nantouillet. . . . 301
— de Lagny à Guermantes, etc. 289
— de Longeau aux Ormes. 274
— de Lumigny à Saint-Fiacre 302
— de Meaux (Décision au sujet des). 32
— ..... à la forêt de Bondy 230
— ..... au Plessis La Marche, etc. 277
— ..... à Pont-Sainte-Maxence 278
— ..... à Senlis 195
— ..... au bac de Trilbardou. 315
— projeté de Melun au Châtelet 235
— de Melun à Corbeil, par Boissise, etc. . . 221
— de Mitry. — Mémoires, rapports, etc . . . 312
— de Montereau à Montargis. 291
— de Moussy-le-Vieux à Moussy-le-Neuf . . 313
— de Nangis à Bray 284
— de Nogent à Bray et à Éverly. 275
— de Paris à Troyes 2093

Digitized by Google

CHEMINS : du Piple à Chevry. 316
— de Pontault à la route de Tournan 317
— de Provins à Bray 2124
— de Roissy au Ménil-Amelot 226-227
— de Saint-Mesmes à Claye 292
— de Saint-Ouen à Rebais. 308
— de Thieux à Juilly. 304
— de Tournan à la grande route de Meaux. . 2229
— de Villeneuve-le-Comte au pont de Noisiel. 290
CHEMINS de grande communication: . . . 2510 à 2518
— n° 9, d'Acy à Paris. 301
— 14, de La Ferté au Vézier 2510
— 20, de Rozoy à Crécy 302
— 21, de Sammeron à Pontault. . . . 311-2511
— 23, de Crouy à Montreuil-aux-Lions. 303-2512
— 27, d'Esbly à Juilly. 304
— 32, d'Aubepierre à Gretz. 2513-2514
— 35, de Lagny à Melun 305-2515-2516
— 39, de Montereau à Sainte-Assise. 306-2517
— 51, de Brie à Champs. 307
— 68, de Rebais à Saacy 308
— 95, de Nangis à Vinneuf 309
— 106, de Provins à Donnemarie 2518
— 116, du Châtelet à Fontainebleau 310
CHERTÉ des blés. Mesures prises pour y remédier. 55
CHRONOLOGIE des comtes de Brie et Champagne. . 140
— des archevêques de Sens 131
CLERGÉ (Imposition sur les biens du). *1568*. . . . 56
CLOTURE des forêts du domaine royal. *1661*. 2076-2079
COLLÈGE du cardinal Lemoine 2123
— de Montaigu 2088-2150
— de Provins. — Fondation, etc . . 85-95-98-130
— ..... dirigé par les Oratoriens. *1670*. . . . 84
COLLOQUE de Poissy (Discours sur le) 17
COMÉDIENS 63
COMMANDERIES de l'Ordre de Malte 1982
— de Beauvais en Gâtinais. 1988 à 1996-2107-2138
— de Chevru . . . . . 1997 à 2012
— de Choisy-le-Temple. . . . . 2013 à 2020
— de Coulommiers. . . . . 2021 à 2030
— de La Croix en Brie. — Terriers. 2001-2036-2042
— de La Ferté-Gaucher. . . . . 2053 à 2059
— de Maison-Neuve 2118-2119-2162
— de Moisy-le-Temple. 2060-2061
— de Saint-Jean-en-l'Isle-lez-Corbeil. 2062 à 2073
— de Provins. Titres pris par les Anglais . . 81
— de Savigny-le-Temple 2163
COMMANDEURS de la milice du Temple (Liste des). 96
COMMENSAUX du Roi, de la Reine, etc. Mémoires sur leurs privilèges. 21
COMMERCE considérable de draps, à Provins. 87-105-107-109
COMMUNES (Établissement des), par Louis VI. . . 107
— et municipalités. . . . . 923 à 1395
COMPTES de recettes et de dépenses de la ville de Provins. *1278 à 1690*. . . . . 127-149 à 151
— de la confrérie de Saint-Quiriace 169
— de l'église Saint-Loup de Rouilly. 181
CONCORDATS entre le pape et le Roi. 48
CONFESSION (Fragment d'un formulaire de). . . . 178
CONFRÉRIES : de Saint-Blaise, à Provins. 159
— de la Conception, en l'église St-Ayoul. 164-164*b*
— de La Sainte-Larme, à Provins. 94
— des pèlerins de Saint-Jacques. *1490*. . . . 92
— de Saint-Quiriace et du Saint-Sacrement. 169
CONGRÉGATION de Notre-Dame (Monastère de la). 73-102-128-136-174-2115
CONSEIL étroit ou le Grand Conseil 23
— du Parlement et des Plaidoiries . . . 45 à 64
CONSERVES offertes au Roi, etc. *1650* 130
CONSTITUTION de l'abbaye Saint-Jacques de Provins. 92
CONTAGION. *1583*. 58
CONTROLEURS des titres (Création de). *1581* . . . 58
CORDELIÈRES du faubourg St-Marcel, à Paris. . . 1974
CORDELIÈRES-URBANISTES de Provins. 86-97-101-132-170-193-2096
CORDELIERS de Meaux 3
— de Paris (Rapport sur une sédition survenue au couvent des). *1402*. 46
— de Provins. 85-94-131-147
CORPS morts. Défense de les enterrer dans les églises. 4
CORRESPONDANCE des maires de différentes villes. . 157
COUPE de bois vendue 3 livres 10 sous l'arp^{t}. *1320*. 32
COURONNE de France, etc. (Vol de la). *1594*. . . . 59
COURS souveraines (Supp^{n} momentanée des). *1556*. 52
COURTIERS de drap aplégez et non aplégez 45
CROISADE contre les Albigeois, etc. *1208*. 109
CROIX de pierre brisées par les Huguenots. . . . 2
— placées en divers lieux du territ^{re} de Prov^{ce}. 131
— (Construction de) 2095
CUEILLERET des rentes de l'Hôtel-Dieu de Provins. 176
CURÉS de Provins et des par^{sses} voisines. *1135-1789*. 155

DÉCIMES payés par le clergé du diocèse de Meaux. 27
— payés en 1789 par le clergé de l'archidiaconé de Provins. 113
DÉCLARATION portant défense d'allumer du feu à proximité des forêts 2088-2100
— du domaine et seigneurie de Claye. *1547*. . 26
— des dom^{ers} et rev^{s} des Célest^{s} de Marcoussis. 1559

Digitized by Google

DÉCLARATIONS fournies au prieuré de Saint-Martin-des-Champs 1826
DÉFENSES de favoriser le parti des hérétiques. *1589*. 58
— aux comédiens de représenter aucune action malhonnête. *1641*. 63
DÉFRICHEMENTS de bois. — Défense d'en faire . . 2109
— par M. Faure de La Pérouse. 2158
DÉGATS extraordinaires causés par la grêle. . . . 157
DÉPUTÉS de Provins, élus pour aller à Meaux. . . 153
— aux États généraux. *1789* 143
DICTIONNAIRE des Eaux et Forêts. 2163
DISTRIBUTION de subsides aux malades. *1575* . . 57
DOLÉANCES de la ville de Provins. *1560* 113
DOMAINE (Ordonnances concernant le). 23
DOTATION de 6 filles pauvres de Provins. 118
DOUANE (Augmentation de droits de la) 58
DRAPIER (La profession de), ne faisait pas déroger la noblesse 107
DRAPIERS de la ville de Provins. 107-127-129
DRAPS de toile d'or et d'argent. — Prohibition. *1573*. 56
DROIT de terrage à la 13e gerbe 2129

EAUX minérales de Provins (Découverte des). *1648*. 108
— (Analyse des), par M. Opoix. 130
EAUX et Forêts (Ordonnances sur les). *1416*. . . 48
— (Arrêts, édits, etc., concernant les). 2074 à 2166
ECCLÉSIASTIQUES ayant vécu avec des femmes . . 147
ÉCHANGE de femme et fille de corps. 34
— entre le Roi et le comte d'Eu. *1762*. . . . 2138
ÉCOLATRE (Révocation du droit d') 133
ÉCOLE charitable de Jésus, à Provins . . . 85-97-136
— militaire de Rebais. 2153
ÉCOLES de Provins (Précepte des grandes) 104
— de la ville et du doyenné rural de Provins.
— Statuts. *1146* 134
ÉCRIVAINS (Insectes qui détruisent la vigne). 111-147
ÉDIT de suppn momentanée des cours souveraines. 52
— concernant la religion. *1561*. 54
— de Nantes. *15 avril 1598* 59
ÉGLISE du Jard, ... 186
— Sainte-Croix, de Provins (Compte de l') . . 160
— Saint-Jacques, érigée en abbaye. *1160* . . 119
— Notre-Dame du Val, ruinée en 1585. . . . 91
— (Argenterie de) 100
— neuve de Saint-Ayoul (Verrières de l') . . 99
— Saint-Pierre de Provins. — Vol. *1484*. . . 92
— Saint-Quiriace. (Vente d'un pied d'argent). 90
ÉGLISES métropolitaines et cathédrales. 118
— des environs de Provins. — Notes 114
ÉLECTION de Provins (Dénombrement de l'). *1780*. 113
ÉLECTIONS des religieux et religieuses de l'Hôtel-Dieu de Provins (Droit d'). 137
— d'un prévôt, etc., de Paris. *1757*. . . . 65-66
— pour la levée des impôts (Créatn des). *1137*. 106
EMBRANCHEMENT de Gesvres à May 303
ENFANTS trouvés (Nourriture et éducation des) . . 51
ENGAGEMENT du domaine et de la ville de Provins. 106
ENLÈVEMENT d'une sœur de l'Hôtel-Dieu de Provins. 137
ENREGISTREMENT des ordonnances de Villers-Cotterets. *7 septembre 1539*. 49
ERMITES de Notre-Dame de La Roche. 96
— de la forêt de Sénart 2100
ÉTANGS et moulin de La Forêt 1625
— de Moret (Droits d'usage aux queues des). 2149
ÉTATS d'Orléans. — Député du clergé de Provins. 113
— de Blois. *1588*. 21-81
— convoqués à Melun. *1590* 2
— de 1614, tenus à Paris 21-98
— généraux de 1301 à 1614. Notes 148
— de 1789. — Députés de Meaux. 19
— Députés de Montereau réunis à Provins . . 143
ÉVÉNEMENTS survenus pendant l'exercice de M. Camus de Pontcarré, comme prévôt de Paris. 65-66
EXACTIONS commises par les gardes du Roi . . . 56
EXCOMMUNICATION des diffamateurs des religieuses du Mont-Sainte-Catherine. *1248*. 101
— Droit donné aux chanoines de St-Quiriace. 134
EXTORSIONS pratiquées au Châtelet de Paris . . . 44

FACULTÉ de médecine de Paris. — Construction. . 2139
FAUCONNERIE établie à Samoreau. 2109
FÊTE des fous. — Défense d'y prendre part . . 109-147
FEU.— Défense d'en allumer près des forêts. 2088-2100
FIEF de la Fosse, à Cocherel. 2149
FIEFS de la seigneurie de Jouy-le-Châtel. 383
— du bailliage de Provins (État des). 106
— relevt du Roi, à cause de sa tour de Provs. 126
— dépendt de la mense conventle de St-Denis. 1918
FILLE de Villenoy donnée au chapitre de Meaux. . 34
FILLES de corps (Échange de deux) 34
— Dieu de Paris (Couvent des) 1976-1977
— de Provins (Vente du 1/4 en réserve de leurs bois. 2095-2096
FOIRES de Champagne et de Brie. — Privilèges, franchises, réformation, etc.. . 106-125-129-156-158-374
— de France. — Affranchissement 81
— de Provins et de Troyes. 384
— de mai, à Provins (Établissement, confirmation et délimitation des). 68-69-156
— de septembre, au même lieu (Juridn des). *1153*. 94

Digitized by Google

FOIRE de Saint-Martin, concédée aux hommes du Vieux-Marché de Provins. 129
— et marchés francs de Provins (Confirmat[n] des). 125
FONDATION du monastère de Chelles. 28
— de l'abbaye du Jard-lez-Melun. *1206* . . . 186
— du Mont-Sainte-Catherine. *1248*. . . 75-172
FONTAINE concédée aux Cordeliers de Provins. *1267*. 94
— de l'Hôtel-Dieu de Provins. 108-137
— de l'enclos du Mont-Sainte-Catherine . . . 101
— des religieuses de la congrégation de Provins. 102
— Saint-Thibault, à Provins. 121
— de la Vennière, à id. 105
FONTAINE miraculeuse de Saint-Blandin. 38
FONTAINES de Provins. *1204*. 108
— leur rétablissement. 113
FORÊT de Bondy (La), cédée au duc d'Orléans . . 2153
— de Compiègne (Ouvert[e] de 69 routes dans la). 2102
— de Fontainebleau (Bornage de la) . . 2130-2140
— (Clôture du grand parquet en la). 2132
— (Plantation de 6,000 pieds d'arbres, en la). 2145
— (Repeuplement de la). *1720* . . 2093-2140-2158
— (Carrefour de la croix de Toulouse en la). 2156
— (Ouvrages faits dans la). 2162
— de Jouy (Bois de l'abbaye St-Jacques, en la). 120
— du Mant (Usage du bois mort, en la) . . . 33
FORÊTS du domaine (État général des) 2077
— de Crécy et de Fontainebleau (Chemins construits pour la vidange des) 2139
— de Sénart et de Rougeau (Lisières à laisser par les propriétaires de bois, dans les) . . 2121-2123
FOR-MARIAGES (Sentence relative aux). *1330* . . . 127
FORTERESSE du Marché de Meaux. Accord. *1235*. 33
FORTIFICATIONS de Provins. Octroi d'aides. *1450*. 150
FOSSÉ d'écoulement des eaux, etc. 2149
FOURNITURES à faire aux troupes étrangères . . . 110
FOURS banaux de Provins, cédés à la ville . . 105-111
FRANCHISES accordées aux habitants de Provins. 127

GARDE général des routes des bois de la Brie. . . 2149
GARDES du corps (Const[n] d'un logement pour les). 2162
— du Roi exécutés en effigie, etc. 3
GÉNÉALOGIE des comtes de Champagne . . . 146-175
GENÉVRIER, bois recherché, etc. 2084
GRAINS vendus à Provins (État des). *1550-1632*. . 81
GRAND arpenteur (Suppression de la charge de). 2081
GRANDS Jours à tenir à Clermont. *1581* 58
— créés au duché de Nemours 377
GRAND Prieuré de France 1986-1987-2128
GRÊLE du 4 juil. 1739 (Dommages causés par la). 2114
GRENIERS à sel unis aux Élections 106
GROSSE vér[le]. (Ordonnance concernant la). *1496*. . 47

HÉRÉTIQUES (Édit concernant les). *1551*. 51
HISTOIRE généalogique de comtes de Brie et Champagne. 89-139-140-146
— des grands hommes du XVIe siècle. . . 8-9-10
— particulière du duché d'Alençon 15
— de Madame de Savoie. 14
— des Minimes d'Aulnoy 94
— de l'abbaye du Jard-lez-Melun 186
— civile de Provins. 83 à 88-105 à 108-109 à 112
— ecclésiastique de Provins. . 90 à 104-131 à 138
— de Provins (Pièces sur l') 147
— de l'arquebuse, etc , de Provins 108
— des capucins de cette ville. 94
— du prieuré de Champbenoît 97
— des Cordeliers de Provins 94
— des Cordelières du M[t]-Ste-Cath[e]. 86-97-101-171
— des Jacobins de Provins. 94
— de l'abbaye Saint-Jacques. 119-120
— de l'église Notre-Dame du Châtel. 96
— du chapitre Notre-Dame du Val 100
— du prieuré et de la paroisse Saint-Ayoul. 94-99
— du chapitre Saint-Quiriace 71-103
— de l'Hôtel-Dieu de Provins 175
— du prieuré de Voulton 93-98-101-137
HISTORIQUE de la commanderie de Choisy-le-Tem. 2014
HIVER de 1709 (Anecdotes mémorables sur l') . . 111
HOMMES et femmes illustres de Provins 104
— de corps (Rente payée pour plusieurs). *1232*. 34
— donnés par le comte de Troyes, Henri VI, pour le remède de son âme. *1250*. 33
— et hostises. — Accord à ce sujet. 35
— (Sentence du bailli de Meaux, contre des). 109
— et femmes de corps du village de Barcy. . 32
HOPITAL général de Meaux 2123-2126
— Jean Rose, à Meaux. *1356*. 1
— général de Provins, fondé aux Cordel[res]. 86-96
— des Orphelines de la même ville. . . 84-95-96
— du Saint-Esprit (Ville haute) 86-95-98
— et petit Hôtel-Dieu. — (Notes). 136
HOTEL-DIEU de Meaux. — Fondation 1
— Acquisition de lits en fer 2131
— Constructions faites à l'établissement . . . 2165
— de Melun. Reconstruction. *1703* 2086
— (Récépage de bois de l'). 2108
— de Paris (Réunion du revenu de la maladrerie du Bourg-la-Reine, à l'). *1564* 54
— de Provins, fondé par Henri II, comte de Champagne. 137-175-176

Digitized by Google

HOTEL-DIEU (Histoire de l'). 79-86-95-98-102
— (Donation d'un four à l') 95
— (Bienfaiteurs de l'). 77
— (Censier de l'). 176
— de la rue de Troyes (Petit). 95
— de Tournan. — Arrentement d'héritages. . 1345
HOTELS-DIEU, etc., du diocèse de Meaux (Pouillé des). 4
HOTEL de ville de Paris (Extᵗ des regˢ du greffe de l'). 65-66
— de Provins, occupé de force 105
— des Osches (Chapᵉ Nᵉ-Dᵉ du Val transporté à l'). 91
— du Grand-Mouton, à Provins. 162
— des Trois-Poissons, id. 95
— seigneurial de Claye (Descrip. de l'). *1547*. 26
HUSSARD monté, armé, etc. (État de ce que coûte un). 18
HUSSARDS (Inspection générale des). 12

IMAGES. L'usage n'en est tolérable, etc. 17
IMPRIMERIE à Provins. Pièces diverses. 130
— (Lettres de François Iᵉʳ défendant l'). *1534*. 49
INCENDIE en la forêt de Fontainebleau. 2084
— de la ville de Meaux. *1358*. 1
— de l'hôtel de ville de Provins. *1821* 130
— de l'église de Notre-Dame du Châtel. *1483*. 96
— au XIIᵉ siècle, de l'église Saint-Ayoul . . . 135
— de l'église Saint-Quiriace. *1662*. . 90-124-125
INDEMNITÉS de terrains occupés par le canal du Loing. 321
— accordées à des propʳᵉˢ de Sᵗ-Jean-lez-Deux-Jum. 232
— pour ouvertures de routes. 2113-2123-2137-2143-2149-2164
INFAILLIBILITÉ du pape (Mémoire sur la prétendue). 20
INONDATIONS et incendies survenus à Provins. 105-108-123-156-2131
INVENTAIRE des plans généraux, etc. . . . 2510 à 2534
— des titres, papiers, etc., des Célestˢ de Marⁱˢ. 1558
— du couvent de La Merci. 1687-1688
— de la commanderie de l'Hôpital, etc. . . . 2022
— ..... de Saint-Jean-en l'Isle 2062
— du couvent de l'Assomption, à Paris. . . . 1973
— des Petits-Augustins..... 1562
— des Chartreux de Paris. . . . . 1652 à 1656
— des Minimes..... 1691
— de seigⁱᵉˢ apparᵗ à l'abb. de Sᵗ-Denis. 1900 à 1906
— du prieuré de Sᵗ-Denis de La Châtre . . . 1703
— ..... de Saint-Martin-des-Champs. . . . 1824
— de la mense abbatiale de Saint-Victor. . . 1881
— des boîtes de chaque maison de l'Oratoire. 1404
— des titres qui étaient dans le coffre-fort de la ville de Provins 112
— de l'église Saint-Loup de Rouilly. 181

JACOBINS de Provins (Histoire des) 102-136
JACQUERIE du Beauvaisis (Relation de la). *1358*. . 1
JARDIN des plantes de Paris (Appointements des officiers du) 2092
JÉSUITES (Crainte de toucher aux), de peur de mécontenter le pape. *1594* 59
— empêchés de s'établir au collège de Prov. 84-125
JOURNAL pour servir de supplément à l'histʳᵉ de Provˢ. 129
JUBILÉS accordés à Provins, par des papes. . . . 148
JUIFS (Arrêts rendus contre des) 45
— (Persécution des). 1
JURIDICTION des foires de septembre, à Provins . . 94
JURISPRUDENCE. Mémoires sur les ordonnances. 20 à 25

LAIS et relais de la mer. 23
LAIT de la vierge Marie. Notice. 134
LAPINS de la forêt de Fontainebleau (Destruction des). 2113-2117
LAQUAIS condamnés aux galères, etc 64
LÉPREUX (Défenses faites aux). 85
LÉPROSERIES du diocèse de Meaux (16) 4
LETTRES de franchises accordées aux habitants de Provins (Copie de). *1230*. 81
— de noblesse (Vente de 500) 000
— parfumées pour M. de Bassompierre. . . . 7
— patentes défendant de chasser. *1607* . . . 60
LEVÉE de deniers pour l'entretien des armées. *1503*. 47
LIONNES (Figures de), brisées, etc 2
LISTE de curés de Provins et des environs. *1135*... 155
LIVRE des Idiots (Les images sont). 17
— pelu de Saint-Quiriace de Provins 81
LOUVETIER (Le grand), maintenu dans le droit de chasse. 2161
LUXE d'habits de soie (Réformation du). *1573*. . . 56

MAIRES de Provins, depuis l'an *1204*. 107-129
MAISON du jardinier, à Fontainebleau. 582
— d'école à Melun. (Projet de construction). . 236
MAITRISE de Fontainebleau 2102
— de Paris (Bois engagés de la). 2077
MAITRISES générales et particulières des E. et F. 2077
MALADES (Distribution de subsides aux). 57
MALADRERIE de Closebarbe. — Cession de ses biens aux Oratoriens 98
— de Closebarbe. Compte 177
— (Inventaire des biens meubles de la). *1391*. 136
MALADRERIES de la Banlieue (Réunion à l'Hôtel-Dieu de Paris, du revenu des). *1564*. 54
— (Histoire des) 85
MALFAITEURS (Excommunication des). 33

Digitized by Google

MANUFACTURE des Gobelins (Eaux de la Bièvre conservées pour la) 2118
— de fer blanc, établie à Darnay. *1783* . . . 2159
MANUSCRIT de Gaston Potet (Fragments du). . . . 177
MARCHÉ aux porcs de Paris (Translation du) . . . 63
MARCHÉS pour travaux aux édifices de Prov. *1367*. 152
MARIAGE contracté suivant les formes de Genève. 2
MARINE. — Arbres réservés pour son service. . . 2122
MARTYROLOGE de l'église de Bezalles 179
— du doyenné de Provins 123
MASSACRE de magistrats, à Paris. *3 décembre 1591*. 58
MATHURINS (Titre de l'ordre des) 1681
MÉDAILLES commémoratives du massacre des Hug^{ts}. 2
MENDIANTS transférés au Mississipi. *1718* 3
MERCURIALES établies par Henri VIII. *1493*. . . . 145
MÉTIERS à draps de Provins (3,200). 87
MEUNIERS des moulins du pont de Meaux 1
MINAGE (Droit de) accordé aux religieux de St-Ayoul. 99
MINIATURES du cartulaire de l'abbaye de Lagny . . 188
MINIMES établis à Aulnoy. *1599*. 94
MIRACLES arrivés : à Rozoy-en-Brie 1
— au prieuré de Voulton. *1402*. 138
— de Saint-Blandin. 38
— de Saint-Faron 15
— de Saint-Fiacre 41
MISCELLANÉES, par l'abbé Ythier . . . . . 113 et 114
MISSEL de la chapelle Saint-Nicolas, à Provins . . 76
MISSIONS étrangères (Séminaire des) . . . 1510 à 1513
MONASTÈRE du Mont Sainte-Catherine. 2115
MOULIN de la Chaussée (Déclaration du) 43
— de Cordoux (Titres du) 1739
— de Huibout 34
— de Passavent, sis à Meaux 32
— de la Ruelle, à Provins 91-137
— de Saint-Ayoul. 2103
— de Villemareuil, ruiné par les glaces . . . 2087
MOULINS établis sur la rivière de Balory (6). . . . 2163
— (Demandes en const^{n} de), sur la Marne. 198-199
— en la rivière de Seine, à Melun. *1210*. . . 324
— du Roi, à Provins 375
MYSTÈRES représentés à Meaux. 2

NAISSANCES, mariages et décès conservés à la mairie de Provins (État des) 131
NÉCROLOGE de l'église Sainte-Croix de Provins . . 78
NOBILIAIRE du bailliage de Provins 117-141
NOBLESSE (Vente de 500 lettres de). *1696* 2107
NORMANDS (Chevaux des), paralysés, etc. 16
NOTRE-DAME de pitié (Image de). 98
OFFICES (Suppression momentanée de divers) . . 52
OFFICIERS de la Maîtrise de Fontainebleau. . . . 2075
OISEAUX (Répression de la vente des). *1609*. . . . 60
OLIM (Copie des arrêts du Parlement, dits). . . . 44
OR (Taille de la livre d'), au VIIIe siècle 145
ORDONNANCE touchant les huissiers du Parlement. 44
ORDONNANCES de Villers-Cotterets. *1539*. 49
ORDRE de Malte. . . . . 1982 à 2073-2091
— de Saint-Lazare (Réunion des biens des maladreries à l'). *1672*. 98
ORDRES religieux d'hommes. . . . . 1546 à 1955
— de femmes . . . . . 1956 à 1981
ORGANISTE de St-Quiriace, gagé à 30 sous par an. *1340*. 104
OURAGAN du 2 février 1701 2085
OUVERTURE de routes dans les bois de Bourron. . 2147
— dans les bois de la Brie. 2108-2109-2113-2137-2142-2143-2145-2147 à 2150-2152-2153-2156
— dans les bois du Charnoy, etc.. 2146
— — de Chigny, etc. 2164
— — de Crénil 2154
— — de l'abbbaye de Faremoutiers. 2150
— dans la forêt de Fontainebleau. 2084-2093-2112-2160
— dans les bois de Massory, Livry, etc . . . 1213
— — de Meaux. 2139-2149
— d'un chemin dans la forêt de Montceaux. 2112-2137
— de routes aux environs de Montereau. 2110-2161
— dans les bois de La Queue en Brie 2114
— dans la forêt de Sénart. 2110-2115
— de la croix Saint-Jacques, à la forêt de Fontainebleau. 2125
— dans les bois de Signy-Signets. 2161
— — de Valence, etc 2164
— d'une route en vertu d'arrêts du Conseil . . 2150
OUVRAGES échappés à l'incendie de l'hôtel de ville de Provins 130
OUVRIERS de laine à l'aiguille. (Règlement) . . . 127

PAIX conclue entre les rois de France et d'Espagne, etc. *1763*. 66
— générale de 1715, publiée à Provins . . . 157
— consentie entre l'évêque de Meaux, Pierre III, et l'abbaye de Jouarre. 32
PAPIER (Arrêt concernant la vente du). *1551* . . . 51
PAPIERS Conti. . . . . 1374 à 1395
— de Monsieur, frère du Roi. . . . . 1396 à 1401
PARLEMENT du Roi « ordonné seoir à Poitiers. ». . . 44
— (Création de 20 nouveaux conseil^{rs} au). *1522*. 48
— (Henri II, honore de sa présence le). *1549*. 50
— (Visite au), par le prince de Condé. *1565*. . 55

Digitized by Google

PARTAGE d'enfants entre le prieur de Voulton et l'Hôtel-Dieu de Provins 98
PATÉ aux Anglais, à Provins (Const^n du). *1432*. . 103
PÉAGE, passage, etc. (Tarifs pour droits de) . . . 2089
PERTUIS et digues du Loing (Entretien par les meuniers, des) 2100
— des rivières de Seine, d'Yonne et de Cure, à réparer. 2093
PESTE occasionnée par des sauterelles. *873*. . . . 4
— régnant à Paris (Mesures contre la). *1533*. . 49
— à Provins en 1518 et en 1581. 95-110
PETITE-RIVIÈRE, à Chelles. — Curage 2131
PILLARDS et bannis courant le royaume. *1416*. . . 46
PLACARDS séditieux, affichés à Paris. *1553-1557*. 51-52
PLANS de localités du dép^t de Seine-et-Marne. 385 à 859
— des terres de Saint-Germain-des-Prés. . . 1752
— des biens de la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle 2071-2072
POÈME héroïcomique, par Michelin. 105
POIRES et pommes données aux enfants à la fête de Saint-Thibault. *1517*. 131
PONTS et Ponceaux. . . . . 202 à 218 et 2535 à 2622
POSSÉDÉS délivrés à la vue du tombeau de saint Faron. 16
POTEAUX indicatifs des limites de la Généralité de Paris. 320
PRÊCHE établi à Provins. 110
PRÉSENTS faits au Roi, par la ville de Provins . . 157
PRÉSIDIAL de Provins. *1691-1789*. 144
PRÉSIDIAUX (Érection de). *1551* 105
PRIEURÉ de Saint-Léonard, près Provins. 138
— et paroisse Saint-Ayoul (Histoire du) . . . 94
— de Saint-Sauveur, uni à l'abb. de Bonneval. 2128
— de France (Indemnité due au Grand). 197
— de Saint-Martin-des-Champs. . . . 1804 à 1828
PRIMAUTÉ de l'église insigne de Saint-Quiriace . . 134
PRIVILÈGES des habitants de Meaux. 2-4
— en matière d'impôts (Renonciation aux) . . . 19
PRIX de quelques denrées, etc. 145
PROCESSION générale au sujet des hérétiques. *1567*. 54
— à Paris, pour cause d'intempérie. *1555*. . . 52
— pour le salut du royaume. *1422* 47
PROCESSIONS pour cause de sécheresse et de pluie. 111
PROVISION de l'office d'exécuteur. *1726* 2124

RECUEIL de pièces diverses. 72-118
RÉFORMATION des forêts . . . . . 2074 à 2076-2083
RÉFORME établie dans l'abbaye de Jouy 100
REGISTRES : du corps de ville de Provins. 112
— du Conseil du Parlement, etc . . . . 45 à 64
RÈGLEMENT pour la ville de Provins. 154
RELIGIEUSE séduite par un moine. *1579* 98
RELIGIEUX frappant un porte-croix 99
RELIGION catholique. Défense d'en exercer d'autre. 58
— R. P. R. (Listes de pers^nes soupçonnées de). *1562*. 113
RELIQUES diverses. *1432*, *1554*, *1668*. . 2-86-101-128
REMONTRANCES à faire au Roi (François Ier), au sujet de la rigueur de ses ordonnances 48
— faites au Roi, sur affaires de l'État. *1551*. . 51
— à propos d'édits sur la religion. 52-54
— des chanoines de Saint-Quiriace. *1789* . . 143
REPEUPLEMENT de la forêt de Fontainebleau . . . 2093
— des forêts de Saint-Germain, etc 2163
REPROCHES adressés par le Roi, à la Grand'chambre, à la Tournelle, etc. *1637* 62
RIVIÈRE d'École (Don de la) 2159
— du Loing. — Établissement de scieries . . 2165
— du Morin, à Crécy. 2129-2130
— d'Ourcq et ru de Savières. 322
RIVIÈRES de Juine, d'Étampes, etc. (Projet de rendre navigables ou flottables les). 2165
— îles, îlots, atterrissements, etc. 23
RIXES entre les chanoines de Notre-Dame du Val et ceux de Sainte-Croix 112
ROCHE de Crégy (Dissertation sur la) 3
ROULAGE (Règlements, arrêts, etc., sur le). . . . 193
ROUTE d'Allemagne (Ancienne). 2164
— nouvelle . . . . . 197-208-215-232 à 234
— de Cheroy à Sens 295
— de Coulommiers à Sézanne 207
— de la Ferté-sous-Jouarre à Crécy. 311
— de Meaux en Bourgogne. 279
— de Meaux à La Ferté-Milon 265
— — à Tournan, par Champrose. . . 297
— de Meaux à Trilport (N° 3) 228
— de Montigny à Donnemarie 309
— de Paris à Meaux. 229
— de Melun à Guignes (N° 36) 235
— de Nangis à Donnemarie 309
— — à Montereau 269
— de Nemours à Égreville. 296
— de Provins à Pontcarré 319
— royale à la forêt de Crécy 2138
— ..... partant de Valvins 2164
— de Rozoy à Nangis, par Courpalay 267
— de Sammeron à Montebise. 311
— nationale n° 2, de Paris à Maubeuge. 226-227-2167 à 2178-2535-2536 et 2543
— n° 3, de Paris à Metz. 228 à 234-2178 à 2204 et 2537 à 2545
— n° 5, de Paris à Genève. 235 à 238-2205 à 2244 et 2546 à 2552

Digitized by Google

ROUTE n° 5 *bis*, de Brie à Fossard. . . 239-2245 à 2256
— n° 7, de Paris à Antibes. 241 à 246-2257 à 2295 et 2559 à 2562
— n° 19, de Paris à Bâle. 247 à 249-2296 à 2315 et 2563
— n° 33, de Paris à Châlons. . . 250-2316 à 2319
— n° 34, de Paris à Vitry. 2230 à 2362 et 2564 à 2578
— n° 36, de Soissons à Melun. 257 à 265-2363 à 2386 et 2579 à 2586
— n° 51, de Givet à Orléans. . . 266-2387 à 2390
— départementale n° 1er. 267 à 269 et 2391 à 2407
— n° 3, de Melun à Nangis. . 270-271-2408-2409
— n° 4. . . . . 272 à 276 et 2410 à 2422
— n° 5, de Meaux à Damin. 277 à 279 et 2423 à 2430
— n° 5 *bis*, de Meaux à Senlis. 280 et 2431 à 2433
— n° 6, de Montereau à Orléans. . . 2434 à 2447
— n° 7, de Souppes à Château-Landon. 2448 à 2451
— n° 8, de Paris à Sézne. . 281-282 et 2452 à 2462
— n° 9, de Coulommiers à Bray. 283
— n° 10, de Fontainebleau à Provins. 2463 à 2467
— n° 11, de Corbeil à Rozoy. . . . . 2468 à 2470
— n° 12, de Claye à Vémars. 2469-2470
— n° 13, de Melun à Bray. . . . . 2471 à 2477
— n° 14, de Melun à Ponthierry. 2478
— n° 15, de Melun à Montmirail 285
— n° 16, de Coulommiers à Brunoy. 286 à 288 et 2479 à 2483
— n° 17, de Paris en Brie, par Crécy. 2484 à 2487
— n° 17 *bis*, de Paris en Brie. 289-290 et 2488 à 2495
— n° 18, de Lorrez à Melun 2496
— n° 19, de Montereau à Montgis. 291 et 2497 à 2500
— n° 21, de Melun à Damin. 292 à 294-2501-2502
— n° 25, de Nemours à Sens. 295-296
— n° 26, de Champs à Gournay. 2503
— n° 27, de Coulommiers à Fontainebleau . . 297
— n° 32 . . . . . 299 et 2504 à 2507
— n° 35, de Melun à Crécy. 298-2508-2509
ROUTES et chemins non classés. 311 à 319 et 2519 à 2534

SAINT-BARTHÉLEMY (Massacre de la). 2
— Denis de La Châtre (Prieuré de) . . 1699 à 1703
— Edme (Confrérie de) 136
— Quiriace de Provins. 71-103-104-118-124-134-165-167
— Thibault (Office noté de). *1540*. 167
SAINTE écriture en langue hébraïque (Défense de lire la). *1534*. 49
SAINTS dont la vie est rejetée par l'église 17
SANGLIERS pour le parc de Meudon 2097
SAUTERELLES (Peste occasionnée par des). *873* . . 4

SECTION administrative des Archives nationales : série O. 385 à 859
— Série P . . . . . 860 à 936
— .....Q. . . . . 937 à 1373
— .....R. . . . . 1374 à 1401
— .....S. . . . . 1402 à 2073
— historique. Série J . . . . . 323 à 384
SÉDITIONS en plusieurs grandes villes. *1562* . . . 54
SÉMINAIRE des Missions étrangères. 2151-2152
— de Saint-Nicolas du Chardonnet 2139
SERFS : propriété du seigneur 107
SERVITUDE des hommes du chapitre de Meaux . . 34
SOCIÉTÉ de la Lanterne, à Provins. 113
— toujours altérée des Tricardins. 113
STATUE équestre de Louis XV (Inauguration de la). *20 juin 1763*. 66
STATUTS des maçons, etc., de Provins. *1493* . . . 72
— des marchands de la même ville. *1599* . . 72
SUPERFICIE de diverses forêts. 2074-2076-2093-2095-2136

TAILLE ordinaire sur les 57 paroisses de l'Élection de Provins, *1596* 81
TAILLES et capitation du duché d'Alençon. . . . 15
— (Décharge de). *1570* 56
— (Levée de), par ceux de la R. P. R. 52
TARGOT du blé, à Provins. 112
TARIF des droits d'entrée, à Troyes 81
TAVERNES et tripots (Défense aux chanoines de Notre-Dame du Val de hanter les). *1591* 147
TAXATION des ecclésiastiques, etc. 110
TAXE pour le curage de la rivière de Bièvre ou des Gobelins . . . 2088. — Voir 2100-2118 et 2143
— des denrées dans les hôtelleries. *1563*. . . 109
TEMPLIERS (Résumé de l'histoire des). 1
— (Privilèges accordés aux) 127
TERRES, prés, paluds, etc. (Délibération du Parlement, sur la vente des). *1566* 55
TERRIER de Baron et Roziers. 30
— de la seigneurie de Boisdon 168
— de l'abbaye de Chaumes. *1771*. 2147
— de la seigneurie de Chelles. 31
— de Claye 26
— de Fontaine-les-Nonnes. 43
— de May, en partie (Abb. de Jouarre). . . . 37
— général du grand prieuré de France. . . .
— (Ordre de faire travailler à un). 2128
— des seigneuries de St-Fiacre et Tancrou . . 42
TERRIERS de Chelles, Villiers et Mitry. 28
— de la commanderie de Choisy-le-Temple. 2013-2015-2016

Digitized by Google

TERRIERS de Saint-Jean en l'Isle. . . . . 2063 à 2066
TESTAMENT et miracles de sainte Fare 16
TIERS et danger. Droit réservé au Roi 2088
TITRES, mémoires, etc., concernant la seigneurie de Rouvres 1393-1394
TONLIEU, droit prétendu sur les hab[ts] de St-Brice. 142
TORCHEURS, etc., de la ville de Troyes. 62
TOURS Coquerées, à Melun (Démolition des). . . 2086
TRAITÉ de paix entre la France, l'Espagne et la Savoie. *1598*. 59
TRAITÉS de paix entre les rois de France et l[rs] voisins. 11
TRANSACTION entre les chapitres de Meaux et de Reims. *1154*. 32
TRAVAUX de routes . . . . . 226 à 320
TRÉSORS, épaves, fortifications, etc. 23
TRÈVES marchandes (Traité sous le titre de). . . 11

UNIVERSITÉS de France (Règlements pour les) . . 21
USAGE, pâturage et chauffage (Confirmation de droits d'). 2075-2100-2102-2105
USAGERS des bois de l'abbaye de Barbeaux. Prorogation de défenses. 2124

VAGABONDS valides (Fustigation des). *1628*. . . . 61
VAISSEAU donné au Roi, par la ville de Paris. . . 64
VENTE de biens de l'église (Édits et ordonnances sur la). *1563*. 54
VERDIERS, gruyers, etc. (Défenses aux seigneurs de prendre la qualité de) 2081
VERRIÈRES de l'église neuve de Saint-Ayoul . . . 99
VÊTURES et professions, etc 174
VEUVES qui se marient avec leurs valets. Mémoire à ce sujet. 21
VIN (Exemption des privil. pour l'entrée du). *1552*. 51
VISITE des bâtiments publics de Provins. *1658* . . 157
VOL de linge à l'Hôtel-Dieu de Provins. *1555*. . . 137

Fontainebleau. — E. Bourges, imp. breveté.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02589 5908

Digitized by Google

Digitized by Google